HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS

ÉPITAPHIER DU VIEUX PARIS

RECUEIL GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES
DES ÉGLISES, COUVENTS, COLLÈGES, HOSPICES, CIMETIÈRES ET CHARNIERS
DEPUIS LE MOYEN ÂGE JUSQU'À LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

TOME V

FASCICULE PREMIER

SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

Nos 2054 À 2243

PUBLIÉ PAR

† ANDRÉ LESORT

Archiviste en chef honoraire du département de la Seine et de la ville de Paris

ET

HÉLÈNE VERLET

Conservateur à la Bibliothèque historique de la ville de Paris

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MCMLXXIV

U d'of OTTAWA
39003012003041

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/pitaphierduvieux05raun

a

587-Cerro C2-89

Cas spec = 34 cm

HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS

COLLECTION DE DOCUMENTS

PUBLIÉS

SOUS LES AUSPICES DE L'ÉDILITÉ PARISIENNE

ÉPITAPHIER DU VIEUX PARIS

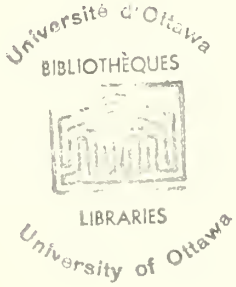

L'administration municipale laisse à chaque auteur la responsabilité des opinions émises dans les ouvrages publiés sous les auspices de la ville de Paris.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

HISTOIRE GÉNÉRALE DE PARIS

ÉPITAPHIER DU VIEUX PARIS

RECUEIL GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES
DES ÉGLISES, COUVENTS, COLLÈGES, HOSPICES, CIMETIÈRES ET CHARNIERS
DEPUIS LE MOYEN ÂGE JUSQU'À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE

TOME V

FASCICULE PREMIER

SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

N°s 2054 À 2243

PUBLIÉ PAR

† ANDRÉ LESORT
Archiviste en chef honoraire du département de la Seine et de la ville de Paris

ET

HÉLÈNE VERLET
Conservateur à la Bibliothèque historique de la ville de Paris

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
MCMLXXIV

ISBN 2 — 85349 — 001 — 7 (tome V)
ISBN 2 — 85349 — 002 — 5 (fasc. 1)

FOLIO
DC
702
.1167
R3
1790
v.5/1

VILLE DE PARIS

COMMISSION DES TRAVAUX HISTORIQUES

AU 1ER JANVIER 1974

MEMBRES DE DROIT

MM.

VERDIER (Jean), préfet de Paris, *Président.*

MORICE (Raymond), préfet, secrétaire général de Paris.

TRAPENARD (Alain), directeur de l'Action culturelle, de la Jeunesse et des Sports à la Préfecture de Paris, *Vice-Président.*

DUBOSCQ (Guy), directeur général des Archives de France.

DENNERY (Étienne), administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur des Bibliothèques et de la Lecture publique.

DEBIDOUR (François), sous-directeur de l'Action culturelle à la Préfecture de Paris.

NAUDON (Paul), administrateur à la Préfecture de Paris, chef du bureau de la Protection historique de Paris.

FLEURY (Michel), secrétaire de la Commission du Vieux Paris, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (IVe section).

GUT (Christian), directeur des Services d'archives de Paris et de l'ancien département de la Seine.

WILHELM (Jacques), conservateur en chef du musée Carnavalet.

SAINT REMY (Henry de SURIREY de), conservateur en chef de la Bibliothèque et chef du Service des travaux historiques de la ville de Paris.

BOUSSEL (Patrice), conservateur à la Bibliothèque et au Service des travaux historiques de la ville de Paris, *Secrétaire.*

MEMBRES NOMMÉS PAR LE PRÉFET

MM.

SAMARAN (Charles), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire des Archives de France, professeur honoraire de l'École nationale des chartes, *Vice-Président.*

BENASSAYA (Daniel), membre du Conseil de Paris.

CAIN (Julien), membre de l'Académie des Beaux-Arts, directeur général honoraire des Bibliothèques et de la Lecture publique.

CHEVALIER (Louis), professeur au Collège de France.

DUVAL (Paul-Marie), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettre, professeur au Collège de France.

FRANÇOIS (Michel), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur de l'École nationale des chartes, chargé de cours à l'Université de Paris-Sorbonne.

FRÉDÉRIC-DUPONT (Édouard), membre du Conseil de Paris.

Mme GARNIER-LANÇON (Monique), membre du Conseil de Paris.

MM.

GILLE (Bertrand), directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (IVe section).

GIRARD (Louis), professeur à l'Université de Paris-Sorbonne.

HUBERT (Jean), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur honoraire de l'École nationale des chartes.

LA MONNERAYE (Jean de), conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque historique de la ville de Paris.

LAVEDAN (Pierre), professeur honoraire de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris.

MAROT (Pierre), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire de l'École nationale des chartes.

POUTHAS (Charles-H.), professeur honoraire de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris.

ROUX (Claude), membre du Conseil de Paris.

VAQUIER (André), conservateur honoraire de la Bibliothèque historique de la ville de Paris.

VERNET (André), professeur à l'École nationale des chartes, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (IVe section).

Commissaires responsables du présent fascicule :

MM. HUBERT et VERNET

AVANT-PROPOS

Entre 1901 et 1918, la Commission des travaux historiques de la Ville de Paris a fait publier par les soins d'Émile Raunié et de Max Prinet, dans l'ordre alphabétique des églises, quatre tomes de l'*Épitaphier du Vieux Paris* [1]. Reconstituée en 1941 [2], la Commission se fixait aussitôt comme premier objectif de reprendre la publication des principales séries de l'*Histoire générale de Paris* [3] abandonnées depuis près de quinze ans [4] : au nombre de celles-ci figurait l'*Épitaphier*, dont il s'agissait alors de donner le tome V.

Le 30 novembre 1942, le soin d'éditer ce volume était confié à M. André Lesort, archiviste en chef honoraire du département de la Seine et de la Ville de Paris et membre de la Commission. Par ce choix on s'assurait le concours d'un collaborateur particulièrement qualifié : André Lesort allait aussitôt se mettre à la tâche avec la compétence, la conscience, le souci de perfection qu'on l'avait vu manifester dans toutes ses entreprises.

Le programme fixé comportait la publication des épitaphiers de quatre églises : Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Germain le Vieux, Saint-Germain des Prés et Saint-Gervais. Du 15 février 1943 au 19 février 1959, l'éditeur allait rendre compte régulièrement à la Commission de l'état d'avancement de son travail [5]. Le 8 juin 1959, il présentait, d'autre part, à la Commission du Vieux Paris [6] une communication dans laquelle il rappelait l'intérêt de la publication de

[1] *Histoire générale de Paris. Épitaphier du Vieux Paris, recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle* formé et publié par Émile Raunié, t. I, *Saint-André-des-Arcs-Saint-Benoît*, n°s 1 à 524, 1890, CXXVIII-392 p.; t. II, *Bernardins-Charonne*, n°s 525 à 980, 1893, XVI-531 p.; t. III, *Chartreux-Saint-Étienne-du-Mont*, n°s 981 à 1511, 1901, XVI-673 p.; t. IV, revu et mis au point par Max Prinet, *Saint-Eustache-Sainte-Geneviève-la-Petite*, n°s 1512 à 2053, 1914 [-1918], IV-503 p.

[2] Arrêté préfectoral du 25 septembre 1941.

[3] Ce titre général recouvre, comme on le sait, la principale série de volumes publiés depuis 1866 par la Commission des Travaux historiques « sous les auspices de l'édilité parisienne ». La collection (familièrement dite « Collection verte », par référence à la couleur traditionnelle de la couverture et par opposition à plusieurs autres séries de publications de la Commission) compte à ce jour 67 volumes.

[4] La publication de l'*Histoire générale de Paris* était alors interrompue depuis 1927, date de publication du premier fascicule du tome XVI des *Délibérations du Bureau de la Ville de Paris*.

[5] Commission administrative des travaux historiques, *procès-verbaux* manuscrits des délibérations, registre des années 1941-1959, p. 41-42, 64-65, 79-80, 121-123, 134-135, 151-152, 158, 164-165, 170, 181, 186, 215, 245, 268, 295, 311 et 334.

[6] Commission municipale du Vieux Paris, *procès-verbaux*, séance du 8 juin 1959, n° 5, *Communication de M. André Lesort, correspondant de l'Institut* : la collection de « l'Épitaphier du Vieux Paris », dans : *Bulletin municipal officiel*, LXXIXe année, n° 37, 14-15 février 1960, p. 324-327.

l'*Épitaphier*, exposait la méthode qu'il avait adoptée et donnait, en s'appuyant sur quelques exemples, un aperçu des résultats auxquels il était alors parvenu.

Dès le départ, André Lesort avait annoncé l'intention de poursuivre deux objectifs qui, à vrai dire, risquaient d'être difficilement conciliables : d'une part, aboutir rapidement; d'autre part, pousser le plus loin possible la recherche documentaire. Quelques mois plus tard, il apparaissait — les procès-verbaux des séances de la Commission en font foi — que son zèle l'avait entraîné au-delà des limites primitivement fixées. La Commission avait souhaité un volume comparable à ceux d'Émile Raunié. André Lesort sut la persuader qu'on pouvait tenter de faire sinon mieux du moins davantage. Désireux non seulement d'enrichir le contenu de la monographie de chaque église et la collecte des épitaphes, mais encore de répondre le plus complètement possible aux diverses questions que pourrait se poser l'usager du recueil, il fit admettre qu'on donnerait plus d'intérêt à la publication en y introduisant des notices biographiques détaillées sur tous les personnages apparaissant dans l'épitaphier — ou, du moins, sur certains d'entre eux, plus précisément ceux dont la carrière était jusqu'à présent mal connue. En 1959, il soulignait lui-même devant la Commission du Vieux Paris, avec les nuances voulues, cette particularité de sa méthode [1] :

> Le plan primitif de la publication de l'épitaphier prévoyait seulement la reproduction des textes, sans annotation. J'ai eu l'imprudence de vouloir modifier la chose (et d'ailleurs cela a été ratifié par la Commission des travaux historiques de la Ville de Paris) en annotant les textes, de façon à vérifier les dates, à identifier les personnages, à tâcher de les faire connaître davantage.
>
> Je suis arrivé de cette façon à un résultat qui semble paradoxal, parce que, sur de grands personnages, des ministres, des premiers présidents au Parlement, etc., je me suis borné à renvoyer aux ouvrages qui leur ont été consacrés ou aux grands dictionnaires historiques, mais, pour les personnages de second plan ou de troisième ou quatrième rang, sur lesquels on ne sait rien ou presque rien, j'ai poussé davantage mes investigations de façon à les identifier. Je crois que cela peut rendre service aux historiens.

Pour réaliser son projet, André Lesort se trouvait amené à différer l'établissement définitif, à partir des divers manuscrits, du texte même des épitaphes pour se consacrer à de longues et patientes recherches, tant aux Archives nationales qu'à la Bibliothèque nationale. Aux Archives nationales, il entreprit (sans s'interdire d'explorer d'autres fonds [2]) de dépouiller de bout en bout les registres des délibérations capitulaires de Saint-Germain l'Auxerrois [3], dont la série ne compte pas moins de vingt-sept volumes, couvrant plus de trois siècles, de l'année 1382 à l'année 1744, qui vit la réunion du chapitre à celui de

[1] Commission... du Vieux Paris, *procès-verbaux* cités, p. 325.

[2] Le 3 juin 1953, André Lesort signale qu'il vient de trouver aux Archives nationales « des renseignements nouveaux dans des extraits de registres du Parlement contenant des enregistrements de testaments à la fin du XVe siècle et au début du XVIe » (Commission... des travaux historiques, *procès-verbaux*, registre cité, p. 186). L'examen de ses notes manuscrites permet d'affirmer que ses recherches portèrent aussi sur plusieurs cartons de la série L (Paroisses de Paris : Saint-Germain l'Auxerrois), sur ceux de la sous-série H^5 (Établissements religieux, comptabilité) concernant Saint-Germain l'Auxerrois (années 1569 à 1791), sur les registres de la série Y (Insinuations au Châtelet) et sur un carton de la série F^{19}. Il avait soigneusement relevé les cotes des documents à utiliser; ces cotes apparaîtront dans les notes du présent volume, au fur et à mesure de la mise en œuvre des documents.

[3] Arch. nat., LL 394-420.

Notre-Dame [1]. Au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale il trouvait l'équivalent pour Saint-Germain des Prés dans le fonds provenant de l'ancienne abbaye : il aborda la lecture des registres des actes capitulaires, série composée de onze volumes pour la période 1600-1770 [2]; mais surtout, il s'attela à dépouiller systématiquement — au cours de multiples séances d'un travail acharné — les différentes séries du Cabinet des titres capables de fournir des informations de caractère biographique sur les personnages rencontrés au cours de ses recherches. Enfin, à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, il n'eut garde de négliger les précisions que pouvait lui apporter un registre du XVIe siècle contenant la transcription, faite au jour le jour pendant un peu plus de dix ans, d'un certain nombre de testaments de paroissiens de Saint-Germain l'Auxerrois [3]. Une copieuse récolte était engrangée — sous forme de multiples fiches, dont beaucoup étaient « mises en réserve » pour être utilisées dans l'un des volumes suivants de l'*Épitaphier* [4] — lorsque, le 29 janvier 1960, la mort — une mort subite — vint mettre un terme aux activités du si persévérant chercheur [5]. Modèle d'érudit désintéressé, André Lesort ne devait donc pas connaître la satisfaction de mettre en œuvre l'ensemble exceptionnellement riche de matériaux par lui rassemblés.

Dès le 18 février 1960, la Commission proposait de confier à Mlle Hélène Verlet, archiviste-paléographe, conservateur à la Bibliothèque historique, le soin de mener l'entreprise à son terme [6] à partir des dossiers constitués par le

[1] Dans une note lue devant la Commission des travaux historiques le 27 novembre 1945, André Lesort s'exprime ainsi : « Pour Saint-Germain l'Auxerrois..., les délibérations m'ont procuré, pour le XVe et le XVIe siècles, des précisions chronologiques quant aux travaux de construction et de modification qui n'avaient pas encore été mises en lumière. » A la séance du 2 mars 1948, il annonce qu'il a terminé le dépouillement des registres pour le XVIe siècle; le procès-verbal enregistre alors cette constatation : « Pour cette période, les registres, bien qu'ils contiennent des renseignements intéressants à divers titres (par exemple sur la décoration de l'église et sur les organistes) n'ont presque rien donné touchant l'histoire de l'édifice; par contre, ils ont fourni beaucoup de précisions utiles pour l'annotation des épitaphes » (..., *Procès-verbaux*, registre cité, p. 122 et 151-152).

[2] Bibl. nat., mss fr. 16 849 à 16 859. L'état de ses notes manuscrites fait apparaître que, dans cette série, les recherches d'André Lesort ne furent finalement qu'amorcées.

[3] Bibl. hist. Ville de Paris, ms. CP 3 565, *Le registre des testamens de Monseigneur Sainct Germain de l'Auxerroys commençant le 4 octobre mil cinq cens soixante et huict* (5 octobre 1568-27 septembre 1580).

[4] Rendant compte, le 3 juin 1947, de ses dépouillements aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale, André Lesort soulignait que certains des renseignements recueillis étaient « mis en réserve » pour être utilisés dans d'autres volumes : « Par exemple, une vingtaine d'épitaphes inédites du cimetière des Innocents retrouvées dans les registres de Saint-Germain l'Auxerrois ». Le 23 mai 1949, il ressort de son exposé que ces derniers registres ont déjà procuré « plus d'une centaine d'épitaphes du cimetière des Innocents, la plupart inédites » (..., *Procès-verbaux*, registre cité, p. 134 et 158).

[5] La vie et l'œuvre d'André Lesort ont fait l'objet de plusieurs notices nécrologiques, dont les plus nourries d'informations précises sont, dans l'ordre de parution, les trois suivantes : Henry DE SURIREY DE SAINT REMY, *In memoriam, André Lesort (1876-1960)*, dans : *Paris et Île-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. XI, 1960 (1961), p. 7-15, portr.; Marcel BAUDOT, *...André Lesort*, dans : *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. CXVIII, 1960 (1961), p. 304-307; Jean DE LA MONNERAYE, *...André Lesort, président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France (1946-1956)*, dans : *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 87e et 88e années, 1960-1961 (1962), p. 27-31, portr.

[6] Cette mission a été officiellement confiée à Mlle Verlet par arrêté préfectoral du 7 juin 1960.

regretté disparu et remis par ses héritiers au Service des travaux historiques de la Ville de Paris [1]. La même Commission ayant, en 1956 [2], décidé, compte tenu des proportions prises par le travail préparatoire, que le tome V de l'*Épitaphier* pourrait être publié en plusieurs tranches successives, il était demandé au nouvel éditeur d'assurer la publication d'un premier fascicule de ce tome, qui serait consacré à la seule église Saint-Germain l'Auxerrois. Entrée en possession du précieux héritage d'André Lesort, Mlle Verlet dut commencer par dresser, au prix de multiples contrôles, le bilan du travail concernant Saint-Germain l'Auxerrois accompli par son prédécesseur. Ainsi purent être fixées les limites exactes de sa propre tâche. Celle-ci, finalement, devait apparaître plus lourde que prévue : d'où l'importance de la part qui revient au nouvel éditeur dans l'ouvrage qui paraît aujourd'hui.

L'établissement définitif du texte des épitaphes et la mise en place de l'apparat critique correspondant sont entièrement dus à Mlle Verlet. Le travail s'est fait pour l'essentiel à partir des huit épitaphiers dont les leçons avaient été relevées par André Lesort, mais, en outre, à partir de trois sources nouvelles, qui ont fourni le texte de onze épitaphes jusqu'alors inconnues [3] : un épitaphier manuscrit du XVIIe siècle acquis en 1949 par la Bibliothèque historique [4], les papiers de Gaignières au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale [5], enfin le manuscrit inédit d'une *Histoire... de Saint-Germain l'Auxerrois...* rédigée dans la première moitié du XIXe siècle par Nicolas-Michel Troche. Pour l'annotation, les matériaux rassemblés par André Lesort procuraient, bien entendu, les ressources les plus abondantes; quelques lacunes, cependant, demeuraient; les enquêtes menées par Mlle Verlet ont permis d'identifier plusieurs personnages et d'apporter sur tel ou tel autre des informations complémentaires [6]. Le mérite lui revient encore, dans ce domaine, d'avoir harmonisé les nombreuses références bibliographiques recueillies par son prédécesseur — travail ingrat à partir duquel elle a pu, de surcroît, établir une liste alphabétique de tous les ouvrages cités qu'il a paru opportun de placer en tête de la publication [7]. Restait enfin à écrire la notice historique et archéologique de l'église; Mlle Verlet l'a rédigée à partir des notes d'André Lesort, non sans ajouter, cependant, aux dossiers déjà constitués le fruit de ses recherches personnelles.

[1] Outre les dossiers relatifs à l'*Épitaphier* remis à la Ville de Paris, André Lesort laissait encore de nombreuses notes de travail intéressant principalement l'histoire de Paris et de la région parisienne qui ont été recueillies par les Archives départementales des Yvelines, où elles forment un « Fonds Lesort » classé et inventorié sous les cotes 18 F 1 à 299.

[2] ..., *Procès-verbaux*, registre cité, p. 245.

[3] Ci-dessous, nos 2099, 2119, 2127, 2128, 2129, 2130, 2144, 2146, 2165, 2180 et 2238.

[4] Bibl. hist. Ville de Paris, ms. CP 5 489. Voir ci-dessous, p. XLVIII.

[5] Bibl. nat., Est., Gaignières, Rés. Pe 11*a* et 11*b*.

[6] Ont bénéficié de ces recherches, les notices des personnages suivants : Nicolas, Pierre et Madeleine de Bellièvre (p. 137-138), François de Carnavalet (no 2063), Jacques Dubois (nos 2232-2233), Jacques et Louise de Malezieu (no 2099), François de Malherbe (nos 2235-2236), Pierre de Riedmatten (no 2238), Pierre Seguin (no 2242), Jean Stadius (no 2234) et Jacques Stella (no 2239).

[7] C'est aussi en raison de l'exceptionnelle richesse du texte qu'il a paru que le présent fascicule devait, contrairement à l'usage suivi pour la publication des quatre premiers tomes de l'*Épitaphier*, être pourvu d'un index analytique. Cet index a été établi avec le concours de Mlle Anne Morel, archiviste-paléographe.

Ainsi s'est-on efforcé de mener l'œuvre à son terme de façon qu'elle fût digne de celui qui l'avait entreprise. Les prochains fascicules — même réduits, comme il est prévu, à des proportions plus modestes — devront encore beaucoup à André Lesort, puisque, comme on l'a vu, ses dossiers, recueillis par le Service, sont riches d'informations utiles pour les épitaphiers de Saint-Germain des Prés et du cimetière des Innocents. Raison de plus, croit-on devoir dire, pour que celui-ci soit offert en hommage à sa mémoire.

HENRY DE SURIREY DE SAINT REMY.

SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

NOTICE HISTORIQUE

Les origines de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, sise dans le quartier du même nom [1], ne paraissent pas antérieures au VIIe siècle. C'est la plus récente des trois églises Saint-Germain à Paris et la seule dédiée à saint Germain, évêque d'Auxerre, dont le culte était alors l'un des plus répandus en France après celui de saint Martin [2].

Jules Quicherat semble avoir suffisamment démontré que l'attribution à Childebert de la fondation de Saint-Germain l'Auxerrois n'est due qu'à une confusion avec Saint-Germain des Prés et l'attribution à Chilpéric à une confusion avec Saint-Germain le Vieux [3]. Selon le même auteur, le fondateur de Saint-Germain l'Auxerrois serait l'évêque de Paris saint Landry († 656), qui y fut inhumé [4]. L'église aurait été fondée afin d'éviter aux habitants de la rive droite d'avoir à traverser la Seine en bac pour se rendre à l'abbaye de Saint-Germain des Prés (alors Saint-Vincent et Sainte-Croix). D'après l'abbé Lebeuf, il y aurait eu primitivement là une chapelle érigée en un lieu où saint Germain d'Auxerre se serait arrêté en se rendant à Nanterre [5]; la chose n'est pas impossible mais elle n'est pas prouvée. C'est dans un texte de 811 que l'église est citée pour la première fois : elle y est appelée « Saint-Germain le Neuf » (*Sanctum Germanum Novum*) [6]. On la trouve plus tard désignée sous le nom de Saint-Germain le Rond, d'abord à la fin du IXe siècle dans le poème d'Abbon [7], puis dans une bulle du pape Benoît VII (datée de 980, mais fabriquée au XIe siècle). L'édifice primitif devait donc être de forme circulaire, peut-être parce que cette

1. 1er arr., 2, place du Louvre.

2. *Offices propres de l'Église royale et paroissiale de S. Germain l'Auxerrois...*, Paris, 1745, p. 12-16, non pag. Les deux églises Saint-Germain le Vieux en la Cité et Saint-Germain des Prés étaient l'une et l'autre dédiées à saint Germain, évêque de Paris.

3. Jules Quicherat, *Les trois Saint-Germain de Paris*, dans *Mém. de la Soc. imp. des Antiquaires de France*, 3e série, t. VIII, 1865, p. 156-180.

4. Élisabeth Chatel, *Saint-Germain l'Auxerrois*, dans *Paris et Île-de-France...*, t. XI (1960), Paris, 1960, p. 191-194 (*Les anciennes églises suburbaines de Paris...*, IIe partie..., 18).

5. Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouv. éd. [par Adrien Augier], Paris, 1883, t. I, p. 23.

6. Robert de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris...*, Paris, t. I, 1887, p. 37-40. (*Histoire générale de Paris.*)

7. Abbon, *Le siège de Paris par les Normands, poème du IXe siècle*, éd. et trad. par Henri Waquet, Paris, 1942, p. 29 et 69.

première église aurait été édifiée dans un cimetière afin de recevoir la sépulture de l'évêque Landry.

Il paraît certain que l'église fut détruite par les Normands à la fin du IXe siècle et reconstruite par Robert le Pieux au début du XIe; c'est ce qu'affirme la *Vita Roberti* d'Helgaud de Fleury [1] (composée vers 1041), dont le texte (*monasterium sancti Germani Autissiodorensis*) est le premier à faire apparaître le patronage de saint Germain d'Auxerre.

De cette église du XIe siècle il ne nous est rien resté, sinon peut-être un souvenir dans la topographie médiévale : le nom de rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois donné dès l'année 1300 à une rue voisine (actuellement rue Perrault) [2] permet, en effet, de supposer que le *monasterium* construit par Robert le Pieux était entouré de fossés. La partie la plus ancienne de l'église actuelle est la base romane du clocher qui s'élève à l'angle du chœur et du bras sud du transept; elle remonte certainement à la première moitié du XIIe siècle. Le portail, le chœur et le premier bas-coté nord du chœur sont traditionnellement considérés comme étant du troisième quart du XIIIe siècle et l'actuelle chapelle de la Vierge, au sud de la nef, semble dater de la fin du même siècle; dans une publication récente [3], on a proposé de dater des années 1220-1230 les statues du portail.

Nous sommes renseignés sur les travaux exécutés à partir du XVe siècle par un *Abrégé historique* manuscrit, non daté, mais probablement rédigé au début du XVIIIe siècle, qui semble relater une tradition bien établie. L'auteur, inconnu, s'exprime ainsi :

> C'est... à la piété et à la généreuse émulation des princes et des seigneurs qui habitoient autrefois des hôtels qu'ils avoient fait construire sur la paroisse de Saint-Germain... qu'est due, depuis le commencement du XVe siècle, la totale construction de tous les collatéraux de l'église, de celui de l'autel et de toute la partie de l'église où se fait le service de la paroisse, des trois chapelles qui sont de ce côté, dont une doit sa structure à la maison de Phelipeaux Pontchartrain. Toutes les chapelles et les collatéraux qui entourent ou sont derrière le chœur, soit du côté du cloître, soit sur la rue de l'Arbre-Sec, soit enfin du côté du presbitère, ont été bâties ou par les seigneurs dont elles portent le nom, comme celles de Rostaing, de Maisons, de Villeroy, d'Aligre, ou par les legs, les aumônes et les dons que la religion des paroissiens a procurés à la fabrique, et cela dans le cours du XVe siècle. On ne peut même douter que la grande croisée de l'église ne soit l'ouvrage de nos rois, puisque les armes de France sont gravées en pierre sur la clef de la principale voûte du milieu... Marie de Médicis, dans les premières années de la régence, avoir fait peindre les voûtes du chœur, de la croisée et de la nef d'une couleur bleue, semée de fleurs de lis d'or ou dorées [4].

Maurice Dumolin a cité en 1936, mais sans en préciser la nature, un document qui permettrait d'affirmer qu'en 1423 on travaillait à la nef [5]. Il ne semble pas,

1. Helgaud de Fleury, *Vie de Robert le Pieux...*, texte édité, traduit et annoté par Robert-Henri Bautier et Gillette Labory, Paris, 1965, p. 130 et 131, n. 12.

2. *Ville de Paris, Nomenclature des voies publiques et privées*, 7e éd., Paris, 1951, p. 455.

3. Willibald Sauerländer, *Gotische Skulptur in Frankreich*, 1140-1270, Munich (1970), p. 138.

4. Arch. nat., L 646, *Abrégé historique de l'origine, du progrès et de l'état présent de l'église royale, paroissiale et collégiale de Saint Germain l'Auxerrois*, p. 44-46.

5. Maurice Dumolin et George Outardel, *Les églises de France, Paris et la Seine*, Paris, 1936, p. 66. La référence n'est pas donnée par ces auteurs de façon assez précise pour permettre de retrouver le document invoqué.

cependant, qu'on puisse en déduire, comme le font cet auteur et, après lui, Amédée Boinet [1], que nef et bas-côtés aient été rebâtis entre 1420 et 1425. On est certain, au contraire, que la reconstruction de la nef fut entreprise un demi-siècle plus tard; les délibérations capitulaires nous renseignent de façon précise sur ce point : le 31 mai 1476, les marguilliers demandent au chapitre la permission de reconstruire la nef sur le modèle du chœur; le chapitre l'accorde, à condition de n'avoir pas à participer aux frais et de ne pas s'engager pour l'avenir [2]; six ans plus tard, par une délibération du 31 octobre 1482, les chanoines s'engagent à faire un don gratuit pour la poursuite des travaux de la nef entrepris par les marguilliers [3].

Le chœur avait été reconstruit avant la nef; c'est ce qu'attestent, comme on vient de le voir, les délibérations capitulaires de 1476. Au début du XVIe siècle, il fallut le restaurer : le 4 octobre 1521, le chapitre décide d'en faire visiter le plus tôt possible les voûtes pour parer à un péril imminent [4]. La principale réalisation du XVIe siècle dans le chœur fut l'édification du jubé, chef-d'œuvre réputé de Pierre Lescot et de Jean Goujon [5]; par les comptes de la marguillerie de 1539 à 1545, retrouvés par le marquis de Laborde [6], on connaît exactement les sommes versées à l'architecte chargé du dessin de ce jubé, Pierre Lescot, au directeur des travaux, Pierre Berton de Saint-Quentin, au maçon juré Louis Poireau, aux sculpteurs Jean Goujon, Simon Le Roy et Laurent Regnaudin, enfin au peintre chargé de la dorure, Louis de Bueil [7].

En 1754, ce jubé fut démoli pour permettre aux fidèles de voir le chœur. Les sculptures qui le décoraient furent dispersées. Certains morceaux en furent encastrés dans les autels des chapelles latérales. Le marquis de Laborde [8] rapporte que le bas-relief de la *Mise au tombeau*, œuvre de Jean Goujon, fut dérobé, pendant la Révolution, par un amateur, qui se l'appropria un temps puis le vendit à Alexandre Lenoir, sans en indiquer la provenance, si bien que ce dernier inscrivit dans son *Journal* que ce bas-relief provenait de l'église des Cordeliers [9]. Les auteurs du catalogue des sculptures du musée du Louvre [10] affirment que cinq sculptures provenant de la démolition du jubé, la *Déposition du Christ*

1. Amédée Boinet, *Les églises parisiennes*, I. *Moyen Âge et Renaissance*, Paris, 1958, p. 266.

2. Arch. nat., LL 398, fol. 207 (délibérations capitulaires, 31 mai 1476).

3. *Ibid.*, *id.*, fol 301 v° (délibérations capitulaires, 31 octobre 1482).

4. *Ibid.*, LL 400, fol. 273 (délibérations capitulaires, 4 octobre 1521).

5. Pierre du Colombier, *les Jubés des Cordeliers et de Saint-Germain l'Auxerrois*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1934, II, p. 144-147; id. , *Jean Goujon*, Paris, 1949, p. 36-41 et n. 64-73.

6. Marquis Léon de Laborde, *Documents sur Jean Goujon et ses travaux trouvés sur la reliure d'une ancienne collection du* Journal des Débats, dans *Les comptes des bâtiments du Roi*, t. I, Paris, 1877, p. xxv-xxix.

7. Id., *Les comptes des bâtiments du Roi (1528-1571)*, t. II, Paris, 1880, p. 275-290.

8. Id., *Documents sur Jean Goujon...*, p. xxviii.

9. « Le 7 dudit [frimaire an ii], reçu du c. Sturler un bas-relief en pierre par Jean Goujon, représentant *Jésus au tombeau...*, venant des Cordeliers » (*Journal* d'Alexandre Lenoir publié par Louis Courajod, *Alexandre Lenoir, son Journal et le Musée des Monuments français*, t. I, 1878, p. 20, n° 162). P. du Colombier (art. cité) insiste sur la ressemblance entre le jubé de Saint-Germain l'Auxerrois et celui des Cordeliers.

10. Paul Vitry et Marcel Aubert, *Musée national du Louvre, catalogue des sculptures, 1re partie, Moyen Âge et Renaissance*, Paris, 1922, p. 46, nos 384-388.

et les quatre évangélistes, auraient été utilisées dans la chapelle de la famille Gougenot à l'église des Cordeliers avant que la *Déposition* passât au musée des Monuments français; on ne peut, cependant, manquer d'observer que l'*Épitaphier du Vieux Paris* [1] ne mentionne aux Cordeliers aucune famille du nom de Gougenot. Quant aux statues des quatre évangélistes, elles furent retrouvées par le marquis de Laborde encastrées dans les côtés de la porte cochère qui, pendant la Révolution, donnait accès au club des Jacobins, rue Saint-Honoré; elles furent acquises par le musée du Louvre en 1850 [2].

Avant la fin du XVIe siècle on trouve encore trace d'un travail intéressant le chœur de l'église : le 13 septembre 1580, le chapitre décide d'y ouvrir une porte du côté du grand autel, sous le petit crucifix [3]. Mais tout au long du même siècle c'est dans les chapelles du pourtour du chœur que les travaux les plus considérables ont été effectués : une longue série de fondations s'y succèdent alors, en commençant par le côté sud. En 1502-1503, la chapelle Notre-Dame de Pitié ou des Trois Rois est fondée par Jacques Olivier [4]. La chapelle voisine, dite de la Visitation, l'est en décembre 1503 par Pierre de Cerisay [5]. En 1504, Jean Tronson fait entreprendre la construction de la chapelle absidale, Notre-Dame du Mesche [6], qui sera bénie dès 1506. La chapelle de la Vierge ou de Saint-Martin, à côté de celle de la Visitation, est commencée en 1506-1507 par Louis de Poncher [7]. La chapelle Saint-Roch, la première à droite de la chapelle absidale, est bâtie en 1520-1521 [8]. La chapelle voisine, dédiée à sainte Marguerite, est reconstruite en 1521-1522 [9]. Avec la reconstruction par Denis du Val, de 1520 à 1526 [10], de la chapelle Saint-Victor ou Notre-Dame de Lorette, la première à droite après la croisée du transept, s'achève la campagne de travaux intéressant les chapelles du pourtour du chœur au sud. La reconstruction des chapelles du nord est plus tardive; cette fois-ci, on commence au transept pour finir au chevet. En 1569, Charles Le Conte et sa femme, Jeanne Huré, subviennent entièrement à la construction de la chapelle Saint-Charlemagne [11] (la première après le transept). La chapelle voisine, de l'Annonciation, est entièrement reconstruite en 1573 [12]. De 1580 date la reconstruction des trois suivantes : chapelle Saint-Pierre et Saint-Étienne par Pomponne de Bellièvre [13]; chapelle de la Trinité par Benoît Milon et Madeleine de Crèvecœur [14]; chapelle Saint-Jacques et Saint-Robert par Jacques Le Peultre et Robine Passart [15]. En 1583 enfin, s'achève la construction de la nouvelle chapelle Saint-Jean, à gauche de la chapelle absidale [16].

1. *Épitaphier du Vieux Paris*... publié par Émile RAUNIÉ, t. III, *Chartreux-Saint-Étienne du Mont*, Paris, 1901, p. 213-404.

2. Paul VITRY et Marcel AUBERT, *op. cit.*, p. 46.

3. Arch. nat., LL 406, fol. 347 v° (délibérations capitulaires, 13 septembre 1580).

4. Voir ci-dessous, p. 97.

5. Voir ci-dessous, p. 100.

6. Voir ci-dessous, p. 63.

7. Voir ci-dessous, p. 105.

8. Voir ci-dessous, p. 70.

9. Voir ci-dessous, p. 84.

10. Voir ci-dessous, p. 117.

11. Voir ci-dessous, p. 150.

12. Voir ci-dessous, p. 147.

13. Voir ci-dessous, p. 137.

14. Voir ci-dessous, p. 135.

15. Voir ci-dessous, p. 130.

16. Voir ci-dessous, p. 118.

On a longtemps considéré le XVIIe siècle comme une période de peu d'importance pour l'histoire architecturale de Saint-Germain l'Auxerrois. Mais la publication, en 1965, par Édouard-Jacques Ciprut [1] d'un certain nombre de devis et marchés, tirés du Minutier central des notaires de Paris, aux Archives nationales, a fait connaître un ensemble assez considérable de travaux menés à bien entre 1612 et 1619 pour embellir l'église, alors paroisse royale. Plusieurs morceaux d'architecture qu'on faisait remonter jusqu'à présent au début du XVIe siècle, voire à la fin du XVe, ne datent que de cette époque. A cette campagne de construction appartiennent les adjonctions faites au vieux porche gothique par Marin de la Vallée entre 1612 et 1618, les roses des deux extrémités de la croisée du transept, œuvres du même architecte, et la restauration du chœur. Huit des treize documents publiés par Édouard-Jacques Ciprut se rapportent aux travaux à exécuter dans le chœur : décoration de la voûte et du maître-autel. Divers « ouvrages » d'architecture et de marbre intéressèrent le pourtour du maître-autel. Quant à l'autel lui-même, il se vit orner de deux statues en pierre de Tonnerre commandées au sculpteur Thomas Boudin, représentant saint Germain et saint Vincent. La statue de saint Germain est sans doute perdue; du moins ne s'agit-il pas de la grande statue retrouvée en 1950 dans le sous-sol de l'église [2], qui doit être attribuée au XIIIe siècle. On peut voir à l'entrée du chœur une statue de saint Vincent; de récents auteurs l'ont datée, à juste titre semble-t-il, de la « seconde moitié » [3] ou de la « fin » du XVe siècle [4]; elle ne mesure pas plus d'1,33 mètre, alors que le devis concernant le saint Vincent de Thomas Boudin prescrivait : « la figure de sainct Vincent aura cinq piedz et demy [1,78 m] aussy depuis le piedestal jusques au dessus de la chevelure... »; les deux figures devaient être « proportionnées comme il est convenable et enrichies de moullures autour de leurs vestemens et aultres lieux où il est convenable... » [5]; pour toutes ces raisons il ne peut s'agir ici de l'œuvre de Thomas Boudin. Le maître menuisier Simon Hardouin était chargé de placer dans le chœur une « traverse » de bois destinée à supporter six statues. C'est encore Thomas Boudin qui devait procurer ces statues, ainsi que sept autres statues de bois. Qu'était cette traverse? Où se situait-elle par rapport au jubé? On ne le sait au juste.

En 1613-1614, la voûte du chœur fut ornée de fleurs de lys d'or et d'azur; le devis publié par Ciprut porte : « ...et au lieu du soleil qui a esté faict au dessus du maistre autel dudit chœur lesdits ouvriers mectront les armes de France ». On a vu [6] qu'au XVIIIe siècle l'auteur anonyme d'un *Abrégé historique* sur l'église avait rendu compte de l'exécution de ce travail, qui aurait été réalisé sur l'initiative de Marie de Médicis [7]. Le 11 septembre 1636, le chapitre décidait de faire dire tous les ans une messe pour le repos de l'âme d'un paroissien nommé

1. Édouard-Jacques CIPRUT, *Une campagne de travaux à Saint-Germain l'Auxerrois au début du XVIIe siècle*, dans *Documents inédits... XVIe-XVIIIe siècles*, n° 3, avril-mai 1965, p. 7-24.

2. *Les grands créateurs de Paris et leurs œuvres*, Paris, 1951, n° 34.

3. Maurice BAURIT et Jacques HILLAIRET, *Saint-Germain l'Auxerrois...*, Paris, 1955, p. 38.

4. Amédée BOINET, *Sculptures gothiques d'églises parisiennes*, dans *Jardin des Arts*, n° 67, mai 1960, p. 30.

5. Édouard-Jacques CIPRUT, *op. cit.*, p. 17.

6. Ci-dessus p. XVI, n. 3.

7. Arch. nat., L 646, p. 44-46.

Moisel, qui avait participé pour 6.000 francs à la dépense qu'avait entraînée la réfection du chœur [1]. En 1639, le continuateur du *Theatre des Antiquitez de Paris* [2] fait mention de ces récents travaux :

> [L'église, dit-il, a été] depuis quinze ou dix-huict ans grandement embellie, le chœur d'icelle est embelly d'un fort riche autel sur lequel est un très beau tabernacle; le pourpris enfermé de piliers de cuivre et de marbre et sur les quatre coins de cette fermeture quatre grands vases de porphire en forme de chandeliers; au-dessus est le chœur, fermé, embelly de deux rangs de belles chaires; toute la voûte de l'église, tant du chœur, de la nef que la croisée est azurée et diversifiée d'un grand nombre de fleurs de lys d'or.

Peut-être le « fort riche autel » dont parle cet auteur aurait-il été cet « hostel de la paroisse de Saint-Germain de l'Auxerrois par M. le Mercier et dessigné par le sieur Cottart » dont les collections du Musée national de Stockholm conservent le projet [3].

Parmi les travaux exécutés au XVIIe siècle, deux autres encore sont connus. En 1607, les chanoines cèdent aux marguilliers une place « faisant portion de leur cloistre, à prendre contre le gros mur neuf du revestiaire, se tournant en forme d'esquierre..., pour faire un bastiment en forme de gallerie, aux despens de la fabrique, pour recevoir les parroissiens à la saincte communion » [4]. C'est là, dira plus tard l'auteur de l'*Abrégé historique* déjà cité, « où les paroissiens vont recevoir la communion dans la quinzaine de Pâques et les jours des fêtes principales de l'année » [5]. Enfin, le 30 mars 1638, les marguilliers font l'acquisition d'une parcelle de terrain, à l'intérieur du cloître, de l'autre côté du grand porche jusqu'au pilier du coin de l'église, pour bâtir la chapelle des fonts baptismaux et placer à chacun des deux bouts deux confessionnaux [6].

Le XVIIIe siècle fut une période désastreuse pour l'église Saint-Germain l'Auxerrois. En 1710, dans le dessein de laisser le passage libre au grand dais du Saint-Sacrement, on démolit le trumeau de la porte occidentale, contre lequel était adossée la grande statue de saint Germain du XIIIe siècle [7], et le tympan représentant le *Jugement dernier*. En 1745, à peine le chapitre des chanoines de Saint-Germain avait-il été réuni à celui de Notre-Dame [8], le curé et les marguilliers de la paroisse décidèrent de moderniser le chœur et « de faire à leur église

1. Fragment d'un livre des messes fondées à Saint-Germain l'Auxerrois, n° 31 (collection de feu Adrien Blanchet).

2. *Supplement des Antiquitez de Paris* [de Jacques DU BREUL], par D.H.I. *avec tout ce qui s'est fait et passé de plus remarquable depuis l'année 1610*, Paris, 1639, p. 57.

3. Stockholm, Nationalmuseum, Dessins, Cronstedt 2 440 (Michel LE MOËL, *Archives architecturales parisiennes en Suède*, dans *L'urbanisme de Paris et l'Europe, 1600-1680*, Paris, 1969, p. 105-107 et 131-132).

4. Dom Jacques DU BREUL, *Le Theatre des Antiquitez de Paris...*, Paris, 1612, p. 792; LE MAIRE, *Paris ancien et nouveau...*, Paris, 1685, t. I, p. 546.

5. Arch. nat., L 646, p. 53 (*Abrégé historique...*).

6. *Ibid.*, LL 731 (Titres des chapelles), fol. 5.

7. Voir ci-dessus, p. XIX et n. 2.

8. Voir ci-dessous, p. XLIII.

les changements convenables pour la rendre vraiment paroissiale » [1]. L'année 1754 vit s'accomplir la démolition du jubé, que certains avaient réclamée depuis longtemps. On reprit alors contre lui l'argument avancé plus d'un siècle auparavant : il empêchait les fidèles de voir le maître-autel. Dès le 8 juin 1627 [2], en effet, le doyen du chapitre avait montré aux chanoines assemblés quelles grandes incommodités résultaient de cette clôture entre le chœur et le maître-autel; il avait, disait-il, plusieurs fois déjà prié les marguilliers de la faire enlever ou, du moins, de n'en conserver que l'extrémité inférieure, qui ne pourrait empêcher la vue du maître-autel; le roi Louis XIII, venu, le jeudi précédent, assister à la procession de la Fête-Dieu, l'avait souhaité; il serait donc à propos, concluait le doyen, que le chapitre insistât auprès des marguilliers pour qu'ils fissent enlever la partie haute de la clôture; à l'issue de son exposé, le doyen avait été chargé de faire une démarche nouvelle auprès des marguilliers; celle-ci n'avait eu, semble-t-il, pas plus de succès que les précédentes : le chapitre proposant la démolition du jubé, les marguilliers l'avaient refusée; pourtant ce furent finalement, au milieu du XVIIIe siècle, les marguilliers qui s'empressèrent de commettre cet acte déplorable, dès qu'ils furent libres de le faire. Peu avant de le voir disparaître, Germain Brice avait porté sur ce jubé un jugement nuancé : c'est, disait-il, « une chose des plus remarquables de cette église »; mais, les ornements de sculpture n'en sont « estimez seulement parce qu'ils sont attribuez à un maître de réputation » et, à la vérité, « il faut dire que ce jubé ne fait pas un bel effet » [3]. On supprima d'abord les lambris qui environnaient le chœur et, nous explique Piganiol de la Force, « on abattit le jubé qui régnoit sur la porte principale. Le pavé de l'église fut relevé et réparé dans toute son étendue et, afin que dans la suite il ne fût plus exposé aux dégradations qu'occasionnent les sépultures, on pratiqua sous l'église de vastes caveaux pour les inhumations ».

Ces changements furent approuvés, nous dit encore Piganiol de la Force, à l'exception de la destruction du jubé : un amateur des usages anciens de l'église inséra dans le *Journal de Verdun*, en 1751, une lettre par laquelle il exhortoit MM. les curé et marguilliers de Saint-Germain, non pas à rétablir entièrement le jubé, parce qu'en effet cette masse offusquoit la vue du chœur, mais à en faire construire un d'une structure légère à chaque côté de l'entrée du chœur, tel qu'on en voit à Saint-Jacques de Compiègne; ou, du moins, d'avoir une petite tribune amovible que l'on placeroit aux jours de sollemnité entre le chœur et la nef, du côté méridional, pour y chanter l'Évangile [4].

Le même auteur rapporte ensuite comment on décida de « décorer le chœur d'une manière qui répondît à la dignité et à l'antiquité de cette église » :

Plusieurs architectes très habiles donnèrent alors des desseins qui méritoient chacun à différens égards l'approbation des connoisseurs. On s'arrêta au plan proposé par M. Bacarit, architecte...

1. Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris et de ses environs*, nouv. éd., t. II, 1765, p. 196.

2. Arch. nat., LL 410, fol. 181 v°.

3. Germain Brice, *Description de la ville de Paris...*, éd. de 1752, t. I, p. 195.

4. Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. II, p. 196.

MM. les curé et marguilliers de Saint-Germain députerent à M. le marquis de Marigny, directeur général des bâtimens du Roi, pour le prier d'engager messieurs de l'Académie royale d'Architecture à examiner si le projet de M. Bacarit étoit aussi convenable pour l'objet qu'on se proposoit qu'il paroissoit satisfaisant au premier coup d'œil. Six académiciens se transporterent avec M. le Camus, secrétaire de l'Académie, dans l'endroit où étoit le modèle : après un mûr examen ils en firent un rapport avantageux, d'après lequel M. le marquis de Marigny eut l'honneur d'en parler au Roi et de présenter à Sa Majesté les desseins de M. Bacarit.

Selon le rapport des académiciens examinateurs, cet habile architecte a réussi à marier de la manière la plus heureuse le genre moderne avec le gothique de l'édifice qu'il avoit à décorer. Il y est parvenu en canelant les colonnes et en rehaussant leurs chapiteaux de deux pieds. Dans les masses qui sont au-dessus des arcades, il a retaillé des tables enfoncées avec un caisson dans le milieu... [1].

Tandis que l'architecte Bacarit était ainsi chargé de mettre au goût du jour la décoration du chœur, le sculpteur Vassé, propre beau-frère de Bacarit, recevait la commande d'un nouveau maître-autel. Le témoignage de Charles-Nicolas Cochin [2] sur les conditions dans lesquelles s'était faite la désignation des deux artistes oblige à nuancer l'exposé de Piganiol de la Force. Cochin, en effet, rapporte qu'un architecte autrement renommé que Bacarit, Michel-Ange Slodtz, avait présenté un projet. Il expose comment l'inimitié qui régnait entre les frères Slodtz et le comte de Caylus [3] avait fait écarter ce projet :

M. Mariette, libraire et marchand d'estampes, devenu fort riche par ces commerces réunis, et considéré en conséquence, étoit fort amy de M. le comte de Caylus et fort susceptible d'en recevoir les impressions, et de ne voir que par ses yeux. Il ne fut pas difficile à M. de Caylus de persuader à M. Mariette que M. Slodtz n'étoit pas l'homme à qui l'on devoit confier cet ouvrage et qu'on feroit bien mieux d'en charger Vassé, sculpteur, et Bacari, son beau-frère, architecte.

Vassé étoit un sculpteur qui avoit quelque génie et qui tenoit de M. Bouchardon, son maistre, un a peu près bon goust général; ce n'étoit ni un sculpteur savant, ni fort estimé des artistes, mais il faisoit assidüement sa cour à M. de Caylus et même lui gravoit beaucoup de ces antiquailles sur lesquelles il a fait un si long ouvrage; c'en étoit assés pour que cet amateur prétendit l'élever au rang des premiers sculpteurs de son siècle. C'étoit donc à ce jeune homme qu'il vouloit procurer cet ouvrage.

M. Mariette avoit marié une de ses filles à M. Brochan [4], marchand d'étoffes. Cette famille étoit très considérée dans la paroisse Saint-Germain, tant à cause de son opulence qu'à cause des mœurs les plus honnêtes et les plus respectables dont elle faisoit profession. Ils n'entendoient rien aux arts et regardoient M. Mariette comme un aigle en ces matières; persuadé qu'il étoit par M. de Caylus, il lui fut facile de leur communiquer cette persuasion et de leur donner de l'éloignement pour le modèle de M. Slodtz. Il fut rejeté, et même il y a apparence qu'il n'a jamais été payé du temps qu'il avoit sacrifié, puisque ce modèle s'est trouvé chez M. Slodtz après son décès...

1. Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. II, p. 196-198.

2. Charles-Nicolas Cochin, *Mémoires inédits sur le comte de Caylus, Bouchardon, les Slodtz*, publiés... par Charles Henry, Paris 1880, p. 32-36.

3. Le comte de Caylus fut enterré à Saint-Germain l'Auxerrois, dans la chapelle Saint-Vincent, derrière l' « œuvre ». Voir ci-dessous, p. 193-195, n° **2225**.

4. La famille Brochant avait, en 1694, une chapelle à Saint-Germain l'Auxerrois, près de celle de la Visitation ou de Cerisay. Elle avait acheté en 1687 la chapelle des Poncher.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de voir Cochin porter sur l'œuvre de Bacarit et de Vassé un jugement bien différent de celui de Piganiol : Vassé et Bacarit « ont fait la belle besogne que l'on y voit maintenant, c'est-à-dire ces ridicules colonnes cannelées et qui semblent enterrées de leur moitié, et ce qu'il y a de plus singulier c'est que ce projet a été approuvé par l'Académie d'Architecture ». Il ajoute plus loin : « il y a apparence que l'Académie d'Architecture a craint de s'exposer aux criailleries du protecteur... qui ne la ménageoit pas... [1] ».

L'autel fait par Vassé consistait en une table soutenue par quatre consoles de marbre avec guirlandes et graines de bronze doré d'or moulu. Le devant était orné d'un bas-relief de bronze doré représentant une *Mise au Tombeau* [2]. D'après Dezallier d'Argenville [3], il s'agirait là d'un remploi d'une œuvre de Germain Pilon. Le tabernacle consistait en un fût de colonne tronqué et cannelé, couronné d'un globe surmonté d'une croix. Derrière l'autel s'élevait à droite la statue de saint Vincent par Étienne-Pierre-Adrien Gois et à gauche celle de saint Germain par Louis-Philippe Mouchy [4].

La Révolution entraîna ici les désordres habituels. Fermée en 1793, l'église fut transformée en magasin à fourrages et même en fabrique de salpêtre, puis en imprimerie; elle servit un moment, en 1795, au culte des « Théophilanthropes », sous le nom de « Temple de la Reconnaissance »; elle fut rouverte au culte catholique comme cure du 4e arrondissement par « décret exécutorial de l'archevêque de Paris, Jean-Baptiste de Belloy, en date du 17 floréal an X [7 mai 1802], conformément à la Convention signée entre le Gouvernement et le Saint-Siège, le 26 messidor an IX [Concordat de 1802] » [5].

Au cours des journées d'émeutes des 14 et 15 février 1831, l'église de Saint-Germain l'Auxerrois fut saccagée de fond en comble. Le matin du 14, le service célébré à la mémoire du duc de Berry, assassiné à l'Opéra par Louvel, se déroula sans autre incident que le geste d'un élève de Saint-Cyr qui voulut accrocher au drap mortuaire une lithographie représentant le duc de Bordeaux; mais dans l'après-midi, une foule de manifestants vint abattre la croix ornée de fleurs de lis de la façade et briser les vitres, puis se mit en marche vers l'archevêché

1. Charles-Nicolas Cochin, *op. cit.*, p. 67-68 (Remarque II).

2. Luc-Vincent Thiery, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris...*, Paris, 1787, t. I, p. 406.

3. Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris...*, 5e éd., Paris, 1770, p. 43 : « un bas relief qui en décore le devant représente J.-C. déposé dans le tombeau, et visité par les saintes femmes; il est de Pilon ». Jean Babelon, *Germain Pilon*, Paris, 1927, ne signale pas cette sculpture dans le catalogue complet des œuvres de Pilon.

4. Thiery, *op. cit.*, t. I, p. 406.

5. *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, n° 246, 6 prairial an X [26 mai 1802], p. 1015-1016.

qu'elle allait saccager. Le lendemain, vers 6 h. 30, la populace retourna à Saint-Germain l'Auxerrois : « en moins d'une heure, écrit Troche [1], la belle église fut méconnaissable ». Tout fut saccagé : les grilles du chœur furent démantelées, la chaire brisée, le banc d'œuvre en partie fracassé, les autels renversés, les confessionnaux mis en pièce, les tableaux lacérés, les bénitiers et la cuve baptismale cassés, les troncs fracturés, les vitraux brisés à coups de pierres, les tombeaux violés. La sacristie ne fut pas épargnée : livres émiettés, vases sacrés, reliquaires et ornements mis en pièces.

L'église était alors à ce point ruinée qu'on songea un moment à la démolir. On reprit un vieux projet, celui du percement d'une rue en face de la colonnade du Louvre; on proposa même d'élever à l'emplacement de l'église un monument en l'honneur des morts de juillet 1830. Dans l'église délabrée, on installa pour un temps les bureaux de la mairie du 4e arrondissement et même une fabrique de ballons. Enfin, après bien des heurts entre le maire et ses adjoints, après maintes pétitions des anciens paroissiens de Saint-Germain l'Auxerrois, le Vatican lui-même se saisit de l'affaire et, le 12 mai 1837, le roi Louis-Philippe approuva une demande de restitution immédiate de l'église au culte, signée par Barthe, ministre de la Justice et des Cultes [2].

Une sérieuse restauration s'imposait. Cet important travail fut confié à deux architectes en renom, Jean-Baptiste-Antoine Lassus et Victor Baltard. Commencées en 1837, les réparations — allant souvent jusqu'à des reconstitutions — durèrent près de vingt ans. Les architectes cherchèrent à garder à l'édifice ou à lui rendre son aspect ancien, mais parfois au prix de nouvelles mutilations. Lassus fit faire des autels, des grilles, des stalles, des confessionaux, des vitraux du style gothique si cher à cette époque romantique.

Le porche fut décoré en 1847 de peintures à fresque dues à Louis-Victor Mottez, élève d'Ingres. Le procédé n'était pas excellent : dès 1870, l'auteur dut consolider les peintures en y appliquant une couche de gluten. Le remède fut désastreux et contribua à faire écailler les fresques; l'état en était jugé lamentable en 1895; deux ans plus tard, on signalait que ces peintures continuaient à s'écailler; en 1902, on parlait de les refaire.

Les travaux s'achevaient quand on eut l'idée d'édifier, entre la mairie nouvellement construite et l'église, un beffroi de style gothique du XVe siècle. Haute de 38 mètres et à quatre étages, cette tour fut élevée de 1858 à 1861 par Théodore Ballu. L'effet de cette construction verticale entre l'église et la mairie fut tel que les contemporains comparèrent l'ensemble à un huilier.

1. Nicolas-Michel Troche, *Histoire de la profanation de l'église... de Saint-Germain l'Auxerrois en 1831*, manuscrit 429 de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 91 ff; Raymond Limouzin-Lamothe, *La dévastation des églises de Paris et de la banlieue lors de l'émeute de Saint-Germain l'Auxerrois (14-15 février 1831)*, dans *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1962 (1963), p. 36-37.

2. Nicolas-Michel Troche, *Histoire et monographie de l'église, ci-devant collégiale, actuellement paroissiale et royale de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris*, manuscrit 428 de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, fol. 168-173 vo.

Les travaux du XIXe siècle avaient porté principalement sur l'intérieur de l'édifice. Au début du XXe, une restauration du gros œuvre s'imposait. Dès la fin de 1911, on envisage de commencer les travaux par le côté sud, le plus dégradé, mais l'administration des Beaux-Arts préfère attendre la suppression des constructions adventices : ancien presbytère et sacristie, maisons à démolir pour l'élargissement de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, galetas où logeait le sacristain, voués à disparaître. Dès que les vieilles maisons qui enclavaient le chevet de l'église sont démolies, en 1913, on comprend l'urgence de restaurer aussi le chevet, les arcs-boutants et les contreforts. Le préfet de la Seine Marcel Delanney présente rapports sur rapports. Maurice Barrès intervient par trois fois en 1913. Enfin, en juin 1914, les travaux sont décidés : la part de la ville de Paris sera de 125 000 francs et celle de l'État de 25 000; la guerre de 1914-1918 fait ajourner l'exécution du programme. En 1920, les rapports insistent sur l'état déplorable dans lequel est le gros œuvre de l'église depuis plusieurs années. Enfin, le 24 juin 1921, la Commission des Monuments historiques consent à une participation de 75 000 francs sur une dépense totale de 646 800. Les travaux sont bientôt commencés et se poursuivent pendant plusieurs années [1]. A la date du 18 octobre 1926, un rapport de l'architecte Pierre Paquet, inspecteur général des Monuments historiques, note que d'importantes restaurations ont été effectuées aux côtés nord et sud, en pierre de Chauvigny, par l'architecte Tavernier. On a procédé avec soin. On a refait les fleurons des pinacles et les balustrades; on a remplacé les pierres entièrement désagrégées et on a consolidé en ciment métallique toutes celles qui, moins profondément atteintes, pouvaient être conservées. On a poussé le souci de ne pas changer l'aspect de l'édifice jusqu'à reproduire avec une fidélité parfaite tous les profils de toutes les sculptures existantes, dont beaucoup, cependant, avaient subi, au XVIIIe siècle et plus récemment encore, des grattages et des mutilations qui en avaient entièrement changé l'aspect. Ces importants travaux ont été terminés le 5 août 1925 [2].

Chaque année, depuis lors, des travaux de détail sont exécutés : remise en état du dallage, assèchement des murs du transept sud, réfection de la salle des archives, restauration de la rose du bras sud du transept, remise en état des grilles du chœur et du buffet d'orgues, consolidation des charpentes et réfection des couvertures du bas-côté sud. En 1971, on entreprend le dépoussiérage extérieur de l'ensemble de l'édifice. En même temps, on prévoit un programme d'aménagement intérieur : débarrasser l'église des ex-votos, des statues de style « Saint-Sulpice » et de toute la peinture décorative du XIXe siècle, mettre en place les deux épitaphes subsistantes [3] et remonter la belle statue du XIIIe siècle de saint Germain [4] au trumeau de la porte occidentale. Ces derniers projets n'ont encore reçu aucun commencement d'exécution.

1. Archives des Monuments historiques, nº 1194 *bis*, Paris, 1er dossier. — En 1925, on retrouve des ossements dans les combles (*Commission du Vieux Paris, procès-verbaux*, 1925, p. 50).

2. Archives des Monuments historiques, nº 1194 *bis*, Paris, 2e dossier.

3. Ci-dessous, nos **2164** et **2242**.

4. Ci-dessus, p. XIX et n. 2. Cette statue a été provisoirement placée à l'extrémité occidentale du bas-côté sud.

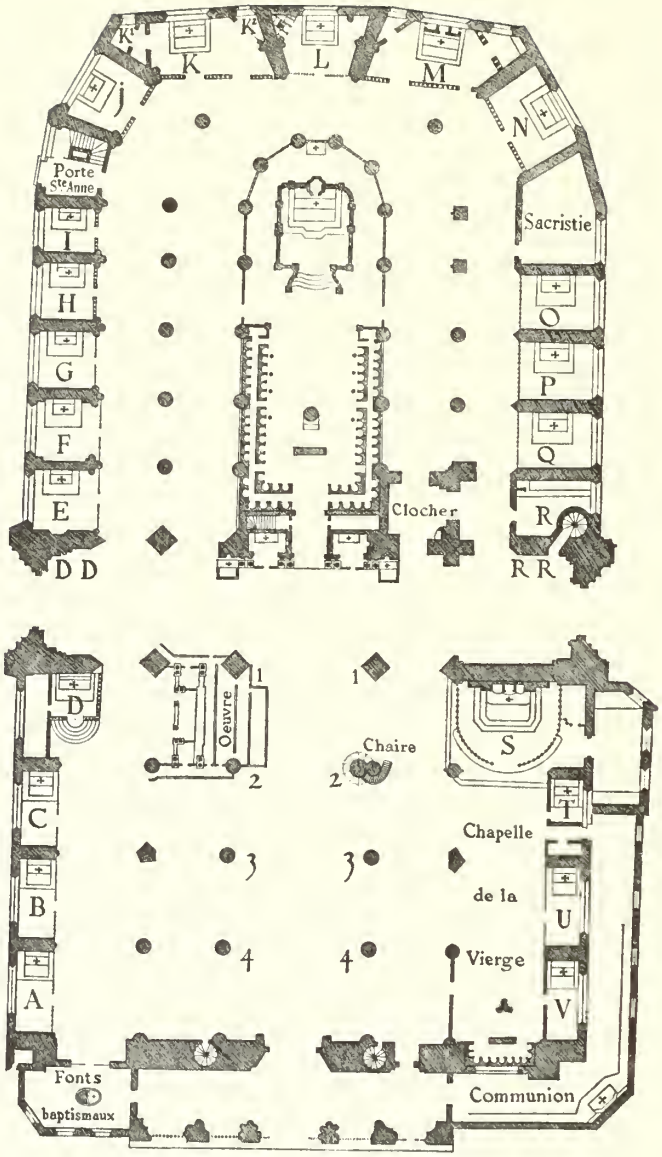

Fig. 1. — Plan de l'église Saint-Germain l'Auxerrois

Extrait du *Plan de la paroisse... en 1739*, par P. Faure, complété par l'indication de l'emplacement des chapelles; entre parenthèses dans la légende, noms actuels des chapelles.

A. Saint-Michel (Fonts baptismaux). — B. La Madeleine (Saint-Jean-Baptiste). — C. Saint-Nicolas (Sainte-Madeleine). — D. Saint-Vincent ou La Vieille Paroisse (Notre-Dame de Compassion. — DD. Saint-Louis. — E. Saint-Charlemagne (Sainte-Clotilde). — F. L'Annonciation (Notre-Dame de Bonne-Garde). — G. Saint-Pierre et Saint-Étienne (Saint-Vincent de Paul). — H. La Trinité (Saint-Charles Borromée). — I. Saint-Jacques et Saint-Robert (Saint-Denis). — J. Saint-Guillaume (Sainte-Geneviève). — K. Saint-Jean (Les Saints Patrons). — K^1 et K^2. Oratoires Sainte-Madeleine et Sainte-Geneviève. — L. Notre-Dame du Mesche ou Notre-Dame de Consolation (Le Tombeau). — M. Saint-Roch ou Le Saint-Sacrement (La Bonne-mort). — N. Sainte-Marguerite ou Saint-Pierre (Saint-Landry). — O. Notre-Dame de Pitié ou Les Trois Rois (Saints-Apôtres). — P. La Visitation (Saint-Pierre). — Q. La Vierge ou Saint-Martin (Les Pères et Docteurs de l'Église). — R. Saint-Victor et Notre-Dame de Lorette (Sacristie). — RR. Saint-Jean. — S. Saint-Germain. — T. Saint-Jacques et les Cinq Saints. — U. Les Trépassés puis Saint-Laurent. — V. Saint-Denis (ces quatre dernières chapelles ayant formé « la Paroisse » auj. chapelle de la Vierge).

L'Épitaphier étant dressé par chapelles, c'est dans la suite de la publication qu'on trouvera les notices propres à chacune d'elles. On se borne ici à en donner l'énumération, en renvoyant au plan ci-contre, qui en indique la disposition et donne, en légende, la concordance entre noms anciens et noms modernes.

I. — Chapelle du chevet :

Notre-Dame du Mesche, ou Notre-Dame de Consolation, ou chapelle des Tronson [1] (L).

II. — Chapelles du déambulatoire, en partant de celle du chevet :

A droite (au sud) :

Chapelle Saint-Roch ou du Saint-Sacrement [2] (M);
Chapelle Sainte-Marguerite, Saint-Pierre ou d'Aligre [3] (N);

Après l'ancienne sacristie :

Chapelle Notre-Dame de Pitié ou des Trois Rois [4] (O);
Chapelle de la Visitation, de Cerisay, ou du Chancelier Olivier [5] (P);
Chapelle de la Vierge ou Saint-Martin, des Poncher ou de Thou [6] (Q);
Chapelle Saint-Victor et Notre-Dame de Lorette [7] (R).

A gauche (au nord) :

Chapelle Saint-Jean [8], encadrée des oratoires Sainte-Geneviève à droite et Sainte-Madeleine à gauche (K);
Chapelle Saint-Guillaume (J);

Après la tribune de la Reine et la porte Sainte-Anne :

Chapelle Saint-Jacques et Saint-Robert ou Le Peultre [9] (I);
Chapelle de la Trinité [10] (H);
Chapelle Saint-Pierre et Saint-Étienne ou des Bellièvre [11] (G);
Chapelle de l'Annonciation, ou des Rostaing [12] (F);
Chapelle Saint-Charlemagne [13] (E).

III. — Chapelles du transept :

A droite (à l'extrémité du transept sud) :

Chapelle Saint-Jean [14] (RR).

A gauche (à l'extrémité du transept nord) :

Chapelle Saint-Louis [15] (DD).

1. Aujourd'hui chapelle du Tombeau, voir ci-dessous, p. 63.

2. Aujourd'hui chapelle de la Bonne-mort, voir ci-dessous, p. 70.

3. Aujourd'hui chapelle Saint-Landry, voir ci-dessous, p. 84.

4. Aujourd'hui chapelle des Apôtres, voir ci-dessous, p. 97.

5. Aujourd'hui chapelle Saint-Pierre, voir ci-dessous, p. 100.

6. Aujourd'hui chapelle des Pères ou Docteurs de l'Église, voir ci-dessous, p. 105.

7. Aujourd'hui escalier sous le clocher, voir ci-dessous, p. 116.

8. Aujourd'hui chapelle des Saint-Patrons, voir ci-dessous, p. 117.

9. Aujourd'hui chapelle Saint-Denis, voir ci-dessous, p. 130.

10. Aujourd'hui chapelle Saint-Charles Borromée, voir ci-dessous, p. 134.

11. Aujourd'hui chapelle Saint-Vincent de Paul, voir ci-dessous, p. 136.

12. Aujourd'hui chapelle de Notre-Dame de Bonne-Garde, voir ci-dessous, p. 144.

13. Aujourd'hui chapelle Sainte-Clotilde, voir ci-dessous, p. 150.

14. Aujourd'hui porte sur la rue.

15. Aujourd'hui porte sur la rue.

IV. — Chapelles des bas-côtés (après le transept) :

A droite (au sud) :

Les quatres chapelles ayant formé la chapelle de la Vierge, dite « la Paroisse » :
Chapelle Saint-Germain [1] (S);
Chapelle Saint-Jacques et des Cinq Saints (T);
Chapelle des Trépassés, puis de Saint-Laurent (U);
Chapelle Saint-Denis (V);
Chapelle de la Communion [6];

A gauche (au nord) :

Chapelle Saint-Vincent, ou la Vieille Paroisse [2] (D);
Chapelle Saint-Nicolas [3] (C);
Chapelle de la Madeleine [4] (B);
Chapelle Saint-Michel [5] (A);
Chapelle des fonts baptismaux [6].

Description

L'église de Saint-Germain l'Auxerrois, régulièrement orientée, a la forme d'un rectangle de 79 mètres de longueur sur 41 mètres de largeur; sa hauteur sous voûte, au vaisseau central, est de 19,50 mètres. Elle se compose d'une nef de quatre travées, flanquée de bas-côtés doubles, dont le second est plus large que le premier, et de chapelles, d'un transept non saillant et d'un chœur, lui-même formé de quatre travées droites avec doubles bas-côtés. Un double déambulatoire et une rangée de chapelles bordent le chœur au nord et au sud; mais, à l'abside, le passage de l'Arbre-Sec interdisait d'adopter le même parti : ici le second déambulatoire est remplacé par des chapelles se terminant par un mur plat.

Tout le vaisseau est couvert de voûtes d'ogives simples, sauf les travées extrêmes du transept, les chapelles du chœur et de l'abside et la dernière travée du deuxième bas-côté sud de la nef, dont les voûtes sont à liernes et tiercerons. Malgré les transformations du XVIIIe siècle (colonnes sillonnées de cannelures, chapiteaux à crochets remplacés par des guirlandes, écoinçons des arcades taillés en caissons simulant des boiseries), le chœur a conservé ses voûtes d'ogives primitives. Les colonnettes qui reçoivent les nervures des voûtes ont été coupées à mi-hauteur et reposent aujourd'hui sur des consoles du XVIIIe siècle. La première travée du bas-côté sud, voûtée d'arêtes, est encadrée de quatre grosses piles qui portent le clocher. Ces piles sont réunies par des arcs doubleaux en plein cintre. C'est la partie la plus ancienne de l'église; elle remonte au XIIe siècle. Tous les autres arcs de l'église sont en cintre brisé. Les voûtes du premier bas-côté datent du XIIIe siècle; elles sont sur plan rectangulaire ou trapézoïdal; celles du second bas-côté, du XVIe, sont formées de voûtains triangulaires à

1. Cette chapelle et les trois suivantes forment aujourd'hui la chapelle de la Vierge, voir ci-dessous, p. 152.

2. Aujourd'hui chapelle Notre-Dame de Compassion, voir ci-dessous, p. 188.

3. Aujourd'hui chapelle Sainte-Madeleine, voir ci-dessous, p. 196.

4. Aujourd'hui chapelle Saint-Jean-Baptiste, voir ci-dessous, p. 198.

5. Toujours chapelle Saint-Michel, voir ci-dessous, p. 200.

6. Ces deux chapelles ne forment pas de véritables chapelles, ayant été établies en partie aux dépens du cloître. Voir ci-dessus, p. XX et n. 4-6.

trois branches d'ogives. Autour du chœur sont disposées quatorze chapelles, auxquelles il faut ajouter, au sud, une ancienne sacristie et, au nord, la « Tribune de la Reine » (où Marie-Antoinette assitait à la messe) et son escalier.

Le transept et la nef, on l'a vu, sont du début du XVe siècle : ils sont caractérisés par de grandes arcades plus hautes que celles du chœur et des fenêtres hautes, découpées en cinq compartiments par quatre meneaux simples; disposition bien caractéristique de l'époque, il n'y a pas de chapiteaux : les nervures des voûtes pénètrent directement dans les piliers, et les colonnettes engagées, du côté de la nef, montent directement jusqu'au départ des voûtes et reçoivent les nervures de celles-ci et des arcs doubleaux. Chaque bras du transept est terminé par une chapelle.

La chapelle de la Vierge, au bas-côté sud, longue de quatre travées, date de la fin du XIIIe siècle. Elle a été conservée dans son état primitif lors des réfections du XVe, à l'exception de la dernière travée, dont la voûte fut alors refaite à liernes et tiercerons. Cette partie était indépendante de l'église : fermée par une clôture, elle fut jusqu'au XVIIIe siècle réservée aux paroissiens et, pour cette raison, dénommée « la Paroisse ». Du côté de la façade, dans le prolongement de la chapelle de la Vierge, le bas-côté sud se termine par la chapelle de la Communion. Au bas-côté nord sont encore disposés quatre chapelles et les fonts baptismaux.

Le mobilier.

Le témoignage des historiens de Paris et celui des auteurs de descriptions de la capitale nous renseignent dans une certaine mesure sur les transformations apportées au cours du XVIIIe siècle aux aménagements intérieurs de l'église. A ces informations occasionnelles s'ajoutent les données que fournissent assez régulièrement, de la fin du XVe siècle au milieu du XVIIIe, les registres des délibérations capitulaires.

Nous avons vu [1] comment, au XVIIIe siècle, on avait transformé le chœur et installé un nouveau maître-autel. Derrière le maître-autel, au moins aux XVe et XVIe siècles, il y avait un autel dit « des obits »; le 19 novembre 1451, le chapitre décide qu'une image de sainte Barbe, donnée par un bourgeois, sera placée sur cet autel [2]; en 1548, il n'est permis à aucun prêtre autre que les chanoines, chapelains ou vicaires du chœur de cette église de célébrer la messe à cet autel [3].

Le maître-autel était orné, aux jours de fête, d'un parement d'autel. En 1584, le chapitre décide de faire mettre dans le chœur une barre de fer sur laquelle on puisse accrocher les « *stemmata* » données par le doyen Le Sueur [4]. Le 8 mai 1587, le chanoine François Le Camus donne pour le maître-autel un très beau parement décoré de figures et tissé d'or [5].

1. Ci-dessus, p. XXI-XXIII.
2. Arch. nat., LL 396, fol. 5.
3. *Ibid.*, LL 402, fol. 128, délibération, 13 mars 1548 (n. st.).
4. Arch. nat., LL 407, fol. 103.
5. « Unum stemma pulcherrimum auro contextum cum figuris, vulgo *parement d'autel* nuncupatum » (Arch. nat., LL 407, fol. 277 vo).

Au XVIIe siècle, l'église s'enrichit à plusieurs reprises de dons de la reine Anne d'Autriche. En 1639, on voit le chapitre décider de faire fondre, pour en faire faire une nouvelle, la croix entourée de deux anges d'argent doré, placée au centre d'un grand bassin d'argent, qui avait servi jusqu'alors à exposer le Saint-Sacrement [1]; sans doute en peut-on conclure que l'église était, à cette date, entrée en possession d'un ostensoir plus somptueux, celui qu'avait offert la reine : « soleil d'or... garni de pierreries [2] »; cet ostensoir formait seulement une partie du don fait par Anne d'Autriche que décrit plus tard Germain Brice :

> ... Un magnifique ornement... d'une étoffe d'or et d'argent très riche, dont la République de Gennes avoit fait présent à cette Reine; il ne fait pas cependant tout l'effet qu'on pourroit désirer, parce que les couleurs et les desseins en sont très mal entendus. Cet ornement est fort ample; les chapes, les chasubles et les tuniques sont rehaussés d'une riche broderie sur les orfrois, et les pentes des rideaux, ainsi que le devant d'autel sont enrichis d'une grosse campane toute de trait très pesante. Le soleil d'or est garni de quantités de pierreries, de même que le petit dais sous lequel on expose le jour des fêtes du Saint-Sacrement [3].

En janvier 1643, le chapitre reçoit encore de la Reine un pavillon en broderies de perles pour servir au Saint-Sacrement [4].

Le luminaire était assuré conjointement par les soins du chapitre et par la piété des fidèles. En 1528, la veuve de Philippe Chevart obtient du chapitre la permission de faire poser contre un pilier du chœur, devant l'image de la *Présentation de la Vierge*, un candélabre de cuivre pour y mettre un cierge qu'elle sera tenue de fournir elle-même [5]. En 1711, on fait un règlement pour le luminaire des grandes fêtes :

> Huit cierges pour le maître-autel, quatre aux quatre coins de la châsse de saint Landry qui est au-dessus de l'autel, douze petits cierges aux six pots qui sont au circuit de l'autel, quatre cierges aux quatre anges de bronze qui sont aux quatre coins du circuit de l'autel [6].

Le chœur était meublé de bancs. Ceux-ci pouvaient être installés aux frais et au profit de certains paroissiens comme l'indique, par exemple, cette mention des registres capitulaires, au 7 mars 1617 : le chapitre autorise deux paroissiens, les frères Gilles et Étienne Boucher, à placer un banc sous l'épitaphe de François de Carnavalet : le banc sera long de dix pieds ou environ et large d'un pied et demi; les frères Boucher en jouiront, eux et leurs enfants, leur vie durant, aussi longtemps qu'ils demeureront sur la paroisse; ils ne pourront le céder à qui que ce soit sans le consentement du chapitre; ils auront à acquitter une redevance annuelle de douze deniers parisis, payable au 1er août de chaque année [7]. C'est aussi au décor du chœur qu'étaient principalement destinées les tapisseries dont

1. Arch. nat., LL 412, fol. 169.
2. Germain Brice, *op. cit.*, t. I, 1752, p. 195.
3. Id., *ibid.*, t. I, 1752, p. 194-195.
4. Arch. nat., LL 412, fol. 209 v°.
5. Arch. nat., LL 419, fol. 174.
6. *Ibid.*, LL 401, fol. 130.
7. *Ibid.*, LL 411, fol. 62 v°.

il sera question ci-après [1]. Autour du chœur subsiste une très belle grille en fer forgé; elle fut exécutée, de 1762 à 1767, par Pierre Dumiez, serrurier des bâtiments du Roi et de la Ville [2]; sur les portes de cette grille, les initiales SG et SV rappellent les deux patrons de la paroisse, saint Germain et saint Vincent.

La décoration des chapelles du pourtour du chœur était laissée à l'initiative des familles qui les possédaient; nous verrons, par exemple, comment Charles de Rostaing fit encadrer la chapelle de l'Annonciation de deux bas-reliefs représentant saint Charles Borromée, son patron, et sainte Anne, patronne de sa femme, Anne Hurault [3]. La lecture des registres capitulaires permet de voir très souvent le chapitre autoriser certains paroissiens à installer des sièges dans ces chapelles : aussitôt achevées les nouvelles chapelles construites à la fin du xve siècle, au sud de la nef, c'est-à-dire dans « la paroisse », quelques personnes demandèrent l'autorisation d'y faire poser un siège : en 1489, la femme d'un soldat [4]; en 1491, Jacques Teste [5]. En 1526, Jean Harelle, marchand drapier, bourgeois de Paris, obtient pour lui et pour sa femme la permission de placer un siège de bois contre le premier pilier devant l'horloge au pourtour du chœur, du côté droit, à condition toutefois de n'apporter aucune gêne à l'église; sa femme donne, en remerciement pour l'autorisation accordée, six aulnes et douze amicts de lin [6].

On voit encore en place aujourd'hui le banc d'œuvre qui fut offert à l'église par le roi Louis XIV en 1684. « On n'y scauroit assez admirer, écrit Le Maire, la délicatesse des chiffres, des cizelures et des autres ornemens qui y sont : cet ouvrage est couvert d'un grand pavillon chargé de fleurs de lis » [7]. Dezallier d'Argenville [8] abonde dans le même sens, en décrivant ce pavillon comme grand « manteau royal... admiré de tous les gens de goût ». « C'est François Mercier, maistre menuisier qui l'a fait, précise Le Maire, sur les desseins de monsieur Le Brun ». Germain Brice confirme et complète cette information : Le Brun a bien donné le dessin de l'ouvrage, mais « sur celui que d'Orbay avait proposé, auquel il a cependant ajouté des choses qui ne servent pas à l'embellir » [9].

1. Ci-dessous, p. XXXIII-XXXIV.

2. Gaston Brière, Communication du texte d'une lettre avec signature autographe de « Deumier » adressée au marquis de Marigny, le 30 octobre 1767, dans *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Île-de-France*, t. 62, 1935, p. 21. — Au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (Va 223[a]) on peut voir le dessin de deux grilles de Saint-Germain l'Auxerrois, la grille d'une chapelle et une grande grille.

3. Ci-dessous, p. 148.

4. Arch. nat., LL 399, fol. 37.

5. *Ibid., id.*, fol. 55 v° et 58 v°. Sans doute s'agit-il de Jacques Teste, ancien échevin de Paris, décédé en 1500, père de Jean, Simon et Germain Teste, cités ci-dessous, p. 176 et n. 3, 4 et 5.

6. Arch. nat., LL 401, fol. 76 v° et 81 v°.

7. Le Maire, *op. cit.*, p. 546.

8. Dezallier d'Argenville, *op. cit.*, p. 41.

9. Germain Brice, *op. cit.*, t. I, 1752, p. 195-196. Pierre Marcel, *Inventaire des papiers de Robert de Cotte... conservés à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1906, p. 215, attribue aussi à François d'Orbay le banc d'œuvre de Saint-Germain l'Auxerrois. Albert Laprade, *François d'Orbay, architecte de Louis XIV*, Paris, 1960, p. 247-248, ne se prononce pas sur cette attribution.

Les deux retables que possède l'église sont des apports du siècle dernier. L'un, placé dans la quatrième chapelle au nord de la nef (aujourd'hui chapelle de la Compassion [1]) est un ouvrage flamand, en bois, de la fin du XVe siècle, d'origine anversoise; il a été acheté en 1839 ou 1840 à l'église de la Flamengrie (Aisne) [2], ou, selon Troche [3], à un antiquaire, Louis de Bruges, qui le tenait lui-même d'un brocanteur de Bruxelles; il proviendrait d'une église conventuelle de Belgique. Il subsiste dans l'église de la Flamengrie et à son annexe de Roubay trois retables de la même époque; le chanoine Abgrall [4] a, d'autre part, signalé deux retables analogues à celui de Saint-Germain l'Auxerrois : celui de la cathédrale de Rennes et celui de Kerdévot-en-Ergné-Grabéric [5], lequel est originaire d'Anvers. Le second retable de Saint-Germain l'Auxerrois se trouve au revers du grand banc d'œuvre, le long du bas-côté nord, à la hauteur de la chapelle de la Compassion; c'est un grand triptyque lui aussi d'origine flamande, datant sans doute de la première moitié du XVIe siècle, aux multiples sculptures en bois; les volets en sont peints extérieurement et non sculptés.

Selon Troche [6], l'église Saint-Germain l'Auxerrois fut pourvue d'orgues au moins dès le règne de Charles VI. En 1402, l'organiste était un prêtre du nom de Guillaume *Burgundi*. Les délibérations capitulaires ne nous apprennent rien de l'instrument qui, au dire de témoins oculaires qu'a connus Troche, aurait été installé au-dessus de la première arcade, à gauche en entrant dans la nef. Tout au plus trouve-t-on quelques mentions relatives à l'organiste : en 1571, Jean le Sec *junior* est nommé organiste, aux charges et émoluments habituels [7]; en 1622, sur demande de l'intéressé (dont le nom n'est pas indiqué), le traitement de l'organiste est porté de 20 à 24 écus par an, à charge de « nettoyer et accommoder les orgues quand il conviendra jouer » [8]. Le grand orgue actuel, installé au-dessus du grand arc de la porte principale, provient pour l'essentiel de la Sainte-Chapelle du Palais : en 1790, les marguilliers de Saint-Germain l'Auxerrois saisirent l'occasion que leur offrait la suppression du chapitre de cette chapelle royale d'enrichir leur église; la mise en place de l'instrument se fit dans le courant de 1791; on s'aperçut bientôt que cet orgue était trop grêle et on l'augmenta de plusieurs jeux des orgues de la collégiale de Saint-Honoré et de la chapelle de l'École militaire; bien vite ce furent les troubles de la Révolution, l'église fut fermée et transformée pour un temps, on l'a vu [9], en fabrique de salpêtre. L'orgue en souffrit beaucoup; l'explosion de la poudrière de Grenelle, en l'an II, acheva de le détériorer; plusieurs réparations successives furent nécessaires au cours du XIXe siècle pour le remettre en parfait état [10].

1. Plan ci-dessus, p. XXVI, D.

2. A. Leroy, cité par Roger Rodière, *Notes archéologiques sur les églises fortifiées de la Thiérache*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1953, p. 98, n. 1.

3. Troche, *Histoire... de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois*, ms., fol. 234 v°.

4. Chanoine Jean-Marie Abgrall, *Architecture bretonne...*, 1904, p. 174-175.

5. Finistère, arr. et cant. de Quimper.

6. Troche, manuscrit cité, fol. 225.

7. Arch. nat., LL 405, fol. 211.

8. *Ibid.*, LL 411, fol. 162 v°.

9. Ci-dessus, p. XXIII.

10. Troche, manuscrit cité, fol. 225 v°-226.

Au XVIIIe siècle, on exposait aux grandes fêtes, selon Germain Brice [1], des tapisseries faites sous le règne de Charles VI représentant la vie de saint Germain. S'agissait-il de celles que le chapitre avait décidé de refaire en 1414 [2] ? Aucun document ne permet de l'affirmer. En revanche, pour les XVIe et XVIIe siècles, quelques mentions des registres capitulaires nous renseignent à plusieurs reprises sur les acquisitions de tapisseries faites par l'église. En 1545, Symon du Ru, maître tapissier, reçoit 18 livres tournois pour avoir fourni la tapisserie à tendre en l'église aux fêtes de Pâques et autres fêtes; l'année suivante, il touche 60 sous tournois pour avoir allongé le ciel de la même tapisserie et en avoir fourni une autre à mettre sur la herse [3]. Dans les années suivantes, on peut suivre — de 1549 à 1556 — le détail des longues tractations nécessaires pour l'exécution et l'acquisition des tapisseries. Le 3 septembre 1549, les chanoines cherchent un peintre pour faire le patron d'une tapisserie; trois jours plus tard, le procureur du chapitre se fait payer 37 aunes de toile achetées pour le peintre chargé de ce travail; au début de décembre suivant, un chanoine est chargé d'étudier le projet avec le peintre; quelques jours plus tard, l'affaire conclue, on verse 8 sous tournois au procureur du chapitre pour payer les notaires qui ont rédigé le contrat; le 24 janvier 1550, on alloue 12 écus d'or aux peintres (le travail a donc été réparti entre plusieurs artistes) qui font le patron de la tapisserie du chœur. Le 19 septembre de la même année, deux chanoines sont priés de chercher un peintre qui veuille bien faire le patron des tapisseries des sièges, cette fois; quelques jours plus tard, le 10 octobre, le chapitre décide de confier ce travail à un certain Louis (dont le nom est resté en blanc), peintre, demeurant à Paris et gendre d'un autre peintre nommé Cousin, au prix convenu avec Cousin [4]; c'est seulement près de deux ans plus tard que le chapitre prescrit le paiement de 4 écus d'or au soleil au peintre qui fait le modèle de cette tapisserie des sièges du chœur. Le 14 octobre de la même année, c'est un peintre du nom de Bonaventure Navart qui reçoit 2 écus d'or pour ses travaux de tapisserie du chœur. En 1555 enfin, on paie 7 livres tournois à Louis Revillon et Claude Pelletier, maîtres tapissiers de Paris, sans doute pour l'exécution de la tapisserie des sièges; ceux-ci étaient certainement terminés le 1er septembre 1556, date à laquelle le chapitre autorise l'inhumation *gratis* dans l'église de Claude de Moussy, marchand bourgeois de Paris, en raison de ses bienfaits, plus précisément du don des tapisseries de la vie de saint Germain, patron de l'église, destinées à recouvrir les sièges du chœur; quelques semaines plus tard, le 22 décembre 1556, le chapitre accepte cette donation [5]. Au siècle suivant, le 11 janvier 1630, il est question d'une tapisserie donnée au chapitre par la reine mère, Marie de Médicis [6]. Peu après, on voit le chapitre vendre à un chanoine de l'église, pour le prix de 1 500 livres tournois, une tapisserie du chœur [7].

Les sujets des tapisseries n'étaient pas toujours exclusivement religieux. Ernest Coyecque a trouvé mention dans les archives notariales de deux tapisse-

1. Germain Brice, *op. cit.*, t. IV, 1725, p. 277.

2. Arch. nat., LL 394, fol. 126 vo.

3. Marquis Léon de Laborde, *Les comptes des bâtiments du Roi...*, t. II, p. 288.

4. Arch. nat., LL 402, fol. 184 vo, 191, 192, 215 vo et 216 vo.

5. *Ibid.*, LL 403, fol. 20, 25, 31, 36 vo, 133, 188 et 207 vo.

6. *Ibid.*, LL 410, fol. 249 vo.

7. *Ibid.*, LL 412, fol. 314 vo.

ries faites pour Saint-Germain l'Auxerrois : l'une par Pierre Blasse pour la confrérie de la Conception, l'autre par Guillaume Claude, celle-ci comportant en même temps qu'une *Vierge à l'Enfant*, un *Octavien empereur avec la Sibylle* [1]. Peu après la réouverture de l'église, le 30 messidor an XI [19 juillet 1803], Portalis, alors conseiller d'État chargé de la direction générale des Cultes, écrit au curé de Saint-Germain l'Auxerrois pour se plaindre que « les deux tapisseries qui couvrent les piliers placés entre la nef et le chœur de l'église représentent des sujets mythologiques dont l'un est particulièrement déplacé, pour ne pas dire plus » [2].

Il ne reste plus guère de vitraux anciens à Saint-Germain l'Auxerrois. La plupart des vitraux du chœur furent remplacés par du verre blanc en 1728 pour rendre l'église plus claire. Un quart de siècle plus tard, l'abbé Lebeuf attribue au XIVe siècle « ce qu'on y a conservé d'anciens vitrages [3] ». Les registres capitulaires mentionnent, le 27 septembre 1611, un vitrier de la rue de Béthisy qui servira le chapitre à raison de 28 sous par panneau de « verre de France », tant grand que petit, mis en plomb neuf, à raison de 5 sous le losange [4]. D'autre part, Édouard-Jacques Ciprut a publié en 1965 un contrat passé, le 19 septembre 1612, entre les marguilliers de Saint-Germain l'Auxerrois et Baugeois du Boys, maître « vitrier » à Paris, par lequel ce dernier s'engage à « faire et parfaire deux rozes de victres au dessus des deux portaulx de la croisée » de l'église, « lesquelles rozes seront painctes selon les desseins et modelles qui ont esté baillés par ledit Baugeois du Boys », et ce « devant le jour et feste de Toussaintz prochain venant. Cette promesse et marché faictz moyennant la somme de cens livres tournoiz »... [5] Ces vitraux sont encore en place aujourd'hui, mais ont été considérablement restaurés en 1864-1870; nettoyés en 1901 et à nouveau restaurés en 1906 [6], ils ont longtemps trompé les archéologues : Émile Mâle les croyait de la seconde moitié du XVIe siècle mais les qualifiait de médiocres [7]. En 1932, le verrier Labouret remit en plomb les vitraux. Le réseau de la rose du transept sud fut restauré en 1943. Enfin, les vitraux déposés pendant la guerre furent remis en état en 1945 et 1946 [8].

Le dépouillement des registres capitulaires n'a pas apporté de renseignements inédits sur la sculpture. Tout au plus peut-on noter qu'en 1503 le chapitre autorise Regnault de Plancy à placer une « représentation » [9] de saint Godon dans l'église, là où il lui plaira; mais est-ce bien d'une statue qu'il s'agit? Les six statues qui ornent les piédroits de la porte occidentale pourraient être, on l'a vu, des années 1220-1230. Elles ont été restaurées au XIXe [10]. A gauche, ces statues

1. Ernest COYECQUE, *Les vieilles archives des notaires, source capitale d'information historique,* dans *Mercure de France*, n° 859, t. CCLI, 1er avril 1934, p. 39. (Indication donnée sans référence d'archives.)

2. Arch. nat., F19 188, fol. 39, n° 1526.

3. Abbé LEBEUF, *op. cit.*, t. I, 1883, p. 28.

4. Arch. nat., LL 409, fol. 221. (Mais est-ce pour l'église ou pour les maisons canoniales?)

5. Éd.-J. CIPRUT, *op. cit.*, p. 8-9 et 13-14.

6. Archives des Monuments historiques, n° 1194 *bis*, Paris, 1er dossier.

7. Émile MÂLE, *Le vitrail français au XVe et au XVIe siècle*, dans *Histoire de l'Art* publiée sous la direction d'André MICHEL, t. IV (2), 1911, p. 812.

8. Archives des Monuments historiques, n° 1194 *bis*, 4e dossier.

9. « ... *Ponendi ymaginem beati Godonis in ecclesia, in tali loco quo voluerit* » (Arch. nat., LL 400, fol. 30).

10. Ci-dessus, p. XVI et n. 3. — Un nettoyage récent a fait disparaître toute trace des repeints du XIXe siècle.

représentent non pas le roi Childebert et la reine Ultrogothe, commme on l'avait longtemps pensé sur la foi d'une inscription gravée sur une plaque de marbre au XVe ou XVIe siècle et rapportée par Sauval [1], mais probablement Salomon et la reine de Saba. La troisième statue, un diacre, est sans doute saint Vincent, patron secondaire de l'église. A droite sont figurés sainte Geneviève et l'ange prêt à rallumer le cierge que le démon essaie d'éteindre, puis un évêque, qui serait, non pas saint Germain, dont la statue ornait le trumeau, mais plutôt saint Landry, qui fut enterré dans l'église. Quant aux statues qui ornent le porche, deux d'entre elles seulement datent du XVIe siècle : celles de saint François d'Assise et de sainte Marie l'Égyptienne; les autres ont été refaites au XIXe. Nous avons déjà fait mention [2] des grandes statues de saint Germain et de saint Vincent faites au début du XVIIe siècle par Thomas Boudin. Les deux statues que l'on voit aujourd'hui à l'entrée du chœur paraissent dater du milieu ou de la fin du XVe siècle : l'une, en bois polychrome, représente saint Germain assis, tenant un livre ouvert dans la main droite; l'autre, en pierre, également polychrome, figure saint Vincent debout, un livre ouvert dans la main droite et la palme du martyre dans la gauche. De la sculpture du jubé, enfin, il ne subsiste, au musée du Louvre, comme nous l'avons vu [3], que la mise au tombeau due à Jean Goujon et les quatre évangélistes.

Le chapitre.

D'après les anciens historiens de Paris, c'est auprès de Saint-Germain l'Auxerrois que serait née l'une des plus anciennes écoles de Paris [4]. L'abbé Lebeuf pense qu'elle « pouvoit exister » déjà sous les épiscopats de saint Germain (555-576) et de Ragnemode (576-591) [5], « comme une espèce de décharge de celle de la cathédrale, dont le terrain étoit fort resserré... On ne peut guères douter qu'elle ne subsistât sous le règne de Charlemagne... Elle dut renaître avec un nouvel éclat sous le roi Robert, qui rebâtit l'église et qui étoit fort porté pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques » [6]. On ne sait quand elle disparut. Le rôle de 1292 nomme encore expressément « l'Escole Saint-Germain » [7]; le nom en est resté à la place de l'École, le long du quai.

Saint-Germain l'Auxerrois est, après Notre-Dame, la première église de Paris à avoir été dotée d'un chapitre de chanoines, sans doute du temps même du roi Robert [8]. Une charte de l'évêque de Paris Galon, confirmant celle de son prédécesseur Imbert (1030-1060), l'atteste dès 1108 [9]. Ce chapitre fut définitivement

1. Henri Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. I, 1724, p. 300.

2. Ci-dessus, p. XIX. Sur la sculpture de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, voir Amédée Boinet, *Sculptures gothiques d'églises parisiennes*, dans *Jardin des Arts*, n° 67, mai 1960, p. 26 à 30, fig.

3. Ci-dessus, p. XVII-XVIII.

4. Henri Sauval, *op. cit.*, t. I, p. 306.

5. Dom Jacques Dubois, *Les évêques de Paris, des origines à l'avènement de Hugues Capet*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 96e année, 1969, Paris, 1971, p. 54-57.

6. Abbé Lebeuf, *op. cit.*, t. I, 1883, p. 30-31.

7. Id., *ibid.*, *rectifications et additions* par Fernand Bournon, Paris 1890, p. 11; *Paris sous Philippe-le-Bel...*, *d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille... en 1292*, publié par Hercule Géraud, 1837, p. 12.

8. Abbé Lebeuf, *op. cit.*, t. I, 1883, p. 31; Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. II, 1765, p. 187.

9. *Gallia christiana*, t. VII, col. 54 et 47.

organisé au cours du XIIe ou du XIIIe siècle. Il était composé de dix chanoines prébendés, un doyen et un chantre [1]. Élu par les chanoines, le doyen tenait la première place au chapitre et à l'église; au chœur, la première stalle de droite lui était réservée; il était chargé du service paroissial aux quatre grandes fêtes de l'année et le jour de saint Germain; il jouissait d'une double prébende. Le chantre était, comme le doyen, élu par le chapitre; il occupait au chœur la première stalle de gauche; il exerçait un droit de correction sur les vicaires et les chapelains. Chaque chanoine choisissait et présentait au chapitre un vicaire; en outre, l'abbaye de Saint-Victor et le chapitre de Saint-Merry nommaient l'une et l'autre un vicaire. Le service des chapelles était confié à quatorze chapelains, qui jouissaient des revenus attachés à la desserte de leurs chapellenies. Chanoines, doyen et chantre formaient le chapitre; avec les vicaires et les chapelains ils constituaient la « communauté ». Un maître de chapelle dirigeait les chants. Il y avait aussi une maîtrise d'enfants élevés dans les bâtiments de la collégiale. Enfin six bedeaux remplissaient les bas offices et trois laïcs étaient adjoints à la communauté pour l'administration temporelle [2].

Depuis le XIIIe siècle, des statuts réglementaient la vie des chanoines. Ils avaient été promulgués par Regnault, évêque de Paris, en février 1251. Ils furent homologués par Étienne Poncher, puis par François Poncher, en 1506 et 1519. En 1571, on décida le maintien de ces anciens statuts, non sans les avoir discutés article par article et après examen de nouveaux projets de statuts présentés par les chanoines Perthuis et Camay [3]. Ces statuts fixaient les règles concernant la tenue des chanoines pendant l'office : pas de conversations, de signes, de murmures; assiduité au chœur, défense de sortir pendant l'office. Le même texte prescrivait la tenue d'un « matrologe » indiquant les fêtes, les anniversaires, les obits. Il imposait que l'office fût célébré tel qu'il avait été fixé par le concile de Bâle (1436) et l'assemblée de Bourges (1438) et qu'il était observé dans toutes les églises, dépendant en partie de Saint-Germain l'Auxerrois. Suivaient des détails sur l'administration du temporel. De nouveaux statuts furent encore promulgués le 30 mars 1638 [4]; on y trouvait des articles relatifs à la tenue des chanoines, à la coupe de leur barbe et de leurs cheveux, à leur tonsure, et aussi aux archives du chapitre.

Le clergé de Saint-Germain l'Auxerrois avait occupé du temps de Charlemagne la première place après le clergé de Notre-Dame et celui de l'abbaye de Saint-Denis [5]. Par la suite, le chapitre voulut toujours conserver à l'église son rang de « première fille » de la cathédrale. Cette prétention donna lieu à un sérieux incident lors de l'entrée de Louis XIV et Marie-Thérèse à Paris, le 26 août 1660 : toutes les paroisses de Paris ayant été convoquées, le 24 août, par mandement du cardinal de Retz, Saint-Germain l'Auxerrois fut appelé à

1. Sur le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois, voir une thèse de l'École des Chartes de 1905 publiée en 1965 : Ernest DELMAS, *Essai historique sur le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois, VIIe-XVIIIe siècle,* multigraphié, 86 p. — Cf. Émilie HARDEL, *Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, essai historique,* dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses... de* **1935**, p. 113-119.

2. TROCHE, *Histoire... de l'église... de Saint-Germain l'Auxerrois...,* ms., fol. 35 v°.

3. Arch nat., LL 405, fol. 253-257 v° (10 octobre 1571); fol. 261 v°-268 (17 octobre 1571).

4. *Ibid.*, LL 413, fol. 91 v°.

5. Robert DE LASTEYRIE, *Cartulaire général de Paris...,* t. I, n° 29, p. 39.

prendre place après plusieurs autres, dont certaines étaient sous son patronage et à sa présentation; le chapitre protesta : non seulement, exposèrent les chanoines, Saint-Germain l'Auxerrois est la paroisse royale, mais, de plus, elle « a toujours été par-dessus toutes les paroisses de Paris comme étant la première fille de l'archevêché de Paris, en laquelle qualité ils ont toujours tenu le premier rang après l'église métropolitaine » [1]; le lendemain, 25 août, le doyen de la cathédrale reçut une délégation du chapitre de Saint-Germain et lui expliqua qu'en rédigeant le mandement incriminé on n'avait pu penser à toutes les difficultés et que, l'entrée du Roi étant pour le lendemain, on n'y pouvait plus rien changer; il engagea le chapitre à prendre, pour cette fois, la place à lui assignée, afin d'éviter un scandale; dans ces conditions, le chapitre préféra s'abstenir d'assister à la procession : il décommanda les vicaires, chapelains et habitués qu'il avait convoqués.

Le cloître.

Les chanoines étaient logés dans des maisons appartenant au chapitre, formant un cloître autour de l'église. Les registres capitulaires font à deux reprises, pour le XVe siècle, mention de ces maisons, à l'occasion soit de travaux d'entretien soit de modification des abords de l'église [2]. Dans le cours du XVIe siècle, les agrandissements de l'église entraînèrent la suppression d'une partie de ces maisons. Plusieurs d'entre elles, notamment, furent sacrifiées lorsqu'on aménagea de nouvelles chapelles autour du déambuloire, d'abord au sud, puis au nord [3]. De temps immémorial, le cloître était muni de portes que l'on fermait la nuit. Elles tombaient de vétusté sous le règne de François II et demeurèrent longtemps couchées le long des murs des maisons voisines. Un arrêt du Parlement du 23 avril 1560 permit au chapitre de faire clore à nouveau le cloître [4]; mais, à cette époque, la fabrique avait fait construire les chapelles et collatéraux du côté nord et ménager une porte d'entrée dans l'église, la porte Sainte-Anne, entre les deux dernières chapelles les plus voisines de la rue de l'Arbre-Sec; or, l'unique passage, de ce côté, était fermé par deux petites maisons qui appartenaient aux chanoines; le chapitre convint donc, en 1565, de passer avec les marguilliers un contrat d'échange par lequel la fabrique leur cédait la propriété d'une grande maison à porte cochère située rue des Poulies : la porte et le passage occupèrent ainsi toute la largeur de cette partie du cloître [5].

1. Arch. nat., LL 412, fol. 375 vo et suiv.

2. *Ibid.*, LL 396, fol. 24, 26 juin 1453; LL 398, fol. 168 vo, août-septembre 1474. On trouverait d'autres renseignements au Minutier central des notaires. Ernest Coyecque a découvert un marché, passé en 1737 par le chapelain de la chapelle de la Madeleine, avec devis établi par Fauvel de Villiers, architecte des Bâtiments du Roi, accompagné de plans, profil et élévation, pour la construction du bâtiment de devant d'une maison du cloître (E. Coyecque, *La vie des Parisiens (1530-1831) révélée par les archives des notaires* (Arch. nat., AB XIX 3076, art. dactylograph. inédit, fol. 22, dans E. Coyecque, *Ma carrière...*).

3. Le 5 février 1524 (n. st.), les marguilliers ont l'intention de faire une nouvelle chapelle devant la maison du chantre (Arch. nat., LL 401, fol. 24). Le 25 novembre 1550, ils doivent démolir une maison de la communauté et la chapelle de maître Jacques Brice pour agrandir l'église (*ibid.*, LL 402, fol. 218 vo). — Le 20 octobre 1562, les marguilliers veulent obtenir la maison qu'occupe Delorme et celle de maître Jacques Voire, toujours pour agrandir l'église, à condition naturellement de donner des maisons en compensation (*ibid.*, LL 404, fol. 164 vo).

4. Troche, *Histoire... de l'église... de Saint-Germain l'Auxerrois...*, ms., fol. 21.

5. Arch. nat., L 646, p. 50-51.

Le service des portes du cloître fait plusieurs fois l'objet des délibérations des chanoines. En 1622, on place une porte à l'entrée du petit cloître; le chapitre prévoit qu'il sera fait deux clefs pour cette porte; l'une sera remise à Pierre Pinot, chapelain, pour entrer et sortir de sa maison; « l'autre sera baillée au portier, et s'il se trouve que l'on rompe ou crochète la serrure, la porte sera bouchée » [1]. En la circonstance, il s'agissait d'interdire l'accès du cloître aux séculiers dont il était advenu que l'attitude fît scandale. En 1682 intervient une nouvelle mesure dans le même sens : le chapitre décide de condamner la porte Sainte-Anne, parce que, toujours ouverte la nuit, elle laisse passage à des gens sans aveu qui ont commis des vols et menacé les chanoines et les habitants du cloître [2]. En 1667, sur la demande des marguilliers, le chapitre autorise la surélévation de la porte du cloître, afin d'éviter le retour du désagrément subi lors de la dernière procession du Saint-Sacrement : on avait eu beaucoup de mal à faire passer sous cette porte le dais récemment donné par la feue Reine mère [3].

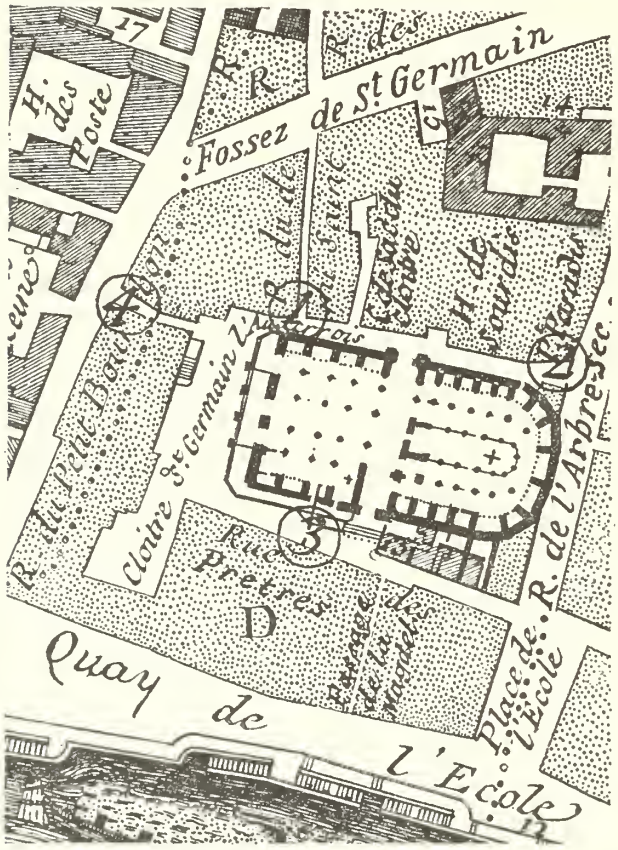

Fig. 2. Plan du cloître montrant l'emplacement des portes, d'après le plan de P. Faure (1739)

L'examen des plans de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois exécutés aux XVIIe et XVIIIe siècles permet de se rendre compte de l'emplacement des portes donnant accès au cloître. Le plan de Nicolas de Fer, gravé par Van Loon en 1698 [4], montre quatre portes, une à chaque point cardinal : à l'est [5], tout près du chevet de l'église et de la petite porte Sainte-Anne, ouverte en 1622, une porte fait communiquer le cloître avec la rue de l'Arbre-Sec; au sud [6], une deuxième porte met en communication une partie très étroite du cloître avec la rue des Prêtres-Saint-Germain, tout près du presbytère ; à l'ouest [7], le long de la maison du doyen du chapitre, une troisième porte ferme un étroit passage débouchant sur la rue des Poulies, en face du Louvre; enfin au nord [8],

1. Arch. nat., LL 411, fol. 166.

2. *Ibid.*, LL 412, fol. 447, v°.

3. *Ibid.*, LL 415, fol. 12 v°. C'est le même dais qui fut cause de la destruction du trumeau et du tympan du portail occidental en 1710.

4. Bibl. hist. de la Ville de Paris, plans, Gr. G 13.

5. Plan ci-contre, n° 2.

6. *Id.*, n° 3.

7. *Id.*, n. 4.

8. *Id.*, n° 1.

à la hauteur de la chapelle des fonts baptismaux, la quatrième porte ferme l'accès d'une petite rue très étroite, la rue du Demi-Saint, qui débouche sur la rue des Fossés-Saint-Germain. Ces portes avaient une ou deux arcades. Au XVIIIe siècle, d'après les plans de P. Faure de 1739 [1] et de Maurille-Antoine Moithey de 1783 [2], la physionomie du cloître n'a pas beaucoup changé : on retrouve alors trois sur quatre des portes de 1698 : la porte sur la rue de l'Arbre-Sec, le passage le long de la maison du doyen ouvrant sur la rue du Petit-Bourbon (ancienne rue des Poulies) et la porte qui clôt la rue du Demi-Saint; seule la porte méridionale ne présente plus le même aspect : la rue des Prêtres-Saint-Germain paraît avoir été élargie et la porte ne barre plus cette rue, mais un étroit passage nouvellement pratiqué en face de la porte sud de l'église, le passage de la Madeleine, débouchant sur le quai de l'École.

Même après l'union du chapitre de Saint-Germain avec celui de Notre-Dame de Paris, il demeura une portière au cloître. En 1766, c'était une certaine veuve Wailly; elle touchait cent livres de gages annuels [3]; deux ans plus tard, il est précisé qu'elle demeure dans une salle basse, sur le devant de la deuxième maison, du côté de la rue des Prêtres [4]; elle gagne alors cent-vingt livres par an [5].

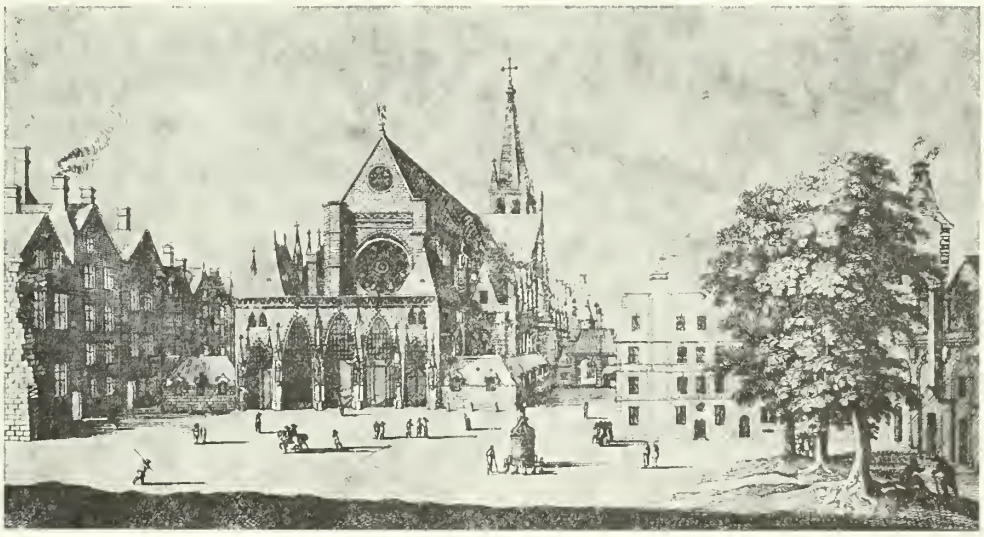

Fig. 3. Vue du cloître de Saint-Germain l'Auxerrois [6].

Le cloître de Saint-Germain l'Auxerrois était planté de quelques arbres. Il en est fait mention dans les registres capitulaires à la date du 19 janvier 1590, où le chapitre décide de les faire élaguer [7]. Les plans et les gravures du XVIIe siècle les représentent [8].

1. Bibl. hist., plans, G 343.
2. *Ibid.*, Gr. G 14.
3. Arch. nat., H5 3435, p. 63.
4. *Ibid.*, H5 3437, fol. 9.
5. *Ibid.*, H5 3438, p. 53.
6. Gravure anonyme du XVIIe siècle.
7. Arch. nat., LL 407, fol. 349 vo.
8. On voit deux ou trois arbres dessinés sur le plan de Gomboust de 1652, sur celui de Bullet et Blondel de 1670-1676, et aussi sur les gravures du temps (ci-contre, fig. 3 et gravure d'Israël Silvestre, ci-dessous, p. 1, fig. 4).

Au début du XVIIe siècle, on fit installer à l'intérieur du cloître une fontaine alimentée par la pompe du Pont Neuf :

En l'année 1607, le cinquième jour de mars, le doyen et les chanoines de cette église consentirent qu'il fût pris sur leur cloistre cinq toises de profondeur sur l'épaisseur d'un mur réduit à neuf toises et demie de largeur, entre les deux gros murs, comme il se pourroit étendre de l'une des maisons à l'autre, pour y faire construire un bassin qui seroit fait en façon de balustre, ayant au-dessus la forme de galerie, vouté d'une voute d'arreste, pour reserver les eaux de la pompe du Pont Neuf, selon le plan qui leur en fut communiqué de la part du Roy par Jean de Fourcy, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé et intendant des bastimens de Sa Majesté, aux frais et dépens du Roy [1].

Les galeries aménagées au-dessus du bassin ne tardèrent pas à être occupées : dès 1610, il faut faire « actionner ceux qui ont occupé et occupent les voûtes, pour wider ce qui est esdites voûtes »; huit jours plus tard, ces « voûtes » sont baillées à Augustin Camuset, maître couvreur, pour 90 livres, « en tel état qu'elles sont » [2]; mais bientôt, en 1613, Camuset renonce au bénéfice de son bail [3]. Quelques années plus tard, les délibérations capitulaires font état d'un étrange abus : au début du XVIIe siècle, semble-t-il, les marguilliers avaient, sans aucune permission du chapitre, fait élever des maisons jusque sur le toit de l'église. Le 27 novembre 1618, le chapitre décide de « faire plainte et remontrance » au cardinal de Retz, évêque de Paris, « des scandales et immondices qui se commettent es bastimens faicts sur les voultes de l'eglise [4] ». Le 26 octobre 1621, deux chanoines et un chapelain sont désignés par le chapitre pour rencontrer à ce sujet les marguilliers : ils auront à leur remontrer les inconvénients de la situation créée par leurs prédécesseurs et à les inviter à y remédier [5]. En 1621, un marchand linger, Richard Belot, est autorisé à adosser sa boutique au mur de la maison du doyenné [6]. Dans les années qui suivent, au XVIIe et au XVIIIe siècle, on rencontre de nombreuses mentions de concessions analogues faites à divers commerçants : les abords de l'église étant très fréquentés, nombreux furent ceux qui pensèrent que l'endroit était particulièrement favorable à la prospérité de leurs affaires. En 1654, Marguerite-Marie Arthus obtient l'autorisation de s'établir, pour y vendre des tableaux, sous la porte du cloître qui va au Louvre, et Georges Fournier, « vendeur d'images en taille douce », s'installe presque au même endroit, du côté de la maison du doyen [7]. En 1657, le chapitre permet à Geneviève Leconte de vendre des fruits contre la muraille du Grand Conseil, du côté gauche, dans l'étroit passage qui va du cloître vers le Louvre [8]. En 1673, Claude La Roche, « maître peignier tablettier »,

1. Le Maire, *op. cit.*, t. I, p. 555.
2. Arch. nat., LL 409, fol. 209.
3. *Ibid.*, *id.*, fol. 251 v°, 5 novembre 1613.
4. *Ibid.*, LL 410, fol. 40 v°.
5. *Ibid.*, *id.*, fol. 80.
6. *Ibid.*, LL 411, fol. 144.
7. *Ibid.*, LL 412, fol. 310 v°.
8. *Ibid.*, *id.*, fol. 331 v°. — Le Grand Conseil occupa successivement deux maisons dans le cloître de Saint-Germain l'Auxerrois : la première, de 1583 à 1625, était nommée maison « des coquilles », la deuxième, de 1625 à 1686, se trouvait dans la partie occidentale du cloître, à l'endroit où sera, en 1698, la maison du doyen, à gauche du passage ouvrant sur la rue des Poulies. Le Grand Conseil quitta cette dernière résidence en 1686 pour aller loger à l'hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré, dans la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois. Sur les lieux de séance du Grand Conseil, voir Jean-Paul Laurent, *Le Grand Conseil*, dans *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, 1958, p. 42 et n. 3 et 4.

est autorisé à étaler des « images et marchandises » le long des murs et à côté du portail de l'église, vis-à-vis de la porte du chanoine Nigon. En 1694, au sieur Fournier succèdent, le long du doyenné, Pierre Laforest et Marie Jaquin, sa femme, pour y établir des tableaux de dévotion [1]. Dans le cloître, vis-à-vis de la porte Sainte-Anne, la femme Dufey, « maîtresse lingère », avait obtenu en 1704 la permission « de placer un tiroir ou boîte à tiroir » pour y vendre et débiter pendant le jour ses ouvrages de toile et de dentelle [2]; la veuve Lefebvre lui succède, en 1707, en qualité de « ravaudeuse des enfants de chœur, pour en jouir sa vie durant, tant et si longtemps qu'il plaira au chapitre » [3]. Le garçon libraire Issoré peut, en 1709, placer une boutique portative au-dehors du porche de l'église, pour y vendre des « Heures » et autres livres de dévotion [4]. C'est contre les murs des fonts baptismaux qu'en 1711 la dénommée Gaze est autorisée à étaler des livres, à condition de tenir les lieux propres; quelques mois plus tard, on lui construit une échoppe [5]. Certaines locations sont plus importantes : en 1680, le chanoine Philippe Chappellier se voit adjuger deux arcades du cloître, « à la charge qu'il ne pourra percer les voûtes du bassin ni endommager les gros murs » [6]. En 1711, le bedeau Paul Lamotte prend à bail pour trois ans le passage du cloître au Louvre [7]. Les noms des locataires des maisons du cloître et des maisons des rues voisines appartenant au chapitre sont tous connus pour la période 1763-1787 [8]; on a conservé de même les noms des locataires, pour l'année 1770, des places et échoppes adossées au mur des charniers, au portail de l'église, à la chapelle des fonts baptismaux, au bas du perron de la maison dite « le doyenné », sur le pavé du cloître [9].

Le cloître forme un enclos particulier. Quand, en 1637, les « députés du quartier » prétendent imposer les maisons du cloître à la taxe des « boues et du pavé », le chapitre proteste : de tout temps, en effet, il a gagé un « boueur » pour nettoyer le cloître et en emporter les ordures hors la ville; de même, il a toujours entretenu le pavage à ses frais [10]. De fait, en 1680, on voit le chapitre régler une dépense de 512 livres 10 sols, montant du mémoire d'un paveur qui a pavé le cloître; cependant, le chapitre est loin de supporter seul cette sorte de dépense : un tiers des frais d'entretien du pavage est alors payé par le Grand Conseil [11], un tiers par la fabrique de la paroisse, et un tiers conjointement par le chapitre et par la communauté, à raison de deux tiers payés par la communauté et un tiers seulement, soit 1/9e du total, par le chapitre [12].

1. Arch. nat., LL 417, fol. 182 v°.
2. *Ibid.*, LL 418, fol. 194.
3. *Ibid.*, LL 419, fol. 94 v°.
4. *Ibid.*, *id.*, fol. 129 v°.
5. *Ibid.*, *id.*, fol. 165 v° et 185 v°.
6. *Ibid.*, LL 414, fol. 77.
7. *Ibid.*, LL 419, fol. 186.
8. Arch. nat., H5 3432 et suiv. (Comptes du chapitre de Notre-Dame).
9. *Ibid.*, H5 3439, p. 17.
10. *Ibid.*, LL 412, fol. 135.
11. Sur le voisinage du Grand Conseil, voir ci-dessus, p. XL, n. 8.
12. Arch. nat., LL 414, fol. 67.

Le chapitre tirait de la location des maisons et échoppes du cloître une part appréciable de ses revenus : 47 570 livres en 1744 [1]. A ces ressources s'ajoutaient le produit des dîmes des paroisses rattachées à Saint-Germain, les redevances payées par les vicaires perpétuels de l'église elle-même et de plusieurs autres églises de Paris (Saint-Sauveur, Saint-Eustache, Saint-Roch, l'hôpital de la Trinité, les Quinze-Vingts), une part des profits des inhumations faites aux Saints-Innocents, enfin les cens et rentes de propriétés foncières ou domaines ruraux, à Paris et aux environs. La situation prospère des finances du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois contrastait grandement, au milieu du XVIIIe siècle, avec l'état déplorable de celles du chapitre de Notre-Dame [2]; elle fut l'une des causes de l'union du chapitre de Saint-Germain à celui de Notre-Dame : en 1744, les différends qui opposaient sans cesse les chanoines au clergé paroissial de Saint-Germain en fournirent le prétexte.

La vie paroissiale

Nous avons vu [3] que le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois remontait sans doute au temps de Robert le Pieux. La plus ancienne mention d'un curé desservant la même église semble être celle qui se rencontre dans un acte d'Eudes de Sully de 1202 [4]. La vie de la paroisse se trouve bientôt affectée par cette coexistence; un recueil d'offices publié en 1745 le souligne :

> Son union avec un collège de chanoines dans la même église, lui ôtant une partie considérable des fonctions et exercices de piété ordinaires aux paroisses, la rendoit... en quelque sorte informe. Le chapitre étoit seul en possession de célébrer l'office public et canonial, dont les heures n'étoient pas toujours aussi commodes qu'auroient pû le souhaiter nombre de paroissiens qui avoient la dévotion d'y assister. A l'exception de l'administration des sacremens, de la messe paroissiale, de quelques saluts et tout au plus de quelques offices de fondation, la paroisse n'avoit point d'office réglé et ordinaire [5].

Le service paroissial se faisait seulement dans les trois chapelles du bas-côté sud, appelées précisément pour cette raison « la paroisse »; ce bas-côté étant trop étroit pour contenir tous les assistants, ceux-ci devaient se répandre dans la nef et sous le clocher, d'où ils suivaient très mal les offices; de plus les messes paroissiales devaient commencer très tôt, afin de se terminer avant l'office canonial. Le curé de la paroisse avait titre de vicaire perpétuel; il partageait le produit

1. Ernest Delmas, *op. cit.*, p. 65.

2. Léon Cahen, *Le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois dans la première moitié du XVIIIe siècle et son union au chapitre de Notre-Dame*, dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. II, 1901-1902, p. 268-284.

3. Ci-dessus, p. XXXV.

4. Troche, *Histoire... de l'église... de Saint-Germain l'Auxerrois...*, ms., fol. 59 v°.

5. *Offices propres de l'eglise royale et paroissiale de S. Germain l'Auxerrois...*, Paris, 1745, non paginé (p. 1-2).

des offrandes avec le doyen du chapitre; il assistait à l'office canonial, où il prenait rang après le dernier chanoine; le 23 décembre, il chantait l'antienne « O Emmanuel »; aux fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de la Toussaint et de Saint-Germain, il laissait au doyen l'administration des sacrements.

Partage des offrandes et administration des sacrements furent toujours l'objet de conflits entre le doyen et le vicaire perpétuel. Autre source de conflits : les nombreux « prêtres habitués » (ils pouvaient encore être jusqu'à cinquante au début du XVIIe siècle en vertu d'une décision prise à cette époque en vue d'en limiter le nombre) qui assistaient le vicaire perpétuel dans ses fonctions paroissiales. Le vicaire perpétuel les instituait, mais après les avoir présentés au chapitre; il pouvait aussi les destituer, à condition d'exposer au chapitre les raisons de cette mesure; les trente derniers par rang d'ancienneté étaient tenus d'assister à toutes les processions du chapitre. Nés dès le XIVe siècle, les conflits qui opposaient le curé et le doyen pour l'ensemble des points litigieux duraient encore lorsque le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois fut uni à celui de Notre-Dame, le 15 août 1744 [1].

Du voisinage du chapitre et de la paroisse étaient encore nées, dès le XVe siècle au moins, de nombreuses difficultés entre les chanoines et les marguilliers, principalement au sujet des dépenses d'entretien de l'église. En 1440, les registres de délibérations capitulaires font déjà mention d'un procès pendant depuis longtemps, mais sans en préciser l'objet [2]. Le 26 février 1442 (n. st.), le doyen est prié de convoquer les paroissiens et fabriciens pour les entretenir d'un différend concernant des réparations à faire à l'église : il leur proposera de porter l'affaire devant le Parlement ou de s'en remettre à l'arbitrage de quatre membres de cette cour qui seraient choisis à raison de deux pour chacune des parties [3]. En 1453 intervient un concordat, que confirmera un peu plus tard, le 3 août 1456, un arrêt du Parlement [4]. Au terme de cet accord, marguilliers et paroissiens seront tenus de faire faire toutes les réparations de l'église, à charge pour le chapitre de supporter le tiers de la dépense. Les marguilliers entretiendront le chœur, le clocher et les cloches; cependant le chapitre paiera la fourniture des cordes et le salaire de celui à qui les marguilliers auront confié le soin de la visite périodique des cloches. Les doyen et chanoines « soustiendront à leurs despens » leurs livres, vêtements, ornements, croix, calices, luminaires, tapisseries et nattes de chœur. D'autre part, certaines contributions régulières du chapitre sont prévues afin d'alléger la charge des travaux d'entretien qui incombent aux paroissiens : le chapitre versera à la paroisse une rente annuelle de 8 livres parisis, payable en quatre termes, plus 6 livres parisis à chaque réception de nouveau chanoine. Une donation particulière complète ces dispositions : le doyen Cheneteau assure à l'œuvre de l'église une rente de six livres parisis payable aux mêmes temps que la précédente. Suit, dans le concordat de 1453, un règlement fixant le prix des messes, services, convois des défunts et sonnerie des cloches.

1. Ernest Delmas, *op. cit.*, p. 38-41.
2. Arch. nat., LL 395, fol. 88 v°.
3. *Ibid.*, *id.*, fol. 103.
4. Du Breul, *Le Theatre des Antiquitez de Paris...*, Paris, 1612, p. 790.

Toute difficulté ne disparut pas pour autant. Dès 1454, on trouve mention d'un différend au sujet des réparations du chancel et des verrières [1]. En 1457, le chapitre interdit aux clercs paroissiaux de l'église de sonner les cloches pour les messes célébrées par le curé ou son vicaire [2]. En 1462, le doyen et le chapitre sont ajournés devant le Parlement « pour cas de novelleté » par le vicaire perpétuel Jean Lhuillier, prétendant qu'il lui incombe de diriger la confrérie du Saint-Sacrement [3]. La même année, le 15 août, s'élève une contestation au sujet de l'eau bénite [4]. L'année suivante, c'est à propos de la messe de la Sainte Vierge à l'autel paroissial, messe qui ne doit jamais commencer avant la fin des matines du chapitre [5].

Quand, en 1476, les marguilliers décidèrent de reconstruire toute la nef sur le modèle du chœur [6], ils durent soumettre leur projet à l'agrément des chanoines; ceux-ci, après mûre délibération, répondirent par la voix du doyen que, les réparations et l'entretien de l'église incombant aux seuls paroissiens, le chapitre n'avait pas l'intention de contribuer à la démolition et à la reconstruction de la nef, sinon de son bon vouloir, sans que les marguilliers et les paroissiens ou leurs successeurs puissent à l'avenir demander quoi que ce soit [7]. Cependant, en 1482, les chanoines firent abandon aux marguilliers, à titre de « don gratuit », en considération de la reconstruction de la nef, d'une somme qui leur était due par un bourgeois [8].

Les sépultures.

En 1562, le Parlement confirma la transaction de 1453 en y ajoutant quelques nouvelles clauses : les marguilliers eurent désormais le droit d'autoriser les quêtes, de concéder des bancs et des chapelles à des particuliers et de leur permettre de placer des épitaphes dans l'église [9]. Ce sont, en effet, les marguilliers qui ont la charge des sépultures. Dès 1454, le chapitre leur a concédé par contrat un tiers de la terre de l'église pour inhumer les paroissiens qui auront élu leur sépulture à l'intérieur de celle-ci [10]. En 1577, il est précisé que les marguilliers ne doivent rien exiger pour l'ouverture de la terre du chœur [11]. Un arrêt du Parlement du 30 mars 1637 rappelle que nulle épitaphe ne pourra être mise dans l'église sans la permission des marguilliers [12]. Le 1er mars 1671 intervient un règlement relatif aux inhumations :

1. Arch. nat., LL 396, fol. 39.
2. *Ibid.*, *id.*, fol. 66.
3. *Ibid.*, *id.*, fol. 131 v°.
4. *Ibid.*, *id.*, fol. 134.
5. *Ibid.*, *id.*, fol. 183.
6. Ci-dessus, p. XVII.
7. Arch. nat., LL 398, fol. 207.
8. *Ibid.*, *id.*, fol. 301 v°.
9. Ernest Delmas, *op. cit.*, p. 42.
10. Arch. nat., LL 396, fol. 39.
11. *Ibid.*, LL 406, fol. 219.
12. *Ibid.*, X 1A 5609 (Registre des plaidoiries, non folioté).

Comme il y a plusieurs raisons pour lesquelles il est très nécessaire que les ouvertures de terre ne soient pas si fréquentes dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois qu'elles y ont été jusqu'à présent pour y enterrer les corps et que souvent l'air y est très infect, ce qui est principalement causé par la quantité des ouvertures de terre, il a esté estimé fort à propos d'augmenter beaucoup les droits, afin que moins de personnes y soient enterrées [1].

De façon générale, il sera pris garde de ne pas laisser enterrer plus de corps que la terre ne peut en contenir; aucune « ouverture de terre » ne pourra être faite qu'avec la permission du troisième marguillier. Ce règlement fixe les nouveaux tarifs d'inhumation, qui sont fonction de l'âge du défunt et du lieu où se fait la sépulture : devant la chapelle de la Vierge les droits sont plus élevés que dans les autres parties de l'église. Le prix est doublé si le coffre est en plomb. Pour ceux qui ont droit de sépulture dans les chapelles, le tarif reste celui qu'a fixé l'acte de concession. Pour l'inhumation d'un marguillier, soit en charge, soit sorti de charge, il ne sera rien perçu, ni pour l'ouverture de la terre, ni au titre des droits de poêle, parements, chape et argenterie.

Le 27 décembre de la même année, un règlement plus détaillé confirme et complète ces dispositions. Une clause particulière concerne le curé et les vicaires : il ne sera perçu aucun droit pour l'inhumation du curé, même s'il n'est plus en fonction; pour l'inhumation d'un vicaire, au contraire, la même exemption ne sera accordée que si le défunt est mort en fonction. Pour les paroissiens, le droit de sépulture est maintenant distinct du droit de chapelle; aucune concession ne sera plus attachée à un hôtel ou à une maison sur la paroisse et personne ne pourra posséder plus d'une chapelle, mais on pourra concéder le droit de sépulture à une famille à perpétuité.

Les chanoines étaient généralement enterrés dans le chœur de l'église. Dès 1634, il fut convenu qu'un chanoine pourrait se faire inhumer en dehors du chœur; l'intention devrait en être déclarée aux marguilliers, soit à l'avance par lui-même, soit, après sa mort, par ses héritiers; l'autorisation ne pourrait être refusée et les marguilliers ne pourraient prétendre recevoir autre chose que ce qui leur serait librement offert; le chapitre ou les héritiers du chanoine paieraient le fossoyeur [2]. Une transaction du 30 novembre 1680, passée devant les notaires Chapelain et Plastrier entre le chapitre et les marguilliers, va dans le même sens [3]. La grande cave aménagée sous le maître-autel était réservée à l'inhumation des bienfaiteurs du chapitre; c'est pourquoi, en 1682, à la mort du chanoine Chapellier, quand son frère demande son inhumation sous le maître-autel, cela fait difficulté, parce que le défunt n'a pas fait de testament en faveur du chapitre; son frère assure qu'il se chargera d'y remédier et obtient la sépulture demandée [4].

1. *Reglement pour l'œuvre et fabrique de la paroisse royale Saint-Germain l'Auxerrois, le 1er mars 1671*, Paris, 1671, in-4° (Bibl. nat., ms. fr. 21 610, fol. 54 et Arch. nat., L 649, n° 5).

2. Ernest Delmas, *op. cit.*, p. 43.

3. Troche, manuscrit cité, fol. 49 (Arch. nat., L 929, p. 266).

4. Arch. nat., LL 415, fol. 18.

De toutes les épitaphes successivement autorisées dans les conditions qui viennent d'être exposées, deux seulement sont aujourd'hui conservées dans l'église : celle de Gabrielle-Victoire de Rochechouart de Mortemart (n° **2 164**) et celle de Pierre Seguin (n° **2 242**). Les épitaphiers manuscrits nous font connaître 188 autres textes (épitaphes, actes de fondation, etc.). C'est donc un total de 190 documents qu'on trouvera recueillis dans le présent fascicule.

Les manuscrits.

Les manuscrits ayant servi à établir le texte des épitaphes éditées dans les précédents volumes ont été étudiés avec beaucoup de soin par Émile Raunié dans l'introduction du tome premier [1] de l'*Épitaphier*. Les mêmes manuscrits — au nombre de huit, ici désignés par les sigles A, B, C, D, E, F, VP [2] et Institut — ont servi de base à la présente édition. Il suffira, touchant ceux-ci, de rappeler ici les observations d'Émile Raunié. Nous aurons en outre à étudier deux autres manuscrits, que cet auteur n'avait pas connus [2].

Le manuscrit A est formé de deux volumes du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale : mss fr. 8216-8217, auxquels ont été affectés les sigles A^1 et A^2.C'est le manuscrit de base. A^1 contient les épitaphes de Notre-Dame et, dans l'ordre alphabétique, de l'église Saint-André à l'hôpital de Sainte-Catherine; A^2 celles du prieuré de Sainte-Catherine à l'église de Saint-Thomas, y compris donc celles de Saint-Germain l'Auxerrois. Ce recueil a été formé par Jean Le Laboureur entre 1679 et 1700 d'après les épitaphes relevées sur les monuments eux-mêmes. Les églises y sont classées dans l'ordre alphabétique et, à l'intérieur de chaque église, les épitaphes sont données dans l'ordre topographique. Les armoiries sont indiquées par des mentions abrégées à la suite de chaque épitaphe. Sur les 190 épitaphes connues et ici éditées pour l'église Saint-Germain l'Auxerrois, le manuscrit A^2 en rapporte 133. La dernière en date est de 1645. De tous les manuscrits consultés c'est A^2 qui donne, en général, les meilleures versions des épitaphes, bien que les formules les plus courantes y figurent le plus souvent en abrégé. On le suivra presque toujours.

Le manuscrit B se compose de quatre volumes du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale : B^1, ms. fr. 32944 (Cabinet des titres, 1110); B^2, ms. fr. 32341 (Cabinet des titres, 515); B^3, ms. fr. 32340 (Cabinet des titres, 514); B^4, ms. fr. 32342 (Cabinet des titres, 516). Les transcriptions paraissent ici avoir été faites avec soin; la place des épitaphes est très exacte; cependant le

1. Émile Raunié, *Épitaphier du Vieux Paris*..., t. I, 1890, p. XXXVII-LII.

2. VP^1 (ci-dessous, p. XLVIII) et Tr. (p. XLVIII-XLIX).

texte est, en général, moins correct que celui du manuscrit A^2. Les armoiries ne sont pas décrites mais indiquées par des croquis sommaires dans lesquels émaux et métaux sont désignés par des abréviations. Ce manuscrit peut être daté de la fin du XVIIe siècle. Les épitaphes de Saint-Germain l'Auxerrois se trouvent en B^4 (ms. fr. 32 342, p. 329 à 428) : elles sont au nombre de 136; comme dans le manuscrit précédent, la dernière en date est ici de 1645.

Les manuscrits cotés C (Bibl. nat., mss fr. 8 220, 8 224 et 8 238) sont des fragments de valeur très inégale groupés par Clairambault. On n'avait à recourir ici qu'au seul C^2 (fr. 8 224); il ne donne pas plus de deux épitaphes de Saint-Germain l'Auxerrois, mais il s'agit de textes qui ne se rencontrent dans aucun autre manuscrit.

Le manuscrit D (Bibl. nat., coll. Clairambault 945), composé de deux tomes en un volume, comprend 328 feuillets ou pièces. Il donne les épitaphes dans l'ordre alphabétique des édifices. Textes et monuments y sont reproduits avec beaucoup de soin. La date extrême est 1696. Pour Saint-Germain l'Auxerrois, ce manuscrit reproduit seulement quatre épitaphes.

Le manuscrit E est formé de trois volumes (Bibliothèque de l'Arsenal, mss 4 620, 4 621, 4 622). E^1, ms. 4 620, contient les épitaphes du Petit Saint-Antoine à Saint-Sauveur; E^2, ms. 4 621, de la Sainte-Chapelle aux Petits Pères; E^3, ms. 4 622, de Saint-Germain l'Auxerrois à la Madeleine. Ces manuscrits datent de la première moitié du XVIIIe siècle. Dans chaque édifice, les épitaphes y sont classées dans l'ordre alphabétique des noms de personnes. Elles sont relevées en partie d'après les monuments, en partie d'après les manuscrits de d'Hozier et de Clairambault. Les textes comportent beaucoup d'incorrections. Les armoiries sont dessinées à la plume avec indication des émaux et métaux. Un certain nombre de dessins à la plume tendent à donner une idée du monument, mais comportent eux aussi beaucoup d'incorrections dans la transcription des textes; c'est pourquoi on remarquera souvent des différences entre les textes ici publiés et ceux que donnent les représentations figurées reproduites vis-à-vis de ceux-ci. Pour l'édition du présent fascicule, le manuscrit E^3 a donné 23 épitaphes, dont neuf ne sont rapportées par aucun autre. La dernière en date est de 1713.

Le manuscrit F comprend trois volumes de la Bibliothèque nationale : F^1, ms. fr. 32 705 (Cabinet des titres, 879); F^2, ms. fr. 32 706 (Cabinet des titres, 880); F^3, ms. fr. 32 707 (Cabinet des titres, 881). Il s'agit d'un recueil formé de 1657 à 1671 par Jean Mégret. Il transcrit beaucoup d'épitaphes qui ne se trouvent pas dans les autres manuscrits. Jean Mégret a choisi une division méthodique par matières. Le classement est fait par date et non par église. Pour Saint-Germain l'Auxerrois, on a relevé sept épitaphes dans F^1, de 1601 à 1657, deux dans F^2, de 1594 à 1627, neuf dans F^3, de 1599 à 1657. Deux épitaphes de ce recueil sont originales : le n° **2 173**, épitaphe de Jacques Le Peultre et Marie Charron, de 1630, et le n° **2 179**, épitaphe de Pomponne II de Bellièvre, de 1657, données à la fois par F^1 et F^3; le n° **2 179**, en latin, est donné par ces deux manuscrits dans deux versions extrêmement différentes l'une de l'autre.

Deux des épitaphiers ici utilisés appartiennent à la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Ils sont affectés du sigle VP. Le manuscrit VP[1] (CP 5 489), inconnu de Raunié, a été acquis en 1949 de M. le chanoine Beaudry, de Clermont-en-Beauvaisis. Il s'agit d'un manuscrit sur papier mesurant 330 mm sur 213, couvert en parchemin. Il ne comporte pas de page de titre. Au dos du volume figure le titre « Recueil d'épitaphes ». L'écriture paraît dater du milieu du XVIIe siècle. Le manuscrit est folioté de 1 à 249, mais compte aujourd'hui 190 feuillets seulement : 59, en effet (45 à 50, 100 à 123, 197 à 202 et 224 à 246) en ont été arrachés. Des 190 feuillets restants, 61 sont blancs, 17 ne comportent qu'un titre (à l'encre ou au crayon), 2 sont occupés par des dessins d'armoiries, au crayon. Dans son état actuel, le manuscrit n'intéresse que des églises situées sur la rive droite de la Seine, dans un ordre topographique approximatif. Comportent ici un nombre appréciable d'épitaphes : les Innocents (cimetière et église), Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-Merry, le Saint-Sépulcre, Saint-Paul et Saint-Gervais. Les épitaphes de Saint-Germain l'Auxerrois occupent les feuillets 38 à 43 v°; elles sont au nombre de 35. La plus récente est de 1651. Quatre textes sont originaux : les fondations faites par Guillaume Hector (n° **2 058**), et par Simon Hennequin (n° **2 076**), l'épitaphe de Marie de Bullion (n° **2 180**) et celle de Pierre de Riedmatten (n° **2 238**). Onze de ces trente-cinq épitaphes sont accompagnées d'armoiries, esquissées à la plume, avec indication abrégée des émaux et métaux. Ce manuscrit fait connaître certaines dates laissées en blanc par les autres recueils et donne, en général, une version correcte du texte; dans plus d'un cas, celle-ci nous a paru préférable même à celle du manuscrit A, qui, jusqu'à présent, paraissait le plus fidèle; en revanche, certaines épitaphes connues par d'autres manuscrits sont ici soit données en abrégé, soit amputées de deux ou trois lignes.

Le manuscrit VP[2] (ancien ms. 11 479, aujourd'hui CP 5 484) est, au dire de Raunié, une copie intéressante de presque tous les épitaphiers importants. Il contient quelques épitaphes qui ne figurent pas ailleurs; la copie aurait pu en être faite sur des feuillets disparus du manuscrit E (Bibliothèque de l'Arsenal). Pour Saint-Germain l'Auxerrois, ce manuscrit donne 138 épitaphes, mais aucune de celles-ci n'est originale.

La Bibliothèque de l'Institut possède, sous la cote ms. 367, une copie tardive d'autres épitaphiers, peut-être des manuscrits B. Les lectures étant très incorrectes, nous ne pouvions l'utiliser pour l'établissement du texte. Les blasons y étant dessinés et coloriés, nous avons eu recours à ce manuscrit dans les cas où émaux et métaux des armoiries n'étaient pas donnés par les autres manuscrits, toutefois les indications ainsi recueillies sont certainement sujettes à caution.

Enfin, l'histoire de Saint-Germain l'Auxerrois composée au XIXe siècle, avant 1842, par Nicolas-Michel Troche et restée inédite (Bibl. hist. Ville de Paris, ms. 428), nous a été d'un grand secours, en dépit de sa date tardive, non seulement pour l'histoire de l'édifice, mais aussi pour l'établissement du texte des épitaphes. Cet auteur en a recueilli 137. La dernière en date est de 1765, alors que dans les

épitaphiers manuscrits du XVIIIe siècle elles ne vont pas au-delà de 1708 (VP²) et 1713 (E³). Sept des épitaphes transcrites par Troche ne sont données par aucun autre manuscrit : le n° **2 119**, première épitaphe de la famille Tronson, le n° **2 127**, épitaphe de Séraphin Thielement, les n^os **2 128**, Anne Boursin, veuve de Séraphin Thielement, **2 129**, François Thielement, **2 130**, Marie Thielement, veuve de Louis Rousseau, **2 164**, Gabrielle-Victoire de Rochechouart de Mortemart, et **2165**, Jacques Le Coigneux.

PRINCIPAUX MANUSCRITS

contenant le relevé systématique d'épitaphes
de Saint-Germain l'Auxerrois

---

1. ÉPITAPHIERS ANCIENS
(XVIIe-XVIIIe siècles)

Bibliothèque nationale :

ms. fr. 8 217 ..... A^2
ms. fr. 32 342 ..... B^4
ms. fr. 8 224 ..... C^2
Clairambault 945 ..... D
ms. fr. 32 705 (Cabinet des titres, 879) ..... F^1
ms. fr. 32 706 (Cabinet des titres, 880) ..... F^2
ms. fr. 32 707 (Cabinet des titres, 881) ..... F^3

Bibliothèque de l'Arsenal :

ms. 4 622 ..... E^3

Bibliothèque historique de la ville de Paris :

ms. CP 5 489 ..... VP^1
ms. CP 5 484 ..... VP^2

Bibliothèque de l'Institut :

ms. 367 ..... Institut

2. MANUSCRIT DE 1842

Bibliothèque historique de la ville de Paris, ms. 428 : *Histoire et monographie de l'église ci-devant collégiale, actuellement paroissiale et royale de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris*, par Nicolas-Michel Troche [1842] : Troche, *alias* Tr.

OUVRAGES IMPRIMÉS

donnant le texte d'une ou plusieurs épitaphes
de Saint-Germain l'Auxerrois

---

1. ÉPITAPHIERS

LABBE (Le Père Philippe), *Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentium...*, Paris, 1666, in-8°.

MIGNE (Abbé Jean-Paul), *Dictionnaire d'épigraphie chrétienne...*, dans *Nouvelle encyclopédie théologique*, t. 30-31, 2 vol. in-4°.

2. OUVRAGES GÉNÉRAUX (1)

BLANCHARD (François), *Les genealogies des maistres des Requestes...*, Paris, 1670, in-fol.

BLANCHARD (François), *Les Presidens au mortier...*, Paris, 1647, in-fol.

BONFONS (Pierre), *Les Antiquitez... de Paris*, Paris, 1608, in-8°.

BRICE (Germain), *Description de la ville de Paris*, 9e édition..., Paris, 1752, 4 vol. in-12.

COLLETET (Guillaume), *Épigrammes...*, Paris, 1653, in-12.

DU BREUL (Dom Jacques), *Le theâtre des Antiquitez de Paris...*, Paris, 1612, in-4°.

FAUVELET DU TOC (Antoine), *Histoire des secretaires d'Estat...*, Paris, 1668, in-4°.

Gallia Christiana..., t. VII, Paris, 1744, in-fol.

GOUJET (Abbé Claude-Pierre), *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, Paris, 1758, 3 parties en 1 vol. in-4°.

GUILHERMY (François DE) et LASTEYRIE (Robert DE), *Inscriptions de la France...*, Paris, 1873-1883, 5 vol. in-4°.

LE MAIRE (C.), *Paris ancien et nouveau*, Paris, 1685-1698, 3 vol. in-12.

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aymar), *Description historique de la ville de Paris...*, nouvelle édition, Paris, 1765, 10 vol. in-12.

SAUVAL (Henri), *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724, 3 vol. in-fol.

La description bibliographique complète de ces publications est donnée ci-dessous, à la BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE [1]

ABBON, *Le siège de Paris par les Normands, poème du IXe siècle* édité et traduit par Henri WAQUET, Paris, 1942, in-16. (Les classiques de l'histoire de France au Moyen âge.)

ABGRALL (Chanoine Jean-Marie), *Architecture bretonne...*, 1904, in-8°.

ABOT DE BAZINGHEN (François), *Traité des monnoies et de la juridiction de la Cour des monnoies, en forme de dictionnaire*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°.

ALLARD (Guy), *Dictionnaire historique, chronologique, géographique, généalogique... du Dauphiné* publié par Hyacinthe GARIEL, Grenoble, 1864, 2 vol. in-8°. (Bibliothèque historique et littéraire du Dauphiné, t. II et III.)

—— *Presidens uniques et Premiers Presidens du... Parlement de Dauphiné*, réédition par Hyacinthe GARIEL, Grenoble, 1864, in-8°. (Bibliothèque historique et littéraire du Dauphiné, t. I.)

ANGER (Dom), *Les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, Paris, 1906-1909, 3 vol. in-8°.

Annuaire de la noblesse de France, voir *Armorial de la ville de Paris.*

ANSELME DE SAINTE-MARIE (Le Père), *Histoire genealogique et chronologique de la maison royale de France*, 3e édition, Paris, 1726-1733, 9 vol. in-fol.

ARBAUMONT (Jules MAULBON D'), *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon, d'après le manuscrit inédit du P. Gautier*, Dijon, 1881, gr. in-8°.

Armorial de la Généralité de Paris, voir MEURGEY DE TUPIGNY (Jacques).

Armorial de la ville de Paris... Noms et blasons des échevins de la ville de Paris, 1411-1789, dans *Annuaire de la noblesse de France...*, par André-François-Joseph BOREL D'HAUTERIVE, 16e année, Paris, 1859, in-16, p. 388-414.

AUBERT (Félix), *Histoire du Parlement de Paris, de l'origine à François Ier, 1250-1515*, Paris, 1894, 2 vol. in-8°.

AUBERT (Marcel), voir VITRY (Paul).

—— et BEAULIEU (Michèle), *Musée national du Louvre. Description raisonnée des sculptures du Moyen Âge, de la Renaissance et des temps modernes*, t. Ier, Paris, 1950, in-4°.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, voir LA CHESNAYE DES BOIS.

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa D'), *Œuvres complètes* publiées... par Eugène RÉAUME, François DE CAUSSADE et A. LEGOUËZ, Paris, 1873-1892, 6 vol. in-8°.

AUBINEAU (Léon), voir RAPIN (Le Père René).

AUGIER (Adrien), voir LEBEUF (Abbé Jean).

BABELON (Jean), *Germain Pilon*, Paris, 1927, in-fol.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave, comte), voir CATHERINE DE MÉDICIS.

BARROUX (Marius), [*Note sur les fouilles effectuées à l'église Saint-Germain l'Auxerrois,*] dans *Commission municipale du Vieux Paris, Procès-verbaux* (année 1927), Paris, 1931, p. 177-178.

BARTHÉLEMY (Édouard DE), *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne, histoire et monuments,...* Paris, 1861, in-8°.

BAURIT (Maurice) et HILLAIRET (Jacques), *Saint-Germain l'Auxerrois, église collégiale, royale et paroissiale. L'église, la paroisse, le quartier*, Paris, 1955, in-8°.

BAUTIER (Robert-Henri), voir HELGAUD DE FLEURY.

BEAULIEU (Michèle), voir AUBERT (Marcel).

BERGER DE XIVREY (Jules), voir HENRI IV.

BERNOIS (Abbé C.), *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Euverte d'Orléans*, Orléans, 1918, in-8°.

1. Ne figurent pas dans cette bibliographie les manuels ni les grands dictionnaires d'usage courant.

BERTY (Adolphe), *Les grands architectes français de la Renaissance*, Paris, 1860, in-8°.

—— *Topographie historique du Vieux Paris, Région du Louvre et des Tuileries*, 2e édition, Paris, 1885, in-4°. (Histoire générale de Paris.)

BESSIÈRES (Le Père), *Au temps de Saint-Vincent de Paul..., Gaston de Renty et Henry Buch*, Paris, 1931, in-8°.

BLANCHARD (François), *Les eloges de tous les Premiers Presidens du Parlement de Paris..., ensemble leurs genealogies, epitaphes, armes et blazons...*, Paris, 1645, in-fol.

—— *Les genealogies des maistres des Requestes ordinaires de l'hostel du Roy*, Paris, 1670, in-fol.

—— *Les Presidens au mortier du Parlement de Paris... depuis l'an 1331 jusques à present..., Catalogue de tous les conseillers...*, Paris, 1647, in-fol.

BLOCH-MICHEL (Antoine), *Michel de Laillier, bourgeois de Paris (vers 1370-1440)*, dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses... de 1950*, p. 11-12.

BLUCHE (Jean-François), *L'origine des magistrats du Parlement de Paris au XVIIIe siècle*, dans *Paris et Île-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. V-VI (1953-1954), Paris, 1956, in-8°.

BOINET (Amédée), *Les églises parisiennes, I. Moyen Âge et Renaissance*, Paris, 1958, in-8°.

—— *Sculptures gothiques d'églises parisiennes*, dans *Jardin des Arts*, n° 67, mai 1960, p. 24-33.

BONFONS (Pierre), *Les Antiquitez et choses plus remarquables de Paris...* augmentées par frère Jacques DU BREUL, Paris, 1608, in-8°.

BORIES (Edmond), *Histoire du canton de Meulan*, Paris, 1906, in-8°.

BORRELLI DE SERRES (Colonel Léon-Louis), *Recherches sur divers services publics, du XIIIe au XVIIe siècle*, Paris, 1895-1903, 3 vol. in-8°.

BOSSUAT (André), *Une famille parisienne pendant l'occupation anglaise au XVe siècle*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, 87e-88e années (1960-1961), Paris, 1962, p. 77-96.

BOUCHOT (Henri), *Bibliothèque nationale. Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des Estampes et des Manuscrits*, Paris, 1891, 2 vol. in-8°.

BOULENGER (Jacques), *Dans la vieille rue Saint-Honoré*, Paris, 1931, in-16.

BOULET-SAUTEL (Marguerite), *Questiones Johannis Galli*, Paris, 1944. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

BOURNON (Fernand), voir LEBEUF (Abbé Jean).

BRETONNEAU (Guy), *Histoire genealogique de la maison des Briçonnets...*, Paris, 1620, in-4°.

BRICE (Germain), *Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, 9e édition..., Paris, 1752, 4 vol. in-12.

BRIÈRE (Gaston), [Communication du texte d'une lettre avec signature autographe de « Deumier » adressée au marquis de Marigny, le 30 octobre 1767,] dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 62e année (1935), Paris, 1935, p. 21.

BROCHARD (Chanoine Louis), *Saint-Gervais, histoire de la paroisse*, Paris, 1950, in-8°.

CAHEN (Léon), *Le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois dans la première moitié du XVIIIe siècle et son union au chapitre de Notre-Dame*, dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2e année, t. II (1900-1901), Paris, 1901, p. 268-284.

CAMPARDON (Émile) et TUETEY (Alexandre), *Inventaire des registres des insinuations du Châtelet de Paris*, Paris, 1906, in-4°. (Histoire générale de Paris.)

CAROLUS-BARRÉ (Louis), *Y eut-il une commune à Pont-Sainte-Maxence au Moyen Âge ?* dans *Mélanges... Louis Halphen*, Paris, 1951, p. 111-117.

Catalogue des actes de François Ier, Paris, 1887-1908, 10 vol. in-4°.

CATHERINE DE MÉDICIS, *Lettres* publiées par Hector DE LA FERRIÈRE et Gustave BAGUENAULT DE PUCHESSE, index par André LESORT, Paris, 1880-1943, 11 vol. in-4°. (Coll. de documents inédits sur l'histoire de France.)

CAUSSADE (François DE), voir AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa D').

CAYLUS (Anne-Claude-Philippe DE TUBIÈRES DE GRIMOARD, comte DE), *Correspondance inédite avec le P. Paciaudi, théatin (1757-1765), suivie de celles de l'abbé Barthélemy et de P. Mariette avec le même*, publiées par Charles NISARD, Paris, 1877, 2 vol. in-8°.

—— *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, Paris, 1752-1767, 7 vol. in-4°.

CHALEIX (Pierre), *Recherches sur la statue priante actuellement dénommée « Marguerite de Crèvecœur » (communication)*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français* (année 1961), Paris, 1962, p. 29-37.

CHAMARD (Henri), *Histoire de la Pléiade*, Paris, 1939-1940, 4 vol. in-8°.

CHAMPION (Pierre), voir GASSOT (Jules).

CHARAVAY (Étienne), voir LOUIS XI.

CHASTEL (André), *Les vestiges de l'hôtel Le Gendre et le véritable hôtel de la Trémoïlle*, dans *Bulletin monumental*, 124 (1966), Paris, 1966, p. 129-165.

CHATEL (Élisabeth), *Saint-Germain l'Auxerrois*, dans *Paris et Île-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. XI (1960), Paris, 1960, p. 191-194 (*Les anciennes églises suburbaines de Paris...*, IIe partie..., 18).

CHORIER (Nicolas), *Le nobiliaire de la province de Dauphiné*, Grenoble, 1697, 4 vol. in-12.

CIPRUT (Édouard-Jacques), *Une campagne de travaux à Saint-Germain l'Auxerrois au début du XVIIe siècle*, dans *Documents inédits (Histoire, littérature, arts), XVIe-XVIIIe siècles*, n° 3, avril-mai 1965, p. 7-24.

CLARAC (Frédéric, comte DE), *Musée de sculpture antique et moderne, ou description historique et graphique du Louvre...*, Paris, 1841-1853, 6 vol. in-4°.

CLÉMENT DE RIS (Louis), *Les amateurs d'autrefois*, Paris, 1877, in-8°.

COCHIN (Charles-Nicolas), *Mémoires inédits sur le comte de Caylus, Bouchardon, les Slodtz*, publiés par Charles HENRY, Paris, 1880, in-8°.

COLLETET (Guillaume), *Épigrammes...*, Paris, 1653, in-12.

Comptes du domaine de la Ville de Paris,... 1424-1489, Paris, 1948-1958, 2 vol. in-4°. (Histoire générale de Paris.)

I. 1424-1457, par Alexandre VIDIER, Léon LE GRAND, Paul DUPIEUX.

II. 1457-1489, par Jacques MONICAT.

CONSTANS (Germain), *Traité de la Cour des Monnoyes et de l'estendue de sa juridiction...*, Paris, 1658, 2 parties en 1 vol. in-8°.

COSTE (Le Père Hilarion DE), *Le parfait ecclésiastique, ou l'histoire de la vie et de la mort de François Le Picart..., doyen de Saint-Germain de l'Auxerrois*, Paris, 1658, in-8°.

COSTE (Pierre), voir VINCENT DE PAUL (Saint).

COURAJOD (Louis), *Alexandre Lenoir, son journal et le musée des Monuments français*, Paris, 1878-1887, 3 vol. in-8°.

—— *Fragments des mausolées du comte de Caylus et du marquis du Terrail conservés au musée du Louvre*, dans *L'Art*, t. XV, 4e année (1878), Paris, 1878, p. 314-318.

CORAL (Jean), *Une œuvre inconnue de Mathieu Jacquet, dit Grenoble : le monument funéraire de Pomponne de Bellièvre*, dans *La Revue des Arts, Musées de France*, 8e année (1958), Paris, 1958, p. 45-48.

COURCELLES (Jean-Baptiste-Pierre JULLIEN, *dit* le chevalier DE), *Généalogie de la maison de Fortia*, Paris, 1824, in-4°.

COUSTANT D'YANVILLE (Comte H.), *Chambre des Comptes de Paris. Essais historiques et chronologiques, privilèges et attributions nobiliaires et armorial*, Paris, 1866-1875, in-fol.

COYECQUE (Ernest), [Communication,] dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 67e-68e années (1940-1941), Paris, 1942, p. 3-4.

—— *La documentation de l'histoire de l'Art français... (communication)*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français* (année 1930), Paris, 1930, p. 92-96.

—— *Les vieilles archives des notaires, source capitale d'information historique*, dans *Mercure de France*, t. CCLI, n° 859 (1er avril 1934), Paris, 1934, p. 37-53.

DELACHENAL (Roland), *Histoire des avocats au Parlement de Paris, 1300-1600*, Paris, 1885, in-8°.

DELMAS (Ernest), *Essai historique sur le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois de Paris, VIIe-XVIIIe siècle, thèse* [de l'] *École nationale des Chartes, Paris*, 1905, s. l. n. d. [1965], in-8°, multigraphié.

DEMODE (Léo), voir FOULON (Maurice).

DENIÈRE (G.), *La juridiction consulaire de Paris, 1563-1792*, Paris, 1872, in-8°.

DEVAUX (Jean), *Index funereus chirurgorum parisiensium ab anno 1315 ad annum 1714*, Trévoux et Paris, 1714, in-12.

DEZALLIER D'ARGENVILLE (Antoine-Nicolas), *Voyage pittoresque de Paris*, 5e édition, Paris, 1770, in-18.

DION (Adolphe, comte DE), voir MAQUET.

DUBOIS (Jacques), voir MOREAU (René).

DU BREUL (Dom Jacques), *Supplement des Antiquitez de Paris avec tout ce qui s'est fait et passé de plus remarquable depuis l'année 1610 jusques à présent*, Paris, 1639, in-4°.

—— *Le theâtre des Antiquitez de Paris, où est traicté de la fondation des églises et chapelles de la cité, université, ville et diocèse de Paris...*, Paris, 1612, in-4°; autre édition, Paris, 1639, in-4°.

—— voir BONFONS (Pierre).

DU CHESNE (André), *Histoire généalogique de la maison des Chasteigners...*, Paris, 1633-1634, 2 parties en 1 vol., in-fol.

DU COLOMBIER (Pierre), *Jean Goujon*, Paris, 1949, in-4°.

—— *Les jubés des Cordeliers et de Saint-Germain l'Auxerrois*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1934, II, p. 144-147.

DUMOLIN (Maurice), *Communication sur l'histoire de l'hôtel de Guénégaud...*, dans *Commission municipale du Vieux Paris, Procès-verbaux* (année 1931), Paris, 1937, p. 57-63.

—— *La maison mortuaire de Coligny*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 55e année (1928), Paris, 1929, p. 22-36.

—— *La maladrerie et le fief du Roule, ibid.*, 57e année (1930), Paris, 1930, p. 46-83.

DUMOLIN (Maurice) et OUTARDEL (George), *Les églises de France. Paris et la Seine*, Paris, 1936, in-4°.

DUPIEUX (Paul), voir *Comptes du domaine de la Ville de Paris*, t. I.

DUPONT-FERRIER (Gustave), *Les avocats à la Chambre ou Cour des Aides de Paris au XVe siècle*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XCIII (1932), Paris, 1932, p. 267-313.

—— *Les avocats à la Cour du Trésor de 1401 à 1515, ibid.*, t. XCVII (1936), Paris, 1936, p. 5-81.

—— *Études sur les institutions financières de la France à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1930-1932, 2 vol. in-8°.

—— *Gallia regia, ou état des officiers royaux des bailliages et des sénéchaussées, de 1328 à 1515*, Paris, 1942-1961, 7 vol. in-4°.

—— *Le personnel de la Cour ou Chambre des Aides de Paris des origines à 1483*, dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, Paris, 1931, p. 219-255; 1932, p. 191-297; 1933, p. 167-269.

ENGRAND (J.-E.), *Le château de Maisons de 1642 à l'an V...*, dans *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise* (année 1912), Versailles, 1912, p. 305-336.

Épitaphier du Vieux Paris..., t. I à III par Émile RAUNIÉ, t. IV par Émile RAUNIÉ et Max PRINET, Paris, 1890-1914, 4 vol. in-4°. (Histoire générale de Paris.)

FAUVELET DU TOC (Antoine), *Histoire des secretaires d'Estat... avec les eloges... et genealogies de tous ceux qui les ont possedées jusqu'à present*, Paris, 1668, in-4°.

FOSSEYEUX (Marcel), *Inventaire des objets d'art appartenant à... l'Assistance publique...*, Paris, 1910, in-8°.

FOULON (Maurice) et DEMODE (Léo), *Le vieil Aubervilliers avant 1789. Notes d'histoire locale*, Clermont-Ferrand, 1929, in-4°.

FRANÇOIS Ier, voir *Catalogue des actes...*

Gallia christiana..., Paris, 1716-1865, 16 vol. in-fol.

GARIEL (Hyacinthe), voir ALLARD (Guy).

GASSOT (Jules), *Sommaire mémorial de* Jules Gassot, *1555-1623, secrétaire du Roi*, publié par Pierre CHAMPION, Paris, 1934, in-8°. (Société de l'histoire de France.)

GAUDREAU (Abbé L.), *Notice descriptive et historique sur l'église et la paroisse Saint-Eustache de Paris*, Paris, 1855, in-12.

GÉRAUD (Hercule), *Paris sous Philippe le Bel..., d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille... en 1292*, Paris, 1837, in-4°. (Coll. de documents inédits sur l'histoire de France.)

GONCOURT (Edmond et Jules DE), *Portraits intimes du XVIIIe siècle...*, Paris, 1892, in-12.

GOUJET (Abbé Claude-Pierre), *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, Paris, 1758, 3 parties en 1 vol. in-4°.

GRANDMAISON (Louis DE), *Les auteurs du tombeau des Poncher (Musée du Louvre)*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements...*, 21e session (1897), Paris, 1897, p. 87-96.

Grands (Les) créateurs de Paris et leurs œuvres. Musée Carnavalet, juillet-octobre 1951. [Catalogue d'exposition,] Paris (1951), in-8°.

GRAVE (Victor-Eugène), *Supplément au Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury* [d'Adrien Maquet et Adolphe de Dion], Versailles, 1906, in-8°.

GRIMAULT (Aimé), [*Rapport sur la découverte d'inscriptions funéraires dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois,*] dans *Commission municipale du Vieux Paris, Procès-verbaux* (année 1926), Paris, 1930, p. 137-140.

—— *Rapport... sur les fouilles effectuées à l'église Saint-Germain l'Auxerrois, ibid.* (année 1927), Paris, 1931, p. 177-178.

GRISELLE (Eugène), *État de la maison du roi Louis XIII, de celles de sa mère Marie de Médicis, de ses sœurs..., de son frère Gaston d'Orléans..., comprenant les années 1601 à 1665*, Paris, 1912, in-8°.

GUIFFREY (Jules-Joseph), *Scellés et inventaires d'artistes, 2e partie, 1741-1770*, dans *Nouvelles archives de l'Art français*, t. XI (1884), Paris, 1884, p. 368-373.

GUILHERMY (Ferdinand DE), *Musée de sculpture au Louvre*, dans *Annales archéologiques* par DIDRON aîné, t. XII (1852), Paris, 1852, p. 84-96.

GUILHERMY (François DE) et LASTEYRIE (Robert DE), *Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle. Ancien diocèse de Paris*, Paris, 1873-1883, 5 vol. in-4°. (Coll. de documents inédits sur l'histoire de France.)

HANOTAUX (Gabriel), *Histoire du cardinal de Richelieu*, Paris, 1893-1903, 2 t. en 3 vol. in-8°.

HARDEL (Émilie), *Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, essai historique*, dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses... de 1935*, p. 113-119.

HARRISSE (Henry), *Le Président de Thou et ses descendants. Leur célèbre bibliothèque, leurs armoiries...*, Paris, 1905, in-8°.

HELGAUD DE FLEURY, *Vie de Robert le Pieux...*, texte édité, traduit et annoté par Robert-Henri BAUTIER et Gillette LABORY, Paris, 1965, in-8°. (Sources d'histoire médiévale.)

HENRI IV, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, édition Jules BERGER DE XIVREY, Paris, 1843-1876, 9 vol. in-4°. (Coll. de documents inédits sur l'histoire de France.)

HENRY (Charles), voir COCHIN (Charles-Nicolas).

HERLUISON (Henri), *Actes d'état-civil d'artistes français, peintres, graveurs, architectes...*, Orléans, 1873, in-8°.

HILLAIRET (Jacques), voir BAURIT (Maurice).

HOCHE (Lucien), *Contribution à l'histoire de Paris. Paris occidental, XIIe-XIXe siècle*, Paris, 1912, 3 vol. in-4°.

INGERSOLL-SMOUSE (Florence), *La sculpture funéraire en France au XVIIIe siècle*, Paris, 1912, in-8°.

JACQUETON (Gilbert), *Documents relatifs à l'administration financière en France de Charles VII à François Ier (1443-1523)*, Paris, 1891, in-8°.

JAILLOT (Jean-Baptiste-Michel RENOU DE CHEVIGNÉ, *dit*), *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris depuis le commencement jusqu'à présent*, Paris, 1772-1775, 5 vol. in-8°.

JASSEMIN (Henri), *La Chambre des Comptes de Paris au XVe siècle*, Paris, 1933, in-8°.

JOUIN (Henry), *Henriette Sélincart, femme d'Israël Silvestre, son portrait sur marbre par Charles Le Brun*, dans *L'Artiste*, 60e année, t. II (1890), p. 10-20.

Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449, publié... par Alexandre TUETEY, Paris, 1881, in-8°. (Société de l'histoire de Paris.)

JULLIEN DE POMMEROL (Marie-Henriette), *Albert de Gondi, maréchal de Retz*, Genève, 1953, in-4°.

LABBE (Le Père Philippe), *Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentium selectorum ex antiquis inscriptionibus omnique scriptorum genere...*, Paris, 1666, in-8°.

LABORDE (Marquis Léon DE), *Les comptes des Bâtiments du Roi (1528-1571)...*, Paris, 1877-1880, 2 vol. in-8°.

LABORY (Gillette), voir HELGAUD DE FLEURY.

LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre AUBERT DE), *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, 3e édition, Paris, 1863-1876, 19 vol. in-4°.

LA FERRIÈRE (Hector DE), voir CATHERINE DE MÉDICIS.

LAPRADE (Albert), *François d'Orbay, architecte de Louis XIV*, Paris, 1960, in-4°.

LASTEYRIE (Robert DE), *Cartulaire général de Paris...*, t. I. 528-1180, Paris, 1887, in-4°. (Histoire générale de Paris.)

—— voir GUILHERMY (François DE).

LAUDERAUT (Abbé J.), *Essai sur l'histoire de la paroisse d'Andilly...*, Paris, 1881, in-8°.

LAURENT (Jean-Paul), *Grand Conseil*, dans *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, Paris, 1958, in-4°, p. 27-60.

LEBEUF (Abbé Jean), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouvelle édition [par Adrien AUGIER], rectifications et additions par Fernand BOURNON, Paris, 1883-1897, 7 vol. in-8°.

LEFÈVRE (Abbé Louis), *Osny-sur-Viosne, essai historique d'après les archives de la seigneurie*, dans *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. XLIX (1941), Pontoise, 1941, p. 33-128.

LEGOUËZ (A.), voir AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa D').

LE GRAND (Léon), voir *Comptes du domaine de la Ville de Paris*, t. I.

LEHOUX (Françoise), *Gaston Olivier, aumônier du roi Henri II (1552). Bibliothèque parisienne et mobilier du XVIe siècle*, Paris, 1957, in-4°.

—— *Le Livre de Simon Teste, correcteur à la Chambre des Comptes (1481-1557)*, dans *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques et scientifiques* (années 1940-1941), Paris, 1942, p. 137-199.

LE LABOUREUR (Jean), *Les tombeaux des personnes illustres, avec leurs eloges, genealogies, armes et devises*, Paris, 1679, in-fol.

LELONG (Le Père Jacques), *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume*, nouvelle édition par M. FEVRET DE FONTETTE, Paris, 1768-1778, 5 vol. in-fol.

LE MAIRE (C.), *Paris ancien et nouveau*, Paris, 1685-1698, 3 vol. in-12.

LE MOËL (Michel), *Archives architecturales parisiennes en Suède*, dans *L'urbanisme de Paris et l'Europe, 1600-1680. Travaux et documents inédits* présentés par Pierre FRANCASTEL, Paris, 1969, in-8°, p. 105-192.

—— *Recherches sur la musique du Roi de 1600 à 1660*, dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses... de 1954*, p. 89-92.

LENOIR (Alexandre), *Journal*, voir COURAJOD (Louis).

—— *Musée royal des Monumens français ou Mémorial de l'histoire de France et de ses monumens*, Paris, 1815, in-12.

LEROQUAIS (Chanoine Victor), *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, 3 vol. et un album in-fol.

LE ROUX DE LINCY (Antoine-Jean-Victor), *Histoire de l'Hôtel de Ville de Paris, suivie d'un essai sur l'ancien gouvernement municipal de cette ville...*, Paris, 1846, in-4°.

LESORT (André), *Gilles de Clamecy, bourgeois de Paris et de Rouen, négociant et armateur à la fin du XIVe siècle et au début du XVe...*, dans *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques et scientifiques* (année 1958), Paris, 1959, in-8°, p. 227-236.

—— voir CATHERINE DE MÉDICIS.

LEVRON (Jacques), *Archives départementales de Seine-et-Oise, Archives communales, Inventaire sommaire des registres paroissiaux..., canton d'Argenteuil*, Versailles, 1957, in-4°.

LIMOUZIN-LAMOTHE (Raymond), *La dévastation des églises de Paris et de la banlieue lors de l'émeute de Saint-Germain l'Auxerrois (14-15 février 1831)*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 89e année (1962), Paris, 1963, p. 36-37.

LONGNON (Auguste), *Paris pendant la domination anglaise (1420-1436)...*, Paris, 1878, in-8°. (Société de l'histoire de Paris.)

LOUIS XI, *Lettres publiées d'après les originaux...*, par Joseph VAESEN, Étienne CHARAVAY et Bernard DE MANDROT, Paris, 1883-1909, 11 vol. in-8°. (Société de l'histoire de France.)

LUPPÉ (Pierre-Louis-François, marquis DE), *Notes sur les l'Orfèvre*, dans *Comité archéologique de Senlis, Comptes rendus et mémoires*, 4e série, t. V (1902), Senlis, 1903, p. 3-7.

MALBOIS (Abbé Émile), *Le tombeau d'Henriette Sélincart à Saint-Germain l'Auxerrois*, dans *Le Centre de Paris, Bulletin de la Société historique et archéologique des 1er, 2e et 10e arrondissements de Paris*, t. IV, Paris, 1939, p. 60-63.

MÂLE (Émile), *L'art religieux de la fin du Moyen Âge en France*, Paris, 1908, in-4°.

—— *Le vitrail français au XVe et au XVIe siècle*, dans *Histoire de l'Art*, publiée sous la direction d'André MICHEL, t. IV (1911), p. 773-814.

MANDROT (Bernard DE), voir LOUIS XI.

—— voir ROYE (Jean DE).

Manuscrits (Les) à peintures en France du XIIIe au XVIe siècle. Bibliothèque nationale, 1955. [Catalogue d'exposition,] Paris, 1955, in-8°.

MAQUET (Adrien) et DION (Adolphe, comte DE), *Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. V (1881), Rambouillet, 1881, p. 49-516.

MARCEL (Pierre Marcel LÉVI, *dit*), *Inventaire des papiers manuscrits du cabinet de Robert de Cotte, premier architecte du Roi, 1656-1735, et de Jules-Robert de Cotte, 1683-1767, conservés à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1906, in-8°.

MAUGIS (Édouard), *Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des rois Valois à la mort d'Henri IV*, Paris, 1913-1916, 3 vol. in-8°.

MENON (Pierre-Louis), *Créteil, village du terroir de Brie*, dans *Bulletin folklorique d'Île-de-France*, juil.-sept. 1947, p. 13-18; oct.-déc. 1947, p. 16-20; janv.-mars 1948, p. 16-19.

MEURGEY DE TUPIGNY (Jacques), *Armorial de la Généralité de Paris dressé par Charles d'Hozier en exécution de l'édit de novembre 1696...*, Mâcon, 1965-1966, 4 vol. in-4°.

MEYER (Edmond), *Histoire de la ville de Vernon et de son ancienne châtellenie*, Les Andelys, 1874-1875, 2 vol. in-8°.

MIGNE (Abbé Jean-Paul), *Dictionnaire d'épigraphie chrétienne...*, dans *Nouvelle encyclopédie théologique*, t. 30-31, Paris, 1852, 2 vol. in-4°.

MILLIN (Aubin-Louis), *Antiquités nationales ou recueil de monumens pour servir à l'histoire générale et particulière de l'Empire françois*, Paris, 1790-an VII, 5 vol. in-4°.

MIROT (Léon), *Chambre des Comptes de Paris. Inventaire analytique des hommages rendus à la Chambre de France*, Melun, 1932-1936, 2 fasc. in-4°.

—— *Figures des XIVe et XVe siècles, Jean et Gilles de Clameci*, dans *Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy*, 51e année, 3e série, n° 3 (1927), Paris, 1928, p. 60-70.

—— *Inventaire des hommages rendus au roi pour le bailliage de Sens du XIVe au XVIIIe siècle...*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XLI (1940-1942), Auxerre, 1943, p. 280-378.

MOLLAT (Michel), *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Âge*, Paris [1952], in-8°.

MONICAT (Jacques), voir *Comptes du domaine de la ville de Paris*, t. II.

MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas DE), voir TALLEMANT DES RÉAUX.

MOREAU (René), *Jacobi Sylvii Opera medica, jam demum in sex partes digesta... Adjuncta est ejusdem vita et icon, opera et studio* Renati Moraei..., Genève, 1630, in-fol.

MORÉRI (Louis), *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane...*, nouvelle édition..., Paris, 1759, 10 vol. in-fol.

MOUTON (Léo), *Deux financiers au temps de Sully, Largentier et Moisset*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 64e année (1937), Paris, 1937, p. 65-104.

NISARD (Charles), voir CAYLUS.

Offices propres de l'eglise royale et paroissiale de Saint-Germain l'Auxerrois dressés selon le nouveau breviaire et le nouveau missel de Paris, Paris, 1745, in-18.

OUTARDEL (George), voir DUMOLIN (Maurice).

PALUSTRE (Léon), *La Renaissance en France*, Paris, 1879-1885, 3 vol. in-fol.

PARIS (Paulin), voir TALLEMANT DES RÉAUX.

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aymar), *Description historique de la ville de Paris et de ses environs*, nouvelle édition, Paris, 1765, 10 vol. in-12.

PINTARD (René), *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, 1943, 2 vol. in-8o.

POTIQUET (Alfred), *Les seigneurs de la ville de Magny-en-Vexin*, Magny, 1877, in-8o.

PRINET (Max), voir *Épitaphier du Vieux Paris*, t. IV.

PROST (Bernard), *Inventaires mobiliers et extraits de comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477)*, Paris, 1902-1908, 2 vol. in-8o.

QUICHERAT (Jules), *Les trois Saint-Germain de Paris*, dans *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, 3e série, t. VIII (1865), Paris, 1865, p. 156-180.

RAPIN (Le Père René), *Mémoires sur l'Église et la société, la cour, la ville et le jansénisme, 1644-1669*, publiés par Léon AUBINEAU, Paris, 1865, 3 vol. in-8o.

RAUNIÉ (Émile), voir *Épitaphier du Vieux Paris*, t. I à IV.

RÉAUME (Eugène), voir AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa D').

Registre criminel du Châtelet de Paris, du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392, Paris, 1861-1864, 2 vol. in-8o.

Registres des délibérations du Bureau de la Ville de Paris..., Paris, 1883-1958, 19 vol. in-4o. (Histoire générale de Paris.)

Reglement pour l'œuvre et fabrique de la paroisse royale Saint Germain l'Auxerrois, le 1er mars 1671, Paris, 1671, in-4o.

REY (Auguste), *Boileau et Sylvie, Mlle de Bertouville et les Poncher*, dans *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, t. XXXI (1912), Pontoise, 1912, p. 35-76.

—— *Jacques Bachot et le tombeau des Poncher*, dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 7e série, t. X (1910), Paris, 1911, p. 213-264.

RIVOIRE DE LA BÂTIE (Gustave, marquis), *Armorial du Dauphiné, contenant les armoiries figurées de toutes les familles nobles et notables de cette province, accompagnées de notices généalogiques...*, Lyon, 1867, in-4o.

ROCHAS (Adolphe), *Biographie du Dauphiné, contenant l'histoire des hommes nés dans cette province...*, Paris, 1856-1860, 2 vol. in-8o.

ROCHEBLAVE (Samuel), *Essai sur le comte de Caylus*, Paris, 1889, in-8o.

ROYE (Jean DE), *Journal, ou chronique scandaleuse (1460-1483)*, publié par Bernard DE MANDROT, Paris, 1894-1896, 2 vol. in-8o. (Société de l'histoire de France.)

SAINTE-BEUVE (Mlle M.-E.), *Le tombeau des Rostaing à Saint-Germain l'Auxerrois (communication)*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français* (année 1950), Paris, 1951, p. 64-70.

SAMARAN (Charles) et VAN MOÉ (Émile-A.), *Auctarium Chartularii Universitatis parisiensis*, Paris, 1894-1964, 6 vol. in-fol.

SARAZIN (Camille), *Hallincourt au commencement du XVIe siècle*, dans *Mémoires de la Société historique et archéologique du*

Vexin, t. III (1881), Pontoise, 1881, p. 33-75.

SAUERLÄNDER (Willibald), *Gotische Skulptur in Frankreich, 1140-1270*, Munich (1970), in-4°.

SAUVAL (Henri), *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724, 3 vol. in-fol.

S[EILLIÈRE] (G.), *Inventaire des titres de la baronnie de Mello...*, Aurillac, 1932, in-8°.

SEROUX D'AGINCOURT (Jean-Baptiste-Louis-Georges), *Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite*, Paris, 1814, in-4°.

SILVESTRE (E. DE), *Renseignements sur quelques peintres et graveurs des XVIIe et XVIIIe siècles, Israël Silvestre et ses descendants*, 2e édition, Paris, 1869, in-8°.

SOULIÉ (Eudore), *Notice du Musée impérial de Versailles*, Paris, 1859-1881, 4 vol. in-8°.

SPONT (Alfred), *Liste des officiers supérieurs des finances*, dans JACQUETON (Gilbert), *Documents relatifs à l'administration financière...*, Paris, 1891, in-8°, p. 289-299.

STERN (Jean), *Le château de Maisons. Maisons-Lafitte*, Paris, 1934, in-16.

TALLEMANT DES RÉAUX (Gédéon), *Les Historiettes*, 3e édition par Louis-Jean-Nicolas DE MONMERQUÉ et Paulin PARIS, Paris, 1854-1860, 9 vol. in-8°.

TAMIZEY DE LARROQUE (Philippe), *Quatre lettres inédites d'Abraham Rémy, le futur professeur au Collège de France, écrites à Peiresc en 1628, 1629, 1630*, dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 2e année (1895), Paris, 1895, p. 221-228.

TERREBASSE (Humbert DE), *Antoine de Pluvinel, Dauphinois*, Lyon, 1911, in-8°.

TESSEREAU (Abraham), *Histoire chronologique de la Grande Chancelerie de France*, Paris, 1710, 2 vol. in-fol.

Testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI, dans *Mélanges historiques, choix de documents publiés par le Comité des Travaux historiques*, t. III, 1880, p. 241-704. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE (Gaspard), *Histoire de Berry, contenant tout ce qui regarde cette province et le diocèse de Bourges*, Bourges, 1689, in-fol.

THIERY (Luc-Vincent), *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, Paris, 1787-1928, 3 vol. in-12.

TUETEY (Alexandre), voir *Journal d'un bourgeois de Paris*.

—— voir CAMPARDON (Émile).

VACHET (Jean-Antoine), *L'artisan chrestien, ou la vie du bon Henry, maistre cordonnier à Paris...*, Paris, 1670, in-12.

VAËSEN (Louis), voir LOUIS XI.

VAILLÉ (Eugène), *Histoire générale des postes françaises*, Paris, 1947-1955, 7 vol. in-8°.

VALOIS (Noël), *Archives nationales, Inventaire des arrêts du Conseil d'État (règne de Henri IV)*, Paris, 1886-1893, 2 vol. in-4°.

VAN MOÉ (Émile-A.), voir SAMARAN (Charles).

VIDIER (Alexandre), voir *Comptes du domaine de la Ville de Paris*, t. I.

Vie (La) intellectuelle à Bordeaux aux XVIe et XVIIe siècles, avril-mai 1957. [Catalogue d'exposition.] Bordeaux (1957), in-8°.

VINCENT DE PAUL (Saint), *Correspondance, entretiens, documents*. Édition... par Pierre COSTE, Paris, 1922-1925, 14 vol. in-8°.

VITRY (Paul) et AUBERT (Marcel), *Musée national du Louvre, Catalogue des sculptures, Ire partie, Moyen Âge et Renaissance*, Paris, 1922, in-8°.

WAQUET (Henri), voir ABBON.

WEISS (Chanoine Édouard), *Histoire de Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise), depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution incluse...*, (Paris,) 1951-1953, 2 vol. in-8°.

WICKERSHEIMER (Ernest), *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, Paris, 1936, 2 vol. in-8°.

ZURLAUBEN (Baron DE), *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, Paris, 1751, 5 vol. in-16.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ÉPITAPHES

A

Akakia (Anne), 2104.
Aligre (Étienne II d'), 2144, 2145.
— (Étienne III d'), 2144, 2145.
Ancel (Catherine), 2092.
Aubert (Anne), 2110.

B

Baigneaux (Guillaume de), 2080.
Baillé (Jacques), 2085.
Barbanteau (Marguerite), 2195.
Baugé (Françoise), 2102.
Beauharnais (Anne de), 2215.
Begeon (Pierre), 2193.
Beguin (Marie), 2154.
Bellefaye (Martin de), 2054.
Bellier (Gillette), 2117.
Bellievre (*N.* de), 2178.
— (Pomponne de), 2175, 2176.
— (Pomponne II de), 2179.
Bernet (Marie de), 2139.
Berthault (Marie), 2237.
Besse (Pierre de), 2096.
Billiard (Charles), 2072.
— (Marguerite), 2072.
— (Pierre), 2072.
— (Timoléon), 2072.
Blandesque (Francois de), 2228.
Bonhomme (Germaine), 2111.
Bonvilliers (Françoise de), 2082.
Bordeaux (Jean de), 2221.
Bourdereuil (Joseph), 2240.
Boursin (Anne), 2126, 2128.
Bouve (Antoinette), 2140.
Braban (Georges de), 2070, 2071.
Briçonnet (François), 2222.
Brulart (Claude), 2177.
Bullion (Marie de), 2180.

C

Cailleau (Catherine), 2186.
Carnavalet (François de), 2063, 2064.
Cartier (Mathurin), 2132.
Caylus (Anne de Thubieres, comte de), 2225.
Cerisay (Pierre de), 2158, 2159.
Chaillou (Radegonde), 2171.
Chapplain (Anne), 2243.
Charpentier (Jean), 2133.
— (Marie), 2173.
Chauveau (Jean), 2083.
— (Michel), 2085, 2086.
Chevalier (Geneviève), 2073.
Clamecy (Catherine de), 2228.
— (Jean de), 2229.
Clutin (Perrette), 2134.
Contesse (Marie), 2210.
Coquerelle (Michèle), 2211.
Corbie (Antoine de), 2185.
Courtois (Nicolas), 2226.
Crevecoeur (Madeleine de), 2170.
Cure (Marguerite), 2105.

D

Daignet (François), 2213.
Des Friches (Arnault), 2186.
Desmier (François), 2108.
Drouart (*N.*), 2171.
— (Pierre), 2171.
Du Bois (Eustache), 2191.
— (Jacques), 2232, 2233.
Du Chastel (Marquise), voir Goulaine (Yolande de).
Duderé (Madeleine), 2077.
Du Pré (Anne), 2223.
— (Jeanne), 2119.
Dupuis (Charles), 2243.

E

Espinay (Marie d'), 2182.
Espinay (Pierre d'), 2103.

F

Favier (Nicolas), 2078.
Fillion (Jacques de), 2066.
Formé (Nicolas), 2168.
Fortia (Jeanne *ou* Marie de), 2087.
Fournier (Catherine), 2157.
Frere (Alexandre), 2079.
Fyot (François), 2207.

G

Gangnot (Marie-Geneviève), 2143.
Gassot (Jules), 2090.
Gelée (Vincent), 2209.
Germain (Guillemette), 2084.
— (Marguerite), 2102.
Gesvres (André), 2107.
Goulaine (Yolande de), marquise du Chastel, 2151.
Guillemot (Jean), 2237.
— (Nicole), 2237.
Guimarde (Marguerite), 2118.

H

Hardy (Philippe), 2182.
Haveron (Pierre de), 2125.
Hazard (Adenette), 2132.
Hebert (Michel), 2157.
Hector (Guillaume), 2057, 2058.
Hennequin (Simon), 2075, 2076.
Heron (Marguerite), 2191, 2192.
Hervieu (Agnès), 2201, 2202, 2203.
Hurault (Anne), 2163.

I

Icart (*N.*), 2224.

J

Jobert (Jean), 2218, 2219.

K

Krassowski (Jean de), 2212.

L

La Fosse (Louis de), 2241.
La Hure (Philippe), 2187.
La Porte de l'Artaudière (Anselme de), 2135.
La Poterne (Jean de), 2134.
La Rochefoucauld, voir Roye de la Rochefoucauld (Éléonore-Christine de).
Laubigeois (Denis), 2073.
La Vau (Renée de), 2090.
Le Blanc (Hugues), 2230.
Le Brun (Charles), 2210.
Le Brun (Jean), 2198.
Le Charron (François), 2120-2123.
Le Coigneux (Gilles), 2227.
— (Jacques), 2165.
Le Conte (Élisabeth), 2184.
Le Coq (Claude), 2206.
— (Edmonde), 2206.
— (Pierre), 2206.
— (Pierre), 2206.
Le Gangneur (Philippe), 2101.
Le Gendre (Guillemette), 2227.
— (Roberte), 2160, 2161.
Le Grand (Jacques), 2231.
— (Jeanne), 2147.
Lenet (Philibert), 2124.
Le Peultre (Jacques II), 2173.
Le Prevost (Nicole), 2209.
Lescuyer (Nicole), 2088, 2089.
L'Estoille (Marie de), 2119.
Longuet (Marie), 2137.
Lormier (Jean), 2184.
Louvet (Jacques), 2109.
Luillier (Jacques), 2148.
— (Jeanne), 2138.
— (Marie), 2156.

M

Machault (Catherine de), 2146.
Malezieu (Jacques de), 2099.
— (Louise de), 2099.
Malherbe (François de), 2235, 2236.
Mantel (Louis), 2105.

Marcel (Denise), 2205.
Marchant (Mathurin *ou* Nicole), 2055.
Marelhan (François de), 2114.
Margotier (Guillaume), 2065.
Mariette (Charlotte), 2230.
Marle (Françoise de), 2131.
— (Germain de), 2169.
Marsault (Louise de), 2094.
Martel (Guichard de), 2190.
Martin (Simon), 2115, 2116.
Meriboeuf (Jeanne de), 2119.
Mestrayen (Jeanne), 2166, 2167.
Milon (Benoît), 2172.
Mongoubert (René), 2106.
Monsinglant (Élisabeth de), 2198.
Morin (Jean), 2208.
Mortemart, voir Rochechouart de Mortemart (Gabrielle-Victoire de).
Mouchard (*N.*), 2093.

N

Naberat (Pierre), 2211.
Neret (Robert), 2102.

O

Olivier (Jacques), 2155.
Orange (Guillaume), 2095.

P

Pasquier (Florent), 2092.
Passart (Pierre), 2097.
Perret (Simon), 2194.
Phelypeaux (Louis), 2216.
— (Paul), 2215.
Plancy (Madeleine de), 2072.
Pluvinel (*N.* de), 2081.
Poget (Pierre), 2195.
Poncher (Louis de), 2160, 2161.
Prunier (Marie), 2175.
Puillois (Jean), 2068.

R

Rat (François), 2205.
Regnault (Pierre), 2166, 2167
Remy (Abraham), 2174.
Reverend (Claude), 2237.
Revol (Ennemond de), 2062.
— (Louis de), 2059, 2060, 2061.
Riberolle (Élisabeth de), 2153, 2154.
— (Jean de), 2154.
— (Nicole de), 2154.
Riedmatten (Pierre de), 2238.
Robée (Nicolas), 2113.
Robert (Pierre), 2069.
Robin (Catherine), 2101.
Robineau (Jacqueline), 2098.
Rochechouart de Mortemart (Gabrielle-Victoire de), 2164.
Roger (Corneille), 2210.
Rougevalet (Louis de), 2181.
Roulier (Catherine), 2133.
Roye de la Rochefoucauld (Éléonore-Christine de), 2217.
Rozel (Jeanne), 2112.

S

Saint-Aignan (Bernard de), 2100.
Saint-Germain (Jean de), 2201, 2202, 2204.
Saldaigne (Charles de), 2196, 2197.
Salvoo (Madeleine de), 2136.
Sansac (Eustache de), 2140.
Santeuil (Nicolas de), 2084.
Sarrus (Anne), 2199, 2200.
Seghiso (Jean-Baptiste), 2220.
Seguin (Catherine), 2188.
— (Pierre), 2104.
— (Pierre), 2242.
Selincart (Henriette), 2141, 2142.
Sergent (Guillemette), 2150.
— (Nicole), 2149.
Serrallier (Marie), 2206.
Simon (Philippe), 2082.
Stadius (Jean), 2234.
Stella (Jacques), 2239.

T

Texier (Louis), 2074.
Thielement (François), 2129.
— (Marie), 2130.
— (Séraphin), 2126, 2127.
Thiersault (Marie), 2152.
Thou (Anne de), 2162.

THUBIERES (Anne DE), voir CAYLUS (Anne DE THUBIERES, comte DE).
TOUVENIN (Mangin), 2112.
TRARON (*N.*), 2221.
TRIPIER (Catherine), 2185.
TRONSON (Claire), 2119.
— (François), 2119.
— (Jean), 2119.
— (Louis), 2119.
— (Marguerite), 2119.
TURPIN (Guillaume), 2131.

V

VARQUIERS (François DE), 2189.
VASSAULT (Pierre DE), 2118.
VAUHARDY (Marie), 2091.
VOULGES (Barbe DE), 2218, 2219.

Y

YDOINE (Suzanne), 2115, 2116.

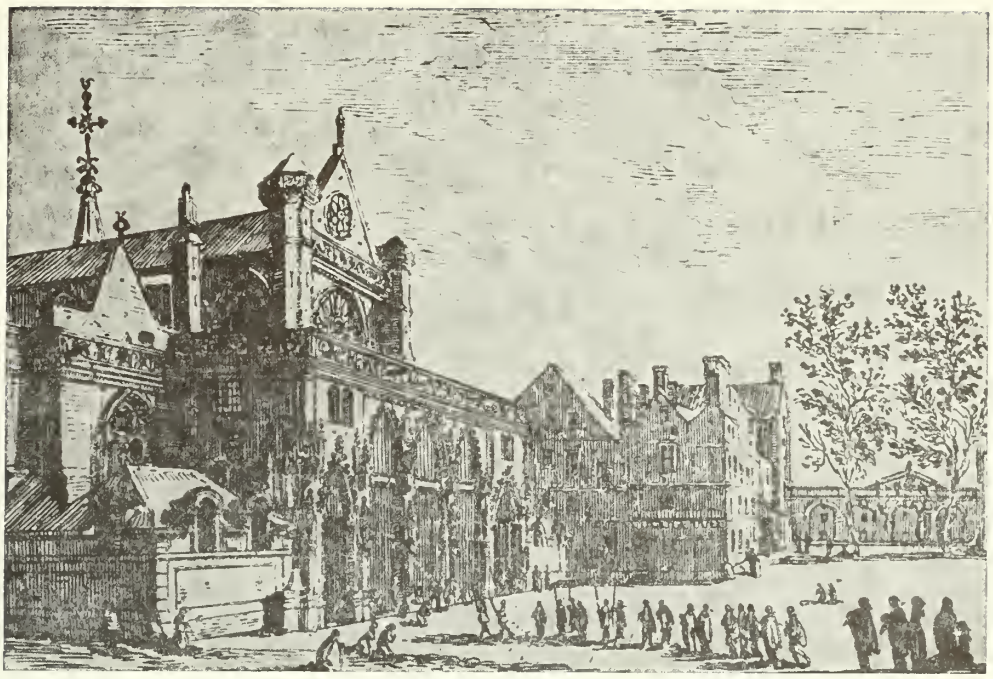

4. — L'église et le cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, vers 1660 [1].

ÉPITAPHES DE L'ÉGLISE

CHOEUR

Il y avait sous le chœur une « cave » réservée à l'enterrement des doyens et des chanoines de la collégiale [2] mais qui reçut exceptionnellement les corps d'autres personnages, même laïcs. En dehors des sépultures dont les épitaphes sont publiées ci-dessous, nous croyons utile de signaler ici celles dont nous avons pu relever la mention.

1452 (n. st.), 28 janvier. — Le chapitre accorde à Étienne PETIT, chanoine et chantre de Saint-Germain l'Auxerrois, l'autorisation d'être enterré après sa mort « *in ecclesia, in introitu chori* »; ses exécuteurs testamentaires « *poterunt assedere lapidem super corpus suum* », moyennant 12 l. par., soit 8 l. t. [3], somme dont quittance lui est donnée le 9 février de l'année suivante [4].

1. Vue dessinée et gravée par Israël Silvestre.
2. Voir ci-dessous, p. 4, n. 5.
3. Arch. nat., LL 396, fol. 8.
4. *Ibid.*, *id.*, fol. 20.

1455, 4 septembre. — Décès du chanoine Godefroy DE COURCELLES, qui est enterré dans l'église derrière le chœur [1].

1469 (n. st.), 11 janvier. — Enterrement de Jean CHENETEAU, doyen du chapitre [2].

1474, 13 juin. — Le chanoine Richard DE PALUDE [DU MARAIS?] est inhumé « *circa majus altare chori* [3] ».

1500, 30 octobre. — Jean PLANCHE, bourgeois de Paris, paroissien de Saint-Germain l'Auxerrois, est autorisé par le chapitre à placer « *quoddam tabulare ligneum depictum... contra pilare juxta sepulturam defuncte uxoris sue* [4] ». Le 18 octobre 1524, le chapitre autorise les exécuteurs testamentaires de feu *N.* PLANCHE à enterrer celui-ci « *juxta sepulturam defuncte uxoris ipsius defuncti, juxta parvam hostiam chori a parte dextra in ambitu ejusdem chori, et hoc in favorem domini de Vignolles* [5] ».

1501, 28 juillet. — Le chapitre autorise la sépulture, dans le chœur, de Robert DE BELLEFAYE, chanoine et chantre (voir ci-dessous, n° **2054**, n. 2).

1504 (n. st.), 12 janvier. — Le chapitre autorise Jacques COICTIER [6], vice-président en la Chambre des Comptes, à placer « *laminam cupream, gallice* une lame de cuyvre, *incapsatam in quadam lapide, continentem fundationem misse et servicii* [7] *in eadem contenti in primo pillari a dextra parte chori* [8] ».

1. Arch. nat., LL 396, fol. 49 v°.

2. Jean Cheneteau, notaire et secrétaire du Roi, est chargé par le Parlement, le 27 avril 1437, de suppléer Jean de Blois, greffier civil; il prête serment le surlendemain, et il prend le titre à la mort de Jean de Blois. En 1461, il était encore greffier et devint ensuite conseiller (Félix AUBERT, *Hist. du Parlement de Paris*, Paris, 1894, t. I, p. 231-233), mais, partisan de Charles le Téméraire, il fut destitué en 1465 par Louis XI (*Journal de Jean de Roye ou Chronique scandaleuse*, éd. B. DE MANDROT, t. I, 1894, p. 72) qui réclama, le 20 novembre 1473, à son héritier des sommes d'argent déposées entre ses mains comme greffier par des partisans du duc de Bourgogne (*Lettres de Louis XI*, éd. J. VAËSEN et B. DE MANDROT, t. X, 1908, p. 352-353). Chanoine prébendé et archidiacre d'Étampes en l'église de Sens, il fut installé comme doyen de Saint-Germain l'Auxerrois le 13 décembre 1451 (Arch. nat., LL 396, fol. 1). Il avait fait, le 29 août 1465, sous seing privé, un premier testament par lequel il élisait sa sépulture au chœur de Saint-Germain l'Auxerrois; il confirma cette disposition, le 6 janvier 1469 (n. st.), par un codicille passé devant Drouart et Henry Le Vast, notaires au Châtelet, dans lequel il faisait don au chapitre d'un petit enclos sis au chevet de l'église (Bibl. nat., nouv. acq. lat. 184, fol. 100). Il avait aussi donné à l'église un collectaire qui devait être d'une certaine beauté, car le chapitre le prêta, le 30 décembre 1488, à Jean Loët, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois et curé de Saint-Eustache, qui désirait en faire exécuter une copie pour cette dernière église (Arch. nat., LL 399, fol. 30 v°). Il mourut, étant rétabli conseiller au Parlement, peu de jours après avoir rédigé son codicille : le 11 janvier 1469 (n. st.), le Parlement se rendit en corps à ses obsèques à Saint-Germain l'Auxerrois, eu égard au fait qu'il avait été son greffier pendant trente et un ans (F. AUBERT, *op. cit.*, t. I, p. 233, n. 1).

3. Arch. nat., LL 398, fol. 157.

4. *Ibid.*, LL 399, fol. 170 v°.

5. *Ibid.*, LL 401, fol. 37 v°.

6. Sur Jacques Coictier, médecin de Louis XI, et sa carrière administrative, voir *Lettres de Louis XI*, t. VII, 1900, p. 244, n. 1. — Voir aussi Ernest WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, Paris, 1936, p. 324-326.

7. La délibération capitulaire du 7 décembre 1501 (Arch. nat., LL 399, fol. 196) acceptant cette fondation mentionne que Jacques Coictier a été longtemps paroissien de Saint-Germain l'Auxerrois et que son « fils unique » Pierre Coictier est enterré dans le chœur. Remarquons à ce propos que Louis XI a légitimé en janvier 1482 « Michel et Pierre de Coitier, filz de nostre ami et feal... Jacques de Coictier » (*Lettres de Louis XI*, t. IX, 1905, p. 154).

8. Arch. nat., LL 400, fol. 33 v°.

1520, 21 septembre. — Le chapitre autorise l'inhumation du chantre Jean Guy « *in choro, juxta vel subtus tres cathedras in quibus presbiter celebrans missam in majori altari ipsius chori et secum officiantes durante missa sedere consueverunt* [1] ». Le 21 février 1522 (n. st.), il permet à Claude Magui, successeur de Guy et l'un de ses exécuteurs testamentaires, de placer « *super sepulturam ipsius, in choro ipsius ecclesie, unam tumbam lapideam, dummodo hoc honeste fiat et nulli afferat nocumentum; et hoc medians, prefatus dominus Magui promisit dare quatuor scutos auri ad solem pro reparatione ornamentorum ipsius eclesie* [2] ».

1554, 18 décembre. — Le chapitre autorise l'inhumation dans le chœur, « *ante sacrarium* », de la dame de Gyé, moyennant l'engagement pris par celui « *qui nomine predicte supplicuit... quod satisfiet ipsi ecclesie honeste et ex equo et bono* [3] ».

Il est très probable que cette « dame de Gyé » n'est autre qu'Isabelle d'Albret, seconde fille de Jean, roi de Navarre, mariée, en 1534 [4], 1535 [5], ou 1536 [6], à René Ier de Rohan, seigneur de Gyé, lequel a été tué au siège de Metz en 1552.

1556, 18 septembre. — Le chapitre délibère au sujet des funérailles de François Le Picart, sieur d'Attilly et de Villeron, docteur en théologie, doyen du chapitre et célèbre prédicateur, décédé la veille [7]. Né le 15 avril 1504, il fut enterré dans le chœur de Saint-Germain l'Auxerrois [8] et non aux Blancs-Manteaux comme ses père et mère [9]. Sa vie a été écrite par le P. Hilarion de Coste, religieux minime, sous le titre de : *Le parfait ecclesiastique, ou l'histoire de la vie et de la mort de François le Picart ..., doyen de Saint-Germain de l'Auxerrois*, Paris, 1658, in-8°.

1581, 14 juillet. — Le chapitre ordonne l'inhumation « *intra moenia chori presentis ecclesie* » de Gilles de Sermisy, chanoine et chantre de cette église, décédé le matin même, « *licet de sua sepultura minime disposuerit* » [10].

1. Arch. nat., LL 400, fol. 256 v°.

2. *Ibid.*, *id.*, fol. 276 v°.

3. *Ibid.*, LL 403, fol. 112 v°.

4. La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse...*, 3e éd., 1863-1876, t. XVII, col. 528.

5. Moréri, *Le grand dictionnaire historique ...*, nouvelle éd., 1759, t. IX, p. 307.

6. La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, t. I, col. 281.

7. Arch. nat., LL 402, fol. 190 v°; Bibl. nat., ms. fr. 4752, p. 56.

8. Nicolas-Michel Troche, *Histoire et monographie de l'église ci-devant collégiale, actuellement paroissiale et royale de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris*, Bibl. hist. de la Ville de Paris, ms. 428, fol. 115; nous citerons toujours ce ms. sous la forme abrégée Troche, ou, dans l'indication des variantes des épitaphes, Tr.

9. Bibl. nat., ms. fr. 4752, p. 56. Au t. II de l'*Épitaphier...*, n° 565, on ne trouve aux Blancs-Manteaux que les épitaphes de Jean Le Picart et Jacquette de Champagne, sa femme.

10. Arch. nat., LL 406, fol. 375 r° et v°. — A cette occasion et par la même délibération, le chapitre décide qu'il en sera de même pour tous les autres chanoines (« *quibus talis sepultura non denegabitur* »). Gilles de Sermisy, prêtre du diocèse de Chartres, avait été installé comme chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois le 1er mars 1566, n. st. (Arch. nat., LL 404, fol. 306). Bien que siégeant au chapitre depuis cette date, il fut de nouveau pourvu par lettres royales de Charles IX, en date du 29 janvier 1568 (n. st.), à la place d'Adam Hurteloup (*ibid.*, *id.*, fol. 423). Le 3 août 1571, le chapitre le présenta à l'évêque de Paris pour être vicaire perpétuel de la Ville-l'Évêque (*ibid.*, LL 405, fol. 238 v°). Il fut élu chantre le 26 novembre 1577, en remplacement de Jean Ligier, décédé, et installé le 29 du même mois (*ibid.*, LL 406, fol. 217).

1620, 25 août. — Inhumation, dans le choeur, de Jean DE MOISSET, dit MONTAUBAN, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, demeurant à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre [1], décédé la veille.

1630, 29 décembre. — Inhumation, « en la chapelle de luy et de ses predecesseurs parens, qui est à l'une des aisles du chœur, du costé gauche », de Charles HERVIEU, prêtre et chanoine, décédé la veille, en sa maison canoniale [2].

1633, 29 juin. — Inhumation, « du costé du choeur, à l'aile gauche », du chanoine Augustin DE NEUFGERMAIN, décédé la nuit précédente [3].

1656, 14 octobre. — Le chapitre permet à Pierre Briart, exécuteur testamentaire de Jean DUPUIS, « ci devant chanoine de cette eglise, de faire ouvrir la cave sous le maistre autel pour inhumer le corps dudit defunt [4] ».

1682, 25 avril. — Inhumation « dans la cave sous le grand autel » de C. CHAPPELLIER, ancien chanoine et ancien chantre, décédé la veille [5].

1690, 20 juin. — Sur la demande du chanoine Tixier, son exécuteur testamentaire, et avec l'autorisation du chapitre, Jean-Marie LE PRUGNES, « nommé par le Roi à l'evesché d'Ags », est inhumé « en la cave des chanoines [6] ».

1. *Journal historique de Laurent Bouchel* (Bibl. nat., ms. fr. 5528), fol. 95 v° et 222 v°. D'après Bouchel, ce personnage, de très basse extraction, avait acquis une grande fortune dans diverses grosses fermes, notamment dans celle des gabelles, et il fit à l'église Saint-Germain l'Auxerrois des fondations et legs importants. Au dire du même auteur, ses obsèques furent l'occasion d'un scandale : on y employa, bien qu'il eût un fils bâtard, des torches blanches, « ainsi que l'on a accoustumé à ceux qui n'ont point esté mariez, en signe de pudicité ». Voir sur Moisset les *Registres des délibérations du Bureau de la Ville*, t. XIII-XVII, *passim*, t. XVIII, p. 29, n. 4, et Léo MOUTON, *Deux financiers au temps de Sully, Largentier et Moisset*, dans le *Bull. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 64e année, 1937, p. 65-104.

2. Arch. nat., LL 410, fol. 271 v°. — Le 28 janvier 1631, le chapitre reçoit et fait déposer dans son trésor « la chapelle d'argent vermeil doré », avec tous les ornements que lui a légués le chanoine Hervieu (*ibid.*, *id.*, fol. 276 v°) et, le 11 février, le doyen met sur le bureau la fondation faite par ce chanoine le 3 juin 1609 (acte Choguillot et Tulloue, notaires au Châtelet, Arch. nat., Min. centr., XXIV, 112) ainsi que le codicille du 16 janvier 1631 [*sic*] (acte Chapellier et Plastrier, aussi notaires au Châtelet). L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes provenant du notaire Claude Plastrier (Arch. nat., Min. centr., LVI).

3. Arch. nat., LL 412, fol. 70 v°.

4. *Ibid.*, *id.*, fol. 331. — Prêtre du diocèse d'Amiens, pourvu par le pape Urbain VIII du canonicat vacant par la résignation de François Carset, Jean Dupuis avait été installé le 15 juillet 1633. Dès le 12 juillet, le chapitre lui avait loué la maison claustrale précédemment occupée par feu le chanoine de Neufgermain; le 29 août 1656, en considération de ses longs services et de son impotence, il lui en laissait la jouissance « pendant le reste de ses jours ». Pour les mêmes motifs, il l'autorisait, le 9 juin 1656, à continuer de porter l'habit dans le chœur, à son rang, bien qu'il eût résigné sa prébende. Receveur dès le 19 juillet 1633, il avait été déchargé de cet office, sur sa demande, le 7 janvier 1653; le 1er août 1640, il avait, en outre, été déchargé du soin des enfants de chœur (Arch. nat., LL 412, fol. 71 v°, 180 v°, 294 v°, 321 v°, 327 v°; LL 413, fol. 21 v°, 22 v° et 231).

5. Le doyen ayant fait opposition à cette sépulture pour le motif « que le chapitre n'avoit accoutumé de faire inhumer dans la cave qui est soubs le grand autel que les bienfaiteurs du chapitre », le chanoine P. Chappellier, frère du défunt, répondit que celui-ci n'avait pas fait de testament, mais que lui-même y suppléerait. Le chapitre autorisa donc l'inhumation de C. Chappellier, « sans néantmoins que le présent acte exclue MM. les chanoines qui n'ont pas fait de fondation au chapitre ou à la communauté d'être inhumez dans le chœur en payant les droicts » (Arch. nat., LL 415, fol. 18).

6. Arch. nat., LL 416, p. 213. — Nommé par le roi évêque de Dax le 15 août 1688, Jean-Marie Le Prugnes était mort avant d'avoir été installé (*Gallia christiana*, t. I, col. 1060-1061). C'était l'époque du conflit entre Louis XIV et le Saint-Siège, où trente-cinq sièges épiscopaux étaient vacants en France.

1694, 12 janvier. — Le chapitre décide que son doyen, le chanoine Louis de Voyer de Paulmy d'Argenson, décédé ce même jour, à 3 heures et demie du matin, dans la maison décanale, sera inhumé dans la cave qui est sous le grand autel [1].

MARTIN DE BELLEFAYE

Tombe dans le pavé du chœur, devant la porte principale, du côté gauche, à côté de la place occupée par les enfants de chœur [2].

2 054. — Cy gist noble [a] homme et sage [b] Maistre Martin de Bellefaye, en son vivant conseiller du Roy nostre sire en sa cour de Parlement, seigneur de Ferriere en Brie [3], qui trepassa le ... jour de ... 1502.

1. Arch. nat., LL 417, p. 126. — Louis de Voyer de Paulmy d'Argenson était fils de René Ier, conseiller d'État, ambassadeur à Venise, et d'Hélène de la Font (Moréri, *op. cit.*, t. X, p. 710-711). Il fut doyen de Saint-Germain l'Auxerrois de 1671 à 1693 (Troche, fol. 56 r° et v°). Il fut, d'autre part, prieur du Saint-Sépulcre (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. et comm. de Dammartin-en-Goële, prieuré dépendant de l'abbaye de Tiron), et, en 1639, abbé de Beaulieu (Indre-et-Loire, arr. et cant. de Loches), où il introduisit en 1662 la réforme de Saint-Maur; le 21 octobre 1671, il échangea cette abbaye contre le décanat de Saint-Germain l'Auxerrois par permutation avec Nicolas III Le Roi de Moré (*Gallia christiana*, t. XIV, col. 287).

2. Dès le 12 avril 1491, Martin de Bellefaye, conseiller au Parlement et paroissien de Saint-Germain l'Auxerrois, avait sollicité du chapitre l'autorisation d'être inhumé « *in fine dierum suorum* », ainsi que les siens, dans le chœur de l'église, du côté gauche, près de l'endroit où se tiennent les enfants de chœur pendant les offices, à l'opposite de la tombe de feu le doyen Jean Cheneteau; il avait offert, en même temps, le transfert au chapitre d'un muid de froment et le don d'une rente annuelle de 6 l. par. (Arch. nat., LL 399, fol. 51). En réalité, la concession fut accordée seulement le 28 juillet 1501, pour la sépulture de Robert de Bellefaye, chanoine et chantre de Saint-Germain l'Auxerrois [élu à cette dernière fonction le 12 juin 1491 (*ibid.*, *id.*, fol. 54 et 57 v°)], fils de Martin, décédé la nuit précédente dans sa maison canoniale (*ibid.*, *id.*, fol. 187 v°). Le 17 décembre suivant, le chapitre autorisait la pose sur cette sépulture d'une tombe de pierre sous laquelle serait également inhumé Martin de Bellefaye « *quando casus occurrerit* ». Le 22, Jean Hervy, notaire du chapitre et l'un des exécuteurs testamentaires de Robert, remettait audit chapitre, pour le droit de cette première inhumation, huit écus d'or au soleil, qui furent distribués entre les chanoines (*ibid.*, *id.*, fol. 197). Quant à Martin de Bellefaye, il mourut peu avant le 19 août 1502, date de l'élection de son successeur au Parlement (Éd. Maugis, *Hist. du Parlement de Paris*, Paris, 1913, in-8°, t. III, p. 140; F. Aubert, *op. cit.*, t. I, p. 61, n. 3).

Bachelier le 6 mars 1452, avocat au Châtelet en 1454, lieutenant criminel de la prévôté de Paris en 1460, Martin de Bellefaye avait été reçu conseiller au Parlement le 26 février 1462 (n. st.), en remplacement de Mahieu de Nanterre, devenu Premier Président. Sur sa carrière mouvementée, voir Maugis, *op. cit.*, t. III, p. 105; Aubert, *op. cit.*, t. I, p. 53-54 et p. 61, n. 3; Samaran et Van Moé, *Auctarium Chartularii Universitatis parisiensis*, t. V, 1942, col. 475-476, n. 3; G. Dupont-Ferrier, *Le personnel de la Cour ou Chambre des Aides de Paris...*, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1932, p. 204-205, n° 30; Id., *Gallia regia...*, t. IV, 1954, in-4°, p. 328, n° 16 552.

A la fin de 1493, Martin de Bellefaye fut accusé de s'être fait promettre par l'évêque de Chartres, René d'Illiers, une prébende pour son fils Robert, en vue d'obtenir un jugement favorable dans un procès que le prélat soutenait alors devant le Parlement. Cette prébende fut, en effet, accordée le 19 janvier 1494, mais l'accusation fut reconnue mal fondée le 25 janvier (Bibl. nat., ms. fr. 4391, fol. 33-37).

Peu avant sa mort, Martin de Bellefaye avait fondé un obit à Saint-Germain l'Auxerrois, moyennant la donation du revenu annuel d'un muid de blé. Cette donation, acceptée le 15 mars 1502 (n. st.) par le chapitre (Arch. nat., LL 400, fol. 2), fut réduite le 4 août 1637 (*ibid.*, LL 413, fol. 83 v°).

3. Ferrières-en-Brie, Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny.

ARMES. *D'azur au chevron d'or accompagné de trois glands de même, posés 2 et 1.*

Mss A², p. 379; — B⁴, p. 330; — Bibl. nat., ms. fr. 32 444, p. 552 (description des armes); — VP², p. 675; — TROCHE, fol. 114 et 209.

a) honorable, Tr.; — *b*) s., A²; sire, VP².

MATHURIN [*OU* NICOLE] MARCHANT

Grande tombe de cuivre dans le chœur devant l'autel.

2 055. — CY GIST FEU NOBLE ET DISCRETE [a] PERSONNE MAITRE MATHURIN MARCHANT [1], LICENCIÉ EN LOYS, EN SON VIVANT CHANOYNE DES EGLISES DE NOSTRE DAME DE PARIS ET D'ORLEANS ET DOYEN DE SAINCT PIERRE EN PONS DUDICT LIEU D'ORLEANS, CONSEILLER DU ROY NOSTRE SIRE EN SA COUR DE PARLEMENT, LEQUEL TREPASSA LE 20ᵉ JOUR DU MOYS DE JUILLET 1463. — DIEU EN AYT L'AME. PATER NOSTER. AMEN [b].

ARMES. *D'azur au loup rampant d'or et une étoile du même au premier quartier.*

Mss A², p. 379; — B⁴, p. 329; — VP², p. 675; — TROCHE, fol. 209. — MIGNE, *Dictionnaire d'épigraphie chrétienne...*, t. II, col. 127.

a) d., A²; docte, VP²; — *b*) A., A²; *om.* B⁴, VP², Tr., MIGNE.

FONDATION D'UNE MESSE POUR LA REINE ANNE D'AUTRICHE

Inscription gravée sur une grande table de marbre noir, au côté droit de l'autel.

2 056. — LES DOYEN, CHANOINES ET CHAPITRE DE CETTE EGLISE DE SAINT GERMAIN L'AUXERROIS, VOULANS TÉMOIGNER LES SENTIMENS DE GRATITUDE ET DE VENERATION QU'ILS CONSERVENT POUR LA GLORIEUSE MEMOIRE DE LEUR BIENFAITRICE ANNE D'AUTRICHE, EPOUSE DU ROY TRES

1. Dans tous les épitaphiers que nous avons pu consulter, ce personnage porte le prénom de *Mathurin*. Cependant MAUGIS, *op. cit.*, t. III, p. 84, donne la notice d'un conseiller au Parlement appelé *Nicole* Marchant, portant les mêmes qualifications que celui-ci et, comme celui-ci encore, décédé le 20 juillet 1463 et inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois. Il s'agit évidemment d'un seul et même personnage. Il est cité sous le nom de *Nicole* Marchant, dans l'*Auctarium Chartularii Universitatis parisiensis*, t. V, 1942, éd. SAMARAN et VAN MOÉ, col. 589. C'est encore sous le nom de *Nicole* Marchant qu'il a fait son testament, le 20 janvier 1463, n. st. (Bibl. nat., nouv. acq. lat. 184, fol. 99); ce testament comporte un legs pour la fondation d'un obit à Saint-Germain l'Auxerrois; cette fondation fut acceptée par le chapitre le 29 avril 1468 (Arch. nat., LL 398, fol. 21 v°). Il était fils d'André Marchant, prévôt de Paris, qui habitait rue de l'Arbre-Sec (paroisse Saint-Germain l'Auxerrois), sur lequel on trouvera une note d'A. TUETEY dans son édition du *Journal d'un bourgeois de Paris*, 1881, p. 45, n. 3.

CHRESTIEN LOUIS XIII, MÈRE DE L'INVINCIBLE LOUIS XIV, REYNE REGENTE EN FRANCE; ET POUR RECONNOISSANCE PARTICULIERE DU PRECIEUX RELIQUAIRE DE SAINT VINCENT MARTYR, LEUR ANCIEN PATRON, ET DES RICHES ET MAGNIFIQUES ORNEMENS QU'ELLE LEUR A SI LIBERALEMENT DONNÉ[S], SE SONT OBLIGEZ, EUX ET LEURS SUCCESSEURS, PAR ACTE DU 13 AOUST 1666 [1], PASSÉ PAR DEVANT RALLU ET MOUNIER, NOTAIRES AU CHASTELET DE PARIS, REITERÉ DEPUIS PAR LESDITS SIEURS DE CHAPITRE ENVERS LE SIEUR SEGUIN, DOYEN ET CHANOINE DE LADITE EGLISE, AUMONIER DE SA MAJESTÉ, PAR AUTRE ACTE PASSÉ LE 20 JANVIER 1668, PAR DEVANT LORET ET PLASTRIER [2], AUSSI NOTAIRES AUDIT CHASTELET, DE FAIRE DIRE ET CELEBRER À PERPETUITÉ CHACUNE ANNÉE AU JOUR DU DECÈS DE CETTE GRANDE ET PIEUSE PRINCESSE, ARRIVÉ LE 20 JANVIER 1666, UN SERVICE COMPLET ET SOLENNEL POUR LE REPOS DE SON AME, ET DE FOURNIR LES DISTRIBUTIONS ET AUTRES FRAIS NECESSAIRES POUR LEDIT SERVICE, AINSI QU'IL EST DECLARÉ PAR LESDITS ACTES; EN MEMOIRE DE QUOY, ET POUR MARQUE DU ZELE AVEC LEQUEL ILS PRETENDENT DE S'ACQUITTER DE CETTE OBLIGATION, ILS ONT CONSENTI QUE CE MONUMENT PUBLIQUE EN FÛT ÉLEVÉ LE DERNIER JOUR D'AOUST 1668.

LE MAIRE, *Paris ancien et nouveau...*, Paris, t. I, 1685, in-12, p. 547-548. — Mention de cette fondation dans TROCHE, fol. 151 v°.

GUILLAUME HECTOR

Tombe dans le chœur, du côté droit.

2 057. — CY GIST VENERABLE ET SCIENTIFIQUE PERSONNE MAISTRE GUILLAUME HECTOR [3], EN SON VIVANT DOYEN DE L'EGLISE DE CEANS, LEQUEL TREPASSA LE 11e JOUR D'AOUST 1527. — PRIEZ DIEU POUR SON AME.

ARMES. *D'azur au chevron d'or cantonné de trois croissants d'argent* [a], *surmonté de trois tours d'or crénelées et huissées.*

Mss A², p. 392; — B⁴, p. 337; — VP², p. 679; — TROCHE, fol. 209 et 245. — MIGNE, t. II, col. 128.

a) *d'or,* Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1946, fol. 162 v°.

1. Arch. nat., Min. centr., CXII, 116 : reconnaissance par le chapitre de la donation faite par Anne d'Autriche, précédée de l'« Inventaire des ornemens donnés par la Reyne mere du Roy à l'eglise de Saint-Germain de l'Auxerrois ».

2. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes provenant de l'étude du notaire Jacques Plastrier (Arch. nat., Min., centr., LVI).

3. Guillaume Hector avait été pourvu du décanat le 2 février 1514 (n. st.) par bulles du pape Léon X, entre les mains de qui l'avait résigné Nicolas de Cerisay. Il fut reçu et installé par le chapitre le 4 mars (Arch. nat., LL 400, fol. 166 v°). A son tour, il résigna, moyennant retenue d'une pension annuelle, ses prébende, canonicat et décanat, entre les mains du pape Clément VII, qui, le 30 juillet 1526, en pourvut François Baudry, sous-diacre, licencié ès lois, protonotaire du Saint-Siège apostolique; le 19 novembre, les provisions du nouveau doyen furent présentées au chapitre, qui les accepta, par ses procureurs, dont son père Jean Baudry, avocat au Parlement, et son frère André Baudry, conseiller au Parlement (*ibid.*, LL 401, fol. 85 et suiv.).

INSCRIPTION DE LA FONDATION FAITE PAR GUILLAUME HECTOR À SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

Plaque de pierre cassée en deux dans le sens de la hauteur, mesurant environ 0 m 85 de largeur sur 1 m 12 de hauteur, conservée dans l'église. (Les blancs entre crochets correspondent à des cassures dans la pierre ou, plus rarement, à des mots tout à fait illisibles.)

2 058. — LES EXECUTEURS DU TESTAMENT DE FEU // VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE MESSIRE GUILLAUME // HECTOR, EN SON VIVANT DOYEN ET CHANOYNE DE // L'EGLISE DE CEANS, LEQUEL TREPASSA LE XIe JOUR D'AOUST // L'AN MIL V^c XXVII ET LE CORPS DUQUEL EST ENTERRÉ À L'ENTRÉE DU CUEUR DE CESTEDICTE EGLISE // ONT [a], SELON ET ENSUYVANT [b] SONDICT [c] TESTAMENT ET DERNIERE VOULENTÉ, ASSIGNÉ [d] À PERPETUITÉ // AUX VENERABLES DOYEN [e] ET CHAPPITRE DE CESTEDICTE EGLISE LA SOMME DE QUATORZE LIVRES TOURNOIS // DE RENTE À LES PRENDRE ET APPERCEVOIR [*sic*] PAR CHACUN AN SUR LE REVENU DE L'EUVRE ET FABRICQUE // DE LADICTE EGLISE, DE LAQUELLE SOMME DE XIIII LIVRES TOURNOIS DE RENTE LES MARGUILLIERS ET PAROISSIENS ONT PROMIS // DORESNAVANT PAYER ET CONTINUER PAR CHACUN AN AUSDICTS DE CHAPPITRE, MOYENNANT LA SOMME DE QUATRE // CENS VINGT LIVRES TOURNOIS QUI ONT ESTEZ BAILLEZ ET DELIVREZ AUSDICTS MARGUILLIERS PAR // LESDICTS EXECUTEURS, AINSY QUE PLUS À PLAIN APPERT PAR LECTTRES DE CE FAICTES ET PASSÉES PARDEVANT [f] // AGNEN PICHON ET ROGIER [g] ROHART [h] [1], NOTAIRES DU CHASTELLET DE PARIS, DATÉES DU IIe [i] // JOUR D'AOUST L'AN MIL

1. Le 4 août 1528, le chapitre accepta la fondation faite par le défunt doyen Hector du salut qu'on a accoutumé de dire annuellement la veille de l'Annonciation, après vêpres et complies, avec un service pour la fête de la Visitation (acte devant les notaires Rohart et Pichon, le 2 août; Arch. nat., LL 401, fol. 126 v°): l'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes provenant de l'étude du notaire Aignan Pichon (Arch. nat., Min. cent., VIII, 45).

Le 23 août 1527, les exécuteurs testamentaires d'Hector (Baudry, avocat au Parlement, Germain de Marle, Général des monnaies — dont l'épitaphe est publiée ci-dessous, n° **2 169** — et Julien Périer, prêtre) apportent sur le bureau du chapitre : 1°, une somme de 10 écus d'or au soleil léguée par le défunt pour droit d'ouverture de la terre de sa sépulture; 2°, « *textum Evangeliorum undequaquam argento deaurato coopertum; in uno latere ejus est ymago unius crucifixi cum ymaginibus beate Marie Virginis et sancti Johannis Evengeliste ac quatuor Evangelistarum in circuitu, et ex alio latere sunt ymagines beatorum Germani et Vincentii et in circuitu ymagines sanctorum Gregorii pape, Hieronimi, Augustini et Ambrosii, cum suo reconditorio* »; 3°, un calice d'argent, « *undique deauratum, in quo ubique seminantur flores lilii et stelle, et in circuitu pomi illius sunt ymagines Dei et duodecim ejus apostolorum, et supra pedem illius sunt ymagines unius crucifixi, beate Marie Virginis, sancti Johannis Evangeliste et plurium aliorum, et sub pede ejus sunt ymagines duorum sacerdotum vestibus albis indutorum tenentium scutum et arma ipsius defuncti, cum ejus patena etiam argentea deaurata, infra quam est figurata Visitatio ejusdem beate Marie Virginis et extra eam coronatio ipsius beate Marie Virginis cum tribus personis sanctissime Trinitatis* »; 4°, deux livres en parchemin (*in membraneo*) avec les notes de musique et le texte écrit, contenant les deux temps du service et des fêtes solennelles (Arch. nat., LL 401, fol. 104 r° et v°).

Guillaume Hector était le confesseur de Marguerite de Navarre, l'illustre auteur de l'*Heptaméron* (TROCHE, fol. 255). Son successeur François Baudry, décédé hors de Paris (peu avant le 17 août 1530), n'a pas été inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois (Arch. nat., LL 401, fol. 151 et 154 v°). Par contre cette église avait reçu les sépultures (dont nous ne possédons pas d'épitaphes) de Jean Baudry, conseiller au Parlement, mort avant le 5 mai 1486 (*ibid*, LL 399, fol. 3) et du président Baudry, mort en octobre 1550 et enterré dans la même tombe que sa défunte mère (*ibid.*, LL 402, fol. 217. Voir aussi Bibl. nat., Pièces orig., vol. 222, doss. 5012).

V^c XXVIII, LAQUELLE OBLIGATION ET RENTE ICEULX DOYEN ET CHAPITRE // ONT EUE ET RECEUE POUR AGREABLE ET PAR TANT SONT TENUS ET OBLIGIÉS DIRE, CHANTER ET // CELEBRER, PAR CHACUN AN, OU CUEUR DE LADICTE EGLISE, LE SALUT [j] LA VIGILLE NOSTRE DAME EN [k] MARS, // À L'HEURE DE VII HEURES DU SOIR OU ENVYRON, ET BAILLER À LEUR DISTRIBUTEUR OU PROCUREUR // LA SOMME DE CINQUANTE NEUF SOLZ PARISIS POUR MANUELLEMENT DISTRIBUER AUX CHANOYNES, // CHAPELAINS ET VICAIRES DU CUEUR DE LADICTE EGLISE QUI ASSISTERONT AUDICT SALUT, À CHACUN // DOUZE DENIERS PARISIS, AUX ENFFANS DE CUEUR TROIS SOLZ PARISIS, AU CHEVECIER XII DENIERS PARISIS, AU // BEDEAU [½ ligne], IIII SOLZ, III DENIERS À CHACUN DES QUATRE VICAIRS QUI ASSISTERONT AUDICT SALUT, XIII SOLZ [ ] POUR LA [ ] 4 SOLZ [//] DESDICTS SIX SOLZ PARISIS, SE AULCUN EN Y A [ ] DISTRIBUERA [ ] DESDICTS CHA- // NOYNES, CHAPELAINS ET VICAIRES QUI AURONT ASSISTÉ AUDICT SALUT. — PAREILLEMENT SONT TENUZ // LESDICTS DE CHAPPITRE DIRE, CHANTER ET CELEBRER SOLEMPNELLEMENT OU CUEUR DE LADICTE EGLISE // LE SERVICE DE LA FESTE ET VISITATION NOSTRE DAME PAR CHACUN AN, LE IIe JOUR DE JUILLET, ET BAILLER À LEUR // DISTRIBUTEUR OU PROCUREUR LA SOMME DE DIX LIVRES VI SOLZ III DENIERS TOURNOYS POUR MANUELLEMENT DISTRIBUER AUX // CHANOYNES, CHAPELAINS ET VICAIRES QUI ASSISTERONT AUDICT SERVICE, CEST ASSAVOIR : AUX PREMIERES // VESPRES À CHACUN X DENIERS TOURNOYS, AUX ENFANS DE CUEUR II SOLZ VI DENIERS TOURNOYS, AU CHEVECIER ET BEDEAU CHACUN X DENIERS TOURNOYS, // AUX CLERCS POUR LEURS PRIERES ET SONNERIE VI SOLZ TOURNOYS, AU DOYEN POUR FOURNIR DE LUMINAIRE DOUBLE // TANT AUSDICTES VESPRES QUE LE JOUR DE LA FESTE XII SOLZ TOURNOYS, ITEM À LA PROCESSION QUI CE FAICT INCONTINANT // APRÈS LES PREMIERES VESPRES À CHACUN DESDICTS CHAPELAINS, VICAIRES, CHEVECIER ET BEDEAU QUI Y // ASSISTERONT V DENIERS TOURNOYS, À LA GRANT MESSE DU JOUR À CHACUN X DENIERS TOURNOYS, À CELLUY QUI DIRA LA MESSE, OULTRE // LA DISTRIBUTION, III SOLZ TOURNOYS AU DIACRE ET SOUBZ DIACRE, OULTRE LA DISTRIBUTION À CHACUN XII DENIERS TOURNOYS // POUR LES CHAPPEAULX DES SIX ENFFANS DE CUEUR ET DES YMAIGES DE LA CHAPELLE VIII SOLZ TOURNOYS AUSDICTS // ENFFANS DE CUEUR POUR LEUR [ ] V SOLZ TOURNOYS À LA CHARGE DE DIRE APRÈS MESSE LE PSEAULME DE *DE PRO* // *FUNDIS* AVECQUES LES ORAISONS [ ] ET TIENDRONT AUX QUATRE MARGUILLIERS, S'ILZ ASSISTENT // AUDICT SERVICE, LEUR SERA FAICTE PAREILLE DISTRIBUTION QUE À L'UN DESDICTS CHAPELAINS OU VICAIRES; ET APRÈS // LADICTE DISTRIBUTION AINSY FAICTE, LE RESTE DE LADICTE SOMME DE X LIVRES VI SOLZ VII DENIERS TOURNOYS, SE AULCUNE EN Y A, // SERA BAILLÉE AUSDICTS ENFFANS DE CUEUR ET EMPLOYER XV [ ] POUR LEUR CHAUFFES; TOUTES LESQUE//LLES CHOSES DESSUDICTES, LESDICTS DE CHAPPITRE ONT PROMIS FAIRE ET CONTINUER CHACUN AN ET À CE // SONT OBLIGEZ EULX ET LE TEMPOREL [?] DE LADICTE ÉGLISE QUI [ ] PAR LES LECTTRES FAICTES ET PASSÉES PAR DEVANT LES NOTAIRES DESSUSDICTS, LE IIe JOUR D'AOUST MIL V^c XXVIII.

Original entreposé dans une ancienne sacristie de l'église.

Mss VP[1], fol. 43, jusque « vigille Nostre Dame »; — Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1946, fol. 162 v°, copie partielle (moins de la moitié du texte de la fondation).

a) ou, VP[1]; — *b*) suivant, VP[1]; — *c*) le, VP[1]; — *d*) a assigné, VP[1]; — *e*) doyens, VP[1]; — *f*) devant, VP[1]; — *g*) Roche, VP[1]; — *h*) Rolard, VP[1]; — *i*) XIe, VP[1]; — *j*) le salut, *om.* VP[1]; — *k*) etc. (VP[1] s'arrête ici).

LOUIS DE REVOL

Grande épitaphe de marbre avec une inscription en lettres de bronze sous une tombe plate de marbre noir, à une arcade du côté droit de l'autel du chœur [1].

2 059. — D.O.M. — REVOLIUS [2], CUJUS CORPUS HIC CONDITUM, FAMA VIVIT SOLA VIRTUTE QUAESITA, QUANTUM PIETAS [a], FIDES, PROBITAS [b] OPTIMIS REGIBUS CUIQUE NOTA POSSIT DOCUIT [c], RUENTIS STATUS [d] FULCIVIT [e] REGNI DILIGENTIA PENE INCREDIBILI, PRUDENTIA, PATIENTIA [f], FIDE PLURES QUAM CYNEAS [g] [3] LINGUA URBES CEPIT, NEGOTIATIONES [h] FOEDERATORUM SOLUS AD SUI PRINCIPIS DIREXIT, IN PUBLICUM [i] BONUM PROJECTUS [j], NEGLEXIT SUUM, A [k] POSTERIS MERITUS [l] UT VOCETUR GALLICUS ARISTIDES, VITA HIC MELIORE ET FATUM FOELICIUS [m].

1. FAUVELET DU TOC (*Histoire des secrétaires d'Estat...*, Paris, 1668, in-4°, p. 166-167) précise que cette tombe était placée à droite du grand autel « sous la seconde galerie » et il donne du texte de l'épitaphe une version très différente de celles de la plupart des recueils manuscrits. Voici ce texte, reproduit aussi par le ms. F², p. 657 et 660 : D.O.M. LUDOVICO REVOLIO DELFINATI, AB INEUNTE AETATE EGREGIIS PRO REPUB[LICA] LABORIBUS DOMI PEREGREQUE FUNCTO, QUORUM COMMENDATIONE AB HENRICO III, GALLIARUM ET POLONIAE REGE, SACRO SCRINIO PRAEPOSITUS ET ARDUIS RERUM ADMOTUS, IPSI ET HENRICO IV, GALLIARUM NAVARRAEQUE REGI, INDUSTRIAM FIDEMQUE PRAESTITIT SINGULAREM, QUIBUS TANTUM ACCESSIT INTEGRITATIS ET ABSTINENTIAE, UT, POSTHABITIS OCCASIONIBUS AUGENDAE REI FAMILIARIS, PUBLICAM SUMMA OPE PROMOVERET, ENNEMUNDUS REVOLIUS, UNICUS FILIUS, ET PETRUS FORGETUS – FRESNAEUS, ILLE OPTIMO PARENTI, HIC ET CONSORTI MUNERIS ET, QUOD MAXIMUM EST, AMICO INCOMPARABILI SUPER COETERA SOLEMNIA PIETATIS, HOC MONUMENTUM MOESTISSIMI POSUERE ».

Sur Ennemond de Revol, voir ci-dessous n° **2 060**, n. 2.

Sur Pierre Forget, chevalier, seigneur de Fresnes, secrétaire d'État du 22 février 1589, à sa mort, le 18 avril 1610, voir FAUVELET DU TOC, *op. cit.*, p. 187-191, et Bibl. nat., Rés. Lf²⁰ 1, exemplaire portant des notes manuscrites de Clairambaut et de d'Hozier, p. 194-199.

2. Louis de Revol est en 1576-1577 commissaire ordinaire des guerres (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2468, doss. 55 528, p. 1-2). Le 8 février 1580, il reçoit 400 écus pour aller porter des lettres du roi à Turin et au marquisat de Saluces (*ibid.*, *id.*, p. 3). En avril 1584, il est conseiller du roi en son Conseil d'État et secrétaire de ses commandements. Le 2 juillet 1586, il est président en la Chambre des Comptes du Dauphiné (*ibid.*, Carrés d'Hozier, vol. 634, p. 315). Il devient ensuite intendant de l'armée de Provence sous le duc d'Épernon. Le 8 septembre 1588, à la suite de la destitution de Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, de Claude Pinart et de Pierre Brulart, il est nommé secrétaire d'État en même temps que Martin Ruzé et le futur cardinal d'Ossat (*ibid.*, Dossiers bleus, vol. 562, doss. 14 874, p. 2 et 8; FAUVELET DU TOC, *op. cit.*, p. 53). Le 10 mai 1593, il vient avec Schomberg rendre compte à Henri IV de la Conférence de Suresnes (*Recueil des lettres missives de Henri IV*, éd. BERGER DE XIVREY, t. III, 1846, p. 769). Il meurt le 23 septembre 1594 et Villeroy est rappelé à sa place. Sur ce personnage et sa famille, voir notamment : FAUVELET DU TOC, *op. cit.*, p. 165-167 et, en marge de l'exemplaire personnel de d'Hozier (Bibl. nat., Rés. Lf²⁰ 1), une généalogie de la famille Revol; *Mercure de France*, 1749, novembre, p. 210-211 et décembre, t. II, p. 190-191; MORÉRI, *op. cit.*, t. IX, p. 153. La Bibliothèque nationale conserve une abondante correspondance diplomatique de Louis de Revol (mss fr. 6 550-6 552 et 13 966).

3. Cinéas, Thessalien, ami et ambassadeur de Pyrrhus, célèbre pour sa mémoire, mourut vers 277 av. J.-C. Le mot ici rappelé et attribué à Pyrrhus par Plutarque (*Vie de Pyrrhus*, XVI), fut repris par Boileau dans son *Épître au Roi*.

Trois larmes [1].

ARMES. *D'argent à trois trèfles de sinople.*

Mss A², p. 380; — B⁴, p. 338; — VP², p. 679.

a) virtute cujus argumentum fit pietas, VP²; — *b*) probitati, B⁴; probata, VP²; — *c*) docui, A², B⁴; possit docuit *om.* VP²; — *d*) stantum, B⁴; statum, VP²; — *e*) fulciti, A²; fulcici, B⁴; felici, VP²; — *f*) patientia, prudentia, VP²; — *g*) cineres, VP²; — *h*) necogitationes, B⁴; et cogitationes, VP²; — *i*) direxerit in publicum, VP²; — *j*) projectas, B⁴; — *k*) *om.* B⁴; — *l*) merito, B⁴, VP²; — *m*) fato foeliciore dignus, VP².

« A la mesme epitaphe, de l'autre costé, devant la chapelle de Sainct Roch, est encore escrit ce qui suyt, en lestres de bronze » :

2 060. — D.O.M. — LODOICUS [a] REVOLIUS, DELPHINAS EQUES [b] UTRIUSQUE SACRI CONSISTORII CONSILIARIUS, PRIMICERIUS SECRETORUM JACENTI PROPE IN TUMULO JACET, QUI PUBLICIS LEGATIONIBUS ET ALIIS MUNERIBUS FUNCTUS HENRICIS [c] III ET IV OPTIMIS REGIBUS SEDULAM ET EFFICACEM [d] RESTAURANDO REGNO OPERAM [e] IMPENDIT, UTRIQUE CARUS, OMNIBUS PIETATE, FIDE, INTEGRA PROBITATE NOTUS. QUADRIMESTRIBUS BELLIS [f], INDUCIT [g] PACEM FRANCIS, INSINUAVIT ET PROMOVIT, QUA AETERNUM FRUARE [h], PACIS SUASORI PACEM AETERNAM ORA [i].

ENEMONDUS [2], FILIUS, MAGNI CONSISTORII CONSILIARIUS, ET ANTONIUS [3], EX FRATRE NEPOS [j], CUM DOLORE MONUMENTUM HOC POSUERE [k].

Mss A², p. 380; — B⁴, p. 339; — VP², p. 679.

a) Ludovicus, VP²; — *b*) equites, B⁴; — *c*) Henrico, VP²; — *d*) in *add.* VP²; — *e*) operem, B⁴; — *f*) bellii, A², B⁴; belli, VP²; — *g*) judicii, B⁴; judic..., VP²; — *h*) fruari, VP²; — *i*) viator *add.* VP²; — *j*) ejus frater episcopus, A²; ant ex FR EP, B⁴; — *k*) et com̄ dol. m.p., A²; com dol M P, B⁴.

1. Les copistes ont peut-être pris pour des « larmes » les trois trèfles qui figurent dans les armes de la famille de Revol.

2. Ennemond de Revol, fils unique de Louis, prêtre, protonotaire apostolique, prieur de l'Abbaye-sous-Dol, nommé évêque de Dol par Henri IV, mais sans avoir jamais pu obtenir ses bulles. Il avait été secrétaire de ce roi en 1594 (Bibl. nat., ms. fr. 7 856, p. 1 449 et 1 562), puis de Louis XIII, aux gages de 400 l., avant 1624 (Eug. GRISELLE, *État de la Maison du roi Louis XIII*, 1912, in-8°, n° 1 217). Il fut reçu conseiller au Grand Conseil le 27 janvier 1598 et il assista, comme représentant du Clergé, au renouvellement du contrat du Clergé au Louvre, le 11 février 1626 (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XIX, 1958, p. 157 et n. 2). Il était doyen du Grand Conseil quand il mourut en 1627, le 3 octobre (LA CHESNAYE DES BOIS, *op. cit.*, t. XVII, col. 3), ou plutôt le 13 octobre (MORÉRI, *op. cit.*, t. IX, p. 153; Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 468, doss. 55 528, p. 51; Dossiers bleus, vol. 562, doss. 14 874, p. 2 et 4; voir plus loin, n° **2 062**).

3. Fils d'Antoine de Revol, archer des gardes du Roi, anobli par Henri IV en avril 1591, cet Antoine fut en 1604 résignataire de son cousin Ennemond pour l'évêché de Dol et mourut en 1629 (Bibl. nat., Carrés d'Hozier, vol. 634, p. 315, Dossiers bleus, vol. 562, doss. 14 874, p. 2, et Nouveau d'Hozier, vol. 283, doss. 6 546, p. 2; FAUVELET DU TOC, *op. cit.*, Bibl. nat., Rés. Lf²⁰ 1, note manuscrite de d'Hozier, p. 174; MORÉRI, *loc. cit.*).

Auprès de la chapelle d'Aligre [1], tombe en marbre noir, ornée au bas de deux écussons semblables, avec des « lettres de fonte attachées et gravées dessus ».

2 061. — Lodoicus [a] Revolius, eques, primus a jussis Regis [b] quondam [c] secretarius, mortuorum anastasin [d], quam vivens pie credidit [e], post obitum fideliter expectans [f] in hoc loculo [g] cadaver suum [h] deponi atque alteri vitae [i] asservari [j] mandavit. Vixit annos lxiii. Obiit Parisiis, viii kalendas octobris M.D. XC IIII [k].

Un rang de huit feuilles de trèfles.

Armes. *D'argent à trois trèfles d'or posés 2 et 1* [2].

Mss A², p. 380; — B⁴, p. 339-340; — E³, fol. 32; — F², p. 657; — VP¹, fol. 42 v°; — VP², p. 679. — Fauvelet du Toc, p. 166.

a) Ludovicus, E³, F², VP¹, VP², Fauvelet; — *b*) regiis, E³; justis regiis, VP¹; — *c*) a *add.* B⁴; — *d*) anastasim, F², VP¹; — *e*) credit, B⁴; — *f*) expectavit, A², B⁴, VP²; fideliter expectans, *om.* F³; — *g*) localo, E³; Luvocico, VP¹; — *h*) *om.* F²; — *i*) vita, E³; — *j*) asserva, B⁴; — *k*) 1614, VP¹.

ENNEMOND DE REVOL

2 062. — Sous cette meme tombe repose aussy le corps de Ennemond de Revol [3], en son vivant conseiller du Roy et doyen en son Grand Conseil, lequel est decedé [a] l'an MDCXXVII, le xiiie octobre. Il estoit seul fils de Louis de Revol cy dessus.

Armes. *D'argent à trois trèfles de sinople posés 2 et 1.*

Mss A², p. 380; — B⁴, p. 340; — VP², p. 679.

a) deceda, A².

1. Le ms. F² ajoute : « à main droitte du grand autel soubs une tombe plate de marbre noir », et le ms. E³ : « au costé gauche du chœur des chanoines ». Or, la chapelle d'Aligre (aujourd'hui chapelle Saint-Landry), en face de laquelle était fixée cette inscription, se trouve presque au chevet de l'église, à droite du chœur, contiguë à la chapelle Saint-Roch (aujourd'hui de la Bonne-Mort), en face de laquelle se trouvait l'épitaphe n° **2 060** (voir le plan ci-dessus p. xxvi).

2. Le ms. B⁴ figure ces armes comme étant d'argent à trois trèfles de sinople posés 2 et 1, dans deux écus, l'un sommé d'un casque empenné, l'autre d'une mitre et d'un casque rond, avec une croix passée derrière l'écu.

3. Sur ce personnage, voir plus haut, p. 11, n. 2.

FRANÇOIS DE CARNAVALET

Contre le mur qui enferme le chœur, du côté droit et près de celle de Revol, épitaphe gravée en lettres d'or sur une table de marbre noir.

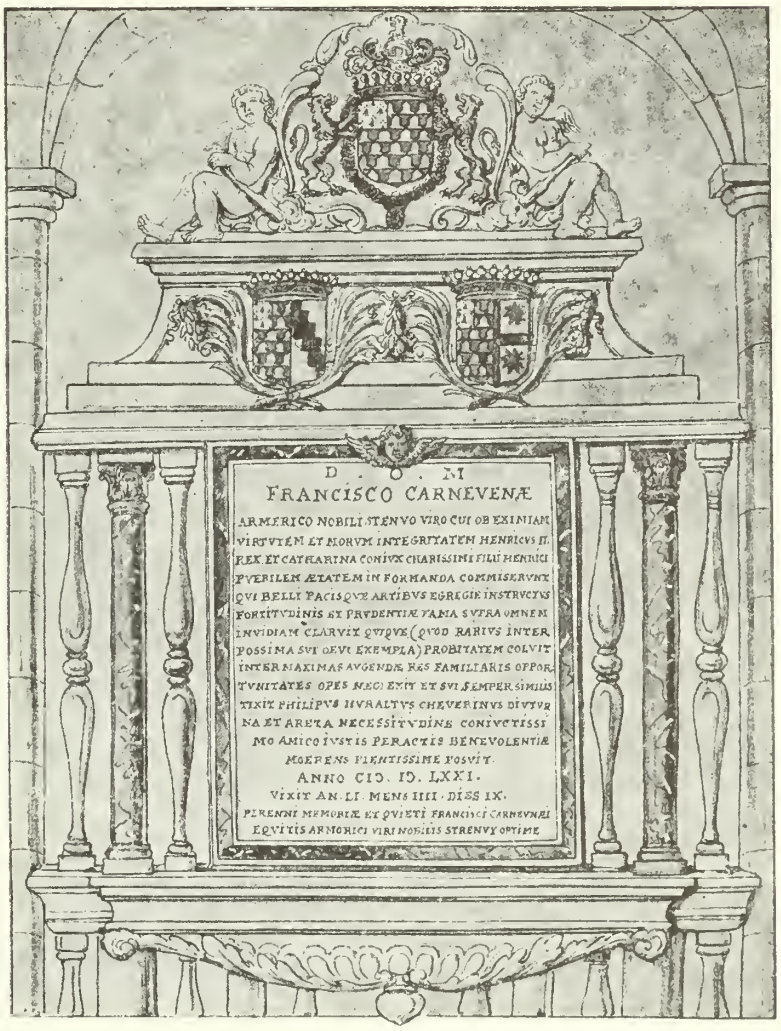

5. — Épitaphe de François de Carnavalet [1].

1. Bibl. nat., Estampes, collection Gaignières, Rés. Pe 11 b, fol. 76, aquarelle de Boudan. — Cliché Studio Josse Lalance.

2 063. — D.O.M. [a] // Francisco Carnevenaeo [1], // Armorico [b], nobili ac strenuo [c] viro, cui, ob eximiam // virtutem et morum integritatem, Henricus II, // Galliarum [d] rex, et Catharina conjux [e] charissimi filii Henrici // puerilem aetatem informandam [f] commiserunt, // qui, belli pacisque artibus egregie instructus, // fortitudinis et prudentiae fama, supra omnem // invidiam claruit, quique (quod rarius inter// pessima [g] sui aevi [h] exempla) probitatem coluit, // inter maximas augendae rei [i] familiaris oppor- // tunitates opes neglexit et sui semper similis // vixit [j]. Philippus Huraltus Chevernius [k] [2], diutur//na et arcta [l] necessitudine, conjunctissi//mo [m] amico, justis peractis [n], benevolentiae // ergo [o], moerens, pientissime posuit.//

Anno C I Ɔ. I Ɔ. LXXI. //

Vixit annos LI. menses IIII. dies XIII [p].

Armes. Carnavalet : *vairé d'or et de gueules, au franc quartier d'hermines.* Couronne de comte et casque de chevalier. Cimier : un lion issant. — En dessous : deux écus partis de La Baume et de Hurault.

Mss A², p. 380; — B⁴, p. 341-342; — D, fol. 193; — E², fol. 8; — VP², p. 680; — Bibl. nat., Estampes, Rés. Pe 11 b, fol. 76; — Troche, fol. 116 v°. — Bonfons, *Les Antiquitez... de Paris,* éd. de 1608, fol. 57 v°-58; — Du Breul, *Le théâtre des Antiquitez de Paris,* éd. de 1612, p. 788; éd. de 1639, p. 587; — Le Maire, *op. cit.*, t. I, p. 549; — Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris...*, éd. de 1765, t. II, p. 205.

a) *om.* E³, VP²; — *b*) Amorico, B⁴; Armerico, D, Carnevenae Armerico, Estampes; — *c*) ac *om.* Estampes, stenuo [*sic*]; — *d*) *om.* D, Estampes; — *e*) conjunx, Du Breul; — *f*) informanda, D, Estampes; — *g*) possima, Estampes; — *h*) aevi sui, D, VP², Tr., Bonfons, Du Breul, Le Maire, Piganiol; — *i*) res, Estampes; — *j*) tixit, Estampes; — *k*) Cheverinus, D, Estampes; — *l*) areta, D, E³, Estampes; — *m*) conjuctissimo, Estampes; — *n*) per aetis, E³; — *o*) *om.* D, Estampes; — *p*) *om.* A², B⁴; 9, D; IX, Estampes; 15, Tr.

De l'autre côté, sur le mur élevé jusqu'à la naissance des ogives qui formait la clôture du chœur, il y avait une autre table de marbre, sur laquelle ces mots étaient gravés :

2 064. — Perenni memoriae et quieti Francisci Carnevenaei [a], // equitis, Armorici, viri nobilissimi [b], strenui // et [c] optimi [d].

Mss A², p. 380; — B⁴, p. 342; — D, fol. 193; — E³, fol. 8; — VP², p. 680; — Bibl. nat., Estampes, Rés. Pe 11 b, fol. 76; — Troche, fol. 116 v°.

a) Carnevnaei, Estampes; — *b*) nobilis, D, E³, VP², Estampes, Tr.; — *c*) *om.* A², B⁴, VP², Estampes; — *d*) optime, D, Estampes.

1. François, sire de Kernevenoy, dit de Carnavalet, fils de Philippe de Kernevenoy et de Marie Duchatel, né vers le milieu de février 1520, fut envoyé de bonne heure à la cour; à 28 ans, il était premier écuyer d'Henri II; choisi en 1556 pour être gouverneur du duc d'Anjou, le futur roi Henri III, il fut successivement nommé gouverneur des provinces d'Anjou, du Bourbonnais et du Forez. Il mourut dans son appartement au Louvre. Il avait épousé Françoise de la Baume, fille de François de la Baume, comte de Montrevel. Il en eut un fils Charles, baron de Carnavalet, sire de Noyon, mort jeune et sans postérité, laissant son nom à l'hôtel des Ligneris acquis par sa mère rue Culture Sainte-Catherine (*Dictionnaire de biographie française,* t. VII, col. 1 172; Troche, fol. 116). François de Carnavalet avait acheté, le 21 janvier 1553, pour 630 l., l'hôtel du Petit Bourbon, rue des Poulies, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois (*Lettres de Catherine de Médicis* publiées par Hector de la Ferrière et Baguenault de Puchesse, Paris, 1880-1909, 10 vol. in-4°, et 1943, index par A. Lesort, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, t. II, p. 125, n. 2): sur cet hôtel, voir Jacques Boulenger, *Dans la vieille rue Saint-Honoré,* Paris, 1931, in-8°, p. 232 et suiv.

2. Philippe Hurault de Cheverny, Chancelier de France. Voir ci-dessous, n° **2 162**, p. 111-112, n. 2.

GUILLAUME MARGOTIER

Autre épitaphe dans le chœur, à droite de l'autel, à côté de celle de François de Carnavalet, où est gravé ce qui suit :

2 065. — Cy gist le corps de venerable et discrette [a] personne Maistre Guillaume Margotier [b], vivant prestre, chapellin perpetuel de l'eglize collegialle de Sainct Germain de l'Auxerrois, lequel deceda le ... mil six cent trente [c]... [1]

Armes. *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux quatrefeuilles [d] du même et en pointe d'un croissant d'argent surmonté d'un cœur d'or.*

Mss A², p. 380; — B⁴, p. 342-343; — VP², p. 680; — Troche, fol. 245.

a) d., A²; docte, VP²; — *b*) Marargotier, A², B⁴; Marargoher, VP²; Magottier, Tr.; — *c*) *om.* A², B⁴, VP²; — *d*) quintefeuilles, B⁴.

1. Guillaume Margotier est mort entre le 11 octobre 1633, jour où il était encore présent au chapitre, et le 15 novembre suivant, jour où le chapitre accorda à Robert Le Maigre, haut vicaire du chœur, la rente annuelle de 50 l. t. dont jouissait feu Guillaume Margotier (Arch. nat., LL 413, fol. 25). Ce personnage est cité pour la première fois par les registres capitulaires le 13 septembre 1588, comme vicaire de Saint-Germain l'Auxerois, desservant pour le chanoine Brocquet (*ibid.*, LL 407, fol. 298 v°). Le 23 avril 1589, qualifié prêtre du diocèse de Rouen, vicaire de Saint-Germain l'Auxerrois, il est pourvu de la chapelle Saint-Nicolas au chœur de l'église (*ibid.*, *id.*, fol. 318 v°); le 3 octobre 1596, il se désiste de cette chapelle pour être pourvu, le 6 octobre, de la chapelle Saint-Michel, également au chœur (*ibid.*, LL 408, fol. 146 v°-148). Le 5 mars 1596, il avait été élu « *sollicitator negotiorum capituli et communitatis* » et, le 2 avril, receveur du chapitre et de la communauté (*ibid.*, LL 409, fol. 22 et 23 v°). Il continua d'exercer la première de ces fonctions jusqu'au 11 octobre 1621, date à laquelle il en fut déchargé sur sa demande et remplacé par le chanoine Aubin (*ibid.*, LL 411, fol. 143). Pourvu le 9 juin 1601, « *pro suis salariis* », d'une allocation annuelle de 100 l. t. afférente à ses fonctions de receveur (*ibid.*, LL 409, fol. 106 v°), il les exerça jusqu'au 14 novembre 1623 (*ibid.*, LL 410, fol. 111 v° et 113), sauf interruptions du 18 janvier 1605 au 4 décembre 1607 (*ibid.*, LL 409, fol. 154 et 190) et du 10 octobre 1615 au 14 décembre 1621, date à laquelle il remplace François de Fancan, le célèbre agent de Richelieu (*ibid.*, LL 410, fol. 85, et LL 411, fol. 20 v°). Au cours de l'année 1631, il est dispensé d'assister aux convois, puis aux services et au chapitre, « à cause de son ancien aage, caducité et maladie, et en consideration des bons et longs services qu'il a rendus à la communauté » (*ibid.*, LL 410, fol. 288 et 297 v°). Il a fondé une messe dans sa chapelle Saint-Nicolas (Troche, fol. 245).

JACQUES DE FILLION

Épitaphe de pierre gravée au dernier pilier de la nef du côté droit, au-dessus du bénitier en entrant à main droite par le grand portail.

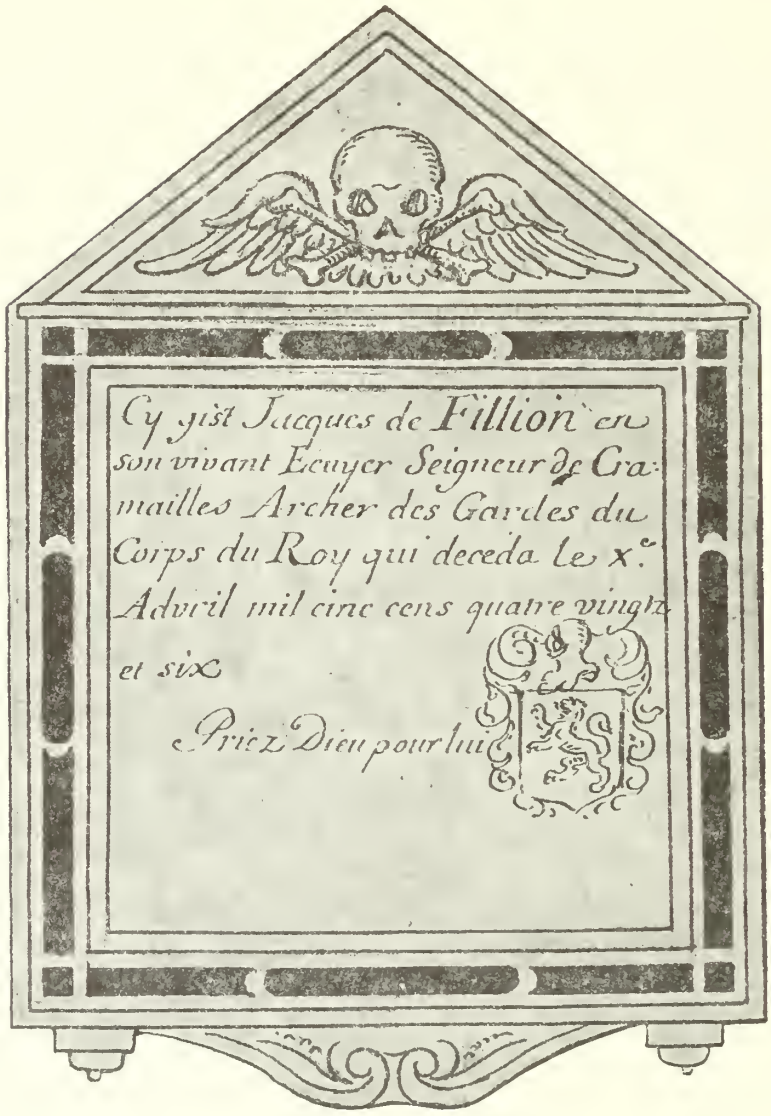

6. — Épitaphe de Jacques de Fillion [1].

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4622, fol. 15, épitaphe figurée annoncée par un texte sur trois lignes : « Epitaphe de pierre gravée au-dessus de benitier, en entrant à Saint-Germain de l'Auxerrois, à main droite par le grand portail ». — Cliché Studio Josse Lalance.

2 066. — Cy gist Jacques de Fillion, en // son vivant ecuyer, seigneur [a] de Cra-// mailles [1], archer des Gardes du // corps du Roy, qui deceda le xe // advril [b] mil cinc cens quatre vingtz // et six. // — Priez Dieu pour lui.

Armes. *D'azur au lion d'or armé et lampassé.*

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 363; — E³, fol. 15; — VP², p. 687; — Troche, fol. 200.

a) sieur, B⁴; — *b*) 10e jour d'avril, A², B⁴, VP², Tr.

MIRACLES DE SAINT LANDRY

Il y avait autrefois dans le chœur, au bas de l'épitaphe de Margotier, un tableau de bois sur lequel était appliquée une feuille de vélin [2] ou de parchemin [3] sur laquelle étaient écrits en petite gothique ces vers :

2 067. — Au temps Clovis, fils du roy Dagobert,
Fut sainct Landry evesque de Paris.
Dieu fit pour luy maint miracle, en appert
Sur les malades qui s'en alloient guarris.

En ce temps la n'eust plus grand aumosnier
Que fut Monsieur sainct Landry,
Il donnoit tout jusques au dernier denier
Et n'estoit point son bien pour ce [a] amoindry.

A Gonnesse [4] eüt un nommé Gratart
Que l'on disoit estre entaché de lepre.
Mais du suaire sainct Landry en tel part
Se fit seigner qu'il fut guary [b] a vespres.

Un homme d'armes eüt a Villeneufve
Qui ne s'aydoit de piez, ny [c] de mains;
Le saint requis qui ses membres ravive [d]
Et fut guari du soir au lendemain.

A Sainct Germain eüt un jeune homme
Lequel estoit enflé d'esquinancie,
Mais quand il eüt touché sa gorge en somme
Audict suaire n'eüt plus de maladie.

1. Cramaille, Aisne, arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château.

2. D'après A².

3. D'après B¹, VP², Tr.

4. Gonesse, Val-d'Oise, arr. de Montmorency, ch.-l. de cant.

Le fils Raoul Burgy de Tamnifort
Sain et joyeux s'alla au soir coucher,
Mais [e] quand se leva eüst visage et nez tort,
Mais le suaire le guarit pour toucher.

Semblablement le valet du doyen
Nommé Remy eüt son visage enflé;
Sainct Landry prie, lequel par son moyen
Le rend tout sain, naitié et desenflé.

A Montreul [1] y avoit un jeune homme
Qu'on reputoit et jugeoit-on pour ladre,
Mais le dict sainct si le guarit en somme
Qu'il n'eust de cliquettes ny de madre.

L'Evesque de Paris nommé Maurice
Eüt un nepveu qu'on appeloit Jean
Auquel le dict suaire fut propice,
Pour luy oster d'esquinancie l'anhan [f].

Le chevalier de la ville Hua
Dedans le pié se boutta une espine,
La jambe s'enfle fort [g], soudain se voüa
A sainct Landry, et le mal se décline.

Près Chastelet du costé du Grand Pont
Le feu se bouta qu'on ne sçavoit esteindre;
Les gens querir le sainct [h] suaire vont
De sainct Landry, qui tost le fit esteindre.

Aveline, femme Henri de Meulent,
Sy fut longtemps d'hydropisie malade,
Son cœür ne fut de se voüer pas lent
A sainct Landry, qui la rend saine et sauve.

De verges fut l'un des clercs de ceans
Par sainct Landry terriblement battu,
La cause fut, car il estoit [i] leans
A dez et cartes plusieurs fois esbattu.

A un enfant sa mere avoit donné
Un peu de pain qui la gorge estoupa;
La pauvre femme a son désir tourné
Vers sainct Landry qui sain luy délivra.

Mss A^2, p. 380-381; — B^4, p. 343-346; — VP^2, p. 680-682; — Troche, fol. 86 v°-87 v°. — Migne, t. II, col. 129-130.

a) pour ce son bien, VP^2; — *b*) querir, B^4, VP^2, Migne; — *c*) et, Tr.; — *d*) ranime, Tr.; — *e*) *om.* B^4, Tr.; — *f*) l'an hanc, VP^2, Tr., Migne; — *g*) lors, A^2, B^4, Tr.; — *h*) *om.* Tr.; — *i*) avoit, VP^2.

1. Montreuil-sous-Bois, Seine-Saint-Denis.

JEAN PUILLOIS

Épitaphe scellée sur l'un des piliers autour du chœur, à droite, en face la sacristie.

2 068. — Cy devant [a], auprès [b] du pilier,
Gist de ceans un marguillier
Maitre Jean Puillois [1] surnommé,
En son vivant bien renommé,
Autant que procureur fut oncques
Frequentant la Chambre des Comptes,
Qui, de bienfaits plein comme l'œuf [c],
Mil quatre cent nonante et neuf
Trepassa, dont fut grand esmoy [d],
Le quatorziesme jour de may [e].
Priez pour luy, je [f] vous en prye,
Jesus et la Vierge Marye.

Armes. *D'argent au pal de sable* [2].

Mss A², p. 393; — B⁴, p. 408; — VP², p. 700-701; — Troche, fol. 113 v°-114. — Migne, t. II, col. 132-133; — Sauval, t. I, p. 331.

a) cy dessous, Tr., Sauval; — *b*) au pied, Tr., Sauval; — *c*) un œuf, VP²; — *d*) esmay, Sauval; — *e*) du moy, Migne; — *f*) il, Sauval.

1. Le 16 juillet 1499, le chapitre autorise la veuve de Jean Puillois à faire placer « *unum parvum epytaphium lapideum unius pedis in longitudine et latitudine vel eocirca contra pilare juxta ubi est inhumatus dictus defunctus in ecclesia Sancti Germani, dando aliquid ecclesie pro ornamentis ecclesiasticis* »; le 13 décembre suivant, il confirme cette autorisation, avec cette différence que l'épitaphe pourra avoir un pied et demi et en précisant l'emplacement de la sépulture « *versus orologium* » (Arch. nat., LL 399, fol. 151 et 156). Dans le courant du XVIe siècle, des autorisations semblables sont accordées par le chapitre pour d'autres membres de la même famille : le 9 avril 1527 (n. st.), pour un « Pilloys » dont le prénom n'est pas indiqué, également devant l'horloge (*ibid.*, LL 401, fol. 96 v°), et le 14 novembre 1567, sans désignation d'emplacement, pour Eustache Puillois, auditeur à la Chambre des Comptes (*ibid.*, LL 404, fol. 409 v°), lequel avait été l'exécuteur testamentaire de son frère Denis Puillois, reçu chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois le 28 décembre 1529, mort le 22 août 1547 et enterré au cimetière des Innocents (*ibid.*, LL 401, fol. 162 v°; LL 402, fol. 113 v°). Denis Puillois avait fondé dans son église collégiale un service dont mémoire était faite sur un tableau de cuivre (*ibid.*, LL 402, fol. 115 v°; LL 403, fol. 60); le texte n'en est pas parvenu jusqu'à nous. Les registres capitulaires nous font encore connaître l'existence d'un nommé Jean Puilois, clerc du diocèse de Rouen, titulaire de la chapelle de Saint-Étienne et Saint-Laurent, qu'il résigna le 25 juin 1547 (*ibid.*, LL 402, fol. 109).

2. D'après Coustant d'Yanville, *Chambre des Comptes de Paris...*, Paris, 1866-1875, in-fol., p. 777, Eustache Puillois, qui appartenait certainement à la même famille, portait « d'azur au pilon d'or ». Les copistes de nos mss auraient-ils mal interprété ces armes ?

PIERRE ROBERT

Épitaphe sous une arcade, à côté de l'autel du chœur, du côté gauche [1], au-dessous de sa statue couchée.

2 069. — Cy gist feu noble et discrette [a] personne Maistre Pierre Robert [2], licencié es [b] loix, jadis doyen de Sainct Germain de l'Auxerrois, chanoine de Paris et de Chartres, Tresorier des finances et maistre des Requestes de l'hostel du Roy nostre Sire, qui trepassa le 2e jour de fevrier, jour de la Chandeleur [c] M.CCC. IIII^{xx} XVI [d] [3]. — Priez Dieu qu'il aye mercy de son ame [e].

Armes. *D'argent à la bande de gueules accompagnée de six étoiles posées 3 et 3.* L'écu surmonté d'une Vierge avec l'Enfant [4].

Mss A^2, p. 391; — B^4, p. 331; — Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1946, p. 162; — VP^1, fol. 43; — VP^2, p. 675; — Troche, fol. 113. — Blanchard, *Les genealogies des maistres des Requestes ordinaires de l'hostel du Roy,* Paris, 1670, in-fol., p. 69; — *Gallia christiana,* t. VII, col. 262; — Migne, t. II, col. 127-128.

a) d., A^2; docte, VP^2; — *b*) en, B^4, VP^2; — *c*) jour... Chandeleur *om.* Tr.; — *d*) 1496 *superscr.* 1396, A^2; quatre *suprascr.* trois, B^4; 1496, VP^2, Migne; hoc est 1397, *add. Gallia*; — *e*) Priez... ame *om.* B^4, VP^2, Tr., Blanchard, *Gallia,* Migne.

1. Cette précision sur l'emplacement de la sépulture de Pierre Robert est donnée par la *Gallia christiana,* t. VII, col. 262, et confirmée par une décision du chapitre, en date du 21 août 1682, autorisant la confrérie des barbiers à placer sa table et les sièges des maîtres « au côté gauche du chœur proche la sépulture du doyen Robert » (Arch. nat., LL 415, fol. 26).

2. Pierre Robert, fils puîné de Bertrand, damoiseau de Saint-Jal (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Seilhac), frère d'Aymar, archevêque de Sens et neveu d'un autre Aymar, cardinal. Il est chanoine de Paris en 1364, conseiller au Parlement en 1366 (d'après la *Gallia christiana*) ou 1363 (d'après Maugis), un 23 décembre, et doyen de Saint-Germain l'Auxerrois avant le 20 février 1371. Il fait son testament le 11 janvier 1397 (*Gallia christiana,* t. VII, col. 262; Maugis, *op. cit.,* t. III, p. 21). Il avait prêté au Roi, « pour la seconde armée proposée à faire en Angleterre », une somme de 500 l. t., qui lui fut remboursée le 5 novembre 1385 par Nicolas de Plancy, notaire du Roi et clerc de ses Comptes, « commis à recevoir la dernière moitié de l'aide ordonnée pour convertir et enfoncer l'armée de la mer » (Original scellé entièrement autographe, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 500, doss. 56 170, p. 2).

3. La date ne doit pas laisser de doute : 2 février 1397 (n. st.); les éléments indiqués dans la *Gallia christiana* sont certains et, s'ils avaient besoin d'être confirmés, ils le seraient par la quittance mentionnée dans la note précédente, qui fait allusion à la préparation de la seconde entreprise maritime projetée par Charles VI contre l'Angleterre.

4. Ces armes sont décrites ici d'après le sceau pendu à la quittance du 5 novembre 1385 mentionné à la n. 2.

GEORGES DE BRABAN

Tombe au milieu du chœur.

2 070. — Cy gist noble et scientifique personne Maistre Georges de Rasnay [a] [1], en son vivant prothonotaire du Sainct Siege appostolicque et licencié en loix, seigneur de Vezaignes [b] [2], prevost et chanoine de Champeaux [3] et chanoine de l'eglise de ceans, lequel trepassa le ... [4]

Mss A², p. 379; — B⁴, p. 330; — VP², p. 675; — Troche, fol. 209.

a) Rafnay, VP²; — *b*) Veraignes, A², VP².

1. Les mss portent tous Rasnay ou Rafnay, par suite soit de mauvaise lecture, soit d'une erreur du graveur de la tombe, mais la rectification présentée ici est hors de toute contestation. En effet, le terrier de la seigneurie de Fleury, dépendant de la prévôté du chapitre collégial de Champeaux, mentionne en 1546 le prévôt Georges de Braban, seigneur de « Bezanges-sur-Marne » (Arch. de Seine-et-Marne, G 179); d'autre part, les Archives de la Côte-d'Or (H 1182) conservent une transaction passée à Langres le 26 juillet 1544 entre le commandeur de Mormant et les habitants de Vesaignes-sur-Marne, du consentement de Jean de Braban, seigneur de Marault, et de Georges de Braban, protonotaire apostolique, « seigneur en partie de Vezaines »; enfin, des documents cités à l'appui de dossiers généalogiques (Bibl. nat., Doss. bleus, vol. 128, doss. 3 175; Nouveau d'Hozier, vol. 64, doss. 1 239) confirmeraient ces données s'il en était besoin : en 1552, Georges de Braban, troisième fils de Claude, seigneur de Marault, Vesaignes, etc., et de Catherine de la Haye de Chanteloc, est protonotaire du Saint-Siège, prévôt de Champeaux, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris; il figure, avec ces mêmes titres, dans des pièces du 2 mars 1527, du 16 janvier 1552, des 21 juillet et 28 septembre 1558. C'est pour une large part à d'obligeantes communications de MM. Delessart et Quéguiner, Directeurs des services d'Archives de la Côte-d'Or et de Seine-et-Marne, et de Mme Cavailler, conservateur aux Archives de ce dernier département, que nous devons d'avoir pu faire cette identification; nous les en remercions vivement.

Pourvu par l'évêque de Paris du canonicat devenu vacant par la résignation de Jacques Delamare, Georges de Braban, clerc du diocèse de Langres, fut installé au chapitre le 13 août 1543 (Arch. nat., LL 402, fol. 12). Pourvu de nouveau par le roi au titre de la régale, il fut installé une deuxième fois le 3 février 1545, n. st. (*ibid., id.*, fol. 44 v°). Le 19 septembre 1550, le chapitre le commit avec le chanoine de Gèvres pour s'entendre avec « *domino de Mouchy* » sur le choix d'un peintre « *pro portractu* » d'une tapisserie à exécuter aux frais du chapitre (*ibid., id.*, fol. 215 v°). Il appartenait sans doute à la même famille que le chantre Pierre de Braban, mort le 16 juillet 1479, et enterré auprès de son père dans le voisinage de la sacristie (*ibid.*, LL 398, fol. 257 v°).

2. Vesaignes-sur-Marne, Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Nogent-en-Bassigny.

3. Champeaux, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. et comm. de Mormant. La collégiale, dont Georges de Braban a été le doyen, a été fondée en 1100 (Abbé Lebeuf, *Hist. de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, nouv. éd. [par Augier], t. V, 1883, p. 410-412).

4. Georges de Braban est mort avant le 20 mai 1558, date à laquelle le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois a autorisé la pose d'une tombe de pierre sur sa sépulture (Arch. nat., LL 404, fol. 17).

Tombe dans le chœur, à moitié usée.

2 071. — ... ET CHANOYNE DE CESTE EGLISE ..... DE PARIS ET CONSEILLER DU ROY NOSTRE SIRE EN SA COUR DE PARLEMENT, QUI TREPASSA À PARIS, LE 13e JOUR DE NOVEMBRE MIL QUATRE CENT ET ... [1]

ARMES. *Sautoir engrellé, cantonné de 4* [ ] [a].

Mss A², p. 379; — B⁴, p. 330; — VP², p. 675; — TROCHE, fol. 209.

a) Le ms. A² reproduit ici un motif carré traversé de quatre diagonales entrecroisées représentant vraisemblablement un meuble que le copiste n'a pas identifié.

TRANSEPT

CHAPELLES SAINT-LOUIS ET SAINT-JEAN

Au début du XVIe siècle, il y avait derrière le chœur, du côté droit, une chapelle dédiée à saint Louis [2]. Au milieu du siècle suivant, une chapellenie de Saint-Louis était desservie à l'autel Saint-Roch [3], vraisemblablement dans la chapelle érigée sous ce vocable en 1520-1521 derrière le chœur [4]. Cependant, la chapelle dédiée à saint Louis existait dans le transept à la fin du XVIIe siècle, quand Le Laboureur [5] y relevait les deux inscriptions publiées ici sous les nos **2 072** et **2 073**. Elle était adossée à l'un des pilliers qui recevaient les retombées des deux grandes arcades par lesquelles la croisée ouvrait les deux galeries du déambulatoire : contre le pilier symétrique était adossée une chapelle sous le vocable de saint Jean; l'inscription no **2 072** était appliquée contre le pilier intermédiaire, le premier de ceux qui séparaient les deux galeries en question [6]. Il ne peut être question que du bras nord du transept.

La chapelle Saint-Louis devait se trouver contre le chœur, car il semble que la chapelle Saint-Jean, située de l'autre côté du déambulatoire, était placée dans le voisinage de la muraille et de la porte de l'église : cela résulte d'un texte du

1. Les listes de magistrats du Parlement données par MAUGIS (*op. cit.*, t. III) ne contiennent aucun nom susceptible de correspondre au titulaire de la présente épitaphe. Les délibérations du chapitre ne nous ont pas renseigné davantage.

2. « ... *ad altare beati Ludovici... retro magnum altare* » (1503, 22 avril; Arch. nat., LL 400, fol. 22); — « ... *capellam ad altare sancti Ludovici... retro chorum et in dextra parte...* » (1514, 15 décembre, et 1524, 27 mai; *ibid., id.*, fol. 180 vo et LL 401, fol. 29).

3. 1657, 8 août (*ibid.*, LL 412, fol. 336 vo).

4. Voir ci-dessous, p. 70.

5. Auteur du ms. A² (E. RAUNIÉ, *Épitaphier du Vieux Paris*, t. I, 1890, p. XXXVIII-XXXIX).

6. Autorisation donnée par la fabrique le 26 décembre 1634 (ci-contre, p. 23, n. 5).

13 octobre 1583 par lequel le chapitre accorde à Louis Bonneau, prêtre, docteur en théologie « *capellam seu capellaniam ad altare seu sub invocatione sancti Johannis Evangeliste ... propre parvam portam ejusdem* [*ecclesie*] *fundatam et deserviri solitam* [1] ». Il y avait dans cette chapelle une épitaphe rappelant la fondation, le 30 décembre 1668, par Claude Pidou, veuve de Charles Clérambault, d'une messe à célébrer chaque dimanche, à l'issue de la messe paroissiale [2].

Michel Sarrus posséda cette chapelle de 1616 à 1638 [3], date à laquelle les marguilliers lui concédèrent en échange la chapelle Notre-Dame de Pitié ou des Trois Rois pour agrandir la chapelle de la paroisse et y édifier un nouvel autel [4]. Nous constatons seulement que la chapelle Saint-Louis et la chapelle Saint-Jean ne figurent pas sur le plan de 1739.

PIERRE BILLIARD + MADELEINE DE PLANCY + TIMOLÉON BILLIARD + CHARLES BILLIARD + MARGUERITE BILLIARD

Épitaphe de fondation, en marbre, contre la chapelle Saint-Louis, en la croisée du chœur [5].

2 072. — Au nom de Dieu. — Messieurs les marguilliers de l'œuvre et fabricque de l'eglise [a] de ceans sont obligés de faire dire et celebrer à perpetuité, à l'intention

1. Arch. nat., LL 407, fol. 74 v°. — Peut-être est-ce la même chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste qu'un texte du 2 septembre 1572 place à l'autel de la Trinité, « *prope benedictorium* », c'est-à-dire vraisemblablement au voisinage de la porte (*ibid.*, LL 405, fol. 339).

2. Fragment d'un registre des messes fondées à Saint-Germain l'Auxerrois, ayant appartenu à feu Adrien Blanchet, membre de l'Institut, qui nous l'avait obligeamment communiqué.

3. Ci-dessous, p. 98 et Bibl. hist. de la Ville de Paris, ms. N. a. 124, fol. 144-146 v°.

4. Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. II, p. 188.

5. Telle est la version du ms. A². Le ms. B⁴ dit : « contre la chapelle de Sainct Louys, dans la croisée de la nef »; le ms. VP² : « proche la chapelle de St Jean, dans la croisée de la nef », et le ms. Troche : « auprès d'une chapelle de Stᵗ Louis qui existait dans la croisée de la nef, à gauche de l'entrée du chœur ». Le testament de Timoléon Billiard, en date du 4 mai 1633, ordonne une somme de 300 l. t. « pour faire mettre sur ung pillier de l'eglize Saint Germain de l'Auxerrois, proche la tombe soubz laquelle mesdits pere et mere sont enterrez, où j'ordonne d'estre inhumé, une table de marbre avec ung epitaphe tant pour mesdits pere et mere que pour moy, telle qu'advisera l'executeur de mondit testament ». Le 26 décembre 1634, la fabrique permet à cet exécuteur testamentaire, Louis Lavocat, conseiller du Roi, secrétaire et contrôleur général de ses guerres, « de poser une epitaphe de pierre contre le pilier qui est au milieu des deux arcades pour aller alentour du chœur, dont les deux autres sont l'un attenant à la chapelle Saint Louis et l'autre à la chapelle Saint François » (Arch. nat., L 647, nᵒˢ 17 et 18).

ET POUR LE REPOS DES AMES DE MONSIEUR MAISTRE PIERRE BILIARD [1], VIVANT CONSEILLER DU ROY ET TRÉSORIER GENERAL DE L'EXTRAORDINAIRE DES GUERRES, ET DE MAGDELEINE DE PLANCY, SA FEMME, DE MONSIEUR MAISTRE THIMOLÉON BILIARD, LEUR FILS, AUSSY CONSEILLER DU ROY, SECRETAIRE ET CONTROLEUR GENERAL DE SES GUERRES, TOUS LES ANS TROIS MESSES HAUTES DE *REQUIEM* À CHACUNE DESQUELLES ASSISTERONT DOUZE PRESTRES DE LA PAROISSE, L'UNE D'ICELLES LE 9e AOUST, JOUR DU DECÈS DUDICT SIEUR BILIARD PERE [2], LA DEUXIEME LE 27e JUING, JOUR DU DECÈS D'ICELLE DAME DE PLANCY [3], LA TROISIEME LE 28e JOUR DE JUING, JOUR DU DECÈS DUDICT SIEUR BILIARD FILS [4], ET CE À 8 HEURES DU MATIN. ET À LA FIN DESDICTES TROIS HAUTES [b] MESSES SERA CHANTÉ PAR LESDICTS PRESTRES QUI Y AURONT ASSISTÉ UN *LIBERA* ET *DE PROFUNDIS*, AVEC LES ORAISONS ACCOUTUSMÉES, PROCHE DE CE PILIER OÙ ILS SONT INHUMÉS. PLUS LESDICTS MARGUILLIERS SONT TENUS DE FOURNIR PAIN, VIN, LUMINAIRE, CALICE, ORNEMENS ET AUTRES CHOSES À CE NECESSAIRES. ET À L'ISSÜE DE CHACUNE [c] DESDICTES TROIS HAUTES MESSES SERA DISTRIBUÉ À CINQUANTE PAUVRES DE LA PAROISSE CHACUN UN PAIN DE TROIS SOLS, AINSY QU'IL EST PLUS AU LONG CONTENU ES LETTRES DE FONDATION FAICTES ET PASSÉES PAR DEVANT PLASTRIER ET DE LA CROIX [d] [5], NOTAIRES, LE 26e DECEMBRE 1634, ENTRE LESDICTS SIEURS MARGUILLIERS ET MONSIEUR MAISTRE LOUIS L'ADVOCAT, CONSEILLER DU ROY ET SECRETAIRE GENERAL DE L'ORDINAIRE DES GUERRES, EXECUTEUR DU TESTAMENT [e] DUDICT SIEUR BILIARD FILS, LEQUEL A DELAISSÉ [f] À LADICTE ŒUVRE 200 LIVRES TOURNOIS DE RENTE SUR LES GABELLES. PRIÉS DIEU POUR LEURS AMES.

ET POUR CELLES DE MONSIEUR MAISTRE CHARLES BILIARD, CONSEILLER DU ROY EN SA COUR DE PARLEMENT ET PRESIDENT ES ENQUESTES D'ICELLE [6], ET DE DAME MARGUERITE BILIARD, FEMME DE FEU MONSIEUR BODIN, CONSEILLER DU ROY ET MAISTRE DES REQUESTES ORDINAIRE DE SON HOSTEL [g], DECEDÉE LE 1er JOUR DE NOVEMBRE 1608, ENFANS DUDICT FEU PIERRE BILIARD ET DE LADITE DAME MAGDELAINE DE PLANCY.

ARMES. BILLIARD : *de gueules à trois pals d'or, à la fasce d'azur brochant sur le tout, chargée de trois bezans d'or.*

PLANCY : *de gueules à un tronc arraché et coupé d'argent, flanqué de quatre trèfles d'or.*

BODIN : *d'or à la fasce de sable chargée de trois étoiles d'argent accompagnée de trois trèfles de sinople.*

Mss A², p. 383; — B⁴, p. 426-428; — VP², p. 706-707; — TROCHE, fol. 150 vo.

a) de l'eglise *om.* A²; — *b*) trois hautes *om.* VP²; — *c*) de chacune *om.* Tr.; — *d*) La Croix, Tr.; — *e*) testamentaire, Tr.; — *f*) declaré, Tr.; — *g*) maistre ordinaire de son hostel, A², B⁴, Tr.; maistre des Requestes de son hostel, VP².

1. Le document de 1567 cité dans la note 2 ci-dessous porte la signature « Billiard ».

2. Pierre Billiard est mort en 1601 (Arch. nat., *loc. cit.*). Le 23 mai 1567, il était « Trésorier des reparations du costé de Piemont » (Bibl. nat., ms. fr. 4 553, fol. 19). Il était Trésorier des finances en 1580 (*Lettres de Catherine de Médicis*, t. X, p. 453).

3. Madeleine de Plancy est morte en 1599 (Arch. nat., L 647, nº 17).

4. Timoléon Billiard est mort en 1634 (Arch. nat., *loc. cit.*).

5. Arch. nat., Min. centr., XLI, 93.

6. Charles Billiard fut reçu conseiller au Parlement le 18 juillet 1586 et Président aux Enquêtes le 17 novembre 1603 (BLANCHARD, *Les Presidens au mortier..., Catalogue de tous les conseillers...*, Paris, 1647, in-fol., p. 103). — Voir ci-dessous, nº **2 087**, l'épitaphe de Marie Fortia, sa femme.

DENIS LAUBIGEOIS + GENEVIÈVE CHEVALIER

Tombe dans le transept, devant un autel dédié à saint Louis.

2 073. — Cy gist noble homme Maistre Denis Laubigeois, en son vivant sieur [a] de Verrynes [b] et de Folleville [1], advocat en la court de Parlement, qui trepassa le 29e jour de mars 1564.

Et noble damoyselle Geneviefve Chevalier [2], en son vivant femme dudit deffunt, laquelle trespassa le 19e jour de ... 156. [c] [3]. — Priés Dieu pour leur ame [d].

Armes. Laubigeois : *d'azur à une fasce d'or, à la bordure d'argent* [4].

Chevalier : *d'azur à une tête de licorne coupée d'argent, au chef d'or à trois vols de sable* [5].

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 373; — VP¹, fol. 43 v°; — VP², p. 690; — Troche, fol. 278 v°.

a) sgr, VP²; — *b*) Vesnynes, VP²; — *c*) *om.* A², B⁴, VP¹, VP²; — *d*) leurs ames, Tr.

LOUIS TEXIER

Épitaphe de marbre, entre la porte de la rue des Prêtres et celle de la montée du clocher, au transept sud.

1. Il y a, en diverses parties de la France, plusieurs localités appelées Verrines (ou Verines) et Folleville; nous n'avons pu identifier celles dont était seigneur Denis Laubigeois.

2. Une famille Le Chevalier, de Rouen, dont les premiers membres connus de nous paraissent en 1610, portait les mêmes armes que Geneviève Chevalier, femme de Denis Laubigeois (Bibl. nat., Chérin, vol. 56, doss. 11 138). Nous en pouvons conclure qu'elle appartenait à cette famille; cependant les recherches faites d'autre part ne nous permettent pas d'y préciser sa place.

3. Troche (manuscrits de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et à l'église Saint-Germain l'Auxerrois) est le seul à donner ces chiffres : *156.*

4. Un document de la Bibliothèque nationale (Pièces orig., vol. 1 660, doss. 38 565, p. 3) concernant Jean de Laubigeois, seigneur de Verrines, lieutenant de robe courte en la prévôté de l'hôtel, lui donne comme armes : *d'or à la fasce d'argent, à la bordure d'azur.*

5. Ces armes sont figurées à trois reprises à la Bibliothèque nationale, Pièces orig., vol. 744, doss. 16 939 (suite), p. 550, 553, 554, et ainsi décrites, p. 555 : « porte : *d'azur à la tête de licorne coupée d'argent, au chef d'argent chargé de trois vols de sable* ».

2 074. — Cy devant repose le corps de noble homme Loys Texier [1], vivant conseiller du Roy et President en l'election de Berry establie à Bourges, lequel deceda en ceste ville de Paris le 19e jour de juillet 1613, aagé de 60 ans. — Priés Dieu pour luy.

Armes. *D'azur à la fasce d'argent* [2] *chargée d'une étoile de gueules, accompagnée de trois roses d'or.*

Mss A², p. 394; — B⁴, p. 412; — VP², p. 702; — Troche, fol. 267 v°.

CLOCHER

Il était d'usage d'enterrer les clercs de l'église sous le clocher. Nous avons seulement rencontré deux mentions de telles sépultures :

1499, 29 septembre. — Le chapitre accorde, « *de gratia speciali* », aux héritiers du clerc Nicolas Potier, mort de la peste le 17 septembre, la gratuité de la terre et du « *pallium* [3] ».

1502, 7 octobre. — Le chapitre autorise les exécuteurs testamentaires de Jacques Moreau, clerc de cette église, à l'enterrer « *in loco in quo clerici consueverunt inhumari, videlicet sub campanili* [4] ».

Selon la plupart des historiens [5], le corps du maréchal d'Ancre, assassiné au Louvre le 24 avril 1617, fut enterré immédiatement sous les orgues de Saint-Germain l'Auxerrois, mais selon le *Journal historique de Laurent Bouchel*, généralement exact, il aurait été enterré sous les cloches [6]. Quoiqu'il en soit, on sait qu'il fut déterré le lendemain par la populace et odieusement dépecé.

1. Louis Texier était, le 27 mars 1596, contrôleur général du domaine de Bourges (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 815, doss. 62 595, p. 73). En 1610 et 1611, il était Président en l'élection de Berry et échevin de Bourges (Thaumas de la Thaumassière, *Histoire de Berry*, Bourges, 1689, in-fol., p. 219). — Il appartenait à une famille de finance : en 1560, un Louis Texier (distinct de celui-ci, qui n'était alors âgé que de 7 ans) était collecteur de la recette générale de Bourges; il était marié à Isabeau de Vitry, fille de Thibaud de Vitry, seigneur de Crespières (Yvelines, arr. de Saint-Germain-en-Laye, cant. de Poissy-sud), et de Denise Anjorrant (Bibl. nat., doss. cité, p. 87). Louis Texier et Isabeau de Vitry sont peut-être les père et mère du président Louis Texier dont on donne ici l'épitaphe. Au même dossier (p. 19) on trouve une quittance délivrée le 31 décembre 1617 par Claude Texier, conseiller du Roi, élu en l'élection de Berry.

2. Thaumas de la Thaumassière dit : *fasce d'or.*

3. Arch. nat., LL 399, fol. 153 v°.

4. *Ibid.*, LL 400, fol. 13.

5. Gabriel Hanotaux, *Hist. du cardinal de Richelieu*, Paris, t. II, 1re partie, 1896, p. 192-196.

6. Bibl. nat., ms. fr. 5 528, fol. 80 v°.

NEF

Outre celles des personnages dont les épitaphes sont ici publiées, il a existé dans la nef un certain nombre de sépultures pour lesquelles nous ne connaissons pas d'inscriptions funéraires.

1494, 19 septembre. — Le chapitre autorise Robert de Bellefaye à faire inhumer sa sœur, femme de Pierre Emery le jeune, dans la nef de l'église, sous la tombe où reposent maître Pierre Emery l'aîné et sa femme [1].

Dans la nef, devant le Crucifix :

1476, 3 septembre. — Le chapitre donne quittance aux exécuteurs testamentaires de feu Nicolas DE CHAILLY pour le droit de la terre où il a été inhumé, « *mediante quod poterit relicta dicti deffuncti inhumari in loco dicti defuncti et poterit poni una sola tumba pro dicto deffuncto et dicta relicta loco tumbe nunc existentis* » (Arch. nat., LL 398, fol. 212).

1501, 17 juillet. — Le chapitre autorise le chanoine Pierre de Chateaupers à faire inhumer la femme de son frère Ambroise DE CHATEAUPERS [2] (*ibid.*, LL 399, fol. 186 v°).

1509, 7 septembre. — Le chapitre reçoit de Jean de Chailly deux écus d'or à la couronne pour la permission d'enterrer son père Guillaume DE CHAILLY et de mettre sur sa sépulture une tombe de pierre (*ibid.*, LL 400, fol. 100).

1514, 24 avril. — Le chapitre autorise l'inhumation « *ante crucifixum* » de Jacques DE LA CROIX, chantre, récemment décédé (*ibid.*, *id.*, fol. 170 v°). Ce chanoine avait été élu chantre le 3 août 1501, à la place de Robert de Bellefaye, décédé (*ibid.*, LL 399, fol. 188 v°).

1516 (n. st.), 4 mars. — Le chapitre autorise le chanoine Pierre de Chateaupers à placer une tombe de pierre sur la sépulture de ses père et mère (*ibid.*, LL 400, fol. 188 v°).

1522, 16 décembre. — Le chapitre autorise le chanoine Pierre de Chateaupers a faire inhumer sa mère Madeleine-Thomasse FREMIN contre la sépulture de son feu père (*ibid.*, LL 401, fol. 4).

1. Arch. nat., LL 399, fol. 99 v°. — Voir ci-dessus, n° **2 054**, n. 2.

2. Ambroise de Chateaupers était, en 1475-1487, seigneur d'Immarmont (Val-d'Oise, arr. et cant. de Pontoise, comm. d'Osny) et de Gressy-en-France [Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Claye-Souilly] (Abbé L. LEFÈVRE, *Osny-sur-Viosne,* dans les *Mém. de la Soc. hist. de Pontoise et du Vexin,* t. XLIX, 1941, p. 66-71).

1525, 29 mai. — Le chapitre autorise les exécuteurs testamentaires du chanoine Pierre DE CHATEAUPERS, mort récemment (*dudum*), à l'enterrer dans la nef et à mettre une tombe de marbre sur sa sépulture et sur celle de ses père et mère (Arch. nat., LL 401, fol. 49). Ce chanoine avait encore siégé au chapitre le 12 mai (*ibid.*, *id.*, fol. 47 v°); il était mort le 27 mai; il avait fait des legs importants à l'Hôtel-Dieu, aux pauvres de Paris, aux chapitres de Saint-Jean le Rond et de Saint-Denis du Pas, à la fabrique de Notre-Dame, dont il était aussi chanoine; au chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois il avait légué cent boucliers d'or au soleil pour son service. Il avait possédé les seigneuries de Gressy en France et d'Immarmont, avec, dans cette dernière, un « hostel nommé l'hostel de Chasteaupers » (Abbé LEFÈVRE, *op. cit.*, p. 70-71). Il ne doit pas être confondu avec un autre chanoine de Notre-Dame, des mêmes nom et prénom, mort en 1505 et inhumé dans cette dernière église (Bibl. nat., coll. Gaignières, catal. BOUCHOT, n° 2939). — Un autre membre de cette famille, Jean de Chateaupers, écuyer, a donné quittance, le 12 juillet 1507, en qualité de procureur du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 700, doss. 16 245, p. 9).

1579, 13 septembre. — Testament de Catherine AUDRAIN, femme de Jean Carron, demeurant rue de la Cordonnerie, qui élit sa sépulture à Saint-Germain l'Auxerrois, devant le Crucifix (Bibl. hist. Ville de Paris, ms. CP 3565, fol. 161 v°).

1631, 19 octobre. — Sépulture du chanoine et chantre Jean CLAVIÈRES, décédé la veille. Originaire du diocèse de Saint-Flour, maître ès arts, ordonné prêtre à Paris le 1er mai 1608, il avait été pourvu, par signature apostolique du 28 octobre 1621, du canonicat vacant par la mort d'Ange Choart et moyennant la résignation de Charles-François Talon et de Pierre Cochon; reçu le 17 décembre suivant, il fut élu chantre à l'unanimité le 19 décembre 1625, en remplacement de François Langlois de Fancan, l'agent politique de Richelieu. Au moment de sa mort, il était depuis plusieurs mois en procès avec le chapitre devant le Parlement et devant l'Officialité (Arch. nat., LL 410, fol. 292 v°; LL 411, fol. 146 et suiv. et fol. 227).

SIMON HENNEQUIN

Lame de cuivre sur un pilier de la nef qui est devant l'image de la Vierge [1].

2 075. — FEU VENERABLE ET DISCRETTE [a] PERSONNE MAISTRE SIMON HENNEQUIN, EN SON VIVANT CONSEILLER DU ROY NOSTRE SIRE EN SA COUR DE PARLEMENT DE PARIS ET CHANOINE DE

1. Le ms. A² porte « contre l'autel de la Vierge». Le registre capitulaire précise : « *ante pulpitum circa introitum chori* » (Arch. nat., LL 399, fol. 110).

CESTE EGLISE [1], LEQUEL TREPASSA LE 28e JOUR DE DECEMBRE [2] 1494, LE CORPS DUQUEL EST ICY DEVANT SOUBZ CETTE TOMBE.

ARMES. *Vairé d'or et d'azur, à la bordure engreslée de sinople, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent* [3].

Mss A², p. 391; — B⁴, p. 370; — VP², p. 689; — TROCHE, fol. 201.

a) d., A²; docte, VP².

Au pilier contre l'autel de la Vierge, sur une lame de cuivre.

2 076. — LES EXECUTTEURS DU TESTAMENT DE FEU VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE MAISTRE SIMON HENNEQUIN, EN SON VIVANT CONSEILLER DU ROY NOSTRE SIRE EN SA COUR DE PARLEMENT, CHANOINE DE L'EGLISE DE CEANS, LEQUEL TREPASSA LE XXVIII. JOUR DE DECEMBRE M. CCCC. IIIIxx XIIII ET LE CORPS DUQUEL EST ICY DEVANT SOUS UNE TOMBE[4], ONT, SELON ET

1. Fils de Simon Hennequin, marchand bourgeois de Troyes, sieur d'Escavières et de Blines, et de Gillette de la Garmoise (BLANCHARD, *Les Presidens au mortier...*, p. 257; Bibl. nat., ms. fr. 18 660, fol. 397 v°), reçu bachelier à la Faculté des Arts en 1455 (SAMARAN et VAN MOÉ, *Auctarium...*, t. V, col. 652, l. 33-34), licencié ès lois, Simon Hennequin était chapelain de la chapelle Sainte-Anne à l'église paroissiale des Saints-Innocents quand il fut installé comme chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, le 15 février 1493 (n. st.), par permutation avec Jean de la Coussaye, en vertu de lettres royales de collation du 24 janvier précédent, l'évêché de Paris étant alors en régale, et de lettres de l'évêque élu, Jean Simon de Champigny, en date du 30 janvier (Arch. nat., LL 399, fol. 76 v°). Entre temps, il avait été archidiacre de Brie, au diocèse de Soissons : il figure avec ce titre au contrat de mariage de son frère Michel, le 23 juillet 1487 (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 354, doss. 9 144, fol. 204). Il avait été reçu conseiller au Parlement le 10 mai 1471 (F. AUBERT, *op. cit.*, t. I, p. 75, n. 2). — Il existe à la Bibliothèque nationale plusieurs généalogies de la famille Hennequin : mss fr. 18 660, fol. 395 et suiv.; fr. 32 639, fol. 6; fr. 32 381 et 32 383; Dossiers bleus, vol. 354, doss. 9 144.

2. BLANCHARD, *loc. cit.*, date cette mort du 28 *septembre;* plusieurs des généalogies mentionnées ci-dessus font de même. Cette version ne peut être la bonne : en effet, Simon Hennequin est encore présent au chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois le 17 octobre et, le 30 du même mois, il comparaît à l'audience du Châtelet à propos de la tutelle des enfants de son frère Guillaume (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 354, fol. 72 v°). Les actes capitulaires ne mentionnent pas son décès. C'est seulement le 7 mars 1495 qu'il y est de nouveau question de lui : le chapitre accepte alors la fondation faite par le défunt, et en donne le détail (Arch. nat., LL 399, fol. 102 v° et 107 v°).

3. La bordure de sinople manque dans A² et B⁴ et dans Bibl. nat., ms. fr. 32 639, fol. 6. — A² dit le lion « *passant* » et non « *léopardé* ».

4. D'autres membres de la famille Hennequin furent enterrés au cimetière des Innocents, notamment : en avril 1551, Anne, femme de Jean LHUILLIER, président à la Chambre des Comptes (Arch. nat., LL 402, fol. 232); en 1532, Jeanne LE GRAS, femme de Nicolas HENNEQUIN, seigneur du Perray, marchand et bourgeois de Paris et, en 1556, Nicolas HENNEQUIN lui-même (Bibl. nat., ms. fr. 18 660, fol. 409 v°). Lorsque, le 15 janvier 1577, le chapitre autorise Anne ROUSSELET à placer une épitaphe à la mémoire de feu Claude HERVY, son mari, « *juxta basim e regione crucis defunctorum dominorum* les Hennequin *nuncupate* » (Arch. nat., LL 406, fol. 175 et 177 v°), il ne précise pas s'il s'agit d'un monument placé dans l'église ou au cimetière des Innocents; nous n'avons pu en savoir davantage.

ENSUIVANT SONDIT TESTAMENT ET DERNIERE VOLONTÉ, [DEMANDÉ] ESTRE DICTE ET CELEBRÉE PAR CHACUN JOUR DE L'AN UNE BASSE MESSE À L'UN DES DEUX [a] AUTELS ESTANS CY AUPRÈS À L'ENTRÉE DU CŒUR ET ORDINAIREMENT, ETC., MOYENANT LA SOMME DE XII^C L., QU'ILZ ONT RECEUE [b] DESDITZ EXECUTTEURS, ETC.

Mss VP[1], fol. 42 v°; — Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1946, fol. 162. — Mention dans A[2], p. 391.

a) *om.* VP[1]; — *b*) qu'ilz en ont esté receue, VP[1].

MADELEINE DUDERÉ

Épitaphe de marbre noir « en quarré », sans ornement, écrite en lettres capitales d'or, posée au pilier qui est à côté de la chapelle de la Vierge, au-dessous de l'épitaphe de Nicolas Favier.

2 077. — DEVANT L'IMAGE DE LA GLORIEUSE // VIERGE MARIE [a] SONT LES DÉPOUILLES MORTELLES DE // MAGDELEINE DUDERÉ [b], FEMME DE NICOLAS // FAVIER, CONSEILLER EN PARLEMENT [1], LEQUEL, // EN RECONGNOISSANCE DE SA NOBLE, PUDICQUE // ET VERTUEUSE VIE ET DU BONHEUR QU'IL REÇOIT // JOURNELLEMENT EN LA FECONDITÉ DE SA LIGNÉE, // LUI REND CETTE INSCRIPTION POUR SERVIR D'E//XEMPLE MEMORABLE [c] À LA POSTÉRITÉ, AYANT // VESCU PAISIBLEMENT ENSEMBLE XXXIIII ANS. // VAINCUE D'UNE CATHERRE [d], AAGÉE DE 59 ANS ET // DEMYE [e], ELLE DECEDA LE 25e FEBVRIER 1601. // — PASSANS, PRIEZ [f] DIEU POUR SON AME.

ARMES. FAVIER : *d'azur au croissant d'argent en abîme accompagné de trois étoiles d'or à cinq branches, posées 2 et 1.* Écu timbré d'un casque empenné.

DUDERÉ : *de sinople au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent posés 2 et 1* [2]. Écu en losange, entouré d'une cordelière.

Mss A[2], p. 387; — B[4], p. 375-376; — E[3], fol. 11; — VP[2], p. 691; — TROCHE, fol. 201 v°.

a) *om.* E[3]; — *b*) Du Derce, Tr.; — *c*) *om.* A[2]; — *d*) cathaire, A[2]; chataire, B[4]; catharre, VP[2]; chatarre, Tr.; — *e*) *om.* A[2], B[4], VP[2], Tr.; — *f*) prie, A[2], B[4], VP[2].

1. Sur Nicolas II Favier, voir **2 078**, n. 5.

2. Les mss E[3] et VP[2] donnent ici pour armes : « *d'... à la bande de...* », et E[3] ajoute : « Cette bande paroist accompagnée de quelque chose que je n'ay pu distinguer ». La similitude des armes permet d'assurer que Madeleine appartenait à la même famille que Nicolas Duderé, marchand de draps de soie et bourgeois de Paris, mort en 1539 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 036, doss. 23 754, p. 15) et que Jean Duderé, auditeur des Comptes, cité de 1552 à 1576 (*ibid.*, p. 19); peut-être était-elle la fille de ce dernier.

NICOLAS FAVIER

Au-dessous de l'image de la Vierge, à droite dans la nef, table de marbre noir encastrée dans un encadrement de pierre formé d'une simple plate-bande. Incurvée en demi-cercle au sommet pour encadrer un écu timbré d'un casque de chevalier orné de ses lambrequins, la plate-bande d'encadrement s'élargit à la base, qui fait saillie pour recevoir deux consoles renversées, sous chacune desquelles est indiquée une pointe de diamant; dans le centre, recreusé, de cette base, une petite croix est ménagée en champ-levé.

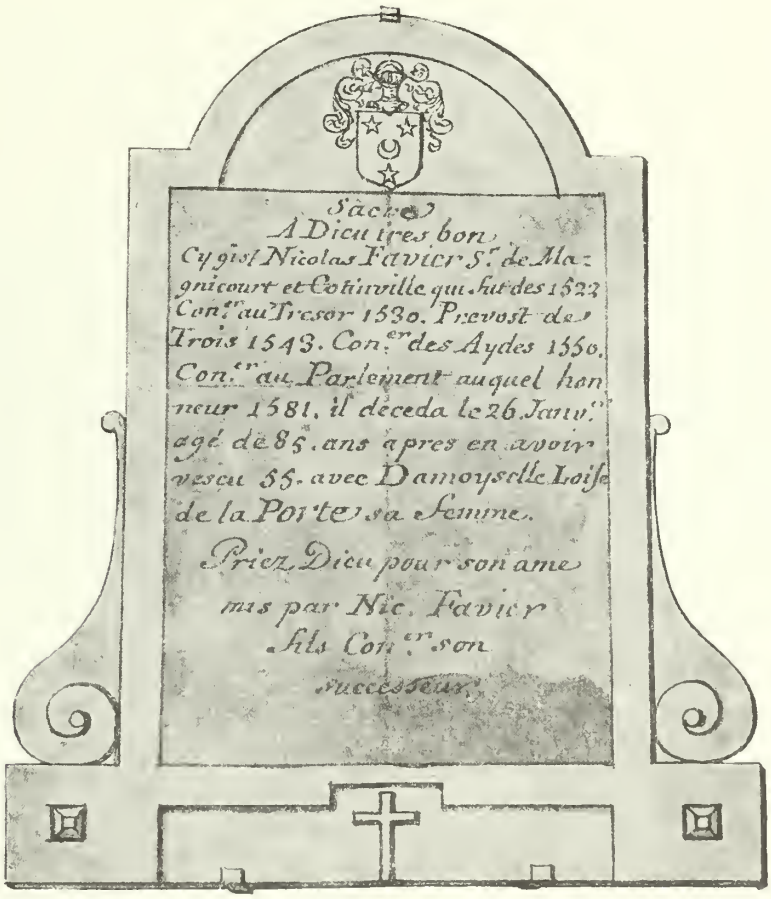

7. — Épitaphe de Nicolas Favier [1].

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4622, fol. 14, épitaphe figurée annoncée par un texte sur trois lignes : « Epitaphe de pierre, la table de marbre noir posée au pillier qui est à costé de la chapelle de la Vierge à Saint-Germain de l'Auxerrois ». — Cliché Studio Josse Lalance.

2 078. — Sacré [a] // à Dieu très bon [b]. // Cy gist Nicolas Favier [1], sieur [c] de Ma//gnicourt [2] et Cotinville [d] [3], qui fut dès 1522 // conseiller au Tresor, 1530 Prevost de // Trois, 1543 conseiller des Aydes, 1550 // conseiller au Parlement, auquel hon//neur en [e] 1581 il deceda, le 26 janvier, // agé de 85 ans, après en avoir // vescu 55 ans [f] avec damoyselle [g] Loïse // de la Porte [4], sa femme. // Priez Dieu pour son ame. // Mis par Nicolas Favier // fils, conseiller, son // successeur [5].

Armes. Favier : *d'azur au croissant d'argent en abîme accompagné de trois étoiles d'or à cinq branches, posées 2 et 1* [6].

La Porte : *de gueules à la tour ouverte d'or, crénelée.*

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 374-375; — E³, fol. 14; — VP², p. 691; — Troche, fol. 201 v°.

a) *om.* A², B⁴, VP², Tr.; — *b*) A... bon *om.* Tr.; — *c*) seigneur, B⁴, Tr.; sgr, VP². — *d*) Lotinville, Tr.; — *e*) *om.* E³; — *f*) 35, A², B⁴, VP², Tr.; — ans *om.* E³; — *g*) *om.* A², B⁴, VP², Tr.

ALEXANDRE FRERE

Épitaphe de marbre devant l'image de la Vierge, dans la nef.

2 079. — Alexander Frereus [7], comes consistorianus et libellorum supplicum magister, natalibus illustris, virtute clarior, omnibus integritate et comitate morum

1. Nicolas Favier a été reçu conseiller au Parlement le 19 novembre 1550 (Blanchard, *Les Presidens au mortier..., Catalogue de tous les conseillers...*, p. 73). Il est l'auteur de *Figure et exposition des pourtraictz et dictons contenuz es medailles de la conspiration des rebelles en France, opprimée et estaincte par le roy... Charles IX le 24 jour d'aoust 1572,* Paris, in-8°, et, avec François de Belleforest et Arnault Sorbin, d'un *Recueil pour l'histoire de Charles IX,* Paris, 1575, in-8°. — Nicolas Favier et Louise de la Porte étaient possesseurs de la chapelle Saint-Jean (ci-dessous, p. 118) avant sa reconstruction en 1583 (Arch. nat., LL 731, fol. 68; Troche, fol. 246).

2. Magnicourt, Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavanges.

3. Probablement Cotinville, Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, cant. et comm. de Château-Landon.

4. Louise, fille de Pierre de la Porte, conseiller au Parlement, et de Germain de Sailly, inhumée avec son mari (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 112, p. 225).

5. Nicolas II Favier, pourvu de l'office de conseiller en la Cour des Monnaies le 29 février 1568 en remplacement de Gérard de Valles, a été reçu le 11 mars. Le 20 mars 1571, il a été nommé commissaire avec Jacques Petemolu, conseiller au Parlement, pour la correction des faux monnayeurs, sans doute pour l'exécution de l'édit de septembre 1570 sur la souveraineté de la Cour des Monnaies et la désignation de commissaires pour diverses missions. Il sera remplacé à la Cour des Monnaies par Chérubin Favier, pourvu le 11 avril 1579 (G. Constans, *Traité de la Cour des Monnoyes...*, Paris, 1658, in fol., pages préliminaires et preuves, p. 130 et suiv.). Reçu conseiller au Parlement dès le 30 janvier 1573 en la survivance de son père, Nicolas II est entré effectivement en possession de cette charge le 13 novembre 1579 (Blanchard, *op. cit., Catalogue...*, p. 96). A la suite du partage de la succession de ses père et mère, le 18 juillet 1584, il a reçu une rente d'un écu 2 s. 6 d. sur l'Hôtel de Ville, correspondant au quart d'une rente acquise du Prévôt des Marchands en 1568 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 111, doss. 25 582, p. 37).

6. Le ms. A² blasonne : « *d'azur à trois étoiles d'or, au croissant d'argent en pointe* ».

7. Alexandre Frère, seigneur de Montfort, conseiller au Grand Conseil le 5 janvier 1629, maître des Requêtes le 1er février 1635, est mort le 14 février 1636 (La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, t. VIII, col. 632).

JUXTA COGNITUS ET CARUS, SINGULARI ERGA AMICOS STUDIO, INCORRUPTA ERGA [a] OMNES FIDE COMMENDATISSIMUS, VIX EMENSUS VIGESIMUM NONUM [b] AETATIS SUAE ANNUM, FEBRE CORREPTUS, FATO CONCESSIT. MUNDO EREPTUS, COELO REDDITUS FUIT, UNICUM DOLENTISSIMIS PARENTIBUS, MOESTISSIMIS AMICIS SOLAMEN. VIR PROBISSIMUS, INTEGERRIMUS JUDEX, FIDELISSIMUS CONSILIARUS, CONSTANTISSIMUS AMICUS, FAMAM INCORRUPTISSIMAM RELIQUIT, AETERNAE [c] MEMORIAE CONSIGNAVIT VITAM. OBIIT DECIMO..... FEBRUARII ANNO [d].....

CLAUDIUS [e] FREREUS [1], COMES CONSISTORIANUS ET IN SUPREMO DELPHINATUS SENATU PRINCEPS [f], ET MAGDALENA PLOUVIER [g] [2], PARENTES MOESTISSIMI, HOC DOLORIS FILIO [h] MONUMENTUM PONI CURAVERUNT.

ARMES. *D'azur à l'étoile d'argent, au chef d'or à la croix pattée alizée de gueules.* Écu surmonté d'un casque fermé et empenné.

Mss A², p. 396; — B⁴, p. 425-426; — VP², p. 706; — TROCHE, fol. 201 v°-202.

a) amicos studio, incorrupta erga *om.* Tr.; — *b*) 29, A²; nonam, Tr.; — *c*) aeternam, A², B⁴, Tr; — *d*) *om.* A², B⁴, Tr.; — *e*) Carolus, VP²; — *f*) principes, B⁴, Tr.; — *g*) Plovier, A², B⁴; de Pluvier, Tr.; — *h*) filis, B⁴, Tr.

1. La version « Claudius » des mss A² et B⁴ est la bonne. Avocat général au Grand Conseil en 1595 (LA CHESNAYE DES BOIS, *loc. cit.*), conseiller du Roi et maître des Requêtes de son hôtel le 4 décembre 1602, Claude Frère percevait à ce dernier titre des gages annuels de 1 200 l. (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 243, doss. 27 851, p. 8; quittance du 4 janvier 1605). Il fut chargé par le Roi, du 1er juin au 28 septembre 1612, d'une mission à Châtillon-sur-Indre et à Saumur (quittance du 15 octobre, *ibid.*, p. 9). Conseiller d'État en 1614, il fut nommé Premier Président du Parlement de Grenoble par lettres du 25 juillet 1616 et reçu le 2 septembre suivant (*Invent. somm. des Arch. départ. de l'Isère,* série B, t. I, 1864, p. 422); il occupa cette fonction jusqu'à sa mort, en novembre 1639; il conserva cependant celle de conseiller d'État pour laquelle il percevait des gages annuels de 2 000 l., attestés par des quittances des 20 février 1624 pour l'année 1623 et 8 mars 1627 pour l'année 1626 (Bibl. nat., dossier cité, p. 10 et 12). La quittance du 20 février 1624 le qualifie Premier Président du Parlement de Provence : or, aucun des ouvrages relatifs à l'histoire de cette haute juridiction n'y mentionne sa présence, et la recherche qu'a bien voulu faire à ce sujet M. André Villard, Directeur des services d'Archives des Bouches-du-Rhône, dans le fonds de ce Parlement a été aussi négative. Les deux quittances de 1624 et de 1627 étant écrites de la même main, qui n'est pas celle du signataire, il convient d'attribuer cette erreur au scribe de ces pièces et à l'inattention de la « partie prenante », qui aura signé sans lire attentivement le libellé de la pièce. — Le 28 mars 1625, Alexandre Frère reçut du roi un don de 3 000 l. « en considération de [ses] services et pour [l']aider à supporter la depense » faite à cette occasion [laquelle n'est pas spécifiée] (*ibid.*, p. 12). Il avait été anobli en 1618. RIVOIRE DE LA BÂTIE, *Armorial du Dauphiné,* Lyon, 1867, in-4°, p. 245, donne seulement à Claude Frère deux fils : Louis, maître des Requêtes et Premier Président après lui, et Pierre, conseiller au Grand Conseil, morts l'un et l'autre sans postérité, et il mentionne Alexandre comme étant son frère, erreur figurant également dans une généalogie conservée au volume cité des Pièces originales, p. 17. LA CHESNAYE DES BOIS (*loc. cit.*) donne la filiation exacte : Louis, qui succéda à son père en vertu de lettres royales du 12 octobre 1640, Pierre et Alexandre. — Sur le père et le fils, voir aussi : Guy ALLARD, *Dictionnaire historique... et généalogique... du Dauphiné,* publié par H. GARIEL, Grenoble 1864, in-8°, col. 526 (*Bibl. hist. et litt. du Dauphiné,* t. II) et *Presidens uniques et Premiers Presidens du... Parlement de Dauphiné,* rééd. GARIEL, Grenoble 1864, in-8°, p. 86. (*Bibl. hist. et litt. du Dauphiné,* t. I.)

2. Madeleine Plouvier était la fille de Bertrand Plouvier, seigneur de Quaix, Premier Président de la Chambre des Comptes de Grenoble (RIVOIRE DE LA BÂTIE, *op. cit.*, p. 531; Guy ALLARD, *Presidens uniques...,* t. I, p. 86).

GUILLAUME DE BAIGNEAUX

Épitaphe dans la nef, contre l'image de la Vierge.

2 080. — D.O.M.S. // AETERNAEQUE MEMORIAE // GUILLIELMI DE BAIGNEAUX [a] [1], DOMINI DE CHAULNY [b] [2], SAINT-SAUVEUR [3], VAWENTIÈRE [c] [4], LA GRAPPE [d] [5], REGI CHRISTIANISSIMO A CONSILIIS SECRETIS ET FISCI ET [e] SCRIBAE SIVE LITTERIS [f] SACRIS [g] CONSISTORII [h].

PAUCA, LICET PAUPER ES, OCULIS CAPE VERBA QUE FANTUR [i]
HIC BONA; CUM FECERIS [j], CARPE [k], VIATOR, ITER.
BAGNEUS [l] REGI, PATRIAE CARUSQUE [m] PROPINQUIS
ATQUE DEO VIXI [n], DUM MIHI VITA FUIT,
IMPRIMISQUE DEO FUGITIVAE [o] IN MUNERE [p] VITAE
HANC MEDITANS SOLVIQUE [q] SINE NOCTE DIES.
FIDA MIHI (UT TESTIS CHIVERNIUS [6] ILLE, TOGATAE
PRINCEPS [r] MILITIAE), NEC VARIATA [s] FIDES,
PROMPTA SED OFFICIIS [t] SEMPER PIETATIS IN OMNES
SIVE OBEUNDA [u] FORIS RES EA SIVE [v] DOMI,
NEC SIBI VENTOSA RAPUIT [w] ME GLORIA [x] CURRU,
VITA MIHI NEC QUAE INTER INOPES [y]
SIC MIHI QUAE..... VITAE [z] FUGIENTIS HABEBIT
POSTHUMA NUNC ETIAM VITA SIBI COMITE [aa].
TUQUE PRECES HIS JUNGE PIO ET DIC ORE, VIATOR,
UT MANEAT [bb] COELO TERTIA VITA MIHI.
OBIIT ANNO 1611, DIE 29 [A] MENSIS JANUARII, AETATIS 50.
ANIMA EJUS [cc] REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

1. Guillaume de Baigneaulx (telle est la forme de sa signature autographe, Bibl. nat., Nouveau d'Hozier, vol. 21, doss. 427, p. 2) fut reçu secrétaire du Roi, maison et couronne de France le 3 janvier 1586 par résignation de Jean Robert. Il résigna lui-même le 27 décembre 1593 en faveur de Charles Cheron, puis le 10 février 1606 en faveur de Jacques Pastourel, et enfin le 28 janvier 1611, la veille de sa mort, en faveur de son fils Philippe (TESSEREAU, *Histoire chronologique de la grande Chancelerie de France*, Paris, t. I, 1710, p. 210, 225, 260 et 292). Il avait épousé Jeanne Simon, qui vivait encore en 1622, date d'un bail qui sera mentionné plus loin. Le 24 janvier 1601, il donne quittance d'une rente pour le compte des enfants mineurs de Marie de Myneray, veuve de Pierre Simon, lieutenant général du bailliage de Chartres, dont il est tuteur (Bibl. nat., Nouveau d'Hozier, vol. 21, doss. 427, p. 2); dans cette quittance, il est qualifié seigneur de Chaulnoy, conseiller notaire et secrétaire du Roi et greffier du Conseil privé de Sa Majesté. On le retrouve jusqu'à sa mort avec ces mêmes titres dans plusieurs autres documents (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 166, doss. 3 517). Il habitait une maison située rue des Poulies et rue Jean-Tison, propriété du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois, qui la lui avait louée par bail du 9 janvier 1604. Il y fit des réparations que le chapitre tint « pour agreables » le 8 mars 1608 (Arch. nat., LL 409, fol. 192 v°). Le 14 juin 1622, ce bail fut renouvelé à Jeanne Simon, sa veuve, pour six années, à dater du 1er janvier 1623, moyennant un loyer annuel de 600 l. t. (*ibid.*, LL 410, fol. 192 v°). C'est probablement après la mort de Jeanne Simon que le chapitre loua la même maison, à partir du 1er janvier 1626, par bail consenti le 27 juin 1625 à *N.* de Baigneaulx, conseiller du Roi, trésorier des Menus plaisirs et affaires de sa chambre (*ibid.*, *id.*, fol. 141 v°).

2. Chaunay, Eure-et-Loir, arr. et cant. de Chartres, comm. de Fontenay-sur-Eure.

3. Sans doute Eure-et-Loir, arr. de Dreux, cant. de Châteauneuf-en-Thymerais.

4. Sans doute Vauventriers, Eure-et-Loir, arr. et cant. de Chartres, comm. de Champhol.

5. La Grappe, mêmes dép., arr. et cant., comm. de Lèves.

6. Sans doute Henri Hurault, comte de Cheverny, gouverneur des Pays chartrain et blaisois, mort en 1648, fils du chancelier de Cheverny (voir ci-dessous, n° **2 162**, p. 111, n. 2).

ARMES. BAGNEAUX : *d'or* [dd] *au chevron d'azur* [ee] *accompagné de trois branches de fougère de sinople* [ff] *de trois feuilles chacune.*

SIMON : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois cygnes d'argent.*

Mss A², p. 388; — B⁴, p. 381-382; — VP², p. 692-693; — TROCHE, fol. 202.

a) Baeigneaeux, B⁴; Bagneaux, Tr.; — *b*) Chaulin, Tr.; — *c*) Walwentiere, VP²; — *d*) etc. *add.* Tr.; — *e*) *om.* VP²; — *f*) litter., A²; literii, B⁴, Tr.; — *g*) sacro, B⁴; — *h*) consistori, B⁴, Tr.; — *i*) verbaque fatur, A²; velbam fratus, B⁴; verba, que fantur *om.* VP²; vel baque, Tr.; — *j*) fueris, B⁴, Tr.; — *k*) carpo, Tr.; — *l*) Bagneux, Tr.; — *m*) carisque, B⁴, Tr.; — *n*) vixit, B⁴, Tr.; — *o*) fugita viae, B⁴, Tr.; — *p*) numere, B⁴, Tr.; — *q*) solque, A²; velam cui, B⁴, Tr.; ... cui, VP²; — *r*) principes, Tr.; — *s*) variatus, Tr.; — *t*) officii, VP²; — *u*) obscura, VP²; — *v*) sine, Tr.; — *w*) rapit, VP²; — *x*) negotio, A²; negtoria, B⁴; negatoria, Tr.; — *y*) mihi..., VP²; — *z*) vita, A², B⁴, Tr.; — passage corrompu et incompréhensible; — *aa*) comites, B⁴, VP², Tr.; — *bb*) moneat, Tr.; — *cc*) *om.* B⁴; — *dd*) d'azur, Institut, p. 1299; — *ee*) d'or, Institut; — *ff*) d'argent, Institut.

N. DE PLUVINEL

Épitaphe de pierre à un pilier de la nef, qui est devant l'autel de la Vierge; écusson au-dessus des mots : « A la postérité ».

2 081. — I.H.S. M.A. A LA POSTÉRITÉ [a].

PASSANT, J'AY TROP PEU DEMEURÉ ICY BAS POUR T'ARRESTER LONGTEMPS; TOUSTEFOIS, JE SERAY BIEN AISE DE TE DIRE QUELLE A ESTÉ MA CONDITION, AFIN DE RENDRE LA TIENNE MEILLEURE ET DE TE DESTOURNER, SI JE PUIS, DE LA VANITÉ DU MONDE QUE J'AY LAISSÉ À DEUX ANS. JE SUIS SORTIE [b] D'ANTOINE DE PLUVINET [1] ET DE MARIE DE [c] MANSEL [2], ET SÇAY BIEN QUE CHACUN ME DONNERA PLUS DE GLOIRE ET D'AVANTAGE DE CESTE EXTRACTION QUE JE N'EN SÇAUROIS

1. Antoine de Pluvinel, né en 1552, est qualifié, au baptême de sa fille Marie, le 10 juin 1603, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de la Chambre, gouverneur du duc de Vendôme (A. JAL, *Dict. critique de biographie et d'histoire,* 2ᵉ éd., 1872, in-4°, p. 978-979). En 1609-1610, il est sous-gouverneur du dauphin, aux gages de 1 800 l., partageant cette fonction, par semestre, avec le sieur de Preaux (GRISELLE, *op. cit.,* n° 2 066). Dans des quittances comprises entre le 17 novembre 1608 et le 20 juillet 1619, il est dit écuyer de la Grande Écurie du Roi; en 1612-1614, sous-gouverneur du Roi et le 20 juillet 1619 « cy devant sous gouverneur du Roi » (JAL, *loc. cit.;* Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 306, doss. 52 120, p. 3-10). MORÉRI lui donne comme autres titres, sans en préciser les dates, ceux de premier écuyer du roi Henri III, de chambellan d'Henri IV et de gouverneur du duc de Vendôme. Pluvinel est l'auteur d'un célèbre manuel d'équitation, le *Maneige royal,* publié seulement en 1623. Il mourut le 22 ou le 23 août 1620, et fut inhumé le 24 aux Jacobins Saint-Honoré, ses entrailles déposées à Saint-Roch (JAL, *loc. cit.*). Le manège ou académie qu'il dirigeait était situé dans l'hôtel de la Corne de Cerf, presque en face de l'église Saint-Roch, près du clos des Quinze-Vingts, emplacement absorbé en 1854 par les travaux d'agrandissement du Louvre et le prolongement de la rue de Rivoli. Sur Pluvinel, voir notamment N. CHORIER, *Le nobiliaire de la province de Dauphiné,* Grenoble, in-12, t. III, 1697, p. 439-443; A. ROCHAS, *Biographie du Dauphiné,* Paris, in-8°, t. II, 1860, p. 255-257; MORÉRI, *op. cit.,* t. VIII, p. 413; RIVOIRE DE LA BÂTIE, *op. cit.,* p. 531; DIDOT-HOEFER, *Nouvelle biographie générale...,* t. XI, col. 521; Humbert DE TERREBASSE, *Antoine de Pluvinel, Dauphinois...,* Lyon, 1911, in-8°; Lucien HOCHE, *Paris occidental...,* t. III, 1912, appendice 23 : *Pluvinel et les académies,* p. 871-929.

2. Marie de Mansel était la fille de Jacques de Mansel, seigneur de Saint-Léger en Artois, chevalier de Saint-Michel, chambellan du duc d'Anjou, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de l'Ile-de-France, et de Marie de Lannoy (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 830, doss. 42 309, p. 33; Dossiers bleus, vol. 424, doss. 11 313, p. 3; Cabinet d'Hozier, vol. 224, doss. 5 832, p. 3 et 4).

PRENDRE MOI-MESME EN TE CONTANT LEURS VERTUS. JE NACQUIS [d] LE 23 FEVRIER 1606, AYANT EU CEST HONNEUR D'ESTRE TENUE [e] SUR LES FONDS PAR MARIE DE MEDICIS, ROYNE DE FRANCE, ET PAR CESAR, DUC DE VANDOSME; PERSONNE QUI SE VOUDROIT PREVALOIR DES HONNEURS DE LA TERRE, IL N'Y EN A POINT QUI ESGALE CETTUY LA [f]; MAIS PUISQUE CELA NE SERT DE RIEN AUX AMES CHRESTIENNES, JE TE DIRAY [g] SEULEMENT QU'IL SEMBLE QUE DIEU M'A FAICT NAISTRE POUR ESTRE CAPABLE DE RECEVOIR SA GRACE ET QU'IL M'AYT [h] FAICT MOURIR AUSSYTOST POUR ESTRE EXEMPTE [i] DES CALAMITEZ DE LA VIE HUMAINE. ADIEU. SONGE À TON SALUT, CAR TOUT LE RESTE N'EST RIEN. LE 11 DE FEVRIER 1608.

ARMES. *D'or au cavalier armé à cheval tenant une épée haute nue d'or, écartelé d'azur au flambeau d'argent posé en bande, la flamme en bas, aussi d'or.*

Mss A², p. 385; — B⁴, p. 369-370; — VP², p. 689; — TROCHE, fol. 201. — MIGNE, t. II, col. 134.

a) *om.* Tr; — *b*) sorti, VP², Tr., MIGNE; — *c*) du, Tr.; — *d*) j'ay nacquit, B⁴; — *e*) tenu, VP², Tr., MIGNE; — *f*) celuy la, VP²; cetui ci, Tr.; — *g*) de te dire, B⁴, VP²; je me contenterai de te dire, Tr.; — *h*) m'a, VP²; — *i*) exempté, VP².

PHILIPPE SIMON + FRANÇOISE DE BONVILLIERS

Épitaphe contre le premier pilier de la nef, qui est devant l'autel de la Vierge.

2 082. — CY GIST HONORABLE HOMME PHILIPPE SIMON [1], VIVANT MARCHAND ET BOURGEOIS DE PARIS, QUI DECEDA LE 22e JOUR DE MARS 1605, AAGÉ DE 66 ANS. — PRIÉS DIEU POUR SON AME.

ET HONORABLE FEMME FRANÇOISE DE BONVILLIERS [a], VEUFVE EN PREMIERES NOPCES DE HONORABLE HOMME FARON HURLOT [b] [2] ET EN SECONDES DUDIT FEU SIEUR SIMON, QUI DECEDA LE 22e [c] MAY 1627, AAGÉE DE 67 ANS. — *REQUIESCANT* [d] *IN PACE.*

ARMES. SIMON : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.*

BONVILLIERS : *de Jérusalem écartelé d'or à un écu de gueules à une feuille de houx d'argent, à la bande de sinople.*

HURLOT : *d'or au chevron de gueules accompagné en pointe d'une hure de sanglier de sable, au chef d'azur à trois étoiles d'or.*

Mss A², p. 385; — B⁴, p. 368; — VP², p. 689; — TROCHE, fol. 201.

a) Bouvillières, B⁴, VP²; Bouvilières, Tr.; — *b*) Heurlot, B⁴, VP², Tr.; — *c*) 2e jour de, Tr.; — *d*) R., A²; Requiescat, VP².

1. Voir la note ci-dessous.

2. D'après un document non daté (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 364, doss. 9 480), *N.* Hurlot, marchand de poisson, époux de *N.* Lempereur, fille de *N.* Lempereur, marchand drapier demeurant sur le pont Notre-Dame, était fils d'une veuve Hurlot remariée à *N.* Simon, marchand de poisson, père de Catherine Simon, femme de Jean Donjon, « secrétaire du roi et trésorier de la maison de M. le prince de Condé ». (Cf. généalogie de la famille Hurlot, *ibid.*, Cabinet d'Hozier, 193, doss. 4 940). C'est à la même famille qu'appartenait vraisemblablement Étienne Heurlot, quartinier du quartier Saint-Germain l'Auxerrois de 1615 (17 juin) à 1627 (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XVI à XIX, *passim*); les armes de ce quartinier sont, en effet, les mêmes que celles décrites par les épitaphiers (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 521, doss. 34 617, p. 1).

JEAN CHAUVEAU

Épitaphe de pierre scellée sur un pilier de la nef, devant l'autel de la Vierge.

2 083. — Cy devant gist feu Jehan Chauveau, jadis changeur et bourgeois de Paris, qui est trepassé le 17e jour d'avril l'an 1439.

Mss A², p. 385; — B⁴, p. 370; — VP², p. 689; — Troche, fol. 201.

NICOLAS DE SANTEUIL + GUILLEMETTE GERMAIN

Épitaphe de cuivre au premier pilier à droite de la nef.

2 084. — Honorables personnes Nicolas de Santeuil [1], bourgeois de Paris, et Guillemete Germain, jadis sa femme, trepasserent [a] c'est à sçavoir ledit de Santeuil le mercredy 28e jour d'aoust 1584 et ladite Germain, sa femme, le jeudy ensuivant, 29e desdits moys et an, desquels les corps gisent et [b] reposent en leur sepulture [c] en la nef de l'eglise de ceans [d], devant le crucifix [e]. — Priés Dieu pour eux. Ils ont fondé en ladite eglise, tous les premiers dimanches des mois, le salut du Saint Sacrement [f] [2].

Armes. Santeuil : *d'azur à une tête d'argus chevelée d'or.*

Germain : *d'azur à une fasce d'or losangée de gueules.*

Mss A², p. 383; — B⁴, p. 358-359; — VP¹, fol. 43 v°; — VP², p. 686; — Troche, fol. 199 v°.

a) Cy gisent Nicolas Santeuil et Guillemette Germain, sa femme, quy decederent, VP¹; — *b*) gisent et *om.* VP¹; — *c*) en leur sepulture *om.* VP¹; — *d*) de ceans *om.* VP¹; — *e*) devant le crucifix *om.* A²; — *f*) Priés Dieu... Saint Sacrement *om.* VP¹.

1. Qualifié « marchand et bourgeois de Paris » le 29 décembre 1579 (Arch. nat., LL 406, fol. 316). Dans les généalogies de la grande famille parisienne des Santeuil conservées à la Bibliothèque nationale (Dossiers bleus, vol. 598, doss. 15 780), on trouve une seule fois notre Nicolas (fol. 7), époux de Guillemette Germain, sans que son ascendance soit indiquée; il est dit seulement qu'entre autres enfants ce ménage eut Augustin de Santeuil, avocat au Parlement, qui vivait en 1597, et Nicolas, marchand bourgeois de Paris.

2. Le 29 décembre 1579, le chapitre donne son agrément à la fondation de ce salut (Arch. nat., LL. 406, fol. 316); le 5 février suivant, il commet le chantre de Sermisy et Simon de Carnay, en qualité de plus anciens chanoines, pour en signer l'acte (*ibid.*, *id.*, fol. 319 v°). Quelques années plus tard, l'exécution de cette fondation donne lieu, sur un point que nous n'avons pas décelé, à une convention, pour la somme de mille écus d'or sol, avec les marguilliers de Saint-Gervais, paroisse dont plusieurs membres de la famille Santeuil furent marguilliers à cette époque (Arch. nat., LL 407, fol. 45 v°, délibération capitulaire du 18 février 1583; Louis Brochard, *Saint-Gervais, Hist. de la paroisse...*, Paris, 1950, in-8°). Le 21 juillet 1609, le chapitre décide que le salut sera supprimé lorsqu'il y aura matines le dimanche (Arch. nat., LL 409, fol. 204 v°).

JACQUES BAILLÉ ET MICHEL CHAUVEAU

« Tombe dans la nef, devant le crucifix » [1].

2 085. — JACOBUS BAILLÉ [2], SENATOR URBIS ET DIOCESIS EMBREDUNENSIS [a], HUJUS ECCLESIAE CANONICUS, ET MICHAEL [b] CHAUVEAU [3], OPPIDI ET DUCATUS DE MEDUANA, DIOCESIS CENOMANENSIS, HIC CANTOR ET CANONICUS, UTERQUE ILLUSTRISSIMI CARDINALIS A GONDIO, EPISCOPI

1. TROCHE précise : « Au milieu de la nef, devant le crucifix ». Des deux indications données par le numéro précédent — « au premier pilier à droite de la nef » (suivant les mss) et « devant le Crucifix » (texte de l'épitaphe de N. de Santeuil) — on peut déduire que le crucifix mentionné ici sans plus de précision était placé devant le premier pilier de la nef, sans doute en partant du transept. Un compte des marguilliers pour l'année 1545 nous apprend qu'à cette date le crucifix était placé sur une sablière qui fut alors remplacée (Léon DE LABORDE, *Les comptes des Bâtiments du Roi* (1528-1571)..., t. II, 1880, p. 285).

2. Fils de François Baillé et de Marguerite Bizard, du diocèse d'Embrun, Jacques Baillé, dit l'ancien, tonsuré le 14 avril 1571, moyennant lettres dimissoriales, par Pierre de Gondi, évêque de Paris, fut pourvu le 28 janvier 1585 du canonicat vacant à Saint-Germain l'Auxerrois par la résignation de Jean du Vivier et installé le 19 février suivant (Arch. nat., LL 408, fol. 296; LL 407, fol. 131). Quelques années plus tard, il résigna entre les mains du pape Clément VIII et son canonicat échut à l'un de ses parents, Jacques Baillé, dit le jeune, pourvu par le roi Henri IV le 10 avril 1600 et installé le 28 avril (*ibid.*, LL 408, fol. 296 et suiv.). Jacques Baillé le jeune, clerc du diocèse d'Embrun, maître ès arts, ordonné prêtre à Paris le 16 décembre 1592, avait été nommé vicaire perpétuel de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois le 3 octobre 1587, mais avait résigné cette cure dès le surlendemain en faveur de Jacques de Cueilly. A la mort de ce dernier, sur la présentation de Jacques Baillé l'ancien, le chapitre avait de nouveau proposé au grand archidiacre pour la même cure, le 14 octobre 1596, le même Jacques Baillé le jeune qui, entre temps (le 27 mars 1590), avait été présenté à l'évêque de Paris pour la cure ou vicairie perpétuelle d'Auteuil, vacante par le décès de Jean Cornet (*ibid.*, LL 407, fol. 254 r° et v° et 354; LL 408, fol. 150 v°, 296 et suiv., 307 v° et suiv.; LL 410, fol. 32 v°).

3. Déjà chanoine avant le 27 octobre 1581 (*ibid.*, LL 407, fol. 1), Michel Chauveau, originaire du diocèse et de la ville du Mans, fut élu chantre le 7 septembre 1590 à la place de feu Pierre de la Ruelle (*ibid.*, *id.*, fol. 373 v°). D'octobre à décembre 1592, il soutint contre le chapitre une réclamation tendant à obtenir, au chœur et sur les tablettes, la première place après le doyen, comme ses prédécesseurs, alors que certains de ses confrères prétendaient le mettre à son rang de réception (*ibid.*, *id.*, fol. 413-415). On a un autre témoignage de ses difficultés avec le chapitre dans une intervention du chanoine Brocquet, qui, le 4 août 1595, exigeait qu'il fût révoqué de sa fonction de chantre, « *attenta sua incapacitate* » (*ibid.*, LL 408, fol. 92 v°). Il est cependant encore en possession de cette fonction le 14 août 1612, date à laquelle le chapitre le dispense, attendu sa vieillesse et ses infirmités, de toute assistance aux service, chapitre, convois et autres offices divins et « ordonne qu'il gaignera franc comme s'il etoit present » (*ibid.*, LL 409, fol. 234). Le 28 août, le chapitre l'autorise, pour les mêmes motifs, à entrer dans le chœur, aux matines et aux vêpres, à l'heure qu'il voudra et sans que les autres chanoines puissent se prévaloir de cette exception aux statuts et ordonnances du chapitre (*ibid.*, *id.*, fol. 235 v°). Le 21 novembre 1614, il résigne son canonicat entre les mains du pape Paul V; Christophe Chapelier en est pourvu le 21 novembre 1615 et est reçu le 1er décembre suivant (*ibid.*, LL 411, fol. 24 et suiv.). Le 18 du même mois, « en consideration de son antien aage et du long temps qu'il a esté en la compaignie et des bons offices qu'il a rendus au chapitre... et des grandes reparations qu'il a faict faire » en la maison canoniale dont il est locataire, le chapitre maintient Michel Chauveau sa vie durant dans ladite maison et décide qu'il « aura libre entrée au chœur et pourra assister au divin service en habit canonial et prendre rang et seance qu'il avoit accoustumé de tenir » avant sa résignation (*ibid.*, *id.*, fol. 26 v°). Il meurt avant le 22 décembre 1617, date à laquelle le chapitre délibère sur l'attribution de sa maison (*ibid.*, *id.*, fol. 75 v°).

PARISIENSIS [1], QUONDAM ELEEMOSINARII, AMICITIAE VINCULO JUNCTI, HOC TUMULO CONDI VOLUERE [c]. PRIMUS OBIIT DIE SECUNDA MAII ANNO SALUTIS MDC ET AETATIS LXXII AGENS. HANC AMICITIAE [d] TESSERAM [e] POSUIT NUNC ILLI, TUNC SIBI. COELITUM EXTREMUM DIEM [f] CLAUSIT [g]..... ANNO DOMINI 16...[2] //— ANIMAE EORUM IN PACE QUIESCANT [h].

« A l'entour de ladite tombe est gravée ceste ecriture en françois » :

2 086. — CY GIST MAISTRE MICHEL CHAUVEAU, NATIF DE LA VILLE ET DUCHÉ DU MAYNE, DIOCÈSE DU MANS, PRESTRE, CHANOINE ET CHANTRE DE CEANS, RECEU CHANOINE AU MOIS DE MAI 1579 ET ESLEU CHANTRE AU MOIS DE DECEMBRE 1610 [3], AAGÉ DE SOIXANTE ET... ANS, [LEQUEL] A FAIT [i] FAIRE CE TOMBEAU ET DECEDA [j]... LE...

ARMES. *D'... à une fasce d'... , accompagnée en chef d'un croissant d'... entre un trèfle et une quintefeuille et en pointe d'un veau passant sur une montagne.*

Mss A², p. 383; — B⁴, p. 357-358; — VP², p. 685-686. — TROCHE, fol. 199 v°. — MIGNE, t. II, col. 130.

a) Embredamensis, VP²; Embredanensis, Tr.; — *b*) Michaele, B⁴, Tr.; — *c*) voluēr, A²; voluiri, B⁴, Tr.; — *d*) amicitia, B⁴, VP², Tr., MIGNE; — *e*) lessaram, B⁴; *om.* VP², MIGNE; lessarum, Tr.; — *f*) iter, A²; — *g*) clausis, Tr.; — *h*) quiescunt, Tr.; — *i*) *om.* B⁴; — *j*) decedé, Tr.

JEANNE [*OU* MARIE] DE FORTIA

Épitaphe au premier pilier de la nef, auprès du banc de l'œuvre.

2 087. — MESSIEURS LES VENERABLES DOYEN, CHANTRE, CHAPITRE ET COMMUNAUTÉ DE CESTE EGLISE SAINCT GERMAIN DE L'AUXERROIS SONT OBLIGÉS DIRE [a], CHANTER ET CELEBRER À TOUJOURS AU CHŒUR DE CESTE EGLISE, LE 14ᵉ JOUR D'OCTOBRE PAR CHACUNE ANNÉE, UN SERVICE COMPLET, VIGILE ET RECOMMANDASSE, À L'INTENTION DE FEUE NOBLE DAME MARYE FORTIA [4], FEMME DE MONSIEUR MAISTRE CHARLES BILLIART [5], CONSEILLER DU ROY EN SA COUR DE PARLEMENT ET PRESIDENT ES ENQUESTES D'ICELLE, ET, EN FIN DE LA DERNIERE

1. Pierre de Gondi, évêque de Paris (1568-1598), cardinal en 1587 (*Gallia christiana*, t. VII, col. 165-170).

2. Nous n'avons pas trouvé la date exacte de son décès, qui doit être de peu antérieure au 22 décembre 1617 (ci-dessus p. 38, n. 3).

3. Cette date est en contradiction avec celle que nous avons relevée dans les registres capitulaires (ci-dessus, p. 38, n. 3).

4. Jeanne de Fortia était issue d'un premier mariage de François de Fortia, seigneur de la Grange, trésorier des mers du Levant, secrétaire de la chambre du Roi, trésorier des parties casuelles en 1570, mort en 1595, et de Françoise Minguet (Chᵉʳ DE COURCELLES, *Généalogie de la Maison de Fortia*, Paris, 1824, in-4°, p. 8). Son prénom « Jeanne » ne laisse aucun doute, malgré les mss de nos épitaphiers, car nous possédons d'elle, à la date du 16 novembre 1601, une signature autographe « Jehanne de Fortia » au bas d'un pouvoir où elle se déclare femme de Charles Billard, conseiller du Roi, maître des Requêtes ordinaire de son hôtel, demeurant à Paris rue de l'Arbre-Sec, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 204, p. 26).

5. Sur Charles Billiard, voir ci-dessus n° **2 072**, n. 6.

MESSE, ALLER SUR LA SEPULTURE AU DESSOUBS DE LAQUELLE ELLE EST INHUMÉE DIRE LE *LIBERA*, LE PSEAUME [b] *MISERERE* ET *DE PROFUNDIS* AVEC LES ORAISONS ACCOUSTUMÉES, FAIRE SONNER LES CLOCHES, ET, POUR CE FAIRE, FOURNIR DE LUMINAIRE ET ORNEMENS, CALICE [c], LIVRE ET AUTRES CHOSES NECESSAIRES, MOYENNANT ET POUR LES CAUSES CONTENUES AU CONTRACT PASSÉ PAR DEVANT PIERRE DE MANCHEVILLE [d] ET ANTOINE DE [e] QUATREVAULX, NOTAIRES AU CHASTELET DE PARIS, LE 8e JOUR DE MARS 1608 [1]. — PRIEZ DIEU POUR SON AME [f].

ARMES. BILLIARD : *de gueules à trois pals d'or, à la fasce d'azur brochant sur le tout chargée de trois besants d'or.*

FORTIA : *d'azur à une tour d'or.*

Mss A², p. 383; — B⁴, p. 356-357; — VP², p. 685; — TROCHE, fol. 150.

a) de, A²; — *b*) les pseaumes, Tr.; — *c*) galice, B⁴, Tr.; — *d*) Manchevelle, B⁴, VP²; Monchenellé, Tr.; — *e*) des, B⁴, VP², Tr.; — *f*) Priez... ame *om.* VP².

NICOLE L'ESCUYER

« Épitaphe au premier pilier de la nef, devant l'œuvre ».

2 088. A L'HONNEUR ET GLOIRE DE DIEU, EXALTATION DE LA [a] SAINTE EGLISE. // SALUT À TOUS FIDELES CHRESTIENS. // DAMOISELLE NICOLE L'ESCUYER [2], VEUFVE DE FEU MAISTRE JEAN PHELIPPES [b] [3], VIVANT CONSEILLER ET PREMIER CHIRURGIEN DU ROY ET DE SES CAMPS ET ARMÉES, POUSSÉE D'UN SAINCT ZELE DE RELIGION ET CONGNOISSANCE QUE LE PLUS CERTAIN MOIEN DE FAIRE CONGNOISTRE L'HONNEUR ET GRANDE GLOIRE DE DIEU ET DE PROCURER LE SALUT ETERNEL AUX FIDELES CHRETIENS ET ENFANS DE LA SAINTE EGLISE EST [c] DE LEUR FAIRE ANNONCER ET PUBLIER SES [d] SAINTS COMMANDEMENS, SACREMENS ET AUTRES MISTERES [e] DÈS LEUR PLUS TENDRE ENFANCE ET INNOCENTE JEUNESSE, AFFIN QUE, COMMENCÉS EN LA CONNOISSANCE DE DIEU ET DE SA SAINTE EGLISE, ILS FINISSENT HEUREUSEMENT ET SAINCTEMENT DANS LES BRAS ET LE GIRON D'ICELLE, POUR À QUOY CONTRIBUER LADITE DAMOISELLE, SELON SON POUVOIR, A FONDÉ ET DONNÉ IRREVOCABLEMENT À PERPÉTUITÉ [f] À LA FABRIQUE DE L'EGLISE ET PARROISSE DE MONSIEUR SAINT GERMAIN DE L'AUXERROIS CINQUANTE LIVRES TOURNOIS DE RENTE ANNUELLE ET PERPETUELLE ET CENT FRANCS [g] POUR UNE FOIS PAIEZ, À LA CHARGE

1. L'acte est du 18 mars 1508 et non du 8 comme l'indiquent les épitaphiers (Arch. nat., Min. centr., XXIV, 232).

2. Nicole L'Escuyer semble avoir été deux fois veuve : de Jean Phelippes, décédé en 1622 (ci-dessous, n. 3), et d'un sieur Buard, gendarme de la compagnie du Roi, comme il est indiqué dans un ancien Inventaire des titres de la fabrique de Saint-Germain l'Auxerrois (TROCHE, fol. 151). A sa mort, elle était femme de Jean de Trouillard (ci-dessous, **2 089**, n. 2).

3. Le 31 mai 1620, Jean Phelippes, chirurgien ordinaire du Roi, percevait 150 l. pour ses gages du quartier d'avril-juin (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 256, doss. 51 139, p. 6; signature autographe). Le 30 juillet 1621, étant premier chirurgien du Roi, il se voyait accorder par Louis XIII un don de 600 l. en raison de ses « bons, fidelles et agreables services » (*ibid.*, p. 7). Il mourut le 22 mai 1622, au siège de Montauban (Jean DEVAUX, *Index funereus chirurgorum parisiensium, ab anno 1315 ad annum 1714*, Trivoltii, 1714, in-12, p. 37; cf. *Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XIV, p. 513, t. XVII, p. 341 et n. 7, et t. XVIII, p. 103 et n. 6).

QUE LES SIEURS MARGUILLIERS PRESENS ET ADVENIR D'ICELLE EGLISE FERONT ENSEIGNER PAR UN [h] PRESTRE, BACHELIER, DOCTEUR OU AUTRE PERSONNAGE CAPABLE, LE CATECHISME OU DOCTRINE CHRESTIENNE AUX ENFANS ET PARROISSIENS DE LADITE PARROISSE ET AUTRES ASSISTANS, À PERPETUITÉ, PAR CHACUN AN, TOUS LES DIMANCHES, APRÈS VESPRES D'ICELLE EGLISE PENDANT UNE HEURE, À COMMENCER AU PROCHAIN DIMANCHE APRÈS LA FESTE DE TOUS LES SAINTS JUSQUES AU DIMANCHE IMMEDIATEMENT PRECEDENT LA FESTE DE LA PENTECOSTE. OUTRE LESDITS DIMANCHES, FERONT FAIRE PAR LEDIT CATECHISTE EN CHACUN JEUDY DE CARESME DE CHACUNE ANNÉE UNE LEÇON, QU'IL EMPLOYERA ENTIERE [i] POUR L'INSTRUCTION DES JEUNES ENFANS ET SUR LES SAINTS SACREMENS DE LA PENITENCE ET EUCHARISTIE, S'ACCOMODANT, AUTANT QUE FAIRE SE POURRA, À LEUR CAPACITÉ POUR DISPOSER CEUX QUI VOUDRONT [j] FAIRE LEUR PREMIERE ET SAINTE COMMUNION À LA PROCHAINE PASQUES. AU COMMENCEMENT DE CHACUNE LEÇON DUDIT CATECHISME SERA CHANTÉ UNE ANTIENNE DE NOSTRE DAME, SELON L'USAGE DE LADITE EGLISE, ET À LA FIN D'ICELUY LE PSEAUME *DE PROFUNDIS* PAR LES ENFANS, AVEC LES ORAISONS CONVENABLES PAR LE CATECHISTE, AUQUEL LESDITS SIEURS MARGUILLIERS SERONT TENUS PAIER PAR CHACUN AN LADITE SOMME DE CINQUANTE LIVRES EN DEUX TERMES EGAUX, AU JOUR DE LA PURIFICATION NOSTRE DAME ET DE LA PENTECOSTE, QUI ONT PERMIS À LADITE DAMOISELLE DE FAIRE PLACER À SES FRAIS DANS LADITE EGLISE CET EPITAPHE [k] EN MEMOIRE DE LA PRESENTE FONDATION [l], SELON QU'IL EST PLUS À PLEIN CONTENU AU CONTRACT DE CE FAIT ENTRE LESDITS SIEURS MARGUILLIERS ET LADITE DAMOISELLE PAR DEVANT JEAN CHAPELAIN ET CLAUDE PLASTRIER [1], NOTAIRES ET GARDENOTES DE SA MAJESTÉ AU CHASTELET DE PARIS, LE 23e MARS 1628. — LOUÉ SOIT DIEU.

ARMES. PHELIPPES : *d'azur au chevron d'or accompagné de deux quintefeuilles d'argent en chef et d'un croissant du même en pointe.*

LESCUYER : *d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et, en pointe, d'un pélican charitable du même.*

Mss A², p. 382; — B⁴, p. 353-355; — VP², p. 684-685; — TROCHE, fol. 151 r°-v°.

a) sa, VP², Tr.; — *b*) Philippes, VP²; — *c*) et, B⁴; — *d*) les, Tr.; — *e*) ministeres, B⁴, Tr.; — *f*) *om.* VP²; — *g*) ♯, VP²; — *h*) *om.* VP²; — *i*) entierement, VP²; —*j*) debvront, B⁴; devront, VP², Tr.; — *k*) *om.* A², B⁴; inscription, Tr.; — *l*) ladite fondation, VP².

Dans la nef, devant le crucifix.

2 089. — DANS LADITE EGLISE, DANS LA NEF VERS LE CHŒUR [a], A ESTÉ [b] INHUMEZ [c] LE CORPS DE [d] DAMOISELLE NICOLLE [e] LESCUYER [2], EN SON VIVANT [f] FEMME DE NOBLE HOMME JEHAN DE TROUILLARD, ESCUYER, SEIGNEUR DE BREHINVILLE, DAMPIERRE ET LA COCHARDIERE, MARECHAL

1. Arch. nat., Min. centr., LVI, 31.

2. Il semble qu'il s'agisse de la même personne qui fonda un enseignement du catéchisme le 23 mars 1628 (ci-dessus, n° **2 088**); elle épousa en secondes ou en troisièmes noces Jean de Trouillard, écuyer, seigneur de Brehainville (Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun, cant. de Brou, comm. de Dampierre-sous-Brou), Dampierre [sous Brou] et la Cochardière (comm. de Dampierre), maréchal des logis de la compagnie des gendarmes du cardinal de Richelieu. Jean de Trouillard demeurait le 5 février 1609 à la Cochardière; ses appointements trimestriels étaient de 170 l. en 1635, année où il tenait garnison à Évreux (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 889, doss. 64 197, p. 8, 24 et 25); il vivait encore lors du décès de sa femme, le 2 novembre 1637; le ménage habitait alors rue des Fossés-Saint-Germain (rue absorbée par la rue de Rivoli, la place du Louvre et la rue Perrault). Nicole Lescuyer fut inhumée le lendemain de sa mort à Saint-Germain l'Auxerrois, dans la nef, vers le chœur (épitaphiers mss cités; placard d'invitation aux obsèques, Bibl. nat., doss. cité, p. 38).

DES LOGIS DE LA COMPAIGNIE DE [g] GENS D'ARMES DE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DUC [h] DE RICHELIEU, LAQUELLE EST DECEDÉE LE 2e JOUR DE NOVEMBRE 1637.

ARMES. TROUILLARD : *d'argent au sautoir de gueules cantonné de quatre lions du même.*

LESCUYER : *d'azur au chevron d'argent accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'un pélican charitable d'or en pointe.*

Mss A², p. 396; — B⁴, p. 424; — VP², p. 705-706; — TROCHE, fol. 151 v°.

a) vers le chœur *om.* VP²; — *b*) est, A²; — *c*) cy gist, Tr.; — *d*) le corps de *om.* A²; — *e*) *om.* Tr.; — *f*) en son vivant *om.* A²; — *g*) des, VP², Tr.; — *h*) *om.* Tr.

JULES GASSOT + RENÉE DE LA VAU

Épitaphe au premier pilier de la nef, devant l'œuvre.

2 090. — CY DEVANT GIT [a] DAMOISELLE RENÉE DE LA VAU, VIVANTE FEMME DE MAISTRE JULES GASSOT [1], SECRÉTAIRE DU ROY ET DES FINANCES, LAQUELLE DECEDA À PARIS LE 23e JOUR D'AVRIL [b] L'AN 1608. // DIEU LUY FASSE MERCY [c]. // LEDIT GASSOT DECEDA LE 13e JOUR DE SEPTEMBRE L'AN 1623. // PLUS ESLEUS [d] À GRANDE LOYAUTÉ. // PAR PERMISSION DE MESSIEURS LES MARGUILLIERS [e].

ARMES. GASSOT : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles d'argent.*

LA VAU : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois épis du même.*

Mss A², p. 382; — B⁴, p. 355-356; — VP¹, fol. 42 v°; — VP², p. 685; — TROCHE, fol. 199 v°.

a) est gisante, VP¹; gissent, B⁴, Tr.; gisent, VP²; — *b*) 22 avril, VP¹; — *c*) Dieu... mercy *om.* VP¹; — *d*) eulx, VP¹; — *e*) Plus... marguilliers *om.* A²; par... marguilliers *om.* VP².

1. Fils naturel de Jacques Gassot, voyageur au Levant (DIDOT-HOEFER, *op. cit.*, t. XIX, col. 596-598), Jules Gassot fut reçu secrétaire du Roi, maison et couronne de France le 6 février 1571, après résignation de Guillaume de Marillac; il résigna, à condition de survivance, en faveur de son fils Jacques, le 2 août 1606, puis en faveur de Jean Guyet, le 29 juin 1623 (TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 150, 264 et 325). Il fut employé par Henri III à des négociations diplomatiques, notamment avec le roi d'Espagne sur les affaires de Flandre en novembre 1577, avec le Saint-Siège en septembre 1580 et avec la duchesse de Parme en mai 1583 (*Lettres de Catherine de Médicis*, t. V, p. 283; t. VII, p. 282; t. VIII, p. 100). En 1582, il recevait du Roi une pension annuelle de 400 écus sol (quittance du 2 novembre, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 289, doss. 29 033, p. 17; dans le même dossier, quittances de rentes diverses perçues par lui de 1578 à 1619). Il a écrit un *Sommaire mémorial* des principaux événements survenus, surtout en France, entre 1555 et 1623, publié en 1934 par Pierre CHAMPION pour la Société de l'Histoire de France (XXVIII-368 p.). La Bibliothèque nationale possède (ms. fr. 14 021) un *Recueil des privilèges des notaires et secrétaires du Roi* (*1358-1541*), avec l'ex-libris : « *Julii Gassoti, Regii secretarii* ». Voir aussi DIDOT-HOEFER, *op. cit.*, t. XIX, col. 598.

MARIE VAUHARDY

Épitaphe de marbre au premier pilier de la nef, devant l'œuvre.

2 091. — Cy repose le corps de Marie Vauhardy, femme de René des Prés, marchand drapier et bourgeois de Paris, qui deceda le 19e mars 1621, agée de 29 ans.// *o celeres bonorum et citata curricula!* // — Priez Dieu pour son ame.

Armes. Des Prés : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois fleurs de lis naturelles* [a] *d'argent à la queue de sinople.*

Vauhardy : *d'azur à deux chevrons d'or accompagnés de deux étoiles d'or en chef et d'un lion du même en pointe rampant contre un rocher d'argent, au croissant du même en chef.*

Mss A², p. 383; — B⁴, p. 356; — VP², p. 685; — Troche, fol. 199 v°.

a) Armes données par B⁴ et Institut, p. 1280; variante de rédaction dans A² : d'azur au chevron d'or accompagné de trois lys fleurys d'argent, la branche de sinople.

FLORENT PASQUIER + CATHERINE ANCEL

Épitaphe auprès de l'œuvre.

2 092. — Deo optimo maximo — et aeternae memoriae Florentii [a] Pasquier [1], domini de Vallegrand [b] [2] et de la Honville [c] [3], sacri [d] consistorii assessoris, qui cum lingua-

1. Florent Pasquier, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi (quittances diverses des 21 février 1581, 10 avril et 1er décembre 1584, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 208, doss. 49 871, p. 2-4), était encore en fonctions en 1595 (*ibid.*, ms. fr. 2 856, p. 1450); il fut reçu secrétaire du Roi, maison et couronne de France le 23 décembre 1596, après résignation de Daniel de Launay; résigna cet office le 30 janvier 1598 en faveur de Pierre Poncher; cependant, il le conserva jusqu'au 10 décembre 1616, date à laquelle son fils André fut reçu à condition de survivance (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 235, 237 et 304). Maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel, il fut chargé de diverses missions, notamment en Saintonge en mars 1596 et en Rouergue, en juin 1597, « à l'occasion de l'evesque de Roddez » (*Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. IV, p. 785, et t. VIII, p. 593). Le roi lui fit don de 600 écus en 1596 et de 100 écus en 1598, « en considération de ses bons et loyaux services en France et hors de France » (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 208, doss. 49 971, p. 5 et 6, quittances des 31 décembre 1596 et 22 mai 1598). On conserve des quittances de sa pension annuelle de 1200 l., à des dates comprises entre le 25 décembre 1612 et le 31 décembre 1618 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 208, doss. 49 869, p. 7, 8, 9 et 12). Il semble bien que ce soit lui encore qui figure de 1610 à 1623 parmi les secrétaires du roi Louis XIII à 400 l. de gages (Griselle, *op. cit.*, n° 1245). Le 9 juillet 1615, il demeure à Paris, rue des Deux-Boules, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, et vend à Pierre-Jérôme Marchant, laboureur à Chaigcs, paroisse d'Athis-sur-Orge, deux pièces de terre sises à Viry, dont une relevant de la seigneurie de Valgrand (Bibl. nat., dossier cité. p. 10). Il était mort en 1627, date d'une quittance de rente délivrée par sa veuve (*ibid.*, *id.*, p. 13).

2. Vert-le-Grand, Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon. Florent Pasquier rendit hommage de cette terre et seigneurie le 17 novembre 1597 entre les mains du Chancelier; il en avait été adjudicataire au Châtelet (Léon Mirot, *Chambre des Comptes de Paris, Inventaire analytique des hommages rendus à la Chambre de France*, Melun, 1936, 2 fasc. in-4°, n° 2 297).

3. La Honville, Essonne, arr. de Corbeil, cant. de la Ferté-Alais, comm. de Lardy.

RUM PARI ARTIUMQUE COGNITIONE [e] NON MEDIOCRITER EXCULTUS EA SUMMIS [f] IN REBUS PRUDENTIAE, SOLERTIAE [g], INDUSTRIAE, SEDULITATIS, PROBITATIS, FIDEIQUE REGIBUS QUATUOR SUB [h] VIRO SAECULI [i] SUI MAXIMO VILLAREGIO [j] DOCUMENTA [k] DOMI FORISQUE PERDIU DEDISSET, QUAE ILLI IMMORTALITATIS [l] ORNAMENTO, POSTERIS AD IMITATIONEM EXEMPLO [m], ANIMAM TANDEM, QUAM DEO DEBEBAT, ANNO [n] AETATIS LXXVII [o], SALUTIS 1627 [p], VII [q] CALENDAS APRILIS DEO REDDIDIT [r].

CATHERINA [s] ANCEL [t], UXOR [u], CUM QUA XLV ANNOS // SINE ULLA OFFENSIONE VIXIT, // MARITO SUAVISSIMO // SEXQUE LIBERI [v], BENEFICIORUM MEMORES, // PATRI OPTIME MERITO // PIETATIS MONUMENTUM MOESTISSIMI // POSUERE [w]. // — REQUIESCANT [x] IN PACE. AMEN [y].

ARMES. PASQUIER : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent boutonnées d'or* [1]. Écu timbré d'un casque empenné.

ANCEL : *de sable à trois lions rampants d'argent, au chef du même semé d'hermines et de flammes de gueules* [2].

Mss A², p. 392; — B⁴, p. 403-404; — F¹, p. 131; — F², p. 631; — VP¹, fol. 39; — VP², p. 699; — TROCHE, fol. 114 v°.

a) Florenti, B⁴, Tr.; — *b*) Vaugrenant, F¹, F²; Valgrand, VP²; — *c*) Houville, B⁴, Tr.; Heuville, VP¹, VP²; — *d*) sacris, B⁴; — *e*) cognitatione, B⁴; — *f*) sumus, B⁴; et summus, Tr.; — *g*) solertia, A², B⁴, VP²; suae *add.* VP²; integratis *add.* F¹; — *h*) sue, B⁴; ac, VP²; sui, Tr.; — *i*) sui saeculi, F²; *om.* Tr.; — *j*) villa regis, VP²; — *k*) documentis, A²; documentia, B⁴; — *l*) immortalitati, A², Tr.; immortalitata, B⁴; ad immortalitatem, F¹, F³, VP¹; — *m*) erunt *add.* F², VP¹; — *n*) *om.* F¹; — *o*) 72, F¹, F², VP¹; — *p*) salutis 1627 *om.* A², B⁴, VP², Tr.; — *q*) VI, VP¹; — *r*) MDCXXVII *add.* Tr.; — *s*) Catharina, F¹, F²; — *t*) Angel, F¹, F²; — *u*) *om.* F²; — *v*) liberis, VP²; — *w*) pientissime posuere, F²; — *x*) requiescat, Tr.; — *y*) amen *om.* F²; requiescant... amen *om.* VP¹, F¹.

N. MOUCHARD

Deux fragments de pierre carrés de 0,635 m chacun, trouvés en 1927 dans une fouille exécutée sous le banc d'œuvre. Au-dessous des mots « deux mois » est gravée une chauve-souris dont on voit seulement la tête et une aile éployée; à droite, des larmes. Le second fragment doit être placé sous le premier.

2 093. — [CI GIST LE] CORPS DE
... B MOUCHARD [3],
... F [?] DE LA VILLE
... LLE, ANCIEN...
... REGIMENT
... DE NIVERNOIS,
[DEC]EDÉ À PARIS...
[... JUILL]ET 1731, AGÉ [DE
... ANS] DEUX MOIS

Commission municipale du Vieux Paris, Procès-verbaux, année 1927, p. 177-178.

1. Un document de la Bibliothèque nationale (Pièces orig., vol. 2 208, doss. 49 871, p. 28) donne : « *d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même deux et une* ».

2. Le ms. F² donne pour armes de Catherine Ancel (qu'il appelle Angel) : « *d'azur au chevron d'or accompagné de trois lions du même, au chef d'hermines, d'où partent trois flammes de feu de gueules* ». Le ms. de l'Institut, p. 1316, a omis les flammes de gueules.

3. *Commission municipale du Vieux Paris, Procès-verbaux*, année 1927, p. 178 (Rapport d'Aimé GRIMAULT et note de Marius BARROUX) : Mouchard, capitaine au régiment de Nivernais le 1er janvier 1706, a été cassé le 13 janvier 1708.

LOUISE DE MARSAULT

Lame de cuivre rouge au second pilier de la nef, devant la chaire.

2 094. — Cy devant gist et repose le corps [a] de damoiselle [b] Louise de Marsault [1], vivante femme de Claude Valentin [2], escuyer, seigneur [c] des Roches Valentin, laquelle deceda le 23e novembre 1631. — Priés Dieu pour son ame.

Armes. Valentin : *d'or à trois quintefeuilles de gueules.*
Marsault : *d'azur à l'étoile de six rayons d'or.*

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 359; — VP², p. 686; — Troche, fol. 200.

a) le corps *om.* A²; — *b*) demoiselle, Tr.; — *c*) sr, A²; sieur, B⁴, Tr.

GUILLAUME ORANGE

Épitaphe de cuivre au second pilier de la nef, devant la chaire.

2 095. — Cy devant gist venerable et discrette [a] personne Maistre Guillaume Orange [3], en son vivant prestre habitué en l'eglise de ceans, lequel deceda le 27e jour de may 1582 [b]. — Priés Dieu pour luy [c].

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 360; — VP², p. 686; — Troche, fol. 200. — Migne, t. II, col. 130.

a) d. A²; docte, VP²; — *b*) 1682, Migne; — *c*) p.p.d.p.l., A².

PIERRE DE BESSE

Épitaphe de cuivre au second pilier de la nef, devant la chaire.

2 096. — Cy devant gist venerable et discrete [a] personne Maistre Pierre de Besse [4], vivant prestre, docteur en la Faculté de [Paris [b]] et predicateur ordinaire du Roy, chantre et chanoine de l'eglise de ceans, qui est decedé le 10e novembre 1639, lequel

1. Fille de Nicolas de Marsault, écuyer, et de Marie de Cochefilet. Mariée le 1er juillet 1628, elle eut un fils, Maximilien (La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, t. XIX, col. 383).

2. Claude Valentin, écuyer, seigneur de La Roche-Valentin, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, du collège des Soixante-six (quittances de gages des 25 novembre 1654 et 15 décembre 1655, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 915, doss. 64 826, p. 10 et 11). Le 18 janvier 1663, il se qualifie « conseiller, notaire et secrétaire du Roi » (*ibid.*, *id.*, p. 15). Pourvu le 4 mai 1648 de l'office laissé vacant par le décès d'Imbert de Quocy, il reçut ses lettres d'honneur le 6 juin 1668 et, ayant résigné, il eut pour successeur Robert Perrelle, conseiller receveur général et payeur des rentes de l'Hôtel de Ville sur les gabelles, reçu le 21 février 1675 (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 424, 554 et 699).

3. Guillaume Orange est reçu chefcier de Saint-Germain l'Auxerrois, sur la présentation du doyen du chapitre, le 26 octobre 1563 (Arch. nat., LL 404, fol. 322 vo).

4. Pierre de Besse, né en 1567, prêtre du diocèse de Limoges, docteur en théologie, présente au chapitre, le 17 décembre 1627, des lettres de collation émanées de Leblanc, vicaire

A FONDÉ AU CHAPITRE DE LADICTE EGLISE UN OBIT [c] COMPLET DE TROIS HAULTES MESSES ET VIGILES LE SOIR AUPARAVANT, ET APRÈS LA DERNIÈRE MESSE LE *LIBERA, MISERERE* ET *DE PROFUNDIS* EN MUSIQUE ET DISTRIBUTION D'UN SOL À TOUS LES ASSISTANS SUR LA [d] FOSSE, QUE LADITE MESSE SERA DICTE ET CELEBRÉE LE 1er JOUR D'AOUST, JOUR DE SAINT PIERRE [1]. POUR LAQUELLE FONDATION IL A DONNÉ ET LEGUÉ AUDIT CHAPITRE LA SOMME DE 1 200 LIVRES TOURNOIS POUR UNE FOIS PAIÉE PAR SON TESTAMENT OLOGRAPHE, DONT EN A ESTÉ FAICT DELIVRANCE AUDICT CHAPITRE PAR LES EXECUTEURS DE SONDICT TESTAMENT PAR CONTRACT PASSÉ [e] PAR [f] DEVANT MAISTRES RENÉ CONTESSE ET CLAUDE PLASTRIER [2], NOTAIRES AU CHASTELET DE PARIS, LE 20e [g] JOUR DE JUING 1640. — DIEU AYT MERCY DE SON AME [h].

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 360-361; — VP², p. 686-687; — TROCHE, fol. 200. — MIGNE, t. II, col. 130.

a) d. A²; docte, VP²; — *b*) Paris, MIGNE; — *c*) obiit, B⁴; — *d*) sa, Tr.; — *e*) *om.* B⁴; — *f*) passé par *om.* Tr.; — *g*) 26e, VP², Tr; — *h*) lequel a fondé, etc... *om.* MIGNE.

PIERRE PASSART

Tombe dans la nef, devant la chaire.

2 097. — CY GIST VENERABLE ET SCIENTIFIQUE [a] PERSONNE MAISTRE [PIERRE] PASSART [3],

général de l'archevêque de Paris Jean-François de Gondi, en date du 15 décembre, en remplacement de Jean Moriain, résignataire. Il est installé immédiatement (Arch. nat., LL 411, fol. 270 v°). Le 28 mars 1628, le chapitre lui accorde, « à sa vie canoniale », moyennant 60 l. de loyer annuel, la maison qu'occupait jusque là le chanoine Pierre Pillet et qu'il échangera un peu plus tard avec celui-ci (*ibid.*, LL 410, fol. 202). Le 7 novembre suivant, le chapitre décide qu'il sera excusé quand il présidera des actes de théologie (*ibid.*, *id.*, fol. 221 v°). Le 24 décembre 1630, il est député pour avoir le soin des enfants de chœur, aller dans leur maison toutes les fois qu'il le jugera bon, s'assurer de leur état et de leur entretien (*ibid.*, *id.*, fol. 241). Le 18 novembre 1631, il est élu chantre, à condition de venir dans les six mois demeurer au cloître (*ibid.*, *id.*, fol. 295). Il assiste au chapitre pour la dernière fois le 30 octobre 1639 (*ibid.*, LL 412, fol. 169). Le 20 juillet 1640, le chapitre décide d'aliéner la rente depuis peu acquise des exécuteurs testamentaires du chanoine Pierre de Besse, afin de payer, au moins en partie, les amortissements, qui se montent à 3.300 l., quitte à emprunter le surplus, le principal de cette rente n'étant que de 2.000 l. (*ibid.*, *id.*, fol. 179 v°). Le ms. nouv. acq. fr. 1 962 de la Bibliothèque nationale contient (fol. 105-175) des « Fragments de plusieurs sermons de Pierre de Besse, limousin, né en 1568 et, l'an 1624, curé d'une grande paroisse [près] de Paris » [Colombes]. Ce recueil, qui contient des sermons de 1602 à 1607, presque tous de 1603 et de 1605, est fait « par D***, Dijon, le 6 juillet 1760, dédié à Monsieur de... » Le catalogue des œuvres de Pierre Besse, imprimées entre 1604 et 1639 en plusieurs villes de France, des Pays-Bas, d'Italie et d'Allemagne, occupe les col. 658 à 661 du t. XII du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* On peut consulter sur lui la *Biographie générale* de DIDOT-HOEFER, *op. cit.*, t. V, col. 809, mais, surtout, deux bonnes notices plus récentes, celle de M. J. DEDIEU, dans le *Dict. d'hist. et de géographie ecclésiastiques,* t. VIII, 1934, col. 1206-1207, et celle de M. LIMOUZIN-LAMOTHE, dans le *Dict. de Biographie française,* t. VI, 1954, col. 322-323.

1. Saint Pierre ès liens.

2. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Claude Plastrier (Arch. nat., Min. centr., LVI).

3. Pierre Passart, prêtre, docteur en théologie, figure au chapitre dès le 20 février 1543, n. st. (Arch. nat., LL 402, fol. 1). Le 17 mars 1545 (n. st.), il est installé dans la prébende de feu Robert Des Bruyères, dont il a été pourvu par le roi François Ier au titre de la régale (*ibid.*, *id.*, fol. 47 v°). Le 1er juillet 1553, le chapitre, désirant apaiser les dissensions et difficultés surgies dans son sein, lui donne pouvoir et autorité pour y mettre fin, avec le titre de syndic ou promoteur (*ibid.*, LL 403, fol. 50). Élu chantre le 23 novembre 1560 en remplacement de feu André Gèvres, il refuse cet office (*ibid.*, LL 404,

EN SON VIVANT DOCTEUR EN THEOLOGIE, CHANTRE ET CHANOINE DE L'EGLISE DE CEANS, LEQUEL DECEDA LE 20e JOUR DE FEVRIER 1567 [1]. — PRIÉS DIEU POUR LUY.

ARMES. *D'argent à trois merlettes de sable.*

Mss A[2], p. 385; — B[4], p. 371; — VP[2], p. 689; — TROCHE, fol. 201.

a) discrette, Tr.

JACQUELINE ROBINEAU

Petite épitaphe de marbre au second pilier de la nef, devant la chaire.

2 098. — DAMOYSELLE JACQUELINE [a] ROBINEAU, VEUFVE DE FRANÇOIS [b] PASSART [2], ESCUYER, SEIGNEUR [c] DE LA [d] FRESNOYE [3], SOUS GOUVERNANTE DE MADAME CHRISTINE, FILLE DE FRANCE [4], DECEDA LE 10e [e] DE SEPTEMBRE 1610. CY GIST SON [f] CORPS. — PRIÉS DIEU POUR SON AME [g].

ARMES. PASSART : *d'argent à troix merlettes de sable.*

ROBINEAU : *d'azur à une tête de licorne d'argent.*

Mss A[2], p. 383; — B[4], p. 359; — VP[1], fol. 43 v°; — VP[2], p. 686; — TROCHE, fol. 200.

a) Cy gist Jacqueline, VP[1]; — *b*) de *add.* B[4], VP[1], Tr.; — *c*) s[r], A[2], VP[1]; sieur, Tr.; — *d*) du, VP[2]; — *e*) jour *add.* VP[1]; — *f*) le, Tr.; — *g*) cy gist... ame *om.* VP[1].

fol. 105); élu à nouveau au même office, le 26 novembre 1566, en remplacement de feu Gratien Caulier (*ibid.*, *id.*, fol. 352), il l'accepte; il ne l'occupera pas longtemps, puisqu'il mourra le 20 ou le 27 février 1567 (voir la note suivante). Le nom de Passart était répandu dans la bourgeoisie parisienne. Le chanoine Passart était vraisemblablement originaire du Soissonnais et devait avoir, dans le diocèse de Soissons, un bénéfice à charge d'âmes, car il obtint, le 20 mai 1560, congé du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois pour aller participer à un synode de ce diocèse (*ibid.*, LL 404, fol. 85 v°; il s'agit assurément du synode tenu par l'évêque Charles de Roucy et dont les *Statuts*, publiés à Soissons, en 1561, sont signalés par le P. LELONG, *Bibl. hist. de la France*, n° 2194; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale, B 2741). Le 3 février 1562 (n. st.), Passart s'absente encore pour aller au diocèse de Soissons (Arch. nat., LL 404, fol. 141). L'épitaphe, à Saint-Nicolas des Champs, de Claude Passart, conseiller et secrétaire du Roi, mort en 1649, dit celui-ci issu « *ex antiqua et nobili Passartiorum in Picardia familia* » (Bibl. nat., ms. fr. 32 707, ms. F[3], p. 110). De la famille Passart il existe à la Bibliothèque nationale (Dossiers bleus, vol. 512) de nombreux tableaux généalogiques, dont plusieurs à l'état de brouillons avec nombreuses ratures; un seul mentionne le chanoine Passart, sans d'ailleurs le rattacher à aucune branche. — Le 15 octobre 1568, le chapitre autorise Nicolas de Creil, exécuteur testamentaire de Pierre Passart, à placer dans l'église une tombe de pierre avec une épitaphe « *tangente fundationem factam... per dictum defunctum necnon eamdem tumbam apponere super monumentum ejusdem defuncti* » (Arch. nat., LL 405, fol. 7).

1. Une délibération du chapitre en date du 4 mars 1567, n. st. (*ibid.*, LL 404, fol. 364) enregistre le décès de Pierre Passart, survenu le vendredi précédent [27 février] à 4 heures de l'après-midi : il semble que cette date doive être préférée à celle de l'inscription tumulaire, davantage sujette à erreur.

2. François Passart, écuyer, sieur de la Fresnay, fils de Michel Passart, marchand et bourgeois de Paris, et de Marthe Aubourg, tous deux enterrés aux Innocents; il avait été tué à la bataille de Senlis (1588) et son corps n'avait pas été retrouvé (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 512, p. 47).

3. Sans doute la Fresnois, Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, comm. de Choisy-en-Brie.

4. Christine de France, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, née en 1606, mariée en 1619 au duc Victor-Amédée de Savoie. Jacqueline Robineau, « dite Mademoiselle Passart », était sa sous-gouvernante en 1607 (Eug. GRISELLE, *op. cit.*, n° 2 296).

JACQUES DE MALEZIEU + LOUISE DE MALEZIEU

Épitaphe de marbre noir bordée de marbre blanc avec ornements d'or, contre le premier pilier de la croisée près de la chaire.

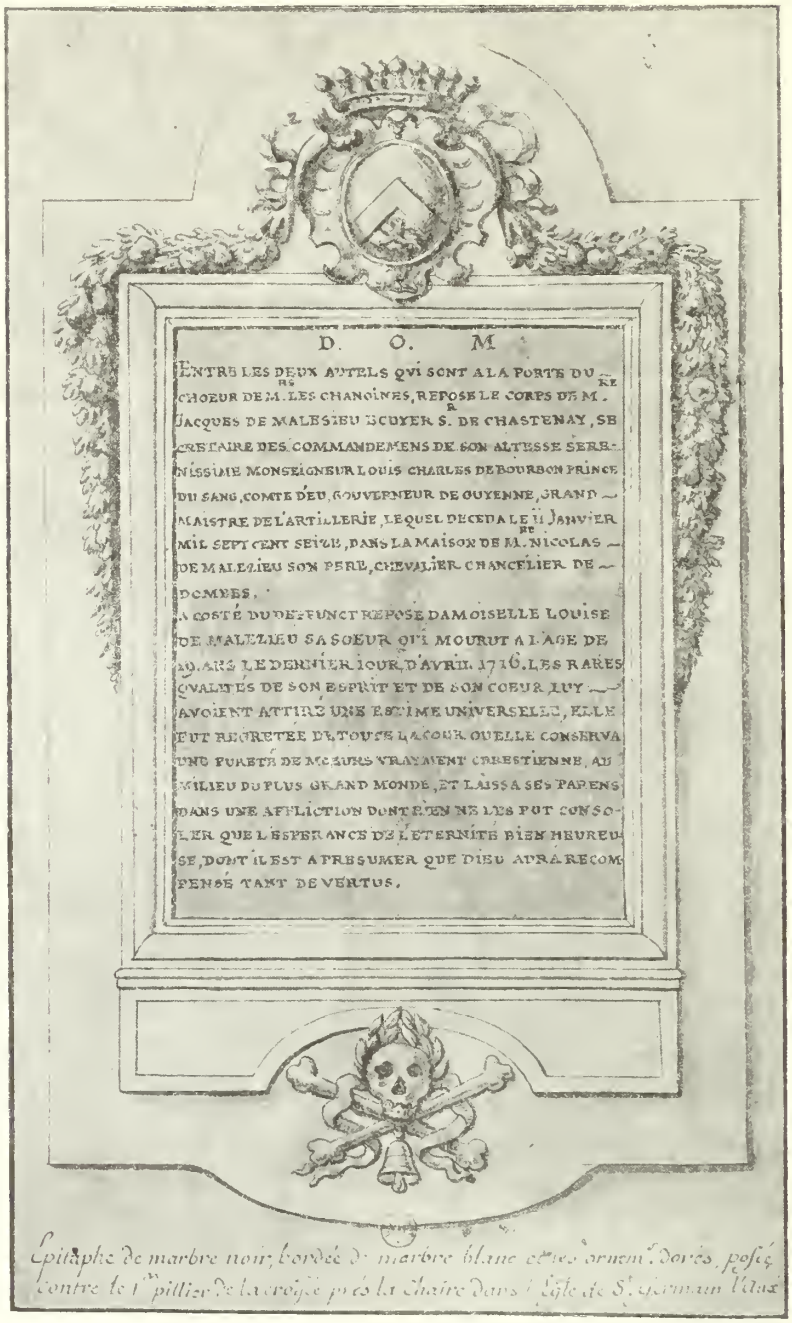

8. — Épitaphe de Jacques et Louise de Malezieu [1].

1. Bibl. nat., Estampes, coll. Gaignières, Rés. Pe 11 a, fol. 170, aquarelle de Boudan. — Cliché Studio Josse Lalance.

2 099. — D.O.M. // Entre les deux autels qui sont à la porte du // chœur de Messieurs les chanoines repose le corps de Messire // Jacques de Malesieu [1], ecuyer, sieur de Chastenay [2], se//cretaire des commandemens de Son Altesse Sere//nissime Monseigneur Louis Charles de Bourbon [3], prince // du sang, comte d'Eu, gouverneur de Guyenne, Grand // maistre de l'artillerie, lequel deceda le 11 janvier // mil sept cent seize, dans la maison de Messire Nicolas // de Malezieu [4], son pere, chevalier, chancelier de // Dombes. //

A costé du deffunct repose damoiselle Louise// de Malezieu [5], sa sœur, qui mourut à l'age de // 19 ans, le dernier jour d'avril 1716. Les rares // qualités de son esprit et de son cœur luy // avoient attiré une estime universelle. Elle // fut regretée de toute la Cour, où elle conserva // une pureté de mœurs vrayment chrestienne au // milieu du plus grand monde, et laissa ses parens // dans une affliction dont rien ne les put conso//ler que l'esperance de l'eternité bienheureu//se dont il est à presumer que Dieu aura recom//pensé tant de vertus.

Armes. *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux lys d'argent* [a] *et en pointe d'un lion d'or.*

Ms. Bibl. nat., Estampes, Rés. Pe 11a, fol. 170.

a) deux lys de jardin de même, Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 420, doss. 11 219, p. 4-5.

BERNARD DE SAINT-AIGNAN

L'un des piliers du côté droit de la nef, auprès de la chaire du prédicateur, portait cette épitaphe « de pierre, ecrite en gothique », dont la partie supérieure cintrée portait les armoiries du défunt :

1. Jacques-Louis de Malézieu, conseiller au conseil souverain de Dombes, mourut à Paris à l'âge de 21 ans; son corps fut inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois et son cœur porté à l'église de Châtenay, où fut apposée une épitaphe, contre le premier pilier à droite du chœur (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 420, doss. 11 219, p. 6 et 11).

2. Aujourd'hui Châtenay-Malabry, Hauts-de-Seine, arr. et cant. de Sceaux.

3. Louis-Charles de Bourbon, fils du duc du Maine et de Louise-Bénédicte de Condé, prince légitimé, frère cadet du prince de Dombes; né au château de Sceaux, le 15 octobre 1701; pourvu, le 12 mai 1710, en survivance, de la charge de Grand-maître de l'artillerie qu'avait son père, il entra en jouissance de cette charge en 1735 et mourut à Sceaux, le 13 juillet 1775.

4. Nicolas de Malézieu, 1650-1727; seigneur de Châtenay par donation du duc du Maine, du 23 décembre 1700; secrétaire général des Suisses et Grisons; mathématicien, il fut professeur de mathématiques du duc de Bourgogne et membre de l'Académie des Sciences; poète, auteur de contes et de comédies, il entra à l'Académie française en 1701 en remplacement de l'évêque de Noyon François de Clermont-Tonnerre; précepteur du duc du Maine, il devint l'un des organisateurs des fêtes de Sceaux. Il avait épousé, en 1673, Françoise Faudel de Faveresse, depuis gouvernante des enfants du duc du Maine; il en eut au moins sept enfants : quatre fils et trois filles; l'aîné, Nicolas, fut évêque de Lavaur de 1713 à 1729. Sur Nicolas de Malézieu, voir La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, t. XIII, col. 27; Moréri, *op cit.*, t. VII, p. 132-133; *Dictionnaire des lettres françaises* publié sous la direction du cardinal Grente, *XVIII*e *siècle*, t. II, Paris, 1960, in-4°, p. 154; et généalogie de la famille de Malézieu : Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 420, doss. 11 219, p. 4-5 et 11; *ibid.*, Cabinet d'Hozier, vol. 223, doss. 5 796, p. 3.

5. Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 420, doss. 11 219, p. 4-5 et 11.

2 100. — Cy devant gist noble homme Bernard [a] de Sainct // Aignan, natif de Roquelaure [1] au [b] comté d'Ar//maignac en Gascoigne, en son vivant cappitaine // ordinaire [c] entretenu de deulx cens hommes // de pied et de xxx arquebousiers à cheval et // cappitaine du [d] pont de Tours de par la // Majesté du Roy aus derniers troubles [e], // jadis porte manteau de feu Antoyne [2], // roy de Navarre, lequel deceda en // son lict, le xviie [f] jour du mois de juing // mil cinq cens septante ung, en ceste ville // de Paris, aagé d'environ cinquante // cinq ans. // — Priez Dieu pour son ame [g].

Armes. *D'azur à une main d'argent tenant une épée du même garnie d'or.*

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 363; — E³, fol. 3; — VP², p. 687; — Troche, fol. 200 r° et v°.

a) Bernardz, B⁴; Bernarde, E³; — *b*) ou, B⁴; — *c*) ordinairement, VP²; — *d*) au, E³; — *e*) aus derniers troubles *om.* A², B⁴, VP², Tr.; — *f*) VI, A²; — *g*) Priez... ame *om.* A², B⁴, VP², Tr.

PHILIPPE LE GANGNEUR + CATHERINE ROBIN

Épitaphe de marbre à un pilier de la nef, du côté droit, près de la chaire du prédicateur.

2 101. — IHS. MA. — Cy devant gist Philippes Le Gangneur, eschevin de Paris [3], homme de singuliere vertu, zelé au service de Dieu, aimé de son roy, affectionné au public et charitable envers les pauvres. Il deceda [a] en son eschevinage le 6e [b] jour de juing 1633 [c], aagé de 71 ans.

Et Catherine Robin, sa femme, decedée le 2e jour de juillet 1627.

Messieurs les marguilliers de ceste eglise sont tenus de faire celebrer à perpetuité par chacun an, le sixiesme [d] jour de juing, un obit [e] pour le repos des ames desdicts deffuncts, fondé par Philippes Le Gangneur [4], leur fils aysné, conseiller du Roy et auditeur en sa Chambre des Comptes, ainsy qu'il appert par contract passé par devant Chapelain et Plastrier [5], notaires au Chastelet de [f] Paris, le 2e novembre 1635. — Priés Dieu pour les trepassés. Amen.

Armes. Le Gangneur : *d'azur à un phénix d'or sur un brasier de gueules* [g], *au soleil d'or au canton dextre* [6].

Robin : *d'azur à une grappe de raisin, parti d'azur au lion d'or, au chef sur le tout de gueules à trois étoiles d'or.*

1. Roquelaure, Gers, arr. et cant. d'Auch.

2. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père d'Henri IV (1518-1562).

3. Sur les fonctions municipales de Philippe Le Gangneur depuis 1617, voir les *Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XVIII, p. 5, n. 3. Il a été clerc d'office de Marie de Médicis de 1624 à 1628 (Griselle, *op. cit.*, n° 3 020). C'est assurément son fils (ci-dessous, n. 4) et non pas lui-même, comme le dit Coustant d'Yanville, *op. cit.*, p. 802, qui a été auditeur à la Chambre des Comptes. Sur l'enterrement de Philippe Le Gangneur père, auquel assista, le 8 juin 1636, le Bureau de la Ville en corps constitué, car il était mort dans sa charge d'échevin, voir les *Registres... du Bureau de la Ville* non encore édités (Arch. nat., H 1804, fol. 69-70 v°).

4. Reçu auditeur à la Chambre des Comptes le 17 juillet 1627, Philippe Le Gangneur fils resta en exercice jusqu'en novembre 1636 (Coustant d'Yanville, *loc. cit.*). Un auditeur des mêmes nom et prénom a été reçu le 19 août 1662 et est resté en exercice jusqu'en 1703 (Id., *ibid.*, p. 896).

5. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude de Claude Plastrier (Arch. nat., Min. centr., LVI).

6. Coustant d'Yanville (*op. cit.*, p. 802) donne comme armes à cette famille : *d'azur au phœnix essorant d'or sur un bûcher du même enflammé de gueules, au chef dentelé d'or chargé de trois molettes d'azur.*

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 363-364; — VP², p. 687-688; — Troche, fol. 200 v°.

a) il *om.* B⁴, Tr.; decedé, VP²; — *b*) 16ᵉ, Tr.; — *c*) 1603, A²; — *d*) 16ᵉ, Tr.; — *e*) obiit, B⁴; — *f*) à, B⁴, VP², Tr.; — *g*) d'or, Institut, p. 1287.

ROBERT NERET + FRANÇOISE BAUGÉ + MARGUERITE GERMAIN

« Au 68ᵉ [*sic*] pilier », épitaphe de pierre gravée, avec encadrement de pierre. La partie supérieure du cadre porte en son centre un médaillon circulaire [de

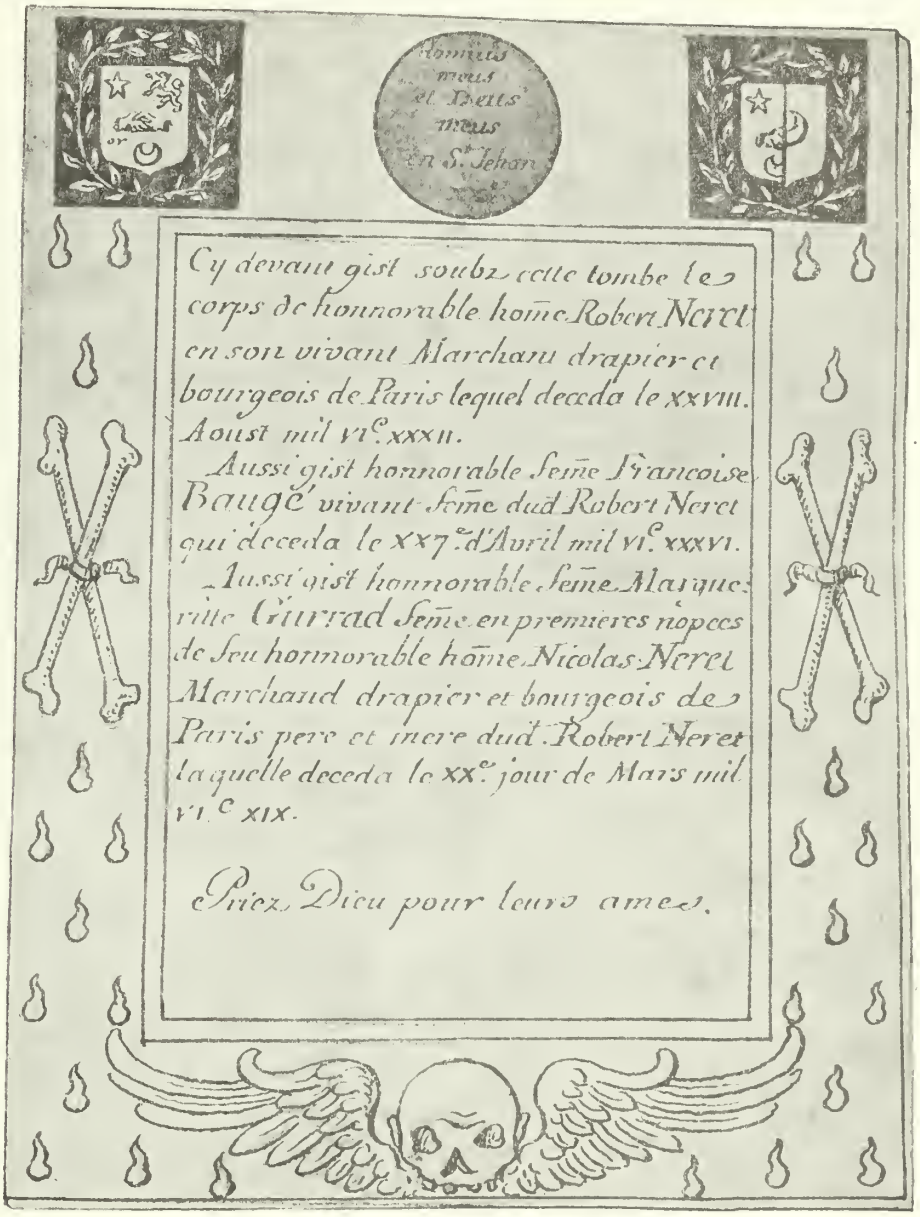

9. — Épitaphe de Robert Neret, Françoise Baugé et Marguerite Germain [1].

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4622, fol. 29. — Cliché Studio Josse Lalance.

marbre noir] avec l'inscription : « *Dominus* // *meus* // *et Deus* // *meus*, // en St Jehan, // XXe », et, à chaque extrémité un écusson non timbré, entouré de palmes; les côtés du cadre sont ornés de tibias en sautoir et de larmes; la partie inférieure, de larmes et d'une tête de mort ailée.

2 102. — Cy devant gist soubz cette tombe le // corps de honnorable homme Robert Neret [1], // en son vivant marchant drapier et // bourgeois de Paris, lequel deceda le xxviii // aoust mil VI^c^ XXII [a]. // Aussy gist honnorable femme Françoise // Baugé, vivante [b] femme dudit Robert Neret, // qui deceda le xx7^e^ [*sic*] d'avril mil VI^c^ XXVII [c]. // Aussy gist honnorable femme Margue//ritte Guerard [d] [2], femme en premieres nopces // de feu honnorable homme Nicolas Neret, // marchand drapier et bourgeois de // Paris, pere et mere dudit Robert Neret, // laquelle deceda le xx^e^ [e] jour de mars mil//VI^c^ XIX. // — Priez Dieu pour les trepassez [f].

« La tombe dudict Neret est au bas dudict epitaphe où est ecrit ce qui suit » :

Scio enim quod Redemptor meus vivit et in novissimo die de terra surrecturus sum et rursus circumdabor [g] pelle mea et in carne mea videbo [h] Deum Salvatorem meum (Job, 19) [i].

Armes. Néret : *d'or à une foi de carnation accompagnée au canton dextre d'une étoile à cinq branches de gueules et au senestre d'un lion armé et lampassé de* [j]*..., en pointe d'un croissant de* [k]*...*

Baugé : *parti de l'écu ci-dessus et d'un croissant de* [l]*... sur fond de* [m]*...*

Mss A², p. 385; — B⁴, p. 367-368; — E³, fol. 29; — VP², p. 688-689; — Troche, fol. 200 v°-201.

a) 1632, E³; — *b*) vivant, E³; — *c*) 1636, E³; — *d*) Gurrad, E³; — *e*) 29e, A²; — *f*) leurs ames, E³; — *g*) circumdabo, B⁴, Tr.; — *h*) mea videbo *om.* B⁴, Tr.; — *i*) Scio... (Job, 19) *om.* E³; — *j*) sable, Institut, p. 1289; — *k*) azur, Institut; — *l*) argent, Institut; — *m*) gueules, Institut.

PIERRE D'ESPINAY

Épitaphe à un pilier de la nef, du côté droit, près de la tombe de Philippe Le Gangneur, le même que la tombe de Neret-Baugé.

1. Nous ne savons rien des liens de parenté qui auraient pu unir Robert Néret à deux autres marchands portant le même nom : Denis Néret, marchand drapier, demeurant rue Saint-Honoré, élu quatrième consul le 31 janvier 1584 et juge en 1590 (G. Denière, *La juridiction consulaire de Paris*, Paris, 1872, in-8°, p. 312 et 316), et « Neret, marchant », capitaine de la milice bourgeoise dans le quartier Saint-Jacques-de-l'Hôpital en 1620 (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XVII, p. 370 et 376).

2. Marguerite *Germain*, d'après deux quittances de rentes délivrées par son mari les 14 juin 1606 et 18 avril 1608 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 097, doss. 47 801, p. 8 et 9). La pièce 4 du même dossier, datée du 29 octobre 1587, mentionne Denis Néret, bourgeois de Paris, marguillier de l'œuvre et fabrique de Saint-Germain l'Auxerrois.

2 103. — D.O.M. [a] — PETRUS DESPINEUS MOLINENSIS, PATRONUS [b] INTEGERRIMUS CONJUGIS LECTISSIMAE SUORUMQUE BONORUM [c] QUIBUS INNOTUIT [d] OMNIUM DOLORE [e] INCREDIBILI [f], PRAEMATURA [g] ET [h] ACERBA [i] MORTE RAPTUS [j], HIC JACET, PRIDIE KALENDAS JUNII M. DC. XI.

Mss A², p. 385; — B⁴, p. 366; — VP², p. 688; — TROCHE, fol. 200 v°.

a) *om.* Tr.; — *b*) pritius, A²; paternus, B⁴, Tr.; — *c*) que bonorum *om.* VP²; in bonorum, Tr.; — *d*) innotivit, B⁴, Tr.; — *e*) dolor, VP²; — *f*) incredibile, Tr.; — *g*) praematurae, Tr.; — *h*) *om.* B⁴; — *i*) acerbat, B⁴, Tr.; — *j*) partas, B⁴; partus, VP²; portus, Tr.

PIERRE SEGUIN + ANNE AKAKIA

Au troisième pilier, vis-à-vis de la chapelle de la paroisse, épitaphe sur une table de marbre noir.

2 104. — D.O.M. [a] // PETRUS SEGUIN [b] [1] ET ANNA AKAKIA [2], // CONJUGES FIDELISSIMI, // VETERUM PATRIARCHARUM REDIVIVAE // IMAGINES, // IN CONSPECTU ALTARIS DOMINI // RESURRECTIONEM DOMINICAM [c]// EXPECTANT,// QUAM FIDE SPERARUNT [d], SPE CREDIDERUNT. // ILLE, VERUS ISRAËLITA ANTIQUAE FIDEI // ET [e] FRANCI OLIM CANDORIS, // REGIAE PROFESSIONIS // ET SALUTARIS ARTIS MEDICAE // OMNIBUS PARTIBUS CUM SUMMA FIDEI, // INGENII, DOCTRINAE, INDUSTRIAE // LAUDE PERFUNCTUS, // REGI LUDOVICO XIII // A CONSILIIS SECRETIORIBUS, // REGINAE CHRISTIANISSIMAE PER ANNOS QUINQUE // ET VIGINTI ARCHIATER; // IN AULA, VEL AULA IPSA TESTE, // VITAE

1. Le médecin Pierre Seguin était fils d'un autre Pierre Seguin, aussi médecin et parisien, mort en 1607, et probablement petit-fils de Simon Seguin, docteur en médecine, mort le 18 août 1591. Il soutint ses thèses en 1588, 1589 et 1590, et fut reçu à la licence le 6 juin 1590. Le 26 juin 1594, il succéda dans sa chaire à Martin II Akakia. Il se fit suppléer en 1618 par son fils Michel; il était, en effet, très absorbé par ses fonctions de médecin de Louis XIII et de premier médecin d'Anne d'Autriche. En 1640, il était doyen des professeurs royaux. Il mourut à Paris dans sa maison, rue de l'Arbre-Sec, le 28 janvier 1648 (Abbé GOUJET, *Mém. hist... sur le Collège royal de France,* Paris, in-4°, 3ᵉ partie, p. 28-29; GRISELLE, *op. cit.*, nᵒˢ 4 723 et 4 726); ses obsèques furent célébrées à Saint-Germain l'Auxerrois le 30 janvier, à 10 heures (placard d'invitation, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 674, doss. 59 404, p. 116). Voir ci-dessous, nᵒˢ **2 188** et **2 242**, les épitaphes de sa fille Catherine et de son fils Pierre.

2. Anne Akakia, fille de Martin II (lui-même fils de Martin Iᵉʳ Akakia, né à Châlons-sur-Marne à la fin du XVᵉ siècle et mort en 1551), était sœur d'un autre Martin Akakia, médecin ordinaire et professeur du Roi, docteur régent en la Faculté de médecine de Paris, mort sans enfant en 1604 et enterré à Saint-Germain l'Auxerrois (GOUJET, *op. cit.*, 3ᵉ partie, p. 14-16 et 32-33). Le 23 février 1600, Guillemette de Crèvecœur, veuve de François Menneret, secrétaire de la chambre du Roi, donne quittance d'une rente sur les aides qu'elle possède par rétrocession de : Pierre Seguin et Anne Acaquia, sa femme; Jean Acaquia; Madeleine Coigner, veuve de Martin Acaquia, ayant les droits de Jeanne Acaquia, veuve de René Baudart; Gillette Acaquia et Jacques Le Coigneux; ayant les droits de Mᵉ Jacob Acaquia (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 932, doss. 20 549, p. 102). Anne Akakia, veuve de Pierre Seguin, décéda en sa maison de la rue de l'Arbre-Sec; et fut inhumée en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, le 23 octobre 1652, à 10 heures du matin (billet d'invitation, *ibid.*, *id.*, vol. 2 674, doss. 59 404, p. 117). Voir aussi JAL, *op. cit.*, p. 20.

INTEGER, // PIETATE CONSPICUUS, NULLI INVIDUS, // NULLI INVISUS, OMNIBUS CHARUS // ET ACCEPTUS; // POST FINEM [f] FELICEM ET, UT STUDIO [g] // SIC BEATO EVENTU, FERNELIO [h] [1] PAREM // IN CURANDA TOTIUS REGIAE STIRPIS // VALETUDINE, // AD EXTREMUM USQUE VITAE SPIRITUM // IMPENSAM OPERAM // PLENUS DIERUM ET MERITORUM, // LAUDATISSIMAM VITAM CHRISTIANO EXITU // COMPLEVIT; // ANNO AETATIS 82, CONJUGALIS CONCORDIAE 57, // SALUTIS HUMANAE 1648, // DIE 28 PRIMI MENSIS [i]. // OPTIMOS ET DULCISSIMOS PARENTES // PRECIBUS VESTRIS APUD IMMENSAM DEI // CLEMENTIAM COMMENDAT // PETRUS SEGUIN [2] FILIUS, HUJUS // COLLEGII ET ECCLESIAE // DECANUS.

ARMES. SEGUIN : *d'argent au chevron de gueules chargé sur la pointe d'un soleil d'or, accompagné de deux roses de gueules en chef et d'un roc d'échecs du même en pointe.*

AKAKIA : *de gueules à la croix d'or pleine, avec quatre billettes du même.*

Mss F[1], p. 212-213; — F[3], p. 103-104; — VP[2], p. 708; — TROCHE, fol. 126 v°-127. — Abbé GOUJET, *Mém. hist... sur le Collège royal de France,* Paris, in-4°, 3e partie, 1758, p. 29; — LE MAIRE, *Paris ancien et nouveau,* t. I, 1685, p. 550-551; — PIGANIOL DE LA FORCE, *Description de Paris,* t. II, 1765, p. 217-218.

a) Petri Seguin viri clarissimi medicorum in aula archiatri reginae Annae Austriacae primarii *add.* F[3]; — *b*) Seguyn, F[3]; — *c*) novissimam, F[1], F[3]; — *d*) speraverunt, F[1], F[3]; — *e*) ac, F[1], F[3]; — *f*) fidem, F[3]; — *g*) *om.* F[1]; — *h*) Fernelliae, F[3], VP[2], Tr.; — *i*) decessit uxor aetatis anno 81, 21 die mensis anno 1652 *add.* F[1]; decessit uxor aetatis anno 81, die 21, decimi mensis anno Salutis 1652 *add.* F[3].

LOUIS MANTEL + MARGUERITE CURE

Épitaphe au-dessus d'une petite porte, à droite, à côté de celle du grand portail. Table de marbre noir incrustée dans un cadre de pierre orné de plaquettes et d'oves de marbre noir et surmonté d'un fronton entrecoupé, dont la partie centrale, gravée du monogramme IHS, se termine en arc de cercle surmonté d'une croix.

1. Jean Fernel (1497-1558), dit le « Galien moderne », professeur au Collège de Cornouailles, médecin du roi Henri II (L. FIGARD, *Un médecin philosophe au* XVIe *siècle. Étude sur la psychologie de Jean Fernel,* Paris, 1903, in-8°).

2. Pierre Seguin, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois le 29 novembre 1639, fut élu doyen le 27 septembre 1641; il fut, en outre, aumônier d'Anne d'Autriche de 1630 à 1653 (GRISELLE, *op. cit.,* nos 3 600 et 3 607). Il mourut le 4 avril 1672, âgé de 72 ans, 7 mois et 3 jours, et fut inhumé le 8 avril dans son église (H. HERLUISON, *Actes d'état civil d'artistes français...,* Orléans, 1873, in-8°, p. 405). L'abbé GOUJET (*op. cit.,* 3e partie, p. 29-30) et la *Gallia christiana* (t. VII, col. 275-276) le signalent comme habile numismate, possesseur d'une belle collection de monnaies et auteur de plusieurs ouvrages sur cette matière : le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale,* t. CLXIX, mentionne six de ces ouvrages, publiés entre 1659 et 1684, ainsi que son *Oraison funèbre de... Charles de Neufville,,,, marquis de Villeroy,* prononcée le 12 février 1642 et publiée la même année à Lyon. Voir ci-dessous, n° **2 242**, son épitaphe. Son frère était capitaine de la porte du Louvre (ms. F[1], p. 213).

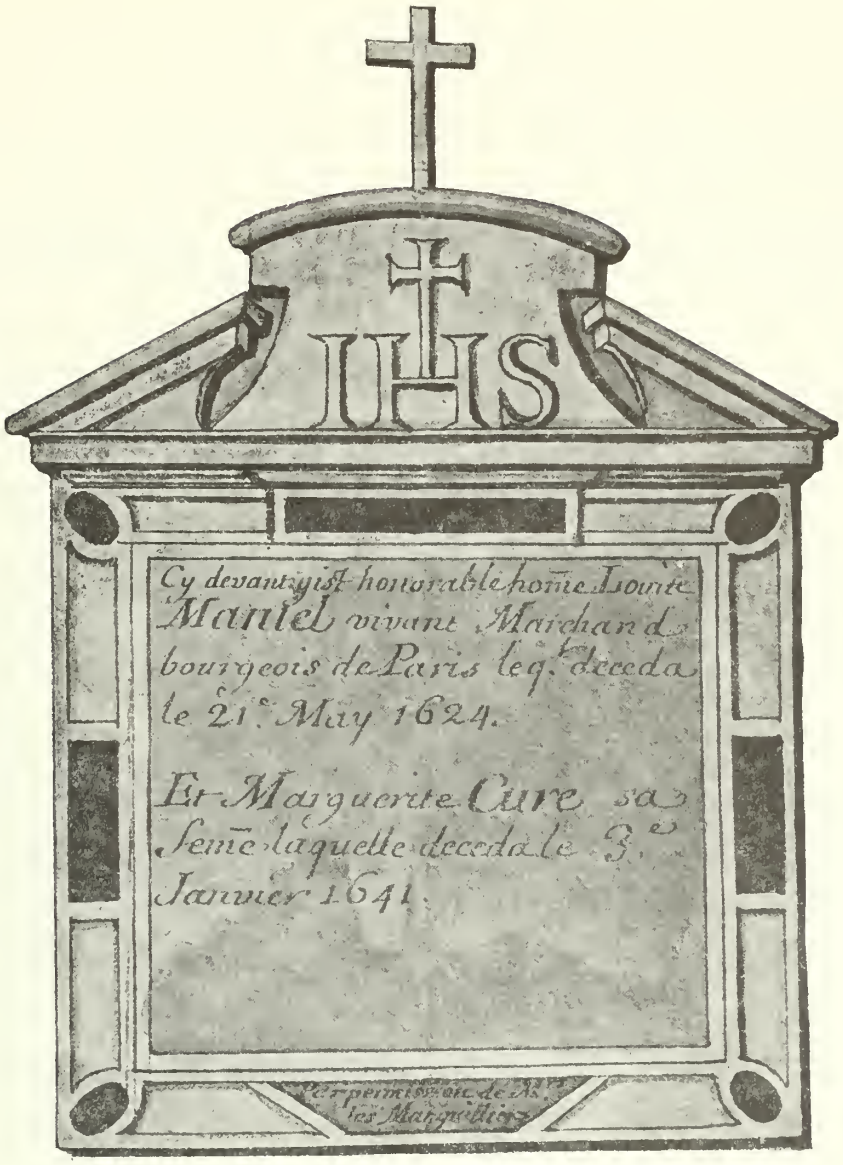

10. — Épitaphe de Louis Mantel et Marguerite Cure [1].

2 105. — Cy devant gist honorable homme Louis // Mantel, vivant marchand // bourgeois de Paris, lequel deceda // le 21e may 1624. //

Et Marguerite Cure, sa // femme, laquelle deceda le 3e // janvier 1641. // — Par permission de Messieurs // les marguilliers.

Ms. E³, fol. 25.

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4 622, fol. 25. Sous l'épitaphe figurée, trois lignes de texte donnent la localisation et la composition du monument. — Cliché Studio Josse Lalance.

RENÉ MONGOUBERT

Tombe de pierre incrustée en carré sur une autre tombe, dans la nef, en face de la chapelle des Fonts.

2 106. — HIC JACET // QUI SOLI VIXIT DEO // PIUS SACERDOS // RENATUS MONGOUBERT, // CLERO PAROCHIALI HUJUSCE // ECCLESIAE ADSCRIPTUS, // CLERI EJUSDEM DECUS ET AMOR. // DESIIT ESSE MORTALIS // ANNO DOMINI 1707, DIE 23 OCTOBRIS, AETATIS 66.

Ms. E³, fol. 26.

ANDRÉ GESVRES [1]

Épitaphe de marbre, au dernier pilier de la nef, à gauche.

2 107. — A L'HONNEUR ET POUR MEMOIRE DE DEFFUNT MESSIRE [a] ANDRÉ GESVRES [2], EN SON VIVANT CHANTRE ET CHANOINE DE CEANS, QUI DECEDA LE [19e] JOUR DE NOVEMBRE 1560 ET LE CORPS DUQUEL GIST CY DEVANT.

1. Le nom est toujours écrit « Gevrès » dans les registres du chapitre (Arch. nat., LL 402 à 404).

2. Le 8 juillet 1540, André Gesvres est curé d'Hargeville (Yvelines, arr. et cant. de Mantes). Le 20 décembre de la même année, il est qualifié curé d'Hargeville et de Saulx (probablement Saulx-Marchais, Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Montfort-l'Amaury); il habite alors à Paris, dans l'enclos de Saint-Germain l'Auxerrois, et il fait donation à Jeanne Richault, femme séparée de biens de Philippe Froger, de l'usufruit d'une rente viagère de 100 l., puis d'une maison sise à Paris, rue des Hauts-Moulins, près de Saint-Landry [rue supprimée par la reconstruction de l'Hôtel-Dieu] (CAMPARDON et TUETEY, *Inventaire des registres des insinuations du Châtelet*, nos 162 et 260). Le 7 mai 1544, dans l'acte de la donation à son neveu Eustache Gesvres d'une maison et de terres à Maffliers (Val-d'Oise, arr. de Montmorency, cant. de Viarmes) et de vignes à Bessancourt (même dép., arr. de Pontoise, cant. de Taverny), il est toujours curé d'Hargeville, mais se dit, en outre, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois (*ibid.*, no 1 346). Le 16 mars 1546, il donne à François Desmier, conseiller au Parlement, sa maison de la rue des Hauts-Moulins, sous la réserve de l'usufruit attribué à Jeanne Richault; dans cet acte, il n'est plus question de ses cures d'Hargeville et de Saulx (*ibid.*, no 2 031; voir ci-dessous, no **2 108**, n. 3). A Saint-Germain l'Auxerrois, la première mention d'André Gesvres (Arch. nat., LL 402, fol. 2 vo) est du 20 mars 1543 (n. st.), mais il avait certainement été reçu antérieurement, à une date que nous ignorons, car il existe une lacune dans les registres des délibérations du chapitre entre 1532 et 1543. On le voit souvent chargé d'enquêtes et de démarches auprès du Parlement, du Châtelet et de l'Hôtel de Ville (*ibid.*, LL 402-404, *passim*; voir aussi ci-dessus, no **2 070**, n. 1). Le 15 mai 1544, il est présenté au chapitre de Notre-Dame par l'unanimité de ses confrères pour le vicariat perpétuel « *insignis ecclesie Parisiensis* » (*ibid.*, LL 402, fol. 28), qu'il permute le 30 octobre 1546 (*ibid.*, *id.*, fol. 94), avec Pierre Gesvres, prêtre du diocèse de Chartres. (Notons, à ce propos, qu'Hargeville et Saulx-Marchais étaient des paroisses de ce diocèse.) Le 25 septembre 1554, il est élu et installé chantre en remplacement de Pierre Raymond, décédé, après que le doyen, François Le Picart, eût déclaré « *videndum esse ut bona fide cantor eligatur et instituatur in predicta ecclesia, cujus presertim interest cultus divini rationem habere, cum sit ille velut oculus chori ipsius ecclesie...* » (*ibid.*, LL 403, fol. 98). Il dépose le sceau du chapitre le 30 décembre 1558 (*ibid.*, LL 404, fol. 37). Le 5 novembre 1560, il est excusé au chapitre, parce qu'il a été convoqué, avec le doyen, par l'évêque de Paris (*ibid.*, *id.*, fol. 101 vo). Encore présent au chapitre le 12 du même mois, il meurt le 19, vers minuit (*ibid.*, *id.*, fol. 102 ro et vo). Il habitait un corps d'hôtel appartenant au chapitre, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, devant l'hôtel de Bourbon, qui fut loué ensuite à Jacques Arcadet, chantre ordinaire de la chapelle du Roi (*ibid.*, *id.*, fol. 109).

Maistre Michel Gesvres [1], son petit neveu, procureur en la cour de Parlement et greffier de la jurisdiction des juges consuls à Paris, et Françoise Clercelier [2], sa femme, on fait faire [b] et [c] attacher ce tableau, l'an 1603. — Priés Dieu pour eux.

Armes. Gesvres : *d'azur à la fasce d'or chargée d'une rose de gueules, accompagnée* [d] *en chef de trois étoiles d'or.*

Clercelier : *d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux fleurs de barbeau d'azur, la tige de sinople, et d'une quintefeuille de gueules en pointe.*

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 361; — VP², p. 687; — Troche, fol. 200.

a) Me, A², VP²; Maitre, B⁴, Tr.; — *b)* ont fait, A²; — *c)* icy, A², B⁴, Tr.; — *d)* accompagnée de deux étoiles d'or en chef et d'une en pointe, Institut, p. 1285.

FRANÇOIS DESMIER

Tombe au bas de la nef, proche de la porte principale.

2 108. — Cy gist noble et scientifique personne Maistre François Demier [3], en son vivant prestre, conseiller du Roy nostre sire en sa cour de Parlement à Paris, maistre des Requestes ordinaire de Monseigneur le Dauphin, seigneur et baron de

1. Après la mort de Nicolas Clercelier en 1594 (ci-dessous, n. 2), le greffe des juge-consuls avait été vendu par moitié à ses héritiers et à Jean Almereau, sieur de Saint-Remy; celui-ci en était devenu seul propriétaire en 1606. Après diverses vicissitudes, Michel Gesvres, gendre de Clercelier, procureur au Parlement, prit le greffe à titre de ferme pour cinq ans, moyennant une somme annuelle de 5 000 l., suivant bail passé le 15 juillet 1617. Il exerçait encore en 1635; on ignore la date de son décès, et l'on sait seulement que son successeur, Antoine Dupuis, est mort en 1643 (Denière, *op. cit.*, p. 128, 129 et 141).

2. Michel Gesvres, marié à Françoise Clercelier, semble avoir été le gendre de Nicolas Clercelier, qui fut le premier greffier de la juridiction consulaire, créée en 1563; d'abord nommé par les juge-consuls, Nicolas Clercelier avait acheté moyennant 3 300 écus la charge de greffier en 1571, quand elle avait été réunie aux domaines (Denière, *op. cit.*, p. 127); il était mort en 1594 (*id.*, p. 128) et non en 1596 comme le dit une note des Dossiers bleus (Bibl. nat., vol. 192, doss. 4 997). Nous ignorons s'il existe une parenté entre Nicolas et Françoise Clercelier, d'une part et, d'autre part, l'ami de Descartes, Claude Clerselier, mort en 1684 et inhumé à Saint-Barthélemy (*Épitaphier*, t. I, nº 469).

3. Un tableau généalogique conservé à la Bibliothèque nationale (Cabinet d'Hozier, vol. 119, doss. 3 112, p. 13-14) suppose François « Desmier » issu d'une famille angoumoise, fils de Jean Desmier, seigneur de Lobroire [d'Olbreuze?], et de Jeanne Jouvenel des Ursins, veuve sans enfant de Guichard, seigneur d'Appel-Voisin (Deux-Sèvres, arr. de Parthenay, cant. de Moncoulant, comm. de Saint-Paul-en-Gâtine). Cette hypothèse est rendue vraisemblable par le fait que les armes de François sont parties de Jouvenel des Ursins et que François a succédé, comme conseiller au Parlement, à Louis Jouvenel des Ursins, dont il serait ainsi le neveu. Reçu conseiller au Parlement le 14 novembre 1519 (Blanchard, *Les Presidens au mortier..., catalogue de tous les conseillers*, p. 48), François Desmier fut désigné, le 1er août 1539, pour être membre de la cour des Grands jours qui devait

Marigny en Champaigne [1], de Carillac en Limozin [2] et en partye d'Entragues en Rouergue [3], qui trepassa le 19e avril 1555 après Pasques.

Armes. *Écartelé : aux 1 et 4 [coupé, parti, taillé ou tranché] d'argent et de gueules; aux 2 et 3 bandé d'argent et de gueules de six pièces, au chef d'argent soutenu d'un autre d'or et chargé d'une rose de gueules, qui sont les armes de la maison des Ursins* [4].

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 365; — VP¹, fol. 43 v°; — VP², p. 688; — Troche, fol. 200 v°; — Bibl. nat., Cabinet d'Hozier, vol. 119, doss. 3112, p. 13. — Migne, t. II, col. 131.

JACQUES LOUVET

Tombe au bas de la nef, près de celle du sieur Demier, proche de la porte principale.

2 109. — Cy gist venerable et scientifique personne Maistre Jacques Louvet, en son vivant chanoyne de Nostre Dame de Paris, d'Evreux et de ceans, lequel trepassa le 12e jour de may l'an 1437. — Priez Dieu pour luy. *Pater noster. Ave Maria.*

siéger à Angers, le 1er septembre (*Catal. des actes de François Ier*, t. VIII, n° 32 850). Vicaire perpétuel de Saint-Germain l'Auxerrois, il permuta cette vicairie avec le prieuré bénédictin de Saint-Hilaire (Indre, arr. du Blanc, cant. de Belâbre), dépendant de l'abbaye de Déols que possédait en commende François Guérin (4 décembre 1543-5 février 1544, Arch. nat., LL 402, fol. 20 et 21 v°). Après la mort de Louis de Charny, doyen du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois (25 juillet 1548), François Demier fut pourvu par Jean des Ursins, vicaire général de l'évêque de Paris, de la prébende dont jouissait le défunt; mais, en même temps, le cardinal de Bourbon, archevêque de Sens, en pourvoyait le maître ès arts Jean Baillé; le chapitre refusa les deux candidats, et la prébende fut attribuée, le 3 avril 1549 (n. st.), par Martin Ruzé, vicaire général de l'évêque de Paris, à Jean Berruyer, prêtre de Paris, maître ès arts, qui fut installé le 1er juin suivant (*ibid.*, *id.*, fol. 143-148, 177 et suiv.). Le 11 septembre 1543, Demier avait pris à bail une maison, des terres et des vignes situées à la Ville-l'Évêque et au Roule, léguées au chapitre par feu le chanoine Jean Hurtault en faveur des enfants de chœur; ce legs était très peu avantageux en raison des charges qu'il comportait; Demier avait accepté l'acquit de toutes ces charges et constitué, en outre, une rente perpétuelle de 20 l. t. au profit du chapitre (*ibid.*, *id.*, fol. 14). En 1546, le 16 mars, il reçut en don du chanoine André Gesvres une maison située à Paris, rue des Hauts-Moulins (Campardon et Tuetey, *op. cit.*, n° 2 031; voir ci-dessus, n° **2 107**, n. 2); quelques mois plus tard, il devint locataire du chapitre pour une petite maison située rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois et tenant à celle qu'il habitait, au cloître (bail du 27 août 1546, Arch. nat., LL 402, fol. 89). Il fit le 10 mars 1555 (n. st.) son testament, qui comportait de nombreux legs à des membres de sa famille et la fondation à Saint-Germain l'Auxerrois de deux services annuels pour le repos de son âme (Arch. nat., LL 403, fol. 135 v° et suiv.: texte du testament, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 184, fol. 128 v° - 129).

1. Probablement Marigny-le-Grand, Marne, arr. d'Épernay, cant. de Fère-Champenoise.

2. Nous n'avons pu identifier cette localité.

3. Entraygues, Aveyron, arr. de Rodez, ch. l. de cant. Le testament dit notre personnage « coseigneur d'Entragues en Rouergue » et titulaire de plusieurs autres seigneuries en Limousin et en Berry. En janvier 1523 était évoqué au Grand Conseil un procès où François Demier était partie au sujet de la cure de Saint-Genest de Sarrazac, au diocèse de Cahors (*Catal. des actes de François Ier*, t. I, n° 1 729).

4. Blanchard, *Les Presidens au mortier..., Catalogue de tous les conseillers*, p. 48; Institut, p. 1288.

Armes. *D'azur à trois coquilles d'or posées 2 et 1* [1].

Mss A², p. 385; — B⁴, p. 366; — VP², p. 688; — Troche, fol. 113 v° et 200 v°. — Migne, t. II, col. 131.

CHARLES LE BRUN + ANNE AUBERT

« Épitaphe de marbre en quarré long, posé au huitième pillier. »

2 110. — A la gloire de Dieu. // Cy devant repose sieur Charles Le Brun [2], // marchand bourgeois, antien consul // de Paris et ancien marguillier de cette // eglise, deceddé en la 70e année de son age, // le 9 aoust 1674, auquel jour se doibt ce//lebrer par chacun an à perpetuité à l'autel // de parroisse un service complet pour le // repos de son ame, suivant la fondation // qu'en a faicte dame Anne Aubert, // sa femme, avecq Messieurs les marguil//liers, par contract passé devant Plas//trier [3], notaire, le 29 decembre 1675 [4]. // — Priez Dieu pour son ame.

Ms. E³, fol. 7.

GERMAINE BONHOMME

Épitaphe de pierre au dernier pilier de la nef, à gauche.

2 111. — Honnorable femme Germaine Bonhomme, veufve de feu honnorable homme Jehan de Mascon, maistre tailleur d'habits à Paris, demeurant rue Sainct Honoré, parroisse Sainct Germain de l'Auxerrois, laquelle deceda le 21 decembre 1590. — Priez Dieu pour son ame.

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 361-362; — VP², p. 687; — Troche, fol. 200.

1. A² blasonne simplement : *Trois coquilles*; Institut, p. 1289, remplace les coquilles par des coqs.

2. Charles Le Brun, « marchand, bourgeois de Paris, du corps de la marchandise de mercerie, grosserie et joaillerie, demeurant rue Saint-Denis, près la porte de Paris », a été élu quatrième consul le 7 février 1662 (Denière, *op. cit.*, p. 382).

3. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Jacques Plastrier (Arch. nat., Min. centr., LVI).

4. Un registre des messes fondées à Saint-Germain l'Auxerrois ayant appartenu à feu Adrien Blanchet mentionne, sous le numéro 53, la fondation, le 19 juin 1678, par Anne Aubert, veuve de Charles Lebrun, d'une messe basse tous les lundis, pour laquelle elle a donné 1 200 livres.

MANGIN TOUVENIN + JEANNE ROZEL

Tombe dans la nef.

2 112. — Cy gist honnorable homme Mangin [a] Touvenin, bourgeois de Paris, juré mesureur de grains de ceste ville de Paris, où il deceda le 15e de juing 1638.

Et aussy Jehanne Rozel, sa femme, qui deceda le 16e de decembre 1640. — Priés Dieu pour leurs ames [b].

Par permission de Messieurs les marguilliers de ceste eglise [c].

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 374; — VP², p. 690; — Troche, fol. 201 v°.

a) Maugin, A², B⁴, Tr.; — *b*) P. D. l.a., A²; leur ame, B⁴, Tr.; — *c*) Par permission... eglise *om.* A².

NICOLAS ROBÉE [1]

Tombe au milieu de la nef.

2 113. — Cy gist venerable et discrette [a] personne Maistre Nicolas Robée [2], natif de Ribercourt [3] en Picardie, vivant prestre, chanoyne en l'eglise de ceans, qui deceda en sa maison claustrale [4], le dimanche 22e jour d'aoust 1610. — *Requiescat* [b] *in pace.*

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 372-373; — VP², p. 690; — Troche, fol. 201 v°.

a) d., A²; docte, VP²; — *b*) Requiescant, B⁴.

1. Le nom est toujours écrit « Robbée » dans les registres du chapitre.

2. Nicolas Robée, prêtre du diocèse de Noyon, fut pourvu, le 27 mars 1596, par le cardinal de Gondi, évêque de Paris, par permutation avec Abraham Blondet, d'un canonicat à Saint-Thomas du Louvre et de la cure de Saint-Pierre de Gonesse, au diocèse de Paris. Le chanoine Blondet avait lui-même ce canonicat par la résignation que Pierre Le Cocq en avait fait en sa faveur (Arch. nat., LL 408, fol. 112 et suiv.).

3. Ribécourt, Oise, arr. de Compiègne, ch. l. de cant.

4. Le chapitre a passé bail, le 6 juillet 1596, au chanoine Robée « pendant sa vie canoniale en nostre église » d'une maison sise au cloître, moyennant le loyer annuel de 20 écus d'or sol, payables aux quatre termes accoutumés à Paris, et à charge des grosses et menues réparations (*ibid.*, *id.*, fol. 139 v°).

FRANÇOIS DE MARELHAN

Tombe encastrée dans le pavement de la nef.

2 114. — Cy gist François de Marelhan [a], ecuyer, seigneur [b] dudit lieu, natif de Beziers en Languedoc, lequel deceda le 27e de fevrier 1573.

Armes. *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois hermines de sable* [c].

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 365; — VP², p. 688; — Troche, fol. 200 v°.

a) Marelhan, B⁴; Morelhan, Tr.; — *b*) sr, A²; sieur, B⁴, Tr.; sgr, VP²; — *c*) d'argent à trois hermines de sable, Institut, p. 1288.

SIMON MARTIN + SUZANNE YDOINE

Petite tombe noire dans la nef.

2 115. — Icy repose le corps de honnorable homme Simon Martin [1], bourgeois de Paris, l'un des 25 jurés [a] cabaretiers suivant la Court, lequel deceda le 17e jour de fevrier 1608. — Priés Dieu pour son ame.

Et Suzanne Ydoine [2], sa femme, laquelle deceda le... jour de..... 16 [b]..

a) *om.* A²; et....., B⁴; ec..., Tr.; — *b*) *om.* VP².

Et, contre cette tombe, une autre tombe noire.

2 116. — Cy gist honorable femme Suzanne Ydoine, en son vivant femme en premieres nopces de feu honnorable homme Simon Martin, marchand de vins privilegié, et aussy en secondes nopces de feu honorable homme Michel de Buire, aussy marchand de vins privilegié suivant la Cour, laquelle deceda le 12e jour de juin 1632, agée de 84 ans.

Mss A², p. 385; — B⁴, p. 371-372; — VP², p. 690; — Troche, fol. 201 r° et v°.

1. Le 31 janvier 1608, le chapitre a consenti à Simon Martin, marchand privilégié suivant la cour, pour une durée de neuf ans à dater de la Saint-Remy (1er octobre) 1607, le bail d'une maison rue des Fossés-Saint-Germain, où pend pour enseigne la *Croix Blanche*, faisant le coin de la rue des Poulies, devant l'hôtel de Longueville, moyennant un loyer annuel de 750 l. (Arch. nat., LL 409, fol. 163 v°).

2. Le 8 juillet 1614, le chapitre renouvelle le bail précédent, pour six ans à dater de la Saint-Remy 1616, au profit de Suzanne *Jernié* [?], veuve dudit Simon; le loyer est désormais de 800 l. par an; en outre, la preneuse devra acquitter les sommes auxquelles cette maison sera cotisée pour les fortifications de Paris, les boues, chandelles et lanternes, le pavé et autres charges ordinaires et extraordinaires (*ibid.*, *id.*, fol. 259).

GILLETTE BELLIER

Tombe dans la nef.

2 117. — Cy gist et repose honnorable femme Gillette Bellier [1], vefve de feu Jehan Guedon [a] [2], en son vivant maistre tailleur d'habits à Paris, laquelle deceda le 26e jour de janvier l'an de grace 1573. — Priés Dieu pour son ame.

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 373; — VP², p. 690; — Troche, fol. 201 v°.

a) Guesdon, B⁴, VP², Tr.

PIERRE DE VASSAULT + MARGUERITE GUIMARDE

Tombe au milieu de la nef.

2 118. — Cy gist et repose [a] le corps de noble homme Pierre de Vassault [3], vivant conseiller secretaire du Roy et de ses finances, lequel, après avoir longtemps servy le Roy en cest estat en plusieurs occasions où il a rendu des preuves de sa suffisance, integrité et fidelité, deceda le 6e jour de mars 1603.

Damoyselle Marguerite Guimarde, son espouse bien aymée, en tesmoignage de sa bienveillance, a faict faire ce tombeau, affin que, aynsy qu'ils ont esté unis durant leur vie, ils ne soient point separés après leur mort.

Armes. Vassault : *d'or à la bande de gueules chargée de trois plumaches d'argent.*

Guimarde : *d'argent au cœur de gueules à l'épi de blé d'or issant, soutenu en pointe d'un croissant d'azur, accosté en chef de deux trèfles de sinople.*

Mss A², p. 385; — B⁴, p. 372; — VP², p. 690; — Troche, fol. 201 v°.

a) Icy repose, B⁴, VP², Tr.

---

1. Un obit fondé par Gillette Bellier a été réduit le 4 août 1637 (Arch. nat., LL 413, fol. 83).

2. Peut-être s'agit-il du Jean Guedon qui, sans être qualifié tailleur, a fourni à François Ier des « crespes et colletz » avec les tailleurs Marsault Goursault et Charles Lacquart, en septembre 1537 (L. de Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 234).

3. Tessereau (*op. cit.*, t. I, p. 233) mentionne seulement, à la date du 21 juillet 1595, la réception de Jean Forguié comme secrétaire du Roi, maison et couronne de France en remplacement de Pierre Vassault, résignant. Il ne donne pas la date de la réception de ce dernier.

CHAPELLES DU CHŒUR

CHEVET. — CHAPELLE NOTRE-DAME DU MESCHE

Il existait à Créteil un lieu-dit le Mesche, avec une chapelle Notre-Dame du Mesche ou des Mèches, construite sur l'emplacement d'un temple païen, à l'endroit, disait une légende, où l'armée romaine de Labiénus aurait allumé des torches ou « mèches » pour tromper les Gaulois sur l'importance des effectifs [1]. Le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois en nommait le chapelain. Il avait donné le même vocable à une chapelle fondée dans l'église, « *in circuitu sinistre partis chori* [2] ». L'existence de celle-ci est attestée depuis le 13 février 1442 (n. st.) au moins; cette chapelle jouissait, en vertu de sa fondation, d'un cens de 4 l. 4 s. sur des terres de Créteil [3]. D'autre part, il y avait, au chevet de l'église, un autel dédié à Notre-Dame, placé entre deux gros piliers portant les arcs-boutants de ce chevet, où était établie la chapellenie de la *Conception de Notre-Dame*. Le 27 décembre 1504, les marguilliers avaient autorisé Jean Tronson père, marchand drapier, bourgeois de Paris, à abattre le gros mur du fond et les deux petits piliers, ainsi que les maisons situées derrière, et à faire construire à ses frais, entre les deux gros piliers, une chapelle, avec deux « sepulcres » et une fosse voûtée. Ces travaux étaient assez avancés pour que la chapelle fût bénie par l'évêque de Pamiers le 12 mai 1506 [4], mais il restait à établir la clôture de la chapelle, ce qui fut accordé par le chapitre à Jean Tronson fils, le 27 février 1532 (n. st.), sous la réserve que les chanoines en auraient une clef et que deux d'entre eux seraient appelés « *in hujusmodi clausura apponenda* [5] ». Le titre de Notre-Dame du Mesche y fut transféré. On l'appela encore parfois *chapelle de Notre-Dame* [6], *chapelle de Notre-Dame de la Grosse* [7] et chapelle des *Trois Maries* [8]. Une délibération capitulaire du 11 janvier 1663 mentionne « la chapelle de *Notre-Dame des Mesches,* dite d'*Orgemont,* fondée en cette église et desservie au chœur d'icelle [9] »; mais nous n'avons pu découvrir aucun lien entre cette chapelle et la célèbre famille d'Orgemont. En revanche, le fait que cette chapelle ait été construite par Jean Tronson et que celui-ci et ses descendants aient obtenu

1. Pierre-Louis Menon, *Créteil...*, dans le *Bulletin folklorique d'Île-de-France*, janvier-mars 1948, p. 18.

2. Arch. nat., LL 399, fol. 94, collation de la chapelle Notre-Dame du Mesche (*capellam seu capellaniam Beate Marie* « du Mesche » *vulgariter dictam*) à Aignan Viole, 22 avril 1494.

3. Arch. nat., LL 395, fol. 102 v°.

4. Ci-dessous, **2 119**, n. 7.

5. *Ibid.*, L 646, n° 9; LL 401, fol. 221 et LL 731, fol. 78.

6. Ci-dessous, p. 66 annonce de l'épitaphe n° **2 120.**

7. Actes du 12 février 1557, n. st. (Arch. nat., LL 403, fol. 211 v°), du 3 septembre 1562 (*ibid.*, LL 404, fol. 169) et du 12 mars 1572 (*ibid.*, LL 405, fol. 304 v°).

8. Le 24 octobre 1564 (Troche, fol. 250); actes des 15 et 25 janvier 1619 (Arch. nat., LL 410, fol. 43 v° et LL 411, fol. 98) et du 8 août 1657 (*ibid.*, LL 412, fol. 336 v°); plan de 1739.

9. *Ibid.*, LL 412, fol. 401 v°.

la faculté d'y établir leur sépulture et celle des membres de leur famille [1] explique qu'elle soit communément appelée *chapelle des Tronson*. Elle porta encore aux XVIe et XVIIe siècles le nom de *Notre-Dame de Consolation* [2]; elle reçut au milieu du XIXe celui de *chapelle du Sacré-Cœur;* elle s'appelle aujourd'hui *chapelle du Tombeau* [3].

JEAN TRONSON + JEANNE DE MERIBŒUF + JEAN TRONSON
+ JEANNE DU PRÉ + JEAN TRONSON + MARIE DE L'ESTOILLE
+ LOUIS TRONSON + FRANÇOIS TRONSON + JEAN TRONSON
+ CLAIRE TRONSON + MARGUERITE TRONSON

Épitaphe de pierre de liais encastrée à fleur du mur au-dessus de l'aracade à gauche de l'autel de la chapelle de Notre-Dame du Mesche; inscription gravée en lettres romaines [4].

2 119. — CY DEVANT EN CETTE CAVE GISENT LES CORPS DE M. JEAN TRONSON [5]..... DAMOISELLE JEANNE DE MEREBEUF [6], SA FEMME; LESQUELS, AIANTS ACCREU L'EGLISE DE CETTE CHAPELLE, LA FIRENT BENIR PAR L'EVESQUE..... PAMIERS [7], LE XII MAY 1506.

1. Arch. nat., LL 400, fol. 48 v° et 49 v°; L 646, n° 9.

2. Ci-dessous, p. 68, annonce de l'épitaphe n° **2 122.**

3. Sur l'histoire de cette chapelle, voir TROCHE, fol. 249 v°-251 v°, et GRIMAULT, *Commission municipale du Vieux Paris, Procès-verbaux*, année 1926, p. 137-140.

4. Cette inscription trouvée en 1838 sous une « mauvaise peinture » lors du ravallement de cette chapelle (TROCHE, fol. 251 r°) fut à nouveau perdue et retrouvée dans les combles de l'église par M. Sébille, architecte adjoint, en 1926 (GRIMAULT, *ibid.*).

5. Jean [II] Tronson l'aîné (*senior*), marchand drapier et bourgeois de Paris, celui qui a fait bâtir la chapelle (ci-dessus, p. 63). Il figure à maintes reprises, depuis au moins le 21 janvier 150 (n. st.) jusqu'au 23 août 1513, parmi les « bourgeois » qui ont pris part à des assemblées de la Ville de Paris (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. I, p. 76, 82, 99, 105, 202) et t. II (voir à l'index, *passim*). Il a épousé en premières noces Colette de Turgis et en secondes noces, avant le 3 novembre 1500, Jeanne de Merebeuf (ou Miribeuf), dame du Coudray (Le Coudray-Montceaux, Essone, arr. et cant. de Corbeil); il était mort avant le mois d'août 1518 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 888, p. 73; ms. fr. 18 661, fol. 323 v°).

6. Jeanne, dame du Coudray, appartenait peut-être à la famille de Pierre de Merebeuf, drapier, rue des Lombards en 1457-1458 (*Comptes du domaine de la Ville de Paris*, t. II, col. 42). Elle vivait encore en 1518 (note ci-dessus).

7. Le cardinal Amadieu d'Albret, ou plutôt, comme l'affirme TROCHE, fol. 250 v°, Mathieu d'Artigueloube, qui lui succéda en 1506 sur le siège épiscopal de Pamiers (*Gallia christiana*, t. XIII, col. 167-169).

Et Monsieur Maistre Jean Tronson [1], leur fils, c[onseill]er [au Parlement] de Paris, et continué..... l'an 1536, et damoiselle Jeanne Du Pré [2], son epouse.

Maistre Jean Tronson [3], leur fils, c[onseill]er [du Roy en ses Conseils, maistre des Requestes ordinaire]..... qui deceda le xii juin 1597, et dame Marie de Lestoille [4], sa femme.

Maistre Louis Tronson [5], leur fils, conseiller du Roy en ses Conseils, [Intendant des finances, secrétaire du Cabinet de Sa Majesté,] qui mourut le viii decembre 1642.

1. Jean [III] Tronson, conseiller au Parlement en 1510 (Blanchard, *Les Presidens au mortier..., catalogue...*, p. 44), fut élu prévôt des marchands le 17 août 1534 et remplacé comme tel par Augustin de Thou le 16 août 1538 (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. II, p. 190 et 384). Il habitait en 1526 rue de l'Arbre-Sec, dans une maison contiguë à celle de Nicolas de Cerisay, seigneur de la Rivière (Arch. nat., LL 401, fol. 70 v°) pour laquelle il lui fut permis, le 15 août 1538, de prendre un filet d'eau de la fontaine de la Croix au Tirouer (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. II, p. 378-383). Il est mort peu avant le 3 août 1549, date à laquelle il fut remplacé comme l'un des 24 conseillers de la Ville par Claude Guyot (*ibid.*, t. III, p. 188); il avait siégé pour la dernière fois le 7 avril précédent (*ibid.*, t. III, p. 158). Par une faveur exceptionnelle, le chapitre lui avait permis de faire célébrer au chœur le mariage de sa fille le 22 avril 1544 (Arch. nat., LL 402, fol. 27).

2. Jeanne Du Pré, femme de Jean III Tronson, était fille de [Nicolas?] seigneur de Cossigny (Chevry-Cossigny, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert), conseiller au Parlement (Généalogie Tronson, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 888, p. 73). Elle vivait encore le 27 octobre 1564, date à laquelle elle donnait quittance d'une rente sur l'Hôtel de Ville (*ibid.*, *id.*, p. 5). Elle avait rendu hommage, le 31 août 1549 pour le fief des Boys-Sainte-Catherine (Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers, cant. de Rozoy-en-Brie, comm. de Neufmoutiers), hérité de ses parents (L. Mirot, *op. cit.*, n° 338), et des terres et seigneuries de La Brosse (Yonne, arr. et cant. d'Auxerre, comm. de Venoi), Nangis (*ibid.*, comm. de Quenne), La Grange-du-Bois (*ibid.*, comm. de Monéteau) et Folle Pensée (*ibid.*, comm. de Seignelay), en qualité de propriétaire à titre héréditaire (L. Mirot, *Inventaire des hommages rendus au roi pour le bailliage de Sens...*, dans *Bulletin de la Soc. archéol. de Sens*, t. XLI (1940-1942), n° 32, p. 294).

3. Jean [IV] Tronson, fils aîné des précédents, avocat au Parlement, a rendu hommage, en son nom et en celui de ses cohéritiers, le 30 août 1545, de la justice et des différents droits de la seigneurie du Coudray-Montceaux (L. Mirot, *Inventaire des hommages rendus à la Chambre de France*, n° 711). Il a échangé les seigneuries de La Brosse, de Nangis et la moitié de celle de La Grange-du-Bois avec Pascal Perret, écuyer, qui en a rendu hommage le 3 avril 1571 (L. Mirot, *Inventaire des hommages... de Sens*, n° 33, p. 20). — Il a été reçu conseiller à la Cour des Aides le 11 mars 1565 et maître des Requêtes le 7 octobre 1585 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 888, p. 73; ms. fr. 18 661, fol. 327 v°).

4. Marie de l'Estoile était fille de Louis, seigneur de Soulers, président aux Enquêtes du Parlement de Paris, et de Marguerite de Montholon (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 888, p. 73). Cette dernière, fille du Garde des sceaux François de Montholon et de Marie Boudet, avait épousé Louis de l'Estoile en 1538; devenue veuve, elle épousa François Tronson, seigneur du Coudray, grand audiencier (p. suivante, n. 1), et, en 1570, après la mort de celui-ci, Gérard Cotton, maître des Requêtes de l'Hôtel. Elle est morte en 1596, âgée de 71 ans (La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, t. XIV, col. 301-302).

5. Louis Tronson, seigneur du Perray [il y a plusieurs localités de ce nom dans la région de Corbeil; il s'agit ici, sans doute, de Saint-Pierre du Perray, arr. d'Évry, cant. de Corbeil] et du Coudray, avocat au Parlement en 1596, secrétaire du Cabinet du Roi en 1618, remplacé dans cet office en 1626 par Alexandre de Sève (Griselle, *op. cit.*, n°s 1 183, 1 186 et 1 188). Le 30 avril 1626, conseiller du Roi en son Conseil d'État, Intendant des finances, il est, en outre, pourvu de l'un des offices de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, créés par l'édit de décembre 1625; il fut remplacé dans cet office le 28 mai 1643 par son fils Guillaume (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 331 et 401). — Il avait épousé Claude de Sève, fille de Guillaume de Sève, seigneur de Saint-Julien, conseiller d'État, et de Catherine Catin; celle-ci vivait encore en 1650 (Bibl. nat., ms. fr. 2 888, p. 73 et ms. fr. 18 661, fol. 327).

Et de plus, ont esté icy inhumés Messieurs François Tronson [1], ... Jean Tronson, c[onseill]er,..... Claire Tronson et Marguerite Tronson [2], femme de M. Champin [3] [President des Monnoyes].....

Pour le repos de l'ame desquels et de leurs parens trespassez, ce doit dire à perpetuité une messe en cette chapelle, suivant le contract passé l[e 17 decembre 1651] devant Plastrier [4], notaire.....

Armes. Tronson : *coupé au 1 d'azur à une branche de coudrier de trois pièces d'or, au 2 d'argent maçonné de sable.*

Ms. Troche, fol. 251 r°-v°.

FRANÇOIS LE CHARRON

Derrière l'autel du chœur, aux deux côtés de la chapelle de Notre-Dame, deux grandes épitaphes de marbre noir. A droite de la chapelle, on lisait :

2 120. Fortius irradiat sole ipso nomen Jesus [a] // quisquis non isto vivit ab igne Jesus [b]. // Cy devant sous le maistre autel gist et repose le corps de Messire François Le Charron [5], vivant prestre, protonotaire du Saint Siege, abbé commendataire de

1. François Tronson, fils de Jean III et de Jeanne Du Pré, Grand audiencier de France, avait épousé Marguerite de Montholon, veuve de Louis de l'Estoile (voir ci-dessus, p. 65, n. 4). D'après La Chesnaye des Bois (*op. cit.*, t. XIV, col. 302), il serait mort avant 1570, date du troisième mariage de Marguerite de Montholon, avec Gérard Cotton, maître des Requêtes de l'Hôtel. Il ne serait donc pas le même que François Tronson, qui figure en 1585 pour la somme de 60 l. dans un État des gages des « Gens de Conseil » (*Lettres de Catherine de Médicis*, t. X, p. 527).

2. D'après un tableau généalogique conservé à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 18 661, fol. 326), Marguerite était la fille de Germain Tronson, notaire au Châtelet, et de Françoise Robequin; ce tableau ne donne aucune date ni aucune référence.

3. Pierre de Champin, seigneur de Roissy-les-Plailly (peut-être Loisy, Oise, arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, comm. de Ver, hameau situé entre les communes de Ver et de Plailly). Il avait épousé Marguerite Tronson avant le 14 août 1620; nous possédons d'elle plusieurs quittances jusqu'au 31 mars 1634; elle est morte avant le 16 mars 1643, date à laquelle Pierre de Champin donne quittance à cause de Radegonde Ysambert, sa [seconde] femme (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 664, p. 89-94). Il a été nommé président à la Cour des Monnaies le 22 novembre 1618 (Abot de Bazinghen, *Traité des monnoies....* Paris, in-4°, t. II, 1764, p. 519). A la suite de l'arrêt du 2 août 1648 concernant les semestres, il a été de service, cette année-là, en janvier-mars et en juillet-septembre (*ibid.*, t. I, p. 232).

4. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Jacques Plastrier (Arch. nat., Min. centr., LVI).

5. François Le Charron, prêtre du diocèse de Paris, licencié *in utroque*, était conseiller et aumônier ordinaire du Roi; il fut aumônier d'Anne d'Autriche de 1617 à 1631 (Griselle, *op. cit.*, n°s 3 596 et 3 601). Il avait été pourvu, par bulles du pape Urbain VIII en date du 30 janvier 1624, des prébende et décanat vacants par permutation avec Camus, évêque de Belley, des prieurés de Cheffois (Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte, cant. de La Châtaigneraie) au diocèse de Luçon et de Maintenay (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil-sur-Mer, cant. de Campagne-lés-Hesdin) au diocèse d'Amiens (Arch. nat., LL 411, fol. 215 v° et suiv.). Camus continua cependant de figurer au chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois jusqu'au 19 janvier 1625 (*ibid.*, LL 410, *passim*), et Le Charron, installé seulement le 29 juillet 1625 (*ibid.*, LL 411, fol. 215 v°), apparaît au chapitre pour la première fois le 5 août suivant (*ibid.*, LL 410, fol. 142 v°). Il eut avec ses confrères de nombreux démêlés sur des questions de préséance, de cérémonial, de fourniture de linge pour le maître-autel (*ibid.*, LL 412, *passim*), et notamment au sujet des règlements du chapitre, et il fallut un arrêt du Parlement en date du 23 juillet 1639 pour y mettre fin (*ibid.*, LL 413, fol. 111 et suiv.).

L'ABBAYE DE CERCANCEAUX [c] [1], CHANOINE ET ARCHIDIACRE DE JOSAS EN L'EGLISE DE PARIS, PREDICATEUR ORDINAIRE DU ROY, CONSEILLER ET AUMOSNIER DE LA REINE, DOYEN DE CESTE EGLISE ROYALLE DE SAINCT GERMAIN, QUI, APRÈS AVOIR ASSISTÉ EN LA CHAMBRE ECCLESIASTIQUE DES ÉTATS GENERAUX DU ROIAUME DE FRANCE TENUS EN L'AN 1614, FUT, À L'ISSUE DESDICTS ESTATS, ESLEU ET NOMMÉ PAR LE ROY TRÈS CHRESTIEN LOUIS XIIIe DE CE NOM POUR, EN QUALITÉ D'ORATEUR DE SA MAJESTÉ, FAIRE ET PRONONCER LA HARANGUE [d] DE L'OBEDIENCE, LAQUELLE [2] LORS, COMME FILS AISNÉ DE L'EGLISE, SADICTE MAJESTÉ, VENANT [e] À LA COURONNE, RENDIT À NOSTRE SAINCT PERE LE PAPE PAUL CINQUIESME DE CE NOM, QUI, APRÈS SES MUNIFICENCES, LUY MOYENNA CETTE DIGNITÉ DECANALE [f], LAQUELLE PREFERANT À PLUSIEURS EVESCHÉS ET AUTRES DIGNITÉS, IL A VOULU DESERVIR JUSQUES À LA FIN DE SA VIE, POUR VIVRE APRÈS SA MORT EN LA MEMOIRE DE MESSIEURS LES PARROISSIENS DE CETTE EGLISE ET POUR PARTICIPER AUX PRIERES DE CEULX QUI ONT EU PART À SES PREDICATIONS ET À SES SACRIFICES; LEQUEL DECEDA LE 21e JOUR DE SEPTEMBRE 1641, AGÉ DE [3].....

NULLUM [g] MAJUS MORUM SOLATIUM QUAM IPSA MORTALITAS // VIVERE NOLUIT QUI MORI NON VULT.// CARO MEA IN REQUIE ET IN SPE [h] [4].

Mss A², p. 379; — B⁴, p. 331-333; — VP², p. 675-676; — TROCHE, fol. 124 v°-125. — MIGNE, t. II, col. 128.

a) Jesu, VP²; — *b)* Fortius... igne Jesus *om.* MIGNE; — *c)* Cercaceaux, B⁴; Cercasseaux, Tr.; — *d)* les harangues, Tr.; — *e)* avenant, Tr.; — *f)* de..., VP², MIGNE; — *g)* nullam, Tr.; — *h)* requiescit in spe, A²; requies et in spe, B⁴.

Presque au lendemain de son installation, le bruit courut qu'il voulait céder à bail la maison canoniale et le chapitre dut, le 26 novembre 1625, lui rappeler l'obligation de la résidence (*ibid.*, LL 410, fol. 133 v°). Le 16 septembre 1625, le chapitre déclarait, « pour certaines causes et bonnes considerations », que le doyen serait toujours tenu comme présent ; bien qu'en réalité Le Charron ne se fût que très rarement absenté, cette faveur souleva des protestations et, le 2 mars 1627, il annonça son intention, pour le bien de la paix, de se démettre du décanat, mais à la pluralité des voix ses confrères le supplièrent de demeurer en place (*ibid.*, *id.*, fol. 145 et suiv.). On tint compte à cette occasion de ses grandes libéralités : il donna notamment au chapitre, le 4 septembre 1626, une chappe de toile d'argent à fleurs d'or et d'autres parements pour l'image de la Vierge (*ibid.*, LL 411, fol. 241); le 17 août 1632, « pour imiter ce qui se pratique pour le present en l'eglise de Paris et... pour donner quelque autorité aux officiers du chœur, [il donne] deux robes de drap violet ornées de bandes de velours cramoisy rouge, avec des plaques d'argent vermeil doré, gravé cizelé, où sont représentées les figures de saint Germain et de saint Vincent, patrons de ceste eglise, et aussy deux baguettes de baleine ornées chacune de huict attaches d'argent » (*ibid.*, LL 413, fol. 9 v°). Conformément à ses intentions, son héritier M. de Plaisse remit au chapitre, le 15 octobre 1641, des chasubles, autres ornements et linge, tant anciens que neufs, pour la chapelle Notre-Dame de Consolation (*ibid.*, *id.*, fol. 134 v°). Il avait, en outre, légué à la communauté une somme de 10.000 l. « pour les employer au bastiment d'une maison, sizc sur le quay de l'Escolle, où souloit pendre pour enseigne l'image saint Germain » (*ibid.*, *id.*, fol. 137 v°). Le surlendemain de son décès, survenu dans la nuit du samedi 21 septembre, « environ les 10 à 11 heures », le chapitre ouvrit son testament, alla prier auprès de son corps, régla ses funérailles et ordonna « l'ouverture de la cave qui est sous le grand autel du chœur pour l'y inhumer, suivant qu'il l'a désiré par son testament » (*ibid.*, LL 412, fol. 192 v°). Même après sa mort, il fut l'occasion de difficultés, puisque le chapitre décidait, le 14 janvier 1642, de « consulter sur l'affaire de l'epitaphe de feu M. le doyen qu'ont mis dans le chœur les confrères du Saint Sacrement » (*ibid.*, LL 413, fol. 137 v°). Le département des Imprimès de la Bibliothèque nationale possède trois œuvres de François Le Charron : *Discours funèbre sur le sujet des obsèques de... Philippe III, roy d'Espagne*, Paris, 1621, in-12; — *Oratio ad... Paulum V... pro Ludovico XIII...*, Romae, 1615, in-4°; — *La Response faite... à certain petit libelle fait par un calomniateur sous le nom de Parroissien incogneu, secrettement imprimé depuis peu et furtivement jetté sur les autels et en divers endroits de l'église S. Germain de l'Auxerrois*, Paris, 1639, in-4°.

1. Cercanceaux, abbaye cistercienne, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Château-Landon, comm. de Souppes-sur-Loing. — D'après la *Gallia christiana*, t. XII, col. 241, François Le Charron, abbé en 1615, ne l'était plus en 1616.

2. Tous les mss portent, à tort semble-t-il, « lequel ».

3. Du texte de l'épitaphe suivante (n° **2 121**) on peut déduire qu'il avait 58 ou 59 ans.

4. Psaumes, 16, 9.

De l'autre côté de la même épitaphe, hors du chœur, est écrit ce qui suit :

2 121. — Dum vixit, mentis tenebras discussit Jesus, // post mortem eterna [a] vivere luce dabit .// R.D. Franciscus Le Charon, Sanctae Sedis apostolicae protonotarius insignis et metropolitanae ecclesiae Parisiensis canonicus et archidiaconus Josa, monasterii Beatae Mariae de Sarcella abbas commendatarius necnon hujusce regalis ecclesiae Sancti Germani canonicus et decanus, monumentum hoc vivens [b] sibi moriturO [c] posuit anno salutis 1636, aetatis suae 53. // Non [d] gemino [e] vivum quaesivit fornice nomen // jamdudum [f] virtute urbi [g] sat notus et orbi [h] // Charronius [i], sed hunc [j] tumulum hoc sub marmore vivens // destinat, objecta [k] praelibat imagine [l] mortem // aeternam [m] vitam [n] moriens Christoque fruatur. // Discite, mortales, vitam sic morte pacisci. // Bene vivere laboris [o] est [p], bene mori [q] felicitatis est // sed pendet istud ab illo // ut moriens viveret [r], vixit ut moriturus.

Mss A², p. 379; — B⁴, p. 333-334; — VP², p. 676. — Migne, t. II, col. 128.

a) mortam eternam, B⁴; — *b*) vivit, B⁴; — *c*) moritur, B⁴; moriens, VP², Migne; — *d*) Non... moriturus *om.* Migne; — *e*) gemio, B⁴; *om.* VP²; — *f*) jamdu dum, B⁴; jam dudum VP²; — *g*) urbe, B⁴; — *h*) orbis, B⁴; — *i*) Charroni, B⁴, VP²; — *j*) dunc, B⁴; — *k*) obecta, B⁴; — *l*) imag., A²; imagu... B⁴; — *m*) aeternum, A²; — *n*) v....., B⁴; vivens, A²; — *o*) labori, A²; labore, B⁴; labora, VP²; — *p*) *om.* B⁴, VP²; — *q*) moris, B⁴; — *r*) viverem, B⁴, VP².

Derrière le chœur, devant la chapelle de Notre-Dame de Consolation, à droite, est l'autre épitaphe de fondation dudit sieur doyen, où est écrit ce qui suit :

2 122. — Illinc sol radiat [a], hinc solis imago Maria // fulget meque [b] suo lumine uterque fovet [c]. // Messire François Le Charon, vivant doyen [d] de ceste eglise roiale de Saint Germain [e], abbé de Cercanseaulx [f], a laissé à Messieurs du chapitre de ceste eglise 500 livres de rente, sçavoir au denier 20 montant en principal à la somme de 10 000 livres [g], pour estre, sur icelle somme de 500 livres de rente, donné [h] annuelement une somme [i] de 300 livres tournois de rente à l'un des chapelains, vicaire ou chantre du choeur, qui tous les jours sera tenu, après la messe du choeur, de celebrer le divin sacrivice à cest autel de Nostre Dame de Consolation à l'intention dudict sieur doyen et de ses deffuncts parens; de plus sera destinée la somme de 100 livres, tant pour le luminaire et ornement necessaires à ceste affaire que pour la sonnerie, parement et luminaire de l'obit du fondateur, et aussy pour entretenir les 2 bedeaux du choeur de tocques, robes, verges [j] et baguettes; et les autres 100 livres restant seront annuellement distribués à tous les ecclesiastiques qui auront entierement assisté à l'obit dudict fondateur, qui se dira tous les ans à pareil jour de son decès, ou autre plus prochain, avec les circonstances, prieres et oraisons plus amplement deduites par le contract de fondation fait et passé entre ledict sieur doyen fondateur et lesdicts sieurs du chapitre par devant Chapelain et Plastrier [1], notaires au Chastelet de Paris, le vendredy 15e jour de juin 1635. // Vincit mortem qui [k] dextre [l] passus est a [m] morte vinci, nam mors invitis imperat, volentibus servit. Dum tempus habemus, operemur bonum [n].

Mss A², p. 379-380; — B⁴, p. 334-336; — VP², p. 678; — Troche, fol. 125.

a) radi.., B⁴; radians, VP²; — *b*) mea, B⁴; — *c*) Illinc... fovet *om.* Tr.; — *d*) *om.* B⁴, VP²; — *e*) *om.* B⁴, VP²; — *f*) Circansseaulx, Tr.; — *g*) francs, B⁴; — *h*) donn., B⁴; — *i*) *om.* B⁴, Tr.; — *j*) targes, B⁴, Tr.; larges, VP²; — *k*) que, B⁴; — *l*) destre, A², B⁴; qui dextre *om.* VP²; — *m*) o, VP²; — *n*) vincit... bonum *om.* Tr.

1. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Claude Plastrier (Arch. nat., Min. centr., LVI).

A la même épitaphe, de l'autre côté hors du chœur, devant la chapelle de Saint-Roch :

2 123. — AURORAM [a] STELLAMQUE MARIS DIXERE MARIAM [b]. // SAEPE ALIIS [c] SOL EST AUREUS, ILLA MIHI. // R.D. FRANCISCUS LE CHARON, SANCTAE SEDIS APOSTOLICAE PROTONOTARIUS, MONASTERII BEATAE MARIAE DE SARCELLA ABBAS COMMENDATARIUS NECNON HUJUSCE REGALIS ECCLESIAE SANCTI GERMANI CANONICUS ET DECANUS [d], SUAM AUTEM [e] MORTEM COGITANS [f], TUARUM, VIATOR, PRECUM CUPIDUS, LAPIDEM [g] HUNC [h] IN SUI [i] MEMORIAM POSUIT, ANNO A PARTU VIRGINIS 1636, AETATIS SUAE 53°. // CAERULEO IN CAMPO, ROTA CUI PRO STEMMATE STELLIS SUPPOSITA [j] EST ILLUM [k] AD COELESTIA TOLLERE MENTEM // INSTABILIS [l] MUNDI CURSUS DOCUERE VOLUCRES // ET TARDANT, QUONIAM INTERJECTA REPAGULA MOLIS // TERRENAE SENSIM MEDITANDO ASSUESCERE [m] MORTI, // OBICE QUO TANDEM RUPTO, MOX SIDERA TANGAT. // MORS EST MOMENTUM [n] A QUO PENDET AETERNITAS. MAXIMUS IDEO SUPREMI REGIS FAVOR EST BONA MORS, QUAM EGO TIBI, VIATOR, TU MIHI RECIPROCA PRECE SERIO ADPRECARE. // ESTOTE PARATI QUIA NESCITIS DIEM NEQUE HORAM.

ARMES. *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une roue du même.*

Mss A^2, p. 380; — B^4, p. 336-337; — VP^2, p. 678-679.

a) Aurorem, B^4; — *b)* dixire Maria, B^4; — *c)* alli, A^2, B^4; — *d)* decanum, B^4; — *e)* ante, B^4; — *f)* *om.* A^2, B^4; — — *g)* lapidam, B^4; — *h)* hanc, B^4; — *i)* hunc sibi, A^2, B^4; — *j)* supposta, B^4; — *k)* ill..., VP^2; — *l)* intabillis, B^4; — *m)* assues..., B^4; — *n)* monumentum, B^4, VP^2.

PHILIBERT LENET

Épitaphe de marbre derrière le chœur, devant la chapelle de Tronson [1].

2 124. — D.O.M. — SOLVIT HIC NATURAE DEBITUM PHILIBERTUS LENET [2], RATIONABILIS CURIAE [a] APUD DIVIONEM PRAESES [b] SECUNDUS [c] ET MERITISSIMUS [d], CUJUS MEMORIAM QUI NOVIT LIBENS [e] RECOLET, QUI NON NOVIT VIRTUTE ET [f] MORUM CANDORE COMMENDATISSIMUM VIXISSE SCIET. SCIET [g] DEFUNCTUM LEGATIONEM PRO COLLEGIS AGENTEM. HUIC IN EXTREMIS AGENTI [h] LECTISSIMA ET DILECTISSIMA UXOR MARTHA BRITANNEA [3] ACCURENS, IMPLACABILI NECESSITATI SUCCURRERE IMPAR, AH! [i] MANES COMPOSUIT ET MOERENS RECESSIT. OBIIT ANNO SALUTIS MDCXIX, DIE RESURRECTIONIS DOMINI [j], AETATIS [k] ANNO [l] XLIX°.

1. TROCHE (fol. 279 v°) place cette épitaphe : « sous le collatéral de la paroisse ».

2. Philibert Lenet, pourvu de l'office de second président à la Cour des Comptes de Dijon le 20 février 1597, a prêté serment le 16 décembre. Il a résigné en 1619 en faveur de Philibert Bernardon, qui a été pourvu le 20 septembre suivant (J. D'ARBAUMONT, *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon,* Dijon, 1881, gr. in-8°, p. 46 et 49). Sur la famille Lenet, originaire de Lorraine, voir *ibid.*, p. 46-48, et H. BEAUNE et J. D'ARBAUMONT, *La noblesse aux États de Bourgogne...*, Dijon, 1864, in-4°, p. 221.

3. On trouvera sur la « famille considérable » des Bretagne, des renseignements utiles dans D'ARBAUMONT, *Armorial...*, p. 93, et dans BEAUNE et D'ARBAUMONT, *La noblesse...*, p. 141, mais l'épouse de Philibert Lenet n'y est pas mentionnée.

ARMES. LENET : *d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant d'argent* [1].

BRETAIGNE : *d'azur à trois grillets d'or posés 2 et 1, accompagnés en chef d'une nuée d'argent et d'un croissant du même en pointe* [2].

Mss A^2, p. 396; — B^4, p. 422; — VP^2, p. 705; — TROCHE, fol. 279 v°.

a) rationalis decuriae, A^2, B^4, Tr.; — *b*) praesses, B^4; — *c*) *om.* Tr.; — *d*) moritissimus, B^4; moestiss., Tr.; — *e*) liberis, A^2, B^4, VP^2; — *f*) ex, Tr.; — *g*) soret, Tr.; — *h*) agentis, Tr.; — *i*) incapax, A^2; imparali, B^4; — *j*) *om.* A^2; — *k*) aeta, B^4; — *l*) *om.* A^2, B^4.

CHAPELLES DU CHŒUR. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE SAINT-ROCH

Il y avait, à la fin du XVe siècle, derrière le chœur, un autel dédié à saint Roch, avec une statue du saint et deux tableaux de bois contenant le mémorial (*commemorationes*) et les oraisons de saint Roch [3]. Vers la même époque, il existait dans le pourtour du chœur (*in ambitu chori* ou *retro chorum*) un autel dédié à saint Sébastien, sans doute parce qu'on avait placé à proximité les reliques de ce saint apportées de Soissons à l'automne 1475 [4]. Nous savons d'autre part qu'une chapelle fut bâtie en 1520-1521 à droite de la chapelle du chevet, sur l'emplacement de l'hôtel de la Rose, ayant pignon sur la rue de l'Arbre-Sec, et qu'elle fut dédiée à *saint Roch* [5]. C'est très probablement celle où, en 1546, les confréries de saint Roch, de saint Sébastien et de sainte Barbe avaient leur siège [6]. Plus tard, au XVIIe siècle, la confrérie du Saint-Sacrement a son siège dans la même chapelle, qui en prend le nom de chapelle du *Saint-Sacrement* [7]. Le manuscrit E^3 (Arsenal, 4 622, fol. 165) place l'épitaphe de Marie-Geneviève Gangnot (ci-dessous, n° **2 143**) « derrière le chœur des chanoines,... en face de la chapelle de la Communion », ce qui s'accorde difficilement avec l'existence d'une chapelle

1. D'ARBAUMONT, *op. cit.*, p. 46, donne des armoiries de cette famille une description différente : *d'azur à la fasce ondulée d'argent accompagnée de trois quintefeuilles d'or posées 2 et 1.*

2. D'ARBAUMONT (*op. cit.*, p. 93) et BEAUNE et D'ARBAUMONT (*op. cit.*, p. 141) blasonnent ainsi les armes des Bretagne : *d'azur à la fasce ondulée d'or, accompagnée en chef de trois grelots d'or du même alignés et, en pointe, d'un croissant d'argent.* C'est aussi la leçon de RIETSTAP, *Armorial général.*

3. Délibération du chapitre, 3 mai 1499 (Arch. nat., LL 399, fol. 145 v°).

4. Encore en janvier 1518 et février 1519, on y célébrait, le jeudi « *ex elemosinis* », une messe « de *Recordare* » (*ibid.*, LL 398, fol. 222 v° et 223). Le 10 octobre 1475, le chapitre avait décidé de porter solennellement en procession le lendemain les reliques récemment reçues de Soissons (*ibid.*, *id.*, fol. 193 v°). C'étaient des parcelles détachées des reliques apportées de Rome en 826 à l'abbaye de Saint-Médard.

5. TROCHE, fol. 251 v°-252.

6. Délibération du 16 avril 1546 (n. st.) [Arch. nat., LL 402, fol. 76 v°]. Il convient de noter que ces trois saints étaient invoqués contre les maladies contagieuses, spécialement contre la peste, et que ce fléau exerça de terribles ravages au XVIe siècle (Emile MÂLE, *L'art religieux de la fin du Moyen Âge...*, Paris, 1908, in-4°, p. 187-191).

7. TROCHE, fol. 252 v°. — PICANIOL DE LA FORCE, *Description... de Paris*, t. II, 1765, p. 214.

bâtie en 1608, pour la communion, sur le côté droit du porche [1]. Il est assez naturel de penser que, soit avant 1608, soit plus ou moins longtemps après, la distribution de la communion se soit faite dans la chapelle du Saint-Sacrement.

Aujourd'hui, c'est la chapelle de la *Bonne Mort* [2].

PIERRE DE HAVERON

Lame de cuivre attachée sur le mur de la chapelle de Saint-Roch.

2 125. — Cy devant gist noble homme Pierre de Haveron, luy vivant greffier civil et criminel en la senechaussée du Mayne, qui deceda le 24e jour d'avril l'an mil cinq [a] [centz quatre vingt quinze] [3].

Armes. *D'azur à deux feuilles de fougère d'argent, une en chef, l'autre en pointe, à une gerbe de blé d'or* [b].

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 376; — VP², p. 691; — Troche, fol. 253.

a) l'an mil cinq *om.* A²; — *b)* au 1er canton *add.* A².

SÉRAPHIN THIELEMENT + ANNE BOURSIN

Tombe de pierre à gauche de l'autel de la chapelle de Saint-Roch.

2 126. — Cy repose noble homme Seraphin Thielment [4], en son [a] vivant [b] seigneur [c] du [d] chastel de Guyencourt [e], conseiller secrétaire du Roy [f], maison et couronne de France et des finances, greffier du Grand Conseil, lequel deceda le 12e [g] d'octobre 1602, aagé de 69 ans 6 mois [h].

1. Troche, fol. 230.

2. Arch. nat., LL 731, fol. 83.

3. Le 20 juin 1595, Claude Hardy, procureur au Châtelet, exécuteur testamentaire de Pierre Haveron, donne quittance en cette qualité d'un quartier (16 écus deux tiers) de rente sur les greniers à sel, quartier échu le 31 mars précédent (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 494, doss. 33 860, p. 4).

4. Séraphin Thielement (graphie de ses signatures autographes) avait été reçu secrétaire du Roi le 25 septembre 1565, par résignation de Jean Lalemant. Il résigna lui-même le 20 octobre 1589 en faveur d'Emilian Camus et le 18 décembre 1594 en faveur de son fils Jérôme à condition de survivance (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 133, 222 et 230). Qualifié notaire et secrétaire du Roi le 14 janvier 1570, il ajoute à ce titre, dans une pièce du 16 novembre 1579,

Et dame Anne Boursin [1], son espouse, laquelle deceda le 5 juin 1626[i]. — Priés Dieu pour eulx [j].

Armes. Thielement : *d'azur à trois fasces d'or, à un écu en cœur de* [k]..., *à une croix ancrée de* [l]... *cantonnée de quatre étoiles de* [l] ...

Boursin : *d'argent au chevron de* [m] ... *accompagné en chef de deux étoiles* [m] *et d'un lion* [n] *en pointe, à un croissant* [o] *en chef.*

Mss A², p. 381; — B⁴, p. 347-348; — VP¹, fol. 38; — VP², p. 682; — Troche, fol. 253.

a) en son *om.* VP¹, Tr.; — *b*) *om.* Tr.; — *c*) sr, VP¹; — *d*) fief du *add.* VP¹; — *e*) Guine, A², B⁴; Guive, VP²; Guisne, Tr.; — *f*) de la *add.* VP¹; — *g*) 10, VP¹; — *h*) aagé... mois *om.* Tr.; — *i*) 5 juin 1626 *om.* A², B⁴, VP²; l'an 16.., VP¹; — *j*) Priés... eux *om.* VP¹; — *k*) d'azur, Institut, p. 1273; — *l*) d'or, Institut; — *m*) de gueules, Institut; — *n*) de sable, Institut; — *o*) d'azur, Institut.

SÉRAPHIN THIELEMENT

Plaque de cuivre sur un cercueil dans la même chapelle, avec armoiries.

2 127. — Hoc jacet in tumulo // Seraphinus Thielement, // castellanus castellaniae de Guidonis Curia, // vulgo de Guyencourt, consiliarus, notarius // et secretarius domini nostri Regis, domus coronaeque // Franciae et in Magno suo Consilio actuarius, // qui vixit annos octo et sexaginta, menses sex, // dies vero xv. Obiit anno Reparationis humanae // millesimo sexcentesimo secundo, mensis // octobris duodecimo. — Requiescat in pace.

Ms. Troche, fol. 253 v°-254.

celui de greffier du Grand Conseil (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 825, doss. 62 779, p. 2-10). Des lettres non datées d'Henri III lui confèrent l'office, nouvellement créé, de greffier des présentations du Grand Conseil, qu'il pourra cumuler avec celui de greffier de ce Conseil (*ibid.*, ms. fr. 5 085, fol. 215). Le 27 janvier 1593, toujours qualifié de secrétaire du Roi et greffier du Grand Conseil, et se disant en outre greffier en la Chambre du Tiers État de la Ligue, il dresse procès-verbal de la venue aux États de la Ligue, dans la grande salle du château du Louvre, du légat Philippe de Sega, cardinal évêque de Plaisance (*ibid.*, ms. fr. 4 325, fol. 68). — Le 10 mai 1583, il avait rendu hommage aux mains du Chancelier pour les vieux château, terre et seigneurie de Guyancourt, Yvelines, arr. de Versailles, cant. de Versailles-Ouest, dont il était devenu adjudicataire par arrêt du Parlement contre le curateur aux biens vacants de feu Yves Brinon, écuyer; mêmes hommages en plus, pour les fiefs de Gallye et de Richard de Vailly, de même origine, les 20 janvier 1587 et 21 février 1596 (L. Mirot, *op. cit.*, nos 987, 1116 et 1117). Le fief de Gallye fut uni à la seigneurie de Guyancourt, en faveur de Séraphin Thielement, par lettres patentes de janvier 1588 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 825, doss. 62 779, p. 26). — Le 14 août 1603, Séraphin Thielement, fils et héritier du précédent, rend hommage lige pour ces mêmes seigneuries et fiefs mouvant ligement du Roi à cause de la châtellenie de Châteaufort (L. Mirot, *op. cit.*, n° 1118).

1. Anne était sans doute fille — ou proche parente — de François Boursin, reçu secrétaire du Roi le 21 mars 1613, à la place d'Étienne Puget et remplacé à son tour, le 29 mai 1618, par Joseph Le Coq (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 295 et 305). Elle était sœur de Nicolas Boursin (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 565, doss. 57 258, p. 5).

ANNE BOURSIN

Inscription sur un cercueil dans le caveau de la chapelle Saint-Roch.

2 128. — Damoiselle Anne Boursin, // veufve de defunct Maistre Seraphin // Thielement, secretaire du Roy, // qui deceda le 5 juin // 1626.

Ms. Troche, fol. 254.

FRANÇOIS THIELEMENT

Plaque de cuivre sur un cercueil dans le même caveau [1].

2 129. — Franciscus Thielement [2], // Regis a Secretis, hic expecto // resurrectionem et // misericordiam, natus // tertio septembris 1579.

Ms. Troche, fol. 253 v°.

MARIE THIELEMENT

Plaque de cuivre sur un cercueil, le plus près du sol et du mur de cloison, à gauche, dans le caveau de la chapelle Saint-Roch.

1. Guilhermy (*Inscriptions...*, t. I, p. 158) signale cette épitaphe sans en publier le texte et la date de « 1570 », au lieu de « 1579 ».

2. Tessereau mentionne deux fois la réception d'un François Thielement (est-ce le même?) : le 6 août 1608, sur la résignation de Louis Rousseau (t. I, p. 275; voir ci-dessous, p. 74, n. 2), et le 6 juin 1613, sur la résignation de Macé Le Boullanger (t. I, p. 296). C'est à ce dernier résignataire que succède assurément Germain Courtin le 7 avril 1634 (Id., *ibid.*, t. I, p. 359).

2 130. — Damoiselle Marye Tiellement [1], // veuve de feu Louis Rousseau [2], // escuyer, sieur de Traversanne [3], // conseiller et secretaire du Roy, // covrent sa soixsante et quinzieme année, // decedé[e] le 4eme jour de novembre // (1661).

Ms. Troche, fol. 253 v°.

GUILLAUME TURPIN + FRANÇOISE DE MARLE

Sur une tombe de pierre au bas des marches de l'autel de Saint-Roch.

2 131. — Cy gisent noble personne Guillaume Turpin [4], escuyer, seigneur de la Vernade [5], en son vivant notaire et secretaire du Roy et son valet de chambre ordinaire [a], et damoyselle Françoise [6] de Marle, son espouse, qui sont decedés, sçavoir ledit Turpin au pays de Flandre, le 12e jour d'octobre 1564, et ladite de Marle le 15e jour d'aoust l'an 15.. — En repos soient leurs ames.

Armes. Turpin : *écartelé : aux 1 et 4, de gueules à la fasce d'or accompagnée en chef de trois pommes de pin; aux 2 et 3, un lion accompagné en chef de trois aiglettes de...*

Marle : *d'or à trois merles de sable.*

Mss A², p. 388; — B⁴, p. 380-381; — VP², p. 692; — Troche, fol. 252 v°-253.

a) *om.* VP².

1. Marie Thielement était fille de Séraphin et d'Anne Boursin et sœur de Séraphin et de Léonard Thielement (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 825, doss. 62 779, p. 25).

2. D'après Tessereau (*op. cit.*, t. I, p. 255), un nommé Louis Rousseau a été reçu secrétaire du Roi, le 1er janvier 1605, après résignation de Pierre Le Villain du Haullondel. Celui dont il est ici question est, d'après les termes de l'épitaphe, mort dans l'exercice de sa charge de conseiller secrétaire du Roi. Il pourrait donc s'identifier avec le personnage portant les mêmes nom et prénom cité par Tessereau (*ibid.*, p. 429) à la date du 4 avril 1650, remplacé après son décès par Claude Boucaut. En fait, le 31 juillet 1649, Marie Thielement est qualifiée de veuve de feu Louis Rousseau (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 565, doss. 57 258, p. 6). Cependant le même Tessereau (*op. cit.*, t. I, p. 275) indique, dès le 6 août 1608, une résignation d'un Louis Rousseau en faveur de François Thielement, vraisemblablement allié à sa famille, peut-être seulement résignation à survivance qui n'aurait pas eu effet.

3. Sans doute Traversonne (Vienne, arr. de Poitiers, cant. et comm. de Vouillé).

4. Guillaume Turpin a été reçu secrétaire du Roi, maison et couronne de France le 10 mai 1544, à la place de Jean Du Thier, résignant. Après avoir résigné lui-même, il fut remplacé par Jean Brachet, le 15 janvier 1563 (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 98 et 131). — Le 22 janvier 1564 (n. st.), il donnait quittance de 149 l. 7 s. 6 d. t. pour une année de ses gages comme valet de chambre ordinaire du Roi, savoir : 6 s. t. par jour pour ses gages proprement dits et 10 l. par. pour une année de droit de manteau (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 899, doss. 64 406, p. 4).

5. Sans doute la Vernade, Yonne, arr. de Joigny, cant. et comm. de Villeneuve-sur-Yonne.

6. Françoise ne figure pas dans la généalogie de la famille de Marle publiée par Blanchard *Les Presidens au mortier...*, p. 89-97.

MATHURIN CARTIER + ADENETTE HAZARD

Épitaphe sur un des piliers du déambulatoire, vis-à-vis de la chapelle de Saint-Roch.

2 132. — MESSIEURS LES DOYEN, CHANOYNE ET COMMUNAUTÉ DE L'EGLISE DE CEANS SONT TENUS DE FAIRE DIRE À PERPETUITÉ EN LADITE EGLISE DEUX [a] OBITS [1] POUR LE REMEDE ET SALUT DES AMES DE FEU MATHURIN CARTIER [2], EN SON VIVANT BOURGEOIS DE PARIS, ET DE ADENETTE HAZARD, SA FEMME, LAQUELLE TREPASSA LE 8e [b] JOUR D'OCTOBRE 1554 ET GIST EN SEPULTURE CY DEVANT, AUPRÈS LE PILIER, ET LEDIT MATHURIN CARTIER EST DECEDÉ LE ... [3] MIL CINQ CENT ET [c]...

Mss A², p. 393; — B⁴, p. 406-407; — VP², p. 700; — FROCHE, fol. 155 et 259 v°.

a) dix, B⁴, VP², Tr.; — *b*) 18e, VP²; — *c*) mil cinq cent et... Priez Dieu pour qu'il ait leurs ames! *add.* Tr.

JEAN CHARPENTIER + CATHERINE ROULIER

Épitaphe sur une tombe au pied d'un pilier du déambulatoire, vis-à-vis la chapelle de Saint-Roch.

1. Ces deux obits, fondés le 4 juillet 1544 (voir la note 2), ont été réduits à un seul le 4 août 1637 (Arch. nat., LL 413, fol. 83 v°).

2. Le 19 octobre 1529, Mathurin Cartier a racheté, moyennant 81 l. t., la rente annuelle de 108 s. par. par lui due « *nuper* » à la communauté de Saint-Germain l'Auxerrois sur deux maisons rue Saint-Honoré auprès de celle où pend pour enseigne le *Disque d'étain* (*ibid.*, LL 401, fol. 147 v°). [Est-ce la même maison que celle du *Plat d'estain*, n° 89 actuel, qui appartenait avant 1629 à Chesnelon, greffier du Conseil, citée par Jacques BOULENGER, *Dans la vieille rue Saint-Honoré*, p. 134?] Le 4 juillet 1544, Mathurin Cartier et Adenette Hazard donnent aux chanoines de Saint-Germain l'Auxerrois une maison, même rue, à l'enseigne de l'*Escrevisse* (Arch. nat., Y 89, fol. 367), n° 35 actuel (BOULENGER, *op. cit.*, p. 71), et 60 l. de rente sur David Charlet, contrôleur des guerres, demeurant à Argenteuil (Arch. nat., Y 89, fol. 367). Le même jour, Adenette Hazard donne aux mêmes partie d'une maison rue des Lavandières, à l'*Écu de France*, pour la fondation de deux obits (*ibid.*, *id.*, fol. 370). Le 16 mars 1547, Mathurin Cartier et Adenette Hazard donnent à Philippe Doc, marchand de vins, bourgeois de Paris, et à Jeanne Hazard, sa femme, leur cousin germain et cousine germaine, une portion de la maison de l'*Écu de France* et d'une rente sur Claude d'Orléans, maître fourbisseur et garnisseur d'épées à Paris (*ibid.*, Y 92, fol. 336 v°). Le 14 août 1548, Mathurin Cartier donne à Antoine de Bray, receveur d'Argenteuil, une rente de 100 s. sur une maison à Argenteuil, rue des Gallardons (*ibid.*, Y 93, fol. 432 v°). Le 17 juillet 1550, Jacques Boisselet, sergent de l'Hôtel de Ville de Paris, et Ysabeau Hazard, sa femme, donnent à Mathurin Cartier et à Adenette Hazard, leurs beau-frère, belle-sœur et sœur, une rente de 15 s. sur une maison à Argenteuil, carrefour du Regnard (*ibid.*, Y 96, fol. 54 v°).

3. Après le 8 janvier 1560 si Mathurin Cartier doit être identifié avec le personnage des mêmes nom et prénom qui, qualifié « maître tailleur d'habits à Paris », avait pour servante Marie Doquet, lors du contrat de mariage passé à cette date entre ladite Marie Doquet et Guillaume Guynoye, maître chaudronnier à Paris, le 8 janvier 1560 (*ibid.*, Y 101, fol. 100).

2 133. — Cy gist honorable homme Jehan Charpentier [1], en son vivant marchand et bourgeois de Paris, jadis marguillier de ceans, lequel deceda le 10e jour d'avril 1584.

Aussy gist honorable femme Catherine Roulier [2], jadis femme dudit Charpentier, qui deceda le...

Armes. Charpentier : *d'azur à la bande échiquetée d'or et de gueules et de deux traites* [3], *accompagnée de deux licornes d'argent.*

Roulier : *d'azur à trois mains droites ouvertes d'argent, au croissant du même en pointe, au chef de gueules à trois étoiles d'or* [4].

Mss A², p. 393; — B⁴, p. 407; — VP², p. 700; — Troche, fol. 259 v°-260.

JEAN DE LA POTERNE + PERRETTE CLUTIN

Tombe derrière le chœur, devant la chapelle de Saint-Roch.

2 134. — Cy gist [a] honorable homme [b] sire Jehan de la Poterne [5], jadis bourgeois

1. Jean Charpentier habitait en 1563 rue Tirechappe [absorbée en 1854 par la rue du Pont-Neuf], sans doute dans la maison acquise de la fabrique des Saints-Innocents par son père, Fiacre Charpentier, marchand drapier, bourgeois de Paris et échevin. Il participa, cette même année, le 1er juillet, à la succession de celui-ci (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 686, doss. 16 016, p. 454). Il n'est pas certain qu'il puisse être identifié avec le « marchand trafiquant de sel sur la mer » qui habitait en 1575 et en 1576 rue des Prêcheurs et portait les mêmes nom et prénom (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. VII, p. 261, 279 et 385). Le volume 685 des Pièces originales (doss. 16 016, p. 228 et suiv.) contient, de Jean Charpentier, plusieurs quittances de rentes des années 1579 et 1581. Une généalogie de sa famille se trouve dans le volume 686 (doss. 16 016, p. 454). — L'épitaphe d'un de ses frères, Michel, marchand drapier comme leur père, mort en 1590, se trouvait à Saint-Eustache (*Épitaphier...*, t. IV, n° 1530). — Voir ci-dessous n° **2173**, l'épitaphe de Jacques Le Peultre, gendre de Jean Charpentier.

2. D'après une généalogie manuscrite (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 585, doss. 15 365, fol. 103 et 106), Catherine serait la dernière fille de Jean Rouillé, écuyer, et de Charlotte Leschassier; le même document la donne comme étant la mère de Marie Charpentier, femme de Jacques Le Peultre, secrétaire du Roi le 9 janvier 1585.

3. Une note contenue dans un ms. de la Bibliothèque nationale (Pièces orig., vol. 686, doss. 16 016, p. 456), l'ordonnance de confirmation des commissaires généraux sur le fait des armoiries (13 août 1700) [*ibid.*, p. 468] et le ms. de l'Institut (p. 1320) disent : « trois traits ».

4. Institut, p. 1320 : *de gueules à trois mains ouvertes d'or, au croissant d'argent en pointe, au chef d'or à trois étoiles de gueules.*

5. Jean de la Poterne, seigneur de Trappes (Yvelines, arr. et cant. de Versailles-ouest), avocat en Parlement (Bibl. nat., ms. fr. 18 660, fol. 246 v°, généalogie Clutin; Pièces orig., vol. 786, doss. Cleutin, p. 27). Peut-être doit-il être identifié avec un échevin des mêmes nom et prénom, cité de 1424 à 1428 (*Comptes du domaine de la Ville*, t. I, col. 54, 97, 105, 160 et 171). C'est très vraisemblablement lui qui fit partie d'une association formée au début de 1430, à l'instigation des échevins de Paris, association qui fit charger en Normandie un bateau de blé, de lard, de beurre et de denrées diverses pour le ravitaillement de Paris (*Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Al. Tuetey, p. 250, n. 4 de la p. 249). Il y avait en 1457-58 un Jean de la Poterne, changeur, habitant rue Jean-Tison (*Comptes du domaine de la Ville*, t. II, col. 50). Il ne peut s'agir de notre personnage, si celui-ci est bien mort en 1440, comme le dit le seul manuscrit VP¹; mais ce pourrait être le fils de ce premier Jean de La Poterne et de Perrette Clutin, donc le petit-fils d'Henri Clutin, aussi « marchand changeur » (ci-dessous, p. 77, n. 1). Un autre La Poterne, Pierre, est fréquemment cité, au milieu du XVe siècle, avec la qualité de bourgeois de Paris, dans le *Registre... des compagnies françaises* (Bibl. nat., coll. Moreau, vol. 1 062, *passim*).

DE PARIS, ET DAME PERRETTE CLUTIN [1], SA FEMME, EN LEUR [c] VIVANT [d] SEIGNEUR ET DAME DE FRESNE [e], VIVANT ADVOCAT EN PARLEMENT [f], ET LEURS ENFANS, LEQUEL MAISTRE JEAN DE LA POTERNE [g] TREPASSA LE 10e JOUR D'AOUST 1440 [h].

ARMES. LA POTERNE : *de gueules à deux haches adossées d'argent emmanchées d'or.*

CLUTIN : *d'argent au chef crénelé* [i] *d'azur à l'étoile d'or au franc quartier.*

Mss A², p. 393; — B⁴, p. 406; — VP¹, fol. 40; — VP², p. 700; — TROCHE, fol. 252 v°.

a) Cy gisent, VP¹; — *b*) personne, VP¹; — *c*) son, B⁴, VP²; — *d*) en leur vivant *om.* VP¹; — *e*) Fresne *om.* A², B⁴, VP²; de..... de....., Tr.; — *f*) Fresne, luy et Me Pierre de la Poterne, advocat en Parlement, VP¹; — *g*) de la Poterne *om.* VP¹; — *h*) 14.., A², B⁴, VP², Tr.; — *i*) bretessée (Bibl. nat., ms. fr. 18 660, fol. 246 v°).

ANSELME DE LA PORTE DE L'ARTAUDIÈRE

Contre un pilier devant la chapelle de Saint-Roch [2].

2 135. — D.O.M.S. // ASPICE, VIATOR, ET MANE NEC MANES DESPICE. // ANSELMO A PORTA DE LHARTAUDIERE [a] [3], NOBILI ORTO GENERE NEC DEGENERI VIRO [b], SUMMO [c] REVERENDISSIMO ANTISTITIS GRATIANOPOLITANI [d] INSTITUTORI [e], VICARIO CUNCTIS ECCLESIAE CARIORI [f], ORDINIBUS [g] DELPHINATUS PROPRESIDI ET PRAESIDIO [h] IPSORUM AD HENRICUM III REGEM, RERUM PROVINCIAE A QUA [i] DILECTUS ET DELECTUS [j] EST GERENDARUM GRATIA, DELEGATO. FATA INVIDA [k] VIRI [l] DUM [m] ANIMUM PEROSA AN[TECES]SUNT EXITUM [n], NE MINIMO QUIDEM [o] CONCITATA SCELLERE, CELERARE [p], ITA PREMATURA MORS MATURUM VIRUM SUSTULIT QUI [SESE?] IN SUBLIME [q] EXTULIT EAMQUE [r] VICIT PRECOGITANS [s], QUIA CAUTIUS [t] ET CASTIUS [u] VIXIT.

ANT. [v] SERVIENT [w] [4], JURIS EORUMDEM ORDINIS [x] VINDEX, ETIAM VINDICATURUS, EXTINCTUM M N H M O Ξ I N O N [y] ISTUD PONI CURAVIT, ANNO ULTIMI TEMPORIS M.DC.VI.

ANSELMUS A PORTA. PER [z] ME MATRI SALUS, NASCENTI DATA MORS [aa], MORIENTI VITA. QUID [bb] ERGO ME FLES [cc]? PRO ME NATA CADENTI [dd] SALUS.

ARMES. *Écartelé : aux 1 et 4, de gueules à la croix d'argent; aux 2 et 3, écartelé aux 1 et 4 de gueules au lion d'argent, aux 2 et 3 d'argent au lion de gueules.* Cimier au casque à lambrequins.

Mss A², p. 381; — B⁴, p. 346-347; — VP², p. 682; — TROCHE, fol. 253.

a) L'Hartaudière, B⁴, VP², Tr.; — *b*) *om.* Tr.; — *c*) ac *add.* VP²; — *d*) Gratias Nopolitani, B⁴, VP²; Gratias Napolitani, Tr.; — *e*) initiatori, B⁴, VP², Tr.; — *f*) curionibus, Tr.; — *g*) ordinum, B⁴, VP², Tr.; — *h*) presido, B⁴; praesid.., VP²; — *i*) aqu., B⁴; aeque, Tr.; — *j*) delectus et dilectus, Tr.; — *k*) invidua, B⁴; invidiosa, VP²; invidia, Tr.; — *l*) vivi, B⁴, VP²; — *m*) viridum, Tr.; — *n*) *om.* VP²; — *o*) quondam, A²; — *p*) scelerate, Tr.; — *q*) sublimia, Tr.; — *r*) eumque, B⁴; cumque, VP²; *s*) praecogitus, B⁴; praecogitatus, Tr.; *om.* VP²; — *t*) causius, Tr.; — *u*) catius, B⁴; casius, Tr.; et castius *om.* VP²; — *v*) Aut., B⁴, VP², Tr.; — *w*) Servi..., VP²; serviens, Tr.; — *x*) ordinum, B⁴, VP², Tr.; — *y*) Mnymo Sinon, B⁴; .... Simon, VP²; Mnymo si non, Tr.; — *z*) pro, B⁴, VP², Tr.; — *aa*) mox, A²; mos, B⁴, Tr.; — *bb*) quod, A², Tr.; — *cc*) fra, Tr.; — *dd*) cadente, A², B⁴, VP².

1. Perrette Clutin, fille d'Henri Clutin, marchand changeur et bourgeois de Paris, et de Pernelle Luillier, épousa en premières noces *N.* Maler et, en secondes noces, Jean de la Poterne. Une généalogie contenue dans le dossier cité des Pièces originales (p. 27) les dit Perrette Clutin et Jean de la Poterne enterrés à Saint-Eustache, mais il n'en existe aucune mention au tome IV de l'*Épitaphier*. Une autre généalogie (*ibid.*, p. 28) les dit « gisans aux Saints Innocens ».

2. TROCHE (fol. 253) situe cette épitaphe « sur une muraille de la chapelle... ».

3. La famille de La Porte de l'Artaudière était une branche de la famille dauphinoise des La Porte (CHORIER, *op. cit.*, t. III, p. 459-460).

4. Les Servien sont une famille dauphinoise à laquelle appartenait Abel Servien, l'un des plénipotentiaires du traité de Münster (Guy ALLARD, *Dictionnaire... du Dauphiné*, t. II, col. 626).

MADELEINE DE SALVOO

Sur une tombe dans la chapelle de Saint-Roch [1].

2 136. — Cy gist damoiselle Magdeleine de Salvoo, en son vivant femme de noble homme Jehan de la Menardière [a] [2], seigneur dudit lieu et de Corbepine [3], capitaine de Fougere [b], conseiller et maistre d'hostel ordinaire du Roy, laquelle trepassa au Louvre à Paris, au moys de mars 1550. — Priés Dieu pour elle.

Armes. La Menardière : *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

Salvoo : *d'azur à un lion d'or, au chef d'argent.*

Mss A², p. 381; — B⁴, p. 348; — VP², p. 682; — Troche, fol. 253.

a) Menardie, Tr.; — *b*) Fougierre, B⁴; Fougieres, VP², Tr.

MARIE LONGUET

Tombe de marbre noir devant la chapelle Saint-Roch, près de la chapelle d'Aligre.

2 137. — Cy gist damoiselle Marie Longuet [a], vivante femme de Julien Dufos [4], ecuyer, seigneur [b] de Mery [5] et de la Taule [c] [6], conseiller secretaire du Roy, maison et couronne de France, laquelle en sa memoire et de huit enfans qu'elle a laissé

1. Les mss B⁴ et VP² placent cette épitaphe *devant* la chapelle de Saint-Roch.

2. Le 25 février 1558 (n. st.), le chapitre autorise « le seigneur de la Mesnardière » à placer une tombe de pierre dans la chapelle Saint-Roch (Arch. nat., LL 403, fol. 267 v°). — Il semble que la famille de la Ménardière soit d'origine normande.

3. Courbépine, Eure, arr. et cant. de Bernay.

4. Julien Du Fos a été reçu secrétaire du Roi le 21 octobre 1597, par résignation de Jacques Le Bret. Le 6 février 1617, Pierre Du Fos est reçu conseiller « par le deceds de Julien Du Fos, son père » (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 237 et 304).

5. Méry, Oise, arr. de Clermont, cant. de Maignelay. Le 1er mai 1603, Julien Du Fos, conseiller secrétaire du Roi, rend hommage aux mains du Chancelier pour les terres de Méry et de Lataule, mouvant du comté de Clermont et Table de Montdidier (Léon Mirot, *op. cit.*, n° 3 990).

6. Lataule, Oise, arr. de Compiègne, cant. de Ressons-sur-Matz. Le 30 septembre 1602, Julien Du Fos, notaire secrétaire du Roi, du nombre et collège ancien, adjudicataire par décret des Requêtes du Palais, le 11 septembre 1602, sur le comte de Chaulnes, chevalier des Ordres, Lieutenant général du gouvernement de Picardie, rend hommage aux mains du Chancelier pour la seigneurie de Lataule (Id., *ibid.*, n° 2 882).

VIVANS DE LEUR MARIAGE A, POUR LUY ET LES SIENS, FAIT FAIRE DE MARBRE NOIR CETTE SEPULTURE. — PASSANT, QUI LIS CECY, PRIE DIEU POUR EUX.

ARMES. DU FOS : *de gueules à trois pals d'or, au lambel d'argent.*
LONGUET : *d'or, au chef d'azur à trois têtes de léopard d'or.*

Mss A², p. 381; — B⁴, p. 349; — VP², p. 682; — TROCHE, fol. 256.

a) Louquet, Tr.; — *b*) sr, A²; sieur, B⁴, Tr.; — *c*) Taube, VP².

JEANNE LUILLIER

Devant la chapelle Saint-Roch, près la chapelle d'Aligre.

2 138. — SOUBZ CESTE TUMBE NOIRE CY-DESSUS [a] REPOSE AUSSI LE CORPS DE DAME JEANNE LUILLIER, VIVANTE FEMME DE MESSIRE D'ALIGRE [b] [1], CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS D'ETAT ET PRIVÉ [c], LAQUELLE DECEDA LE ... JOUR D'OCTOBRE MIL SIX CENS QUARANTE ET UN.

ARMES. ALIGRE : *burelé d'or et d'azur de dix pièces, au chef d'azur à trois soleils d'or.*
LUILLIER : *d'azur à une fasce d'or en chef surmontée de trois croissants du même.*

Mss A², p. 381; — B⁴, p. 349; — VP², p. 683; — TROCHE, fol. 256.

a) Sous cette meme tombe, Tr.; — *b*) Alligre, B⁴; — *c*) et privé *om.* A².

MARIE DE BERNET

2 139. — AUSSI AUPRÈS DE LA CHAPELLE SAINT ROCH GIT [a] LE CORPS DE [b] DAME MARIE DE [c] BERNET [2], VIVANTE [d] FEMME DE MAISTRE [e] DANIEL DE PRIEZAC [3], SEIGNEUR DUDIT LIEU ET

1. Jeanne Luillier fut la première femme d'Étienne III d'Aligre, dont l'épitaphe est publiée ci-dessous, n° **2 145**. Elle était la fille de François, seigneur d'Intreville (Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. de Janville) et d'Anne Brachet de Portmorand (MORÉRI, *op. cit.*, t. I, p. 378).

2. Il existe à la Bibliothèque nationale (Pièces orig., vol. 305, doss. 6 667 et Dossiers bleus, vol. 88, doss. 2 057), deux généalogies de la famille de Bernetz, qui serait originaire de Vignon en Piémont. Ses preuves de noblesse avaient été produites vers 1677 par François de Paule de Bernetz, écuyer, seigneur des Arpentis; Marie, femme de Daniel de Priezac, n'y figure pas; elle devait cependant appartenir à cette famille, comme le démontre l'identité des armes. — Notons au passage que, d'après une indication du Dossier bleu précité, Aaron de Bernetz demeurait au XVIIe siècle à Méry, dont ses ancêtres auraient été seigneurs depuis le XVe siècle, au moins; cette indication doit être rapprochée de la mention de cette seigneurie dans l'épitaphe n° **2 137**.

3. Daniel de Priézac, né en 1590 au château de ce nom (Corrèze, arr. de Brive, cant. de Juillac, comm. de Saint-Solve), mort à Paris en

DE SAUGUES, CONSEILLER ORDINAIRE [f] DU ROY EN SES CONSEILS D'ESTAT ET PRIVÉ ET DIRECTION DE SES FINANCES, QUY DECEDA LE ... JOUR DE FEVRIER 1642. — IL N'Y A POINT DE TOMBE [g].

ARMES. *D'or à trois chevrons de gueules.*

Mss A^2, p. 382; — B^4, p. 350; — VP^2, p. 683; — TROCHE, fol. 253.

a) ci git, Tr.; — *b*) Près de ladite chapelle git, sans épitaphe, A^2; — *c*) du, B^4, Tr.; — *d*) *om.* A^2; — *e*) Messire, B^4; *om.* Tr.; — *f*) *om.* VP^2; — *g*) il... tombe *om.* A^2, Tr.

EUSTACHE DE SANSAC + ANTOINETTE BOUVE

Tombe devant la chapelle de Saint-Roch, au seuil de la chapelle d'Aligre.

2 140. — CY GIST NOBLE HOMME ET SAGE [a] MESSIRE [b] EUSTACHE DE SANSAC [1], VIVANT SEIGNEUR [c] DUDIT SANSAC [2] ET [d] DE LA [e] LANDE EN POITOU, CONSEILLER DU ROY [f] ET MAISTRE ORDINAIRE EN SA CHAMBRE DES COMPTES [g], QUI TREPASSA LE 13e JOUR DE FEVRIER L'AN 1518 [h].

1662. Après qu'il eût été reçu docteur en droit à Bordeaux, les Séguier le firent venir en 1615 à Paris, où il devint conseiller d'État en 1638. Il entra à l'Académie française en 1639 (DIDOT-HOEFER, *op. cit.*, t. XLI, col. 41). René PINTARD, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII*e *siècle*, Paris, 1943, p. 559-560, le range parmi les érudits libertins qui militent en faveur des doctrines absolutistes. Priézac est notamment l'auteur de *Discours*, publiés en 1621 et 1652, réédités en 1654 et 1666. Un exemplaire de l'édition de 1621 (Bordeaux, G. Vernoy, in-8°, 204 p.), appartenant à la Bibliothèque de Bordeaux, a figuré, sous le n° 308, à l'exposition sur la *Vie intellectuelle à Bordeaux aux XVI*e *et XVII*e *siècles*, avril-mai 1957. Plusieurs œuvres de Priézac existent dans le fonds français des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

1. Le 16 février 1499, un service solennel était célébré au chœur de Saint-Germain l'Auxerrois pour Eustache de Sansac, ancien Général des finances d'Outre-Seine et maître extraordinaire des Comptes (voir G. DUPONT-FERRIER, *Études sur les institutions financières....*, Paris, in-8°, t. I, 1930, p. 264, et JASSEMIN, *La Chambre des Comptes de Paris au XV*e *siècle*, Paris, 1933, in-8°, p. 347), et le 19, ses héritiers et exécuteurs testamentaires versaient quatre écus « *pro terra sive inhumatione cadaveris dicti defuncti... ante et juxta altare capelle sanctorum Petri et Pauli* » (Arch. nat., LL 399, fol. 141 et suiv.). Le 26 octobre 1501, le chapitre permettait à sa veuve et à ses héritiers de placer une tombe de pierre sur cette sépulture (*ibid.*, *id.*, fol. 194). Le 17 août 1509, Jean de Sansac, clerc de la Chambre des Comptes (COUSTANT D'YANVILLE, *op. cit.*, p. 769), donne au chapitre deux parements de damas vert pour le maître-autel, et, en reconnaissance, le chapitre l'autorise à inhumer sa femme et lui-même « *quam primum ab humanis decesserit* » dans l'église, à l'endroit où sont enterrés son père et sa mère. La présente épitaphe concerne vraisemblablement un fils de Jean de Sansac, Eustache II, petit fils d'Eustache Ier, cité en tête de cette note. COUSTANT D'YANVILLE, *op. cit.*, p. 657, mentionne le grand-père, mais ignore le petit fils. C'est sans doute le premier qui avait été autorisé par le chapitre, le 7 décembre 1479, à racheter moyennant 15 écus la moitié, soit 20 sols parisis, d'une rente de 40 s. p. dont était chargée une maison sise rue Daveron [auj. rue Bailleul] à l'enseigne du *Fer à cheval* (Arch. nat., LL 398, fol. 266). Il n'est pas sans intérêt de noter à ce propos la fréquence, à cette époque, de tels rachats de rente dans les registres du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois.

2. Sansac, Charente, arr. de Confolens, cant. de Saint-Claud-sur-le-Son, comm. de Beaulieu.

Cy gist [i] Antoinette Bouve [j], en son vivant femme dudit sieur [k] de Sansac, laquelle trepassa le ... jour de ... mil [l] ... — Priés Dieu pour eulx [m].

Armes. Prevost de Sansac : *d'argent à deux fasces de sable accompagnées de six merlettes du même, posées 3, 2 et 1.*

Mss A², p. 382; — B⁴, p. 350; — VP¹, fol. 40; — VP², p. 683; — Troche, fol. 256.

a) sire, VP²; — *b*) maitre, B⁴, VP²; Mᵉ, VP¹, Tr.; — *c*) sʳ, VP¹; — *d*) dudit Sansac et *om.* VP¹; — *e*) *om.* VP¹; — *f*) nostre sire *add.* VP¹; — *g*) en ses Comptes, VP¹; — *h*) 148., VP¹; — *i*) noble femme *add.* VP¹; — *j*) Bonne, VP¹, Tr.; — *k*) *om.* A², VP¹; — *l*) jour de... mil *om.* A²; — *m*) Priés... eulx *om.* VP¹.

HENRIETTE SELINCART

Au premier pilier vis-à-vis la chapelle du Saint-Sacrement [1] est une table de marbre blanc veiné, au milieu de laquelle était incrusté un médaillon de marbre noir sur lequel Le Brun a peint la tête d'une femme mourante, dont l'épitaphe est au bas.

2 141. — Hic jacet // quae jacere nunquam debuerat, si mors // juventuti [a], pulchritudini, urbanitati, // pietati, virtuti caeterisque // dotibus parceret, Henrica Selincart [2], // ab omnibus vivens amata, deplorata mortua. // Obiit prima septembris

1. Troche (fol. 131) situe différemment cette épitaphe : « au premier pillier devant la chapelle baptismale, sous la seconde arcade du collatéral nord... »

2. Fille de Pierre Selincart, marchand de Paris, et de Marguerite Janson, Henriette Selincart, alors âgée de dix-huit ans, a épousé à l'église Saint-Barthélémy, le 10 septembre 1662, Israël Silvestre, âgé de 41 ans (E. de Silvestre, *renseignements sur quelques peintres et graveurs des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles, Israël Silvestre et ses descendants,* 2ᵉ éd. 1869, p. 10 et 141-142). — Alexandre Lenoir décrit ainsi le monument funéraire : « un monument en marbre blanc, exécuté sur les dessins de Le Brun, érigé en l'honneur d'Henriette Selincart, épouse d'Israël Silvestre, ami de Le Brun, qui a représenté cette jeune femme, sa parente, au moment où elle expire. Ce morceau, peint sur marbre noir, est un chef-d'œuvre d'expression » (*Inventaire général des richesses d'art de la France, Archives du Musée des Monuments français,* 2ᵉ partie, Paris, 1886, in-4°, p. 191). Mˡˡᵉ Fl. Ingersoll-Smouse (*La sculpture funéraire en France au XVIIIᵉ siècle,* Paris, 1912, in-8°, p. 33-34) ajoute : « sa tête est renversée et ses cheveux épars sont couverts d'un voile. On n'y voit aucune trace de la laideur de la mort... [Ce] tombeau... montre chez Le Brun une recherche du pittoresque dans la sculpture et une prédilection pour ce thème de la mort ». La peinture de Le Brun est reproduite dans les études de Jouin, *Henriette Sélincart, femme d'Israël Silvestre. Son portrait sur*

1680, // AETATIS SUAE 36. // NOBILIS ISRAEL SYLVESTRE[1], // REGIS ET SERENISSIMI DELPHINI // DELINEATOR, TAM PRAECLARAE CONJUGIS // CONJUX INFELIX, HOC AMORIS DOLORISQUE // SUI MONUMENTUM MOERENS POSUIT.

Sur la tombe qui est auprès est écrit :

ABSINT INANI [b] FUNERE NENIAE;// PARTE SUI MELIORE [c] VIVIT.

Mss VP[2], p. 708; — TROCHE, fol. 131. — LE MAIRE, *op. cit.*, t. I, p. 553; — PIGANIOL DE LA FORCE, *op. cit.*, t. II, p. 223; — Henry JOUIN, *Henriette Sélincart, femme d'Israël Silvestre. Son portrait sur marbre par Charles Le Brun*, dans *L'Artiste*, 60e année, t. II, 1890, p. 13; — E. DE SILVESTRE, *Renseignements sur quelques peintres et graveurs des XVIIe et XVIIIe siècles, Israël Silvestre et ses descendants*, 2e éd., 1869, in-8o, p. 19; — Abbé MALBOIS, *Le tombeau d'Henriette Sélincart*, dans *Le Centre de Paris, Bull. de la Soc. hist. et archéol. des 1er, 2e et 10e arrondissements*, t. IV, 1939, p. 61.

a) juventi, Tr.; — *b*) in axi, Tr.; — *c*) mense, Tr.

Au côté gauche, derrière le chœur des chanoines, tombe de pierre rectangulaire, avec encadrement de marbre noir; l'inscription est gravée dans un cercle de marbre noir rattaché à l'encadrement par deux petits cercles de même matière; la partie supérieure, au-dessus de l'inscription, est occupée par un ange aux ailes largement éployées et la tête coiffée d'un voile; sous le cadre rond, deux cierges

marbre par Charles Le Brun, dans *L'Artiste*, 60e année, t. II, 1890, p. 11-22, et de MALBOIS, *Le tombeau d'Henriette Sélincart*, dans *Le Centre de Paris, Bull. de la Soc., hist. et archéol. des 1er, 2e et 10e arr.*, t. IV, 1939,p. 60. Le Brun était un des amis les plus intimes d'Israël Silvestre; il a fait au pastel des portraits des deux époux (portraits conservés dans leur descendance); il fut parrain de leur fille Charlotte-Marguerite (E. DE SILVESTRE, *op. cit.*, p. 11); sa femme, Suzanne Butay, avait été marraine d'Henriette-Suzanne, leur premier enfant (MALBOIS, *op. cit.*, p. 62). Le texte de l'épitaphe a été composé par François d'Orbay, architecte du collège des Quatre-Nations et auteur du plan du banc-d'œuvre de Saint-Germain l'Auxerrois dessiné par Le Brun.

Le monument d'Henriette Selincart, retrouvé dans les réserves de l'École des Beaux-Arts après la suppression du Musée des Monuments français, fut restitué en 1815 par le Ministre de l'Intérieur Montalivet au baron de Silvestre; il est aujourd'hui conservé par ses descendants. Ajoutons qu'Israël Silvestre a fondé le 30 novembre 1680 un obit solennel pour le repos de l'âme de sa femme (MALBOIS, *op. cit.*, p. 62, n. 2).

1. Israël Silvestre, dessinateur et graveur, né à Nancy en 1621, logea d'abord, à Paris, rue de l'Arbre-Sec, aux *Quatre Fils Aymond*, chez son oncle Israël Henriet, marchand d'estampes. Il succéda en 1661 à cet oncle, qui lui légua la maison. En 1666, il acheta, rue du Mail, une autre maison, qu'il habita. En 1668, il fut installé aux galeries du Louvre; c'est là que mourut sa femme; il y demeurait encore lorsqu'il s'éteignit à son tour, le 11 octobre 1691; il fut inhumé le 12 octobre à côté de sa femme (E. DE SILVESTRE, *op. cit.*, p. 11-21; Jacques BOULENGER, *op. cit.*, p. 158; H. HERLUISON, *op. cit.*, p. 409).

fumant, en sautoir, avec des palmes, et, au centre, un cercle de marbre noir sur lequel se détache, en blanc, le monogramme HS.

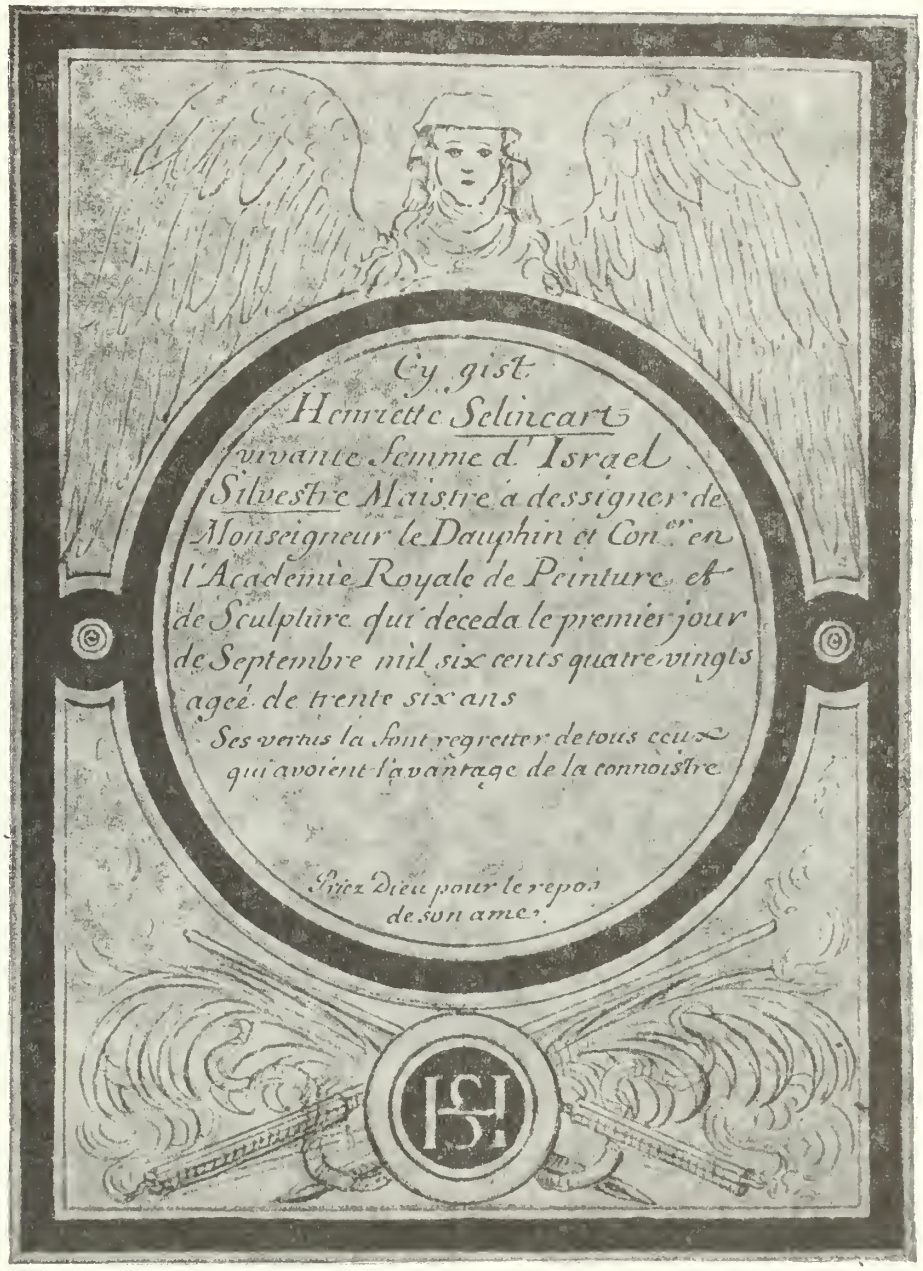

11. — Épitaphe d'Henriette Selincart [1].

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4 622, fol. 33. — Cliché Studio Josse Lalance.

2 142. — Cy gist // Henriette Selincart, // vivante femme d'Israel // Silvestre, maistre à dessigner de // Monseigneur le Dauphin et conseiller en // l'Academie royale de Peinture et // de Sculpture, qui deceda le premier jour // de septembre mil six cents quatre vingts, // agée de trente six ans. // Ses vertus la font regretter de tous ceux // qui avoient l'avantage de la connoistre. // — Priez Dieu pour le repos // de son ame.

Ms. E³, fol. 33.

MARIE-GENEVIÈVE GANGNOT

Tombe derrière le chœur des chanoines, en face de la chapelle de la Communion.

2 143. — Cy gist damoiselle Marie Genevieve Gangnot, fille de Michel Gangnot, vivant ecuyer, conseiller secretaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances [1], et de dame Marie Anne Marc, son epouse, laquelle est decedée le 28 septembre 1713, agée de 25 ans, munie des sacremens de l'Eglise. — Requiescat in pace.

Ms. E³, fol. 16.

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE SAINTE-MARGUERITE

Située entre celle du Saint-Sacrement [2] et le « revestiaire du chœur [3] », cette chapelle est souvent désignée sous le nom de chapelle *Saint-Pierre*. Bâtie en 1521-1522 [4], occupe-t-elle l'emplacement d'une chapelle plus ancienne et sans

1. Peut-être ce personnage peut-il être identifié avec Michel Gangnot, ci-devant directeur des Postes à Besançon, demeurant à Paris, rue de Seine, paroisse Saint-Sulpice, qui donna une quittance de rente le 16 janvier 1700 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 275, doss. 28 696, p. 21).

2. Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. II, p. 214 Le Maire, *op. cit.*, t. I, p. 552.

3. Arch. nat., L 646, n° 10A.

4. Troche, fol. 255.

doute plus petite, portant le même nom, mentionnée comme étant située « *in ambitu chori* » ou « *retro chorum* » dans des délibérations capitulaires des 13 janvier 1478 (n. st.) et 26 janvier 1507 (n. st.) [1]? C'est fort probable. On la trouve nommée *Saint-Pierre* et *Saint-Paul* en 1508 [2], puis *Saint-Pierre* en 1561 [3] et encore au XVIIe siècle. Cependant elle était plus communément appelée chapelle *Sainte-Marguerite*, en l'honneur de Marguerite de Navarre, qui eut pour confesseur Guillaume Hector, doyen de Saint-Germain l'Auxerrois de 1514 à 1526 [4]. On l'appela encore chapelle des *d'Aligre*, en raison de la sépulture de cette famille; en effet, Nicolas de Verdun, Premier Président du Parlement de Paris, le premier connu des possesseurs de la chapelle, la céda le 29 janvier 1624 au Garde des sceaux Étienne d'Aligre, qui demeurait rue Davron [aujourd'hui rue Bailleul], et à Élisabeth Chapellier, son épouse [5]; le 17 septembre 1642, la fabrique cédait à Étienne d'Aligre la « cave » sise sous la chapelle, bien qu'elle ne fût pas paroissien de Saint-Germain l'Auxerrois [6].

ÉTIENNE II ET ÉTIENNE III D'ALIGRE

Il y avait dans cette chapelle un mausolée de marbre noir, supportant deux figures de marbre blanc : à demi-couché, le chancelier Étienne II, mort en 1635; à genoux, son fils, le chancelier Étienne III, mort en 1677. Ce monument était l'œuvre de Laurent Magnier. La description en est donnée par Piganiol de la Force qui l'attribue à « Laurent Menier, surnommé le Romain, sculpteur », ainsi que par Germain Brice et par Le Maire [7].

Enlevées pendant la Révolution, les deux statues furent données sous la Restauration à la famille des deux chanceliers; l'abbé Magnin, curé de Saint-Germain l'Auxerrois, en fit faire, en 1822, par le sculpteur Varin, les copies qui sont aujourd'hui dans cette chapelle [8].

1. Arch. nat., LL 398, fol. 237 v° et LL 400, fol. 71 v°.

2. *Ibid.*, LL 400, fol. 89, et notamment LL 406, fol. 113 v° (1575, 26 avril), LL 420, fol. 13 v° (1712, 3 août), etc.

3. *Ibid.*, LL 404, fol. 117.

4. Troche, *loc. cit.*

5. Arch. nat., LL 731, fol. 88.

6. *Ibid.*, LL 646, n° 10A et LL 73, fol. 88.

7. Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. II, p. 214; Germain Brice, *op. cit.*, t. I, 1752, p. 197-198; Le Maire, *op. cit.*, t. I, p. 552.

8. Troche, fol. 123 v°-124. On lit sous la statue couchée l'inscription suivante :
Ici est déposé le cœur // d'Étienne d'Aligre, // Chancelier de France en 1624, // mort le 11 décembre 1635.
Sous la seconde statue :
Ici repose le corps // d'Étienne d'Aligre, // Chancelier de France en 1674, // mort le 25 octobre 1677.

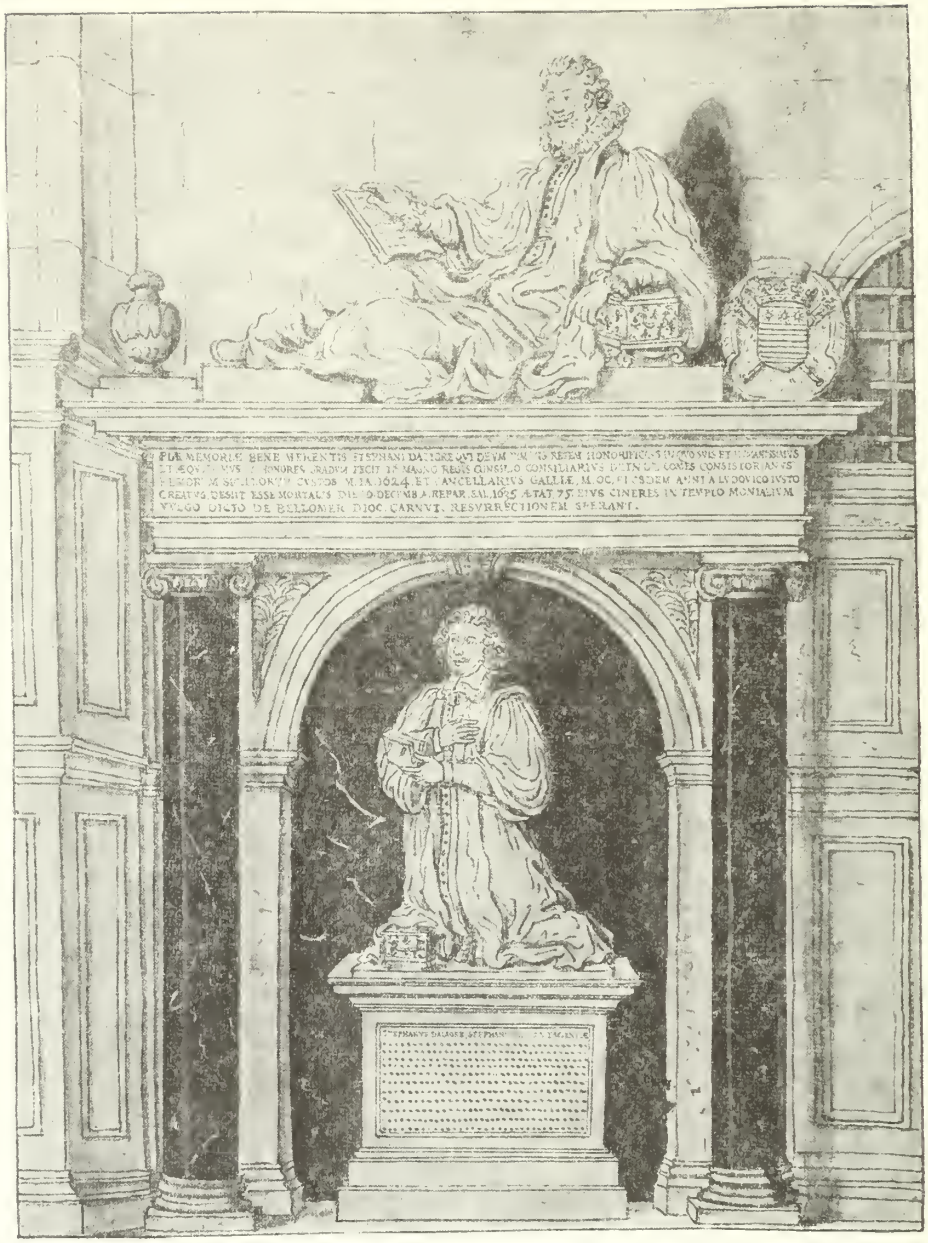

12. — Mausolée d'Étienne II et Étienne III d'Aligre [1].

2 144. — Piae memoriae bene merentis Stephani Daligre [2], qui, Deum timens, regem honorificans, in quo suis et humanissimus // et aequissimus, ad honores gradum fecit :

1. Bibl. nat., Estampes, Gaignières, Rés. Pe 11 b, fol. 77, aquarelle de Boudan. — Cliché Studio Josse Lalance.

2. Conseiller au Grand Conseil, maître des Requêtes d'Anne d'Autriche (1618), son conseiller jusqu'en 1625, chef de son conseil, Surintendant de ses maisons, affaires et finances, Étienne II d'Aligre fut nommé Garde des sceaux le 6 janvier 1624, en remplacement du Chancelier Brulart de Sillery, démissionnaire pour raison de santé; après la mort de celui-ci, il fut nommé Chancelier, le 3 octobre de la même année. Le 1er juin 1626, il dut rendre les sceaux au Roi, qui lui ordonna de se rendre dans sa maison de campagne de la Rivière (Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. de Courville), où il demeura jusqu'à son décès, survenu le 11 décembre 1635 (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 326, 327, 328, 331, 365; Griselle, *op. cit.*, nos 3 815, 3 816, 3 828, 3 954).

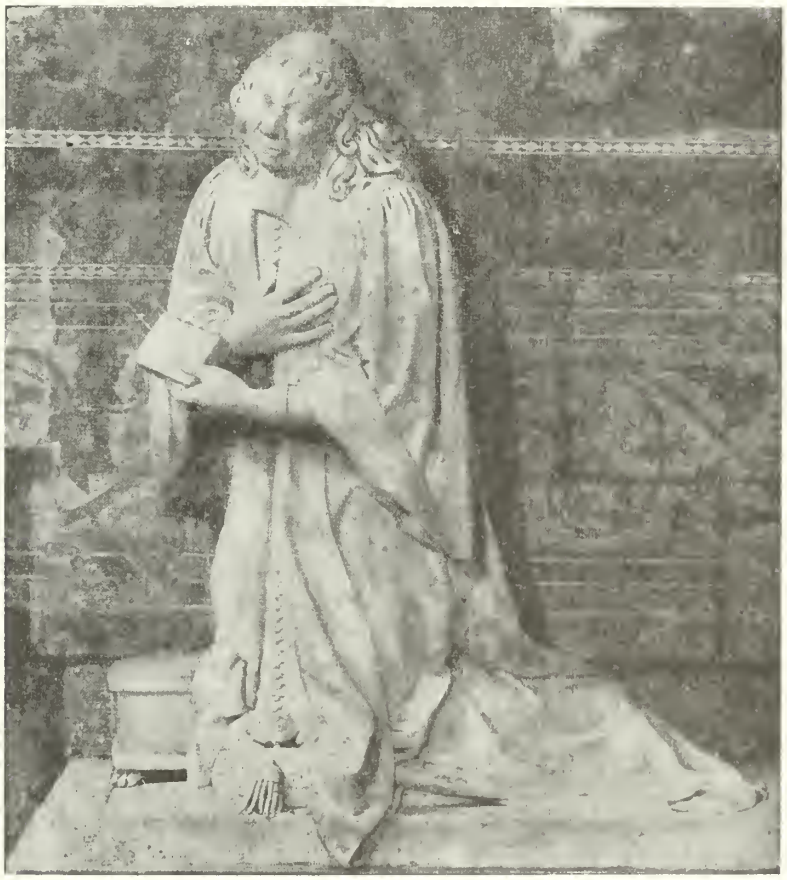

13. — Copies par Varin (1822) des statues sculptées par Laurent Magnier pour le mausolée d'Étienne II et Étienne III d'Aligre [1].

1. Les statues sont posées au ras du sol, le long des murs de la chapelle qui contenait primitivement le mausolée : à droite (ici en haut), Étienne II, à gauche (ici en bas), Étienne III d'Aligre.

PRIMO MAGNO REGIS CONSILIO CONSILIARIUS, DEINDE COMES CONSISTORIANUS, // REGIORUM SIGILLORUM CUSTOS MENSE PRIMA 1624 ET CANCELLARIUS GALLIAE MENSE OCTOBRIS EIUSDEM ANNI A LUDOVICO JUSTO // CREATUS. DESIIT ESSE MORTALIS DIE 10 DECEMBRIS, ANNO REPARATAE SALUTIS 1635, AETATE 75. EIUS CINERES IN TEMPLO MONIALIUM // VULGO DICTO DE BELLOMER [1], DIOCESIS CARNUTENSIS, RESURRECTIONEM SPERANT.

ARMES. *Burelé d'or et d'azur de dix pièces, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or.*

Ms. Bibl. nat., Estampes, Gaignières, Rés. Pe 11 b, fol. 77.

2 145. — STEPHANUS DALIGRE [2], STEPHANI FILIUS, UT SCIENTIAE, PRUDENTIAE, PIETATIS // AVITAE MAXIMEQUE PATERNAE HAERES, ITA ET DIGNITATUM : CONSILIARIUS // IN MAGNUM REGIS CONSILIUM ANNO 1616 COOPTATUS EST CUM LAUDE, QUOD // NEMINI ANTEA PRAETER QUAM PATRI CONCESSUM ESSE ACTA MAGNI CONSILII // REFERUNT; COMES CONSISTORIANUS ANNO 1624 IN LOCO [a] PATRIS AD GRADUM REGIORUM // SIGILLORUM CUSTODIS EVECTI SUCCESSIT ET, POST OBITA VARIA MUNERA [b] EXTRA // REGNUM LEGATUS [c] AD SERENISSIMAM REMPUBLICAM VENET[ORUM], REGNI ET ORBIS CHRISTIANI // DIFFICILLIMIS TEMPORIBUS INTRA REGNUM, TUM PRAEFECTI CONS[ILIARIUS] RERUM MARITIMORUM ET COM // MERC[II] CUM EXTE[RNIS] NATIO[NIBUS] TUM SUMMI MODERAT[OR] AERAR[II] REG[II], TANDEM REGIO[RUM] SIGILL[ORUM] // CUSTOS CREATUS EST A LUDOVICO MAGNO, MENSE APRILIS ANNO 1672, ET CANCELLARIUS, MENSE PRIMA // ANNO 1674, CUM GALLOR[UM] ET EXTEROR[UM] SYNCERO APPLAUSU, SUBITANEA MORTE // SED SAEPE CHRISTIAN[A] E[T] PRAECOGITATA ABREPTUS EST PIOR[UM] OMNIUM // SUMMO CUM LUCTU 25 OCTOBRIS ANNO 1677, NATUS ANNOS 85, MENSES 2, DIES 25.

Mss Bibl. nat., ms. fr. 8224, p. 126; — Estampes, Gaignières, Rés. Pe 11 b, fol. 77.

a) locum, Gaignières; — *b*) varia munia, Gaignières; — *c*) legati, Gaignières.

CATHERINE DE MACHAULT

« Dans la cave de M^re^ d'Aligre a esté inhumé[e] la femme de M^r^ d'Aligre le filz où ce veoit sur son cercueil ce quy suit » :

2 146. — CY GIST LE CORPS DE FEUE DAME CATHERINE DE MACHAULT [3], VIVANTE ESPOUSE DE MAISTRE MICHEL D'ALIGRE [4], SEIGNEUR DE BOISLANDRY, CONSEILLER DU ROY EN SES CON-

1. Eure-et-Loir, arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de La Loupe, comm. de Belhomert-Guéhouville, ancien prieuré fontevriste fondé en 1090 par Hugues de Châteauneuf.

2. Fils du précédent, Étienne III d'Aligre, après avoir été longtemps conseiller d'État ordinaire, fut Directeur des finances, Intendant de justice, police et finance en Languedoc et en Normandie, ambassadeur à Venise, doyen du Conseil du Roi, enfin nommé Garde des sceaux le 23 avril 1672, et Chancelier de France le 8 janvier 1674. Il mourut à Versailles, dans l'hôtel de la Chancellerie, le 25 octobre 1677, âgé de 85 ans (TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 611-612 et 647, et t. II [1706], p. 25). Il s'était marié trois fois : 1° avec Jeanne Luillier, dont l'épitaphe est publiée ci-dessus, n° **2 138**; 2° avec Geneviève Guynet, veuve de Jean Du Gué; 3° avec Élisabeth Luillier, veuve de Michel Moreau (MORÉRI, *op. cit.*, t. I, p. 378). Après avoir eu, après son père, son hôtel rue d'Orléans-Saint-Honoré (voie absorbée en 1888 par la rue du Louvre), Étienne III d'Aligre avait acheté, rue Saint-Honoré, l'hôtel Schomberg (Jacques BOULENGER, *op. cit.*, p. 219).

3. Catherine de Machault, fille de Jean de Machault, seigneur de la Boursière, de Saint-Souplets et de Valenton, avait épousé Michel d'Aligre en mars 1651 (LA CHESNAYE DES BOIS, *op. cit.*, t. XII, col. 700).

4. Quatrième fils d'Étienne III et de Jeanne Luillier, sa première femme, Michel d'Aligre, seigneur de Villenest et de Boislandry, fut conseiller au Parlement, puis maître des Requêtes, enfin intendant d'Alençon. Il eut trois femmes : Catherine de Machault, Marie Arragonet et, en 1659, Madeleine Blondeau. Il mourut le 10 août 1661 (ID., *ibid.*, t. I, col. 332-333).

SEILS ET EN SA COUR DE PARLEMENT DE PARIS, LACQUELLE EST DECEDÉE EN SON HOSTEL À PARIS, LE JEUDY XXe JUILLET MIL VI^c LI, AAGÉE DE XVIII ANS. — REQUIESCAT IN PACE.

ARMES. ALIGRE : *burelé d'or et d'azur de dix pièces, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or.*

MACHAULT : *d'argent à trois têtes de corbeaux de sable, arrachées de gueules.*

Ms. VP[1], fol. 40 v°.

JEANNE LE GRAND

Épitaphe de marbre noir contre la chapelle d'Aligre.

2 147. — CY [a] GIST HONORABLE FEMME JEHANNE LE GRAND [1], AU JOUR DE SON DECÈS VEUFVE DE FEU HONORABLE HOMME MAISTRE JEHAN HERVÉ [2], VIVANT COMMISSAIRE EXAMINATEUR AU CHASTELET DE PARIS, LAQUELLE TREPASSA [b] EN SON HOSTEL LE 3e JOUR DE JANVIER [c] 1602.

A LA MEMOIRE DESDICTS DEFFUNCTS :

BIENHEUREUX SERONT CEUX QUI SANS AUCUN MESPRIS
GARDERONT EN LEUR COEUR DIVINEMENT ESPRIT,
COMME ONT LES SUSNOMMÉS CONSERVÉ ET SUIVY,
AMASSANT LEURS BIENFAITS, QUE LA MORT A RAVIS,
LA FOY, LA LOYAUTÉ EN CESTE VIE HUMAINE.
AMIS, AU CIEL, DIEU NE SE CHANGERA [d] EN HAINE.
PRIÉS DIEU POUR LES TREPASSÉS [e].

ARMES. LEGRAND : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et d'un lion d'or en pointe.*

HERVÉ : *d'azur au chevron d'or.*

Mss A[2], p. 382; — B[4], p. 351; — VP[1], fol. 42 v°; — VP[2], p. 683; — TROCHE, fol. 256.

a) devant *add.* VP[1]; — *b*) deceda, VP[1]; — *c*) juillet, VP[1]; — *d*) vangera, A[2]; rangera, Tr.; — *e*) A la memoire... trepassés *om.* VP[1].

1. D'après un tableau généalogique conservé à la Bibliothèque nationale (Cabinet d'Hozier, vol. 190, doss. 4 818, fol. 4-8), Jeanne Le Grand avait épousé en premières noces *N.* de Rivière, qui lui avait donné trois enfants. S'agirait-il de Nicolas Rivière, marchand drapier, bourgeois de Paris, qui, le 18 juin 1566, déclarait que, « pour lui faire plaisir », Pierre Le Grand, aussi marchand et bourgeois de Paris, avait constitué avec lui, au profit de Jean Rouillé l'aîné, marchand et bourgeois de Paris, une rente annuelle de 100 l. t., moyennant 1 200 l.? Nicolas Rivière déclarait, en outre, avoir touché seul cette somme, « pour subvenir à ses affaires » (Bibl. nat., Carrés d'Hozier, vol. 541, fol. 146).

2. Le tableau généalogique cité dans la note précédente mentionne : le contrat du premier mariage de Jean Hervé, commissaire examinateur au Châtelet, fils de François Hervé, procureur au Châtelet, et de Claude Allard, avec Marie Vallet, fille de feu Pierre Vallet, clerc au greffe civil du Châtelet, et de Germaine de Prast (14 mars 1574); l'inventaire après décès de Marie Vallet (25 novembre 1581); la vente de mobilier faite le 26 septembre 1592, après la mort de Jean Hervé.

CHAPELLES DU POURTOUR DU CHŒUR. — CÔTÉ DROIT

SACRISTIE

D'après les plans du XVIIIe siècle, la sacristie du chapitre, communiquant avec le presbytère, se trouvait entre la chapelle Sainte-Marguerite et la chapelle Notre-Dame de Pitié. Elle avait remplacé une chapelle dont le vocable nous est inconnu, qui était en cours de construction le 20 avril 1479, aux frais du chanoine et chantre Jean Le Vaire, et qui était située « *in oppositione hostie dextre partis chori* ». Il restait alors à ouvrir dans le mur de l'église une porte pour donner accès à cette chapelle, ce qu'autorisa le chapitre à la date qui vient d'être signalée [1].

Quarante ans plus tard, le 2 avril 1514 (n. st.), la fabrique concédait cette chapelle à Jacques Chevrier, seigneur de Paudy [2], conseiller au Parlement, et à Marie Lescot, sa femme, moyennant 50 l. t. à employer aux réparations de l'œuvre et fabrique et l'engagement d'entretenir ladite chapelle de maçonnerie, charpente, couverture et autres réparations jusqu'à ce qu'ils aient assigné rente suffisante à cet effet. Les nouveaux possesseurs ne jouirent pas longtemps de cette concession : en effet, le 17 janvier 1518 (n. st.), le chapitre commettait les chanoines Tulleu et Capel « *pro eundo ad dominum de Pody super capella que de novo demolita est pro faciendo novum revestiarium* [3] », mais la chapelle détruite fut immédiatement remplacée par une construction nouvelle, faite sur un autre plan, et sans doute sur tout ou partie d'un terrain voisin, puisque, le

1. Arch. nat., LL 398, fol. 254. — Le chanoine Le Vaire mourut le 18 mai 1491. Eu égard à la donation faite par lui de 200 écus d'or et d'un revenu annuel de 17 l. par., le chapitre autorisa son inhumation dans le cloître (*ibid.*, LL 399, fol. 52 v°, 20 mai 1491); cependant, c'est dans la chapelle qu'avait fondée le défunt qu'eut lieu finalement l'inhumation : le 22 novembre 1493, en effet, tous les chanoines qui le voulurent purent avoir les clefs « *capelle constructe noviter, in qua est inhumatus Johannes Le Vaire* (*ibid.*, *id.*, fol. 99).

2. Paudy, Indre, arr. et cant. d'Issoudun. — Jacques Chevrier est cet avocat au Parlement de Paris dont G. Dupont-Ferrier dit qu'il devint en 1505-1506 conseiller au dit parlement, résigna, fut remplacé le 11 mai 1529, mourut le 15 mai 1532 et fut inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois (*Les avocats à la Cour du Trésor...*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XCVII, 1936, p. 43). Cet auteur lui donne comme épouse Catherine de Saint-Benoist. — Il le qualifie par erreur de seigneur de « Pandi ». — Le texte de la concession ne laisse aucun doute sur l'emplacement et l'identification de la chapelle concédée : elle était située « du costé du clocher, devant et à l'opposite du cueur » et c'était elle « que tenoit Maistre Jehan Le Vaire, en son vivant chantre et chanoine d'icelle église..., tenant ladite chappelle du costé de devers ledict clocher à la chappelle de feu Maistre Pierre de Cerisay, en son vivant doyen de ladicte église, d'une part, et d'autre part et aboutissant par derrière à maison et court appartenant à ladite euvre et fabricque, en laquelle de present demeure honorable homme maistre Jehan Boucher, advocat en ladicte cour de Parlement » (Arch. nat., L 646, n° 4°).

3. Arch. nat., LL 400, fol. 222 v°.

1er septembre 1523, « le sieur de Licy », gendre de Jacques Chevrier, était autorisé à enterrer sa femme « *in capella nova juxta revestiarium capituli* [1]. A quelle date et de quelle façon disparut cette deuxième chapelle de Paudy? Nous l'ignorons. Peut-être fut-ce en 1664, lorsque le chapitre négocia avec les marguilliers la prise de posesssion de « la chapelle joignant la sacristie du chœur, laquelle est necessaire pour augmenter la sacristie et y mettre les ornemens que la Reine mere donne à l'eglise et au chapitre pour servir au chœur [2] ». Déjà, le 26 juillet 1547, le chapitre avait autorisé l'inhumation au cimetière des Innocents, « *cum coffro ligneo* », de Marguerite, veuve du seigneur de Lissy et paroissienne de Saint-Germain l'Auxerrois [3]; à moins qu'elle eût été le fait d'un sentiment d'humilité de la part de la défunte, cette inhumation aux Innocents pourrait avoir été effectuée parce que sa famille ne possédait plus la chapelle de Paudy.

La sacristie fut partiellement démolie en 1912 pour l'élargissement de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, et ce qui en subsiste sert aujourd'hui de lingerie et de sacristie pour les enfants de chœur [4].

JACQUES LUILLIER

Lame de cuivre attachée sur le mur auprès de la porte de la sacristie.

2 148. — Cy gist noble et venerable personne Maistre Jacques Luillier [5], en son

1. Arch. nat., LL 401, fol. 16 v°. — Le « sieur de Licy » n'est autre que Léon Lescot, seigneur de Lissy-en-Brie (Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert), conseiller au Parlement, frère du grand architecte Pierre Lescot; il avait épousé Marie Chevrier de Paudy (Berty, *Les grands architectes français de la Renaissance,* p. 63-64 et 75). — Sur la famille Lescot, voir G. Dupont-Ferrier, *Le personnel de la... Chambre des Aides,* dans *Annuaire-Bull. de la Société de l'Hist. de France,* année 1932, p. 281-282, n° 184.

2. Arch. nat., LL 412, fol. 414.

3. *Ibid.,* LL 402, fol. 111 v°. — Nous n'avons pu découvrir le lien de parenté entre cette dame de Lissy et celle qui fut enterrée en 1523 dans la chapelle.

4. Abbé Maurice Baurit et Jacques Hillairet, *Saint-Germain l'Auxerrois...,* Paris, 1955, in-8°, p. 73.

5. Jacques Luillier appartenait à une famille notable de la bourgeoisie parisienne, dont les membres figurent pendant plusieurs générations parmi les officiers de la Chambre des Comptes et les avocats à la Cour du Trésor (Françoise Lehoux, *Le Livre de Simon Teste...,* dans le *Bull. philologique et hist. du Comité des Travaux historiques et scientifiques,* années 1940-1941, p. 154, n. 4; Jassemin, *op. cit.,* p. 342; voir également sur cette famille le *Dict. hist.* de Moréri, t. VI, p. 499 à 502, et une généalogie contenue dans le ms. fr. 18 660 de la Bibliothèque nationale, fol. 519 v°-539). Fils de Gilles Luillier, seigneur d'Ursine (Yvelines, arr. et cant. s. de Versailles, comm. de Velizy), avocat au Parlement, et de Jeanne de Chanteprime, sa seconde femme, l'un et l'autre enterrés au charnier des Innocents, Jacques Luillier, licencié en droit civil, n'était encore que sous-diacre du diocèse de Paris quand il fut installé comme chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en vertu d'un mandement de Louis XII, en date du 4 décembre 1510, agissant par droit de régale, le titulaire précédent de ce canonicat, Étienne Olivier, l'ayant résigné entre les mains du roi (Arch. nat., LL 400, fol. 120). Nous ignorons

VIVANT CHANOINE ET VICAIRE DE CEANS ET PRIEUR DES [a] BULLES [1], QUI TREPASSA LE 3e JOUR DE JANVIER 1533. — REQUIESCANT [b] IN PACE.

ARMES. *D'azur à trois coquilles d'or, au trèfle de sinople [c] en cœur, écartelé d'or à la bande d'azur accompagnée de deux hures de sanglier de sable.*

Mss A², p. 394; — B⁴, p. 411; — VP², p. 702; — TROCHE, fol. 259 v°. — MIGNE, t. II, col. 133.

a) de, MIGNE; — *b)* R.i.p., A²; Requiescat, Tr.; — *c)* d'or, Institut, p. 1324.

NICOLE SERGENT + GUILLEMETTE ...

Tombe contre l'entrée latérale du chœur, devant la sacristie.

2 149. — CY GIST VENERABLE ET DISCRETTE [a] PERSONNE MAISTRE [b] NICOLE SERGENT [2], EN SON VIVANT PRESTRE ET CURÉ DE SUCY EN BRYE [3], LEQUEL TREPASSA [c] LE XIe JOUR D'AVRIL 1537 [d] [4].

la date de son ordination sacerdotale, mais il était prêtre quand il fut installé, le 13 septembre 1518, comme vicaire perpétuel de la paroisse par permutation avec Jacques Chevrier, conseiller au Parlement, sur l'intervention de son beau-frère le Premier Président Jacques Olivier, époux de sa sœur Marie (*ibid., id.*, fol. 230; voir aussi ci-dessous, n° **2193**). Mais Chevrier ayant résigné dès le 17 septembre ce canonicat et Guillaume Lescot, qui en avait été pourvu (*ibid., id.*, fol. 231), l'ayant lui-même bientôt résigné en cours de Rome, Jacques Luillier y fut réinstallé le 13 avril 1519 (n. st.) en vertu de lettres de provision du pape Léon X, qui en autorisait le cumul avec d'autres fonctions (*ibid., id.*, fol. 252 v° et suiv.). Une plaque de cuivre, qui rappelait une fondation faite par lui, notamment don d'une maison rue Saint-Germain-l'Auxerrois (*ibid.*, LL 413, fol. 117), avait été placée dans la chapelle de sa sépulture par les soins du président de Saint-André, son exécuteur testamentaire, en vertu d'une autorisation donnée par le chapitre le 7 novembre 1543 (*ibid.*, LL 402, fol. 17). Mais le titre de *curé* lui ayant été attribué dans la table de cuivre de son épitaphe, le chapitre commit, le 2 avril 1545 (n. st.), le chanoine Caulier pour le faire effacer (*ibid., id.*, fol. 49 v°) : en effet, c'était le chapitre qui était le curé titulaire et le service paroissial était assuré par son *vicaire perpétuel.*

1. Bulles, Oise, arr. et cant. de Clermont. Prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Vézelay.

2. Le chanoine Édouard WEISS ne fait pas figurer Nicole Sergent sur la liste des curés de Sucy publiée dans son *Histoire de Sucy-en-Brie,* Paris, t. I, 1951, in-8°, p. 157; il mentionne, sans donner la source de cette information, un certain Pierre Leclerc comme curé en 1526; cependant, Nicole Sergent était déjà titulaire de la cure de Sucy le 1er janvier 1510 (n. st.), jour où il participa comme témoin à un acte de notoriété attestant la date (octobre 1492) de la naissance de Nicolas de Cerisay, fils de Pierre, conseiller du Roi, Président de la justice des généraux des Aides, et de Jeanne Lorfèvre; Sergent y déclare qu'à cette date de 1492 il demeurait avec Pierre de Cerisay, doyen du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 635, p. 110).

3. Sucy-en-Brie, Val-de-Marne, arr. de Corbeil, cant. de Boissy-Saint-Léger.

4. Un fragment de cette épitaphe était encore en place avant les travaux exécutés en 1839

a) d., A²; docte, VP²; — *b*) messire, VP²; — *c*) deceda, Tr.; — *d*) avant Pasques *add.* Institut; — 11 avril 1535, avant Pâques, Guilhermy.

2 150. — Cy gist Guillemette ....., vivante veufve de feu Aubert Sergent et mere dudit Maistre Nicole Sergent, laquelle trepassa le 15e jour de septembre 1505. — Priés Dieu pour eulx.

Armes. *De* [a] *... au chevron de* [b] *..., accompagné en chef de deux roses de* [c] *... et d'un croissant de* [d] *... en pointe, au chef de* [a] *...*

Mss A², p. 393; — B⁴, p. 406; — VP², p. 700; — Institut, p. 1318-1319; — Troche, fol. 259 vo. — Migne, t. II, col. 132 (no 2149 seulement). — Cité par Guilhermy, *Inscriptions...*, t. I, p. 158 (no 2149 seulement).

a) d'azur, Institut; — *b*) d'or, Institut; — *c*) de même, Institut; — *d*) d'argent, Institut; — *e*) d'or, Institut.

YOLANDE DE GOULAINE, MARQUISE DU CHASTEL

Sur le pilier vis-à-vis de la sacristie, à l'entrée de la porte qui est du côté de la communauté des prêtres [1], épitaphe de marbre blanc dont le sommet arrondi est orné de deux écussons ovales entourés d'une cordelière et timbrés d'une couronne de marquis.

(Guilhermy, *Inscriptions...*, t. I, p. 158). — Par délibération du 3 décembre 1510, le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois avait autorisé l'inhumation de Nicolas Sergent, alors chevecier du doyen, dans l'église, mais hors du chœur (réservé aux chanoines), en reconnaissance du don qu'il venait de faire de deux parements pour le grand autel : « *comparuit... magister Nicolaus Sergent, presbiter, capicerius domini decani, qui eisdem dominis presentavit duo paramenta altaris, videlicet unum damasseum et aliud de satino croceo, exponens eisdem dominis quod illa duo paramenta fieri fecerat in honorem Dei et Ecclesie ipsaque dabat prout et dedit ipsi ecclesie pro serviendo majori altari ejusdem ecclesie, et unacum hoc tradidit eisdem dominis unum circulum, vulgariter appellatum* ung pavillon, *de velouto nigro, in quo seminantur* des croissans *gallice filli aurei, pro coperiando corpus Domini in majori altari ecclesie, quod etiam fieri fecerat pro ipsa ecclesia, supplicans eisdem dominis quatenus vellent sibi et ejus futuris executoribus permittere quod possit inhumari in ipsa ecclesia post ejus decessum. Quibus actentis, prefati domini capitulantes, considerantes bona per ipsum Sergent eidem ecclesie facta, sibi permiserunt quod possit inhumari in quocumque loco voluerit in ipsa ecclesia post ejus decessum, dummodo sit extra chorum* » (Arch. nat., LL 400, fol. 119).

1. Une note conservée à la Bibl. nat. (Pièces orig., vol. 1 371, doss. 30 990, p. 40) précise la situation de cette épitaphe : « au deuxième pilier du milieu du bas-côté du chœur à droite ».

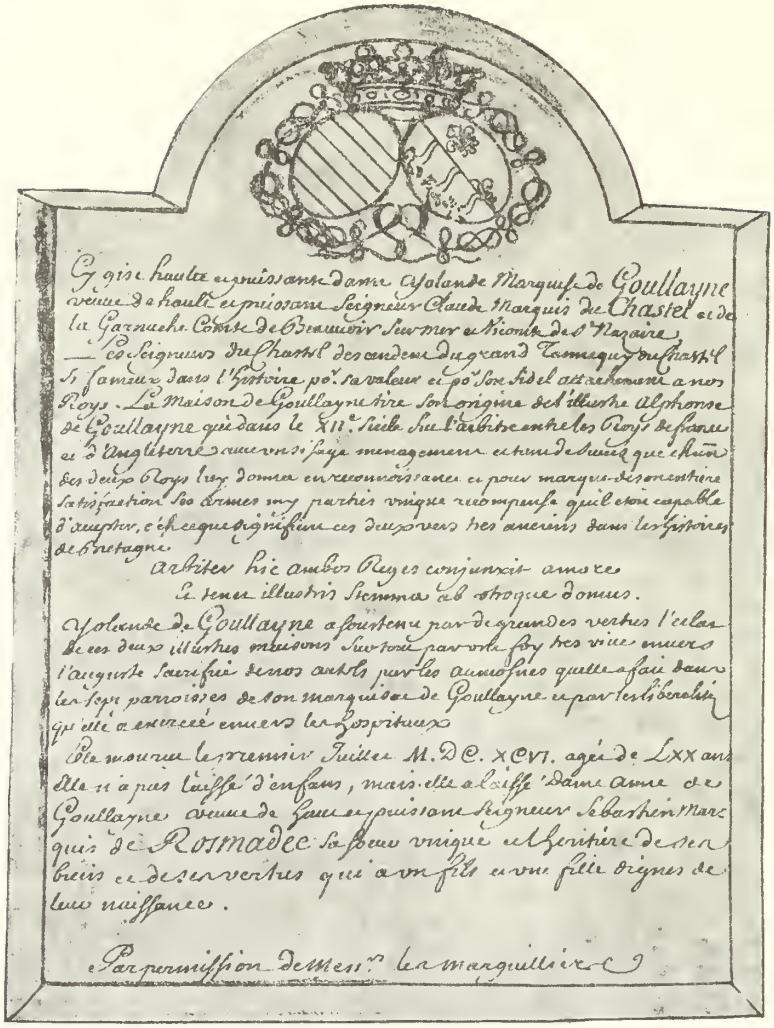

Cy gist haulte et puissante dame Yolande Marquise de Goullayne veuve de hault et puissant Seigneur Claude Marquis de Chastel et de la Garnache Comte de Beaumont sur mer et Vicomte de St Nazaire, — ces Seigneurs du Chastel descendent du grand Tamequy du Chastel si fameux dans l'histoire pour sa valeur et pour son fidel attachement a nos Roys. La Maison de Goullayne tire son origine de l'illustre Alphonse de Goullayne qui dans le XII.e Siecle fut l'arbitre entre les Roys de France et d'Angleterre ainsi vn si sage menageur et tant de suite que chacun des deux Roys luy donna en reconnoissance et pour marque de son entiere satisfaction ses armes my parties vnique recompense qu'il en fut capable d'accepter, c'est ce que signifient ces deux vers tres anciens dans les histoires de Bretagne.

Arbiter hic ambos Reges conjunxit amore
Et tenet illustris Stemma ab utroque domus.

Yolande de Goullayne a soutenu par de grandes vertus l'eclat de ces deux illustres maisons surtout par vne pry tres vive envers l'auguste Sacrifice de nos autels par les aumosnes qu'elle a fait dans les sept parroisses de son marquisat de Goullayne et par les liberalitez qu'elle a exercée envers les Hospitaux

Elle mourut le premier Juillet M.DC.XCVI. agée de LXX ans elle n'a pas laissé d'enfans, mais elle a laissé dame Anne de Goullayne veuve de haut et puissant Seigneur Sebastien Marquis de Rosmadec sa seule vnique et heritiere de ses biens et de ses vertus qui a vn fils et vne fille dignes de leur naissance.

Par permission de Mess.rs la marguillier

14. — Épitaphe de Yolande de Goulaine [1].

2 151. — Cy gist haulte et puissante dame Yolande marquise de Goullayne [2], // veuve de hault et puissant seigneur Claude [3] marquis du Chastel [4] et de // la Garnache [5],

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4 622, fol. 19, dans l'angle droit l'épitaphe est annoncée par un texte : « Epitaphe de marbre blanc posée au pillier qui est vis-à-vis la sacristie de Saint-Germain de l'Auxerrois qui est à l'entrée de la porte qui est du costé de la Communauté des prestres ». — Cliché Studio Josse Lalance.

2. Haute-Goulaine, Loire-Atlantique, arr. de Nantes, cant. de Vertou. — Yolande de Goulaine était fille de Gabriel de Goulaine, vicomte de Saint-Nazaire, et de Claude de Cornulier; elle avait épousé en 1647 Claude, marquis du Châtel (R. Kerviler, *Bio-bibliographie bretonne*, Rennes, t. XVI, 1906, in-8°, p. 392-393).

3. Claude du Chatel, de Mesle et de la Garnache, dit le « marquis du Chatel », épousa d'abord Sainte Budé, puis Yolande de Goulaine, et mourut sans enfant. Son fief ayant été saisi en 1654, il acheta la baronnie d'Ancenis moyennant 350.000 l.; en 1660, il vendit à Urbain de Carné la vicomté de Saint-Nazaire, que lui avait apportée Yolande. Il a été inhumé dans l'église de Port-Louis (Morbihan, arr. de Lorient, ch. l. de cant.) le 22 octobre 1668 (R. Kerviler, *op. cit.*, t. IX, 1897, p. 33).

4. Le Chatel-Trémazan, Finistère, arr. de Brest, cant. de Ploudalmézeau, comm. de Landunvez.

5. La Garnache, Vendée, arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Challans.

COMTE DE BEAUVOIR SUR MER [1] ET VICOMTE DE SAINT NAZAIRE [2]. // LES SEIGNEURS DU CHASTEL DESCENDENT DU GRAND TANNEGUY DU CHASTEL, // SI FAMEUX DANS L'HISTOIRE POUR SA VALEUR ET POUR SON FIDEL ATTACHEMENT À NOS // ROYS. LA MAISON DE GOULLAYNE TIRE SON ORIGINE DE L'ILLUSTRE ALPHONSE // DE GOULLAYNE QUI, DANS LE XIIe SIÈCLE, FUT L'ARBITRE ENTRE LES ROYS DE FRANCE // ET D'ANGLETERRE AVEC UN SI SAGE MENAGEMENT ET TANT DE SUCCEZ QUE CHACUN // DES DEUX ROYS LUI DONNA EN RECONNOISSANCE ET POUR MARQUE DE SON ENTIERE // SATISFACTION SES ARMES MY PARTIES, UNIQUE RECOMPENSE QU'IL ETOIT CAPABLE // D'ACCEPTER. C'EST CE QUE SIGNIFIENT CES DEUX VERS TRÈS ANCIENS DANS LES HISTOIRES // DE BRETAGNE : //

ARBITER HIC AMBOS REGES CONJUNXIT AMORE
ET TENET ILLUSTRIS STEMMA AB UTROQUE DOMUS.

YOLANDE DE GOULLAYNE A SOUSTENU PAR DE GRANDES VERTUS L'ECLAT // DE CES DEUX ILLUSTRES MAISONS, SURTOUT PAR UNE FOY TRÈS VIVE ENVERS // L'AUGUSTE SACRIFICE DE NOS AUTELS, PAR LES AUMOSNES QU'ELLE A FAIT[ES] DANS // LES SEPT PARROISSES DE SON MARQUISAT DE GOULLAYNE ET PAR LES LIBERALITEZ// QU'ELLE A EXERCÉE[S] ENVERS LES HOSPITAUX. // ELLE MOURUT LE PREMIER JUILLET M.DC. XCVI, AGÉE DE LXX ANS. // ELLE N'A PAS LAISSÉ D'ENFANS, MAIS ELLE A LAISSÉ DAME ANNE DE // GOULLAYNE, VEUVE DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR SEBASTIEN MAR- // QUIS DE ROSMADEC [3], SA SŒUR UNIQUE ET L'HERITIERE DE SES // BIENS ET DE SES VERTUS, QUI A UN FILS ET UNE FILLE DIGNES DE // LEUR NAISSANCE. // — PAR PERMISSION DE MESSIEURS LES MARGUILLIERS.

ARMES. DU CHATEL : *Fascé de ... et de ...*

GOULAINE : *parti de gueules à trois demi-léopards d'or couronnés et d'azur à trois fleurs de lis à demi d'or.*

Mss D, fol. 191; — E³, fol. 19.

MARIE THIERSAULT

Épitaphe de marbre blanc scellée sur un des piliers de l'entrée latérale du chœur, devant la sacristie.

2 152. — CY DEVANT GIST DAMOISELLE MARIE THIERSAULT [4], FEMME EN PREMIERES NOPCES DE

1. Beauvoir-sur-Mer, Vendée, arr. des Sables-d'Olonne, ch. l. de cant.

2. Saint-Nazaire, Loire-Atlantique, ch. l. d'arr.

3. Anne de Goulaine, seule héritière de son frère et de ses quatre sœurs, épousa Sébastien de Rosmadec, qui prit le nom de marquis de Goulaine (R. KERVILER, *op. cit.*, t. XVI, p. 393).

4. Marie Thiersault appartenait à une famille de la bourgeoisie de robe. Nous la voyons, en effet, agir les 19 octobre 1563 et 11 octobre 1567 par procuration de Catherine Balhan, veuve de Pierre Thiersault, commissaire et examinateur au Châtelet, de Louis Thiersault, conseiller du Roi et général en sa Cour des Aides à Paris, et de Marie Charpentier, veuve de Pierre Thiersault, élu de Paris (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 754, doss. 61 515, p. 8; vol. 2 827, doss. 62 809, p. 19). Nous ignorons d'ailleurs le degré de parenté existant entre ces divers personnages. Après son second veuvage, elle demeurait, en 1588, rue des Bourdonnais, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois (doss. 62 809, p. 59).

Le 30 janvier 1590, le vicaire Jean Bernard remet au chapitre, de la part de Marie Thiersault, un bassin d'argent, en demandant que l'on prie pour elle et que soit célébré un service complet (Arch. nat., LL 407, fol. 350). De fait, la vigile de ce service est célébrée le 6 février suivant, l'office lui-même le lendemain (*ibid.*). Le 14 mars 1597, sur la requête de Pierre Thiersault, conseiller du Roi et général de sa Cour des Aides, de Pierre Thiersault, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, de Nicolas, Louis et Charles Thiersault, avocats au Parlement, neveux, héritiers et exécuteurs du testament de Marie Thiersault, et aussi d'Antoine Le Coigneux, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, et de Jean Bacquet, conseiller et avocat du Roi en la justice du Trésor, coexécuteurs dudit

DEFFUNCT NOBLE HOMME MAISTRE REGNAULT DE BAILLY [1], ADVOCAT EN LA COUR [a], ET DEPUYS [b] VEUFVE DE NOBLE HOMME MAISTRE ROBERT DE SAINCT GERMAIN [c], NOTAIRE ET SECRETAIRE DU ROY ET DE LADITE COUR [2], LAQUELLE DECEDA LE 9e AVRIL 1597 [d].

ARMES. SAINT-GERMAIN : *d'argent au cœur de gueules* [e] *dans une nuée d'azur, à la bordure engrelée de gueules* [f].

THIERSAULT : *d'azur à un épervier couronné d'or éployé tenant à son bec un rameau d'olive posé sur un bâton mis en fasce d'or.*

Mss A², p. 393; — B⁴, p. 407; — VP¹, fol. 38; — VP², p. 700; — TROCHE, fol. 260.

a) de Parlement *add.* VP¹; — *b*) et depuys *om.* VP¹; — *c*) conseiller *add.* VP¹; — *d*) 1590, VP¹; ayant faict fondation le 1er jour d'avril 1593 *add.* VP¹; — *e*) d'or, Institut, p. 1320; — *f*) d'or, B⁴.

JEAN, ÉLISABETH ET NICOLE DE RIBEROLLES + MARIE BEGUIN

Tombe au seuil de la porte latérale du chœur, devant la sacristie.

2 153. — CY GIST ELIZABETH DE RIBEROLLE, FILLE DE DEFFUNCT NOBLE HOMME FEU JEHAN DE RIBEROLLE [3], ET DE DAME MARIE BEGUIN [4], LAQUELLE DECEDA LE 18e JUING 1612, AGÉE DE 40 ANS.

testament, le chapitre de Saint-Germain approuve la décision prise par les marguilliers de faire chanter et célébrer une messe à 10 heures « pour la commodité des paroissiens » et de la faire tinter, « comme il est porté par le testament d'icelle defunte, en la mesme forme et maniere que la messe quy se dict chacun jour en ladicte eglise à l'heure de unze heures », cette autorisation étant accordée « excepté es festes annuelles et à charge que le service divin ne sera empesché » (Arch. nat., LL 408, fol. 166). Près d'un siècle plus tard, le 19 février 1686, le chapitre, en exécution d'une sentence de l'Officialité en date du 4 décembre 1685, réduit les obits de la fondation de Marie Thiersault de quatre à deux, qui seront célébrés les samedis des quatre-temps de carême et de septembre (*ibid.*, LL 415, fol. 122 vo).

1. Regnault de Bailly, fils de Jean de Bailly, Président au Parlement, était déjà mort en 1551. De son mariage avec Marie Thiersault étaient issues deux filles : Marie, qui épousa Robert Bochart, conseiller au Grand Conseil, et *N.*, qui épousa Antoine Le Coigneux, maître des Comptes (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 173, doss. 3 604, p. 33, tableau généalogique, sans indication de sources). D'après un document du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois (Arch. nat., LL 731, fol. 63, titres des chapelles), la femme d'Antoine Le Coigneux s'appelait aussi Marie.

2. Pourvu le 22 mars 1549 de l'office de clerc, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France vacant par la résignation de François Budé, Robert de Saint-Germain fut immatriculé le 2 juin suivant. Il conserva cet office jusqu'au 8 mai 1575, jour où, deux heures avant sa mort, il le résigna en faveur de son fils Jean (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 754, doss. 61 515, p. 186 et 187; voir aussi ci-dessous, no **2201**). Dans trois quittances des 19 octobre 1563, 11 octobre 1567 et 15 décembre 1574, il se qualifie « notaire et secrétaire du Roi, l'un des quatre notaires de sa cour de Parlement » (Bibl. nat., doss. cité, p. 8; vol. 2 827, doss. 62 809, p. 19, et vol. 1 426, doss. 32 308, p. 4; voir aussi TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 104 et 171). Il était marié avec Marie Thiersault avant le 19 octobre 1563 (quittance citée).

3. Le 26 juin 1564, Jean de Riberolles (sa signature autographe comporte l'*s* finale), maître de la Monnaie et bourgeois de Paris, a vendu à Claude Anjorrant, seigneur de Cloyes et de Latingy, une parcelle de terre à Cloyes (Claye-Souilly, Seine-et-Marne, arr. de Meaux, ch.-l. de cant.), contiguë aux terres de Claude, marchand à Cloyes, et Louis de Riberolles (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 472, doss. 55 645, p. 3). Il fut pourvu, le 9 avril 1569, de l'office de conseiller et général des Monnaies en titre de robe courte, vacant par le décès de Macaire Espiart, et reçu le 25 mai (*ibid.*, p. 28; G. CONSTANS, *op. cit.*, pages prélim.). Avec le Premier Président Claude Fauchet, le Président Jean Gilles et le conseiller et général Pierre Desjardins, il signa les remontrances faites le 28 janvier 1584 au Conseil d'État sur le décri des monnaies étrangères (Bibl. nat., ms. fr. 18 504, fol. 58).

4. Marie Beguin, « femme de noble homme Mre Jehan de Riberolles, conseiller du Roy et general en sa court des Monnayes », a fait

Sur un des piliers de cette même porte latérale du chœur était scellée l'épitaphe suivante :

2 154. — Cy devant gist [a] noble personne Maistre Jehan de Riberolle, vivant conseiller du Roy et general en sa Cour des Monnoies à Paris, lequel deceda le 12e jour de juing 1595, et dame Marie Beguin, sa femme, laquelle deceda le 24e jour de may 1580, Nicole de Riberolle, fille desdicts deffuncts et premiere femme de Maistre Thomas La Mouche, procureur au Chastelet de Paris [1], laquelle deceda le 19e jour de mars 1601 [b]. Elizabeth [c] de Riberolle [2], aussy fille desdits deffunts, aagée de 40 [d] ans, laquelle deceda le 18e juin 1612, a ordonné par son testament et ordonnance de derniere volonté que la presente epitaphe et tombe cy devant soit mise à ses depens par Maistre Pierre de Prime [e], procureur au Chastelet de Paris, son executeur, et à la memoire de tous ses parens.

Armes. Riberolles : *d'or au chevron d'azur, accompagné de deux croix pattées de gueules* [f] *en chef et surmonté d'un oiseau au naturel* [g] *et en pointe d'une hure de sanglier de sable.*

Mss A², p. 382; — B⁴, p. 352; — VP¹, fol. 38; — VP², p. 683-684; — Troche, fol. 278 v°.

a) gisent, VP¹; — *b*) 1550, VP¹; — *c*) Isabelle, VP¹; — *d*) 50, VP¹; — *e*) Pierre Primé, Tr.; — *f*) d'or, A²; — *g*) de gueules, Institut, p. 1276.

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ OU DES TROIS ROIS

Si le sentiment de la Passion de la Vierge a suscité vers la fin du XIVe siècle la dévotion à la Vierge de Pitié, c'est surtout à la fin du XVe siècle et au début du XVIe que se sont multipliées les représentations de la Vierge soutenant sur ses genoux le corps de son divin Fils descendu de la croix [3]. Sans doute est-ce à cette même dévotion que l'on doit la construction de cette chapelle, en 1502-1503. Presque immédiatement, par contrat du 8 septembre 1503, elle fut concédée à Jacques Olivier, alors avocat général au Parlement ; elle avait son « chef » adossé au mur du « revestiaire » (sacristie) du chapitre, ses « vitres regardant les maisons appartenant au chapitre et où logent le curé et le clerc de l'œuvre ». Par contrat du 28 septembre 1630, elle est rétrocédée à Nicolas III de Bailleul, seigneur de Vattetot-sur-mer et de Soisy-sur-Seine, Président au Parlement, ancien Prévôt

son testament le 25 mai 1580, « estant de present malade », devant François Dupin, « prebstre à ce commis »; elle élit sa sépulture en l'église Saint-Germain l'Auxerrois « près son banc » et désigne son mari pour son exécuteur testamentaire; sont témoins Pierre de Cescaud, secrétaire du Roi, et Jean Beguin, marchand mercier (Bibl. hist. Ville de Paris, ms. CP 3 565 [testaments faits à Saint-Germain l'Auxerrois], fol. 165).

1. D'après une généalogie conservée à la Bibliothèque nationale (Dossiers bleus, vol. 476, doss. 12 575), Thomas La Mouche était le second fils d'un paysan du village de Clichy, près de Paris.

2. Élisabeth de Riberolles et sa sœur Marguerite, demeurant rue « Jean Loingtier », près de la chapelle des Orfèvres, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, se sont fait une donation mutuelle le 3 novembre 1602 (Arch. nat., Y 141, fol. 342 v°).

3. Émile Mâle, *op. cit.*, p. 126 et suiv.

des Marchands [1], et à Élisabeth Mallier, sa seconde femme. Ils n'en jouirent pas longtemps, car la fabrique la concéda, le 15 février 1638 [2], à Michel Sarrus [3], conseiller au Parlement, et à Antoinette Le Prestre, sa femme, en échange de la chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste, que Sarrus avait fait construire en 1616 à côté du maître-autel de la paroisse et sous laquelle il avait fait faire une cave, où étaient inhumés ses père, mère, frères, sœurs, enfants et autres parents. La fabrique avait, en effet, besoin de cette chapelle « pour la commodité des parroissiens » et « pour l'embellissement et décoration du maistre autel de paroisse ». En vertu de cet échange, M. de Sarrus devait faire faire sous la chapelle Notre-Dame de Pitié une cave où il transporterait, dans le délai de six mois, les corps de sa famille, et laisser conjointement avec lui la jouissance de sa nouvelle chapelle, leur vie durant, à M. de Saint-Germain, conseiller à la Cour des Aides, et à Mlle Marguerite de Saint-Germain, sa sœur, enfants du précédent concessionnaire, qui y auraient la place la plus honorable. En 1725, cette chapelle appartient encore à la famille de Sarrus, mais, de 1753 à 1760, c'est la comtesse de la Chaise qui en a la possession; nous ignorons la suite de ses possesseurs. C'est aujourd'hui la chapelle des Saints-Apôtres [4].

JACQUES OLIVIER + MARIE LUILLIER

Tombe à moitié cachée par le marchepied de l'autel dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, devant l'autel.

2 155. — Cy gist noble homme et sage [a] Maistre Jacques Olivier [5], en son vivant seigneur de Leuville, avocat général, ensuite Premier President en la Cour de Parle-

1. *Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XVIII, p. 270, n. 1 et *passim*, et XIX, *passim*.

2. Acte d'échange signé en l'hôtel de Mre Claude Bouthillier, surintendant des finances (Bibl. hist. de la Ville de Paris, ms N. a. 124, fol. 144-146 v°).

3. Voir l'épitaphe de celui-ci, ci-dessous n° **2 199** (chapelle de la paroisse).

4. Arch. nat., L 646, n° 11, et LL 731, fol. 98. — Troche, fol. 160-161.

5. Fils de Jacques Olivier, seigneur de Leuville (Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Brétigny), procureur au Parlement, mort avant le 27 mars 1490, n. st. (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 142, doss. 48 669, p. 3), Jacques Olivier fut d'abord avocat au Parlement (hommage des 10 novembre 1491 et 15 juin 1499 : L. Mirot, *op. cit.*, n°s 1227 et 1228; quittances de la pension annuelle de 10 l. t. que lui faisait le duc d'Orléans, 31 août 1494 et 6 décembre 1497, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 141, doss. 48 663, p. 15 et 18; harangue latine aux ambassadeurs de l'Empire sur un paragraphe de Valère Maxime relatif à la langue usitée dans les discussions publiques chez les Romains, 22 décembre 1500, R. Delachenal, *Hist. des avocats au Parlement de Paris...*, Paris, 1885, in-8°, p. 238, n. 2 et p. 246). En 1503, il est l'un des trois avocats du Roi, et il occupe encore cette fonction le 18 mai 1506; après avoir été conseiller, il est nommé troisième Président de la Grand-chambre en remplacement de feu Christophe de Carmone, mort le 9 février 1508. En 1510-1512, il est chancelier du duché de Milan; en 1512, Président en la chambre de la Tournelle; enfin, il est reçu Premier Président du Parlement le 29 mai 1517 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 142, doss. 48 669, p. 7 et 12; Blanchard, *Les eloges de tous les Premiers Presidens...*, p. 59-60; Id, *Les Presidens au mortier*, p. 185; Moréri, *op. cit.*, t. VIII, p. 56; F. Aubert, *op. cit.*, t. I, p. 19, n. 5, 153, 172, 173, 343 et 388). On possède pour les années 1512 à 1517 les quittances d'une pension annuelle de 500 l. t. qu'il percevait sur l'aide du diocèse d'Uzès (Bibl. nat., Pièces orig., dossier cité, p. 8, 9 et 11).

MENT, LEQUEL SE DISTINGUA PAR SA PIÉTÉ ET LES SERVICES QU'IL RENDIT À L'ÉTAT DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES [b]; QUI TREPASSA LE 20e JOUR DE SEPTEMBRE 1519 [c] [1].

a) sire, VP[2]; — *b*) seigneur... publiques *om.* A[2], B[4], VP[2]; — *c*) 20e... 1519 *om.* A[2].

2 156. — CY GIST DAMOISELLE MARIE [a] LUILLIER [2], EN SON VIVANT FEMME DUDIT JACQUES OLIVIER, QUI DECEDA LE 7e JUIN 1519 [b].

ARMES. OLIVIER : *d'azur à six besants d'or posés 3, 2 et 1, au chef d'argent au lion issant de sable, écartelé d'or à trois bandes de gueules, la deuxième chargée de trois étoiles d'argent.*

LUILLIER : *d'azur à trois coquilles d'or, au trèfle de sinople* [c] *en cœur.*

Mss A[2], p. 394; — B[4], p. 411-412; — VP[2], p. 702; — TROCHE, fol. 260.

a) *om.* A[2]; — *b*) 7e juin 1519 *om.* A[2]; — *c*) d'or, Institut, p. 1324.

MICHEL HEBERT + CATHERINE FOURNIER

Sur un des murs de refend à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, auprès de la sacristie.

2 157. — SI FORTE QUAERIS [a], VIATOR OPTIME, QUINAM [b] HOC TUMULO CONTIGANTUR [c], SISTE ET OB[SISTE] ALIQUANTISPER [d] GRESSUM.

CATHARINA FORNERIA [e], NOBILISSIMA ET INTER SAECULI [f] MATRONAS [g] INSIGNIS [h] MORUM ELEGANTIA, PIETATE [i], PUDICITIA [j], VENERABILISSIMA ET OMNIBUS CARISSIMA [k], MAXIME VERO FIDELISSIMO CONJUGI [l] CUM QUO [m] SINE OFFENSA [n], SINE MACULA [o] VIXIT ET EX EO [p] PROLEM SEPTEM LIBERORUM [q] CONSTANTI OMNIUM FAMA [r] LECTISSIMORUM SUSCEPIT, DEINDE ACERBISSIMO VIRI PIENTISSIMI DOLORE IN DOMINO [s] OBDORMIVIT, ANNO AETATIS 41, REPARATAE SALUTIS 1587,... DIE JULII...

1. D'après BLANCHARD (*Les eloges...*, p. 60) et MORÉRI, la date de ce décès est le 20 *novembre*. Une délibération du chapitre en date du 22 novembre confirme l'exactitude de cette dernière date : elle autorise les héritiers et les exécuteurs testamentaires du Premier Président à l'inhumer dans la chapelle où repose déjà son épouse; elle leur permet aussi de laisser pendant un an sur cette sépulture le *palium* qu'ils auront fait faire à cet effet et qui sera ensuite appliqué aux ornements de l'église (Arch. nat., LL 400, fol. 244 v°). Un an plus tard, le 9 novembre 1520, le chanoine Luillier, agissant pour les héritiers de Jacques Olivier, obtient l'autorisation de poser une tombe de pierre sur la sépulture du défunt (*ibid.*, *id.*, fol. 260 v°).

2. D'après BLANCHARD, *loc. cit.*, Madeleine [*sic*] L'Huillier de Boulancourt, fille de Guyon L'Huillier, bailli de Milan, et de Jeanne de Chanteprime, est la seconde femme de Jacques Olivier; une seule fille est issue de leur mariage : Madeleine, qui épousa *N.* de la Salle, seigneur de Carrières, près de Saint-Germain-en-Laye. La première femme était Geneviève Tulleu, ou Tueloup : elle était morte avant le 3 mars 1512, n. st. (Bibl. nat., Pièces orig., doss. cité, p. 7)

TANTO ACCEPTO VULNERE, VITAM [t] NON VITAM NEQUE [u] LONGUAM TRAXIT MICHAEL HEBERTUS [1], EX [v] ILLUSTRI [w] HEBERTORUM PROSAPIA [x] ORIUNDUS [y], EQUES, DOMINUS DE MAZORIA [z], REGIUS CONSILIARIUS, GENERALIS FRANCIAE QUAESTOR [aa] IN PROVINCIA [bb] OCCITANA [cc], VITAE [dd] SANCTITATE [ee] ET MORUM COMITATE NOTISSIMUS, CUM [ff] UXOREM AMORIS INDIVIDUI [gg] NEXU [hh] CONJUNCTISSIMO PER CONTINUOS XIII MENSES LUXISSET, ANIMAM PIISSIMAM [ii] DOMINO REDDIDIT ANNO [jj] AETATIS 47°, SALUTIS 1588°, DIE 13 [A] SEPTEMBRIS.

PERPETUAE CARISSIMORUM [kk] PARENTUM MEMORIAE LODOICUS HEBERTUS FILIUS NATU [ll] PROXIMUS, EQUES, DOMINUS [mm] DE MAZORIA [nn], REGIUS CONSILIARIUS, GENERALIS FRANCIAE QUAESTOR [oo] IN PROVINCIA [pp] OCCITANA [qq], SALINIS [rr] PRAETOR [ss], SUMMAE [tt] IN ILLIS [uu] BENEVOLENTIAE [vv] ET PIETATIS [ww] ERGA [xx] D.S.F.

ARMES. HÉBERT : *d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre étoiles du même.*

FOURNIER : *d'azur au poisson d'argent en bande, accompagné de six fleurs de lys du même* [aaa], *trois en chef et trois en pointe.*

Mss A², p. 393; — B⁴, p. 410-411; — VP², p. 701-702; — TROCHE, fol. 261.

a) quae, B⁴; quae..., Tr.; — *b*) quisnam, VP²; qui nunc, Tr.; — *c*) contegantur, A²; contigatur, VP²; conteguntur, Tr.; — *d*) aliquantiss. per, B⁴, Tr.; — *e*) Forneriae, Tr.; — *f*) secali, B⁴; — *g*) matrona, B⁴; — *h*) insigniss., Tr.; — *i*) pietatis, B⁴, Tr.; — *j*) judicia, B⁴; — *k*) clarissima, Tr.; — *l*) conjugis, B⁴; — *m*) cum qua, B⁴; quocum, VP²; — *n*) offenso, Tr.; — *o*) maculas, B⁴; — *p*) *om.* B⁴; — *q*) libellorum, B⁴; — *r*) forma, Tr.; — *s*) Deo, VP²; — *t*) *om.* Tr.; — *u*) nequi, B⁴; *om.* Tr.; — *v*) *om.* A², Tr.; — *w*) illustris, B⁴; — *x*) praesepia, Tr.; — *y*) ordinus, A²; — *z*) Majoria, Tr.; — *aa*) quetor, B⁴; — *bb*) provinciae, B⁴; — *cc*) Occta, B⁴; Octa, Tr.; — *dd*) *om.* A²; — *ee*) sanctissimo acta, A²; sanctimo ata, B⁴; sanctissima, Tr.; — *ff*) eum, Tr.; — *gg*) *om.* VP²; invidia, Tr.; — *hh*) nexa, VP²; — *ii*) piissima, B⁴; — *jj*) annos, B⁴; — *kk*) chariss. mimo, B⁴; clariss. mimo, Tr.; — *ll*) nota, Tr.; — *mm*) domine, Tr.; — *nn*) Majoria, A²; — *oo*) praetor, A²; — *pp*) provinciae, B⁴, Tr.; — *qq*) Occitanae, Tr.; — *rr*) salvis, B⁴; solvis, Tr.; *om.* VP²; — *ss*) praeter, B⁴, VP², Tr.; — *tt*) summam, VP², Tr.; — *uu*) ille, B⁴, Tr.; illos, VP²; — *vv*) benevolentiam, VP²; — *ww*) pietatem, VP²; — *xx*) ergo, Tr.; — *aaa*) d'or, Institut, p. 1323.

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE DE LA VISITATION OU DE CERISAY, DU CHANCELIER OLIVIER

Cette chapelle fut fondée par Pierre de Cerisay, doyen du chapitre, sous le vocable de la Visitation, par contrat du 8 décembre 1503; la construction étant achevée, Pierre de Cerisay en fut reconnu comme fondateur par un acte du 24 novembre 1506 [2]. Il y fut plus tard enterré. Cependant, l'identification de

1. Le 4 septembre 1585, Michel Hébert, conseiller du Roi, Trésorier général de France à Montpellier, et Catherine Fournier, sa femme, interviennent au contrat de mariage de Mathurine Le Beau, fille de Mathurin, seigneur de Villarceaux, commissaire ordinaire des guerres et secrétaire ordinaire de feu Monseigneur frère du Roi, avec Nicolas Le Maistre, sergent à verge au Châtelet; ils promettent de donner à la future épouse, la veille de ses épousailles, des habits neufs valant cent écus d'or soleil (Arch. nat., Y 127, fol. 182 v°). Le 3 janvier 1597, Louis Hébert, conseiller du Roi, Trésorier général de France en Languedoc établi à Montpellier, donne quittance d'une rente en qualité de tuteur et curateur de ses frères et sœurs, enfants mineurs des feus Michel Hébert, conseiller du Roi et Trésorier général de France à Montpellier, et Catherine Fournier, leurs père et mère, en vertu d'un acte de tutelle et curatelle au Châtelet de Paris des 18 et 26 juin 1596 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 499, doss. 33 969, p. 18).

2. TROCHE, fol. 261 v°-262.

la chapelle de la Visitation avec celle de Pierre de Cerisay soulève quelques difficultés : les épitaphiers manuscrits placent l'épitaphe de Pierre de Cerisay dans la chapelle Saint-Martin, c'est-à-dire la chapelle voisine : les épitaphes de Louis de Poncher et d'Anne de Thou, publiées ci-dessous, nos **2 161** et **2 162**, attestent, en effet, que cette chapelle, dite des Poncher, porta un temps le vocable de Saint-Martin. De son côté, Guilhermy [1] a relevé l'inscription commémorative des fondations de Pierre de Cerisay dans une chapelle que celui-ci avait fait élever « à la troisième travée du chœur, au sud », ce qui est bien l'emplacement de la chapelle de la Visitation, mais il ajoute, par erreur, que cette chapelle était « du titre de Saint-Germain » ou « dédiée à saint Germain d'Auxerre ». En fait, ce vocable était celui de la première chapelle sud de la nef à partir du transept. Cette erreur n'empêche pas d'affirmer que la chapelle de la Visitation est bien la même que la chapelle des Cerisay. L'inscription publiée ci-dessous, n° **2 159**, nous apprend qu'elle subit, à une date qui ne nous est pas connue, des modifications importantes : cette chapelle, que Pierre de Cerisay avait fait construire de ses deniers personnels et dans laquelle il a été enterré, « depuis, pour accroistre l'eglise, a esté reculée par les marguilliers, auxquels les parens et amis d'icelluy fondateur ont contribué et baillé argent pour ayder à la reedifier ».

La fondation dont l'inscription ci-dessous énumère les conditions comportait une importante distribution de pain. Une délibération capitulaire du 24 octobre 1578 concernant la détention des clefs de la chapelle « *in qua celebrantur misse panis per dominum* ... de Cerisay *fundate* [2] » nous porte à croire que la « *capella vulgariter dicta* du pain », mentionnée le 3 avril 1571 [3] est la chapelle de Cerisay.

Le 14 mai 1538, Antoinette de Cerisay, fille de Nicolas, sieur de la Rivière, bailli de Cotentin, et d'Anne Bohier de Saint-Ciergue [4], épousait François Olivier, chancelier de France, et portait dans sa nouvelle famille la chapelle qui allait s'appeler désormais « chapelle du chancelier Olivier ». Ce dernier, décédé au château d'Amboise le 30 mars 1560 (n. st.) et rapporté dans son hôtel de la rue des Mauvaises-Paroles, fut inhumé dans cette chapelle le 30 avril 1560 [5].

Par contrat du 27 décembre 1694, la chapelle fut concédée à Marie Orceau, veuve, cette même année, de Louis Rouillé, seigneur de Fontaine-Guérin [6],

1. Guilhermy, *Inscriptions de la France...*, t. I, p. 152.

2. Arch. nat., LL 406, fol. 257 v°.

3. *Ibid.*, LL 405, fol. 205 v°. Une délibération du 18 mars 1530, n. st. (*ibid.*, LL 401, fol. 170) fait mention d'une partie de l'église, à gauche, près de la porte de la croisée du transept, où se faisait la distribution du pain bénit et que les marguilliers avaient fait entourer d'une barrière de bois sans la permission du chapitre; il ne s'agit pas là d'une chapelle, et ce n'est donc pas, semble-t-il, de ce côté qu'il y aurait lieu de rechercher la « chapelle du pain ».

4. Moréri, *op. cit.*, t. VIII, p. 58; Troche, fol. 262 v°. Nicolas de Cerisay, bailli de Cotentin de 1514 à 1519 (G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia*, t. II, n° 7 085), habitait en février 1526 (n. st.) rue de l'Arbre-Sec, une maison contiguë à celle de Jean Tronson (Arch. nat., LL 401, fol. 70 v°); il était petit-fils de Pierre, Président à la Cour des Aides, donc arrière-neveu du doyen. Antoinette fut dame d'honneur de Catherine de Médicis de 1549 à 1560 (*Lettres de Catherine de Médicis*, t. X, p. 507 et n. 12).

5. Troche, *loc. cit.*; Fr. Lehoux, *Gaston Olivier, aumônier du roi Henri II...*, Paris, 1957, in-4°, p. 11 et n. 27.

6. Maine-et-Loire, arr. de Baugé, cant. de Beaufort-en-Vallée.

contrôleur général des Postes [1]. Elle semble être restée jusqu'à la Révolution en possession de cette famille. Elle est maintenant dédiée à saint Pierre.

Outre celle de Pierre de Cerisay, son fondateur, cette chapelle a reçu les dépouilles mortelles de Pierre de Cerisay, seigneur de la Rivière, Président à la Cour des Aides, neveu du précédent, et de Jeanne Lorfèvre, sa femme, morts respectivement les 26 et 25 août 1510; de leurs enfants Jacques et Jérôme de Cerisay de la Rivière [2]; du chancelier Olivier et de son petit-fils (fils de son fils Jean) François II, seigneur de Fontenay, abbé de Saint-Quentin de Beauvais, mort en 1636 [3]; de Marie Orceau, veuve de Louis Rouillé, morte le 3 mars 1709 [4] et, le 24 août 1712, de Louis Roslin Rouillé, maître des Requêtes, décédé sur la paroisse de Saint-Eustache [5].

PIERRE DE CERISAY

Dans la chapelle de la Visitation, sépulture où est la statue en pierre, vêtue du costume canonial et couchée sur un socle, sous l'arc surbaissé creusé en renfoncement dans le mur de la croisée [6]. Dans le fond ce cette niche et au-dessus de la statue on lisait l'épitaphe suivante, gravée en petite gothique sur une lame de cuivre :

1. Troche, fol. 263 r° et v°; J.-François Bluche, *L'origine des magistrats du Parlement de Paris...*, dans *Paris et Île-de-France, Mémoires publiés par la Féd. des soc. hist... de Paris et de l'Île-de-France,* t. V-VI (1956), p. 378.

2. Troche, fol. 114 et 262 v°. Sur le Président de Cerisay, voir G. Dupont-Ferrier, *Le personnel de la Cour... des Aides,* dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Hist. de France,* 1932, p. 231. Outre Jacques et Jérôme, ce ménage eut au moins un autre enfant, Nicolas, né en octobre 1492 et devenu doyen de Saint-Germain l'Auxerrois sur la résignation de son oncle (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 635, n° 110; ci-dessous, p. 103, n. 1). Le président avait légué, pour le maître-autel, un parement « *per medium panno aureo et per ripas seu latera ejusdem velouto rubeo confectum* », reçu par le chapitre le 29 octobre 1510 (Arch. nat., LL 400, fol. 118).

3. Troche, fol. 124.

4. Arch. nat., L 646, n° 12B.

5. *Ibid.*, LL 420, fol. 16; Troche, fol. 263 v°; J.-F. Bluche, *loc. cit.* Louis Roslin habitait, rue Neuve-des-Petits-Champs, l'hôtel acheté par lui en 1705 du duc de la Vrillière, qui fut acquis en 1713 par le comte de Toulouse et fait maintenant partie des bâtiments de la Banque de France (Abbé Gaudreau, *Notice... sur... Saint-Eustache,* Paris, 1855, in-12, 2e partie, p. 111). Plusieurs membres de la famille Rouillé ont été inhumés à Saint-Eustache (*Épitaphier...*, t. IV, nos 1 607, 1 624 et 1 684).

6. Ce monument n'existe plus et nous n'en connaissons pas de reproduction. Guilhermy a remarqué, sous la fenêtre, quelques restes d'un arc surbaissé, bordé de feuillages, qui avait abrité le tombeau du doyen (Guilhermy, *Inscriptions de la France...*, t. I, p. 152).

2 158. — Cy gist venerable et discrette [a] personne // Monsieur Maistre [b] Pierre de Cerisay [1], // en son vivant conseiller du Roy nostre sire, // doyen // et chanoine de l'eglise de ceans, // chanoine de Nostre Dame de Paris [2], // archidiacre de Coustantin [c] // en l'eglise de Coustances [3] // et grand prevost de Normandie // en l'eglise de Chartres [4], // qui trepassa le 19e novembre l'an 1507.

Armes. *D'azur à trois croissants d'or.*

Mss A², p. 388; — B⁴, p. 380; — VP², p. 692; — Troche, fol. 262.

a) d., A²; docte, VP²; — *b*) Mr Me, A², VP²; Monsieur Maître, B⁴; Messire Maistre, Tr.; — *c*) Cotentin, Tr.

1. Pierre de Cerisay, fils de Guillaume, vicomte de Carentan, Procureur général du Roi au pays et duché de Normandie, Trésorier de France pour la Guyenne, greffier au Parlement de Paris, maire d'Angers (Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics...*, Paris, in-8°, t. III, 1909, p. 148; G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia*, t. II, n° 7 366, et t. IV, n° 16 261), licencié en droit canonique, conseiller au Parlement de Paris, fut reçu doyen du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois, sur l'ordre de Louis XI, le 14 octobre 1472, en remplacement de Jean de Belleville, décédé à Bourges le 5 octobre. Il fut installé le lendemain, mais un autre doyen avait été élu par le chapitre, le chantre Pierre de Braban, qui ne cessa de lui contester le décanat. Pierre de Braban mourut le 16 juillet 1479. Le 31 août suivant, Pierre de Cerisay fut admis et installé comme chanoine, sur la présentation de l'évêque de Paris, et reçut la prébende de feu Enguerran de Parenty; jusque là, sa voix n'avait pas été comptée dans les délibérations du chapitre et il n'avait pas participé aux distributions de deniers; cette désignation avait été sollicitée de l'évêque par le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois, qui, pour cette fois, renonçait à son droit d'élection afin de rétablir la concorde dans son sein et de mettre fin aux revendications incessantes qui étaient faites depuis 1472 (Arch. nat., LL 398, fol. 171, 258-260 et 263). Pierre de Cerisay résigna ses décanat, canonicat et prébende entre les mains du Pape, qui en pourvut son neveu Nicolas de Cerisay, fils de Pierre, Président à la Cour des Aides (ci-dessus, p. 102, n. 2); Nicolas fut installé le 25 octobre 1507 (Arch. nat., LL 400, fol. 79).

Le doyen Pierre de Cerisay avait donné à l'église, le 20 juin 1505, une chape de drap d'or (*ibid., id.*, fol. 54). Le 11 octobre 1501, il offrait un très beau missel (« *librum missale perpulcrum* ») destiné au maître-autel, qu'il avait fait copier et enluminer à ses frais d'après un modèle imprimé (« *unum missale papireum in impressione* ») que le chapitre avait acheté à cette intention le 5 avril 1499 (*ibid.*, LL 399, fol. 144 et 193). Nous n'avons pas trouvé trace de ce missel, qui ne figure pas dans le riche répertoire du chanoine Leroquais, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, 3 vol. et 1 album in-fol. Quant au missel qui a servi au copiste, c'est vraisemblablement celui qui a été imprimé en 1497 à Paris par Ulrich Gering et Berthold Rembolt pour Simon Vostre (Bibliothèque Sainte-Geneviève, incun. 162). M. Jacques Guignard, conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Arsenal, a bien voulu nous signaler, comme pouvant également répondre au même objet, ceux qui sont sortis des presses de Jean Ier Dupré et Didier Huyn en 1481, de Jean Belin, Guillaume Caron et Jean Ier Dupré en 1489 et celui de 1496 (Hain, *Repertorium bibliographicum*, nos 11 339, 11 342 et 11 345). — En reconnaissance de ses dons et de ses fondations, le chapitre décida que, présent ou absent, le doyen participerait aux distributions jusqu'à son dernier jour, qu'il choisirait le lieu de sa sépulture et que, durant un an, serait célébrée chaque mois au chœur, aux frais du chapitre, une messe solennelle du Saint-Esprit ou toute autre messe qu'aurait choisie sa dévotion (Arch. nat., LL 399, fol. 193).

2. Pierre de Cerisay succéda en 1470 à Thomas de Courcelles comme chanoine de Notre-Dame (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 636, p. 243).

3. Le 29 mai 1479, Louis XI recommandait au Parlement de Paris le procès qu'y soutenait Pierre de Cerisay touchant l'archidiaconé de Cotentin (*Lettres de Louis XI*, éd. J. Vaësen, t. VIII, p. 17).

4. Le prévôt de Normandie était l'un des dix-sept dignitaires du chapitre de Notre-Dame de Chartres (Guilhermy, *op. cit.*, p. 149, n. 1).

Inscription gravée sur pierre, placée derrière le retable de la chapelle, près de l'autel, du côté de l'Évangile, et transcrite en 1839 par Guilhermy pendant l'exécution de travaux de réparation à l'église.

2 159. — VENERABLE, NOBLE ET // SCIENTIFIQUE PERSONNE MAISTRE // PIERRE DE CERISAY, EN SON VIVANT // PRESBTRE, DOYEN DE L'EGLISE DE CEANS, CHANOINE // EN L'EGLISE DE PARIS, PREVOST DE NORMANDIE // EN L'EGLISE DE CHARTRES, ARCHIDIACRE DE COUSTANTIN EN L'EGLISE DE COUSTANCES ET CONSEILLER // DU ROY NOSTRE SIRE EN SA COURT DE PARLEMENT À PARIS, A DONNÉ, BAILLÉ ET LIVRÉ À MESSIEURS LES DOYEN, CHANOINES, // CHAPPITRE ET COMMUNAUTÉ DE CESTE CY EGLISE LA SOMME DE QUATRE MIL LIVRES TOURNOIS À AMPLOIER EN RENTE POUR // LA FONDATION ET POUR FAIRE ET ENTRETENIR À TOUSJOURS PERPETUELLEMENT CE QUE CY APRÈS EST CONTENU ET // ESCRIPT : PREMIEREMENT, QUE ICEULX DICTS CHAPPITRE ET COMMUNAUTÉ SONT TENUS ET OBLIGÉS DIRE ET CHANTER PAR CHACUN // JOUR INCONTINANT APRÈS MATINES OU LAUDES DES TRESPASSÉS UNE ANTHIENNE DE NOSTRE DAME, C'EST ASSAVOIR, // LE DIMENCHE *BEATA DEI GENITRIX*, LUNDY *CONCEPTIO TUA*, MARDY *O GLORIOSA*, MERCREDY *VIDI SPECIOSAM*, // JEUDY *TOTA PULECRA ES*, VENDREDY *ANIMA MEA* ET LE SAMEDY *O VIRGO VIRGINUM* ET POUR LES CINQ FESTES D'ICELLE // GLORIEUSE DAME AU LIEU DESDICTES ANTHIENNES DIRE LES RESPONDZ, C'EST LE JOUR DE LA PURIFICATION *GAUDE* // *MARIA*, LE JOUR DE L'ANNONCIATION *SUSCIPE VERBUM*, LE JOUR DE L'ASSOMPTION *SANCTA IMMACULATA*, LE JOUR DE LA // NATIVITÉ *SOLEM JUSTICIE* ET LE JOUR DE LA CONCEPTION *MISSUS EST*, LESQUELZ RESPONDZ QUATRE DES ENFFANS // DE CUEUR ESTANS À GENOULX COMMENCERONT ET DIRONT LES VERSETZ D'ICEULZ, SEMBLABLEMENT AUSSY II DESDICTZ // ENFFANS COMMENCERONT LESDICTES ANTHIENNES EN LA FIN DESQUELLES ANTHIENNES ET RESPONDZ LESDICTS ENFFANS DIRONT // UNG PETIT VERSET ET LE PRESBTRE QUI AURA DIT L'ORAISON DE MATINES DIRA UNE ORAISON AD CE CONVENA//BLES, APRÈS TOUTES LESQUELLES CHOSES INCONTINANT LEDICT PRESBTRE ET TOUS LES SIX ENFFANS DE CUEUR AVEC LE MAIS//TRE SE PARTIRONT DU CUEUR ET YRONT PAR LA PORTE DE LA NEF DISANT LES PSEAULMES *MISERERE MEI DEUS*, // *DE PROFONDIS* JUSQUES DEVANT CESTE PRESENTE CHAPPELLE OU ICELLUY PRESBTRE DIRA LES ORAISONS *DEUS CUI PROPRIUM* // ET *FIDELIUM DEUS*, ET GECTERA DE L'EAUE BENISTE SUR LA SEPULTURE DUDICT FONDATEUR; SEMBLABLEMENT // AUSSY SONT TENUS LES DESSUSDICTZ DE DISTRIBUER CHACUN JOUR À MESSIEURS LES DOYEN POUR DEUZ ET CHANOINES QUI AURONT // ASSISTÉ À L'ANTHIENNE OU RESPOND ET ORAISON TOUT AU LONG À GENOULX À CHACUN UNG PAIN ET AULX CHAPPELAINS, // CHEVECIER ET VICAIRES QUI PAREILLEMENT AURONT ASSISTÉ ET GAIGNÉ LEURS DISTRIBUTIONS À MATINES À // CHACUN UNG PAIN ET AUX SIX ENFFANS DE CUEUR PRENANS, POUR TROYS, TROYS PAINS PESANT CHACUN UNE LIVRE // ET DE BLANCHEUR ACOUSTUMÉE. ET SONT TENUS ET OBLIGEZ DE FAIRE DIRE ET CELEBRER CHACUN JOUR EN CESTE CY // CHAPPELLE INCONTINANT APRÈS LESDICTS PSEAULMES ET ORAISONS UNE MESSE, C'EST ASSAVOIR LE DIMENCHE, MARDI, // MERCREDI ET JEUDI DE TEL OFFICE QUE ON FERA AU CUEUR, LUNDY DES TRESPASSEZ, VENDREDI DE LA CROIX // ET SAMEDI DE LA CONCEPTION, LESQUELLES MESSES DIRONT LES CHAPPELAINS OU VICAIRES ET HABITUEZ // EN CETE DICTE EGLISE ET NON AULTRES QUI SONT COMMIS ET DEPUTEZ PAR MESDICTS SIEURS DU CHAPPITRE, LESQUELZ // AURONT POUR CHACUNE DEUX SOLZ PARISIS PAIEZ À QUATRE TERMES ET APRÈS CHACUNE MESSE FERONT // MEMOIRE DES TRESPASSEZ. AUSSY SONT TENUS LESDICTS DE CHAPPITRE ET COMMUNAUTÉ FORNIR DE CALICE, LIVRE ET AULTRES // AORNEMENS ET LUMINAIRE HONESTE POUR DIRE LESDICTES MESSES ET PAREILLEMENT POUR LESDICTES ANTHIENNES ET // RESPONDZ, COMME DE TOUT APPERT PAR LECTRES FAICTES ET PASSÉES PAR DEVANT LANDEQUIN ET // CHEVALIER [1], NOTAIRES AU CHASTELLET DE PARIS, DATTÉES LE MARDI XXIIIIe NOVEMBRE ET LE MARDY ENSUIVANT // PREMIER JOUR DE DECEMBRE MIL V^C ET VI. LEQUEL DOYEN FONDATEUR A PREMIEREMENT FAICT FAIRE ET // EDIFIER DE SES DENIERS CESTE CY CHAPPELLE, OÙ IL A ESTÉ INHUMÉ ET ENTERRÉ, LAQUELLE DEPUIS, POUR // ACROISTRE L'EGLISE, A ESTÉ RECULÉE PAR LES MARGUILLIERS, AUXQUELS LES PARENS ET AMIS D'ICELLUY // FONDATEUR ONT CONTRIBUÉ ET BAILLÉ ARGENT POUR AYDER À LA REEDIFIER. — PRIÉS DIEU POUR LUY [2].

1. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Pierre Chevalier (Arch. nat., Min. centr., VIII, 10).

2. Cette fondation a été acceptée par le chapitre le 24 novembre 1506 (Arch. nat., LL 400, fol. 69 v°).

Armes. *D'azur à trois croissants d'or.*

Guilhermy, *Inscriptions...*, t. I, p. 149-151.

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE DE LA VIERGE, SAINT-MARTIN OU DES PONCHER

Par un acte passé les 16 et 20 janvier 1506 (n. st.), devant Pierre Chevalier et Simon Baudequin [1], notaires au Châtelet, les marguilliers de Saint-Germain l'Auxerrois autorisent Louis de Poncher, conseiller et trésorier du Roi, à construire à ses frais dans leur église une chapelle entre le revestiaire et la chapelle nouvellement édifiée par le doyen Pierre de Cerisay et touchant par derrière au presbytère. Cette chapelle aura les mêmes largeur, longueur et hauteur que celle de Cerisay et pourra occuper une partie, à démolir, du presbytère. Une cave y sera creusée pour recevoir, après leur mort, les corps du fondateur, de sa femme, de ses enfants, ainsi que de leurs parents et amis portant leurs armes. Ils pourront y placer tels tombeaux, statues et images que bon leur semblera, la fermer et en avoir la clef. En retour, Louis de Poncher donne à la fabrique une somme de cent livres tournois, pour être employée à la réparation du presbytère et à l'entretien perpétuel de la couverture de la chapelle [2]. Le 23 janvier, une longue délibération du chapitre confirme ce contrat [3]. L'avant-veille de ce jour, le maître d'œuvre Jean de Nully a reçu de Louis de Poncher une première avance. La construction de la chapelle était assez avancée le 1er janvier 1507 pour recevoir la bénédiction solennelle d'Étienne de Poncher, évêque de Paris, frère du fondateur [4].

Après la mort (14 avril 1520) de Roberte Le Gendre, épouse de Louis de Poncher, et de celui-ci, le 6 octobre 1521, neveu du fondateur, Louis II de Poncher, en qualité d'exécuteur testamentaire, à qui se joint le Général des monnaies Germain de Marle, marguillier de la paroisse, obtient du chapitre, avec le consentement (moyennant quelques réserves) du curé, l'autorisation de reculer le mur de cette chapelle vers le presbytère sur une largeur d'un pied et demi et sur la longueur du monument « *epitaphii seu sepulchri* » à édifier sur les tombes du

1. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Simon Baudequin (Arch. nat., Min. centr., VIII, 9).

2. Arch. nat., S 101. Une partie du texte de ce contrat a été publié par Auguste Rey, *Jacques Bachot et le tombeau des Poncher*, dans *Mém. de la Société nationale des Antiquaires de France*, 7e série t. X (1910), Paris, 1911, p. 233-234.

3. Arch. nat., LL 400, fol. 60 vo. — En la mentionnant, Auguste Rey (*op. cit.*) la date par erreur du 26 janvier.

4. Arch. nat., S 101. — Auguste Rey, *op. cit.*, p. 235.

défunt fondateur et de ses ayants droit : c'est l'objet d'une longue délibération capitulaire du 7 novembre 1525 [1].

Entre temps, les exécuteurs de Louis et de Roberte avaient fondé, le 10 juillet 1523, dans la chapelle un service que rappelle l'inscription n° **2 161** ci-dessous; le 4 novembre de la même année, les sculpteurs tourangeaux Guillaume Regnault et Guillaume Chaleveau signaient un traité de collaboration pour la taille des statues de Louis de Poncher et de sa femme, « à asseoir en l'eglise..... [*sic*] à Paris » [2]. On trouvera plus loin la description de ce monument fameux.

Le fondateur de la chapelle laissa un fils, François, qui fut évêque de Paris, et quatre filles, dont l'une, Anne, épousa Antoine Bohier, conseiller du Roi, seigneur de Saint-Ciergues. Devenue veuve et n'ayant pas d'enfant, considérant que ses plus proches héritiers ne seraient pas paroissiens de Saint-Germain l'Auxerrois, elle associa, par un acte passé le 15 juin 1570 devant Edme Parque et Pierre Poutrain [3], notaires au Châtelet, son parent Philippe Hurault, seigneur de Cheverny, alors chancelier du duc d'Anjou, à la jouissance de la chapelle, à charge pour lui de l'entretenir [4]. Le 8 décembre 1582, quelques jours avant de mourir, une petite nièce du fondateur, Marguerite de Poncher, fille de Jean II, femme de Jacques Hurault, assistée de son frère Jean III de Poncher confirme ce contrat : ils adoptent pour héritier leur cousin germain Philippe Hurault, vicomte de Cheverny, conseiller d'État, Lieutenant général ès pays d'Orléans, de Chartres et de Blois, Garde des sceaux [5]. Le Garde des sceaux habitait un hôtel qu'il s'était fait construire entre les rues de l'Arbre-Sec et des Fossés-Saint-Germain [6], dont il abandonna la jouissance à sa maîtresse la marquise de Sourdis; celle-ci était la tante de Gabrielle d'Estrées, qui vint souvent la voir dans cet hôtel, alors dit hôtel de Sourdis, et y mourut le 10 avril 1599.

Le troisième fils du chancelier, Louis Hurault, baron d'Uriel, ayant, trois ans plus tard, épousé Isabeau de Sourdis, hérita de l'hôtel de Sourdis et de la chapelle des Poncher. Le 19 décembre 1603, il vendit l'hôtel et la chapelle à Henri d'Escoubleau, beau-frère de la marquise. Celui-ci en fit donation à son neveu Charles, marquis de Sourdis, à l'occasion de son mariage avec Jeanne de Montluc, dont le contrat fut passé le 17 mai 1612. Charles de Sourdis apporta, entre 1650 et 1660, des modifications importantes à la chapelle : respectant cependant les armes des Hurault sur la base de leur tombeau, il fit placer celles d'Escoubleau et de Sourdis de chaque côté d'un retable de menuiserie encadrant un grand tableau représentant la naissance du Christ et l'adoration des bergers [7]. Le fils

1. Arch. nat., LL 401, fol. 63. — Ce texte n'est pas mentionné par Auguste Rey.

2. Ce traité a été publié et commenté par Louis de Grandmaison, *Les auteurs du tombeau des Poncher...*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements...*, 21e session, 1897, p. 87-96.

3. Grosse, Arch. nat., S 101. — L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Pierre Poutrain (Arch. nat., Min. centr., LXXXVI, 80).

4. Auguste Rey, *op. cit.*, p. 240.

5. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 280, dossier Bellièvre, p. 107.

6. Auguste Rey, *op. cit.*, p. 242.

7. Id. *ibid.*, p. 243-246. Un registre des « Titres des chapelles » de la collégiale (Arch. nat., LL 731, fol. 108) place, par erreur, au 6 septembre 1612 la vente du 19 décembre 1603. M. Rey établit son exposé sur des documents plus sûrs, conservés dans le carton S 101 des mêmes Archives. — Le retable en question n'existe plus.

et héritier de Charles, Paul, marquis d'Alluyes et de Sourdis, épousa Bénigne de Meaux du Fouilloux, qui, plus tard, mêlée à l'affaire des poisons, chercha refuge à Hambourg; ne se sentant pas lui-même en sûreté, il alla l'y rejoindre.

Le père et le fils avaient accumulé une masse considérable de dettes. Le 13 juin 1679, Paul dut faire abandon à ses créanciers de la totalité de ses biens, y compris la chapelle de Saint-Germain l'Auxerrois, d'où émoi du chapitre et de la fabrique. En fin de compte, une convention transactionnelle passée le 15 mai 1686 entre la fabrique et les directeurs des créanciers de la maison de Sourdis, et homologuée par le Parlement le 3 mars 1687 décida que la jouissance (et non la propriété) de la chapelle serait attribuée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans à l'acquéreur éventuel de l'hôtel de Sourdis. La vente fut réalisée le 1er septembre 1687, au profit de Paul Brochant, bourgeois de Paris, ancien juge-consul, « marchand fournissant les écuries du roi », conjointement avec sa femme Anne Poquelin, cousine germaine de Molière. La visite qui fut alors effectuée de la « cave » sous-jacente y fit découvrir, dans un grand désordre, la présence d'un certain nombre de corps de provenances très diverses et sans indication d'origine [1]. Une convention passée le 9 août 1722 entre la fabrique et la dame Brochant imposa à la famille Brochant le paiement d'un droit de dix livres pour chaque corps inhumé ou à inhumer dans le caveau [2]; c'est le plus récent des actes parvenus à notre connaissance sur l'histoire de cette chapelle jusqu'à la Révolution.

La descendance du fondateur n'intervint-elle jamais dans la sucession de ces événements? Il ne le semble guère. Nous voyons seulement en 1565, le 20 février (n. st.), Anne de Poncher, dame de Saint-Ciergues, présenter, pour la célébration des messes de la fondation, Maître Michel Sou; le 9 mars suivant, on remettait à celui-ci les ornements de la chapelle [3].

LOUIS DE PONCHER + ROBERTE LE GENDRE [4]

Dans un enfeu ouvert en 1525 sous la fenêtre et moyennant une emprise sur le terrain du presbytère, un soubassement de pierre de Caen était orné, en son centre et à ses extrémités, de trois statues de la Foi, de l'Espérance et de la Charité,

1. Arch. nat., L 646, nos 13A et 13D; LL 731, fol. 108. — Auguste Rey, *op. cit.*, p. 249-252.

2. Auguste Rey, *op. cit.*, p. 256.

3. Arch. nat., LL 404, fol. 270 et 273.

4. Les mss A², p. 387, B¹, p. 378 et VP², p. 691, mentionnent simplement cette sépulture en la décrivant brièvement sans donner le texte des inscriptions.

exécutées en pierre de Tonnerre par le sculpteur troyen Jacques Bachot et à lui payées 80 livres tournois le 9 avril 1507; entre les statues étaient gravées sur deux cartouches les deux inscriptions publiées ci-dessous (n° **2 160**). Sur le soubassement, une table de marbre noir supportait les deux effigies gisantes de Louis de Poncher et de sa femme, œuvres, en marbre blanc, des sculpteurs tourangeaux Guillaume Regnault et Guillaume Chaleveau, dont le contrat de collaboration, en date du 4 novembre 1523, a été mentionné ci-dessus, p. 106. Contre le mur, entre les armoiries des Poncher et celles des Legendre, était gravé sur une plaque de marbre noir le texte de la fondation (ci-dessous, n° **2 161**).

Telle est la description qui ressort des documents déjà cités et d'un procès-verbal de visite de février-mars 1681. Mais de dessins de Percier exécutés en 1786 et de mentions inscrites dans les archives du Musée des Monuments français il ressort qu'à la fin du XVIIIe siècle, la dernière inscription était flanquée de deux statuettes, la *Force* et la *Prudence*, et les gisants surmontés d'une voûte en berceau reposant par derrière sur le mur du fond et par devant sur un bandeau orné de rinceaux et soutenu par des colonnes à arabesques. A défaut de documents faisant connaître la date et l'auteur de ces additions, Auguste Rey, à qui nous empruntons les éléments de cet exposé, est porté à les attribuer à une intervention de la famille Brochant, qui les aurait fait exécuter vers 1722, à un moment où elle négociait avec la fabrique divers arrangements relatifs à la jouissance de la chapelle [1].

Après un séjour au Musée des Monuments français [2], des parties de ce tombeau, notamment les statues gisantes, furent transportées au Musée de Versailles; puis elles entrèrent au Louvre, où elles furent rejointes en 1895 par la statuette de la *Foi*, demeurée jusque-là à l'École des Beaux-Arts. Ces *membra disjecta*, comprenant les gisants des deux défunts, leurs armes, les épitaphes et les statuettes de la *Foi* et de l'*Espérance*, sont aujourd'hui catalogués sous les nos 457 à 462 du département de la sculpture française du Musée du Louvre [3].

1. Auguste Rey, *op. cit., passim.* — Cet érudit donne (p. 232, n° 1) une liste des nombreux travaux consacrés avant lui au tombeau des Poncher. Il convient d'y ajouter : François de Guilhermy, *Musée de sculpture au Louvre*, dans les *Annales archéologiques* de Didron, t. XII, 1852, p. 95-96; Léon Palustre, *La Renaissance en France*, t. II, 1881, p. 152; Émile Mâle, *op. cit.*, p. 326 et fig. 176; Marcel Aubert et Michèle Beaulieu, *Musée national du Louvre. Description raisonnée des sculptures du Moyen Age...*, I, Paris, 1950, p. 290-293.

2. Le *Journal* de Lenoir mentionne l'arrivée au Musée des Monuments français, les 14 et 21 pluviôse an II (2 et 9 février 1794), de diverses parties du tombeau (Louis Courajod, *Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des Monuments français*, t. I, 1878, p. 31-32). Le 23 nivôse an V (14 janvier 1797), Lenoir livrait au marbrier Laplanche plusieurs morceaux de marbre de couleur pour la restauration de ce tombeau (Id., *ibid.*, p. 114), le monument étant complété avec des éléments provenant du château de Gaillon (Alexandre Lenoir, *Musée des Monumens français*, t. III, 1802, p. 49-50).

3. Paul Vitry et Marcel Aubert, *Musée... du Louvre, Catalogue des sculptures...*, éd. de 1922, t. I, p. 54. — Dimensions du soubassement: H. 0,60. L. 2,22; — des statuettes : H. 0,49. — Le buste de la statue de Roberte Le Gendre est reproduit par Émile Mâle, *op. cit.*, p. 437, fig. 234. — Marcel Aubert et Michèle Beaulieu, *loc. cit.*

15. — Le tombeau de Louis de Poncher et Roberte Le Gendre remonté au Musée du Louvre [1].

2 160. — NOBILI VIRO LODOVICO DE PONCHIER [2], REGIO // CONSILIARIO FRANCIE, QUESTORI EQUITI AURATO, // ITEMQUE NOBILI MATRONE ROBBERTE LE // GENDRE [3], EJUS UXORI, AMICI ET CONSANGUINEI // MERITO DICARUNT, QUORUM ILLE FATO FUNCTUS // EST AC VITA ANNO M. D. XXI., PRIDIE // NONAS OCTOBRIS, HEC VERO ANNO // M.D.XX., XVIII. CALENDAS MAIAS.

MAXIMA QUOS OLIM JUNXIT CONCORDIA QUOSQUE // CONTINUERE SACRI FEDERA CONJUGII // NUNC QUOQUE NON DIRUUNT CONSORTES FATA SEPULTOS, // NAM GEMINI LAPIS HIC CONJUGIS OSSA TEGIT. // HERET ADHUC, LODOVICE, TIBI ROBBERTA, MARITO // ROBBERTA, INSIGNIS GEMMA PUDICITIE. // PHAS CERTE EST CELO TAM MUTUA CORDA QUIETO // VIVERE. VIRTUTIS PREMIA SUMMA QUIES.

1. Aux deux extrémités du soubassement sont gravées les armoiries des défunts. Au mur sont suspendues deux niches, aujourd'hui vides, provenant du même soubassement. — Cliché Jean-Albert.

2. Fils de Martin Poncher, échevin de Tours et receveur des Aides au pays du Maine (MORÉRI, *op. cit.*, t. VIII, p. 456), Louis de Poncher fut reçu maître des Comptes le 13 août 1498 et le demeura au moins jusqu'au 22 septembre 1520, tout en étant Général des finances à Naples en 1502 et l'un des quatre Trésoriers de France (COUSTANT D'YANVILLE, *op. cit.*, p. 486; Alfred SPONT, *Liste des officiers supérieurs des finances*, dans Gilbert JACQUETON, *Documents relatifs à l'administration financière...*, Paris, 1891, in-8°, p. 279; BORRELLI DE SERRES, *Recherches...*, t. III, p. 143; Henri JASSEMIN, *op. cit.*, p. 345). La généalogie de la famille Poncher, embrouillée à dessein ou de bonne foi par plusieurs de ceux qui s'en sont occupés, notamment par le P. ANSELME (*Hist. généalogique...*, 3e éd., t. VI, 1730, p. 449-451), a été rétablie de façon beaucoup plus complète et exacte par Auguste REY, *Boileau et Silvie...*, dans les *Mém. de la Soc. hist... du Vexin*, t. XXXI, 1912, p. 39-45. Cet érudit fait remarquer que, dans leur signature, la plupart des membres de cette famille écrivent leur nom sous la forme « Ponchier ».

3. Roberte Le Gendre, fille de Jean Le Gendre, seigneur de Villeroy, conseiller du Roi, Trésorier de France, et de Françoise de Dampont, dame de Frimainville, était la sœur de Pierre Le Gendre, chevalier, seigneur de Villeroy et d'Alaincourt, Trésorier de France, qui épousa en secondes noces Jeanne Poncher, sœur de Louis, et qui, n'ayant pas eu d'enfant de ses trois mariages, testa le 15 novembre 1524 en faveur de son neveu Nicolas II de Neuville, sous la condition que le fils aîné de celui-ci porterait le nom et les armes des Le Gendre (Alfred POTIQUET, *Les seigneurs de la ville de Magny-en-Vexin*, Magny, 1877, in-8°, p. 19; Camille SARAZIN, *Hallincourt au commencement du XVIe siècle*, dans *Mém. de la Soc. hist... du Vexin*, t. III, 1881, p. 33-35). Voir aussi ci-dessous, p. 134, Chapelle de la Trinité.

ARMES [1]. PONCHER : *d'or au chevron de gueules, chargé en chef d'une tête de maure de sable tortillée d'argent, accompagné de trois coquilles de sable, 2 en chef et 1 en pointe.*

LE GENDRE : *d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois têtes de jeune fille de carnation, chevelées d'or, posées de front 2 et 1.*

Marcel AUBERT et Michèle BEAULIEU, *op. cit.*, t. I, p. 290-291. — F. DE GUILHERMY, *Inscriptions...*, t. I, p. 153.

LOUIS DE PONCHER

Dans la chapelle des Poncher, inscription sur une plaque de marbre noir, au-dessus du tombeau :

2 161. — LES DOYEN ET CHAPITRE DE CETTE ESGLIZE MONSIEUR SAINT GERMAIN L'AUXERROIS ET LEURS SUCCESSEURS SONT TENUS À TOUJOURS PERPETUELLEMENT FAIRE DIRE PAR CHACUN JOUR EN CETTE CHAPELLE, INCONTINANT AVOIR CHANTÉ PRIME, POUR LE SALUT DES ÂMES DE FEU M. LOYS DE PONCHER, CHEVALIER, SEIGNEUR DE LEZIGNY [2], TRESORIER DE FRANCE, ET DE FEUE DAME ROBINE LEGENDRE, SA FEMME, DONT LES CORPS GISSENT CY DESSOUBS, UNE MESSE ET, À LA FIN D'ICELLE, *DE PROFUNDIS* ET ORAISONS DES TRESPASSEZ PAR CHAPELLAINS DU CŒUR EN LADITE ESGLIZE D'HONNESTE ET BONNE VYE, NOMMEZ PAR LES HERITTIERS DESDITS DEFFUNTS OU LEURS SUCCESSEURS ACTUELLEMENT DEMEURANS EN LADITE PAROISSE ET, APRÈS AVOIR DIT COMPLYS, FAIRE DIRE ET CHAMPTER EN LADICTE CHAPELLE PAR UN DESDITS CHAPELAINS ET ENFANS DE CŒUR DE LADITE ESGLIZE UN SALUT, LE PSEAUME *DE PROFUNDIS* ET ORAISON DES TREPASSEZ ET ICELLE MESSE ET SALUT FAIRE SONNER ET GOBETIR [3], FOURNIR DE TOUS ORNEMENS ET LUMINAIRE, ET, MOYENNANT CE, LEUR A ÉTÉ BAILLÉ PAR LES EXECUTEURS DU TESTAMENT DUDIT FEU PONCHER LES FIEFS, TERRES ET SEIGNEURIES DE LA RIVIÈRE [4], ASSIS PRÈS LAGNY ET TORCY-EN-BRIE, SES APPARTENANCES, AINSI QU'IL EST PLUS AU LONG CONTENU ET DECLARÉ ES LETTRES DE CE. FAIT ET PASSÉ PAR DEVANT ROGER ROBERT ET AIGNAN PICHON [5], NOTTAIRES AU CHASTELLET DE PARIS, LE 10e JOUR DE JUILLET MIL CINQ CENT VINGT TROIS. — PRIEZ DIEU POUR EUX [6].

1. Les mss A^2 (p. 387) et B^1 (p. 378) donnent à Louis de Poncher les armes suivantes : « *d'or au chevron de gueules accompagné de trois coquilles de sable* », et à Roberte Le Gendre : « *d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois têtes de femmes d'argent, chevelées d'or* ».

2. Lésigny, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert. Louis de Poncher a rendu hommage pour cette terre et seigneurie le 31 août 1509 (L. MIROT, *Inventaire... des hommages rendus à la Chambre de France*, n° 1220).

3. Gobetir : sonner un glas.

4. La Rivière, Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny.

5. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Aignan Pichon (Arch. nat., Min. centr., VIII, 40).

6. L'acceptation de cette fondation par le chapitre, le 10 juillet 1523 (Arch. nat., LL 401, fol. 14), avait été précédée de négociations avec les exécuteurs testamentaires, auxquels on avait fait valoir que les revenus primitivement offerts étaient trop faibles par rapport aux charges (*ibid.*, *id.*, fol. 12). D'autre part, il y eut contestation sur la désignation du prêtre chargé

Auguste Rey, *Jacques Bachot et le tombeau des Poncher,* dans *Mém. de la Société nationale des Antiquaires de France,* 7e série, t. X (1910), p. 236-237, d'après un état de lieux de 1681 [aux Archives de la Seine, D. Q10 269].

ANNE DE THOU

Épitaphe dans la chapelle de Thou (Saint-Martin), qui est à côté du chœur, à main droite.

2 162. — D.O.M. [a] — Annae Thuanae [1], quae sanctitate morum, matronali [b] decore [c], praeclara pudicitia [d] et foelici fœcunditate viro probata, in ipso aetatis flore [e], quod mortale [f] fuit reliquit, ut quod immortale est [g] consequeretur. Philippus [h] Huraltus Chevernius [i] [2], post justa funebria et corpus majorum sepulchro rite [j]

d'acquitter les services (*ibid., id.,* fol. 13). Le 4 septembre 1576, sur la plainte du chapelain quant à l'insuffisance de son revenu, le chapitre réduit de sept à cinq le nombre des messes chaque semaine et fixe à 4 s. t. les honoraires de chacune de ces messes (*ibid.,* LL 406, fol. 156 v°). Le 13 janvier 1746, l'archevêque de Paris réglemente l'acquit d'une messe quotidienne de la fondation Poncher et, en 1765, le prêtre habitué qui célèbre cette messe reçoit 275 l. pour l'année (*ibid.,* H5 3434, p. 42).

1. Anne de Thou, fille de Christophe de Thou, Premier Président du Parlement de Paris et chancelier des ducs d'Anjou et d'Alençon, et de Jacqueline de Tulleu (Blanchard, *Les Presidens au mortier...,* p. 354-355; Moréri, *op. cit.,* t. X, p. 166). Elle épousa en 1566 Philippe Hurault de Cheverny (Moréri, *op. cit.,* t. VI, p. 140). Elle a été inhumée à Cheverny (Auguste Rey, *Jacques Bachot et le tombeau des Poncher, op. cit.,* p. 242). Voir aussi H. Harrisse, *Le Président de Thou et ses descendants...,* Paris, 1905, in-8°. — Nous ignorons de quel personnage il est question dans une délibération capitulaire du 14 janvier 1580 commettant le chantre Sermisy et le chanoine La Faye « *ad visitandum locum in quo quidam... familiaris domini de Thou, advocati regii, postulat affigi epitaphium, quod fieri gratis domini ordinaverunt intuitu et contemplatione dicti domini de Thou* » (Arch. nat., LL 406, fol. 343). Ce dernier personnage est Augustin II de Thou, avocat général au Parlement de Paris depuis 1567, frère de Christophe (Moréri, *op. cit.,* t. X, p. 166).

2. Philippe Hurault, comte de Cheverny (Loir-et-Cher, arr. de Blois, cant. de Contres) et de Limours (Essonne, arr. de Palaiseau, ch. l. de cant.), est né le 25 mars 1528, fils posthume de Raoul Hurault, gentilhomme breton, et de Marie de Beaune. Conseiller au Parlement de Paris en 1554, chancelier du duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne, Chancelier de France en 1583, destitué en 1588, rappelé par Henri IV, il est mort à Cheverny le 30 juillet 1599 (Moréri, *op. cit.,* t. VI, p. 140; P. Anselme, *op. cit.,* t. VI, p. 507-508; Yves Durand, *Philippe Hurault de Cheverny, Chancelier de France...,* dans : Roland Mousnier et ses collaborateurs, *Le Conseil du Roi de Louis XII à la Révolution,* Paris, 1970, p. 69-86. Voir aussi, à la Bibl. nat., ms. fr. 22 615, fol. 37 et suiv., le procès-verbal d'une enquête faite en 1578 et 1579 sur les sépultures de la famille Hurault à l'abbaye de

ILLATUM [k], IN SACRO HOC SECESSU QUO ILLA FREQUENS DEI CULTRIX ADIRE SOLITA FUIT, HUNC QUOQUE TUMULUM POSUIT [l], COMMUNIBUS LIBERIS MATERNAE PIETATIS ET RELIGIONIS DOCUMENTUM AC MONUMENTUM AETERNAE MEMORIAE UXORIS INCOMPARABILIS. VIXIT ANNOS 35 [m], MENSES 6, DIES 17, OBIIT ANNO 1584, DIE 17 JULII.

ARMES. HURAULT : *d'or à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.* Écu surmonté d'un casque empenné.

DE THOU : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois taons du même.*

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 377-378; — E³, fol. 34; — F², p. 586; — VP², p. 691; — TROCHE, fol. 265 v°; — Bibl. nat., ms. fr. 8 224, p. 182. — DU BREUL, *Le théâtre des antiquitez de Paris,* éd. de 1612, p. 788; éd. de 1639, t. II, p. 387; — BONFONS, *Les antiquitez... de Paris,* 1608, fol. 58; — LE MAIRE, *Paris ancien et nouveau,* 1685, t. I, p. 549-550; — PIGANIOL DE LA FORCE, *Description... de Paris,* éd. de 1765, t. II, p. 206-207.

a) *om.* E³, F², Tr.; — *b*) *om.* VP²; — *c*) decorae, F²; — *d*) *om.* A², B⁴; — *e*) fore, A²; — *f*) *om.* A², B⁴; — *g*) fuit, VP²; — *h*) Philypus, F²; — *i*) Cheverinus, E³; — *j*) vite, A², F²; — *k*) in latum, E³; inlatum, F²; — *l*) suis *add.* F²; — *m*) 37, VP².

ANNE HURAULT

Au seuil de la chapelle des Poncher, une petite dalle de marbre noir porte cette inscription :

Notre-Dame de Bourgmoyen à Blois, à l'ancienne église Saint-Jacques de la même ville et à l'église de Saint-Denis-sur-Loire. Le ms. fr. 12 491, du début du XVIIe siècle, contient sur les feuillets préliminaires plusieurs épitaphes honorifiques de Philippe Hurault de Cheverny et d'Anne de Thou. Philippe Hurault a laissé des *Mémoires* publiés dans les collections PETITOT, t. XXXVI, et MICHAUD et POUJOULAT, 1re série, t. X. Comme on l'a vu ci-dessus (p. 106) il habitait un hôtel situé entre la rue de l'Arbre-Sec et la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. Dès le 14 mai 1568, il avait pris à bail, du chapitre, pour six ans, une maison sise au cloître, où demeurait alors Bénigne de Serre, seigneur des Barres, moyennant un loyer annuel de 120 l. (Arch. nat., LL 404, fol. 439). D'un document du 16 juillet 1572 il ressort qu'il habitait rue de l'Arbre-Sec (testament de François Le Breton, praticien en cour laie et solliciteur des affaires de M. de Vibraye [Jacques Hurault, frère de Philippe; voir ci-dessous p. 113, n. 1], « estant malade en la maison de M. de Cheverny, rue de l'Arbre Sec » (Bibl. hist. de la Ville de Paris, ms. CP 3 565, fol. 109 v°). Le 9 janvier 1573, après de laborieuses négociations, il acquérait du chapitre, par acte passé devant les notaires Anne Carrel et Pierre Dutot (l'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Pierre Dutot, Arch. nat., Min. centr., XXIV, 32), moyennant un revenu annuel de 300 l. t. une maison qu'il occupait en partie en qualité de locataire (Arch. nat., LL 405, fol. 329 v°, 334, 336 r° et v°, 353 v°, et LL 406, fol. 12 v°). Le 11 septembre 1587, il prenait à bail, pour six ans, moyennant un loyer annuel de 40 écus d'or sol., une maison sise au cloître et tenant par derrière à son hôtel (*ibid.*, LL 407, fol. 252). — Il avait fait à Saint-Germain l'Auxerrois, par acte passé devant les notaires Edme Parque et Pierre Poutrain (l'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Pierre Poutrain, Arch. nat., Min. centr., LXXXVI, 79), une fondation qui avait été acceptée par le chapitre le 19 septembre 1570 (Arch. nat., LL 405, fol. 160).

« C'est l'entrée de la voulte de la chapelle de Saint Martin, dans laquelle ont esté enterrées les entrailles de Madame Anne Hurault, marquise de Rostaing, inhumée à Paris le lundy 16e jour d'avril 1635. »

« L'épitaphe de ladite dame, contre le mur où est escrit », au dessus de la croisée de la chapelle :

2 163. — D.O.M.S. [a] — SOUBZ LA PIERRE DE MARBRE POSÉE [b] CY DEVANT SONT ENTERRÉES LES ENTRAILLES DE [c] HAUTE ET PUISSANTE DAME ANNE HURAULT [d] [1], FILLE DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE PHILIPPES HURAULT, COMTE DE CHEVERNY, CHANCELIER DE FRANCE, ET DE DAME ANNE DE THOU [2], SON ESPOUSE, LAQUELLE DAME HURAULT [d] ESTOIT FEMME [e] EN PREMIERES NOPCES DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE GILBERT [f] DE LA TRIMOUILLE [3], MARQUIS DE ROYAN, ET LORS DE SON DECÈS FEMME EN SECONDES NOPCES DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE CHARLES DE ROSTAING [4], CHEVALIER DES ORDRES DU ROY, MARECHAL DE

1. Anne Hurault, sixième enfant de Philippe et d'Anne de Thou, née à Cheverny le 4 juin 1577. Elle avait été tenue sur les fonts par Jacques Hurault, seigneur de Vibraye, frère aîné de Philippe, et par « les dames de Valençay et de Fougères « (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 552, p. 518). La première de ces marraines s'identifie vraisemblablement avec Marie Hurault, fille de Jacques, seigneur de la Grange et de Cheverny, mariée le 29 novembre 1512 à Louis d'Étampes, seigneur de Valençay (MORÉRI, *op. cit.*, t. IV, p. 244) et la seconde avec Soulaine Hurault (fille de Denis II Hurault, seigneur de Saint-Denis, capitaine de la ville et château de Blois, et Louise Boudet), femme de Claude de Villebresme, seigneur de Fougères et de Brissay (Bibl. nat., ms. fr. 32 356, p. 56).

2. Sur Philippe Hurault de Cheverny et Anne de Thou, voir ci-dessus, n° **2 162**, p. 111, et n. 2 et 1.

3. Anne Hurault avait épousé à Chartres, le 12 septembre 1592, Gilbert de la Trémoïlle, marquis de Royan (Charente-maritime, arr. de Marennes, ch. l. de cant.), seigneur d'Olonne (Olonne-sur-mer, Vendée, arr. et cant. des Sables d'Olonne) et d'Apremont (Apremont, Vendée, arr. des Sables d'Olonne, cant. de Palluau), capitaine de cent gentilshommes de la Maison de Sa Majesté et grand sénéchal de Poitou (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 552, p. 518), lequel décéda le 25 juillet 1602 (MORÉRI, *op. cit.*, t. X, p. 325).

4. Anne Hurault épousa en secondes noces, le 7 janvier 1612, au château d'Apremont, Charles, marquis de Rostaing (*Épitaphier...*, t. IV, n° 1 878), né le 27 septembre 1583, fils de Tristan, marquis de Rostaing, et de Françoise Robertet. Décédé le 4 janvier 1660 (*ibid.*, nos 1 872 et 1 875), le marquis de Rostaing fut enterré aux Feuillants et son cœur fut déposé en l'église de sa terre et seigneurie de Thieux (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Dammartin) [*ibid.*, n° 1 877]. La sépulture des Rostaing aux Feuillants, très richement décorée, était une des curiosités de l'église; on en trouvera la description avec le texte des inscriptions, au t. IV de l'*Épitaphier*, p. 288 et suiv. — Passé, en 1792, au Musée des Monuments français, cet ensemble y subit des remaniements qui le défigurèrent complètement; tout ou partie de ce qui en subsistait fut remis par Lenoir, le 1er février 1824, au marquis de Rostaing, qui fit presque immédiatement transporter à Saint-Germain l'Auxerrois la plus grandiloquente des inscriptions et les deux statues funéraires de Tristan et de Charles de Rostaing. Elles sont placées aujourd'hui non dans l'ancienne chapelle de cette famille, comme le dit inexactement la note de l'*Épitaphier*, mais dans la chapelle Saint-Jean (Abbé BAURIT, *op. cit.*, p. 65). Sur ces sculptures et leurs auteurs, voir une note importante de Mlle SAINTE-BEUVE, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, année 1950, p. 64-70; l'auteur semble ignorer le t. IV de l'*Épitaphier*, paru en 1918.

SES CAMPS ET ARMÉES [g], CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS D'ETAT [h], COMTE DE BURY [1] ET DE LA GUIERCHE [2], QUI EST DECEDÉE À PARIS, LE LUNDY 16e AVRIL 1635, EN L'HOSTEL DE ROSTAING, RUE DU COQ [3], PARROISSE [i] SAINT GERMAIN L'AUXERROIS, LE CŒUR DE LAQUELLE REPOSE EN LA CHAPELLE DE L'EGLISE DES FEUILLANS AU FAUXBOURG SAINT HONORÉ [4] ET LE CORPS DANS L'EGLISE DU CHATEAU DE VAULX À PENIL [j] [5] DANS LA SEPULTURE DES ANCESTRES DE LA MAISON DE ROSTAING, PRÈS DE MELUN EN BRIE, ET CELUY [k] DUDIT SEIGNEUR [l] MARQUIS DE ROSTAING AVEC CELUY DE LADITE DAME EN LADITE CHAPELLE DES FEUILLANS ET LE CORPS DUDIT SEIGNEUR REPOSE À....., QUI EST DECEDÉ LE ..... JOUR 1600 [m]. — PRIÉS DIEU POUR EUX [n].

ARMES. ROSTAING : *d'azur à une fasce d'or, accompagnée en pointe d'une roue de huit rais du même.* Couronne de marquis.

HURAULT : *d'or* [o] *à une croix d'azur cantonnée de quatre soleils de gueules.*

Mss A^2, p. 388; — B^4, p. 378-380; — VP^1, fol. 38 v° et 42 v°; — VP^2, p. 691-692; — TROCHE, fol. 265 v°-266.

a) D.O.M., VP^2; — *b*) D.O.M.S... posée *om.* VP^1; — *c*) deffuncte *add.* VP^1; — *d*) Huraut, A^2; — *e*) *om.* B^4; epouse, Tr.; — *f*) Gillebert, B^4; — *g*) de camp et de ses camps et armés, B^4; de camp dans ses armées, VP^2; — *h*) *om.* VP^1; — *i*) de cette eglise de *add.* VP^1; — *j*) a Penil *om.* VP^1; — *k*) le cœur, VP^1, Tr.; — *l*) s^r^, VP^2; *om.* A^2, B^4, Tr.; — *m*) jour 1600 *om.* A^2, B^4, VP^2; et le corps... 1600 *om.* Tr.; — *n*) Priés... eux *om.* VP^1; — *o*) ..., A^2.

---

1. Bury, Loir-et-Cher, arr. de Blois, cant. d'Herbault, comm. de Saint-Secondin. Il subsiste des ruines importantes du château, bâti en 1515 par Florimond Robertet.

2. La Guierche, Sarthe, arr. du Mans, cant. de Ballon.

3. L'hôtel du marquis de Rostaing, bâti en 1587, était situé rue de Beauvais (Arch. nat., L 646, n° 7^A^). On ne s'explique pas bien ce qu'était l'hôtel de Rostaing rue du Coq en 1635, le même Charles de Rostaing étant donné comme habitant l'un et l'autre de ces hôtels situés dans deux rues assez distantes l'une de l'autre.

4. Le monument du cœur d'Anne Hurault est reproduit au tome IV, p. 291, de l'*Épitaphier*, d'après A.-L. MILLIN, *Antiquités nationales...*, Paris, in-4°, t. I, 1790, V : *Les Feuillans de la rue Saint-Honoré*, pl. IV, fig. 1.

5. Vaux-le-Pénil, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Melun.

GABRIELLE-VICTOIRE DE ROCHECHOUART DE MORTEMART

Plaque de marbre noir (H. 0,84. L. 0,54). Découverte en 1840 [1] sous le revêtement de menuiserie de la chapelle des Poncher, l'épitaphe qui suit, gravée en

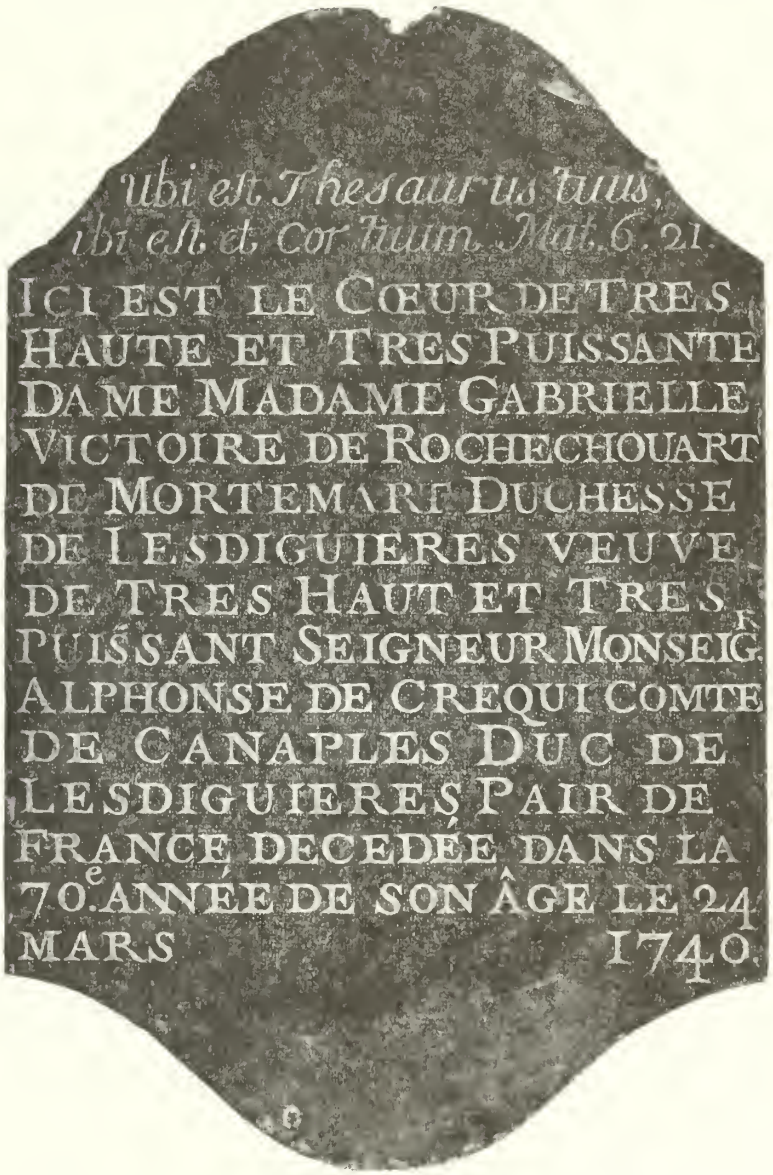

16. — Épitaphe de Gabrielle - Victoire de Rochechouart de Mortemart [2].

1. Troche, fol. 266.

2. Cliché Jean-Albert.

or sur marbre noir, a été retrouvée de nouveau en 1925 [1] dans les combles de l'église. Elle a trouvé un abri provisoire dans une ancienne sacristie, au sud de l'église.

2 164. — *UBI EST THESAURUS TUUS*

IBI EST [a] *ET COR TUUM. MAT. 6. 21.*

Ici est le cœur de Très // Haute et Très Puissante // Dame Madame Gabrielle // Victoire de Rochechouart//de Mortemart [2], Duchesse // de Lesdiguières, veuve // de Très Haut et Très // Puissant Seigneur Monseigneur // Alphonse de Crequi [3], Comte // de Canaples [4], Duc de // Lesdiguières [5], Pair de // France, decedée dans la // 70e année de son âge, le 24 // mars 1740.

Armes. *Fascé nébulé d'argent et de gueules.*

Original conservé. — Ms. Troche, fol. 266. — A. Grimault, *Rapport sur la découverte d'inscriptions funéraires à Saint-Germain l'Auxerrois,* dans *Commission municipale du Vieux Paris, procès-verbaux,* 1926, p. 137.

a) erit, Tr.

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE SAINT-VICTOR ET NOTRE-DAME DE LORETTE

Il existait dès le XIIe siècle à Saint-Germain l'Auxerrois une chapelle dédiée à saint Victor, sans doute à cause de la fraternité qui unissait le chapitre et l'abbaye de Saint-Victor [6]; les registres capitulaires mentionnent à diverses reprises, entre 1491 et 1520, la collation de la chapellenie de Saint-Victor, «*fundatam in revestiario ecclesie* » [7]. La situation de cette chapelle est encore mieux précisée dans

1. Découverte faite par M. Sébille, architecte, en procédant à la réfection de la toiture.

2. Gabrielle-Victoire de Rochechouart, fille de Louis-Victor, duc de Mortemart, maréchal de France et général des galères, et d'Antoinette-Louise de Mesmes. Elle avait épousé Alphonse de Créqui le 12 septembre 1702 (Moréri, *op. cit.*, t. IX, p. 256-257).

3. Alphonse de Créqui, fils de François de Bonne, duc de Lesdiguières, pair, maréchal et connétable de France, gouverneur du Dauphiné, et de sa seconde femme, Marie Vignon. Il était petit-fils de Charles de Créqui, duc de Lesdiguières et devint duc de Lesdiguières par l'extinction des branches aînées de sa maison. Il fut reçu au Parlement le 11 février 1704 et mourut le 4 ou le 5 août 1711, âgé de 85 ans, sans postérité (Moréri, *op. cit.*, t. IV, p. 247 et t. VI, p. 266).

4. Canaples, Somme, arr. d'Amiens, cant. de Domart-en-Ponthieu.

5. Lesdiguières, Hautes-Alpes, arr. de Gap, cant. de Saint-Firmin-en-Valgodemard, comm. du Glaizil.

6. Troche, fol. 266 v°.

7. Arch. nat., LL 399, fol. 80, 99 v°, 132, 184; LL 400, fol. 69 v° et 251.

une requête adressée le 9 janvier 1526 (n. st.) au chapitre par son possesseur, Denis Du Val, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de Stors [1] et de Grand Moulin [2], en vue d'obtenir la permission de la fermer, de la décorer et d'y établir la sépulture des membres de sa famille; il rappelle qu'il l'a fait construire « au lieu où jadis souloit estre [le] revestiaire et la chapelle Saint-Victor, entre la chapelle naguère erigée par deffunt Mre Louis de Poncher,... et la croisée du costé dextre de vostredite église, et ce à l'honneur de Dieu et de sa benoite mère » [3]. De ces textes il appert que la chapelle avait été reconstruite sur une plus grande superficie que la précédente, entre 1520 et 1526. Du Val ne tarda pas à y trouver sa sépulture : le 9 février 1526, le chapitre donnait l'autorisation de l'y enterrer [4].

Le 18 août 1645, le chapitre concédait la chapelle à « Claude Derval » [*sic*], veuve de Victor Brodeau, seigneur de Candé, conseiller du Roy, « lequel y est inhumé » [5].

Affectée à des chevaliers de l'ordre de Notre-Dame de Lorette, fondé en 1586 par le pape Sixte V, elle devint, pour ce motif, chapelle Notre-Dame de Lorette. Vers 1730, elle fut transformée en petite sacristie pour les chapelains et le bas clergé. En 1841, le rez-de-chaussée fut aménagé en chambre pour le prédicateur; actuellement, on y entrepose du matériel et des archives [6].

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE SAINT-JEAN

ORATOIRES DE SAINTE-GENEVIÈVE ET DE SAINTE-MADELEINE

Une chapelle Saint-Jean, fondée en 1203 par Marie Naud [7], doit sans doute être identifiée avec la chapelle Saint-Jean-Baptiste, que de nombreux textes mention-

1. Stors, Val-d'Oise, arr. de Pontoise, cant. et comm. de l'Isle-Adam.

2. Il y a, en France, de nombreuses localités de ce nom; nous ignorons celle dont Denis Du Val était seigneur.

3. Arch. nat., LL 731, fol. 113 (titres des chapelles). L'autorisation fut accordée le jour même, à condition que le demandeur fît placer dans la chapelle une statue de saint Victor (*ibid.*, LL 401, fol. 67).

4. *Ibid.*, *id.*, fol. 69 v°.

5. *Ibid.*, LL 731, fol. 113. — Il s'agit ici de Victor IV Brodeau, fils de Victor III, secrétaire des commandements d'Henri IV pendant 38 ans (Moréri, *op. cit.*, t. II, 2e partie, p. 304). D'après Moréri, la femme de ce personnage s'appelait Claude « Du Val » (et non Derval) et appartenait à la famille de Fontenay-Mareuil, sur laquelle on trouve des renseignements dans le ms. fr. 4 752 (p. 236-237) de la Bibliothèque nationale. Il ne semble pas que Claude Du Val ait appartenu à la même famille que Denis Du Val, précédent possesseur de la chapelle.

6. Abbé Baurit et Hillairet, *op. cit.*, p. 79.

7. Troche, fol. 246.

nent depuis 1438 [1] et situent tous derrière le chœur [2], quelques-uns précisant même : du côté gauche, entre la chapelle Notre-Dame des Mèches et la chapelle Saint-Nicolas, auprès des autels de Sainte-Anne et de la Madeleine [3]. Vers le dernier quart du XVe siècle, la fabrique fit construire contre cette chapelle une petite maison appelée « le petit Louvre », sur un terrain légué par le doyen Jean Chéneteau [4]. Cette maison fut détruite un siècle plus tard, pour l'édification d'une nouvelle chapelle, plus grande que la précédente, et destinée à parfaire la ceinture des chapelles entourant le chœur : celle-ci fut terminée en 1583 [5].

Dans cette nouvelle chapelle fut transférée la chapellenie fondée par acte du 30 avril 1557 [6], à charge d'y célébrer quotidiennement une messe basse suivie du *De profundis* avec la collecte *Dei cui soli*, moyennant une rente de 200 l. t. sur l'Hôtel de Ville. Cette fondation avait été faite par Claude de Hacqueville, seigneur de Deniécourt [7], d'Andechy [8] et d'Attichy-sur-Aisne [9], conseiller, notaire et secrétaire du Roi, et son frère François, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, exécuteurs testamentaires de leur père Claude de Hacqueville, seigneur de Deniécourt, maître ordinaire en la Chambre des Comptes. La collation du chapelain était faite par le chapitre, sur présentation par les descendants du fondateur [10]. Le 17 juin 1568, Nicolas Favier, conseiller au Parlement, et Louise de la Porte, sa femme, alors possesseurs de la chapelle (nous ne savons depuis quelle date) renoncent à celle-ci [11], sans doute pour en permettre l'agrandissement.

Un petit oratoire était établi de chaque côté de cette chapelle. A droite, contre celle des Trois-Maries ou de Notre-Dame des Mèches, c'était l'oratoire, clos, de Sainte-Geneviève. Le plus ancien possesseur connu de cet oratoire est « la duchesse douairière de Retz [12] ». Nous ne savons ni quand ni comment elle en eut la jouissance. Le 23 décembre 1621, cet oratoire étant disponible, les marguilliers le concédèrent à Catherine de Clèves, duchesse douairière de Guise, comtesse d'Eu, demeurant en son hôtel d'Eu, rue de l'Autriche [13]. Cette concession lui était

1. Arch. nat., LL 395, fol. 40.

2. *Ibid.*, LL 398, fol. 3; 399, fol. 5 et 29; 400, fol. 91.

3. *Ibid.*, LL 395, fol. 86; 398, fol. 3; 399, fol. 5 et 29; 400, fol. 172 et 251; 404, fol. 268 v°; 405, 243; 406, fol. 153; 731, fol. 63, etc.

4. Sur ce personnage, voir ci-dessus, p. 2, n. 2.

5. Troche, fol. 246.

6. L'acte, passé devant Étienne Dunesme et Germain Le Charron, notaires au Châtelet de Paris, ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude de Germain Le Charron (Arch. nat., Min. centr., CXXXII).

7. Deniécourt, Somme, arr. de Péronne, cant. de Chaulnes.

8. Andechy, Somme, arr. et cant. de Montdidier.

9. Attichy-sur-Aisne, Oise, arr. de Compiègne, ch.-l. de cant.

10. Arch. nat., LL 403, fol. 229-232; L 646, n° 4H, et ci-dessus n° **2 078**.

11. Arch. nat., LL 731, fol. 68. — Troche, fol. 246.

12. Probablement Antoinette d'Orléans, fille de Léonor, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon, femme de Charles de Gondi, duc de Retz, tué en 1596 devant le Mont-Saint-Michel (Moréri, *op. cit.*, t. VIII, p. 108-109).

13. Voie supprimée dans sa partie sud pour agrandir le palais du Louvre et devenue rue de l'Oratoire dans sa partie nord.

accordée pour elle-même, pour la princesse de Conti, sa fille, et pour celui de ses enfants auquel elle laisserait son hôtel; elle pourrait agrandir la chapelle d'un pied et demi en longueur, y faire mettre ses armes et la décorer à sa volonté, le tout à charge de payer 60 s. t. le jour de la fête de Saint-Germain, outre 300 l. à chaque mutation de possesseur et le don de 1 500 l. t. fait le jour de la concession. La duchesse de Guise ayant cédé hôtel et oratoire, le 16 décembre 1631, à son fils Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, grand chambellan, grand fauconnier et lieutenant général en Picardie, celui-ci rétrocéda le jour même l'oratoire à Louis Girard, seigneur de la Cour des Bois et de la Briche, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, Procureur général à la Chambre des Comptes, demeurant rue de la Monnaie, et ce sous réserve de la jouissance de la duchesse de Guise, sa vie durant [1].

L'oratoire de gauche, dédié à sainte Madeleine, fut concédé le 2 avril 1583 à Antoine Le Coigneux, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, demeurant rue Jean-Lantier, et à Marie de Bailly [2], sa femme, qui entendaient par là répondre à l'appel des marguilliers sollicitant l'aide des paroissiens « pour couvrir les frais des chapelles neuves que l'on [construisait] ». Aux termes de l'acte de concession, les époux Le Coigneux donnent 100 sous pour faire « à leurs despens une voulte pour la sepulture d'eux et leurs parens en ung petit lieu estant au costé senestre de ladite église, au derrière de la chapelle bastie de neuf de Sainte Anne, à costé senestre de celle de Saint Jehan, et au dessous d'icelle voulte y faire les vitres, planchers, bancs, sièges et clostures de bois fermant à clef entre et au milieu des deux piliers séparant ladite chapelle Saint Jean dudit lieu, pour y faire un oratoire et y aller faire les devotions privées pour eux et leurs successeurs ». Suit le règlement pour la sépulture de la famille Le Coigneux [3]. Le 17 février 1680, autorisation est donnée à la fabrique par Jacques Le Coigneux, chevalier, seigneur de Montmélian, Plailly et Mortefontaine, Président à mortier au Parlement, demeurant en son hôtel, rue des Vieilles-Haudriettes, paroisse Saint-Nicolas des Champs, de remplacer par une balustrade la clôture de la petite chapelle ou oratoire qu'il possède dans l'une des encoignures de l'autel Saint Jean [4]... ».

L'ancienne chapelle Saint-Jean est aujourd'hui la chapelle des Saints-Patrons (saint Vincent et saint Germain). Dans le caveau qu'elle surmonte on trouva en 1840 sept cercueils doublés de plomb et munis de plaques portant des inscriptions; une seule de ces inscriptions put être déchiffrée, celle de Jacques Le Coigneux [5]. En 1824, le marquis de Rostaing fit placer à Saint-Germain l'Auxerrois,

1. Arch. nat., L 646, n° 4H et 4K et LL 731, fol. 73. — Troche, fol. 247 v°. Le 30 décembre 1646, le chapitre concède à Marie Royer, veuve de Louis Girard, demeurant toujours en son hôtel, rue de la Monnaie, la possession d'une cave sous cette chapelle. L'acte mentionne parmi les qualités du défunt celles de procureur général en la Chambre des Comptes et de seigneur de Villetaneuse et d'Épinay-sur-Seine (Arch. nat., L 649, n° 14. — Troche, fol. 248).

2. Voir ci-dessus, n° **2 152**, n. 1, p. 96. — La famille Le Coigneux avait déjà, depuis 1568 au moins, des tombes dans la chapelle Saint-Vincent (paroisse). Voir ci-dessous, n° **2 227**.

3. Arch. nat., L 646, n° 4G. — Troche, fol. 246 v°-247.

4. Arch. nat., L 646, n° 4F; LL 731, fol. 63.

5. Troche, fol. 246 v°.

dans l'ancienne chapelle de l'Annonciation, qui avait appartenu à ses ancêtres, les statues priantes de Tristan et de Charles de Rostaing, restes du mausolée de la maison de Rostaing élevé par la famille dans la chapelle des Feuillants du faubourg Saint-Honoré [1]. Troche [2] a vu, en 1840, les deux statues, élevées sur un cénotaphe de marbre blanc, remontées dans la chapelle de l'Annonciation; au-dessus étaient placés sur des consoles les bustes en marbre blanc d'Antoine de Rostaing et de Jean de Rostaing, son fils [3]. Les deux priants sont aujourd'hui dans l'ancienne chapelle Saint-Jean, à l'emplacement du petit oratoire dédié à sainte Geneviève.

17. — Statues de Tristan et de Charles de Rostaing
ayant fait partie du mausolée des Rostaing dans la chapelle du couvent des Feuillants [4].

1. Voir la planche dessinée par Brion, gravée par Demaisons, dans Aubin-Louis Millin, *Antiquités nationales...*, t. I, 1790, *Les Feuillans*, pl. III.

2. Troche, fol. 238 v°-239.

3. Voir ci-dessous, p. 144-149, la notice sur la chapelle de Rostaing. — *Épitaphier...*, t. IV, p. 288-290.

4. Cliché Jean-Albert.

Un des angelots, qui dans la chapelle des Feuillants encadraient les deux personnages priants a été racheté, par la Direction des Beaux Arts de la ville de Paris, lors d'une vente aux enchères à l'hôtel Drouot. Il s'agit de celui qui occupait le côté gauche du monument. Il a été placé provisoirement devant l'autel de l'ancienne chapelle Saint-Jean.

18. — Angelot ayant fait partie du mausolée des Rostaing dans la chapelle du couvent des Feuillants [1].

JACQUES LE COIGNEUX

Inscription sur le cercueil dans la crypte voûtée sous la chapelle Saint-Jean.

2 165. — Cy gist le corps de très hault et puissant seigneur Messire Jacques Le

1. Cliché Jean-Albert.

Coigneux [1], chevalier, marquis de Montmeliant [2], Plailly [3], Morfontaine [4] et autres lieux [5], conseiller du Roy en tous ses Conseils et President en son Parlement, decedé le 23 avril 1686, agé de 73 ans. — Priez Dieu pour le repos de son âme.

Armes. *D'azur à trois porcs épics d'or.*

Ms. Troche, fol. 246 v°.

PIERRE REGNAULT + JEANNE MESTRAYEN

Tombe dans la chapelle Saint-Jean.

2 166. — Cy gist soubz ceste tombe, attendant la resurrection des morts, le corps de feu honorable homme Pierre Regnault, vivant juré crieur de [a] corps [6] de ceste ville de Paris, lequel deceda le dernier jour de mars 1632.

Et honorable femme Jeanne Mestrayan, son espouse, qui deceda [b] le... jour de... mil six cent...

Mss A², p. 395; — B⁴, p. 420; — VP², fol. 704; — Troche, fol. 248.

a) du, Tr.; — *b*) qui decedée, A², B⁴, Tr.

1. Jacques Le Coigneux, fils d'un autre Jacques Le Coigneux, aussi Président au Parlement, mort le 21 août 1651, et de Geneviève de Montholon. Il était le petit-fils d'Antoine Le Coigneux, maître des Comptes, qui avait acquis l'oratoire Sainte-Madeleine (ci-dessus, p. 119) et l'arrière-petit-fils du procureur Gilles Le Coigneux, dont l'épitaphe est publiée ci-dessous, n° **2 227**. Conseiller au Parlement le 10 juin 1644, il devint Président aux Enquêtes en 1648 et Président au mortier le 21 août 1651 (Blanchard, *Les Presidens au mortier..., Catalogue de tous les conseillers...*, p. 130; Tallemant des Réaux, *Les Historiettes*, éd. Paris et Monmerqué, 3e éd., t. IV, 1855, p. 1-4 et 15-17.

2. Montmélian, Val-d'Oise, arr. de Montmorency, cant. de Luzarches, comm. de Saint-Witz.

3. Plailly, Oise, arr. et cant. de Senlis.

4. Mortefontaine, Oise, mêmes arr. et cant. — Jacques Le Coigneux avait acheté cette terre en 1653 et l'envoi qu'il y fit des meubles dont il voulut la garnir fut l'occasion d'un grave dissentiment avec sa femme, Angélique Le Camus, veuve en premières noces de Jacques Galland, secrétaire au Conseil (Tallemant des Réaux, *op. cit.*, t. IV, p. 13).

5. En 1648, il avait acheté la terre de Belâbre (Indre, arr. du Blanc, ch. l. de cant.), qu'il fit ériger en marquisat en 1650. Cette terre est restée jusqu'à nos jours à ses descendants, et, en 1925, l'un d'eux, M. René de Fondarce, ministre plénipotentiaire, a remis aux Archives départementales de l'Indre les archives de ce domaine, parmi lesquelles se trouvent de nombreux documents sur la famille Le Coigneux (*Conseil général de l'Indre, 2e session de 1926, Rapport de l'Archiviste en chef*).

6. Sur l'origine et l'importance de la communauté des crieurs de corps et de vins, voir Le Roux de Lincy, *Hist. de l'Hôtel de Ville de Paris...*, Paris, 1846, in-4°, 1re partie, p. 136 et 222. Les statuts en vigueur à l'époque de Pierre Regnault avaient été approuvés par le Bureau de la Ville en 1597 (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XI, p. 437-440); ces mêmes *Registres* font souvent mention d'interventions des crieurs, notamment aux obsèques de souverains et de grands personnages (voir les tables des dix-neuf volumes publiés).

Épitaphe du même scellée dans le mur de la chapelle Saint-Jean.

2 167. — Passant [a], cy devant, en ceste chapelle de Sainct Jehan Baptiste [b], soubz la [c] tombe proche l'autel [d], sont les depouilles mortelles de feu honorable homme Pierre Regnault, en son vivant l'un des jurez [e] crieurs de [f] corps de ceste ville et bourgeois de Paris, natif de Coulommiers en Brye, lequel, après avoir eu l'honneur des emplois [g] aux pompes et services funebres [h] des plus grands potentats de la chretienneté [i], a passé de ceste vie à une meilleure le [j] dernier jour de mars 1632.

Au meme lieu sont celles de honorable femme Jeanne Mestrayen, son espouse, qui, après avoir vescu ensemble en [k] lien conjugal pendant [l] l'espace de 10 ans 4 moys, pour marque de leur chaste amytié, a faict poser ce marbre et tumbe en ce lieu, où elle a pareillement eslu sa sepulture, laquelle deceda le [m]..... — Priés Dieu pour qu'il leur [n] fasse mercy.

Songe à ton dernier point, le devoir t'y convie,
Et tu le peux, mortel, < en > faisant un peu d'effort.
Le moyen d'acquerir une eternelle [o] vie,
C'est d'occuper son ame à songer à la mort [p].

Armes. Regnault : *d'azur à l'aspic d'orge d'or entre deux plumaches d'argent issans d'un croissant du même, à deux étoiles d'or en chef.*

Mss A², p. 395; — B⁴, p. 420-421; — VP¹, fol. 40; — VP², p. 704-705; — Troche, fol. 248 v°.

a) *om.* VP¹; — *b*) de Sainct Jehan Baptiste *om.* VP¹; — *c*) cette, VP²; — *d*) de Mr St Jean Baptiste *add.* VP¹; — *e*) *om.* VP²; — *f*) du, Tr.; — *g*) l'honneur d'estre employez, VP¹; — *h*) et services funebres *om.* Tr.; — *i*) chretientez, B⁴; chrestienté, VP¹; — *j*) mercredy *add.* VP¹; — *k*) d'un, B⁴, VP¹, VP², Tr.; — *l*) *om.* VP¹; — *m*) ... jour de ... 16.. *add.* VP¹; — *n*) luy, B⁴, VP²; — *o*) immortelle, A²; — *p*) Songe... mort *om.* VP¹.

NICOLAS FORMÉ

Épitaphe de marbre à un pilier devant la chapelle de Saint-Jean.

2 168. — Cy gist Nicolas Formé [1], en son vivant abbé de Nostre Dame du [a] Reclus [2] et chanoine de la Saincte Chapelle de Paris, lequel a servi très dignement Henry le Grand et Louis XIII l'espace de 28 années en la charge de sous maistre et compositeur [b] de la musique de sa [c] chapelle. L'advantage qu'il a eu sur tous les autres de sa

1. Sur Nicolas Formé, voir la thèse de M. Michel Le Moël, *Recherches sur la musique du Roi de 1600 à 1660,* dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses... de 1954,* p. 91. Né en 1567, Nicolas Formé entra à la Sainte-Chapelle comme chantre en 1587; il succéda en 1609 à Eustache du Caurroy comme sous-maître et compositeur de la musique à la Chapelle du Roi. La Bibliothèque nationale possède de lui *Le Cantique de la Vierge Marie* (Magnificat) *selon les tons ou modes usités en l'Église* (*mis à quatre parties*) *et dédié au Roy* (ms. fr. 1 870, in-4°, 56 feuillets).

2. Le Reclus, Marne, arr. d'Épernay, cant. de Montmort, comm. de Saint-Prix-les-Hameaux. Abbaye cistercienne d'hommes, au diocèse de Troyes. Nicolas Formé en fut abbé commendataire de 1625 à 1634, et il eut pour successeur son neveu Jean Formé (*Gallia christiana,* t. XII, col. 604).

PROFESSION LUY A FAICT MERITER NON SEULEMENT L'APPROBATION PUBLICQUE, MAIS ENCORE UNE ESTIME SI PARTICULIÈRE DE SA MAJESTÉ QU'ELLE A VOULU LUY FAIRE L'HONNEUR DE GARDER ELLE MESME SES ŒUVRES. IL A RENDU SON AME À DIEU LE 27 MAY 1638, EN LA 71e ANNÉE UN MOYS ET UN JOUR DE SON AAGE [d]. — PRIEZ DIEU POUR SON AME.

ELISABETH FORMÉ, SA SEUR, LEGATAIRE UNIVERSELLE, AVEC L'ADVIS DE L'EXECUTEUR TESTAMENTAIRE, A FAIT APPOSER [e] CE MARBRE ET FAIT METTRE LE PORTRAIT AU HAUT DE L'EPITAPHE [f] [1].

ARMES. *Fasce d'azur chargée de trois grelots* [g] *d'or; écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois bâtons noueux en bande d'argent, aux 2 et 3 d'argent à la merlette de sable.* Derrière, crosse tournée vers la gauche.

Mss A², p. 395; — B⁴, p. 419; — F¹, p. 163; — F³, p. 65; — VP², p. 704; — TROCHE, fol. 124 v°. — MIGNE, t. II, col. 133.

a) de, B⁴, F¹, VP², Tr., MIGNE; — *b*) composeur, B⁴, VP²; composant, Tr.; — *c*) leur, Tr.; — *d*) de son age *om.* F¹, F³, Tr.; — *e*) poser, F³; — *f*) portrait dudit sieur Formé au dessus de la mesme epitaphe, F³; Elisabeth... l'épitaphe *om.* A², B⁴, VP², Tr., MIGNE; — *g*) grillets, A².

GERMAIN DE MARLE

Tombe au seuil de la chapelle de Saint-Jean, auprès de la sépulture de Nicolas Formé.

2 169. — CY GIST NOBLE HOMME ET SAGE [a] MAISTRE GERMAIN DE MARLE [2], EN SON VIVANT NOTAIRE ET SECRETAIRE DU ROY NOSTRE SIRE ET GENERAL DE SES [b] MONNOYES, SEIGNEUR

1. Ce dernier alinéa figure seulement dans les mss F¹ et F³.

2. Germain de Marle était probablement le fils d'un autre Germain de Marle, marchand, locataire, depuis Noël 1457, d'une cave de l'Hôtel de Ville « pour mettre vins » (*Comptes du domaine de la Ville*, t. II, col. 76 et 170), qui figure dans les comptes de la Vicomté de l'Eau de Rouen, notamment le 23 mai 1477; étant marguillier de Saint-Germain l'Auxerrois il avait, le 2 janvier 1498 (n. st.), demandé et obtenu du chapitre l'autorisation d'installer un siège de bois « *in secunda capella nova de parte dextera navis* » (Arch. nat., LL 399, fol. 129 r° et v°), c'est-à-dire dans une chapelle qui, successivement dédiée à Saint-Jacques le Majeur et aux Cinq-Saints, a été réunie en 1850 à la chapelle paroissiale (Maurice BAURIT et Jacques HILLAIRET, *op. cit.*, p. 85); il avait fondé à perpétuité la donation annuelle de huit ou dix grappes de raisin en faveur de chacun des quatre, éventuellement des six, enfants de chœur de l'église, de leur maître et de leur clerc, à prendre lors de la vendange sur son arpent de vigne de la Gastine, près du Roule (Arch. nat., LL 400, fol. 151); il fut inhumé dans l'église à une date antérieure au 17 janvier 1505 (n. st.) : ce jour-là, en effet, son fils Germain offrait au chapitre dix aunes de « bon et beau velours » pour faire deux chapes, en reconnaissance de la permission d'enterrer dans l'église son père et son frère (Arch. nat., LL 400, fol. 49). Le 4 février suivant, le chapitre accordait au même Germain une autorisation semblable pour l'inhumation de sa sœur dont le nom n'est pas davantage indiqué dans la délibération (*ibid.*, *id.*, fol. 50).

Germain de Marle fils (celui dont l'épitaphe est ici publiée) apparaît dès 1488 comme « général maistre des Monnoyes du Roy » (*Comptes du domaine de la Ville de Paris*, t. II, col. 401),

DE TILLOY EN FRANCE [1], QUI TREPASSA LE 5e JOUR D'OCTOBRE 1546. — PRIÉS DIEU POUR LUY.

ARMES. MARLE : *d'or à trois merlettes de sable posées 2 et 1.*

CHAMPANGES : *losangé d'or et d'azur, au chevron de gueules chargé de cinq roses d'argent* [2].

Mss A², p. 396; — B⁴, p. 421; — VP², p. 705; — TROCHE, fol. 248.

a) sire, VP²; — *b*) des, A², B⁴, Tr.

office qu'il résigna en faveur de Claude Montparlier, lequel en fut pourvu le 17 septembre 1529 (*Catal. des actes de François Ier*, t. I, n° 3 481). Il avait été institué notaire et secrétaire du Roi à une date non précisée, entre le 6 mai 1515 et le 6 mai 1522, par résignation de Gilbert Bayard (TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 80); de 1526 à 1528, il fut Prévôt des Marchands de Paris (*Registres... du Bureau de la Ville*, t. I et II, *passim*); en août 1537, le roi lui faisait rembourser un prêt de 562 l. 10 s. (*Actes de François Ier*, t. VIII, n° 30 466); en janvier 1539 (n. st.), il fut chargé, avec les maîtres des Monnaies Montparlier et Michel Guilhen, de Lyon, d'une mission à Cambrai pour y procéder, avec les délégués de l'Empereur, à la « réformation et au cours des monnaies » dans leurs états respectifs (*ibid*, t. VIII, n° 31 248). Marié à Marie de Champanges, fille de Clérembaud de Champanges, seigneur d'Attilly, notaire et secrétaire du Roi, il en eut, de 1508 à 1529, treize enfants, tous baptisés à Saint-Germain l'Auxerrois (Bibl. nat., ms. fr. 4 752, p. 207). Il habitait un hôtel près de la Croix-du-Trahoir (*ibid.*). Le 15 février 1510 (n. st.), le chapitre lui permettait de placer un siège de bois, pour son usage et celui de sa famille, devant la chapelle Sainte-Anne (Arch. nat., LL 400, fol. 106 v°); le 10 juillet 1517, il l'autorisait à construire une chapelle « *in loco in quo est parva porta a latere sinistro chori* », s'il arrivait que cette porte fût supprimée (*ibid.*, *id.*, fol. 216); une délibération capitulaire du 23 janvier 1523, n. st. (*ibid.*, LL 401, fol. 5 v°) le cite comme marguillier de la paroisse; le 23 août 1527, on lui permettait de convertir de parisis en tournois les arrérages d'une rente par lui due au chapitre (*ibid.*, *id.*, fol. 104 v°); le 8 juin 1545, par faveur spéciale, la messe d'épousailles d'une de ses filles avait lieu au chœur (*ibid.*, LL 402, fol. 53 v°). Ces faveurs étaient justifiées, nous disent à plusieurs reprises les chanoines, par les bons services rendus à sa paroisse par l'intéressé (« *attentibus bonis et acceptabilibus serviciis per ipsum eidem ecclesie hactenus factis et per ipsum adhuc sperant fieri...* » *ibid.*, LL 400, fol. 106 v°; LL 401, fol. 104 v°; LL 402, fol. 220); nous ne savons rien de précis sur la nature ni sur l'étendue de ces services. Germain de Marle fut enterré dans la même sépulture que son père, son frère et sa sœur (*ibid.*, LL 400, fol. 91). Un mois après son décès, ses exécuteurs testamentaires obtinrent l'autorisation de faire célébrer au chœur un service pour le repos de son âme (*ibid.*, LL 402, fol. 95); sa veuve Marie de Champanges et ses héritiers fondèrent, le 2 août 1547, une lampe dans l'église, moyennant un revenu annuel non rachetable de 10 l. t. (*ibid.*, *id.*, fol. 112). C'est sans doute cette lampe qui, peu de temps après, dut être remplacée par les soins de la même donatrice : en avril 1549, n. st., en effet (*ibid.*, *id.*, fol. 170 v°), Marie de Champanges faisait don d'une lampe d'argent destinée à remplacer celle qui, suspendue devant le grand autel du chœur, avait été volée. Marie de Champanges fut enterrée le 5 juin 1557 dans la même sépulture que son mari (*ibid.*, LL 403, fol. 232 v°).

1. Le Thillay (Val-d'Oise, arr. de Montmorency, cant. de Gonesse) dont la famille de Marle possédait la seigneurie dans le dernier quart du XVIe siècle (Léon MIROT, *op. cit.*, n°s 2 152 et 2 153). Germain de Marle possédait aussi le fief dit Richard du Bois à Louvres (mêmes départ. et arr., cant. de Luzarches) [*ibid.*, n° 4 176]. En outre, il rendait, pour sa femme, hommage des château, maison forte, terre et justice d'Aubervilliers-le-Petit (Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert, comm. de Ferrolles-Attilly) [*ibid.*, n° 109; *Catalogue des actes de François Ier*, t. V, n° 16 400].

2. Une pièce conservée à la Bibliothèque nationale (Pièces orig., vol. 662, doss. 15 473, p. 3) blasonne ainsi les Champanges : *échiqueté d'or et d'azur au chevron d'or brochant sur le tout, chargé de cinq roses d'argent.*

MADELEINE DE CREVECŒUR

Dans la chapelle de la Madeleine [1], du côté des vitres, tombeau de marbre noir sur lequel est élevée une figure de femme à genoux, de marbre blanc, qui regarde dans un livre que tient un petit enfant, aussi de marbre blanc, avec deux écussons d'armoiries aux deux côtés [2].

2 170. — Cy gist dame Magdeleine de Crevecœur, vefve en premieres nopces de Maistre Benoist Milon [3], conseiller du Roy en ses conseils et President en sa Chambre des Comptes, et en secondes nopces de Maistre [a] Nicolas Chevalier [4], conseiller de Sa Majesté en ses conseils, Premier President en sa Cour des Aydes, Chancelier de la Reine, qui deceda le 23e jour de decembre 1629. A la memoire de laquelle Messire

1. D'après Troche, fol. 242 v°, cette sépulture aurait été placée dans la chapelle de la Trinité, au-dessous de la fenêtre. Nous croyons devoir nous en tenir aux données des épitaphiers manuscrits. Toutefois, nous allons le voir (ci-dessous, p. 128, n. 2), c'est dans la chapelle de la Trinité qu'avait été fondée une messe pour Madeleine de Crèvecœur.

2. La statue funéraire de Madeleine de Crèvecœur, haute de 1 m 35, se trouve maintenant au Musée du Louvre [P. Vitry et M. Aubert, *Musée national du Louvre, Catalogue des sculptures...*, éd. de 1922, 2e partie, t. II, p. 1, n° 859, où le personnage est appelé par erreur Marguerite; — Pierre Chaleix, *Recherches sur la statue priante actuellement dénommée « Marguerite de Crèvecoeur »*, dans *Bull. de la Soc. de l'Hist. de l'Art français*, 1961 (1962), p. 29-37]. Avant d'y aboutir en juillet 1894, elle a subi plusieurs déplacements : en 1794, elle fut transportée de Saint-Germain l'Auxerrois au Musée des Monuments français (J. Guiffrey, *Invent. gén. des richesses d'art de la France. Arch. du Musée des Monum. français*, t. II, p. 196). Elle y reçut le n° 161, qu'elle portait encore dans un état des restitution aux églises (Guiffrey, *op. cit.*, t. III, p. 264; L. Courajod, *Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des Monuments français*, t. I, 1878, p. 194; Alexandre Lenoir, *Musée royal des Monumens français...*, p. 93). Le 18 mai 1834, elle a quitté les Petits Augustins pour entrer au palais de Versailles, d'où elle est sortie en juillet 1894 pour reprendre sa place à Saint-Germain l'Auxerrois où elle ne parvint pas (communication de la Conservation du Musée de Versailles). Pierre Chaleix (*op. cit.*, p. 30) mentionne que cette statue se trouve au Musée du Louvre dès 1897, mais on est incertain sur la date exacte de son entrée dans ce musée. Dans les ouvrages cités plus haut, le personnage est appelé « la femme Cœur » et l'œuvre attribuée au sculpteur Ph. de Buyster (v. 1598-1688), mais cette attribution est douteuse, M. de Longueil ayant fait travailler d'autres sculpteurs. En 1834, on la considérait comme représentant la femme de Jacques Cœur, mais à Versailles elle fut désignée comme étant la statue d'Isabelle Bureau, femme de Geoffroy Cœur, échanson de Louis XI; enfin, sur l'indication fournie par Guilhermy, tirée d'un de nos recueils d'épitaphes, elle fut restituée à son véritable personnage mais pourvue à tort par Soulié du prénom de Marguerite (Eudore Soulié, *Notice du Musée impérial de Versailles*, 1859, t. 1er, p. 80-81, n° 331). Nous devons ces renseignements à d'obligeantes communications de Mlle Marguerite Jallut, conservateur au Musée de Versailles et de Mlle Marguerite Charageat.

3. Sur Benoît Milon, voir ci-dessous le n° **2 172.**

4. Nicolas Chevalier, petit-fils de Pierre, sieur d'Eprunes (Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert, comm. de Réau) et d'Ons-en-Bray (Oise, arr. de Beauvais, cant. d'Auneuil), greffier de la Chambre des Comptes, fils d'Étienne, conseiller au Parlement, et de

René de Longueil [1], seigneur de Maisons [2], conseiller de Sadite Majesté esdits [b] conseils et Premier President en ladite Cour des Aydes, executeur du testament de ladite defunte dame de Crevecœur [c], et dame Magdeleine de Boullant [d] de Crevecœur [3],

N. Barthélemy, né en 1563, fut reçu conseiller au Parlement en août 1597 (Blanchard, *Les Presidens au mortier..., catalogue...*, p. 111). En 1607, il acquit d'Antoine Le Camus, sieur de Jambeville, moyennant 60 000 écus, une charge de Président aux Enquêtes, puis, en février 1610, de Christophe de Sèves, moyennant 60 000 écus et 10 000 écus d' « épingles », celle de Premier Président de la Cour des Aides. Il fut colonel de la milice bourgeoise pour le quartier des Innocents depuis 1610 au moins jusqu'en 1626 au moins (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XIX, p. 186 et n. 6). Il avait été nommé en 1612 commissaire pour vaquer aux ouvrages du Pont Neuf et autres bâtiments de la Ville et, le 26 janvier 1624, administrateur de l'Hôtel-Dieu. Il fut chancelier d'Anne d'Autriche de 1620 à 1630 (Griselle, *op. cit.*, n° 3 823). Seigneur de Wideville, en tant qu'époux de Madeleine de Crèvecœur, veuve de Benoît Milon, seigneur dudit lieu, dont elle avait hérité, il acquit, le 16 mai 1596, le fief du Roule, aux portes de Paris, puis en 1616, la seigneurie de Gentilly (Val-de-Marne, arr. de Créteil, cant. du Kremlin-Bicêtre), dont la maison était vantée « comme le séjour le plus agréable qui fût aux environs de Paris ». Possesseur d'une fortune considérable, il prêta au Roi, en 1627, 10 000 pistoles, 20 000 écus d'or et 60 000 l., et se porta garant d'un emprunt de 400 000 l. (*Journal historique de Bouchel,* Bibl. nat., ms. fr. 5 528, fol. 212 v°). Par son testament, en date du 17 février 1630, passé devant les notaires Robert Tulloue et Gilles Marion (Arch. nat., Min. centr., CXV, 59; Bibl. nat., coll. Dupuy, vol. 81, fol. 242), il prescrit que son corps soit inhumé au couvent des Récollets du faubourg Saint-Martin, dans la chapelle qu'il y a fait bâtir, et il fait différents legs, notamment à l'Hôtel-Dieu de Paris; il destine sa bibliothèque « avec les tableaux, figures et ornements qui y sont » à son neveu, le sieur de Maisons, « le priant de la conserver et augmenter autant que faire se pourra à l'honneur des lettres et contentement des gens doctes ». Il avait épousé en 1595 Madeleine de Crèvecœur, sensiblement plus âgée que lui, et avec qui il devait déjà avoir des liens de famille, si l'on en juge d'après une quittance de rente donnée par lui le 3 mars 1611 conjointement avec Guillaume de Crèvecœur, conseiller du Roi et maître ordinaire à la Chambre des Comptes, à cause d'Anne Chevalier, sa femme, héritière pour moitié de feu Jean Chevalier, conseiller au Parlement. Voir Bibl. nat., Pièces orig., vol. 743 et 744, doss. 16 939, notamment p. 397 et 416; Maurice Dumolin, *La maladrerie et le fief du Roule,* dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris,* 57e année, 1930, p. 78-79; *Registres... du Bureau de la Ville...*, tomes XV, XVI, XVII et XVIII, aux tables, spécialement aux tomes XVI, p. 33, n. 3, et XVIII, p. 431, n. 2.

1. René de Longueil, conseiller au Grand Conseil en 1618, Premier Président de la Cour des Aides en 1620, Président à mortier en 1642, gouverneur de Versailles, de Saint-Germain et d'Évreux en 1645 (Blanchard, *Les Presidens au mortier...*, p. 470-471), Surintendant des finances en 1650, ministre d'État en 1651, créé marquis par Louis XIV en 1658, mort le 2 septembre 1677. Il avait hérité de Nicolas Chevalier et de Madeleine de Crèvecœur les terres de Chevechaix (Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. d'Andelot, comm. de Darmannes), de Gentilly, de Wideville et autres, pour lesquelles des lettres patentes du 2 avril 1630, vérifiées et entérinées le 2 janvier 1631 par les Présidents Trésoriers de France, Généraux des finances et Grand voyer de la généralité de Paris, lui accordèrent remise totale des droits seigneuriaux de relief, de rachat et autres (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 741, p. 303). Héritier du domaine de Maisons, acquis en 1390 par son ancêtre Jean de Longueil, il y fit construire par François Mansart, de 1642 à 1651, le château qui subsiste toujours (Moréri, *op. cit.*, t. VI, p. 381; J.-E. Engrand, *Le château de Maisons de 1642 à l'an V...*, dans *Revue de l'histoire de Versailles,* 1912, p. 305-306; Jean Stern, *Le château de Maisons. Maisons-Laffitte,* Paris, 1934, in-12, p. 1-75).

2. Aujourd'hui Maisons-Laffitte, Yvelines, arr. de Saint-Germain-en-Laye, ch.-l. de cant.

3. Le contrat de mariage entre René de Longueil, conseiller du Roi en son Grand Conseil, demeurant rue Michel-le-Comte, paroisse Saint-Nicolas des Champs, et la nièce de Madeleine de Crèvecœur, aussi prénommée Madeleine, fille de Guillaume Boulenc de Crèvecœur écuyer, seigneur de Grisolles (Aisne, arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-Saint-Front), conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, et d'Anne Chevalier, avait été passé le 31 janvier 1623 devant Charles Richer et Guillaume Herbin, notaires au Châtelet (Arch. nat., Min. centr., LI, 71; Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 741, p. 278). Anne Chevalier était fille de Jean, conseiller au Parlement, et veuve de Simon Barreau (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 451, p. 262). Madeleine de Crèvecœur, femme de René de Longueil mourut dès le 11 avril 1636 (Moréri, *op. cit.*, t. VI, p. 381).

SON EPOUSE, ONT FAIT ERIGER CE MONUMENT ET FONDÉ POUR LE REPOS DE SON AME [e] UNE MESSE PAR CHACUN JOUR À PERPETUITÉ PAR CONTRACT PASSÉ PAR DEVANT MARION ET PLASTRIER [1], NOTAIRES, LE XI[e] JUILLET 1634. — PRIÉS DIEU POUR SON AME [f] [2].

ARMES. LONGUEIL : *d'azur à trois roses d'argent posées 2 et 1, au chef d'or à trois roses de gueules.* Écu entre deux aigles et surmonté d'un casque empenné.

BOULENC : *d'azur à la fasce d'or, chargée de trois boules de gueules, accompagnée de trois épis d'or posés 2 en chef, 1 en pointe.*

Mss A², p. 394; — B⁴, p. 416-417; — VP², p. 703; — TROCHE, fol. 242 v°.

a) Messire, Tr.; — *b*) en ses, VP²; — *c*) dame de Crevecœur *om.* A², B⁴, Tr.; — *d*) Boulenne, Tr.; — *e*) pour le repos de son ame *om.* Tr.; — *f*) Priés... ame *om.* Tr.

N. DROUART + RADEGONDE CHAILLOU + PIERRE DROUART

Épitaphe sur un pilier devant la chapelle de la Madeleine.

2 171. — CY GIST [a] HONORABLE HOMME [b] PIERRE DROUART [c], BOURGEOIS DE PARIS, LIEUTENANT D'UNE COMPAGNIE DE BOURGEOIS DE CETTE VILLE [3], DECEDÉ LE 22 NOVEMBRE 1635, ET FUT SON CORPS INHUMÉ EN CETTE PAROISSE DE SAINT GERMAIN DE L'AUXERROIS DEVANT LA CHAPELLE DE LA MAGDELEINE, OÙ AVOIENT ESTÉ INHUMÉS LES CORPS [d] DE HONORABLES PERSONNES ..... DROUART [c] ET DE RADEGONDE CHAILLOU, SES PERE ET MERE.

ARMES. DROUART : *parti d'argent au cep de bois [e] naturel feuillé de sinople avec grappes de pourpre, et d'azur à la gerbe d'or.*

Mss A², p. 391; — B⁴, p. 400; — VP², p. 698; — TROCHE, fol. 232 v°.

a) cy gist *om.* A², B⁴, Tr.; — *b*) personne, VP²; — *c*) Drouard, A²; — *d*) ceux, A², B⁴, Tr.; — *e*) de vigne, A².

1. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Claude Plastrier (Arch. nat., Min. centr., LVI).

2. Un fragment de registre (non daté) des fondations de messes à Saint-Germain l'Auxerrois, ayant appartenu à feu Adrien Blanchet, contient cette note : « Du 2 juillet 1634, Magdeleine de Crèvecœur, pour laquelle M. le Président de Maisons fonda un annuel de messes qui s'acquitte à present par M. Devin dans la chapelle de la Trinité, moyennant 200 l. par an, qui luy sont payez par M. le Président de Maisons d'aujourd'huy, qui ne les paye plus à la fabrique, qui neantmoins n'en est pas deschargée ».

3. Un Pierre Drouart, qualifié sieur du Bouchet, fut adjudicataire de la ferme des Aides le 4 mars 1604 (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XII, p. 274, n. 1; voir aussi le t. XIII, *passim*). On trouve sous le même nom un enseigne de la compagnie de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1623 (*ibid.*, t. XVIII, p. 305).

BENOIT MILON

Épitaphe de marbre noir dans la chapelle de la Madeleine [1].

2 172. — CLARISSIMO [a] VIRO [b] BENEDICTO MILON [2], EQUITI [c], VIDEVILLAE [d] [3] DOMINO, REGI [e] A SECRETIS CONSILIARIO DIGNISSIMO, SACRI [f] AERARII [g] MODERATORI [h] PRAESTANTISSIMO, RATIONUM REGIARUM CURIAE [i] PRAESIDI EXIMIO, MULTIS OMNIBUS [j] PER [k] QUADRAGINTA ANNOS DE REPUBLICA BENE MERITO, AB INEUNTE [l] AETATE, QUI, SUB [m] REGIBUS HENRICO II [n] ET FRANCISCO II CHRISTIANISSIMIS [o], FIDE, DILIGENTIA ET [p] INDUSTRIA FISCALIA OMNIA, PENE INNUMERABILIA [q], FORTITER OBIVIT. INDE SUB CAROLO IX ET HENRICO III SUMMARIUM [r] APICIS [s] DIGNITATIS [t] PROFUIT [u], ITA EXCOLUIT QUEMQUE UT [v], NON MODO SE JUDICEM AEQUISSIMUM [w], SED ETIAM PARENTEM BENIGNISSIMUM PRAEBUERIT. TANDEM, BELLIS PLURIBUS [x] CIVILIBUS ARDENTE GALLIA, HONOREM MIRUM IN MODUM PACIFICUM MELIORIS AEVI RELIQUIT [y], PLACIDISSIMAM [z] QUIETEM, QUAM TERRA NEGAVERAT, PERDUXIT ET [aa] COELO VINDICAVIT, ANNO SALUTIS MDXCIII, 3 [A] JULII. VIXIT IPSE ANNOS LXIII, MENSES IX, DIES XVII.

NICOLAUS CHEVALIER [4], REGIUS SENATOR, LIBELLORUM SUPPLICUM MAGISTER, HUNC TITULUM MORTUO PRO MAGDALENA DE CREVECUEUR [5], QUONDAM DEFUNCTI PIENTISSIMI [bb], NUNC SUA AMANTISSIMA UXORE, PONENDUM CURAVIT ANNO SALUTIS 1601 [cc].

ARMES. MILON : *d'azur à un aigle d'or entre deux trangles d'argent* [dd], *une dessus et l'autre dessous, accompagnées de trois étoiles d'or rangées en chef.* Surmonté d'un casque empenné.

1. D'après TROCHE, fol. 242, Benoît Milon, comme Madeleine de Crèvecœur, son épouse, aurait été inhumé dans la chapelle de la Trinité, contre le mur en face de l'autel. Ici encore nous croyons devoir nous en tenir aux données des épitaphiers manuscrits.

2. Benoît Milon (il signe toujours « Mylon ») était en 1569 Trésorier des guerres (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 866, doss. 42 991, p. 7-10), et en 1570 secrétaire de Charles IX (Bibl. nat., ms. fr. 7 856, p. 1316). Le 13 novembre 1577, il recevait de François Ier, conjointement avec Aymar Nicolay et François de Nyvelon, la charge et conduite du château d'Ollainville (Léon DE LABORDE, *Les comptes des Bâtiments du Roi...*, t. I, p. XXXVI. — Ollainville, Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon). Étant déjà Intendant et Contrôleur général des finances, il fut reçu Président à la Chambre des Comptes le 6 février 1580 (COUSTANT D'YANVILLE, *op. cit.*, p. 419). Le 10 du même mois, il passait marché avec un maître maçon parisien pour la construction de son château de Wideville à l'emplacement du vieux bâtiment (Arch. nat., Min. centr., LIV, 255 [mentionné par E. COYECQUE]; *ibid.*, AB XIX 3078), et, le 27 avril suivant, il se faisait concéder par le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois la chapelle de la Trinité (voir ci-dessous, p. 135 et n. 1). Ses gages de Contrôleur général et Intendant des finances étaient, en 1582, de 500 écus sol. par quartier (quittance du 31 décembre, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 967, doss. 45 131, p. 8); il avait alors la charge de la guerre, des reîtres et de la Maison de la Reine (*Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, p. 34, n. 1). Le 3 novembre 1590, il donnait quittance de 15 écus 37 s. 6 d. pour une demi-année de rente sur les greniers à sel, rente lui appartenant à cause de Madeleine de Crèvecœur, sa femme, qui l'avait héritée de son père Jean de Crèvecœur (Bibl. nat., Pièces orig., vol. cité, p. 9). Benoît Milon possédait depuis 1568, rue de Béthisy, une maison qui, passée par héritage au neveu par alliance de sa femme, Jean de Longueil, devint l'hôtel de Maisons (André CHASTEL, *L'Îlot de la rue du Roule...* dans *Paris et Île de France...*, t. XVI-XVII (1965-1966), Paris, 1967, p. 72-79. Il mourut le 23 juillet 1593 (COUSTANT D'YANVILLE, *loc. cit.*, dit : 1592).

3. Wideville, Yvelines, arr. de Saint-Germain-en-Laye, cant. de Poissy, comm. de Crespières.

4. Sur Nicolas Chevalier, voir ci-dessus, p. 126, n. 4.

5. Sur Madeleine de Crèvecœur, voir ci-dessus, n° **2 170**.

CHEVALIER : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un nœud de sable* [ee]; *aux 2 et 3 d'argent au lion de sable*; *sur le tout de gueules* [ff] *à la licorne d'argent.* Collier de Saint-Michel et casque empenné.

CRÈVECŒUR : *d'azur au chevron d'or, au croissant d'argent en pointe.* Entouré de la cordelière.

Mss A², p. 394; — B⁴, p. 415-416; — VP², p. 703; — TROCHE, fol. 242 r°-v°.

a) clarissimus, B⁴, Tr.; — *b*) vir, B⁴; viri, Tr.; — *c*) equitis, B⁴, Tr.; — *d*) Videvilliae, A²; — *e*) Regis, A², B⁴, Tr.; — *f*) sacris, B⁴, Tr.; — *g*) aerini, Tr.; — *h*) mors pastoris, A², B⁴, Tr.; *om.* VP²; la leçon « moderatori », que ne donne aucun manuscrit. parait la plus vraisemblable; — *i*) *om.* A², B⁴, Tr.; — *j*) nominibus, Tr.; — *k*) *om.* A²; — *l*) infunctu, B⁴, Tr.; infantiae, VP²; — *m*) sue, Tr.; — *n*) II *om.* A², B⁴; — *o*) maxima, A²; eximia, B⁴, Tr.; — *p*) ex, A²; — *q*) munera, A²; numera, B⁴, Tr.; — *r*) *om.* VP²; summicarium, B⁴, Tr.; — *s*) aspicis, B⁴; apic, VP²; aspicio, Tr.; — *t*) dignitat, VP²; — *u*) perfuit, B⁴, Tr.; *om.* VP²; — *v*) *om.* A², B⁴, Tr.; — *w*) agnissimum, Tr.; — *x*) pius, B⁴, Tr.; que *add.* A²; — *y*) reliquiam, A², B⁴, Tr.; — *z*) placidissimum, B⁴, Tr.; — *aa*) *om.* Tr.; — *bb*) pientissima, A², B⁴, Tr.; — *cc*) 1630, Tr.; — *dd*) trangles, dessus d'argent, l'autre dessus d'or, Institut, p. 1238; — *ee*) d'argent, Institut; — *ff*) d'azur, Institut.

CHAPELLES DU CHŒUR. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE SAINT-JACQUES ET SAINT-ROBERT

Saint Jacques et saint Robert étaient déjà honorés dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois avant la construction de la chapelle qui leur fut dédiée : le 3 mars 1461 (n. st.), le chapitre autorisait Robert de Bailleux, clerc à la Chambre des Comptes, Robert Foucher, Robert de Fichy et Robert de Montonvilliers à édifier dans l'église (la délibération ne précise pas à quel endroit) un autel en l'honneur de saint Robert [1]; le 23 août 1476, le chapitre unissait à sa mense la chapellenie de Saint-Jacques, que résignait à cet effet le chapelain Jean de Brespières [2]. C'est seulement en 1580 que fut construite une chapelle Saint-Jacques et Saint-Robert; c'est celle qui devint au XIXe siècle la chapelle Saint-Denis. Le 24 avril de cette année 1580, Jacques Le Peultre, marchand bourgeois de Paris, marguillier de Saint-Germain l'Auxerrois, donne à la fabrique 300 écus d'or sol. en déduction de la somme par lui avancée pour la construction des chapelles aux ailes du chœur du côté nord, notamment de la cinquième chapelle, « où soulloit estre la porte et entrée de ladite eglise »; en retour, la fabrique s'engage à achever cette chapelle, « tant de voulte que de vitres et ceinture de bois », pour la fin de l'année, et elle en accorde la jouissance à Jacques Le Peultre, aux enfants nés de lui et de feue Robine Passart, son épouse, ainsi qu'à leur descendance, tant qu'ils résideront sur la paroisse [3]. Le 31 décembre 1679, la chapelle, « où il y a une

1. Arch. nat., LL 396, fol. 116 v°. — Il s'agit sans doute de saint Robert, fondateur de l'abbaye de la Chaise-Dieu, mort le 17 avril 1067 et honoré à Paris le 3 avril (GIRY, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, in-8°, p. 307).

2. Arch. nat., LL 398, fol. 211 v°; DU BREUL, *op. cit.*, éd. de 1612, p. 787.

3. Arch. nat., L 646, n° 4M et LL 731, fol. 54.

cave voultée », se trouvant vacante, la fabrique la concède à Étienne Jehannot, chevalier, seigneur de Bartillat et d'Huriel, conseiller du Roi en ses Conseils, secrétaire du Roi, garde du Trésor royal, demeurant en son hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre. Cette concession est accordée pour cent ans; les bénéficiaires après Étienne Jehannot en seront son fils Nicolas, brigadier général, maître de camp d'un régiment de cavalerie, et ses descendants directs, avec pouvoir de s'y faire enterrer en payant les droits ordinaires et d'y faire mettre telles épitaphes que bon leur semblera, le tout moyennant un don de 900 livres et une redevance annuelle de 3 livres. Étienne Jehannot de Bartillat [1], décédé le 10 juillet 1701, à l'âge de 91 ans, fut enterré dans cette chapelle. Les droits de mutation dus pour celle-ci furent payés en 1727 par son petit-fils, le marquis de Bartillat, demeurant rue Sainte-Avoye [2].

JACQUES [II] LE PEULTRE + MARIE CHARPENTIER

Épitaphe composée par Jean Megret, son petit-fils [3], pour Saint-Germain l'Auxerrois; on peut supposer qu'elle a été apposée dans la chapelle Saint-Jacques, mais nous n'en avons pas trouvé la preuve.

2 173. — D.O.M. // ET // PERENNI MEMORIAE SACRUM. // IN HUJUS SACELLI HYPOGAEO CONDITE [a] SUNT // CINERES // VIRI CLARISSIMI ET NOBILIS [b] // JACOBI LE PEULTRE [c] [4], D[OMINI]

1. Il avait épousé Catherine Lucas, fille de Michel, secrétaire au Cabinet du Roi, et de Suzanne Lecointe (P. René RAPIN, *Mémoires sur l'Église et la société... 1644-1669,* publ. par Léon AUBINEAU, Paris, in-8°, t. I, 1865, p. 65, n. 1. — Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 369, doss. 9 700, fol. 10).

2. Arch. nat., L 646, n° 4L et LL 731, fol. 56.

3. Jean Megret, Trésorier de France en la généralité de Moulins, était fils et successeur de Gabriel Mégret, qui avait épousé Anne Le Peultre, fille de Jacques II; il est l'auteur de notre recueil F. Sur ce personnage, voir une note de sa main (ms. F[1], p. 336 [*sic* pour 370]), et RAUNIÉ, *Épitaphier...*, t. I, p. XLVII-XLVIII.

4. La famille Le Peultre, originaire du pays rhénan entre Spire et Worms, aurait séjourné en Anjou, avant de s'établir à Paris, où on la trouve au XVIe siècle, exerçant au faubourg Saint-Marcel une importante industrie de teinture de drap (Roger GOURMELON, *L'industrie et le commerce des draps à Paris du XIIIe au XVIe siècle,* dans *École nationale des Chartes. Position des thèses... de 1950,* p. 62). Un tableau généalogique conservé au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale (Pièces orig., vol. 2 254, doss. 51 066, p. 44) mentionne, en tête et sans indication de date, Jean Le Peultre, maître teinturier au faubourg Saint-Marcel, père de Jacques. Celui-ci (Jacques I Le Peultre) figure sur le même tableau comme seigneur du Plessis-Trappay, marchand mercier grossier trafiquant en Flandre, époux de Robine Passart. « Le 29 janvier 1569 », il a été élu quatrième consul. Le 1er novembre 1574, il donne une quittance de rente dans laquelle il se qualifie seulement « marchand bourgeois de Paris » (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 254, doss. 51 066, p. 2). Lors de son élection comme consul, il habitait rue Saint-Denis (G. DENIÈRE, *op. cit.,*

DU PLESSIS TRAPAIS [d] [1], REGI A CONSILIIS ET SECRETIS // DOMUS, AERARII ET CORONAE FRANCIAE [e], // GERMANI ORIGINE, NATALIBUS PARISINI, // QUI CIVILIS VITAE RATIONEM AULICAE JUNXIT // URBANITATI, // ANIMI SUI VERITATE AMICOS FECIT, // MUTUIS OFFICIIS SERVAVIT. // OB FIDEM SINGULAREM IN MAGNIS PROBATAM [f] // DE CHRISTIANISSIMIS REGIBUS [g] HENRICO // MAGNO ET LUDOVICO JUSTO [h] // BENE MERITUS, // PRINCIPIBUS ET PROCERIBUS REGNI ACCEPTISSIMUS, // ILLUSTRISSIMUS UTRIUSQUE MILITIAE VIRIS, // GRATISSIMUS // LONGAEVOS ANNOS ATTIGIT, QUARTUM // ET SEPTUAGISIMUM PIE [i] ET LAUDABILITER [j] // PERFECIT, // VIXIT ABSTEMIUS, // EXUIT QUOD ERAT MORTALE [l], V APRILIS // ANNO 1627 [k]. // PATRI OPTIMO, AMICO EXIMIO JUSTA // PERSOLVERE MOESTISSIMI LIBERI, CARISSIMI // AMICI [l]. //

IN EODEM CONDITORIO QUIESCIT [m] DOMICELLA // MARIA CHARPENTIER [2], EXAUCTA // GENTE PARISINA, // CUJUS SUPREMUS DIES FUIT ANNO // 1630 [n].

ARMES. LE PEULTRE : *d'azur à la licorne coupée d'argent* [3].

CHARPENTIER : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une rose du même.*

Mss F[1], p. 335-336 (*sic* pour 369-370); — F[3], p. 47.

a) conditi, F[3]; — *b*) nobilis et clarissimi, F[3]; — *c*) Le Peutre, F[3]; — *d*) etc. *add.* F[3]; — *e*) domus... Franciae, *om.* F[3]; — *f*) Ob fidem... probatam *om.* F[3]; — *g*) regibus christianissimis, F[3]; — *h*) ob fidem singularem *add.* F[3]; — *i*) piissime, F[3]; — *j*) et laudabiliter *om.* F[3]; — *k*) anno 1627, V ap., F[3]; — *l*) maestissimi liberi tribuere, amici charissimi, F[3]; — *m*) uxor *add.* F[3]; — *n*) mense... *add.* F[3].

p. 297); nous le retrouvons à la même adresse, avec la précision « paroisse Saint Germain l'Auxerrois », en 1582 (contrat de mariage de sa fille Élisabeth avec Nicolas Robin, conseiller du Roi au Châtelet, 28 janvier-18 février, Arch. nat., Y 127, fol. 27 v°). Sa femme, Robine Passart, est citée le 23 août 1570 dans le testament de Nicolas Prevost, marchand drapier, rue Saint-Honoré, époux de Geneviève Passart, qui la désigne comme l'un de ses exécuteurs testamentaires (Bibl. hist. de la Ville de Paris, ms. CP 3 565, fol. 77 v°).

Du ménage Le Peultre-Passart est issu Jacques II, seigneur du Plessis-Trappay, notaire et secrétaire du Roi en 1587, qui épouse Marie Charpentier, fille de Jean, marchand de soie, et de Catherine Rouillé. C'est sans doute ce Jacques II, alors qualifié « ancien marguillier », que le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois autorise, le 11 octobre 1620, à faire dire dans sa chapelle l'annuel de feue Madame Toulouse, sa sœur (Arch. nat., LL 411, fol. 121). C'est certainement lui qui fait l'objet de notre épitaphe. Il est mentionné en 1587 par la généalogie précitée. Il a donné, les 7 mars 1609, 1er septembre 1618 et 1er juin 1620, des quittances de rente (Bibl. nat., Pièces originales, dossier cité, nos 8, 9 et 12). Un autre tableau généalogique (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 585, doss. 15 363, fol. 103) le qualifie seigneur de Puits-Carré (Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Tournan, comm. de Favières) et de la Barre-en-Brie (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Clayes-Souilly, comm. de Férolles-Attilly) et gentilhomme de la Vénerie. Il est cité à plusieurs reprises, notamment le 21 mars 1601 et le 29 septembre 1603, comme parrain dans les registres paroissiaux d'Argenteuil (Jacques LEVRON, *Archives départementales de Seine-et-Oise, Archives communales, Inventaire sommaire des registres paroissiaux..., canton d'Argenteuil*, Versailles, 1957, in-4°, p. 1 et 2).

1. Nous n'avons pu identifier ce lieu.

2. Marie Charpentier était fille de Jean, marchand drapier, bourgeois de Paris, et de Catherine Rouillé, dont l'épitaphe est publiée ci-dessus, n° **2 133**. Une de ses sœurs, Anne Charpentier, avait épousé un autre membre de la famille Le Peultre, Nicolas, sieur de Puits-Carré (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 686, doss. 16 016, p. 454).

3. Des lettres patentes de janvier 1688 autorisent la famille Le Peultre à continuer de porter les armes suivantes : *d'azur à une licorne saillante d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or* ; l'écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent, d'or et de gueules (*ibid., id.*, vol. 2 254, doss. 51 066, p. 41).

ABRAHAM REMY

Contre un pilier à côté du chœur devant la chapelle de Le Peultre.

2 174. — HIC JACET MAGISTER [a] ABRAHAMUS REMMIUS [1], REGIUS [b] CONSILIARIUS, ELOQUENTIE PROFESSOR ET POETA REGIUS, QUI, NATUS PROPE CARLOPOLIM EX PATRE ET MATRE HONESTISSIMIS, ANIMUM LIBERALIBUS DISCIPLINIS EXCOLUIT, QUAS PRIVATIM PUBLICEQUE IN ACADEMIA PARISIENSI PER ANNOS 25 PROFESSUS, INSTAR LAMPADIS QUAE [c] PROPRIO IGNE CONFICITUR, VITAM, SE CAETEROSQUE ILLUMINANDO, CONSUMPSIT TANDEMQUE [d] EXPERTUS EST NOSTRAS HAS [e] SCIENTIOLAS IGNES ESSE FATUOS [f] QUAE [g] MENTEM IN PRAERUPTA DEDUCUNT, UNUM PORRO LUMEN PERPETUO [h] INQUIRENDUM DEUM, QUI HABITAT LUCEM INACCESSIBILEM, QUO UT PERVENIAS MORTUUS TIBI OPTAT. TU IDEM EI PRECARE. NATUS EST [i] 6 MARTII ANNO 1600, OBIIT CALENDAS DECEMBRIS 1646.

RIQUETI [2], AD REGIAM OECONOMUS ORDINARIUS, TESTAMENTI EXECUUTOR, POSUIT [j].

ARMES. *De gueules à trois coupes d'or, écartelé d'azur semé de fleurs de lys d'or* (F^1), ou : *aux 1 et 4 de France à semis de fleurs de lys, aux 2 et 3 de gueules à trois fioles ou ampoules d'or posées 2 et 1* (F^3).

Mss F^1, p. 209; — F^3, p. 93; — VP^1, fol. 43. — GOUJET, *op. cit.*, 2e partie, p. 148-149.

a) M., VP^1; — *b*) regis, F^3; — *c*) quo, VP^1; — *d*) tandem, F^3; — *e*) *om.* F^1, F^3, GOUJET; — *f*) ignes fatuos esse, F^3, VP^1; — *g*) qui, F^3, VP^1; — *h*) *om.* GOUJET; — *i*) *om.* F^3, GOUJET; — *j*) Riqueti... posuit *om.* F^1, VP^1, GOUJET.

« La presente epitaphe a esté mise par permission de Messieurs les marguilliers et par soing de M. de Riquity, Maistre d'hostel du Roy, executeur du testament dudict deffunct sieur Remy ».

1. Abraham Ravaud, dit « Remy », avait emprunté son pseudonyme à son village natal de Remy, Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées-Saint-Denis. Né le 6 mars 1600, il avait obtenu très jeune le titre d'avocat au Parlement de Paris. Appelé à Aix pour y faire l'éducation des fils du Premier Président au Parlement Vincent-Anne de Forbin Maynier, baron d'Oppède, il prit part aux amusements poétiques auxquels se divertissaient les érudits aixois. A la fin de 1627, il fit la connaissance de Peiresc et, dans les années 1628 à 1630, il échangea plusieurs lettres avec celui-ci, qui le tenait en haute estime et appréciait particulièrement ses talents de versificateur latin. (Renseignements communiqués en 1959 par M. Claude Sibertin-Blanc, alors Conservateur de la Bibliothèque Inguimbertine de Carpentras.) Abraham Remy fut nommé, le 8 juin 1643, professeur au Collège de France et mourut à Paris, le 1er décembre 1646, ayant exercé, après Martin Akakia, la fonction de syndic du Collège. (Abbé GOUJET, *op. cit.*, 2e partie, p. 148-151; Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, *Quatre lettres inédites d'Abraham Remy, le futur professeur au Collège de France, écrites à Peiresc en 1628, 1629, 1630*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1895, p. 221-228.)

2. « Le sieur Riquetty » était en 1640 maître d'hôtel ordinaire de la Maison de Louis XIII (E. GRISELLE, *op. cit.*, n° 698).

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE DE LA TRINITÉ

On trouve en 1328 trace de l'existence d'une chapelle fondée en l'honneur de la Trinité par Guillaume des Essarts, doyen du chapitre, peut-être parce que le chapelain de l'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, était à la nomination du chapitre [1]. Le 5 mai 1475, le chapitre refuse la résignation de cette chapelle proposée par le chapelain Jean Boutet en faveur de Gérard Du Moustier, pour la raison que cette chapelle est « *de choro* », qu'elle ne peut donc être conférée qu'à des serviteurs du chœur (« *servitoribus chori* ») et que cette affectation a été voulue par le Saint-Siège (« *et ad hoc erat affecta per Sedem apostolicam* [2] ».) Plusieurs textes, de 1482 à 1712, déterminent avec précision la situation de cette chapelle : à gauche, sur le tour du chœur, auprès du bénitier [3].

Le 16 décembre 1513, Pierre Le Gendre, chevalier, conseiller du Roi et trésorier de France, paroissien de Saint-Germain l'Auxerrois [4], obtenait du chapitre la concession de cette chapelle dans laquelle était déjà inhumé son cousin Jean Mauduit, valet de chambre de Charles VIII. La concession était accordée à charge pour le preneur d'entretenir la chapelle, avec le droit d'y placer tels meubles et statues qu'il lui plairait, d'être enterré dans la « cave », ainsi que sa femme et ses descendants et héritiers portant ses armes : la chapellenie qui y était fondée depuis longtemps continuerait d'y être desservie et, si le chapitre entendait agrandir l'église de ce côté, Pierre Le Gendre et ses ayants cause seraient tenus d'y exécuter les travaux à leurs frais [5].

1. Troche, fol. 241 v°.

2. Arch. nat., LL 398, fol. 183.

3. Le 8 mars 1482 : « *in ambitu chori, in parte sinistra juxta benedictorium ad reponendum aquam benedictam* » (*ibid., id.*, fol. 291); 12 septembre 1486 : « *prope benedictorium, a parte sinistra chori in ambitu ipsius chori* » (*ibid.*, LL 399, fol. 8); mêmes indications, *ibid.*, LL 400, fol. 16 et 85 v°; LL 401, fol. 17 v° et 166 v°; LL 408, fol. 153 v°; LL 420, fol. 13 v°.

4. Sur Pierre Le Gendre, voir ci-dessus, n° **2 160**, n. 3. Il mourut à Paris dans son hôtel, rue des Bourdonnais, le 3 février 1525 (n. st.); son cœur fut porté à l'église de Magny-en-Vexin et son corps inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois, dans la chapelle de la Trinité (Camille Sarazin, *Hallincourt au commencement du XVIe siècle*, dans les *Mém. de la Soc. hist... du Vexin*, t. III, 1881, p. 35).

5. Cette concession est l'une des plus anciennes que nous connaissions et très caractéristique de cette sorte de document. Aussi nous paraît-il opportun d'en reproduire intégralement le texte, d'après le registre LL 400, fol. 163 v°, des Archives nationales : « *Universis presentes litteras inspecturis decanus et capitulum ecclesie collegiale beati Germani Autissiodorensis Parisius, salutem in Domino. Notum facimus quod nos, die date presencium capitulantes et capitulariter congregati, de rebus et negociis dicte nostre ecclesie tractantes, inter cetera nobis pro parte nobilis viri domini Petri Legendre, militis, domini nostri regis consiliarii et Thesaurarii Francie, parrochiani dicte nostre ecclesie, expositum fuit quod ipse et uxor sua, volentes frequentare nostram dictam ecclesiam audireque sermonem divinum quod quotidie fit in dicta ecclesia, prout boni christiani parrochiani faciunt seu facere tenentur, haberet et a nobis acciperet voluntarie quamdam capellam, nuncupatam capellam Trinitatis, in dicta nostra ecclesia existentem, a latere sinistro magni altaris, in qua inhumatus est Johannes Mauduit,*

L'agrandissement envisagé ne se fit qu'en 1580. En effet, le 27 avril de cette année, le chapitre concédait à Benoît Milon, seigneur de Wideville, conseiller d'État, Président en la Chambre des Comptes, Intendant et Contrôleur général des finances, à Madeleine de Crèvecœur, son épouse, à Henri Fouquet, trésorier des Cent Gentilshommes de la Maison du Roi, et à Marguerite Moreau, son épouse, cousine de Benoît Milon, « la quatrième chapelle neuve qui est commencée à faire aux ailes du chœur du côté du septentrion, nommée la chapelle de la Trinité [1] ». D'après l'acte de fondation du service institué le 2 juillet 1634 par René de Longueil, Benoît Milon et Madeleine de Crèvecœur y auraient été enterrés [2]; cette assertion, confirmée par le registre des fondations cité ci-dessus [3], est acceptée par Troche [4]; cependant, les épitaphiers manuscrits placent ces sépultures dans la chapelle de la Madeleine, et nous avons cru devoir les suivre [5].

La chapelle de la Trinité avait été léguée par testament, le 30 avril 1627, par Madeleine de Crèvecœur à René de Longueil et à sa femme Madeleine de Boulenc de Crèvecœur. Le 9 décembre 1748, elle passa à Jacques-René Devin, ancien marguillier, pour une durée de trente ans. C'est aujourd'hui la chapelle Saint-Charles Borromée [6].

dum viveret varletus camere defuncti bone memorie regis Karoli predecessoris, dicti exponentis consanguineus, pro de dicta capella gaudendo per eumdem exponentem, suam uxorem et eorum successores, ad onus dictam capellam reparandi ac in bono et sufficienti statu intertenendi per eos et suos successores, supplicantes a nobis quatinus ei et suis successoribus dictam capellam modo predicto concedere dignaremur. Unde nos, decanus et capitulum, antedicti hujusmodi supplicationi tanquam pie et devote annuentes, eidem domino Petro Legendre exponenti et supplicanti permisimus tenoreque presentium permictimus uti et gaudere de dicta capella Sancte Trinitatis, ad onus tamen predictum reparandi et in bono et sufficienti statu intertenendi predictam capellam ibidemque tot et tales ymagines sanctorum et sanctarum Dei antiquis remanentibus ibidem et personagia, oratoria, sedes et stanna, quot et quales sibi placuerit ponere et erigere seu poni et erigi facere dummodo ad honorem Dei, decorem et ornatum ecclesie et capelle predicte id fiat, necnon unam caveam seu sepulchrum pro inhumatione sui ejusdemque uxoris et liberorum corporum et ab eis de cetero descendentium arma ipsius exponentis defferentium, ad placitum tamen ipsius exponentis et eius uxoris et, post eorum decessum, ad voluntatem eorumdem heredum et successorum dicta arma defferentium, salvo jure nostro circa hec solito, et quod quociens dictam foveam seu caveam aperire contigerit, illam aperiendi licentiam a nobis petant; remanebitque eadem capella clausa ostio et clave prout consuevit ab antiquo et clavem seu claves hujusmodi capelle, tam per se quam per successores apud se habere et retinere; et hec premissa omnia et singula suis tamen sumptibus et expensis faciant et fieri faciant, proviso tamen quod capellania in dicta capella ab antiquo fundata possit deserviri et misse dicte fundationis per capellanum qui nunc et per eos qui pro tempore futuro erunt celebrentur; et si contingerit dictam nostram ecclesiam de illo latere in futurum edificiis et capellis novis augmentari secundum et insequendo reprisias nuper dimissas ad portale dicte ecclesie predicti lateris, prefatus Legendre et ejus successores tenebuntur predictam capellam in ordine fundatam de novo facere, erigere et perfecte edificare suis propriis sumptibus et expensis; protestantesque quod presens nostra concessio seu permissio nobis et successoribus nostris nullo modo possit prejudicare in quantum matricularii inter alia tenentur ad intertenamentum et manutentionem totius ecclesie predicte materialis. In cujus rei testimonium, sigillum dicte ecclesie nostre litteris presentibus duximus apponendum. Datum et actum in capitulo dicte nostre ecclesie, anno Domini millesimo quinquagesimo decimo tertio, die decima sexta mensis decembris... ».

1. Arch. nat., LL 731, fol. 49.
2. *Ibid.*, L 646, n° 5D et LL 731, fol. 49.
3. P. 128, n. 2.
4. Troche, fol. 242 r° et v°.
5. Voir ci-dessus, n°s **2 170** et **2 172**.
6. Troche, fol. 243.

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE SAINT-PIERRE ET SAINT-ÉTIENNE

Quelques jours après avoir concédé à Pierre Le Gendre la chapelle de la Trinité, le chapitre concédait, le 23 décembre 1513, à Philippe de Ganay, veuve de Nicolas Tulleu [1], la chapelle dédiée à saint Julien et située entre celle de la Trinité et celle de l'Annonciation [2]. Nous ne retrouvons plus, dans la suite, le vocable de saint Julien, qui sera remplacé par ceux de saint Pierre et saint Étienne.

Le vocable de saint Pierre, associé à celui de saint Paul, avait d'abord, on l'a vu, été attribué à la chapelle plus tard dite de Sainte-Marguerite. Quant à saint Étienne, il fut honoré en deux autres endroits de l'église : il y avait sous le jubé, dès le milieu du xve siècle [3] et encore en 1702 [4], un autel dédié aux deux saints diacres martyrs Étienne et Laurent, si souvent associés dans l'iconographie, et il existait, d'autre part, dès 1513, «sous le Crucifix», un autel dédié à la Vierge et à saint Étienne [5]; le 15 février 1530 (n. st.), le chapitre autorisait la célébration, au même endroit (à la chapelle dédiée à saint Étienne et située sur le côté gauche de la nef, sous le crucifix), des messes fondées par le chanoine Guillaume Capel [6].

1. Philippe de Ganay était fille de Guillaume, pensionnaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, puis avocat des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII (Gustave Dupont-Ferrier, *Les avocats à la Chambre des Aides...*, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XCIII, 1932, p. 286, et *Les avocats à la Cour du Trésor...*, *ibid.*, t. XCVII, 1936, p. 66) et de Catherine Rapioust. Elle avait épousé Nicolas Tulleu, seigneur de Cély (Seine-et-Marne, arr. et cant. de Melun) [Moréri, *op. cit.*, t. V, p. 55].

2. Arch. nat., LL 400, fol. 164. La formule de l'acte de concession est exactement la même que celle de la concession de la chapelle de la Trinité, ci-dessus, p. 134-135, n. 5. Ce texte lève entièrement le doute exprimé par Troche (fol. 240) sur l'identification de la chapelle Saint-Julien avec la chapelle Saint-Pierre et Saint-Étienne.

3. Le 18 juillet 1450, Guillaume Lescot, secrétaire du Roi, cousin du fondateur de la chapellenie de Notre-Dame à l'autel Saint-Étienne, à l'entrée du chœur, obtient le règlement de messes qui y sont fondées (Arch. nat., LL 395, fol. 184). Le 26 avril 1472, les registres capitulaires font mention de la chapelle des saints Étienne et Laurent, « *subtus pulpitum* » (*ibid.*, LL 398, fol. 115 v°). Autres mentions semblables en 1484, 1493, 1497 (*ibid.*, fol. 321 v°; LL 399, fol. 93 v° et 149).

4. Arch. nat., LL 418, fol. 142 (état des chapelles à la date du 2 août 1702).

5. Collation, le 4 novembre 1513, de la chapellenie fondée à cet autel (*ibid.*, LL 400, fol. 162; voir aussi fol. 233). Une délibération capitulaire du 9 novembre 1543 mentionne une « *capella seu capellania ad altare Beate Marie, Sanctorum Stephani et Laurentii situm subtus Crucifixum a parte sinistra navis hujus ecclesie* (*ibid.*, LL 402, fol. 17 v°).

6. *Ibid.*, LL 401, fol. 167. Le 31 décembre 1529, le chapitre avait reçu des héritiers de Guillaume Capel la somme de 70 l. t. pour la fondation de trois messes par semaine, ainsi que des ornements et un calice d'argent (*ibid.*, fol. 164); le 17 juin 1530, il les autorisait à placer sur un pilier contre la chapelle de Saint-Étienne une inscription rappelant cette fondation (*ibid.*, fol. 174).

A la fin du XVIe siècle, on construisit cinq chapelles neuves sur le côté nord du chœur. Par acte du 22 mars 1580 [1], les marguilliers concédèrent la troisième de ces nouvelles chapelles, succédant à l'ancienne chapelle Saint-Julien, à Pomponne de Bellièvre, alors « conseiller d'État et President au Parlement, à Marie Prunier, son épouse, et à leurs enfans..., pour y assister aux offices, eux et leurs enfans et amis, y faire faire une cave pour y être inhumés et leurs enfans [2], encores qu'ils ne fussent plus demeurans en la paroisse, y mettre epitaphes, tableaux », et ce moyennant un don de 200 écus sol. à la fabrique « pour employer à parfaire la chapelle neuve qui reste à faire aux ailes du chœur du côté du septentrion ». En outre, les chapelains desservant les anciennes fondations, s'il y en avait, auraient la clef de cette chapelle et pourraient y entrer pour dire leur messe [3].

C'est alors que la chapelle fut placée sous les vocables de saint Pierre et de saint Étienne, le premier ayant sans doute été choisi en raison du véritable prénom du fondateur, Pierre (devenu plus tard Pomponne) de Bellièvre.

Par deux arrêts en date du 1er septembre 1601 le Parlement maintint la famille de Bellièvre en possession de cette chapelle et ordonna que l'épitaphe qu'y avaient placée Guillaume Champion, avocat au Grand Conseil, et Renée Belot, sa femme, serait transférée en telle autre place qu'auraient désignée les marguilliers [4].

Le 24 juillet 1711, Nicolas Abadie, prêtre bénéficier de Saint-Germain l'Auxerrois, fondait des messes dans cette chapelle et permission était donnée à lui et à la demoiselle Le Roy d'y faire poser à leurs frais, à l'intérieur ou à l'extérieur, une inscription « contenant sommairement » cette fondation [5]. Une sentence du Châtelet, en date du 20 janvier 1731, déclarait exécutoire cette fondation, tout en maintenant au marquis de Mirepoix [6] et aux autres descendants de Pomponne de Bellièvre le droit de sépulture dans ladite chapelle, avec faculté de nommer le chapelain chargé d'exécuter la fondation de Nicolas Abadie [7].

Cette chapelle fut concédée le 1er janvier 1754 à la dame de Rosnel et le 1er janvier 1758 à Antoine Nau [8]. Elle est, depuis 1839, la chapelle de Saint-Vincent de Paul.

Le registre des fondations de Saint-Germain l'Auxerrois [9] et le manuscrit de Troche [10] mentionnent dans cette chapelle quatre sépultures pour lesquelles on ne connaît pas d'épitaphe, celles de Nicolas de Bellièvre, second Président au

1. Cette concession est à rapprocher de celle de la chapelle voisine (chapelle de la Trinité) : toutes deux furent faites en la même année 1580, à l'occasion des travaux de reconstruction (voir ci-dessus, p. 135).

2. Arch. nat., L 646, n° 6A, et LL 731, fol. 44.

3. *Ibid.*, L 646, n° 6c, fol. 8 v°.

4. *Ibid., id.*, fol. 22 v°.

5. *Ibid.*, L 646, n° 6c, fol. 22 v°.

6. Pierre-Louis de Lévis, marquis de Mirepoix (1702-1757), fils de Pierre-Charles, lequel était fils de Gaston-Jean-Baptiste, marquis de Mirepoix, et de Madeleine du Puy du Fou, fille et héritière de Gabriel et de Madeleine de Bellièvre (La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, t. XII, col. 13).

7. Arch. nat., L 646, n° 6c, fol. 22 v°.

8. Troche, fol. 241.

9. Arch. nat., L 646, n° 6c.

10. Fol. 240 v°.

Parlement de Paris [1]; de Pierre de Bellièvre [2], marquis de Grignon; de Madeleine de Bellièvre [3], veuve de Gabriel, marquis du Fou et de Champagne, et enfin le 13 juillet 1702, de Pierre Desmoulins, ancien prêtre habitué de la paroisse.

POMPONNE DE BELLIÈVRE + MARIE PRUNIER

Mausolée du chancelier de Bellièvre dans la chapelle Saint-Pierre, sur le mur en face de l'autel : buste en marbre blanc, avec, au-dessous, ses armes et plus bas, sur marbre noir, l'épitaphe [4].

2 175. — ESTOTE PRUDENTES SICUT SERPENTES ET SIMPLICES SICUT COLUMBAE [a]. — MATH. X. [b] — D.O.M. [c]

1. Nicolas de Bellièvre, chevalier, seigneur de Grignon, né le 21 août 1583, conseiller au Parlement de Paris le 21 août 1602, Procureur général le 11 janvier 1612, Président à mortier de 1614 à 1642, conseiller d'État et doyen du Conseil, mort le 8 juillet 1650 et enterré dans la chapelle familiale (MORÉRI, *op. cit.*, t. II, p. 331). Le 19 avril 1651, le chapitre encaisse de ses héritiers 60 l. pour la tenture de velours de ses obsèques (Arch. nat., LL 412, fol. 282 v°).

2. Pierre de Bellièvre, marquis de Grignon, fils du précédent, abbé de Saint-Vincent de Metz et conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 26 janvier 1683, à l'âge de 72 ans (MORÉRI, *loc. cit.*); inhumé le 28.

3. Madeleine de Bellièvre, sœur du précédent, mariée en 1630 à Gabriel du Puy du Fou, marquis de Combronde, morte, la dernière de la famille, le 7 mars 1696, âgée de 83 ans (MORÉRI, *loc. cit.*).

4. Ce dernier renseignement résulte d'une communication faite à la Société de l'Histoire de Paris par Ernest COYECQUE d'après les preuves de noblesse de Théodore de Refuge, candidat chevalier de Malte (Arch. nat., Min. centr., étude LXXXVIII, n°s 161, 216 et 651; *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de Paris,* 67e-68e années, 1940-41, p. 4). La date erronée (1557) de la mort du Chancelier, donnée dans cette note, est rectifiée dans le même Bulletin, 69e-70e années, 1942-43, p. 32. Depuis lors, M. Jean COURAL (*Une œuvre inconnue de Mathieu Jacquet, dit Grenoble : le monument funéraire de Pomponne de Bellièvre,* dans *La Revue des Arts. Musées de France,* 8e année, 1958, p. 45-48) a découvert aux Archives nationales (Min. centr., étude LXXVIII, liasse 183) le contrat passé le 23 août 1608 par la veuve de Pomponne de Bellièvre avec le sculpteur Mathieu Jacquet pour le monument de Saint-Germain l'Auxerrois. (Sur Jacquet, voir ci-dessous, p. 167, n. 1.) Aux termes de ce contrat, un cénotaphe de marbre noir était surmonté d'une niche ovale au milieu d'un encadrement architectural; au centre de la niche, le buste du Chancelier; sur le fronton, deux enfants « avec deux ailles, accompagnés de flambeaux, la fumée contrebas signiffiant la vye estaincte »; de chaque côté, « une figure en relief... de la haulteur de trois pieds trois quartz pour le moings, l'une representant la *Justice,* l'autre la *Paix...* », enfants et figures de marbre blanc. Le buste est passé au Musée des Monuments français, où il porta le n° 2 707 et, en 1837, au Musée de Versailles, où il est actuellement conservé (Eudore SOULIÉ, *Notice du Musée Impérial de Versailles,* t. II, 1860, p. 387-388, n° 2 817. H. du buste : 0 m, 55); il avait été vainement réclamé en 1818 par la fabrique de Saint-Germain l'Auxerrois. Quant aux deux statues de la *Justice* et de la *Paix,* elles se trouvent à l'École des Beaux-Arts. Elles sont reproduites, ainsi que le buste de Bellièvre, dans l'article de M. Coural.

POMPONIO BELLIEVRAEO [1], FRANCIAE CANCELLARIO, VIRO PIETATE, DOCTRINA, MAGNITUDINE ANIMI, SUMMA IN PRINCIPEM FIDE CLARISSIMO, QUI SUB V REGIBUS HONORIBUS AMPLISSIMIS AC VARIIS [d] LIBEROSISSIMISQUE [e] LEGATIONIBUS ET DE [f] REPUBLICA GESTIS, PACE [g] DOMI FORISQUE DIFFICILLIMIS TEMPORIBUS [h] CONFECTA [i], CUM DIU AERARIO [j] PUBLICO, ARCANIS [k] IMPERII LEGIBUS [l] ET SIGILLO PRINCIPIS INTEGERRIME PRAEFUISSET [m], NON OPIBUS CUMULATUS, OBIIT ANNO SALUTIS M. DC. VII, 5 IDUS SEPTEMBRIS, AETATIS 78 [n] [2].

MARIA PRUNERIA [3], UXOR LIBERIQUE MOERENTES [o] POSUIT [p].

Ladite Marie Prunier est aussi inhumée dans ladite chapelle de Saint Pierre [q].

ARMES. BELLIÈVRE : *d'azur à la fasce d'argent* [r] *accompagnée de trois trèfles d'or.*

PRUNIER : *d'azur à une tour crénelée d'argent, accostée de deux croisettes d'or, au croissant d'argent en chef* [4].

Mss A^2, p. 394; — B^4, p. 413-414; — VP^1, fol. 38 v°; — VP^2, p. 702; — TROCHE, fol. 240 v°. — BLANCHARD, *Les Presidens au mortier...*, p. 290; — MIGNE, t. II, col. 133.

a) colombiae, B^4; — *b*) Math. X *om.* VP^1; — *c*) *om.* Tr.; — *d*) ac variis *om.* A^2; variae, VP^1; — *e*) liberosissimusque, A^2; laboriss., VP^1; liberiosissimisque, VP^2; laborissimis que, Tr.; — *f*) *om.* A^2, B^4, VP^1, Tr.; — *g*) *om.* VP^1; — *h*) lengoribus, VP^1; — *i*) conserta, Tr.; — *j*) cecario, Tr.; — *k*) arcani, VP^1, VP^2, MIGNE; — *l*) que *add.* VP^1; — *m*) gloria *add.* B^4, VP^1, Tr.; — *n*) 5... 78 *om.* A^2, B^4, VP^2, Tr., MIGNE; — *o*) moer., B^4; — *p*) Maria... posuit *om.* BLANCHARD; — *q*) Ladite... Pierre *add.* B^4, VP^2; — *r*) d'or, Institut, p. 1326.

1. Pierre, dit Pomponne, de Bellièvre, né en 1529 à Lyon, était fils de Claude, Premier Président au Parlement de Grenoble, et de Louise Faye d'Espesses. Surintendant des finances en 1574, Président au Parlement de Paris en 1579, Chancelier en 1599, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques. Sur ce personnage, voir notamment : BLANCHARD, *Les Presidens au mortier,* p. 287-291; MORÉRI, *op. cit.,* t. II, p. 332; le P. ANSELME, *op. cit.,* t. VI, p. 522; Émile BOURGEOIS et Louis ANDRÉ, *Les sources de l'hist. de France,* t. III, n° 1531, p. 115-116. — Un hôtel de Bellièvre était situé rue de Béthisy (JAILLOT, *Recherches critiques..., quartier Sainte-Opportune,* p. 12-13 et 14) voie absorbée en 1854 par la rue de Rivoli (DUMOLIN, *La maison mortuaire de Coligny,* dans *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France,* 56e année, 1929, p. 29). La famille de Bellièvre a possédé, de 1600 à 1675, l'ancien hôtel des Carneaux, aujourd'hui 31, rue des Bourdonnais (TROCHE, fol. 147 r° et v°).

2. Les obsèques du chancelier Bellièvre furent célébrées très solennellement à Saint-Germain l'Auxerrois le lundi 17 septembre 1607; la messe fut dite par l'archevêque d'Aix (Paul Hurault de l'Hôpital) et l'oraison funèbre prononcée par Pierre Fenoillet, évêque nommé de Montpellier. Un récit très détaillé de la cérémonie se trouve dans le Cérémonial de la Chambre des Comptes, dont il existe à la Bibliothèque nationale une copie intégrale (ms. fr. 18 273, fol. 385 v° et suiv.) et une copie partielle (ms. fr. 4 317, fol. 303 et suiv.).

3. Marie Prunier était fille de Jean III, seigneur de Grigny (Rhône, arr. de Lyon, cant. de Givors; MORÉRI, *op. cit.,* t. II, p. 331, dit à tort « Grignon ») et de Cuzicu (Ain, arr. de Belley, cant. de Virieu-le-Grand), et de Jeanne de Renouard, dame de Vernay (plusieurs localités de ce nom existent dans l'Isère et les départements voisins). Elle avait épousé en 1569 Pomponne de Bellièvre, alors ambassadeur en Angleterre (généalogie imprimée de la famille Prunier de Saint-André, signée d'Hozier, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 394, doss. 53 664, fol. 19 v°). Décédée à Paris le 14 mars 1610, elle fut inhumée le 20 à Saint-Germain l'Auxerrois, auprès de son mari; le Parlement et la Chambre des Comptes assistèrent en corps à ses obsèques, qui sont décrites dans le Cérémonial de la Chambre des Comptes (Bibl. nat., ms. fr. 18 281, fol. 420-424, et fr. 4 317, fol. 317). Le Père Cotton y prononça son oraison funèbre.

4. La généalogie citée à la note précédente lui donne comme armes : *de gueules à une tour d'argent crénelée et sommée d'un donjon du même.*

2 176. — Pomponne de Bellievre, auctore Laurentio Bochello [1].

Regi a consiliis vixi, nec conscia mens est
Rem publicanis prodidisse publicam.
Quin studio ingenti populum exonerasse juvabat.
Hinc jure fit : « Verbo in meo populi salus ».

Ph. Labbe, *Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentium, selectorum ex antiquis inscriptionibus, omnique scriptorum genere...*, Paris, 1666, in-8°, p. 322.

[CLAUDE] BRULART

Dans le caveau de la famille de Bellièvre dans la chapelle Saint-Pierre.

2 177. — Dans ladite chapelle est aussi inhumé le corps de dame [Claude] Brulart [2], vivante femme de Messire [a] Nicolas de Bellievre, second President au [b] Parlement de Paris; elle est décedée le [28 janvier 1624].

Mss B[4], p. 414; — VP[2], p. 702. — Mention dans A[2], p. 394; — Troche, fol. 240 v°.

a) M[re], VP[2]; — *b*) en, B[4].

N. DE BELLIÈVRE

Épitaphe de marbre sur le caveau de la famille de Bellièvre dans la chapelle Saint-Pierre.

2 178. — Dans ladite chapelle de Saint Pierre est aussy inhumé le cœur de frere..... de Bellievre, chevalier de Malte, qui est decedé en mer en l'année 1641, revenant du

1. Laurent Bouchel, fils posthume de Claude, receveur ordinaire du domaine de Valois (mort le 1er mars 1599), est l'auteur du *Journal historique* conservé à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 5 527 et 5 528) que nous avons utilisé ci-dessus. On peut voir à la même bibliothèque dans le ms. nouv. acq. fr. 13 088, des notes sur ce personnage réunies par Lucien Auvray.

2. Claude Brulart était fille de Nicolas, Chancelier de France. Elle avait épousé en 1605, Nicolas de Bellièvre, alors conseiller au Parlement. Elle mourut le 28 janvier 1624 et fut enterrée le lendemain, sans aucune pompe funèbre, dans la chapelle des Bellièvre (Laurent Bouchel, *Journal historique,* Bibl. nat., ms. fr. 5 528, fol. 128).

VOYAGE DE PORTUGAL. SON CORPS FUT JETTÉ EN MER ET SON CŒUR FUT APPORTÉ À PARIS ET FUT MIS EN LADITE CHAPELLE. IL ESTOIT FILS DE MESSIRE [a] NICOLAS DE BELLIEVRE ET DE LADITE DAME [CLAUDE] BRULART.

ARMES. *D'azur à trois étoiles d'or en chef sur une bande d'argent et, en pointe, d'un oiseau, aux ailes déployées d'or sur un fond d'or.* Surmonté d'un casque empenné.

Mss B[4], p. 414; — VP[2], p. 702-703. — Mention dans A[2], p. 394; — TROCHE, fol. 240 v°.

a) M[re], VP[2].

POMPONNE II DE BELLIEVRE

Épitaphe honoraire composée par Megret [1].

2 179. — HEU, VIATOR, HIC JACET CUI AETAS NOSTRA VIX PAREM TULIT SECUNDUM NEMINEM GENEROSISSIMUS, MUNIFICENTISSIMUS ET NOBILISSIMUS POMPONIUS BELLEVRAEUS [2], AB UTROQUE AVO PATERNO ET MATERNO TOGATAE MILITIAE VIRIS PRINCIPIBUS NEPOS, HIS IN OMNIBUS SIMILLIMUS CANCELLARII DIGNITATE INFERIOR, GERMANICA, ITALICIS, BRITANNICIS, BATAVICA, AD CONFOEDERATOS ORDINES LEGATIONIBUS CLARISSIMUS, ANTE ANNOS SENATOR, ANTE CONSTITUTUM LEGIBUS TEMPUS AD REGIAM MAGISTER, NEC ANNIS, NEC AETATE, SED CONSILIO ET PRUDENTIA ANTE OMNIA MATURUS. HUNC COMITEM OPTAT SACRUM REGIS CONSISTORIUM, HUNC PRAESIDEM GRATULATUR INFULATORUM PATRUM CONCESSUS, HOC PROTOPRAESIDE GAUDET AMPLISSIMUS ORDO, DIGNUS MAJORIBUS TITULIS SI DEUS ANNUISSET. HIC TERMINUS LABORUM, HIC NEGOTIORUM FINIS, HIC HONORUM CUMULUS. PRO LIBERIS RELIQUIT IN LUCTU ORPHANOS, PAUPERES DE SUO DIVITES FECIT ET AULAM SENATUM PROCERES SUI JACTURAM GEMENTES. DECESSIT NONDUM SENEX, ANNO 1657, DEPOSITUSQUE EST FUNEBRI POMPA AD D. GERMANUM AUTISSIODORENSEM PARISIIS.

Ms. F[1], p. 352-354 (*sic* pour 386-388).

1. Sur Jean Megret, voir ci-dessus, p. 131, n. 3.

2. Pomponne II de Bellièvre, fils de Nicolas (ci-dessus, p. 138, n. 1), succéda à son père comme Président à mortier en 1642 (BLANCHARD, *Les Presidens au mortier..., Catalogue...*, p. 130), au retour des ambassades qui lui avaient été confiées en Italie et en Angleterre; après de nouvelles missions diplomatiques en Angleterre et en Hollande, il devint Premier Président le 22 avril 1652. Il mourut sans enfant, le 13 mars 1657 (F[1], p. 354 [*sic* pour 388]). Le 4 janvier 1658, le chapitre composait avec ses héritiers à la somme de 300 l. pour la tenture de velours, les autres tentures et le poêle de ses obsèques (Arch. nat., LL 412, fol. 338 v°). Le 14 avril 1657 avait été célébrée à Saint-Germain des Prés une pompe funèbre à sa mémoire, dont le récit nous a été conservé dans un grand placard intitulé *Aeternis saeculis Pomponii Bellevraei triumphalis pompa,* imprimé « *apud Stephanum Pepingue, abbatiae Sancti Germani typographum, via Citharea* [rue de la Harpe], *sub signo Brachii Herculis* » (Bibl. nat., ms. fr. 18 816, fol. 72 v°). — Pomponne II de Bellièvre fut un grand bienfaiteur des malheureux. Sa générosité envers eux était rappelée par une inscription en lettres d'or sur marbre noir, rédigée par Olivier Patru, qui avait été placée sur la porte de la salle Sainte-Marthe à l'ancien Hôtel-Dieu. Elle est aujourd'hui conservée à la Pharmacie centrale des Hôpitaux, Musée de l'Assistance publique. Elle a été imprimée en grands caractères, sans indication d'imprimeur ni de date; un exemplaire s'en trouve à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 15 604, fol. 681. Elle a été signalée par PIGANIOL DE LA FORCE, *op. cit.*, t. I, p. 400; par GUILHERMY, *op. cit.*, t. I, p. 645, et publiée en dernier lieu par Marcel FOSSEYEUX, *Inventaire des objets d'art appartenant à... l'Assistance Publique...*, 1910, in-8°, p. 140-141.

La même épitaphe se retrouve dans le ms. F³, p. 158-159, mais avec des variantes très nombreuses, portant parfois sur plusieurs lignes. C'est finalement une version si différente de la précédente que nous avons cru devoir la transcrire complètement :

Heu, viator, hic jacet cui aetas nostra vix parem habuit generosissimus, munificentissimus, nobilissimus Pomponius Bellevraeus, togatae militiae principum Bellevraei et Brullarti nepos, illis sola dignitate inferior, coeteris simillimus, Germanica, Italicis, Britannicis et Batavica ad confederatos ordines legationibus foeliciter absolutis inclitus, cujus apud principes exteros memoria nunquam nec gratia silebit apud regni proceres, ante annos senator meritus, ante constitutum legibus tempus ad regia supplicum libellorum magister, nec annis, nec tempore, sed consilio et prudentia ante omnia maturus. Hunc comitem exoptat et excipit sacrum principis consistorium. Hunc praesidem infulatum gratulatur maximorum praesidum concessus, hoc principe suo gaudet amplissimus ordo, jubente rege, bonis sciscitantibus omnibus, majoribus etiam dignissimus honoribus si Deus et fata voluissent. Hic laborum, hic legationum, hic honorum terminus. Pro liberis reliquit orphanos, de suo pauperes fecit divites et aulam senatumque sinit gementem sui jactura. Decessit nondum senex, anno 1657, depositus cum suis in Domini Germani Autissiodorensis fano.

MARIE DE BULLION

Chapelle Saint-Pierre.

2 180. — Dans la cave des Bellievre a esté inhumé le corps de dame Marie de Bullion [1], vivante femme de Messire Pomponne de Bellievre, chevalier, conseiller et President en Parlement; laquelle est decedée le xiie jour de may 1649. — La lame de cuivre est sur son cercueil.

Ms. VP¹, fol. 38 v° (addition dans la marge).

LOUIS DE ROUGEVALET

Épitaphe de marbre devant la chapelle de Bellièvre.

2 181. — Icy repose Loys de Rougevalet, escuyer, gentilhomme de la venerie du Roy, valet de chambre de Sa Majesté et maistre d'hostel de hault et puissant seigneur Messire Pompone de Bellievre, chevalier, Chancelier de France, lequel deceda le 4e jour d'aoust 1606. — Priés Dieu pour luy [a].

1. Marie de Bullion était fille de Claude, seigneur de Bonnelles (Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. N. de Dourdan), Président au Parlement de Paris et Surintendant des finances. Elle mourut sans enfant le 8 mai 1649 et fut inhumée le 12 (Moréri, *op. cit.*, t. II, p. 332).

Maistre Jehan de Rougevalet, son frere, secretaire ordinaire [b] de la Chambre du Roy, controleur des decimes et greffier en chef de l'election de Troyes, luy a fait faire [c] cecy à sa memoire.

Armes. *D'azur au chevron d'or* [d] *chargé de cinq boutons de rose au naturel* [e], *au chef d'azur à trois étoiles d'argent, accompagné en pointe d'un croissant du même* [f].

Mss A², p. 395; — B⁴, p. 418; — VP², p. 704; — Troche, fol. 241 v°.

a) Priés ... luy *om.*A²; — *b*) *om.* A²; — *c*) *om.* B⁴; — *d*) d'argent, Institut, p. 1331; métal non précisé, B⁴; — *e*) cinq fleurs de gueules et sinople, B⁴; de gueules, Institut; — *f*) accompagné ... du même *om.* A².

PHILIPPE HARDY + MARIE D'ESPINAY

Épitaphe sur une table de marbre scellée sur un pilier en face de la chapelle des Bellièvre.

2 182. — Quae timide audaces valuit [a] mors solvere junctos, firmiter haec Christo junxit amore duos.

Cy gist honorable homme Philippes Hardy, vivant bourgeois de Paris et au jour de son decès l'un des marguilliers de cette paroisse, qui deceda le... jour de decembre 1612.

Cy gist noble damoiselle Marie d'Espinay, veuve en premieres nopces dudit feu Philippes Hardy, et en secondes nopces femme de noble homme Maitre Jean Amariton, advocat en Parlement, qui deceda le 15e jour de juillet 1631. — Priez Dieu pour leurs ames [b].

Armes. Hardy : *d'azur au lion d'or accompagné au premier canton d'un soleil d'or et au deuxième d'une étoile du même et en pointe d'un croissant d'argent.*

Espinay : *d'azur à une épine fleurie d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or surmontées d'une nuée d'argent* [c] *et d'un croissant du même en pointe.*

Amariton : *d'azur au lion d'or, au chef de gueules à trois étoiles d'or.*

Mss A², p. 395; — B⁴, p. 417-418; — VP², p. 703-704; — Troche, fol. 241 v°.

a) voluit, Tr.; — *b*) Priés... ames *om.* VP²; — *c*) nuée d'argent *om.* Institut, p. 1330.

Inscription gravée au-dessus d'un tronc sur une grande table de pierre scellée au troisième pilier, contre la porte du chœur, du côté de la chapelle des Bellièvre.

2 183. — Cy vous voullez faire bon oeuvre,
Mettez cy en se troncq de l'oeuvre
Quer [a] pour petit de vostre avoir.
L'amour de Dieu pourez avoir,
Qui à chacun rendera [b]
Selon [c] l'oeuvre que il [d] y fera.

Mss B[4], p. 422; — VP[2], p. 710-711; — Troche, fol. 69 v°. — Sauval, *op. cit.*, t. I, p. 330.

a) qui, VP[2], Sauval; que, Tr.; — *b)* tandera, B[4]; — *c)* cela, Tr., Sauval; — *d)* qu'il, B[4].

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE DE L'ANNONCIATION OU DE ROSTAING

La chapelle de l'Annonciation fut d'abord celle de la famille de Laillier. Une première chapelle avait été construite par Richard de Laillier, marchand bourgeois de Paris, époux de Jeanne de Saclay, possesseur de deux maisons sur la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, rue Bailleul et rue de l'Arbre-Sec [1], qui fit, le 26 juillet 1402, son testament devant le curé de la paroisse [2]. Auprès de la chapelle construite par Richard de Laillier le chapitre autorisa en 1406 la construction de deux autres chapelles, savoir : le 2 mars par Pierre Pilot et Jean Mauduit, bourgeois de Paris [3], et le 5 mars par Michel de Laillier, bourgeois de Paris, fils de Richard [4]. Dans son testament, reçu le 29 janvier 1424 (n. st.) par Guillaume de la Halle et Hugues de la Barre, notaires au Châtelet, la veuve de Richard exprimait le désir d'être enterrée dans la chapelle fondée par son mari ou en tel autre lieu que bon semblerait à ses exécuteurs testamentaires [5].

La famille de Laillier ne fut pas seule, semble-t-il, à jouir, au XVe siècle, de la chapelle fondée par Richard. Un demi-siècle après la mort de la veuve de Richard, en effet, Germaine Haviselme, veuve de Jean Bineau, chevalier, s'avisait que cette chapelle était fondée sur une terre acquise par ses ancêtres ou ses parents (« *predecessores seu parentes ipsius* »), qui y avaient eux-mêmes fondé une chapelle; elle demandait en conséquence l'autorisation d'y faire placer une tombe (« *tumbam* »). Le chapitre lui donna satisfaction le 6 mai 1474 [6].

1. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 620, doss. 37 701, p. 20-22.
2. *Ibid.*, nouv. acq. fr. 3 640, n. 421.
3. Arch. nat., LL 394, fol. 55 v°.
4. Arch. nat., LL 394, fol. 55 v°.
5. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 614, doss. 37 783, p. 2.
6. Arch. nat., LL 398, fol. 154 v°.

Michel de Laillier était un personnage fort important : notable marchand de Paris, changeur et orfèvre, seigneur du Vivier-les-Aubervilliers [1] et d'Ermenonville [2], il fut trésorier de France (27 septembre 1409), maître lai des Comptes de juillet 1410 à juillet 1418 et d'octobre 1419 à 1436, commissaire en Normandie en 1417; il joua un rôle prépondérant dans la libération de Paris en 1436 et fut institué Prévôt des Marchands par le connétable de Richemond dès le 14 avril [3]. Le 9 mars 1421, il avait été élu marguillier de Saint-Germain l'Auxerrois [4]. Décédé en 1440, il fut inhumé dans cette église [5].

Il laissait pour unique héritière une fille, Jeanne, qui épousa Pierre Lorfèvre, écuyer, châtelain de Pont-Sainte-Maxence. Elle apporta à son mari les seigneuries du Vivier et d'Ermenonville et aussi la chapelle des Laillier à Saint-Germain l'Auxerrois. Pierre Lorfèvre mourut le 19 janvier 1452 [6] (n. st.), et sa femme le 19 septembre 1469 [7]. Par acte passé le 9 juin 1455 devant Arnoul de Longueville et Tacien Meriandeau, notaires au Châtelet, celle-ci avait confirmé la fondation faite par son aïeul Richard, moyennant une rente de 4 livres parisis, d'une messe quotidienne à célébrer dans sa chapelle pour le repos de son âme, de celle de sa femme et de celles de ses amis et bienfaiteurs; elle établissait cette rente sur partie d'une rente plus forte que les Laillier avaient droit de prendre sur une maison de la rue du Château-Festu (auj. partie de la rue Saint-Honoré) appartenant à Raoul Le Muet, drapier, bourgeois de Paris [8]. Ni elle, ni son mari ne furent cependant inhumés dans la chapelle de Laillier; ils reposèrent dans l'église du prieuré de Sainte-Croix de la Bretonnerie, à proximité de l'hôtel de

1. Seine-Saint-Denis, arr. de Bobigny, cant. d'Aubervilliers.

2. Oise, arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin.

3. Alexandre Tuetey, *Journal d'un bourgeois de Paris,* p. 315 et n. 1, p. 321 et n. 1; Borrelli de Serres, *op. cit.,* t. III, p. 131-132 et 134, n. 10; Henri Jassemin, *La Chambre des Comptes de Paris au XVe siècle,* p. 34; Gustave Dupont-Ferrier, *Le personnel de la Cour ou Chambre des Aides...,* dans *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'hist. de France,* année 1932, p. 277; *Comptes du domaine de la Ville de Paris,* t. I, p. xx, col. 64, 106, 170 et 868; Antoine Bloch-Michel, *Michel de Laillier, bourgeois de Paris* (*vers 1370-1440*), dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses... de 1950,* p. 11-12.

4. Troche, fol. 67 v°, d'après un catalogue fait par ordre des marguilliers de Saint-Germain l'Auxerrois, datant de 1488, que Troche appelle un « matrologe ».

5. Le 31 mai 1446, Guillaume Heuse (ou Hauce), professeur de théologie, curé de Saint-Germain l'Auxerrois, demande au chapitre, de la part des héritiers et exécuteurs testamentaires de Michel de Laillier, l'autorisation de placer une tombe sur son corps dans l'église (Arch. nat., LL 395, fol. 152 v°). Le 12 août suivant, Guillaume de Laillier, l'un des exécuteurs testamentaires de Michel, demande l'autorisation de placer une tombe ou une grande pierre dans la chapelle où l'on a coutume de célébrer les messes fondées par Michel pour son père et pour ses ancêtres (*ibid., id.,* fol. 154 v°).

6. Date donnée par l'*Épitaphier* (t. III, p. 445, n° 1 361); M. Foulon et L. Demode, *Le vieil Aubervilliers avant 1789,* p. 99, donnent la date du 19 « juin ».

7. Date donnée par l'*Épitaphier, loc. cit.* Le 23 août 1465, le chapitre a fait distribuer par son procureur, 2 sols « *unicuique canonicorum tunc capitulancium pro pallio defuncte domicelle Laillier* » (Arch. nat., LL 396, fol. 162). On pourrait supposer qu'il s'agit de la veuve de Pierre Lorfèvre; dans ce cas, elle serait morte à une date antérieure à celle que donne l'*Épitaphier;* mais peut-être s'agit-il d'une autre personne de la même famille.

8. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 3 640, p. 421.

la famille Lorfèvre [1]. Les exécuteurs testamentaires de Michel de Laillier avaient fait placer une tombe sur son corps [2]. De cette sépulture il ne nous est parvenu ni figuration, ni texte épigraphique. Les textes des XVe et XVIe siècles nous font connaître d'autres personnes du nom de Laillier : Guillaume de Laillier, hansé et bourgeois de Paris, mentionné en 1455-1459 [3], et Jean de Laillier (sans doute arrière-neveu de Michel), lui aussi marchand, paroissien de Saint-Germain l'Auxerrois, qui, le 7 janvier 1502 (n. st.), offrait au chapitre, de la part de sa mère, un petit reliquaire d'or entouré de sept perles et contenant, entre autres reliques, une parcelle de la vraie Croix [4]. Nous ignorons où ces Laillier furent inhumés.

Ceux des descendants de Michel de Laillier que nous connaissons ont élu ailleurs leur sépulture : sa fille Jeanne et son gendre Pierre Lorfèvre, nous venons de le dire, à Sainte-Croix de la Bretonnerie; les Cerisay, descendants des Lorfèvre, et les Olivier après eux, à Saint-Germain l'Auxerrois, mais dans la chapelle de la Visitation, comme on l'a vu plus haut [5]. A plusieurs reprises, différents membres de la famille continuèrent, cependant, de s'intéresser à la chapelle de l'Annonciation et au service qui y était fondé : le 15 novembre 1493, Pierre II Lorfèvre, seigneur d'Ermenonville, maître des Comptes, remet au chapitre une somme de 720 l., des livres liturgiques et un calice pour la célébration perpétuelle des messes de la fondation [6]; le 6 février 1507, Bertrand Lorfèvre, son fils, lui aussi maître des Comptes, et Pierre de Cerisay, Président à la Cour des Aides, mari de Jeanne Lorfèvre, sœur de Bertrand [7], acquittent une rente pour la réparation et la couverture de la chapelle. Antoinette de Cerisay, leur fille, mariée en 1538 à François Olivier, le futur Chancelier [8], obtient, le 6 mars 1561, quelques mois après la mort de son mari, la permission de la faire clore [9]. Il semble que ce soit la dernière marque d'intérêt portée par cette lignée à la chapelle fondée par Richard de Laillier : les héritiers du chancelier Olivier la vendirent en 1598

1. L'épitaphe de Pierre Lorfèvre et de sa femme est publiée au t. III de l'*Épitaphier*, p. 445, n° 1 361. — Sur la famille Lorfèvre, voir : Mis de Luppé, *Notes sur les l'Orfèvre*, dans *Comité archéologique de Senlis, Comptes rendus et mémoires*, 4e série, t. V (1902), p. 3-7; Louis Carolus-Barré, *Y eut-il une commune à Pont-Sainte-Maxence au moyen-âge?* dans *Mélanges Louis Halphen*, Paris, 1951, p. 114 et 117. — Sur Pierre Lorfèvre, voir Auguste Longnon, *Paris pendant la domination anglaise...*, Paris, 1878, in-8°, p. 146, n. 1; et surtout André Bossuat, *Une famille parisienne pendant l'occupation anglaise au XVe siècle*, dans *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris...*, 87-88e années, 1960-1961, p. 77-96.

2. Voir ci-dessus, p. 145, n. 5.

3. *Comptes du domaine de la Ville de Paris*, t. I, col. 845 et 900; t. II, col. 62 et 147; Bibl. nat., coll. Moreau, 1 062 (Registres des Compagnies françaises de la prévôté des marchands de Paris), fol. 45, 50, 55, 57 v° et 59; Guillaume de Laillier y figure en « compagnie française », avec des marchands de Rouen, de Dieppe, de Bayeux, d'Elbeuf, d'Arras, pour des transports de vin, de grains et de fourrage.

4. Arch. nat., LL 399, fol. 200. Le texte permet d'observer que les chanoines de la collégiale ne se prononcèrent pas sur l'authenticité de la relique qui leur était proposée : « ... *relliquias... de Sancta cruce dominica, optime approbatas*, ut dicebat... ».

5. P. 100 à 105.

6. Arch. nat., L 646, n° 12D.

7. Généalogie de la famille Lorfèvre, Bibl. nat., ms. fr. 8 217, p. 321. — Voir aussi G. S[eillière], *Inventaire des titres de la baronnie de Mello...*, Aurillac, 1932, in-8°, p. 229.

8. Généalogie Lorfèvre, ci-dessus. — Léon Mirot, *op. cit.*, n° 2 519.

9. Arch. nat., L 646, n° 12D.

à Louis Picot, seigneur de Santeny [1]. Dans l'intervalle, la chapelle avait été entièrement reconstruite; elle fut bénite le 11 septembre 1573 par l'évêque de Digne, Henri Le Maignien [2]. Sans doute la famille Olivier avait-elle assumé en tout ou en partie la dépense de cette reconstruction, mais nous n'avons trouvé aucune indication à ce sujet.

La vente qui en fut faite par les héritiers Olivier fut tenue pour irrégulière par la fabrique, qui, de son côté, concéda la même chapelle, le 16 mars 1602, à Louis Potier, chevalier, seigneur de Gesvres [3] et de Tresmes [4], conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, secrétaire de ses commandements, à Charlotte Baillet, son épouse, et à leurs descendants portant leurs nom et armes [5]. Contestée par l'acquéreur de 1598, Louis Picot, cette concession fut confirmée par le Parlement le 22 février 1603 [6]. Après la mort de Louis Potier, survenue le 23 mars 1630 [7], et de Charlotte Baillet, leurs héritiers vendirent à M. de Benjamin l'hôtel de Gesvres [8] avec le droit à leur chapelle [9]. Cette dernière clause parut aux marguilliers n'être pas plus régulière que la vente de 1598; le 4 juin 1647, ils concédèrent la chapelle à Charles, marquis de Rostaing, conseiller aux Conseils d'État et privé, maréchal de camp, demeurant en son hôtel, rue de Beauvais [10], et à sa descendance en ligne directe, « aussi longtemps qu'elle durera, et à ses collateraux, pour achever une periode de cent années, à defaut de descendance directe durant ce laps de temps,... avec la cave voûtée si aucune y a, sinon pouvoir en faire une à ses frais sous ladite chapelle, à la descente attenant icelle par dedans l'eglise ». Ils autorisaient le marquis de Rostaing à s'y faire inhumer, ainsi que sa descendance. Les Rostaing pourront, disait l'acte de concession, « construire en ladite chapelle telle sépulture élevée, representation et épitaphe qu'ils aviseront, à la charge qu'après que lesdites épitaphes avec leurs inscriptions seront posées, il sera permis aux marguilliers, en cas qu'ils y trouvent à redire, d'en

1. Arch. nat., L 646, n° 12D. — Santeny, Val-de-Marne, arr. de Créteil, cant. de Villeeresnes.

2. Arch. nat., L 646, n° 12D. — Troche, fol. 238.

3. Gesvres-le-Duc, Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Oureq, comm. de May-en-Multien.

4. Tresmes, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Coulommiers, comm. de Pommeuse.

5. Arch. nat., LL 731, fol. 39; L 646, n° 12D.

6. *Ibid.*, L 646, n° 12D.

7. Moréri, *op. cit.*, t. VIII, p. 520.

8. Arch. nat., L 646, n° 12D.

9. *Ibid., id.* — Il semble qu'aucun membre de la famille Potier ne fut inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois. La sépulture de cette famille était, en effet, à l'église des Saints-Innocents, dans la chapelle de la Vierge (ms. A², p. 502 et suiv.); celle de la famille Baillet à Saint-Merry (*ibid.*, fol. 697 et suiv.). Le ms. A², fol. 699, signale la sépulture dans cette dernière église de la sœur de Charlotte Baillet, Isabeau, dame de Silly, femme d'un autre Potier, Nicolas, seigneur de Blancmesnil, mais il ne fait mention de celle de Charlotte ni aux Saints-Innocents ni à Saint-Merry. Il y eut une autre chapelle de Gesvres au couvent des Célestins : en 1704, Léon Potier, duc de Gesvres, gouverneur de Paris, y fit démolir l'ancienne chapelle de Luxembourg et la fit rebâtir pour y établir sa sépulture et celle de ses ancêtres (*Épitaphier du Vieux Paris*, t. II, p. 419).

10. Rue supprimée en 1854 par l'ouverture de la rue de Rivoli. L'hôtel de Rostaing, datant de 1570, rebâti en 1587, avait alors disparu depuis près de deux siècles, ayant été acheté par Louis XIV en 1664 pour l'agrandissement du palais du Louvre (Berty, *Topographie historique du Vieux Paris, Région du Louvre et des Tuileries*, 2e éd., t. I, Paris, 1885, p. 17-18).

demander en justice la reformation ou correction; faire faire une niche dans le mur de refend ... pour y enfoncer et placer l'autel, sans que cela puisse prejudicier à l'epitaphe du Chancelier de Bellièvre adossée contre ce mur;... faire un oratoire sous la fenestre d'icelle chapelle dans l'epaisseur du gros mur de l'eglise du côté du cloître, de la largeur de ladite cloison; mettre leurs armes sur les vitres et murs, sauf à la clef de voûte... », le tout moyennant 4 000 l., dont moitié payable immédiatement et moitié au décès de Charles de Rostaing. D'autres clauses concernaient le renouvellement de la concession au bout de cent ans, l'ouverture du caveau, etc. [1].

Un somptueux ensemble décoratif fut effectivement placé par les Rostaing dans la chapelle. Une gravure d'Israël Silvestre nous en a conservé la représentation [2]. Il en subsiste quelques vestiges. De part et d'autre de la fenêtre, deux pilastres de style Renaissance portent, dans le bas, l'un, la représentation en bas-relief de saint Charles Borromée, patron de Charles de Rostaing, l'autre celle de sainte Anne, patronne d'Anne Hurault, sa femme. Contre le mur de refend, du côté de l'ouest, deux piliers supportent un fronton semi-circulaire sur lequel sont couchées « deux grandes figures d'hommes nuds à longues barbes et formes herculéennes... » [3]. Ces personnages tiennent d'une main une massue et de l'autre un écu sur lequel un monogramme de la Vierge remplace aujourd'hui les armes des Rostaing. Cette décoration n'eut pas l'heur de plaire à des amateurs éclairés, tels que Germain Brice et Piganiol de la Force : le premier la considère comme « d'un dessein mauvais et d'une exécution fort grossière » [4], le second admet qu'elle est riche, mais juge que la sculpture en est « d'un goût très médiocre » [5].

La concession de 1647 provoqua une réclamation de la part des héritiers Olivier, mais on leur opposa la vente faite par leurs ascendants en 1598, et la famille de Rostaing demeura en possession de la chapelle [6]. Cependant, le concessionnaire n'y fut pas inhumé, mais il choisit sa sépulture dans l'église des Feuillants. Quant à sa femme, Anne Hurault, veuve en premières noces de Gilbert de la Trémoïlle, on a déjà vu qu'elle avait été enterrée dans l'église de Vaux-le-Pénil [7], mais son cœur porté aux Feuillants et ses entrailles à Saint-Germain l'Auxerrois [8]. Après la mort de Charles et en exécution de ses dernières volontés, ses enfants, Louis-Henri, marquis de Rostaing, François, comte de Rostaing, premier chambellan du duc d'Orléans, et Marguerite-Renée, marquise de Lavardin, y fondèrent, le 10 juin 1661, une messe basse à célébrer quatre fois

1. Arch. nat., L 646, nº 7A.

2. Bibl. nat., Cabinet des Estampes, *Topographie de la France*, Va 223a. Voir aussi département des mss, coll. Clairambault (ordre du Saint-Esprit), vol. 1116, fol. 15.

3. Troche, fol. 238 vº.

4. Germain Brice, *op. cit.*, nouvelle éd., 1752, p. 197.

5. Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. II, 1765, p. 200.

6. Arch. nat., L 646, nº 12D.

7. Vaux-le-Pénil, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Melun.

8. Voir ci-dessus, nº **2 163**.

par semaine [1] pour le repos des âmes de leurs père et mère, de leurs parents et amis, outre deux services solennels de trois messes chacun aux jours anniversaires de la mort de leursdits parents [2]. En vertu des mêmes dispositions testamentaires de son père, la marquise de Lavardin remit au chapitre, en 1682 et en 1683, deux ornements en velours rouge avec passements d'or aux armes du défunt, l'un pour le service du chœur, l'autre pour la chapelle de l'Annonciation [3], et, en 1686, un ornement de deuil en velours noir aux armes de Lavardin pour servir spécialement aux obits de ses père et mère [4].

Le 15 février 1756, les héritiers du fondateur — Marie-Thérèse d'Albert, veuve de Louis de Rougé, marquis du Plessis-Bellièvre, et Charles-Louis, marquis de la Chastre — renoncèrent à la possession de la chapelle. La fabrique l'adjugea pour trente ans, le 14 mars suivant, à Marie-Madeleine Mercier, veuve de Claude-François Lavechef Duparc, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, Intendant général des postes et relais de France; la fabrique se réservait la propriété et la jouissance de la cave existant sous cette chapelle. L'adjudicataire avait été la seule soumissionnaire [5].

Le vocable de l'Annonciation apparaît pour la première fois en 1490 [6]. Le 12 mars 1499 (n. st.), Guillaume Prevost, « *serviens ecclesie* », fit don à cette chapelle d'une statue de sainte Gemme, en bois [7]. Le 15 juillet 1558, Marguerite Ribier, veuve de Louis Vachot, lui offrit une image des Onze mille Vierges [8]. En 1840, la chapelle reçut le nom de saint Louis. En 1843, on y transféra des boiseries et la statue placée jusque là dans l'ancienne chapelle de la Vierge, aujourd'hui chapelle paroissiale [9]. En 1850, elle prit, pour cette raison , le nom de Notre-Dame de Bonne Garde.

Nous avons relevé dans le livre de testaments de Saint-Germain l'Auxerrois déjà cité [10] l'élection de sépulture dans cette chapelle faite le 5 janvier 1574 par Jean Boucher, seigneur de Monmort, mari de Catherine Cure.

1. Le 19 février 1686, le chapitre, à ce autorisé par l'archevêque de Paris, réduisit ces messes au nombre de 116 par an (trois les premières semaines de chaque mois, deux les autres semaines), les honoraires annuels du chapelain, primitivement fixés à 240 l., ayant été ramenés à 143 l. 18 s. en raison de la réduction des rentes de la Ville (Arch. nat., LL 415, fol 122 v°).

2. Bibl. nat., ms. fr. 25 990, p. 841 (extrait délivré par les notaires Paris et Ogier, devant qui l'acte avait été passé. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire François Ogier, Arch. nat., Min. centr., LXXXIII, 108).

3. Arch. nat., LL 415, fol 62 v°.

4. Arch. nat., LL 415, fol. 118 v°.

5. *Ibid.*, L 646, n° 7A.

6. *Ibid.*, LL 399, fol. 46. Autorisation donnée par le chapitre à la femme de Pierre Mignot et à Perrette, fille de Jean Laurens, de poser « *unam parvam sedem ligneam juxta pillare prope armariolam tapetorum in ambitu chori ante capellam Annunciationis* ».

7. *Ibid.*, *id.*, fol. 142 v°.

8. *Ibid.*, LL 404, fol. 22.

9. Abbé Baurit et Jacques Hilairet, *op. cit.*, p. 58.

10. Bibl. hist. de la Ville de Paris, ms. CP 3 565, fol. 133.

CHAPELLES DU CHOEUR. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE SAINT-CHARLEMAGNE

Par une délibération en date du 6 février 1569, les marguilliers, eu égard à la dépense considérable que représentera la construction et la continuation des « chapelles depuis la croisée jusques au chevet du costé du septentrion », estimant, en conséquence, qu'il sera nécessaire d'obtenir la participation « de ceux qui voudront avoir et tenir lesdites chapelles », acceptent l'offre faite par Charles Le Conte [1], marchand bourgeois de Paris, paroissien de Saint-Germain l'Auxerrois, et Jeanne Huré, sa femme : ceux-ci subviendront à la réédification de la chapelle qu'avaient toujours possédée les précédesseurs de Charles Le Conte, « la première à commencer au dessus de l'œuvre tirant au chevet »; Charles Le Conte livrera la pierre de Saint-Leu [2], la pierre dure de cliquart et le moëllon; il pourra établir une « cave » dans la nouvelle chapelle et mettre tableaux, tombes et épitaphes [3]. Cette chapelle prendra le nom de Saint-Charlemagne.

Après la famille Le Conte, la chapelle fut attribuée, nous ignorons à quelle date, à la communauté des Frères tailleurs de Paris, fondée en 1647 par Gaston de Renty et Henry Buch [4]. Le 13 septembre 1692, Bernard Lhoste, bourgeois de Paris, y fondait des messes pour lui, pour frère Claude Chamois, premier maître de la communauté des Frères tailleurs de Paris, et pour tous les frères défunts de cette communauté [5]. La communauté des Frères cordonniers, fondée en 1645 par les mêmes Gaston de Renty et Henry Buch, y avait également son siège [6].

1. Un sieur Charles Le Conte possédait une maison, rue d'Autriche, contiguë à celle dont Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, faisait donation le 13 avril 1554 à Michel Lebouc, fruitier ordinaire du Roi (E. Campardon et A. Tuetey, *Inventaire des registres des insinuations du Châtelet,* Paris, in-4°, 1906, n° 4 948). En 1580, un personnage portant les mêmes nom et prénoms est cité comme Maître des œuvres de la Ville (*Registres... du Bureau de la Ville...,* t. XVI, p. 150, n. 1).

2. Saint-Leu d'Esserent, Oise, arr. de Senlis, cant., de Creil.

3. Arch. nat., L 646, n° 4C; LL 731, fol. 34.

4. Sur cette communauté, voir le R. P. Bessières, *Au temps de saint Vincent de Paul..., Gaston de Renty et Henry Buch,* Paris, 1931, in-8°, p. 268 et suiv. Cet auteur, qui suit exclusivement le livre de J.-A. Vachet, *L'Artisan chrestien, ou la vie du bon Henry,* publié à Paris en 1670, place avec lui le siège de cette communauté à l'église Saint-Paul, et ne parle aucunement de Saint-Germain l'Auxerrois. Sans doute faut-il supposer que la communauté avait eu primitivement son siège à Saint-Paul, d'où elle serait venue à Saint-Germain l'Auxerrois entre 1670 et 1692.

5. Arch. nat., L 646, n° 4C. — Les titres des chapelles de Saint-Germain l'Auxerrois (Arch. nat., LL 731, fol. 35) ont confondu la fondation Lhoste avec l'attribution antérieure de la chapelle à la communauté des Frères tailleurs, qu'ils datent de 1692.

6. Troche, fol. 236 v°. — Sur les Frères cordonniers, voir Bessières, *op. cit.,* p. 254 et suiv.

Plus tard, le marquis de Novion, représentant la famille Le Conte, contesta aux frères tailleurs et aux frères cordonniers la possession de cette chapelle, mais n'obtint pas la restitution qu'il réclamait [1].

Cette chapelle a été supprimée en 1912, pour donner accès à la nouvelle sacristie qui fut alors construite.

JEAN LORMIER + ÉLISABETH LE CONTE

Épitaphe qui était contre le mur de la chapelle de Saint-Charlemagne et qui a été transférée avant 1729 sous le charnier contre le mur en y entrant à main gauche, du côté du vestibule et du cloître.

2 184. — D.O.M. V.M.M. [a]
T.V. [b]

JOANNI LORMIER [2], IN SUPREMO VECTIGALIUM REGIORUM SENATU [c] PARISIENSI CONSILIARIO, ELISABETHA LE CONTE [3], UXOR AMANTISSIMA, MARITO CARISSIMO SUPERSTES, HOC [d] COMMUNE MARMOR PONI JUSSIT, UT, QUOS VITA CONJUNCTISSIMO [e] NEXU SACRO TENUIT, MORS INDIVISOS [f] CUSTODIRET. EREPTI [g] SUNT [h] AMBO, HIC ANNO 1597, SEPTEMBRIS DIE 27, ANNUM AGENS QUADRAGESIMUM OCTAVUM, ILLA AUTEM 1609, SEPTEMBRIS 13A, HAEC ANNOS [i] NATA 63.

CAROLUS [4], JOANES [5] ET MAXIMILIANUS LORMIER, FILII PIENTISSIMI PARENTIBUS [j] OPTIMIS [k] JUNCTIM [l] EX [m] EORUM VOTO PONI CURAVERUNT [n]. — PATER NOSTER. AVE MARIA. PRIÉS DIEU POUR EUX [o].

1. TROCHE, fol. 237 r°-v°. — Louis-Nicolas-Anne Jules Potier, dit le marquis de Novion, fils d'André II Potier, premier marquis de Novion, avait épousé en 1685 Antoinette Le Conte de Montauglan, fille unique de Jean Le Conte, conseiller au Parlement, et de Louise-Antoinette de la Barde. Il mourut le 1er mars 1707 (LA CHESNAYE DES BOIS, *op. cit.*, t. XVI, col. 235).

2. Par lettres patentes du 30 décembre 1569, Charles IX avait pourvu Jean Lormier d'un office de conseiller et général en la Cour des Aides, vacant par la privation de Nicolas Janvier, à cause de la R.P.R., avec dispense d'occuper cet office parce qu'il n'avait pas atteint l'âge de 25 ans. Mais, en exécution de l'édit de pacification, Janvier fut réintégré dans son office et, le 20 janvier 1571, le roi créa un nouvel office aux gages de 500 l., avec tous les droits et honneurs accoutumés, qu'il attribua à Jean Lormier; celui-ci fut reçu le 7 mai 1572; l'acte de réception précise qu'il était fils et héritier de Guy Lormier, conseiller et maître ordinaire à la Chambre des Comptes (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 748, doss. 40 595, p. 5-8).

3. Le 15 juin 1595, Jean Lormier donne quittance d'une rente à cause d'Isabelle Le Conte, fille et héritière en partie de Charles Le Conte, sieur de la Martignière (*ibid.*, *id.*, p. 9), peut-être le fondateur de la chapelle.

4. Charles Lormier, conseiller à la Cour des Aides en survivance de son père (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. XVI, p. 141, n. 11).

5. Jean Lormier, conseiller secrétaire du Roi, ci-devant garde des rôles des offices de finances, décédé en 1638 en sa maison, rue du Plat d'Étain; ses funérailles eurent lieu à Saint-Germain l'Auxerrois le 19 août de cette année (Bibl. nat., Pièces orig., dossier cité, p. 48, placard d'enterrement).

Armes. Lormier : *de gueules au chef d'or, chargé d'un lion de sable, accosté de deux aigles éployées du même* [1].

Le Conte : *d'argent à une bande jumelée de gueules accompagnée de six roses du même, 2, 1, 2, 1, écartelé de fascé d'or et d'azur de huit pièces, au bâton noueux en bande de gueules brochant sur le tout, alizé* [p].

Mss A², p. 396; — B⁴, p. 423; — VP², p. 705; — Troche, fol. 237 v°; — Arch. nat., L 646, n° 4c.

a) D.O.M., Tr.; — *b*) V.C., A²; — *c*) senatus, B⁴; — *d*) sub p..., A², B⁴; sub..., VP²; — *e*) conjunctissimos, VP², Tr.; — *f*) individuos, A²; indivivos, B⁴; individua, VP²; — *g*) erepit, B⁴; erecti, Tr.; — *h*) sum, Tr.; — *i*) hic anno, B⁴; et annos, VP²; die annos, Tr.; — *j*) parentis, B⁴; parentes, Tr.; — *k*) opt., B⁴; optimi, Tr.; — *l*) junctibile, Tr.; — *m*) et, B⁴; — *n*) condi curaverunt, Tr.; — *o*) Priés... eux *om.* Tr.; — *p*) le blason est dessiné sans le bâton noueux, Institut.

COLLATÉRAL DE LA NEF. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE SAINT-GERMAIN (CHAPELLE PAROISSIALE)

Le chœur et les parties principales de l'église étant réservés au chapitre, curé titulaire de la paroisse, celui-ci avait cédé au « vicaire perpétuel », pour le service paroissial, à une date que nous ignorons [2], les quatre chapelles du collatéral sud à partir du transept; la première était la chapelle Saint-Germain, aujourd'hui chapelle des catéchismes.

Outre celles des personnages dont on a conservé les épitaphes, ici publiées, il a existé dans la chapelle paroissiale ou dans le voisinage de celle-ci un certain nombre de sépultures pour lesquelles nous ne connaissons pas d'inscriptions funéraires. Divers documents attestent de façon plus ou moins certaine l'existence de six de ces sépultures :

1484-1486, Robert de Masengherbe, vicaire perpétuel [3];

1. On connait deux échevins de Paris du même patronyme portant les mêmes armes : Pierre en 1525 et Guy en 1551 (... *Noms et blasons des échevins de la Ville de Paris*..., dans l'*Armorial de la Ville de Paris*, 1859, p. 405).

2. Troche, fol. 267 v°, parle, sans donner de référence, de l'ornementation de cette travée à la fin du xve siècle et de la construction d'une petite sacristie au début du xvie. Quoiqu'il en soit, nous savons qu'en 1484 il existait un autel paroissial (ci-dessous, n. 3) et qu'en 1500 il s'y desservait une chapellenie de Saint-Jean-Baptiste (Arch. nat., LL 399, fol. 169).

3. Le 12 octobre 1484, on annonce au chapitre la mort de Robert de Masengherbe, survenue la veille (Arch. nat., LL 398, fol. 327 v°). Deux ans plus tard, le 17 octobre 1486, les chanoines Lebarre et Loët sont chargés de s'entretenir avec les marguilliers « *ad causam cujusdam tumbe sine licentia dominorum contra murum circa altare parrochiale posite, de parte, ut fertur, parrochianorum seu matriculariorum, que est representatio deffuncti magistri Roberti de Masengherbe, dum viveret curati ipsius ecclesie, in qua erecta contra murum sunt aliqua scripta non tolleranda* » (*ibid.*, LL 399, fol. 8 v°).

1501, le seigneur DE LUBIÈRES [1];

1573, le poète Étienne JODELLE [2];

1574, Blanche DE MARAUD, veuve de Silvain Du CHESNE [3];

1576, Charlotte MARIETTE, « gouvernante de la plaisante de la Reine » [4], demeurant au cloître de Saint-Germain l'Auxerrois;

1580, Étienne DUCAMPS, prêtre, clerc de l'œuvre de Saint-Germain l'Auxerrois [5].

ANTOINE DE CORBIE + CATHERINE TRIPIER

Tombe dans la paroisse, près de celle de Jean de Saint-Germain.

2 185. — IL FAUT MOURIR [a].

BEATI MORTUI QUI IN DOMINO [b] MORIUNTUR. // PRETIOSA IN CONSPECTU DOMINI [c] MORS SANCTORUM EJUS.

CE N'EST PAS MOURIR. C'EST PASSER À LA VIE. LES CENDRES DE NOS CORPS DONT LES ESPRITS SONT VIVANS NE SONT ICY QU'EN DEPOST POUR UN TEMPS. CELLUY QUI EST LA VÉRITÉ, LA RESURRECTION ET LA VIE, QUY PAR SA VERTU S'EST LUY MESME RESSUSCITÉ, NOUS A PROMIS QU'IL NOUS [d] RESSUSCITERA ET LE FERA POUR NE PLUS MOURIR. ET LORS [f], Ô MORT, IL SERA TA MORT, ET TU NE SERAS PLUS.

1. Le 14 octobre 1501, le chapitre autorise l'inhumation « *defuncti domini de Lubieres in ipsa ecclesia, ante altare parrochiale* » (Arch. nat., LL 399, fol. 193 v°). De l'avis de Mlle Simone de Saint-Exupéry, directeur des Services d'archives de la Haute-Loire, ce personnage ne semble pas appartenir à une famille originaire de Lubières, en Haute-Loire (arr. de Brioude, cant. d'Anzon, comm. de Vergongheon); il serait plus probablement issu d'une localité de l'Ariège, Loubières, arr. et cant. de Foix.

2. Étienne Jodelle mourut à Paris, âgé de 41 ans, dans une extrême pauvreté, chez un charpentier nommé Villet. Le prix des funérailles fut avancé par un cousin germain, Jean Drouet (H. CHAMARD, *Histoire de la Pléiade*, t. III, 1940, p. 208). Agrippa d'Aubigné composa une ode de seize strophes intitulée : *Vers funèbres de Th. A. d'Aubigné sur la mort d'Estienne Jodelle, parisien, prince des poètes tragiques* (*Œuvres complètes* de Théodore Agrippa D'AUBIGNÉ, édition E. RÉAUME et DE CAUSSADE, t. III, 1874, p. 317-321). Seul Troche (qui reproduit la huitième strophe de cette ode) indique que le poète fut inhumé « sous le collatéral de la paroisse » (fol. 117 v°).

3. Par son testament en date du 12 août 1574, Blanche de Maraud, demoiselle de Mme la Connétable (Madeleine de Savoie, veuve du connétable Anne de Montmorency), veuve de Silvain Du Chesne, élit sa sépulture à Saint-Germain l'Auxerrois devant le Crucifix de la paroisse (Bibl. hist. de la Ville de Paris, ms. CP 3 565, fol. 138, copie contemporaine).

4. Par son testament en date du 30 mai 1576, Charlotte Mariette élit sa sépulture dans l'église « au-dessuz de beneistier, du costé de la parroisse ». Elle choisit pour exécuteur testamentaire Jacques Cechizo (*ibid.*, *id.*, fol. 156 r°-v°). Sur la famille Ceghizo, *alias* Seghiso, voir ci-dessous, n° **2 220**.

5. Par son testament en date du 15 juillet 1580, Étienne Ducamps élit sa sépulture « soubz une tombe qui est vis à vis la glorieuse Vierge Marie de la neufve parroisse » (*ibid.*, *id.*, fol. 170 v°).

Cette poudre enfermée [g] au sein de nostre mere est ce qui estoit terrestre [h] de Antoine de Corbie [1] et Catherine Tripier, sa femme, attendant [i] cette promesse véritable. — Souhaités repos à leurs ames.

Mss A², p. 390; — B⁴, p. 396-397; — VP², p. 696-697; — Troche, fol. 271 v°.

a) *om.* A², Tr.; — *b*) Deo, A²; — *c*) Domine, B⁴; — *d*) le, VP²; — *e*) et le fera *om.* Tr.; — *f*) alors, Tr.; — *g*) renfermée, Tr.; — *h*) resté, Tr.; — *i*) ici *add.* Tr.

ARNAULT DES FRICHES + CATHERINE CAILLEAU

Tombe dans la paroisse, devant l'autel.

2 186. — Cy gist noble homme et sage [a] Maistre Arnault des Friches [2], licentié en loix et advocat en la Cour de Parlement et seigneur de la terre et seigneurie de Villemanoche [b], lequel trepassa l'an 1512, le 20e jour d'aoust. — Priés Dieu pour luy [c].

Cy gist noble femme Catherine Cailleau [3], en son vivant femme dudit Maistre Arnault des Friches, en son vivant advocat en Parlement [d], laquelle trepassa l'an 1483 [e], le 16e [f] jour de septembre [g]. — Dieu ayt l'ame d'elle [h].

1. Nous n'avons pu identifier cet Antoine de Corbie. Parmi les personnages de ce nom et de ce prénom que nous avons rencontrés à diverses époques, aucun ne paraît pouvoir être identifié avec celui-ci. On peut supposer qu'il appartenait à la même famille que Jean de Corbie, clerc du diocèse d'Amiens, bachelier en décret, maître ès arts, conservateur des privilèges apostoliques de l'Université, notaire juré épiscopal, notaire du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois, dont la mort fut annoncée à ce chapitre le 22 juin 1576 (Arch. nat., LL 403, fol. 203 v°; LL 404, fol. 1; LL 406, fol. 147 v°). Il ne figure pas dans la généalogie des Corbie de la Bibl. nat., ms. fr. 32 356, p. 48-49.

2. Arnault des Friches était fils de Pierre des Friches, seigneur de Villemanoche (Yonne, arr. de Sens, cant. de Pont-sur-Yonne) et de Châtillon-près-Bretignoust-en-Brie (Châtillon-la-Borde, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. et comm. du Châtelet-en-Brie), bourgeois de Paris, procureur au Parlement et Procureur général du Roi sur le fait de la justice des aides ordonnées pour la guerre (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 9 677, p. 53; Gustave Dupont-Ferrier, *Les avocats à la Chambre... des Aides...*, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XCIII, 1932, p. 285-286, et, surtout, *Les avocats à la Cour du Trésor...*, *ibid.*, t. XCVII, 1936, p. 65). La succession de Pierre des Friches fut partagée le 19 janvier 1471 entre ses fils Arnault et Simon (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 148, n° 29 839). Arnault fut taxé comme avocat lors de l'emprunt contracté en 1495 par la Ville de Paris (*ibid.*). La même année, nous le voyons bailli de Dammartin (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, ch.-l. de cant.) pour le comte de ce lieu (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 9 677, p. 76). Il était aussi seigneur des fief, terre et seigneurie de Villeneuve-sous-Verberie (Oise, arr. de Senlis, cant. de Pont-Sainte-Maxence), pour lesquels il rendit hommage le 5 octobre 1498 (Léon Mirot, *op. cit.*, n° 3 417). Un autre hommage fut encore rendu, le 12 septembre 1502 par Arnault des Friches (celui-ci ou son fils?), qualifié « bachelier en lois, avocat au Châtelet », pour les mêmes fief et seigneurie et pour le fief des Granges de Brasseuse (mêmes départ., arr. et cant.) (Id., *ibid.*, n° 3 418). Enfin, le 21 novembre 1502, Antoine de Sorbiers, écuyer, seigneur de la Mote, veuf et héritier de Marguerite des Friches, fille d'Arnault, rendit hommage pour les terres énumérées sous le n° 3 418 (*ibid.*, n° 3 419).

3. Catherine Cailleau, fille de Laurent, procureur au Parlement et receveur pour le Roi à Tournai (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 148, n° 29 839).

ARMES. DES FRICHES : *d'azur à la face d'argent chargée de trois défenses de sanglier de sable, accompagnée de deux roues de Sainte-Catherine d'argent.*

CAILLEAU : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe.*

Mss A², p. 390; — B⁴, p. 395-396; — VP¹, fol. 38; — VP², p. 696; — TROCHE, fol. 271 v°.

a) sire, VP²; — *b*) en son vivant *add.* VP¹; — *c*) Priés... luy *om.* VP¹; — *d*) en... Parlement *om.* VP¹, Tr.; — *e*) 1493, VP¹; — *f*) VIe, VP¹; — *g*) Lesditz mariez ont eu ensemble XII enfans, sept fils et sept fille [*sic*]. Priez Dieu pour eux *add.* VP¹; — *h*) Dieu... d'elle *om.* VP¹.

PHILIPPE LA HURE

Tombe dans la paroisse, devant l'autel.

2 187. — CY GIST VENERABLE ET DISCRETTE [a] PERSONNE MAISTRE PHILIPPE LA [b] HURE, PRESTRE, CHANOYNE DE L'EGLISE SAINT-GERMAIN DE L'AUXERROIS [c], JADIS SCELLEUR DE LA COUR DE L'OFFICIAL DE [MONSEIGNEUR DE PARIS [1]], QUI TREPASSA L'AN DE GRACE 1417, LE VENDREDY 17e JOUR DE JUING. — PRIÉS DIEU QU'IL EN AIT L'AME.

ARMES. *Une hure de sanglier* [d].

Mss A², p. 389; — B⁴, p. 387; — VP², p. 695; — TROCHE, fol. 113 et 278 v°. — MIGNE, t. II, col. 132.

a) d., A²; docte, VP²; — *b*) Le, VP²; — *c*) de l'eglise de ceans, Tr.; — *d*) d'argent à une hure de sanglier de sable, Institut, p. 1304.

CATHERINE SEGUIN

Tombe dans la paroisse, devant l'autel.

2 188. — ICY GIST DAMOYSELLE CATHERINE SEGUIN [2], EN SON VIVANT FEMME DE NOBLE HOMME MAISTRE JACQUES AVELINE [3], CONSEILLER DU ROY ET CONTROLEUR GENERAL DES RENTES

1. Il pourrait s'agir de Philippe La Hure ou de La Hure, « jadis scelleur de Mgr l'evesque de Paris », qui, de 1424 à 1457, paya un cens de 12 d. p. pour une maison ou « masure », sise rue de Champrosy, en la Cité, au coin de la rue des Marmousets (*Comptes du domaine de la Ville de Paris,* t. I, col. 25, 43, 79, 113, 149, 544-545, 620; t. II, col. 12). C'est d'après ces textes qu'ont été rétablis les mots placés entre crochets. — La date de 1417, attestée par tous les manuscrits, en chiffres ou en toutes lettres, est vraisemblablement inexacte, d'autant plus qu'en 1417 le 17 juin n'était pas un vendredi. Ne faudrait-il pas retituer 1457? Cette année-là, le 17 juin tombait bien un vendredi. Le dernier compte de la ville où figure Philippe de La Hure couvre les années 1457 (25 juin) à 1458 (25 décembre), ce qui n'offre pas, semble-t-il, de difficulté, les comptes étant préparés sans doute plus de huit jours avant le début de l'année qu'ils recouvrent.

2. Catherine Seguin était fille de Pierre et d'Anne Akakia, dont l'épitaphe est publiée ci-dessus, n° **2 104** (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 609, doss. 16 020) et la sœur du chanoine Pierre Seguin (ci-dessous, n° **2 242**).

3. Le 28 novembre 1639, Jacques Aveline, alors contrôleur des rentes et receveur des aides et tailles à Nemours, et Catherine Seguin, sa

SUR LES GABELLES DE FRANCE À PARIS, LAQUELLE EST DECEDÉE LE 27e JOUR DE JUING 1640. — PRIÉS DIEU POUR ELLE.

ARMES. AVELINE : *d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles du même et d'une quintefeuille d'argent en pointe.*

SEGUIN : *d'azur à un roc d'argent entre deux quintefeuilles avec la tige du même, accompagné en chef d'un soleil d'or et d'un croissant d'argent en pointe* [1].

Mss A², p. 389; — B⁴, p. 387; — VP², p. 695; — TROCHE, fol. 279.

FRANÇOIS DE VARQUIERS

Tombe dans la paroisse, devant l'autel.

2 189. — CY GIST FRANÇOIS DE VARQUIERS [a], SEIGNEUR DE VIEL DAMPIERRE [2], FILS DE LOYS DE VARQUIERS [3], SEIGNEUR DE FRENY [4], [HAUS]SIGNEMONT [b] [5], BLESME [6], VIEL DAMPIERRE, LE FRESNE [7], GENTILHOMME ORDINAIRE DE LA CHAMBRE DU ROY, GOUVERNEUR DE LA VILLE ET CITADELLE DE VITRY LE FRANÇOIS, QUI TREPASSA LE DERNIER JOUR DE DECEMBRE 1500, AGÉ DE 15 [c] ANS [8].

femme, font donation aux Feuillantines du faubourg Saint-Jacques, au monastère desquelles est reçue leur fille Jeanne, de 200 l. de rente (*ibid.*). Le 16 avril 1642, dans une quittance de rente sur le sel, Jacques Aveline se qualifie « conseiller du Roi, contrôleur général des rentes sur le sel à Paris » (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 152, doss. 3 091, p. 6). Nous lui connaissons un frère, Jean, « bourgeois de Paris », demeurant rue des Deux-Boules, qui lui avait cédé, le 14 juin 1595, une portion de rente provenant de la succession de Pierre Hauroy, greffier de la sénéchaussée d'Amiens (*ibid.*, p. 7).

1. Cf. ci-dessus, n° **2 104**, et ci-dessous, n° **2 242**, les blasons, sensiblement différents, attribués à Pierre Seguin, père et à Pierre Seguin, fils, père et frère de Catherine. — Autre variante attribuée à Catherine Seguin : *d'argent à un chevron de gueules* (Bibl. nat., Cabinet d'Hozier, vol. 310, doss. 8 493).

2. Le Vieil-Dampierre, Marne, arr. de Sainte-Menehould, cant. de Dammartin-sur-Yère.

3. D'après LA CHESNAYE DES BOIS, qui a connu cette épitaphe, Loys de Varquiers pourrait être le même que Louis de Waroquier, seigneur de la Motte et de Méricourt, auquel il consacre deux colonnes de son *Dictionnaire*, t. I, col. 198-199.

4. Probablement Fresnes, Marne, arr. de Reims, cant. de Bourgogne.

5. Haussignemont, Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Thièblemont.

6. Blesmes, mêmes départ., arr. et cant.

7. Le Fresnes, mêmes départ., arr. et cant., comm. de Scrupt.

8. L'interprétation du texte de cette inscription se heurte à plusieurs difficultés. En effet, la ville de Vitry-le-François n'a été fondée qu'en mai 1545 par des lettres-patentes de François Ier (publiées par ÉD. DE BARTHÉLEMY, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne...*, Paris, 1861, in-8°, t. II, p. 287-288; citées au *Catalogue des actes de François Ier*, t. IV, n° 14 462), pour remplacer la ville de Vitry-en-Perthois, située à une lieue de là et détruite par Charles Quint en 1543. ÉD. DE BARTHÉLEMY donne (p. 295, n. 1) la liste des gouverneurs royaux de Vitry-le-François, dont le premier serait Jean de Mutigny, tué en 1590; Varquiers ne figure pas sur cette liste; il n'apparaît pas non plus dans les notices du même ouvrage sur les localités dont il aurait été seigneur. Les recherches qu'a bien voulu effectuer M. René Gandilhon, Directeur des Services d'Archives de la Marne, pour nous aider à résoudre ce problème, sont demeurées sans résultat.

Armes. *Un coq.*

Mss A², p. 390; — B⁴, p. 397; — VP², p. 697; — Troche, fol. 271 v°.

a) Varguiers, A², B⁴; Vargniers, Tr.; — *b*) Segnemont, VP²; — *c*) 75, Tr.

GUICHARD DE MARTEL

Tombe dans la paroisse, au pied des marches du sanctuaire.

2 190. — Cy gist hault et puissant seigneur Messire Guichard de Martel [a], seigneur de Marcilly [b], La Vaulx, Sommery, et lieutenant de 50 hommes d'armes [c] des ordonnances du Roy [d] sous [e] la charge de M. de Cypierre [f], lequel est decedé l'an 1587. — Priés Dieu pour luy.

Armes. *Parti : au 1 de [g]... à la bande de [h]..., chargée de trois étoiles [i]; au 2 échiqueté [j].*

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 376; — VP², p. 691; — Troche, fol. 270 v°.

a) Marle *superscr.* A²; — *b*) de *add.* B⁴, VP², Tr.; — *c*) *om.* A², B⁴, Tr.; — *d*) du Roy *om.* A², B⁴, Tr.; — *e*) dans, Tr.; — *f*) Sipierre, A², B⁴; — *g*) d'or, Institut, p. 1297; — *h*) sable, Institut; — *i*) quintefeuilles d'argent, Institut; — *j*) d'or et d'azur, Institut.

EUSTACHE DU BOIS + MARGUERITE HERON

Épitaphe gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, encadrée d'une double baguette et surmontée d'un fronton à cinq pans supportant une croix et orné d'un écusson circulaire non timbré, lui-même encadré d'une double moulure semi-circulaire reposant sur deux volutes, sur chacune desquelles est placée une lampe antique; la plaque est soutenue par un soubassement arrondi, orné d'une tête de mort ceinte de lauriers, accompagnée de deux tibias en sautoir, entre deux échancrures arrondies. Cette épitaphe était posée du côté droit et au-dessus des stalles de la paroisse.

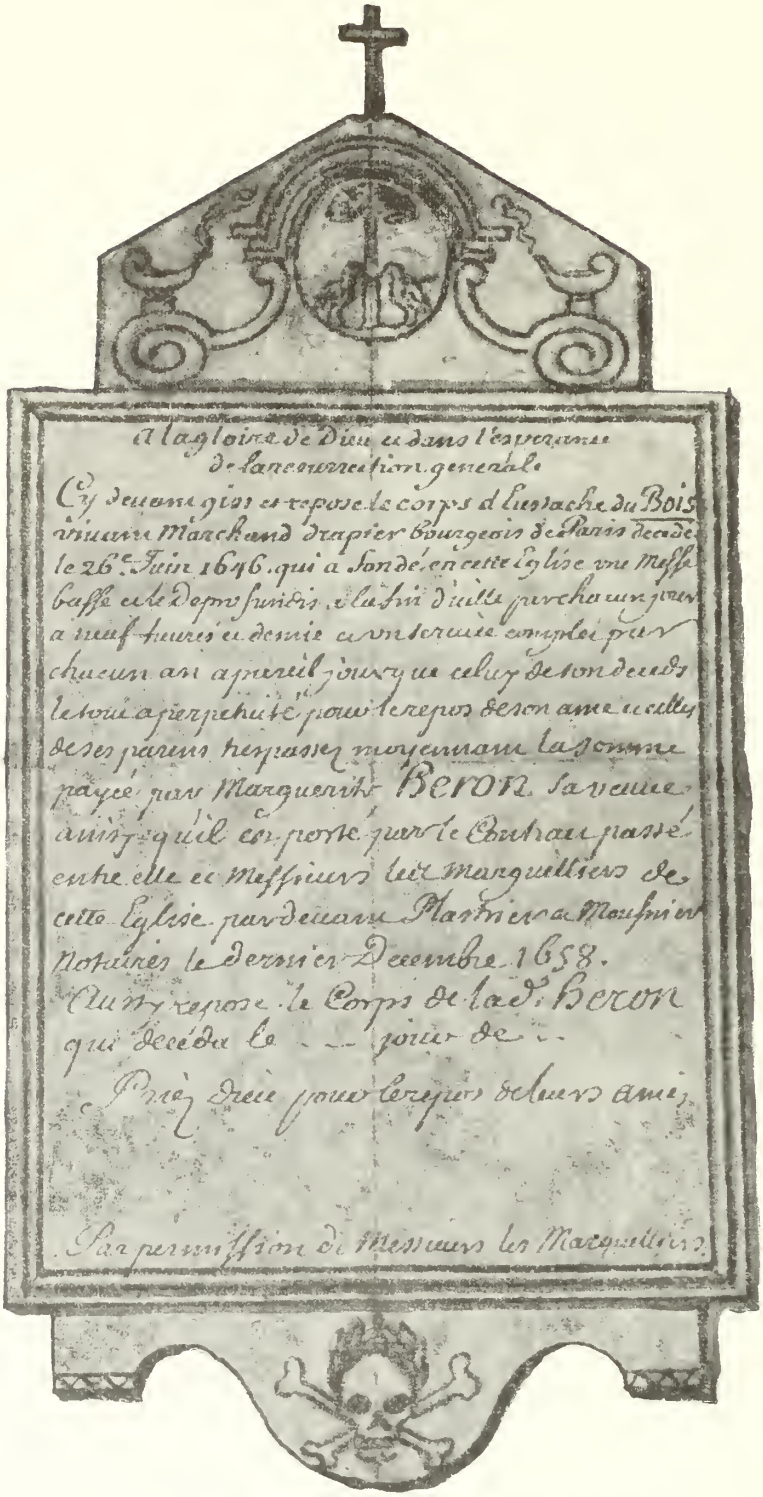

19. — Épitaphe d'Eustache Du Bois et Marguerite Heron [1].

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4 622, fol. 5, épitaphe figurée annoncée par un texte de deux lignes : « Epitaphe de marbre noir gravée en or, posée au costé droit et au-dessus des stales de la chapelle parroisse de Saint-Germain de l'Auxerrois ». — Cliché Studio Josse Lalance.

2 191. — A LA GLOIRE DE DIEU ET DANS L'ESPERANCE // DE LA RESURRECTION GENERALE. // CY DEVANT GIST ET REPOSE LE CORPS D'EUSTACHE DU BOIS [1], // VIVANT MARCHAND DRAPIER, BOURGEOIS DE PARIS, DECEDÉ // LE 26e JUIN 1646, QUI A FONDÉ EN CETTE EGLISE UNE MESSE // BASSE ET LE *DE PROFUNDIS* À LA FIN D'ICELLE PAR CHACUN JOUR // À NEUF HEURES ET DEMIE ET UN SERVICE COMPLET PAR // CHACUN AN À PAREIL JOUR QUE CELUY DE SON DECEDS, // LE TOUT À PERPETUITÉ POUR LE REPOS DE SON AME ET CELLES // DE SES PARENS TRESPASSEZ, MOYENNANT LA SOMME // PAYÉE PAR MARGUERITE HERON [2], SA VEUVE, // AINSY QU'IL EST PORTÉ PAR LE CONTRACT PASSÉ // ENTRE ELLE ET MESSIEURS LES MARGUILLIERS DE // CETTE EGLISE PARDEVANT PLASTRIER ET MOUSNIER [3], // NOTAIRES, LE DERNIER DECEMBRE 1658 [4]. // AUSSY REPOSE LE CORPS DE LADITE HERON, // QUI DECEDA LE [6e] JOUR D'[OCTOBRE 1670]. // — PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE LEURS AMES. // PAR PERMISSION DE MESSIEURS LES MARGUILLIERS.

ARMES. DU BOIS : *un arbre de... accompagné de deux hérons affrontés sur une terrasse de... et becquetant le tronc de l'arbre.*

Ms. E³, fol. 5.

MARGUERITE HERON

« Au costé gauche et au-dessus des stales de la chapelle parroisse », et faisant donc pendant à la précédente, épitaphe de marbre noir, gravée en or, surmontée d'un fronton à cinq pans, orné d'un écusson circulaire non timbré, lui-même encadré d'une double moulure semi-circulaire reposant sur deux volutes, sur chacune desquelles est placée une lampe antique, et reliées par deux palmes; la plaque est soutenue par un soubassement arrondi orné d'une tête de mort

1. Eustache du Bois était peut-être fils de Jacques, marchand drapier, bourgeois de Paris, demeurant sous la Tonnellerie, élu deuxième consul le 29 janvier 1569 (G. DENIÈRE, *op. cit.*, p. 297).

2. Marguerite Héron était fille d'Antoine, marchand épicier, rue Saint-Jacques de la Boucherie, élu quatrième consul le 1er février 1635, et de Geneviève Noury. Elle était déjà mariée à Eustache du Bois en janvier 1637, quand elle assista au mariage de sa sœur Geneviève avec Jean des Notz, notaire à Paris (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 517, doss. 34 440, p. 277 et 298; G. DENIÈRE, *op. cit.*, p. 355).

3. Arch. nat., Min. centr., CXII, 85.

4. Le registre des messes fondées à Saint-Germain l'Auxerrois, ayant appartenu à feu Adrien Blanchet contient cette mention : « Du 18 octobre 1671 [lire : 1670], Marguerite Héron, veuve Eustache du Bois [lire : les héritiers de Marguerite Héron...], a donné 8 000 l. pour un obit et une messe quotidienne, dont elle a réservé la nomination du prestre à sa famille. C'est à présent M. Debilly qui l'acquitte et à qui la fabrique paye 250 l. par an, et à M. Maingret, pour faire acquitter l'obit, 26 l. 10 s.; c'est pour le tout 276 l. 10 s. Le fond, au denier 14, n'a plus produit, à commencer du 1er janvier 1714, que 320 l. et, au denier 40, [depuis le 12 avril 1720] ne produit plus que 200 l. ». Le même registre contient, sous le no 40, cette autre mention : « Du 31 décembre 1658, Eustache du Bois [lire : la veuve d'Eustache du Bois] a donné 8 000 l. pour un obit et une messe quotidienne dans la chapelle de Saint-Denis, dont pour le prestre 200 l., qui se payent par chacun [an] à M. de la Forest, chargé de ladite messe quotidienne ».

ceinte de lauriers, accompagnée de deux tibias en sautoir, entre deux échancrures arrondies.

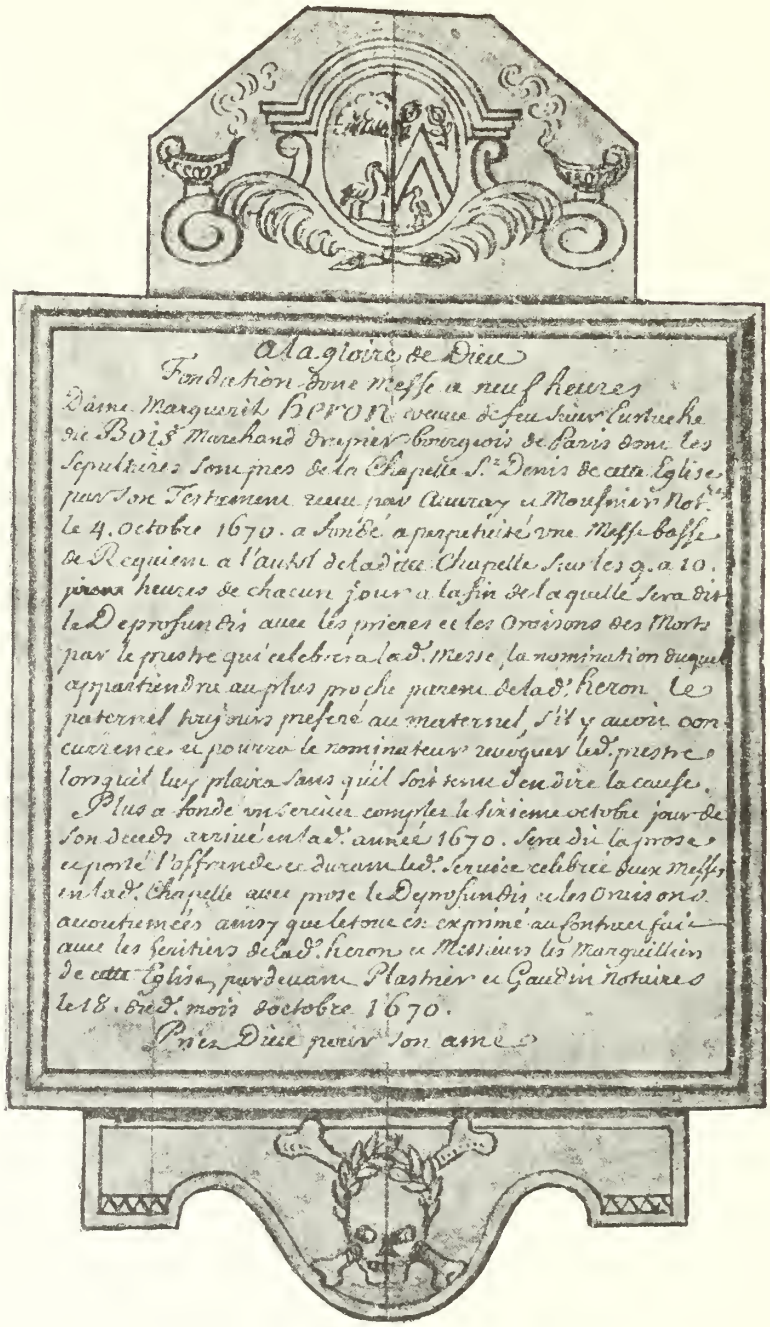

A la gloire de Dieu
Fondation d'une messe a neuf heures
D'une Marguerite HERON veuve de feu Sieur Eustache
du BOIS Marchand drapier bourgeois de Paris dont les
sepultures sont pres de la Chapelle S.t Denis de cette Eglise
par son Testament reçu par Auvray et Moufinier Not.rs
le 4. octobre 1670. a fondé a perpetuité une Messe basse
de Requiem a l'autel de ladite Chapelle sur les 9. a 10.
heures de chacun jour a la fin de laquelle sera dit
le De profundis avec les prieres et les Oraisons des Morts
par le prestre qui celebrera ladt. Messe, la nomination duquel
appartiendra au plus proche parent de ladt. Heron le
paternel toujours preferé au maternel, s'il y avoit con
currence et pourra le nominateur revoquer ledt. prestre
lorsqu'il luy plaira sans qu'il soit tenu d'en dire la cause.
Plus a fondé un service complet le sixieme octobre jour de
son decedz arrivé en ladt. année 1670. sera dit la prose
et porté l'offrande et durant ledt. service celebrée deux messes
en ladt. Chapelle avec prose le De profundis et les Oraisons
accoutumées ainsy que le tout est exprimé au contract fait
avec les heritiers de ladt. Heron et Messieurs les Marguilliers
de cette Eglise par devant Plastrier et Gaudin notaires
le 18. de ladt. mois d'octobre 1670.
Priez Dieu pour son ame.

20. — Épitaphe de Marguerite Heron [1].

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4 622, fol. 21, épitaphe figurée accompagnée aux quatre angles de textes donnant les armes, la matière de la stèle et sa localisation dans l'église. — Cliché Studio Josse Lalance.

2 192. — A LA GLOIRE DE DIEU. // FONDATION D'UNE MESSE À NEUF HEURES. // DAME MARGUERITE HERON, VEUVE DE FEU SIEUR EUSTACHE // DU BOIS, MARCHAND DRAPIER, BOURGEOIS DE PARIS, DONT LES // SEPULTURES SONT PRÈS DE LA CHAPELLE SAINT DENIS DE CETTE EGLISE [1], // PAR SON TESTAMENT RECEU PAR AUVRAY ET MOUSNIER [2], NOTAIRES, // LE 4 OCTOBRE 1670, A FONDÉ À PERPETUITÉ UNE MESSE BASSE // DE *REQUIEM* À L'AUTEL DE LADITTE CHAPELLE SUR LES 9 À 10 // HEURES DE CHACUN JOUR, À LA FIN DE LAQUELLE SERA DIT // LE *DE PROFUNDIS* AVEC LES PRIERES ET LES ORAISONS DES MORTS // PAR LE PRESTRE QUI CELEBRERA LADITTE MESSE, LA NOMINATION DUQUEL // APPARTIENDRA AU PLUS PROCHE PARENT DE LADITTE HERON, LE // PATERNEL TOUJOURS PREFERÉ AU MATERNEL S'IL Y AVOIT CON//CURRENCE, ET POURRA LE NOMINATEUR REVOQUER LEDIT PRESTRE // LORSQU'IL LUY PLAIRA, SANS QU'IL SOIT TENU D'EN DIRE LA CAUSE. // PLUS, A FONDÉ UN SERVICE COMPLET LE SIXIEME OCTOBRE, JOUR DE // SON DECEDS ARRIVÉ EN LADITTE ANNÉE 1670. SERA DIT LA PROSE // ET PORTÉ L'OFFRANDE, ET DURANT LEDIT SERVICE CELEBRÉE [*sic*], DEUX MESSES // EN LADITTE CHAPELLE AVEC PROSE, LE *DE PROFUNDIS* ET LES ORAISONS// ACCOUTUMÉES, AINSY QUE LE TOUT EST EXPRIMÉ AU CONTRACT FAIT // AVEC LES HERITIERS DE LADITTE HERON ET MESSIEURS LES MARGUILLIERS // DE CETTE EGLISE PARDEVANT PLASTRIER ET GAUDIN [3], NOTAIRES, // LE 18 DUDIT MOIS D'OCTOBRE 1670. // PRIEZ DIEU POUR SON AME.

ARMES. Parti de DU BOIS, comme ci-dessus, n° **2 191** et de HERON : *de... au chevron de..., accompagné en pointe d'un héron de... et, en chef, de deux grenades de...*

Ms. E³, fol. 21.

PIERRE BEGEON

Tombe dans la paroisse, devant l'autel.

2 193. — CY GIST NOBLE ET DISCRETTE [a] PERSONNE MAISTRE PIERRE BEGEON, LICENCIÉ EN DECRET, EN SON VIVANT PRESTRE [4],..... QUI TREPASSA LE 15e JOUR DE..... [5] L'AN 1518. — PRIÉS DIEU QU'IL EN VEUILLE AVOIR SOIN.

1. Cette localisation n'est pas en contradiction avec celle que donne l'auteur du ms. E³ pour l'épitaphe précédente : en effet, le plan publié plus haut (p. XXVI) montre que les stalles de la chapelle paroissiale occupaient le fond de cette chapelle, laquelle, avant comme après la suppression de la clôture qui la fermait à l'est et sa réunion à la paroisse, s'appela la chapelle Saint-Denis. (Voir ci-dessous, p. 187.)

2. Arch. nat., Min. centr., CXII, 134.

3. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Pierre Gaudin (Arch. nat., Min. centr., V, 142).

4. Pierre Begeon avait été pourvu du titre de « curé » de Saint-Germain l'Auxerrois, en remplacement de feu Jean Begeon, par bulles du pape Jules II en date du 11 juillet 1508, qui furent présentées au chapitre le 25 mars 1512 (n. st.); le chapitre refusa d'abord d'accepter ces bulles en raison du titre de « curé » qu'elles donnaient au bénéficiaire, au lieu de celui de « vicaire perpétuel »; Pierre Begeon fut cependant reçu et installé quelques jours plus tard, le 30 mars, après s'être engagé à ne prendre jamais d'autre titre que celui de « vicaire perpétuel » (Arch. nat., LL 400, fol. 139).

5. Nous n'avons pas trouvé la date exacte du décès de Pierre Begeon. Le 26 août 1518, le chapitre présentait pour sa succession Jacques Chevrier, licencié en droit, conseiller au Parlement, et ce malgré la protestation de deux chanoines, Jean Ballue et Nicolas Tulleu, qui se prononcèrent en faveur de Quentin Tulleu, prêtre, maître ès arts; ils déclarèrent, à cette occasion, que « *dictus defunctus Petrus Begeon decesserat a longo tempore et diu mortuus custoditus fuerat* » (Arch. nat., LL 400, fol. 229 v°). De ces derniers mots, rapprochés de l'inscription funéraire, on peut, semble-t-il, conclure que Pierre Begeon était mort soit le 15 août, soit, au plus tôt, le 15 juillet 1518. C'est seulement le 16 novembre que le chapitre autorisa ses exécuteurs testamentaires à poser sur sa sépulture une tombe de pierre (*ibid.*, *id.*, fol. 232).

Mss A², p. 389; — B⁴, p. 385; — VP², p. 694; — Troche, fol. 271.

a) d., A²; docte, VP².

SIMON PERRET

Tombe dans la paroisse, devant l'autel, sous le collatéral du midi.

2 194. — Cy gist venerable et discrette [a] personne Maistre Simon Perret, en son vivant chanoine de Soissons et de Noyon,..... aumosnier, secretaire, chappelain [b], Garde des sceaux et penitentier de Reverend [c] Pere en Dieu Monseigneur Charles cardinal de Bourbon [1], qui trepassa le 5e jour de juin 1485. — Dieu en ait l'ame.

Mss A², p. 389; — B⁴, p. 388; — VP², p. 695; — Troche, fol. 113 vo et 279. — Migne, t. II, col. 132.

a) d., A²; docte, VP², Migne; — *b*) *om.* Tr.; — *c*) Reverende, Migne.

PIERRE POGET + MARGUERITE BARBANTEAU

Tombe dans la paroisse, devant l'autel.

2 195. — Cy gist [a] noble homme Maitre Pierre Poget [2], en son vivant secretaire de la chambre du Roy, lequel deceda de ce siecle le xie jour de novembre 1619.

Et dame Marguerite Barbanteaux [3], sa femme, qui est decedée de ce siecle le ... jour de ... 16 et ...

1. Charles de Bourbon (1435-1488), archevêque de Lyon, cardinal prêtre de Saint-Martin des Monts.

2. Nous n'avons trouvé mention de Pierre Poget parmi les secrétaires de la Chambre du Roi ni dans Griselle (*op. cit.*, nos 1 158-1 175 et 5 254-5 258) ni dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale qui donnent les listes des secrétaires de la Chambre (mss fr. 7 854 et 7 856). On ne peut, supposant une erreur de lecture, l'identifier avec Pierre « Forget », qui figure au début du xviie siècle parmi les secrétaires de la Chambre : ce dernier, en effet, exerce jusqu'en 1620 (Griselle, *op. cit.*, no 1 266), et ne meurt qu'entre le 15 octobre et le 23 décembre 1638 (Bibl. nat., Carrés d'Hozier, p. 267, fol. 18-19); de plus, ses armes sont très différentes de celles qui sont ici attribuées à Pierre « Poget ».

3. Ou « Barbauteau ». On connaît un paroissien de Saint-Germain l'Auxerrois nommé Louis « Barboteau », conseiller du roi, contrôleur et garde des mesures du grenier à sel de Paris en 1640, « contrôleur général de la Trésorerie et paiement des gages des officiers domestiques du roi » en 1651, demeurant rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 492, doss. 4 150). Le 26 mars 1667, il a donné 10 000 livres à la fabrique de Saint-Germain l'Auxerrois « pour la permission de faire construire une cave de sepulture et poser une epitaphe » et pour la fondation d'un obit et d'une messe quotidienne (fragment d'un registre de fondations de messes ayant appartenu à feu Adrien Blanchet). La cave en question était en construction le 4 octobre 1667 : à cette date, le chapitre autorisait les marguilliers à faire transporter au cimetière des Innocents la terre que l'on en retirait (Arch. nat., LL 413, fol. 306 vo).

ARMES. POGET : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et d'un rocher à deux croupes d'argent en pointe, au croissant du même en chef.*

BARBANTEAU : *d'azur à deux écussons d'or accompagnés en pointe de deux canes nageantes dans des ondes d'argent.*

Mss A², p. 389; — B⁴, p. 388; — VP², p. 695; — TROCHE, fol. 279.

a) gissent, Tr.

CHARLES DE SALDAIGNE

Tombe dans la paroisse, devant l'autel.

2 196. — CY GIST MESSIRE [a] CHARLES DE SALDAIGNE [1], SEIGNEUR D'INCARVILLE [2], CONSEILLER DES ROIS HENRY III ET HENRY IV EN LEURS CONSEILS D'ETAT ET PRIVÉ, INTENDANT ET CONTROLEUR GENERAL DE SES [b] FINANCES, QUI DECEDA, AAGÉ DE 54 ANS, LE 9e JOUR DE JUILLET 1599.

a) Mre, A², VP²; — *b)* de leurs, Tr.

Sur le pilier à gauche du sanctuaire :

2 197. — D.O.M.S. [a] — CAROLO SALDANIO INCARVILLAEO, PATRIO [b] ROTHOMAGENSI, QUI AB INEUNTE [c] AETATE INGENIUM IIS [d] ARTIBUS EXCOLUIT [e] QUAE PATRIAE PRAESIDIO [f] NOMINI

1. Souvent cité dans les arrêts du Conseil d'État et dans la correspondance d'Henri IV sous le nom de « sr d'Incarville », Charles de Saldaigne était secrétaire du Roi, maison et couronne de France en 1584; résignataire, il fut remplacé le 21 octobre 1594 par Étienne Boutet (TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 208 et 230); il fut ensuite Intendant des finances, en 1596 et 1597. Henri IV écrivait au Connétable de Montmorency, le 14 mars 1596 : « je ne me puis passer de luy » (BERGER DE XIVREY, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. IV, 1848, p. 527); une autre fois, il déclarait s'en remettre en partie à lui de l'« entretenement » de son armée (ID., *ibid.*, t. IX, p. 167, n. 1). A diverses reprises, le sr d'Incarville avait prêté de l'argent au roi ou en avait emprunté pour lui sur son crédit personnel (Noël VALOIS, *Inventaire des arrêts du Conseil d'État*, t. I, nos 3 946, 4 718 et 4 733); c'est sans doute à l'occasion d'un de ces prêts que lui avaient été engagées ses portions du domaine d'Alençon, dont des arrêts des 22 décembre 1605 et 14 mars 1606 ordonnaient la réunion au domaine royal (ID., *ibid.*, t. II, nos 9 852 et 10 143); le 18 décembre 1601, un autre arrêt avait évoqué au Conseil le procès pendant entre les héritiers du sr d'Incarville et Florent d'Argouges, ci-devant Trésorier général des gabelles (ID., *ibid.*, t. II, no 6 714). — Charles de Saldaigne appartenait à une famille d'origine espagnole, établie à Bruges; au début du XVIe siècle l'un de ses membres, Pierre, était venu à Rouen, où il devait accroître considérablement sa fortune dans le négoce, spécialement des grains, de la laine et des bois exotiques; il avait épousé une parisienne, Marguerite Petit (Michel MOLLAT, *Le commerce maritime normand à la fin du moyen-âge*, Paris, s. d. [1952], in-8o; voir, à l'index, de nombreux renvois); il avait obtenu en octobre 1522 des lettres de naturalité, moyennant 600 livres, et des lettres d'anoblissement (Bibl. nat., ms. fr. 31 808 [extraits des registres de la Chambre des Comptes de Paris], p. 372; Arch. de la Seine-Maritime, Mémoriaux de la Cour des Aides, t. I, fol. 52, 55 et 58 : renseignements obligeamment fournis par M. le Directeur des services d'Archives François Blanchet).

2. Incarville, Seine-Maritime, arr. de Rouen, cant. de Boos, comm. de Saint-Aubin-Celloville.

ET FAMILIAE [g] SUNT ORNAMENTO, DEIN [h] LONGINQUIS [i] PEREGRINATIONIBUS ET MULTIS MAGNISQUE EXPERIMENTIS AD SUMMAN SOLERTIAM PERDUCTUS, VERISQUE [j] VIRTUTIBUS OPTIMI CUJUSQUE ADMIRATIONEM ATQUE ADEO REGUM AMICITIAM MERITUS, A QUIBUS INTER EOS EST ADLECTUS [k] QUIBUS [l] AERARII CURA [m] INCUMBIT, IN QUO TANTO MUNERE DUM FIDEM [n] INDUSTRIA, INTEGRITATEM [o] OBSEQUIIS ET SEDULITATE [p] CUMULAT [q], DUM SUMMIS, MEDIIS [r] ET INFIMIS CHARUS [s], DE REPUBLICA BENE MERERI PERGIT, ACERBISSIMIS [t] VESICAE DOLORIBUS DIU [u] CONFLICTATUS, QUARTUM AGENS [v] ET QUINQUAGESIMUM [w] ANNUM, RE FAMILIARI, QUOD RARUM ET SUSPICIENDUM, NON MODO IN TOT OPPORTUNITATIBUS NON [x] AUCTA, SED ET [y] DIMINUTA VITAM FINIT [z].

ISABELLA DIGART [1], UXOR, LUCTU IMPLETA [aa] ET CONCORDIS CONJUGII EO [bb] USQUE MEMOR, UNA CUM NEPOTIBUS HEREDIBUS [cc] MAESTISSIMISQUE [dd], HOC MONUMENTUM POSUIT.

ARMES. SALDAIGNE : *de sable à l'aigle d'or* [ee] *éployée à deux têtes issant de la pointe ondée d'argent.*

DIGART : *d'argent au chevron d'azur accompagné de trois cœurs de gueules.*

Mss A², p. 388; — B⁴, p. 382-383; — F³, p. 9 (seconde épitaphe); — VP¹, fol. 39 v°; — VP², p. 693; — TROCHE, fol. 271.

a) *om.* F³, Tr.; — *b*) patre, F³; patritio, VP²; patria, Tr.; — *c*) in functe, B⁴; infantiae, VP²; — *d*) *om.* VP²; — *e*) exercuit, F³; — *f*) praesido, B⁴; praesidis, VP²; — *g*) famae, F³; — *h*) de in, Tr.; — *i*) longenquia, VP¹; longius qui, VP²; — *j*) veris quae, VP¹; — *k*) allectus, F³; ad lectus, VP¹, Tr.; — *i*) inter... quibus *om.* B⁴, VP²; — *m*) cara, VP¹; curae, VP²; — *n*) fide, F³; — *o*) integritate, F³; — *p*) sequiis et sedulitate *om.* F³; — *q*) cumulatus, F³; — *r*) modis, VP¹; — *s*) charrus, VP¹; — *t*) acerbissimus, Tr.; — *u*) domi, VP¹; — *v*) *om.* F³; — *w*) quinquagesimus, B⁴; aetatis *add.* F³, VP¹; — *x*) *om.* A², B⁴, VP¹, Tr.; — *y*) *om.* A², B⁴, VP¹, Tr.; — *z*) finiit, VP¹; — *aa*) implexa, A², B⁴, F³, VP¹, Tr.; — *bb*) *om.* A², B⁴, F³, VP¹, Tr.; — *cc*) *om.* A², F³, Tr.; — *dd*) *om.* VP¹; que *om.* VP², Tr; — *ee*) d'or à l'aigle de sable, F³.

JEAN LE BRUN + ÉLISABETH DE MONSINGLANT

Tombe dans la paroisse, à côté de l'autel.

2 198. — CY GIST NOBLE HOMME JEHAN LE BRUN, EN SON VIVANT GREFFIER DU BUREAU DES FINANCES EN LA GENERALITÉ DE PARIS, QUI TREPASSA LE 26e JOUR DE JUILLET 1596.

ET NOBLE FEMME ELIZABETH DE MONSINGLANT, SA FEMME, LAQUELLE DECEDA LE ... JOUR DE ... MIL CINQ CENT [a].

ARMES. LE BRUN : *d'azur à un maillet d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent, au lambel du même.*

MONSINGLANT : *d'azur à une quintefeuille d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or.*

Mss A², p. 387; — B⁴, p. 374; — VP², p. 690-691; — TROCHE, fol. 271.

a) jour... cent *om.* A²; cent *om.* B⁴, VP².

1. Le fragment cité ci-dessus, n° **2 195**, n. 3, d'un registre de fondations de messes ayant appartenu à feu Adrien Blanchet mentionne, n° 26, à la date du 13 avril 1627, la fondation d'un annuel de messes par Isabeau « Degard », veuve de Charles de Saldaigne d'Incarville.

MICHEL SARRUS + ANNE SARRUS

A côté de l'autel de la paroisse, contre la porte de la sacristie, sont inhumés Me Michel Sarrus [1], conseiller au Parlement, décédé le 14 août 1640, et damoiselle *N.* Sarrus, sa fille [2].

2 199. — Aussy gist damoiselle [Anne] Sarrus [2], fille dudit deffunt [a] et femme de MR d'Argouges, seigneur de Tillevaux [3], laquelle est decedée [b] le...

a) *om.* B[4]; — *b*) deceda, VP[2].

1. Fils de François Sarrus, Trésorier général des maison et finances du cardinal de Joyeuse, et de Jeanne Passart (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 636, doss. 58 633, p. 15), Michel avait été reçu conseiller au Parlement de Paris le 24 janvier 1614 (Blanchard, *Les Presidens au mortier..., Catalogue...*, p. 118). Il fut, en outre, conseiller d'Anne d'Autriche de 1626 à 1631 (Griselle, *op. cit.*, n° 3847). Au moment de son décès, il était l'un des directeurs de la Compagnie des Finances aux Indes orientales (arrêts du Parlement du 14 août 1642, Bibl. nat., dossier cité); il habitait alors quai de la Mégisserie. Il avait épousé Antoinette Le Prestre, fille et non pas veuve (comme le dit Edm. Bories, *Histoire du canton de Meulan,* Paris, 1906) de Guillaume, seigneur de Menucourt (Val-d'Oise, arr. et cant. de Pontoise), Président au Bureau des finances de Rouen, et d'Antoinette Le Clerc de Lesseville. C'est peut-être à cette occasion qu'il avait acquis d'elle le fief des Roulloirs (Yvelines, arr. de Mantes, cant. d'Aubergenville, comm. d'Ecquevilly), que le mariage d'Anne, sa fille, avec Nicolas Hennequin portera à la seigneurie d'Ecquevilly (Edm. Bories, *op. cit.*, p. 457). Le 2 décembre 1631, Michel Sarrus avait demandé, au nom de tous les marguilliers, et obtenu du chapitre l'autorisation, « sans tirer à conséquence », de faire dire une messe de paroisse le jour de la Conception Notre-Dame (8 décembre) à l'autel nouvellement érigé sous le jubé du chœur sous l'invocation de la Vierge, avec « les enfants de musique du chœur » et prédication du doyen (Arch. nat., LL 410, fol. 295). Il avait fait construire en 1616 la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, contiguë à la chapelle Saint-Germain, et il y avait fait faire une « cave » servant à la sépulture des membres de sa famille; en 1638, il avait dû céder cette chapelle à la fabrique, qui en avait besoin pour l'agrandissement de la chapelle paroissiale; il avait reçu en échange la chapelle Notre-Dame de Pitié, dans laquelle il devait faire transporter les restes de sa parenté (voir plus haut, p. 98, n. 2; Bibl. hist. de la Ville de Paris, ms. N.a. 124, fol. 144-146 v°); s'il fut réellement effectué, ce transfert n'eut pas lieu immédiatement après l'échange de 1638, puisque l'auteur du ms. B[4], qui recueillait sur place les épitaphes en 1645 (Émile Raunié, *Épitaphier,* t. I, p. xl-xlii) a vu leurs sépultures à proximité même de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, c'est-à-dire à leur emplacement primitif. — Du mariage de Michel Sarrus et d'Antoinette Le Prestre il n'était né qu'une fille, Anne, qui épousa Nicolas Hennequin, capitaine des toiles du roi, seigneur d'Ecquevilly (Yvelines, arr. de Mantes, cant. d'Aubergenville); sur la famille Hennequin, voir ci-dessus n° **2 075**, n. 1, et Edm. Bories, *op. cit.*, p. 448 et suiv.

2. La demoiselle Sarrus dont il est ici question était la sœur et non la fille de Michel Sarrus, les manuscrits de l'épitaphier ayant confondu deux personnes du même prénom : Anne Sarrus, sœur de Michel, femme de François d'Argouges, écuyer, conseiller et trésorier général de la reine-mère, et Anne Sarrus, fille de Michel, femme de Nicolas Hennequin citée à la note précédente (voir généalogies des familles Sarrus et d'Argouges, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 636, doss. 58 633, p. 15; Dossiers bleus, vol. 600, doss. 15 326; Chérin, vol. 8, doss. d'Argouges, Pièces orig., vol. 2 636, doss. 146, fol. 4 v° et 7 v°); contrat de mariage de François d'Argouges et Anne Sarrus, 21 septembre 1621 (*ibid.*, Dossiers bleus, vol. 30, fol. 126 v°). Un mandement de Louis XIII, du 5 juin 1627, prescrit le paiement à François d'Argouges de 123.517 l. 19 s. 6 d. restant à lui acquitter pour employer au fait de sa charge de trésorier général de la reine et à lui assignées depuis le 31 décembre 1624 (*ibid.*, Pièces orig., vol. 91, p. 88).

3. Tillevaux : probablement Tilvot, Aisne, arr. de Château-Thierry, cant. de Condé-en-Brie, comm. de Courboin.

« Il n'y a point de remarque sur ladite tombe qu'un petit cœur de marbre noir où les mots suivants sont seulement écrits » :

2 200. — Sepulcrum familiae Sarrus
co ..... anno Domini
1615 [a] ..... septembris.

Armes. *D'azur à un arbre d'argent issant d'une montagne du même, chargé d'un oiseau d'argent* [1].

Mss A[2], p. 391; — B[4], p. 399; — VP[2], p. 697-698.

a) le *add.* B[4].

JEAN DE SAINT-GERMAIN + AGNÈS HERVIEU

Tombe de pierre sur laquelle sont gravées deux personnes, homme et femme, dans un habillement ancien, posée dans la chapelle paroissiale, contre la chapelle des Trépassés, au bas des marches de l'autel.

2 201. — Cy cissent [a] nobles personnes Jehan de Saint// Germain, bourgeois de Paris [2], qui, aagé de ... ans et [b] deceda le ... 16 .. et Agnès // Hervyeu [3], sa femme [c],

1. Blanchard, *Les Presidens au mortier..., Catalogue...*, p. 118, donne : *d'azur au chevron d'or surmonté d'un oiseau d'argent en chef et en pointe un arbre sur une montagne du même.*

2. Jean de Saint-Germain se qualifie « vendeur de bestail au pied fourchu » dans des quittances de rentes des 7 octobre 1546 et 15 avril 1562 et, dans une semblable quittance du 15 juillet 1580, « marchand de bétail et bourgeois de Paris » (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 754, doss. 61 515, p. 4, 7 et 21); le 15 avril suivant, nous le voyons agir comme marguillier de l'œuvre et fabrique de Saint-Germain l'Auxerrois (*ibid.*, p. 23). En 1571, il a vendu au Roi, moyennant 650 l., une maison sise rue Fromental, « près et joignant la court de derrière du chasteau du Louvre » (Léon de Laborde, *Les comptes des Bâtiments du Roi*, t. II, p. 185). Nous ignorons s'il y habitait alors, mais nous savons, par une constitution de rente à son profit, que, le 28 janvier 1583, il habitait rue Saint-Thomas-du-Louvre (Bibl. nat., Pièces orig., doss. cité, p. 195). Nous le rencontrons pour la dernière fois le 3 août 1603, date à laquelle il intervient pour lui et pour sa défunte femme (*ibid.*, p. 55). — La similitude des armes donne à penser qu'il appartenait à la même famille que le notaire et secrétaire du Roi Robert de Saint-Germain, mort en 1575 (ci-dessus, n° **2 152**), dont le fils, Jean, fut maître des Comptes (Bibl. nat., Pièces orig., doss. cité, p. 27).

3. Agnès Hervieu, fille de Guillaume, avait épousé Jean de Saint-Germain avant le 15 janvier 1581 (*ibid.*, p. 22). Elle serait décédée non le 7 avril, mais le 8 août, à 65 ans et demi (Bibl. nat., ms. fr. 32 444, fol. 554), ou plutôt à 66 ans et demi, comme l'indiquent les épitaphiers.

AAGÉE DE LXVI [d] ET // DEMY, DECEDA LE VIII AOUST [e] 1600, APRÈS AVOIR VESCU ENSEMBLEMENT L'ESPACE DE XLVIII ANS // ET DEMY. — REQUIESCANT IN PACE [f] 1.

Mss E³, fol. 18 r° et v°; — VP¹, fol. 43 v°.

a) gist, VP¹; — *b*) aagé de... ans et *om.* VP¹; — *c*) quy *add.* VP¹; — *d*) ans *add.*, VP¹; — *e*) VII apvril, E³; — *f*) après avoir... pace *om.* VP¹.

Près de la tombe précédente :

2 202. — CY GIST NOBLE PERSONNE [a] JEHAN DE SAINCT GERMAIN, BOURGEOIS DE PARIS, QUI DECEDA LE ..... 16 .. [b].

ET AGNÈS HERVIEU, SA FEMME, QUI [c], AAGÉE DE 66 ANS ET DEMI [d], DECEDA [e] LE 8 AOUST 1600.

Mss A², p. 389; — B⁴, p. 385; — VP¹, fol. 43 v°; — VP² p. 694; — TROCHE, fol. 271 v°.

a) homme, VP²; — *b*) *add.* Tr.; — *c*) *om.* VP²; — *d*) et demi *om.* VP²; — *e*) qui deceda, B⁴, VP².

2 203. — AGNETI HERVIAE, CONJUGI PUDICISSIMAE [a], POST DECEM ANNO [b] MINUS LUSTRORUM PER CASTISSIMUM [c] CONSORTIUM SUPERSTITEM [d] UNICA FILIA DEFUNCTAE [e] JOANNIS A SANCTO GERMANO MERENTI MOERENS POSUIT SIBIQUE IPSI, NE DISJUNCTUS POST MORTEM LOCUS OSSA SEPARARET [f] ET QUORUM ANIMAS [g] IN VITA CONJUNXIT AMOR VIVENS, MORTUAE MORITURA [h] COMMUNE MONUMENTUM FIERI CURAVIT.

VIXIT ISTA [i] ANNOS LXVI, ... MENSES, ... DIE [j], OBIIT ANNO JUBILAEI [k], VII^A IDUS APRILIS [l]. VIXIT HIC ANNOS ... MENS ... DIES [m] ..., OBIIT ANNO MD [n]...

ARMES. SAINT-GERMAIN : *d'argent à la nuée d'azur chargée d'un cœur d'or en abîme, à la bordure engrellée de gueules.*

HERVIEU : *d'azur à une croix alésée d'argent* [o], *accompagnée de trois quintefeuilles d'or* [p].

1. On remarquera que ce texte et les premières lignes du suivant (n° **2 202**) pourraient passer pour deux variantes de la même épitaphe. En fait, il semble possible d'admettre que les auteurs des épitaphiers ont vu deux inscriptions distinctes aux noms de M. et Mme de Saint-Germain, l'une sur la « tombe » et l'autre sur la « fosse ». Il est question, en effet, de ces deux inscriptions dans un marché, dont nous devons la connaissance à notre confrère, M. François Lesure, conservateur à la Bibliothèque nationale, passé le 27 mars 1610 entre Mathieu Jacquet, dit Grenoble, « sculpteur ordinaire du Roy et maître sculpteur à Paris, rue Saint-Martin, et Madame de Marillac » (voir ci-dessous **2204**, n. 1), au nom de son époux, « conseiller du roy, maitre des Requestes ordinaires de son hostel » (Arch. nat., Min. centr., XXI, 75). Ce marché avait pour objet de « faire et poser en l'église de Sainct Germain de l'Auxerrois, contre l'un des pilliers de ladicte eglise, près la chapelle des Trespassez, à l'endroict qui luy sera monstré, une pierre de marbre noir d'un pied et demy de large et deux piedz de long, enchassez dans une pierre de liaiz » sur laquelle serait gravée une grande inscription concernant une fondation de messe (ci-dessous, n° **2 204**). Il contenait cette clause : « Plus promect ledict Grenoble graver tant sur la tombe que sur la fosse de deffuncts Mr et Madame de Sainct-Germain en ladicte eglise ce qui reste à graver de l'inscription estant sur icelle, suivant le memoire qui luy en a aussy esté baillé ». Le marché s'élevait à la somme de 35 l. t. — Mathieu Jacquet est l'auteur des monuments funéraires de Pomponne de Bellièvre (ci-dessus, n° **2 175**), de Marguerite de Mandelot aux Cordeliers de Pontoise (aujourd'hui au Musée de Laon) et de la famille de Villeroy à Magny-en-Vexin. Il est surtout connu par la cheminée monumentale de la grande salle du château de Fontainebleau (Édouard-Jacques CIPRUT, *Mathieu Jacquet, sculpteur d'Henri IV*, Paris, 1967, in-8°).

Mss A^2, p. 389; — B^4, p. 385; — VP^2; p. 694; — Troche, fol. 271 v°.

a) pudicimae, B^4; — *b*) annorum, VP^2; — *c*) carissimum, A^2; pecatissimum, B^4; pacatissimum; Tr.; — *d*) superstite, VP^2, Tr.; — *e*) defuncti, Tr.; — *f*) speraret, VP^2; separet, B^4, Tr.; — *g*) animos, A^2, B^4, Tr.; animae, VP^2; — *h*) tous les mss portent morituro; — *i*) illa, VP^2; — *j*) *om.* Tr.; — *k*) Jubae, Tr.; — *l*) VIII die Augusti, Tr.; — *m*) die, VP^2; — *n*) M.D. *om.* VP^2; CDIC, B^4, Tr.; — *o*) d'or, VP^1; — *p*) d'argent, VP^1.

Épitaphe de marbre de fondation scellée au premier pilier devant l'autel de la paroisse.

2 204. — Jehan de Saint Germain, bourgeois de Paris, a fondé à perpetuité en l'eglise de ceans une messe basse, laquelle messe les marguilliers de ceste eglise sont tenus faire dire et celebrer en icelle par chacun jour de l'an en la chapelle des Trepassez, environ les sept heures du matin, à l'intention dudit deffunct et de dame Agnès Hervieu, sa femme, comme il est porté par le contract pour ce faict et passé entre lesdits sieurs marguilliers et dame Marie de Saint Germain, fille desdicts deffuncts et femme de Maistre [a] Michel de Marillac, conseiller du Roy et maistre ordinaire des Requestes [b] de son hostel [1], en execution de la volonté dudit deffunct son pere, le 12e jour de fevrier l'an 1607 par devant Pierre de Mancheville [c] et Antoine de Quatrevaux [2], notaires au Chastelet de Paris. — Requiescant in pace.

Mss A^2, p. 388-389; — B^4, p. 384; — VP^2, p. 694; — Troche, fol. 154 v°-155.

a) Messire, B^4, Tr.; M^{re}, VP^2; — *b*) des Requestes *om.* A^2, B^4, Tr.; — *c*) Manchenelle, A^2, B^4; Mouchenelle, Tr.

DENISE MARCEL + FRANÇOIS RAT

Épitaphe de pierre de liais scellée au premier pilier devant l'autel de la paroisse.

2 205. — Les marguilliers de l'œuvre et fabrique de l'eglise de ceans sont tenus et obligés faire dire, chanter et celebrer par chacun an à toujours deux services

1. Michel de Marillac, veuf de Nicole Barbe de la Forterie, épousa en secondes noces, en 1601, Marie de Saint-Germain, veuve de Jean Amelot, Président aux Enquêtes. Il était fils de Guillaume de Marillac, Général des monnaies puis Contrôleur général des finances; lui-même fut conseiller au Parlement, maître des Requêtes, conseiller d'État puis Garde des sceaux le 1er juin 1626; de juillet 1626 à 1631, il fut chef du Conseil et Surintendant de la maison et des finances d'Anne d'Autriche (Griselle, *op. cit.*, nos 3 816 et 3 817). On connaît sa disgrâce après la journée des Dupes et son internement au château de Caen puis à celui de Châteaudun, où il mourut le 7 août 1632. Il est l'auteur de la célèbre ordonnance royale de 1629, connue sous le nom de Code Michau (Moréri, *op. cit.*, t. VII, p. 253-254). Il était le frère du maréchal Louis de Marillac, exécuté le 10 mai 1632, et de Louise de Marillac, qui avait épousé, le 5 février 1613, Antoine Le Gras, secrétaire de Marie de Médicis, et qui, devenue veuve en 1625, fut la très active collaboratrice de saint Vincent de Paul dans la fondation et la direction de ses œuvres charitables (Saint Vincent de Paul, *Correspondance...*, édition publiée par P. Coste, Paris, in-8°, t. I, 1920, p. 25, n. 1-26, avec indications bio-bibliographiques).

2. Arch. nat., Min. centr., XXIV, 229.

COMPLETS, L'UN D'ICEUX LE 23e JOUR DE DECEMBRE ET L'AUTRE LE 22e JOUR DE JUING, POUR ET À L'INTENTION DE FEUE NOBLE FEMME DENISE MARCEL [1], JADIS FEMME DE FEU NOBLE HOMME FRANÇOIS RAT [2], EN SON VIVANT RECEVEUR DES MONNOYES DU ROY NOSTRE SIRE, ET CE MOYENNANT DOUZE LIVRES DE RENTE ASSIZES SUR DEUX MAISONS SCIZES À PARIS, L'UNE RUE DES MAUVAISES PAROLES [3], ET L'AUTRE RUE RAOUL [a] MONNOYER [4]. ILS SONT DECEDÉS LE ... MIL [b] ... — PRIEZ DIEU POUR EUX [c].

ARMES. RAT : *d'or à la bordure engrelée de gueules, à trois œillets d'azur tigés de sinople.*

MARCEL : *d'argent à la croix de Lorraine de sable.*

Mss A², p. 391; — B⁴, p. 398-399; — VP², p. 697; — TROCHE, fol. 155.

a) Le *add.* A²; — *b*) *om.* A², B⁴, VP²; — *c*) Priez... eux *om.* Tr.

PIERRE LE COQ + MARIE SERRALLIER
+ EDMONDE LE COQ
+ PIERRE LE COQ + CLAUDE LE COQ

Dans la chapelle paroissiale, au 2e pilier, épitaphe de pierre, incrustée de marbre noir, dans un encadrement terminé en haut par un fronton semi-circulaire, orné d'un écusson et cantonné de pots à feu, amorti au bas en forme

1. Denise Marcel était, semble-t-il, la fille de Claude Marcel, marchand orfèvre, bourgeois de Paris, demeurant sur le pont au Change, élu juge-consul le 31 janvier 1555 (*Registres... du Bureau...*, t. VI, p. 257, n. 1; G. DENIÈRE, *op. cit.*, p. 294). Après avoir été deux fois échevin, en 1557 et 1562, il fut Prévôt des marchands en 1570-1572 (*Registres... du Bureau...*, t. VI, p. 44 et n. 1); il occupa les charges d'essayeur général des monnaies, Intendant des finances (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 836, doss. 42 449, p. 162), secrétaire de la reine Catherine de Médicis et receveur des décimes (G. DENIÈRE, *op. cit.*, p. 69 et 72; *Lettres de Catherine de Médicis*, à l'index général). Sa seconde femme, Marguerite de Baudereuil, fut dame d'honneur de Catherine de Médicis de 1574 à 1581 (*ibid.*). Denise Marcel dut être mariée au moins deux fois; elle est dite femme de René de Meneust, maître des Requêtes, dans une généalogie de la famille de Claude Marcel (Bibl. nat., Pièces orig., doss. cité, p. 162).

2. François Rat appartenait peut-être à la même famille que Foulcrand Rat, maintenu par Henri IV en l'office d'essayeur héréditaire en la monnaie de Montpellier aux lieu et place de Jean Rat, son père (Bibl. nat., ms. fr. 5 809, fol. 109).

3. La rue des Mauvaises-Paroles, qui allait de la rue des Lavandières à la rue des Bourdonnais, a été supprimée par l'ouverture de la rue de Rivoli.

4. Nous n'avons pu identifier cette rue; peut-être faudrait-il dire « Raoul Menuicet », nom d'une rue qui était située sur l'emplacement où a été construit l'hôtel de Soissons par Catherine de Médicis (*Ville de Paris. Nomenclature des voies publiques...*, 7e éd., 1951, in-4°, p. 726).

d'ellipse enjolivée de rinceaux sur les bords, avec, au centre, une tête de mort et deux tibias, surmontés d'un écu non timbré sur lequel figure une gerbe [1].

2 206. — Cy gisent Pierre Le Coq [2], ecuyer, conseiller secretaire du // Roy, maison, couronne de France et de ses // finances, doyen du Collège des cinquante // quatre, decedé le 28e decembre 1645, agé de // 71 ans; // Dame Marie Serrallier, sa femme, // decedée le 10e novembre 1640, agée de // 69 ans; // Delle Edmonde Le Coq, leur fille, decedée // le 25 octobre 1648, agée de 28 ans; // Pierre Le Coq [3], ecuyer, conseiller secretaire du Roy, // maison et couronne de France et de ses finances, // decedé le 20 may 1669; // Claude Le Coq, ecuyer, conseiller du Roy en ses // Conseils, decedé le 7 juin 1691. // — Par permission de Messieurs les marguilliers.

Armes. *De ..., à la gerbe de blé de ...*

Ms. E³, fol. 10.

---

1. Le chapitre avait accordé une tombe, le 10 février 1458 (n. st.) à la veuve et aux héritiers de Jean Lecoq (Arch. nat., LL 396, fol. 77 v°).

2. La famille Lecoq, qui possédait dès 1372 une maison sur la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, avait donné son nom à une rue, la « rue du Coq », absorbée par la rue de Marengo, en partie supprimée par l'ouverture de la rue de Rivoli (Troche, fol. 147 v°; *Ville de Paris. Nomenclature des voies publiques...*, éd. citée, p. 377). Deux membres de cette famille ont été chanoines de Saint-Germain l'Auxerrois au xvie siècle : Jean, qui a résigné sa prébende le 10 avril 1523 en faveur de Guillaume Legay (Arch. nat., LL 401, fol. 10), et Pierre, fils d'André et de Claude de Soulefour, reçu le 26 février 1591 (*ibid.*, LL 407, fol. 384).

Nous connaissons plusieurs généalogies de la famille Lecoq, l'une, arrêtée à l'année 1633, gravée sur une table de marbre au chœur de l'église Saint-Eustache et publiée au tome IV de l'*Épitaphier du Vieux Paris*, n° **1 523**; une autre, de la même époque, insérée par Blanchard dans *Les généalogies des maistres des Requestes... de l'hostel du Roy*, p. 251-254; la troisième, établie pour les preuves de noblesse de Jean, en 1669 et 1678, contenue à la Bibliothèque nationale dans les Carrés d'Hozier, vol. 649, fol. 218-230, et publiée par Mlle Marguerite Boulet (Mme Sautel), *Questiones Johannis Calli* (Paris, 1944, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome), p. xviii; le quatrième dans *l'Histoire généalogique... de France*, t. II, p. 104-109. Ces généalogies concernent exclusivement la branche principale, qui eut très anciennement, « *in antiquo familiae monumento* » (*Épitaphier...*, t. IV, n° **1 522**), ses sépultures à Saint-Eustache, paroisse détachée de Saint-Germain l'Auxerrois au xiiie siècle. Les personnages enterrés à Saint-Germain l'Auxerrois ne figurent dans aucune de ces deux généalogies. Ajoutons qu'ils ne portaient pas les mêmes armes : celles des Lecoq de Saint-Eustache étaient *d'azur à trois coqs d'or*, celles des Lecoq de Saint-Germain l'Auxerrois étaient *de ... à une gerbe de blé de ...* C'est par erreur que le ms. VP², (Bibliothèque historique de la Ville de Paris, CP 5 484, p. 707) place dans le chœur de Saint-Germain l'Auxerrois une épitaphe qui se trouve en réalité dans celui de Saint-Eustache et dont il donne un texte quelque peu différent de celui qui a été publié (n° **1 520** de l'*Épitaphier*).

Pierre Le Coq avait été reçu conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France le 10 février 1606, en remplacement de François de Loménie, résignant en sa faveur (A. Tessereau, *op. cit.* t. I, p. 260).

3. Pierre Le Coq, fils du précédent, lui succéda comme secrétaire du roi le 19 février 1646, obtint ses lettres d'honneur le 28 mars 1666 et résigna le 29 juillet 1668 en faveur de Patrice de Feu (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 415, 520 et 556).

FRANÇOIS FYOT

Épitaphe de marbre contre un pilier de la paroisse.

2 207. — PIIS MANIBUS FRANCISCI [a] FIOTI [b] [1] ARBOSII [2], ORNATI AC NOBILIS QUI FIDE ILLIBATA CHRISTIANAM [c] INSTITUTIONEM [d] COLUIT PROQUE REGIIS INSTANS [e] PARTIBUS [f] MULTIS, EXEMPTUS VITAE [g] PERICULIS [h], IN MEDIO [i] GRASSANTIUM [j] GLOBO INTREPIDUS [k], OCCUBUIT DIE SEPTEMBRIS XXX ANNO DOMINI M.D.XCIIII [l], IN IPSA [m] AETATE VEGETANS [n], ANNO SCILICET XXXVI [o], MAGNO SUORUM DESIDERIO.

JANUS FIOTUS [p] [3], REGIUS SENATOR DIVIONENSIS [q], FRATRI [r] PIETATIS [s] ERGO POSUIT [t].

ARMES. FYOT : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges d'argent.*

Mss A², p. 389; — B⁴, p. 386; — VP¹, fol. 42; — VP², p. 694; — TROCHE, fol. 271.

a) Frano, B⁴; — *b)* *om.* VP¹; Fisti, VP²; — *c)* christianum, B⁴, VP¹, VP², Tr.; — *d)* institutum, B⁴, VP¹, Tr.; *om.* VP²; — *e)* itans, B⁴; stans, VP¹, VP²; itam, Tr.; — *f)* patribus, B⁴, Tr.; — *g)* vita, Tr.; — *h)* periciis, B⁴, Tr.; periclis, VP¹, VP²; — *i)* tendam *add.* B⁴; tandem, VP¹, VP², Tr.; — *j)* grassantum, B⁴, VP², Tr.; *om.* VP¹; — *k)* interpidus, Tr.; — *l)* D CIↃ IↃ..., VP¹; — *m)* ipsi, B⁴, Tr.; ipsius, VP²; — *n)* vegeta, B⁴, VP¹, VP², Tr.; — *o)* 56, VP¹; — *p)* Fistus, VP²; — *q)* Divionem, Tr.; *om.* A², VP¹; — *r)* fraterma, VP²; fr., Tr.; — *s)* pietate, VP²; — *t)* hoc.....posuit, VP².

JEAN MORIN

Épitaphe de marbre sur le pilier de la paroisse où est l'épitaphe de François Fyot.

2 208. — P.M.S. [a] JOANNI MORIN [4], CONJUGI INCOMPARABILI, CIVI OPTIMO, JUDICI INTEGERRIMO, CUI [b] NATALES, PATRITIATUM, MERITA, PRAETURAM DIVIONENSEM [c] FATA IN ORBIS

1. François Fyot était fils de Zacharie, trésorier des mortes-payes en Bourgogne, puis procureur du Roi au bailliage de Dijon (1506-1555). Il mourut avant qu'aient été enregistrées les lettres de noblesse qui lui avaient été accordées en juillet 1594, dans lesquelles il est qualifié « homme d'armes de la compagnie du sieur de Vaugrenant » (un des plus ardents partisans d'Henri IV en Bourgogne) [Bon DE JUIGNÉ, *Fatras généalogiques*, t. VII, Bibl. de Dijon, ms. 1 449, fol. 282 v°]. Nous devons ces renseignements et ceux des notes suivantes à une obligeante communication de notre confrère M. Pierre Gras, conservateur en chef de la Bibliothèque municipale de Dijon.

2. Arbois, ferme, Côte d'Or, arr. et cant. de Châtillon-sur-Seine, comm. de Buncey. Une des branches de la famille Fyot était dite « d'Arbois ».

3. Jean Fyot, seigneur d'Arbois, conseiller au Parlement de Dijon, fut anobli en mars 1596.

4. Jean III Morin, lieutenant général au bailliage de Dijon en 1579 par résignation de son père Jean II. Il avait épousé, en 1582, Marie Bourgeois, fille de Claude, conseiller au Parlement de Dijon (D'ARBAUMONT, *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon*, 1881, p. 165, qui ignore le lieu et la date de la mort de ce personnage). Jean IV Morin, fils de Jean III, avait épousé Anne Fyot, cousine germaine de François, ce qui explique le voisinage de la sépulture précédente et de celle-ci.

TOTIUS URBE [d] CLEMENTISSIMA [e], UBI [f] PRO ASCLEPIO TRAGUM [g] INVENIT SUPINUM [h] AC TRISTE ANACLINTERRIUM [i], CONFLUERUNT [j], OPTIME MORIENTI ET MERENTI POSUIT OBSEQUENTISSIMA UXOR MARIA BOURGEOIS [k] IN LUCTUS ANGORE AC SUBSTILLO [l] PERPETUO PERMANSURA. OBIIT 16° DIE NOVEMBRIS ANNO M.DCI [m] [1].

ARMES. *D'argent à trois mûres au naturel posées 2 et 1.*

Mss A², p. 389; — B⁴, p. 386-387; — F¹, p. 30-31; — F³, p. 2; — VP¹, fol. 42; — VP², p. 694-695.

a) *om.* F¹, F³, VP¹; — *b*) qui, B⁴, VP²; — *c*) divisionem, VP¹; — *d*) urbe totius orbis, F¹; — *e*) cluentissima, F¹, F³; aluentiss., VP¹; — *f*) cubi, F¹, F³; — *g*) uragum, A², B⁴, F¹, F³, VP²; — *h*) suprenum, F¹; sapinum, VP²; — *i*) anaclincterium, F³; — *j*) contulerunt, B⁴, F¹, F³, VP¹; — *k*) Bourgeois, F¹, F³, VP¹; — *l*) subtillo, A², B⁴, F³; sub telo, VP²; — *m*) obiit anno Domini 1601, F¹; obit... MDCI om. VP¹.

VINCENT GELÉE + NICOLE LE PREVOST

Épitaphe de pierre carrée posée à un des piliers de la chapelle de la paroisse.

2 209. — LES MARGUILLIERS DE L'ŒUVRE ET FABRIQUE DE CEANS SONT TENUZ À PERPETUITÉ FAIRE DIRE UN SERMON DURANT DEMIE HEURE ENTRE L'OFFERTOIRE ET LA PREFACE DE LA MESSE DE CINQ HEURES QUI SE DICT À CHACUN DIMANCHE EN CESTE EGLISE, EXCEPTÉ PASQUES ET PENTECOSTHE, EN FIN DUQUEL SERMON LES ASSISTANS DOIVENT ESTRE EXHORTEZ DE DIRE *PATER NOSTER, AVE MARIA* OU *DE PROFUNDIS* POUR LES AMES DES FONDATEURS. ET OULTRE, EN UN JOUR DE LA SEPMAINE DE CHACUNE DES QUATRE FESTES ANNUELLES, FAIRE DIRE POUR LESDICTES AMES UNE MESSE DE *REQUIEM* SUIVANT L'INTENTION DU DEFFUNCT MAISTRE VINCENT GELÉE [2], VIVANT CONSEILLER DU ROY ET CORRECTEUR EN SA CHAMBRE DES COMPTES, ET DAMOISELLE

1. L'auteur du ms. F¹, p. 30-31, Jean Mégret, met en note cette appréciation : « Cette épitaphe m'a paru si extraordinaire, soit pour sa construction, soit pour les termes peu usités qui la composent, que je donne aux plus sçavans que moy à l'expliquer, que je l'ay bien voulu icy inserer et à cause de ce mot choisy d'*obsequintissima uxor*, que je ne l'ay leu en plus de cinq cens epitaphes que j'ay parcourues qu'en cet endroit et en un autre comme il se verra en l'année 1670, et comme ces deux femmes ont esté rares et presque uniques en ce siècle, je laisse à juger au lecteur sy je les ay deües obmettre ».

2. Vincent Gelée, fils de Pierre, procureur à la Chambre des Comptes, et de Claude Voisin (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 306, doss. 29 426, p. 43), a été reçu, le 2 mai 1567, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en remplacement de Jean de Serres; il a résigné le 26 janvier 1568, étant contrôleur général de l'Artillerie, en faveur de Germain du Jardin (TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 138-139). Il occupe encore cette fonction dans l'Artillerie lorsqu'il est reçu auditeur des Comptes, le 13 février 1573; dans une quittance du 15 janvier 1575, il se qualifie auditeur en la Chambre des Comptes, mais ni dans cette pièce, ni dans plusieurs autres qui lui sont postérieures, on ne retrouve plus son titre de contrôleur de l'Artillerie; il devient correcteur à la Chambre des Comptes le 20 février 1588 et le reste jusqu'au 9 février 1599 (COUSTANT D'YANVILLE, *op. cit.*, p. 675 et 874; Bibl. nat., doss. cité, p. 7 et suiv.). Le 21 février 1599, il se qualifie « conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes » dans le contrat de mariage d'Isabelle Sublet avec Charles Le Prevost, seigneur de la Tour Saint-Cyr (fils d'Augustin, cité ci-dessous, n. 3) dont il est l'oncle paternel « à cause de sa femme » (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 382, doss. 53 430, p. 90). Nous rencontrons Vincent Gelée pour la dernière fois le 14 novembre 1601, date d'une quittance dans laquelle il se qualifie encore « conseiller du Roi et correcteur en sa Chambre des Comptes » (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 306, doss. 29 426, p. 18). D'après une généalogie du XVIIe siècle (*ibid.*, p. 43), il serait mort sans enfant.

Nicole Le Prevost [1], jadis sa femme, et ce moyennant la somme de mil livres tournois que lesdicts marguilliers en ont receu comptant, aux charges et ainsy qu'il est contenu es lettres de fondation passées par devant Choguillot et Tulloue [2], notaires au Chastelet de Paris, le premier jour de mars mil vi^c cinq, entre lesdicts marguilliers et Mes Thomas Gelée [3], conseiller du Roy, maistre ordinaire, et Pierre Hodicq [4], aussy conseiller du Roy, auditeur en ladicte Chambre, es noms declarez esdictes lettres. — Requiescant in pace.

Armes. Gelée : *d'argent au chevron de gueules, chargé de trois besans d'or et accompagné de trois canettes d'azur* [5].

Ms. E³, fol. 17.

MARIE CONTESSE + CORNEILLE ROGER

Épitaphe au bas de la paroisse, sous la grande fenêtre.

2 210. — Cy gist damoyselle Marie Contesse [6], vivante femme de noble homme Corneille Roger, garde des Cabinets et vallet de chambre ordinaire de la Royne [7],

1. Il semble que Nicole Le Prevost appartenait à une famille qui a donné plusieurs magistrats à la Chambre des Comptes. Elle n'est pas mentionnée dans la généalogie de la famille Le Prevost qu'a publiée Jean Le Laboureur dans *Les tombeaux des personnes illustres*, 1679, in-fol., p. 321 et suiv., mais cet auteur ne donne pas la descendance de Nicolas Le Prevost, seigneur de Méry, et de sa femme Marie Aubert, ménage dont Nicole pourrait être issue.

2. Arch. nat., Min. centr., XXIV, 103.

3. D'après la généalogie citée ci-dessus, p. 172, fin de la n. 2, Thomas Gelée était le fils d'un frère de Vincent, Guillaume, avocat, bailli de Notre-Dame et lieutenant criminel. Devenu lieutenant criminel à la mort de son père, Thomas Gelée « se fait » maître des Comptes, « ce à quoi il renonce vite pour vivre en particulier ». En fait, d'après Coustant d'Yanville, *op. cit.*, p. 520, il a été reçu le 9 juillet 1597 et il exerce jusqu'au mois d'août 1609. Cependant, il se qualific encore maître ordinaire en la Chambre des Comptes dans plusieurs quittances jusqu'en 1635. Le 27 avril 1604, il signe une quittance comme marguillier de l'œuvre et fabrique de Saint-Germain l'Auxerrois (Bibl. nat., doss. cité, p. 19 et suiv., quittances de 1604 à 1635). Il avait épousé en premières noces Charlotte Le Prevost, fille d'Augustin, seigneur de Brévannes, et de Marguerite du Drac, décédée avant le 18 février 1619 (date de la première quittance donnée par lui comme tuteur des enfants nés de ce mariage), et, en secondes noces, Louise Le Picard; il était mort avant le 12 avril 1641, date d'une quittance donnée par celle-ci, alors veuve de lui (Bibl. nat., doss. cité, p. 23-41).

4. Pierre Hodicq était neveu de Vincent Gelée, en tant que fils de Gilles, greffier en la prévôté de Meaux, procureur en la Chambre des Comptes, et de Louise Gelée, sœur de Vincent (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1527, doss. 34 811, p. 28). D'autres pièces du même dossier attestent la parenté qui existait au xvie siècle entre les deux familles. Plusieurs quittances de rentes données par Pierre Hodicq le qualifient conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes, depuis le 28 août 1599, puis, à partir du 13 janvier 1615 jusqu'au 1er octobre 1625, maître ordinaire en ladite Chambre (*ibid.*, p. 27 et suiv.). Coustant d'Yanville, *op cit.*, p. 526, le cite seulement comme maître, reçu le 27 janvier 1611, en exercice jusqu'en 1619. Il est mort avant le 30 août 1630, date d'une quittance donnée par sa veuve (*ibid.*, p. 48).

5. Une pièce du dossier « Prevost » à la Bibliothèque nationale (Pièces orig., vol. 2378, doss. 53 295, p. 112) donne ces armes comme étant celles de la famille Prevost.

6. Marie Contesse, fille d'Antoine, joaillier et bourgeois de Paris (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 209, doss. 5 203, et vol. 576, doss. 15 170, p. 6).

7. Corneille Roger figure comme orfèvre joaillier dans un état de paiement de la Maison du Roi en 1638 (Griselle, *op. cit.*, n° 6 069)

LAQUELLE DECEDA LE 9e JOUR DE JANVIER 1638, ET A LEDIT SIEUR ROGER FAIT METRE ET APPOSER [a] CET EPITAPHE ET, POUR LE SALUT DE LEURS AMES, A FONDÉ À PERPETUITÉ EN L'EGLISE DE CEANS UNE MESSE BASSE PAR CHACUN JOUR, SELON ET AINSY QU'IL EST PLUS AU LONG CONTENU ET DECLARÉ PAR LE CONTRACT DE LADITE FONDATION FAIT ET PASSÉ ENTRE MESSIEURS LES MARGUILLIERS ET LEDIT SIEUR ROGER PAR DEVANT CONTESSE ET PLASTRIER [1], NOTAIRES, LE 8 DECEMBRE 1638 [b], ET LEDIT ROGER EST DECEDÉ LE ... JOUR DE [JANVIER] 16[45] [c].

ARMES. ROGER : *d'azur au chevron d'or* [2].

CONTESSE : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'argent* [3].

Mss A², p. 390; — B⁴, p. 397-398; — VP², p. 697; — TROCHE, fol. 279.

a) poser, Tr.; — *b*) 1688, VP²; — *c*) jour... 1645 *om.* A²; mil six, B⁴, VP²; mil six cent et, Tr.

PIERRE NABERAT + MICHÈLE COQUERELLE

Petite tombe au bas de la paroisse [4].

2 211. — CY GIST NOBLE HOMME MAISTRE PIERRE NABERAT [5], VIVANT GREFFIER EN [a] LA COUR DES MONNOYES, QUI DECEDA LE 4e JOUR DE JUING 1603.

ET DAME MICHELLE DE COCQUERELLE, SON ESPOUZE, AUPARAVANT VEFVE DE FEU NOBLE HOMME MAISTRE ANDRÉ HAC [6], AUSSY GREFFIER EN LADITE COUR, LAQUELLE DECEDA L'AN MIL SIX [b] ... LE XIe JOUR DE NOVEMBRE.

et, en 1644, étant valet d'Anne d'Autriche et « ayant la charge des Cabinets », il est « mis hors » (ID., *ibid.*, n° 4 634). On conserve à la Bibliothèque nationale, sous la cote ms. fr. 11 181, un recueil de quittances et états relatifs aux achats de diamants ou bijoux faits par Marie de Médicis aux orfèvres Corneille Roger et François Dujardins. Corneille Roger fut pourvu le 19 décembre 1643 d'un des quarante-six offices de secrétaires du Roi créés par édit d'octobre 1641 (TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 403). Nous ignorons le jour exact de sa mort, mais nous savons qu'il a été inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois le 11 janvier 1645 (Bibl. nat., dossiers bleus, vol. 576, doss. 15 170, p. 6).

1. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Claude Plastrier (Arch. nat., Min. centr., LVI).

2. Le ms. de l'Institut, p. 1310, donne comme armes à la famille Roger : *d'azur à trois chevrons d'or*; ou *d'argent à trois mouchetures d'hermines et au chef d'azur surmonté de trois couronnes d'or.*

3. Les Dossiers bleus de la Bibliothèque nationale cités ci-dessus, vol. 576, doss. 15 170, p. 6, donnent comme armes à la famille Contesse : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.*

4. TROCHE (fol. 271 v°) localise cette tombe un peu différemment : « devant l'autel de la paroisse ».

5. Pierre Naberat avait été reçu greffier de la cour des Monnaies le 21 mai 1596, succédant à André Hac; il avait résigné en faveur de François Hac (CONSTANS, *op. cit.*, pages préliminaires). On remarque la présence simultanée à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise, arr. de Pontoise, ch.-l. de cant.), en 1622 et en 1623, de M. Hac, trésorier des Menus Plaisirs du Roi, et de Laurent Naberat, secrétaire de la Reine et de M. de Bassompierre, colonel des Suisses (J. LEVRON, *op. cit.*, p. 51); ce trésorier des Menus Plaisirs est François Hac, sieur de Romainville, décédé le 10 septembre 1624, inhumé à Saint-Eustache (*Registres du Bureau...*, t. XVIII, p. 267, n. 4; *Épitaphier...*, t. IV, p. 226).

6. André Hac a été reçu greffier le 27 octobre 1594, ayant acheté du Roi le greffe (CONSTANS, *ibid.*).

Armes. Naberat : *de gueules à la fasce d'or chargée de trois étoiles d'azur accompagnée en chef de trois croissants d'argent et d'un léopard en pointe.*

Coquerelle : *d'argent au chevron d'azur accompagné de trois quintefeuilles de gueules à la tige de sinople.*

Mss A², p. 390; — B⁴, p. 396; — VP², p. 696; — Troche, fol. 271 v°.

a) de, Tr; — *b*) six *om.* B⁴, Tr.; mil six *om.* VP².

COLLATÉRAL DE LA NEF. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE SAINT-JACQUES ET DES CINQ SAINTS

Les registres capitulaires [1] attestent qu'en 1483 deux chapellenies étaient fondées dans cette chapelle à l'autel des Cinq Saints. Nous ignorons à quels saints était alors vouée la chapelle elle-même. A partir de 1576, les registres mentionnent ces deux chapellenies comme s'exerçant à l'autel Saint-Jacques [2]. Dans l'intervalle, la chapelle elle-même est dite tantôt de Saint-Jacques, tantôt des Cinq Saints, tantôt de Saint-Jacques et des Cinq Saints. Le 3 octobre 1508, le chapitre autorise Millet Malis, Antoine Duchesne, Jacques Ferré et Robert Fourré à bénir ou faire bénir une chapelle « *sitam in dicta ecclesia, videlicet secundam in introitu et a parte dextra ipsius ecclesie, et hoc in honorem Beate Marie Virginis, quinque Sanctorum et Sanctarum Dei* » [3]. On remarquera que l'indication concernant l'emplacement de la chapelle (*secunda in introitu*) n'est acceptable que si l'on compte non à partir du portail ouest, mais à partir de celui du transept sud.

Le 10 mars 1513, la fabrique concède cette chapelle, alors dite « chapelle à droite du grand autel paroissial, fondée en l'honneur de saint Jacques et des Cinq Saints » à plusieurs personnes désignées comme des descendants en ligne directe de Jean Auger, écuyer, trésorier de France, savoir : Jean Auger, écuyer, seigneur de Villecresnes [4], fils de feu Pierre; Jean de Croquesel, receveur de Bretagne, et Anne-Marie Auger [5], sa femme, sœur de Jean; Antoine de Grand-Rue, seigneur d'Arnouville-lés-Mantes [6], fils des feus Pierre de Grand-Rue et

1. Arch. nat., LL 398, fol. 310; LL 399, fol. 149. — Troche, fol. 272.

2. Arch. nat., LL 406, fol. 167 et 290 v°; LL 411, fol. 83.

3. *Ibid.*, LL 400, fol. 90.

4. Villecresnes, Val-de-Marne, arr. d'Evry, cant. de Boissy-Saint-Léger. — Jean Auger rend hommage pour des terres de cette seigneurie les 11 mars 1503 et 29 juillet 1518 (Léon Mirot, *op. cit.*, n°s 2 039 et 2 040).

5. D'après un hommage du 16 juillet 1518 (Id., *ibid.*, n° 1 278), le mari d'Anne-Marie (alors décédé) se serait prénommé Jacques, et non Jean.

6. Arnouville-lés-Mantes, Val-d'Oise, arr. de Montmorency, cant. de Gonesse.

Fleurdelys Auger [1]; Jean de Saint-Benoit, seigneur de Reveillon-en-Brie [2]; Jean Teste, seigneur de Coupvray, receveur ordinaire de Paris [3]; Simon Teste, clerc et auditeur ordinaire du Roi en la Chambre des Comptes [4]; Germain Teste [5]. L'ancêtre, le trésorier de France Jean AUGER, était déjà inhumé dans cette chapelle. Les bénéficiaires de cette concession s'y « retirent d'ordinaire... pour ouïr l'office divin ». Ils ont fait des dons à la fabrique. Ils pourront continuer d'assister à l'office dans la chapelle et la clore d'une menuiserie semblable à celle de la chapelle des Trépassés. En retour, ils devront entretenir la couverture à leurs dépens, et si, dans l'avenir, l'agrandissement de l'église est parachevé « selon les actendans qui y sont posez », les preneurs et leurs descendants seront tenus « de reedifier et remettre ladite chapelle dans le mesme estat que les autres chapelles qui seront elevées du costé droit, et ce à leurs frais ». Ils pourront la décorer à leur gré et y transférer leur sépulture familiale [6].

Le 30 décembre 1513, le chapitre confirme cette concession, en formulant toutefois quelques additions ou réserves complémentaires. Les bénéficiaires pourront placer dans la chapelle telles images de saints qu'ils voudront, en laissant subsister celles qui y sont déjà; ils pourront y faire apposer leurs armes et celles de leurs prédécesseurs, « *salvo jure nostro circa hec solita* »; ils devront solliciter l'autorisation du chapitre pour chaque inhumation nouvelle; les chapelains ayant à y acquitter les messes de fondation auront chacun une clef de la chapelle, de même que le procureur du chapitre; enfin, le chapitre affirme que cette concession ne pourra jamais ni d'aucune manière lui porter préjudice « *in quantum matricularii dicte nostre ecclesie sic inter alia tenentur ad intertenamentum et manutentionem predicte materialis ecclesie* » [7].

1. Fleurdelys Auger était veuve quand, le 31 mars 1478, elle rendit hommage en son nom et en celui de ses enfants pour un hôtel à Toussus-le-Noble (Yvelines, arr. et cant. de Palaiseau), comme héritière de Jean Auger, son père (Léon MIROT, *op. cit.*, n° 2 190; voir aussi le n° 1 915).

2. Réveillon-en-Brie, Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher. — Jean de Saint-Benoît était le fils aîné de Denise Auger, dame de Réveillon-en-Brie, et de Simon de Saint-Benoît, seigneur dudit lieu (Léon MIROT, *op. cit.*, n° 2 870).

3. Coupvray, Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny. — Né le 6 avril 1481, Jean Teste, fils de Jacques et de Jacqueline Amer, était le petit-fils de Pierre Amer, correcteur à la Chambre des Comptes, et de Catherine Auger. Il fut auditeur à la même Chambre, conseiller de la Ville en 1502, receveur et voyer de la prévôté de Paris en 1503, conseiller maître à la Chambre des Comptes en 1522, office qu'il résigna en 1537 en faveur de son fils Jean (Françoise LEHOUX, *Le livre de Simon Teste...*, dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques...*, années 1940-1941, p. 141-143). Ce dernier, Jean Teste le jeune, « conseiller du Roi et maître ordinaire de ses Comptes », mourut peu avant le 9 novembre 1546, jour où le chapitre autorisait son inhumation dans l'église (Arch. nat., LL 402, fol. 94; voir Fr. LEHOUX, *op. cit.*, p. 144).

4. Frère de Jean, Simon Teste était né le 12 mai 1482. Nommé auditeur à la Chambre des Comptes le 11 février 1507, il avait épousé, le 3 mai suivant, Madeleine Boulliard, fille de feu Jean Boulliard, avocat du Roi à la même Chambre, et de Marguerite Aguenin (Fr. LEHOUX, *op. cit.*, p. 144-150).

5. Frère des deux précédents, Germain était né le 24 novembre 1483. Auditeur à la Chambre des Comptes le 10 janvier 1515, il avait épousé Jeanne Hesselin avant 1521 et était devenu en 1522 receveur ordinaire et voyer de la prévôté et vicomté de Paris. Condamné pour malversations, il avait été incarcéré à la « Consciergerie du Palays royal » puis au Châtelet, où il était encore en 1541 lorsqu'il fit une donation à l'un de ses neveux Jacques, alors étudiant à l'Université de Paris (Fr. LEHOUX, *op. cit.*, p. 142 et 151-153).

6. Arch. nat., L 646, n° LIV.

7. *Ibid.*, LL 400, fol. 164 v°.

La dernière inhumation d'un membre de la famille Auger dont nous ayons connaissance est celle, en juin 1547, de la veuve de feu Adrien AUGER, receveur de Bretagne, paroissienne de Saint-Germain l'Auxerrois, inhumation sollicitée par son frère, Antoine Lemoyne [1].

Le 1er novembre 1648, le chapitre accorde à Nicolas Le Clerc de Lesseville, maître des Comptes, et à Catherine Le Boulanger, sa femme, le droit d'avoir un banc dans la chapelle Saint-Jacques, près de l'autel de la paroisse [2]. En 1657, ce banc appartenait à leur fils, l'abbé Eustache de Lesseville, conseiller au Parlement, qui avait payé les droits de mutation [3]. La concession du banc ne comportait pas, semble-t-il, la possession de la chapelle.

Les murs qui séparaient cette chapelle de la précédente et de la suivante (chapelle des Trépassés) ont été supprimés lorsque toutes les chapelles du côté sud de l'église furent réunies en une seule, lors des restaurations qui suivirent le sac de 1831.

JEAN DE KRASSOWSKI

Petite épitaphe de pierre auprès de la chapelle de la paroisse.

2 212. — CY DEVANT GIST NOBLE HOMME JEAN DE CORSOSQUI [a 4], DIT DOMINE, GENTILHOMME POLONOIS [b], PORTEMANTEAU ORDINAIRE DU ROI ET DES ROIS DEFFUNTS, LEQUEL DECEDA LE XIe JOUR DE JUILLET 1599. — PRIÉS DIEU POUR SON AME.

1. Arch. nat., LL 402, fol. 208 vo.

2. *Ibid.*, LL 731, fol. 123. — Nicolas II Le Clerc de Lesseville était fils de Nicolas Ier, maître tanneur et marchand de bestiaux à Meulan, qui devint secrétaire du Roi, fut anobli par Henri IV et acquit la seigneurie de Lesseville (Val-d'Oise, arr. de Mantes, cant. de Magny-en-Vexin, comm. d'Aincourt); il mourut en septembre 1590. Voir sur lui TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, t. I, 1854, p. 397, et Edm. BORIES, *Histoire du canton de Meulan* p. 214 et 256.

Nicolas II, secrétaire du Roi, conseiller d'État, auditeur des Comptes en 1598, fut reçu maître le 13 août 1602 et resta en exercice jusqu'à sa mort, le 13 février 1657. Il fut inhumé aux Grands Augustins (COUSTANT D'YANVILLE, *op. cit.*, p. 522), dans la chapelle Sainte-Monique, concédée le 27 janvier 1653 à Joseph Le Clerc de Lesseville, conseiller au Parlement, son oncle (*Épitaphier...*, t. I, p. 212). Il avait acquis en 1601, par échange avec Jacqueline d'O, femme de Jacques de Charon, la seigneurie d'Evecquemont (Yvelines, arr. de Mantes, cant. de Meulan) (BORIES, *op. cit.*, p. 360). Il était également seigneur de Thun (Yvelines, arr. de Mantes, cant. et comm. de Meulan). Sa femme, Catherine Le Boulenger, était la sœur du Président au Parlement qui avait été Prévôt des Marchands (MORÉRI, *op. cit.*, t. VI, p. 269).

3. Arch. nat., LL 731, fol. 123. — Troisième fils du précédent, Eustache Le Clerc de Lesseville, docteur en Sorbonne, avait été élu recteur de l'Université de Paris alors qu'il n'avait pas encore vingt ans; il fut aumônier de Louis XIII en 1637, conseiller au Parlement, abbé de Saint-Crépin de Soissons, curé de Saint-Gervais à Paris en décembre 1651, évêque de Coutances en 1658. Il mourut le 4 décembre 1665 à Paris et fut enterré aux Grands Augustins (GRISELLE, *op. cit.*, nos 49 et 4 873; MORÉRI, *op. cit.*, t. VI, p. 268-269; Chan. BROCHARD, *op. cit.*, p. 141).

4. Le véritable nom nous est révélé par les éditeurs des *Lettres de Catherine de Médicis*, Hector DE LA FERRIÈRE et BAGUENAULT DE PUCHESSE (t. IV, p. CXXV et 218, n. 1; t. X, p. 313 et n. 1) : il s'agit de Jean Krakowski ou Krassowski, dit Domine ou Domini, nain polonais, porte-manteau du roi. Le 13 avril 1569, Charles IX lui fit don de 75 l. t. en testons à 12 s. par. (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 928, doss. 20 475, p. 2).

ARMES. *Un navire et en chef un lion* [c].

Mss A², p. 391; — B⁴, p. 398; — VP², p. 697; — TROCHE, fol. 279.

a) Corsos, Tr.; — *b*) poulonois, B⁴; — *c*) donné sous cette forme par A² et B⁴.

COLLATÉRAL DE LA NEF. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE DES TRÉPASSÉS, PUIS DE SAINT-LAURENT

Cette chapelle est citée dès 1513 sous le vocable des Trépassés : une confrérie dite des Trépassés, qui prenait soin d'ensevelir les morts et faisait célébrer des messes pour le repos de leurs âmes, y avait, en effet, son siège. La chapelle fut achevée au XVIIe siècle, comme nous l'apprend cette ancienne inscription dont les deux derniers chiffres ne nous sont malheureusement pas connus : « Ceste chapele fust retablie du temps de Henry Blondel, maistre de la confrairie des Trespassez, 16.. [1]. » De 1556 à 1720, elle fut le siège de la confrérie de Saint-Laurent, d'où la dénomination qui lui est le plus souvent donnée [2]. La confrérie des Trépassés avait-elle cessé d'exister ou ses ressources étaient-elles insuffisantes pour assurer l'entretien de la chapelle? L'appel adressé en vers aux fidèles en général [3] — et qui ne semble pas antérieur au XVIIe siècle — n'est pas assez explicite pour nous permettre de répondre à cette question : les « bonnes gens » aux frais desquels la chapelle a été édifiée et est entretenue ne semblent pas correspondre à une confrérie organisée et s'administrant elle-même.

A cet appel en faveur des trépassés semble bien correspondre la présence d'une statue de la Vierge, tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus, statue aujourd'hui disparue, mais qui portait sur son socle cette inscription : « *S. mater Domini, memento mei* [4]. » C'est le type bien connu de la « Vierge à la supplique », qui est, d'ordinaire, complété par la réponse encourageante de l'Enfant, inscrite sur une banderole : « *Fiat* [5]. »

Le 17 novembre 1621, les marguilliers autorisent Anne de Beauharnais, veuve de Paul Phelypeaux, demeurant en sa maison, rue Saint-Thomas-du-Louvre, à faire construire à ses frais, dans la chapelle des Trépassés, une « cave » pour

1. En 1839, on a découvert derrière les boiseries de cette chapelle une peinture datant des premières années du XVIe siècle et représentant la résurrection des morts (GUILHERMY, *Inscriptions du diocèse de Paris*, t. I, p. 160). Cette peinture a disparu depuis lors.

2. TROCHE, fol. 275.

3. Voir le texte ci-dessous, n° **2 214**.

4. TROCHE, fol. 273 v°.

5. Voir notamment trois manuscrits du XVe siècle qui ont figuré en 1955 à l'exposition de la Bibliothèque nationale, *Les manuscrits à peintures en France du XIIIe au XVIe siècle*, n°s 185, 186 et 237 du catalogue.

y enterrer les corps de son mari, de leurs enfants « et autres que bon leur semblera ». Ils lui permettent aussi de faire clôturer la chapelle [1]. Le 5 septembre 1696, ils autorisent Louis Phelypeaux, Contrôleur général des finances, et Jean Phelypeaux, conseiller d'État, intendant de la généralité de Paris, à ouvrir en dehors de la chapelle un accès permettant de descendre dans cette « cave », où sera maintenue la sépulture de leur famille, bien que celle-ci ait quitté la paroisse, l'hôtel de leur aïeul ayant été vendu au roi. La même délibération nous apprend qu'Anne de Pontchartrain avait remplacé les vitres de la chapelle par d'autres aux armes de la famille et y avait placé des épitaphes [2].

Outre les personnages dont les épitaphes sont publiées ici sous les n^os^ **2 213** et **2 215** à **2 219**, trois autres membres de la même famille ont été inhumés dans cette chapelle [3] :

Marie DE MAUPEOU, femme du Chancelier Louis de Pontchartrain, morte le 12 avril 1714;

Louis II PHELYPEAUX, comte de PONTCHARTRAIN, Chancelier de France, mort le 22 décembre 1727;

Jean-Frédéric PHELYPEAUX, comte de MAUREPAS, ministre de la Maison du Roi et de la Marine, mort en 1781.

FRANÇOIS DAIGNET

Épitaphe de marbre, sous le collatéral de la paroisse, près de la chapelle des Trépassés.

2 213. — D.O.M.S. — FRANCISCO DAIGNETA, BITURICENSI [a], REGI [b] A [c] CUBICULIS, ET GASPARI SCHOMBERGI [4], COMITIS NANTUELANI [d] [5], REI DOMESTICAE PRAEFECTO, VIRO [e] PIO, INTE-

1. Arch. nat., L 646, n° 14A; LL 731, fol. 128. Le surlendemain, le chapitre autorise les marguilliers à faire transporter au cimetière des Innocents la terre qui sera extraite pour la construction de cette « cave » (*ibid.*, LL 411, fol. 144 v°).

2. *Ibid.*, L 646, n° 14A; LL 731, fol. 128.

3. PIGANIOL DE LA FORCE, *op. cit.*, t. II, p. 212; TROCHE, fol. 277.

4. Gaspard de Schomberg, issu d'une ancienne famille allemande du margraviat de Misnie (en allemand, Meissen). Il avait été étudiant à Angers en 1562. Il combattit dans les rangs des protestants, puis, attiré par Charles IX, dans les rangs catholiques; colonel allemand, il fut naturalisé français en 1570 et devint feld-maréchal des reîtres du roi. Il mourut le 17 mars 1599 (MORÉRI, *op. cit.*, t. IX, p. 273-274; *Lettres de Catherine de Médicis, passim*, voir l'index général, t. XI). L'hôtel Schomberg était situé rue Saint-Honoré, à l'emplacement des actuels numéros 121-125; il fut acquis par le chancelier Étienne II d'Aligre, qui le loua en 1686 au Grand Conseil (voir ci-dessous, p. 189).

5. Nanteuil-le-Haudouin, Oise, arr. de Senlis, ch.-l. de cant. Gaspard de Schomberg rendit hommage le 3 septembre 1578 pour cette seigneurie et le 8 octobre 1594 pour diverses portions du comté de Nanteuil au nom de sa femme Jeanne de Chastaignier, par suite d'acquisition (L. MIROT, *op. cit.*, n°s 4498 et 4499).

GRO [f], DOCTO ET EXPERIENTI [g] IN MEMORIAM PRAEFECTURAE ULTRA [h] TRIGINTA ANNOS ADMIRABILI INDEFESSAQUE [i] CURA ET FIDE ADMINISTRATA [j], POSUIT [k] JOHANNA [l] CASTANAEA [m] 1 ROCCAPOSEA, SCHOMBERGI DEFUNCTI UXOR. OBIIT [n] ANNO SALUTIS [o] 1603, 17^A MARTII, SEPTUAGENO [p] PROXIMIS.

ARMES. *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur* [q] *à la bande d'or* [r] *chargée de trois étoiles de gueules* [s]*; aux 2 et 3, d'argent à la bande d'azur, au lambel de gueules.*

Mss A², p. 390; — B⁴, p. 394; — VP¹, fol. 39 v°; — VP², p. 695-696; — TROCHE, fol. 279.

a) Bituricensis, B⁴, Tr.; — *b*) regia, B⁴, Tr.; — *c*) *om.* B⁴, Tr.; — *d*) Nataelani, VP²; Natuelanis, Tr.; — *e*) vero, Tr.; — *f*) integro, pio, VP¹; — *g*) experientis, B⁴, Tr.; — *h*) ulta, Tr.; — *i*) inde sessaque, B⁴, Tr.; — *j*) administratae, VP¹; — *k*) *add.* VP¹; — *l*) *add.* VP¹; — *m*) Castanaeo, B⁴, Tr.; — *n*) obit, B⁴; — *o*) *om.* VP¹; — *p*) septuagena, B⁴, VP¹, Tr.; septuagenario, VP²; — *q*) d'argent, Institut, p. 1307; — *r*) de gueules, Institut; — *s*) d'or, Institut.

Inscription sur parchemin encadrée dans un tableau représentant le purgatoire et placée sur la fenêtre de la chapelle des Trépassés.

2 214. — PEUPLES DEVOT[S] QUY PAR YCY PASSEZ,
CONSIDEREZ ET AYEZ EN MEMOIRE
LA GRAND DOULEUR DES PAUVRES TREPASSEZ
QUY PAR TOURMENS TRÈS APRES SONT VEXEZ
DEDANS LE FEUZ BRULLANT DE PURGATOIRE.

LA SONT PURGEZ, DEVANT QU'ALLER EN GLOIRE,
POUR LES PECHEZ PAR EUX COMMIS ET FAICTZ;
MAIS DIEU LEUR PEUT PARDONNER LEUR MEFFAICT
ET PERMECTRE QU'ILZ LE VOIENT FACE À FACE :
PAR [a] PRIERRE PECHEZ MORTELZ EFFACE.

LES TREPASSEZ SONT VERS VOUS MAIN TANDANT
COMME TRISTES, PAUVRES ET LANGOUREUX,
VOSTRE GRACE DEMANDANS, ATANDANS,
CAR LA SERONT TANT D'ESPACE ET TANT D'ANS
QUI SONT JUGEZ EN CE LIEU [b] TENEBREUX
S'IL NE VOUS PLAIST FAIRE PRIER POUR EULX

1. Jeanne de Chastaignier, fille de Jean, troisième du nom, seigneur de la Roche-Posay, et de Claude de Mauléon, avait épousé en premières noces Henri Clutin, seigneur de Villeparisis (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Claye), d'Oissel (Seine-Maritime, arr. de Rouen, cant. de Grand-Couronne) et de Saint-Aignan, lieutenant général en Écosse, ambassadeur en Angleterre, puis à Rome, mort le 12 juillet 1566, veuf de *N.* de Thouars, dame de Saint-Aignan. Elle se remaria avec Gaspard de Schomberg (Bibl. nat., ms. fr. 18 660, fol. 248 v° et suiv.; André DU CHESNE, *Hist. généalogique de la maison des Chasteigners...*, Paris, 1633-1634, in-fol.). En 1586, assistée de son second mari, elle commanda à Germain Pilon un monument funéraire pour Henri Clutin dans l'église de Nanteuil-le-Haudouin (Arch. nat., Min. centr., XC, contrat signalé par Ernest COYECQUE, *La documentation de l'histoire de l'art français...*, dans *Bull. de la Soc. de l'histoire de l'art français*, année 1930, p. 94-96). Nous ignorons si ce monument a été exécuté; il ne figure pas dans le catalogue des œuvres du grand artiste donné par Jean BABELON, *Germain Pilon*, Paris, 1927, in-fol. Jeanne de Chastaignier vivait encore le 7 avril 1617, jour où elle donnait quittance d'arrérages d'une rente (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 20 240, p. 194).

Le doux Jesus, que d'iceulx le recorde
En leur donnant pardon, misericorde,
Ce que pouvez faire licitemant
Par prierres qui a ce les acorde,
Messe donnant de peyne allegemant.

Considerez que vous est[es] mortelz
Et quand la mort tres apre et furibunde
Arppe [c] sur vous, vos maisons et [d] hautelz,
Fault delai[s]ser pour tous biens n'enporter
Que un suaire en partant de ce monde.

Se richesse en vous superhabonde,
De garder biens [e] n'ayez aucune envye
Le tamps durant que vous est[es] en vye.

Des biens donnez, affain que soient absoubz
Les trepassez, se leurs ames ravye[s] [f]
Sont [g] aux sainctz cieulx et priront Dieu pour vous.

Que vous servent richesses assemblées
Pour en faire vostre Dieu sur la terre
Dont vos espritz et pensées sont troublées?
Maisons avez de garnisons comblées
Et n'en voullez [h] donner pour gloire aquerre.

Aux trespassez les ennemis font guerre;
L'homme mortel peut estre en son vivant
Leur combateur, herault et poursuyvant
Pour, par biens faire, vers Dieu faire leurs paix,
Et par messe chantée ycy devant
Dieu peut sauver trepassiez à jamais.

Imaginez que vous trepasserez,
Car au monde ne pouvez toujours vivre,
Et que tout droit en Paradis irez;
Par purgatoire ainsy qu'eux passerez :
A tous humains ceste loy convient suivre;
Vous supplyreez alor qu'on vous delivre;
Delivrez ceux qui maintenant vous prye[nt]
A joincte[s] mains et mercy à Dieu crient,
Sy vous voullez qu'après mort temporelle
On prie pour vous et que messe[s] se dient
Pour vos ames dedans ceste chapelle.

La chapelle que vous voyez portraicte
Par vos moyens se peut entretenir,
Car aux despens des bonnes gens est faicte.

Peu [i] revenu y a et de recepte
Pour les messes qu'on y dit soustenir;
Il est requis aux grand[s] frais subvenir,
A le faire chanté vous sucite [j].

Quy plus donne il a plus de merite.
Pensez y bien [k], vous prye, seigneurs et dames.
Il est heureux qui paradis iherite.
Bons sont les biens qui peuvent sauver [l] ames.

Seconde inscription, écrite en minuscule gothique blanche sur fond noir, placée sous une peinture représentant la résurrection des corps.

Vous, nos enfans, quy par ycy passez [m],
Souvienne vous que nous sommes trepassez :
Priés pour nous.

Tant [n] doucement nous vous avons traistez,
Couchez, levez et bien alimentez :
Pensez à nous.

Vous sera faict comme pour nous fereez;
A nous estes grandement obligeez :
Regardez nous.

Pour nous ayder vous n'en appauvrireez,
Mais le [o] faisant vous vous enrichireez :
Soulagez nous.

Nos biens avez qui sont mal employez;
Envers aucuns nous sommes obligeez :
Acquittez nous.

Helas, enfans, cy vous saviez comme
Il nous est ycy, de nous auriez pityé :
La, aydez nous.

En lieu somme[s] que vous ne coignoisseez
Et es [p] challeurs que pensser ne pouveez :
La, hatez vous.

Quand enver[s] nous charitez vous ferrez,
A tous le moins vous vous acquitterez :
Confortez nous.

Si ne faicte[s] vostre devoir enver nous,
Le Createur se vengera de nous [*sic*] :
Aquitez nous.

Vous sçavez bien que vous n'eschaperez
De telle mort et que vous y vindrez :
Amandé vous.

Nos os voyez trestous sécher yci;
Le temps vindra que vous serez ainsy :
Pensez à vous.

Fim [q].

Mss B[4], p. 390-393; — Troche, fol. 274-275.

a) car, Tr.; — *b*) ces lieux, Tr.; — *c*) frappe, Tr.; — *d*) vos *add.* Tr.; — *e*) *om.* Tr.; — *f*) et ravye, B[4]; — *g*) est, B[4]; — *h*) vouloir, Tr.; — *i*) peu de, Tr.; — *j*) incite, Tr.; — *k*) je *add.* B[4]; — *l*) les add. B[4]; — *m*) passerez, B[4]; — *n*) tout, Tr.; — *o*) ce, Tr.; — *p*) est, Tr.; — *q*) *om.* Tr.

PAUL PHELYPEAUX + ANNE DE BEAUHARNAIS

Grande épitaphe de marbre dans la chapelle des Trépassés [1].

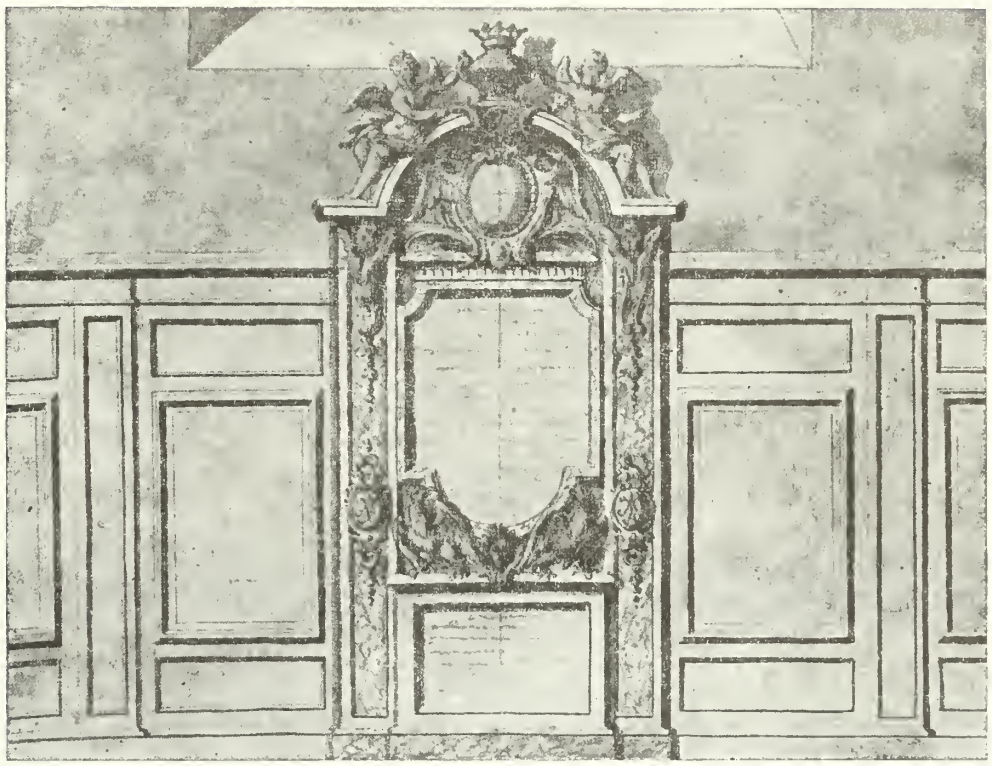

21. — L'épitaphe de Paul Phelypeaux, seigneur de Ponchartrain [2].

2 215. — PAULUS PHELYPEAUX [3], // NATUS BLAESIS [a] IV, // VIR A SECRETIS EPISTOLIS, // DUM IN MUNERE ASSIDUUS REGI // IN OBSIDIONE MONTALBANENSI [4] ADEST [b], // MORBO TENTATUS [c], EO APUD CASTRUM // SARRACENICUM [d] [5] SOLUTUS EST 21 [e] OCTOBRIS // ANNI [f] 1621, AETATIS QUINQUAGESIMI SECUNDI [g]. //

1. VP², p. 709, dit : dans la chapelle de Saint-Laurent.

2. Bibl. nat., Estampes, Topographie de la France, Va 223ᵃ, fol. 32, aquarelle. — Cliché R. Lalance.

3. Paul Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain (Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse, comm. de Jouars-Pontchartrain), quatrième fils de Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrillière (Loir-et-Cher, arr. et cant. de Blois, comm. de Saint-Lubin en Vergonnois). Sur cet important personnage, voir notamment MORÉRI, *op. cit.*, t. VIII, p. 260-261.

4. L'armée royale mit le siège le 18 août 1621 devant la ville protestante de Montauban (ch.-l. du départ. de Tarn-et-Garonne), où commandait le duc de la Force.

5. Castelsarrazin, Tarn-et-Garonne, ch.-l. d'arrond.

Optimi conjugis corpus Anna Beauharnois [1] // huc transferri curavit, amori [h] leve [i] solatium, // ut, qui in una domo per septemdecim // circiter annos amantissime vixerunt, // iidem cum natis communibus, // in unius [j] capsulae [k] angustia, // in aeternum resurrecturi placide // quiescant [l].

Armes. Pontchartrain : *écartelé : aux 1 et 4, d'azur semé de quintefeuilles [m] d'or, au franc quartier d'hermines; aux 2 et 3, d'argent à trois lézardes [n] de sinople, à une bordure engrellée de gueules brochant sur tout l'écu.*

Beauharnais : *d'argent à la fasce de sable accompagnée en chef de trois merlettes du même.*

Mss A², p. 389-390; — B⁴, p. 388-389; — F², p. 667; — F³, p. 37; — VP¹, fol. 39 v°; — VP², p. 695 et 709; — Troche, fol. 276; — Bibl. nat., ms. fr. 5 528, fol. 216. — Piganiol de la Force, *op. cit.*, éd. de 1765, t. II, p. 210.

a) Blessimi, VP¹; — *b*) *om.* VP² (p. 695); — *c*) tentatur, VP¹; ab *add.* VP² (p. 695); — *d*) Sarracanicum, B⁴, VP² (p. 695); — *e*) 12, A², B⁴, VP² (p. 695); — *f*) *om.* VP¹; — *g*) 51, F³; 42, VP² (p. 695); — *h*) amoris, A², VP² (p. 695); — *i*) *om.* A², VP² (p. 695); sui *add.* VP² (p. 695); — *j*) unicus, B⁴; — *k*) captulae, B⁴; — *l*) quiescunt, VP² (p. 695 et 709); — *m*) roses, F³, — *n*) sauterelles, F³.

LOUIS PHELYPEAUX

Dans la chapelle des Trépassés ou de Saint-Laurent, à côté de celle de Paul Phelypeaux, l'épitaphe de Louis, Président en la Chambre des Comptes.

2 216. — D.O.M. // Hic jacet // Ludovicus Phelipeaux [2], // Pauli filius, Regis a secretioribus // Consiliis, // in suprema parisiensi Rationum curia // praeses, // qui, peregrinus in hac vita, // conjugem habuit // Susannam Talon [3], // ex qua suscepit liberos. // Cursu tandem hujusce lacrimarum // vallis peracto, // tributum naturae solvit, // reddens animam Deo et corpus terrae. // Obiit anno aetatis LXXII, // salutis humanae M.DC.LXXXV, // die XXIX, mensis aprilis. // — Ora, viator, // pro peccatore.

Armes. *D'azur semé de quintefeuilles d'or, au franc canton d'hermines.*

Mss VP², p. 709; — Troche, fol. 276 r°-v°. — Piganiol de la Force, *op. cit.*, p. 210-211.

1. Anne, fille de François de Beauharnais, seigneur de Miramion (Loiret, arr. et cant. d'Orléans, comm. de Saint-Jean-de-Braye), et de Madeleine Bourdineau. Elle avait épousé Paul Phelypeaux le 11 juin 1605, et elle mourut à Paris le 20 janvier 1653 (Moréri, *loc. cit.;* La Chesnaye-des-Bois, *op. cit.*, t. II, col. 634). Nous n'avons pas trouvé mention de sa sépulture, en dehors de la présente épitaphe.

2. Louis Ier Phelypeaux, fils du précédent, né en 1613, fut conseiller au Parlement le 30 janvier 1637 puis Président à la Chambre des Compte en remplacement de Paul Ardier, depuis 1650 jusqu'au 20 août 1671 (Coustant d'Yanville, *op. cit.*, p. 426; Blanchard, *les Presidens au mortier...*, *Catalogue...*, p. 127; Moréri, *op. cit.*, t. VIII, p. 261).

3. Marie-Suzanne, fille de Jacques Talon, avocat général au Parlement de Paris, conseiller d'État, et de Catherine Gueffier (Moréri, *op. cit.*, t. VI, p. 663).

ELEONORE-CHRISTINE DE ROYE DE LA ROCHEFOUCAULD

Dans la chapelle des Trépassés de Saint-Laurent.

2 217. — D.O.M. // Hic jacet // Eleonora Cristina de Roye // de la Rochefoucauld [1], // Hieronimi Phelipeaux, // comitis de Pontchartrain [2], // Regi a Secretis et mandatis, uxor, // sic nata, sic educata, ut generis // nobilitatem, affinitatum splendorem // et alia majorum decora, // excellentis ingenii // et verae virtutis dote, cumularet. // Singularis exempli foemina, // inter Aulae delicias, cupiditates, tumul//tus modesta, pudica, tranquilla. // Cum nondum explesset 29 aetatis // annum, coelo matura, // sed gravi insuper ac diuturno morbo, // sicut aurum igni probata, // sex liberorum quos genuerat, // tribus amantissimo patri relictis, // tres in coelum praegressos // secuta, // magno omnium ordinum desiderio, // obiit 23 junii 1708. // Uxori dulcissimae conjux moerens, // donec amato cineri jungatur, // posuit.

Mss VP², p. 709; — Troche, fol. 276 v°-277. — Piganiol de la Force, *op. cit.*, p. 211-212.

JEAN JOBERT + BARBE DE VOULGES

Épitaphe sur un pilier contre la chapelle des Trépassés.

2 218. — Pour perpetuelle memoire [a]. // Cy devant gist feu honorable homme [b] Maistre [c] Jehan Jobert, vivant maistre apotiquaire, marchand espicier de cette ville de Paris, lequel mourut agé de lxv ans [d], estant marguillier de cette paroisse, le xviie jour de septembre MDCX [e] [3].

1. Éléonore-Christine, douzième enfant de Frédéric-Charles de la Rochefoucauld, comte de Roye et de Roucy, et d'Isabelle de Durfort-Duras. Elle avait épousé Jérôme Phelypeaux le 18 février 1697 (La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, t. XVII, col. 361-362).

2. Jérôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain, né en mars 1674, était le petit-fils de Louis Ier et le fils de Louis II Phelipeaux, comte de Pontchartrain, Chancelier de France, et de Marie de Maupeou; il fut conseiller au Parlement en 1692, secrétaire d'État de 1693 à 1715, prévôt des Ordres du Roi en 1709. Il épousa en secondes noces, le 31 juillet 1713, Hélène-Rosalie-Angélique de l'Aubépine, fille d'Étienne-Claude, marquis de Verderonne, et de Marie-Anne Festard. Il mourut le 8 février 1747 (Moréri, *op. cit.*, t. VIII, p. 261; La Chesnaye des Bois, *op. cit.*, t. XV, p. 790-791).

3. Une note des Dossiers bleus de la Bibliothèque nationale (vol. 369, doss. 9 712) donne, pour le décès de Jean Jobert, la date de 1611, et pour celui de sa femme : « Le... 1600 », date certainement inexacte, comme on le voit dans la note suivante.

En ce mesme lieu repose le corps de feue [f] honorable femme Barbe de Voulges [1], son espouse, laquelle deceda le... jour de mil six centz et ..., agée de ... [g].

Hospes, quid simus [h] vides; quid factum fuerit [i] nostri et quid [j] futurus [k] ipse [l] cogita [m].

Passant, prye Dieu pour eux.

Armes. Jobert : *d'or à trois perroquets de sinople becqués de gueules posés sur trois bâtons noueux mis en bande.*

Voulges : *de Jérusalem écartelé d'or à la bordure de sinople, à l'écusson de gueules chargé d'une feuille de houx d'argent.*

Mss A², p. 390; — B⁴, p. 395; — VP², p. 696; — Troche, fol. 278 v°.

a) pour perpetuelle memoire *om.* Tr.; — *b*) feu *add.* B⁴; — *c*) *om.* A²; — *d*) agé... ans *om.* Tr.; — *e*) 1611, Tr.; — *f*) *om.* Tr.; — *g*) agée de *om.* Tr.; — *h*) sim, Tr.; — *i*) fuerum, Tr.; — *j*) quis, VP²; et quid *om.* B⁴, Tr.; — *k*) *om.* Tr.; — *l*) ipsi B⁴, Tr.; quis *add.* B⁴, Tr.; si quis *add.* Tr.; — *m*) le jour ... cogita *om.* A².

Sur une tombe contre la chapelle des Trépassés.

2 219. — Cy git [a] honorable homme Jehan Jobert, vivant marchand bourgeois de Paris, qui trepassa le 17e jour de septembre 1611.

En ce mesme lieu repose le corps de feue honorable femme Barbe de Voulges, sa femme, qui deceda le ... jour de ... mil six cent et ...

Mss A², p. 390; — B⁴, p. 394; — VP², p. 696; — Troche, fol. 278 v°.

a) gisent A², B⁴, Tr.

JEAN-BAPTISTE SEGHISO

Épitaphe de marbre scellée au premier pilier à droite, près du grand portail de l'église.

2 220. — Cy gist noble seigneur Jean Baptiste Ceghizo [a] [2], natif de Modene en Italie, en son vivant seigneur de Bouge [b] [3], chevalier, conseiller et premier maistre

1. Barbe de Voulges, veuve de Jean Jobert, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, donne le 1er septembre 1625 quittance d'une rente sur les recettes générales (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 581, doss. 36 307, p. 25).

2. Jean-Baptiste Seghiso figure, le 2 mars 1538, au contrat de mariage de son fils Marc-Antoine, gentilhomme de la Reine, maître des Eaux et forêts de Levroux (Indre, arr. de Châteauroux, ch.-l. de cant.), avec Catherine Maignard, dame de Honville (Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. de Boisville-la-Saint-Père) [Bibl. nat., Cabinet d'Hozier, vol. 310, doss. 8 489]. Sur ce personnage, voir *Lettres de Catherine de Médicis*, t. X, p. 519 et n. 2. Sur sa famille, voir Edmond Meyer, *Histoire de la ville de Vernon...*, t. II, 1876, p. 308-309.

3. Bouges, Indre, arr. de Châteauroux, cant. de Levroux.

D'HOSTEL DE LA ROYNE MERE DU ROY, MAJORDOMME [c] DU SEIGNEUR [d] ALEXANDRE DE MEDICIS [1], DUC DE FLORENCE, GOUVERNEUR POUR LEDIT SEIGNEUR [d] EN LA CITÉE DE PENNE [e] [2] AU ROYAUME DE NAPLES ET LIEUTENANT POUR LE PAPE CLEMENT [3] À BENNEVENT. AAGÉ DE 84 ANS ET 9 MOIS, IL DECEDA EN LA VILLE DE PARIS, LE 12e DE MARS L'AN DE GRACE 1571. — PRIÉS DIEU POUR SON AME [f].

ARMES. *D'azur à trois bandes d'or.* Cimier : une grue déployée.

Mss A², p. 384; — B⁴, p. 362; — E³, fol. 9; — VP², p. 687; — TROCHE, fol. 116. — BONFONS, fol. 58; — DU BREUL, *op. cit.*, éd. de 1612, p. 788; éd. de 1639, t. II, p. 587; — MIGNE, t. II, col. 131.

a) Ceghiso, E³; — *b*) Baugé, VP², MIGNE; — *c*) majeur d'homme, B⁴, E³; maieur d'homme, Tr.; major domo, MIGNE; — *d*) sr, A²; sieur, B⁴, Tr.; s., E²; — *e*) Penné, E³; — *f*) Priés ... ame *om.* E³, Tr.

COLLATÉRAL DE LA NEF. — CÔTÉ DROIT

CHAPELLE SAINT-DENIS

La plus ancienne mention que nous ayons de cette chapelle remonte au 12 juillet 1486, date à laquelle le chapitre accorde à François Chauvreux, chapelain de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, à Saint-Mathurin, par permutation avec Charles Alot, la chapelle Saint-Denis « *in navi ecclesie Sancti Germani* [4]. Le 6 avril 1501 (n. st.), le chapitre autorise le chapelain Jean du Luc à placer « *contra murum juxta dictam capellam unam parvam campanam ad pulsandum missas inibi celebrandas* [5] ».

En 1636, cette chapelle fut concédée à Denis Godefroy, bourgeois de Paris, à Charlotte Solly, son épouse, et à leurs descendants [6]. En 1763, elle est qualifiée « chapelle foraine », avec la précision de sa situation « dans la nef », et elle est partagée en deux « portions » ou chapellenies [7]. Elle était fermée par une cloison de bois et ne communiquait avec la chapelle précédente (paroissiale) que par une petite porte [8].

1. Alexandre de Médicis, né en 1510, fils naturel de Jules de Médicis (le futur pape Clément VII), fut créé duc de Florence en 1531 par l'empereur Charles Quint, dont il épousa en 1536 la fille naturelle, Marguerite; il fut tué le 6 janvier 1537 (MORÉRI, *op. cit.*, t. VII, p. 396 et 400-401).

2. Penna ou Citta di Penna.

3. Clément VII, pape du 19 novembre 1523 au 26 septembre 1534.

4. Arch. nat., LL 399, fol. 4 vo.

5. *Ibid.*, *id.*, fol. 181 vo.

6. *Ibid.*, LL 731, fol. 133.

7. *Ibid.*, H⁵ 3432, p. 18.

8. TROCHE, fol. 277 vo-278.

COLLATÉRAL DE LA NEF. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE SAINT-VINCENT OU DE LA VIEILLE PAROISSE

On a vu plus haut [1] que le service paroissial de Saint-Germain l'Auxerrois se pratiquait, au moins dès le dernier quart du xve siècle, dans une chapelle du côté droit (sud) de la nef. Deux siècles plus tard, l'autel de la chapelle Saint-Vincent, située du côté gauche (nord) de la nef, était considéré comme étant « l'autel principal de la vieille paroisse [2] ». Un texte du 13 mars 1528 (n. st.) constitue le plus ancien témoignage connu de l'affectation de cette chapelle à l'usage paroissial; il en situe exactement l'emplacement : dans la nef, contre le pilier de la croisée [3]. Depuis la fin du xve siècle, cette chapelle était dédiée à la Sainte Trinité et aux saints Germain et Vincent [4]. A la même époque, une chapellenie en l'honneur de Saint-Jean l'Évangéliste était attachée à son autel [5]. Le texte du 2 octobre 1507 cité ci-dessus [6] appelle cet autel « *altare Sanctissime Trinitatis et beati Eutropii* »; cette dénomination n'était pas nouvelle : le 3 novembre 1497, le chapitre confirmait une permutation faite entre le chapelain de Notre-Dame, derrière le chœur, et celui de Saint-Eutrope, « *in navi ecclesie* » [7]; cette dernière appellation ne peut s'appliquer qu'à la chapelle de la Trinité. La chapellenie fut supprimée le 15 janvier 1616 et réunie, charges comprises, au chapitre, pour que ses revenus soient affectés à l'entretien du maître des enfants de chœur [8].

Ce ne furent pas les seuls changements d'attribution de la « Vieille paroisse ». En 1671, un *Règlement de la paroisse* mentionne, dans son titre XXII, article II, « l'autel de Saint Vincent, à present dit de la Passion ou du Grand Conseil, qui est l'ancien autel de la paroisse [9] ». Ce vocable de la Passion s'explique par la pré-

1. Ci-dessus, p. 152, n. 2.

2. Arch. nat., LL 731 (Titres des chapelles, 1674), p. 24.

3. Autorisation donnée par le chapitre à Bertrand de Kaerquefinen, seigneur d'Hardivilliers, receveur des barrages de la prévôté et vicomté de Paris (Dupont-Ferrier, *Gallia regia*, t. IV, n° 16 962), et à Anne Lejars, sa femme, de placer un siège de bois « *contra pillare cruciarie dicte ecclesie, in navi ejusdem, ante locum simboli et altare parrochie ipsius ecclesie* » (Arch. nat., LL 401, fol. 114 v°).

4. « *Capella ad altare Ste Trinitatis et sanctorum Germani et Vincenti* » (1487, n. st., 7 février; 1510, n. st., 7 janvier; 1564, n. st., 7 janvier; 1657, 8 août; 1685, 1695, etc. : Arch. nat., LL 399, fol. 12; 400, fol. 105 v°; 404, fol. 229; 412, fol. 336 v°; 415, fol. 97; 417, fol. 227).

5. Collation, le 15 avril 1494, à Jean Fleury, vicaire du chœur, puis, le 2 octobre 1507, après la mort de celui-ci, à Alain Michel, de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste « *ad altare Sanctissime Trinitatis in sinistra parte navis ecclesie* » (Arch. nat., LL 399, fol. 94, et LL 400, fol. 78). On peut même, très vraisemblablement, faire remonter plus haut l'existence de cette chapellenie, car deux textes, l'un du 4 novembre 1468 et l'autre du 4 février 1494 (n. st.), mentionnent une chapelle du même nom dans la nef; le second donne cette précision : « *in sinistra parte navis ecclesie* » (*ibid.*, LL 399, fol. 32 et 91).

6. Note précédente.

7. *Ibid.*, LL 399, fol. 148 v°.

8. *Ibid.*, LL 411, fol. 28-30 v°; LL 414, fol. 29 v°.

9. Bibl. nat., ms. fr. 21 610, fol. 63 v°, *Règlement de la paroisse* (Paris, impr. Vitré, 1671), p. 36.

sence d'un magnifique retable d'albâtre peint, du XIVe siècle, représentant les scènes de la vie du Christ, qui appartient aujourd'hui au musée municipal de Compiègne.

Il est difficile d'expliquer pourquoi cette chapelle a porté également le titre de « chapelle du Grand Conseil » [1]. Peut-être est-ce à cause de la proximité de la maison louée par cette cour souveraine dans le cloître de Saint-Germain l'Auxerrois pour y tenir ses séances. Après avoir siégé à la suite de la Cour dans ses déplacements, puis au couvent des Grands-Augustins, cette haute juridiction passa en 1583 un bail avec le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois pour l'occupation de la « Maison des Coquilles », située dans le cloître de la collégiale [2]; en 1686, elle la quitta pour s'établir, toujours en location, sur la même paroisse, à l'hôtel que le marquis d'Aligre, Chancelier de France, avait acquis de la famille de Schomberg. Le Grand Conseil occupa cet hôtel d'Aligre jusqu'en 1754 [3]; à cette date, l'immeuble menaçant ruine, le Roi transféra le Grand Conseil aux Grands-Augustins, puis, en septembre de la même année, au Louvre, où il resta jusqu'à sa suppression, à la Révolution [4]. A une date que nous n'avons pu préciser mais qui est probablement postérieure à 1641 et certainement antérieure à 1674 [5], ses membres ont « fait reparer de neuf [leur chapelle] et orner de balustre de cuivre et de marbre et peindre et fleurdeliser d'or et d'azur la voulte..., en laquelle chapelle Monsieur le doyen ou l'un de messieurs les chanoines, comme curé primitif, célèbrent la messe paroissialle les quatre principalles festes de l'année et le jour de la feste de sainct Germain d'Auxerre, le 31 juillet, et aussy lesdicts sieurs du Grand Conseil font celebrer tous les jours la Sainte Messe à 11 heures, en ladicte chapelle, où ils assistent en leur banc [6] ».

Le 13 février 1526 (n. st.), Nicolas II de Neuville, chevalier, seigneur de Villeroy, Trésorier de France, agissant par l'intermédiaire de son maître d'hôtel Pierre Grouneau et de son chapelain Jean Bardin, avait obtenu du chapitre l'autorisation de placer dans cette chapelle un oratoire (*oratorium*) de bois, clos de

1. Sur cette haute juridiction, son histoire, sa compétence, ses archives, voir l'excellente étude de Jean-Paul LAURENT, dans le *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, publié par la Direction des Archives de France (Paris, 1958, in-4°), p. 27-60.

2. Deux quittances délivrées les 6 juillet 1676 et 8 janvier 1677 par Voyer d'Argenson, doyen de Saint-Germain l'Auxerrois, au « receveur et payeur des gages de Messieurs du Grand Conseil », montent chacune à 1 050 l., pour deux quartiers de loyer de sa maison décanale, occupée par lesdits Messieurs » (Bibl. nat., ms. fr. 25 980, p. 3 899 et 3 900).

3. L'hôtel d'Aligre, précédemment de Schomberg, était situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les maisons portant les nos 121-125 de la rue Saint-Honoré (Jacques BOULANGER, *op. cit.*, p. 219 et suiv.). Certains agents du Conseil étaient logés dans cet hôtel, tel Nicolas Chaveneau, « greffier honoraire de l'Audience du Grand Conseil, décédé en son appartement au Grand Conseil » et inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois le 17 avril 1742 (placard mortuaire, Bibl. nat., Pièces orig., vol. 727, doss. 16 565, p. 2).

4. Jean-Paul LAURENT, *op. cit.*, p. 42.

5. La chapelle fut entièrement reconstruite de 1639 à 1641 (ci-après, p. 190) et, d'autre part, les travaux exécutés par le Grand Conseil sont mentionnés dans un document de 1674.

6. Arch. nat., LL 731 (titres des chapelles, 1674), fol. 24. Voir aussi TROCHE, fol. 234.

bas en haut [1]. Un siècle plus tard, en 1639-1641, la chapelle fut entièrement reconstruite par les soins des marguilliers et aux frais de la fabrique, à qui ces travaux coûtèrent plus de dix mille livres [2]. En 1656, Louis Le Boulanger, seigneur de Varize et d'Hacqueville, paya 30 livres tournois pour y avoir un oratoire.

Les seules sépultures que nous connaissions dans cette chapelle, en dehors de celles dont les épitaphes sont publiées ici, sont celles de François II Briçonnet, conseiller au Parlement [3], et de Martin du Fossé, chapelain de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, celui-ci inhumé près de l'autel le 17 août 1635 [4].

JEAN DE BORDEAUX + *N.* TRARON

Tombe dans la chapelle de la vieille paroisse, de Saint-Vincent.

2 221. — Cy gist le corps de honorable homme Jehan de Bordeaux [5], marchand et bourgeois de Paris, lequel deceda le 13e juin l'an 1596, aagé de 80 ans.

Et aussy gist honorable femme ..... Traron [a], sa femme, laquelle est decedée le ... jour de l'an [b] 16 [c] ... — Priés Dieu pour eulx.

Armes. Bordeaux : *de gueules à trois merlettes d'argent, à la bordure de pièces levées du même.*

Traron : *d'azur à un arbre arraché d'or issant d'un croissant d'argent, chargé d'un oiseau d'argent accosté de deux couronnes fermées d'or.*

Mss A², p. 396; — B⁴, p. 424; — VP², p. 706; — Troche, fol. 234 v°.

a) Traroy, Tr.; — *b*) l'an *om.* A²; — *c*) l'an 16... *om.* VP².

1. Arch. nat., LL 401, fol. 70.

2. *Ibid.*, LL 731, fol. 118.

3. Voir ci-dessous, p. 191, n. 1.

4. Arch. nat., LL 412, fol. 112.

5. Il y avait, au XVIe et au XVIIe siècle, à Paris, une ou plusieurs familles du nom de Bordeaux, sur lesquelles on peut voir Edmond Meyer, *Histoire de la ville de Vernon*, t. II, p. 330, n. 116 et p. 331, et M. Dumolin, *Communication sur l'histoire de l'hôtel de Guénégaud*, dans *Commission municipale du Vieux Paris, Procès-verbaux*, année 1931, p. 59-60. Les uns étaient originaires de Touraine, les autres de Normandie (voir, par exemple, l'insinuation des lettres de maîtres ès arts de Gilles de Bordeaux, prêtre du diocèse de Bayeux, 22 mars 1523, n. st. : Arch. nat., LL 401, fol. 8). Celui dont nous publions l'épitaphe est assurément le même que Jean de Bordeaux, marchand drapier, bourgeois de Paris, figurant dans des actes de 1576 à 1593 et qualifié, en outre, de 1578 à 1580, receveur général des pauvres et de l'hôpital de la Trinité (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 417, p. 75 et suiv.). Il a été élu quatrième consul le 29 janvier 1575; il demeurait alors rue Saint-Honoré (G. Dennière, *op. cit.*, p. 303). Le 16 novembre 1576, il fut l'un des marchands délégués auprès du Bureau de la Ville pour protester contre le fait qu'aucun marchand ne figurait parmi les trois députés de la Ville aux États de Blois (*Registres... du Bureau de la Ville...*, t. VIII, p. 21, n. 2). Le 1er juillet 1567, le chapitre l'a autorisé, par faveur, à faire célébrer au chœur le mariage de son fils (Arch. nat., LL 404, fol. 392).

FRANÇOIS BRIÇONNET

Épitaphe de marbre sur un des piliers en sortant de la vieille paroisse, de Saint-Vincent.

2 222. — D.O.M.S. [a] — FRANCISCO BRIÇONNET [1], REGI A SECRETIORIBUS CONSILIIS ET RATIONUM PRAEFECTO, DOMINO DE LEVEVILLE [b] [2], AUTHEUIL [c] [3], ANTHOUILLET [d] [4] AC PATRITIO GENERE EX [e] ILLUSTRI [f] BRIÇONNETORUM THUANORUMQUE [5] FAMILIA, FIDE, PIETATE ET INTEGRITATE SINGULARI, CONJUGI FIDELISSIMO [g] UXOR PIENTISSIMA ELIZABETHA DES LANDES [6] RECENTI FUNERE PATRIS [h] OPTIMI AC SUAVISSIMI FILII FRANCISCI IN SPEM [i] ILLUSTRANDAE FAMILIAE [j] ADOLESCENTIS [k] PROFLIGATA [l], HOC EXTREMO CARISSIMI [m] CONJUGIS [n] LUCTU PENE EXANIMATA [o], HOC MONUMENTUM TRISTE LACRIMARUM [p] SIBI, SUIS [q] ET EORUM POSTERIS IN SPEM FUTURAE RESURRECTIONIS POSUIT. VIXIT ANNOS LVIII. OBIIT [r] ... KALENDAS [s] FEBRUARII ANNO REPARATAE SALUTIS HUMANAE [t] MDCXXXI.

ARMES. BRIÇONNET : *d'azur à la bande componnée d'or et de gueules de six [u] pièces, chargée sur le premier compon d'une étoile d'or et accompagnée d'une autre étoile du même au chef de l'écu.*

DES LANDES : *d'argent à la bande d'azur [v].*

Mss A², p. 392; — B⁴, p. 401-402; — D, fol. 192 r° et v°; — VP¹, fol. 38 v°; — VP², p. 698; — TROCHE, fol. 234.

a) *om.* VP¹, Tr.; — *b*) Levevillo, B⁴; — *c*) Autheuille, VP¹; — *d*) Authouillet, D; — *e*) et, VP¹; — *f*) illorum, D; — *g*) fidelissimi, Tr.; — *h*) patri, B⁴, VP¹, Tr.; — *i*) sepem, B⁴; sepeum, Tr.; — *j*) illustranda familia, D; — *k*) adolescenti, Tr.; — *l*) proeligata, VP¹; — *m*) carissimo, D; — *n*) conjugi, VP¹; — *o*) exinanimata, A², D; — *p*) lachrymarum, D; solatium *add.* VP¹; — *q*) suisque, D; — *r*) obit, Tr.; — *s*) obiit kalendas, VP¹; — *t*) *om.* A², D; reparatae salutis humanae *om.* VP¹; — *u*) huit, D; — *v*) d'azur à la bande d'argent, Institut, p. 1314.

1. François III Briçonnet n'avait pas encore atteint sa majorité le 3 février 1601, son père étant alors son tuteur (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 513, p. 165). Reçu maître des Comptes le 15 mai 1603 (COUSTANT D'YANVILLE, *op. cit.*, p. 617), il devint Président en la Chambre et conseiller du Roi en tous ses Conseils. Il était le fils aîné de François II Briçonnet, conseiller au Parlement, et de Marie Le Lieur; celle-ci était fille de Jacques Le Lieur, seigneur de Chesnoy, et petite fille d'Augustin de Thou, avocat, puis Président au Parlement, mort en 1535. François II, mort en 1610, avait lui-même été inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois, mais Guy BRETONNEAU, qui donne ce détail dans son *Histoire généalogique de la maison des Briçonnets...* (Paris, 1620, p. 31), ne reproduit pas son épitaphe parmi celles qu'il publie à la fin de son ouvrage (p. 291 et suiv.). L'hôtel des Briçonnet est cité en 1624 comme étant situé rue de la Verrerie, à côté de celui de l'abbaye de Saint-Faron (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 513, p. 216).

2. Lèveville, Eure-et-Loir, arr. et cant. de Chartres, comm. de Bailleau-l'Évêque.

3. Auteuil, Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Montfort-l'Amaury (Adrien MAQUET et Cte DE DION, *Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. V, 1881, p. 137-138; Victor-Eugène GRAVE, *Supplément au Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury*, Versailles, 1906, in-8°, p. 36).

4. Antouillet, mêmes départ., arr. et cant. Mêmes références.

5. Sur la famille de Thou, voir ci-dessus, p. 111, n. 1.

6. La femme de François Briçonnet est appelée *Anne* des Landes dans une généalogie manuscrite de la famille Briçonnet (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 514, p. 582) et c'est avec ce même prénom qu'elle reçut en 1640 l'aveu du fief de la Cour, à elle rendu par M. de Marescot (GRAVE, *op. cit.*, p. 36). Elle était la fille de Guillaume des Landes (le ms. fr. 32 444 de la Bibl. nat. propose, p. 554, la correction : de Landes), seigneur de Magnanville (Yvelines, arr. et cant. de Mantes), conseiller au Parlement, et de Bonne de Vitry. Dans l'aveu de 1640, elle est qualifiée « veuve de M. Briçonnet »; elle épousa en secondes noces Jean de Flexelles, Président à la Chambre des Comptes (généalogie citée ci-dessus; MORÉRI, *op. cit.*, t. II, p. 284). Nous ignorons la date de sa mort.

ANNE DU PRÉ

Tombe au pied des marches de l'autel de la vieille paroisse, de Saint-Vincent.

2 223. — Cy gist damoiselle Anne Du Pré, vivante femme de Jehan de Grand Mares Trouzel [a] [1], ecuyer [b], secretaire du Roy, maison et couronne de France, decedée le dernier jour de juin 1621. — Priez Dieu pour elle.

Armes. Troussel : *d'argent au chevron de gueules accompagné de deux quintefeuilles* [c] *de gueules en chef et d'un cœur* [d] *du même en pointe* [2].

Du Pré : *d'argent à six trèfles de sable posés 3, 2 et 1* [3].

Mss A², p. 391; — B⁴, p. 400; — VP², p. 698; — Troche, fol. 234.

a) Grandmares, Tr.; — *b*) *om.* Tr.; — *c*) roses, A²; — *d*) rose, Institut, p. 1313.

N. ICART

Épitaphe derrière l'œuvre, auprès de celle de François Briçonnet.

2 224. — Claruit ingenio, fulsit [a] Icartus [b] [4] et arte
Paeonia, antistans [c] religione, fide
Aegrotos [d] ..... faucibus eripit Orci [e]
Phoebi aequae [f] similis creditus esse Deo.
Hac virtute claudens [g] metas pervenit ad aedem [h]
Aethereosque [i] adit [j] nactus honore polos.

Mss B⁴, p. 408; — VP², p. 701; — Troche, fol. 234.

a) folei, B⁴; fulci, Tr.; — *b*) incertus, Tr.; — *c*) antestans, B⁴, Tr.; — *d*) segrotos, Tr.; — *e*) arei, Tr.; — *f*) Phœbiequœ, B⁴; Phœbi quae, VP²; Phœbie quae, Tr.; — *g*) cluens, B⁴, Tr.; — *h*) adveni, B⁴; renia, Tr.; — *i*) Aetherosque, B⁴; Et herosque, Tr.; — *j*) adiit, B⁴, Tr.

1. Jean Troussel, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, reçu le 22 janvier 1608, en remplacement de Claude Gillet, résignataire (Tessereau, *op. cit.*, t. I, p. 272), autrement dit « Jean de Troussel, sieur de Grandmare, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, du nombre des soixante-six », d'après une quittance de gages du 15 mars 1620, revêtue de sa signature autographe : « De Granmare-troussel » (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 890, doss. 64 217, p. 2).

2. Une pièce non datée, conservée à la Bibliothèque nationale (Pièces orig., vol. 2 890, doss. 64 218, p. 1) donne comme armes à la famille Troussel : *d'azur au serpent d'argent entortillé autour d'une branche de laurier d'or accosté de deux étoiles du même, la tête du serpent sommée d'un oiseau aussi d'or*; *écartelé* : *de gueules à un palmier d'or et un lion du même du côté senestre et rampant sur le palmier, au côté dextre un rocher d'argent surmonté de trois étoiles d'or posées 1 et 2.*

3. L'*Armorial de la Généralité de Paris*, édité par Jacques Meurgey de Tupigny, t. I, 1965, p. 178, signale plusieurs « Du Pré », qui ont des trèfles dans leurs armoiries, mais disposés autrement.

4. Tous nos efforts pour identifier ce personnage sont demeurés infructueux. Le texte de l'épitaphe permet du moins d'avancer qu'il s'agit d'un médecin.

ANNE-CLAUDE-PHILIPPE DE THUBIERES, COMTE DE CAYLUS [1]

Tombeau dans la chapelle, derrière l' « Oeuvre » [2]. Sur un haut soubassement, quatre griffons cornus supportent un sarcophage de porphyre antique rapporté de Rome par le comte de Caylus [3] et surmonté d'une lampe antique. Par derrière, une table de marbre noir sur laquelle se détache, entre deux branches de cyprès renversées, le médaillon de bronze du défunt, de profil à droite [4]; sous le médaillon, cette épitaphe :

1. Anne-Claude-Philippe de Thubières, chevalier, comte de Caylus, marquis d'Esternay, conseiller né d'honneur au Parlement de Toulouse, membre des Académies royales de peinture et sculpture (1731) et des Inscriptions et Belles-Lettres (1742). « Antiquaire, littérateur et graveur, le comte de Caylus se livra à des fouilles archéologiques en Grèce et à des recherches scientifiques sur la composition et l'emploi des peintures; il fut aussi l'auteur de nombreuses et importantes publications sur l'art et l'archéologie » (E. et J. DE GONCOURT, *Portraits intimes du XVIIIe siècle...*, Paris, 1892, in-12, p. 149-174; Samuel ROCHEBLAVE, *Essai sur le comte de Caylus*, Paris, 1889, in-8°). Il mourut dans l'appartement qu'il occupait au palais des Tuileries, cour de l'Orangerie; les scellés y furent apposés le jour même de son décès par Béasse de la Brosse, Lieutenant général de la prévôté de l'Hôtel (J. GUIFFREY, *Scellés et inventaires d'artistes*, dans *Nouvelles archives de l'Art français*, t. XI, 1884, p. 368-373).

2. Cet emplacement est indiqué par DEZALLIER D'ARGENVILLE, qui décrit le monument (*Voyage pittoresque de Paris...*, 5e éd., 1770, p. 41, 6e éd., 1778, p. 41).

3. Le comte de Caylus avait rapporté de Rome ce sarcophage antique (Louis CLÉMENT DE RIS, *Les amateurs d'autrefois*, Paris, 1877, in-4°, p. 253-255). D'après les Goncourt, qui ont eu entre les mains le testament de Caylus, il aurait demandé formellement à y être enseveli; mais Charles NISARD (*Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi...*, Paris, in-8°, t. I, 1877, p. 349, n. 3-350) fait justement observer que les dimensions de ce monument rendaient la chose impossible. La prétendue exigence de Caylus est sans doute à l'origine de l'épitaphe composée par DIDEROT et reproduite par S. ROCHEBLAVE, *op. cit.*, p. 70, n. 1 :
« Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque.
« Ah! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque! »

L'objet se trouvait dans le jardin de Caylus lors de son décès. Il est ainsi décrit dans l'inventaire du mobilier du défunt : « un mausolée de porphire avec son piédestal en bois, ledit mausolée soutenu par deux lions » (Jules-Joseph GUIFFREY, *Scellés et inventaires...*, *op. cit.*, p. 371). A l'époque révolutionnaire, il fut porté au musée des Monuments français, où il reçut les cendres de Descartes (Louis COURAJOD, *Fragments des mausolées du comte de Caylus et du marquis du Terrail conservés au musée du Louvre*, dans l'*Art*, t. XV, 4e année, 1878, p. 314-318). Il fut enfin transféré, le 12 prairial an V (31 mai 1797), au Musée du Louvre (Louis COURAJOD, *Alexandre Lenoir, son journal...*, t. I, p. 118-119; F. DE CLARAC, *Musée de sculpture...*, t. II, 2e partie, 1841, p. 990, n° 623, et Atlas, pl. CCLX, n° 80). Il a été plusieurs fois gravé, notamment par Caylus lui-même, *Recueil d'Antiquités...*, et par SEROUX D'AGINCOURT, *Recueil de fragmens de sculpture antique en terre cuite*, Paris, 1814, in-4°, pl. XXXVII.

4. Le médaillon, œuvre de Louis-Alexandre Vassé, a été exposé au Salon de 1767 comme propriété de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres (*Collection des livrets des anciennes expositions..., Exposition de 1767* [réimpression de Jules-Joseph GUIFFREY], Paris 1870, in-12, p. 35, n° 192). Vingt ans plus tard, il était encore en place dans la salle de cette académie (THIÉRY, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris...*, t. I, 1787, p. 347). Il en sortit en l'an III pour passer au musée des Monuments français (COURAJOD, *Alexandre Lenoir...*, t. III, 1887, p. 39; ID., *Fragments des mausolées...*, art. cité). Il est actuellement conservé à l'École des Beaux-Arts. Il a été gravé par Pierre Chenu (Bibl. nat., Estampes, Va 223a et Portraits, n° 8803, N2). Vassé avait, en outre, sculpté une figure de la *Douleur*, œuvre « extrêmement typique, dans son classicisme élégant, du style cherché et voulu qu'il pratiquait » (Paul VITRY, dans l'*Histoire de l'Art* d'André MICHEL,

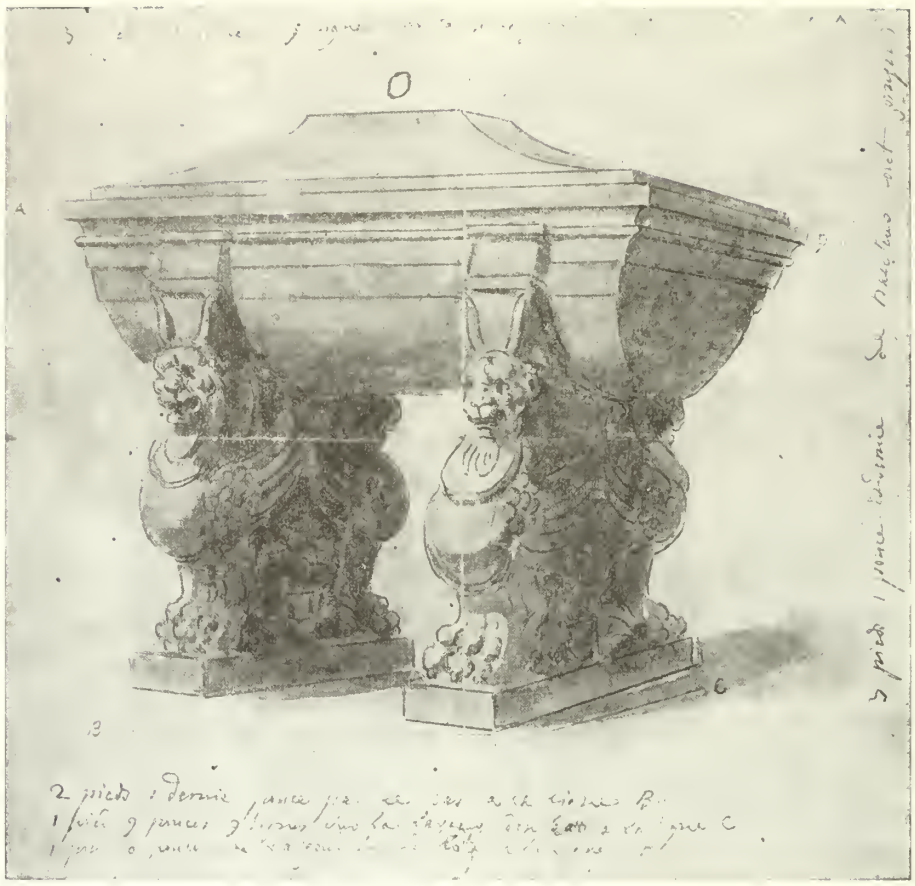

22. — Dessin du sarcophage antique destiné au tombeau du comte de Caylus [1].

2 225. — HIC JACET // A. CL. PH. DE THUBIÈRES, COMES DE CAYLUS, // UTRIUSQUE ET LITTERARUM ET ARTIUM ACADEMIAE SOCIUS. // OBIIT DIE VI [a] SEPTEMBRIS M.DCCLXV [b] [2], // AETATIS SUAE LXXIII [3].

t. VII, p. 565); très vraisemblablement, ce haut relief faisait partie d'un premier projet de monument funéraire, qui ne plut pas à Caylus (INGERSOLL-SMOUSE, *La sculpture funéraire en France au XVIIIe siècle*, p. 190). Il n'est sans doute jamais sorti du Louvre, où il est conservé sous le n° 1533 (Paul VITRY et Marcel AUBERT, *Musée national du Louvre, Catalogue des sculptures*, éd. de 1922, 2e partie, p. 82, n° 1533).

1. Bibl. nat., Estampes, Topographie de la France, Va 223^a, fol. 35, aquarelle. Sous le dessin est écrit : « Tombeau de porphyre antique donné à l'église Saint-Germain par le comte de Caylus. Ce tombeau est censé être celui dans lequel reposent ses cendres. (Dessiné et donné à Mr Joly par Douailly.) » — Cliché Studio Josse Lalance.

2. Dans le dossier « Thubières » du Cabinet des titres (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 2 839, doss. 63 018) sont conservées deux invitations imprimées : l'une émanant des curé et marguilliers de Saint-Germain l'Auxerrois pour un service qu'ils feront célébrer le 23 novembre 1767 pour le repos de l'âme du comte de Caylus; l'autre émanant du président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour un service et des messes qui seront célébrées à la même intention dans l'église des Pères de l'Oratoire, rue Saint-Honoré.

3. Dans son testament, Caylus avait demandé que fût inscrite sur sa tombe l'épitaphe suivante :

Hic jacet Caylus, litterarum
et artium amicus et socius.

(E. et J. DE GONCOURT, *op. cit.*, p. 173, n. 1).

Armes. *D'or au lion de gueules et une orbe de seize étoiles du même.*

Mss Troche, fol. 135; — Bibl. nat., Estampes, Topographie de la France, Va 223[a]; Portraits, nº 8 803, N[2].

a) IV, Tr.; — *b*) MDCLXXV, Tr.

23. — Le tombeau du comte de Caylus [1].

1. Bibl. nat., Estampes, Topographie de la France, Va 223[a], fol. 36, dessin de Louis-Alexandre Vassé, gravé par Pierre Chenu. — Cliché R. Lalance.

COLLATÉRAL DE LA NEF. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE SAINT-NICOLAS

La plus ancienne mention que nous ayons de la chapelle Saint-Nicolas remonte au 24 février 1472 : à cette date, le chapitre autorise la confrérie des marchands de bois de chauffage à remplacer le coffre qu'ils y possèdent par un coffre plus grand, à condition que ce nouveau meuble ne constitue pas un obstacle pour les processions [1]. Une vingtaine d'années plus tard, le 11 octobre 1491, une autre délibération du chapitre qualifie la chapelle de « neuve » et en précise l'emplacement : « *capella nova Sancti Nicolai in sinistra parte navis ecclesie* »; par cette délibération, la confrérie des nautes de l'École Saint-Germain était autorisée à y établir un pilier ou une colonne (*pilare*) et une clôture de bois pour y placer des cierges [2]; le 22 août 1516, le chapitre accordait l'autorisation de renouveler cette clôture, à condition qu'elle fût de la même hauteur que celle de la chapelle de la Madeleine, sa voisine [3]. En 1564, l'autel de cette chapelle servait aussi à la chapellenie de Sainte-Catherine et s'appelait « autel de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine [4] ».

Le 20 mars 1729, le chapitre concédait la chapelle Saint-Nicolas, avec autorisation d'y faire faire une « cave », au célèbre architecte Robert de Cotte [5], et à Suzanne Delaunay, sa femme, pour eux et pour leur descendance, bien qu'ils ne demeurassent pas sur la paroisse. Cet acte nous fixe avec la plus grande précision sur la situation de la chapelle : « troisième du côté nord en remontant des fonts baptismaux et la plus proche de l'ancien autel de la paroisse, appelée presentement la chapelle du Conseil, au derrière de l'Oeuvre [6] ». Mort à Passy le 14 juillet 1735, Robert de Cotte fut bien enterré dans cette chapelle, le 16 du même mois [7].

NICOLAS COURTOIS

Épitaphe scellée sur un des murs de la chapelle de Saint-Nicolas.

2 226. — Venerable et discrette [a] personne Maistre Nicolas [b] Courtois [8], prestre et chapelain habitué au chœur de ceste eglise, gist cy devant, quy trepassa le 6e jour

1. Arch. nat., LL 398, fol. 112. — D'après Troche, fol. 232 v°, cette chapelle aurait été dédiée à saint Nicolas dès 1189.

2. Arch. nat., LL 399, fol. 62.

3. *Ibid.*, LL 400, fol. 206.

4. *Ibid.*, LL 404, fol. 248.

5. « Robert de Cotte, écuyer, seigneur de Château-Gontier, conseiller du Roi, intendant, ordonnateur et contrôleur des Bâtiments, jardins, arts et manufactures de France, directeur de la Monnaie des médailles » (*ibid.*, L 646, n° 4D).

6. H. Herluison, *op. cit.*, p. 89.

7. Arch. nat., L 646, n° 4D; LL 731, fol. 19.

8. Ancien enfant de chœur de Saint-Germain l'Auxerrois, prêtre du diocèse de Paris, Nicolas Courtois était curé de la Chapelle-du-Fest (Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Torigni-sur-Vire)

DE MARS 1564. IL A FONDÉ UN SALUT TOUS LES ANS LE JOUR DE LA CONCEPTION DE NOSTRE DAME APRÈS VESPRES DANS LE CHŒUR DE LADITE EGLISE [1].

Mss A², p. 394; — B⁴, p. 412; — VP², p. 702; — TROCHE, fol. 233 v°.

a) d., A²; docte, VP²; — *b*) Nicole, A², Tr.; Nicolle, B⁴.

GILLES LE COIGNEUX + GUILLEMETTE LE GENDRE

Tombe dans le pavage de la vieille paroisse, de Saint-Vincent, devant la chapelle de Saint-Nicolas.

quand, le 29 novembre 1555, le chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois sollicita pour lui l'exemption de la résidence personnelle : Nicolas Courtois exerçait alors depuis de nombreuses années les fonctions de maître et directeur des enfants de chœur de Saint-Germain l'Auxerrois; le chapitre estimait nécessaire qu'il demeurât de façon continue sur cette paroisse (Arch. nat., LL 403, fol. 158). Il resta maître des enfants de chœur jusqu'au 17 février 1559 (n. st.); à cette date, il démissionnait et le chapitre mandait à son successeur de venir prendre sa place, ce qui se fit le 28 du même mois (*ibid.*, LL 404, fol. 42 r° et v°). Le 15 février 1555 (n. st.), Nicolas Courtois s'était vu conférer par le chapitre la chapelle de Notre-Dame du Mesche, vacante par la mort de Guillaume Gateau (*ibid.*, LL 403, fol. 121 v°); il avait été installé le 19 février (fol. 122); cependant, le 1er mars, un clerc du diocèse de Paris nommé Denis Thouroude s'était présenté au chapitre muni de lettres de provision à lui délivrées pour la même chapelle dès le 6 janvier par le pape Jules III; sur le vu de ces lettres, et considérant que ce concurrent, lui aussi ancien enfant de chœur de Saint-Germain l'Auxerrois, avait rendu à cette église des services appréciées (« *habituatus... a multis annis, in ejus ceremoniis bene anutritus..., eidem ecclesie studiose semper inserviit*), le chapitre avait installé Denis Thouroude dans cette chapellenie (*ibid., id.*, fol. 123 v°). Un peu plus tard, le 23 novembre 1557, Courtois obtenait, du moins, une autre chapelle, la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, par permutation avec Gilles Robin de deux chapelles que le registre capitulaire (*ibid., id.*, fol. 254) désigne de façon inexacte et incomplète, l'une au diocèse d'Orléans, l'autre au diocèse de Nevers. La première est dite chapelle ou prieuré de « Saint-Thomas de Doncherin » (*sic*); ce toponyme n'existe pas; il faut lire : « Saint-Thomas de Douchamp » (Loiret, arr. et cant. de Pithiviers, comm. de Courcy), prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Euverte cité par l'abbé Bernois, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Euverte d'Orléans*, Orléans, 1918, in-8°, p. 322, 325 et 326 (communication de M. Louis Monnier, alors directeur des Services d'archives du Loiret). Quant à la seconde chapelle, le scribe, laissant en blanc le nom de son patron, l'a située au château de Douchy, au diocèse de Nevers; il doit s'agir du château de Druy ou Drouy (Nièvre, arr. de Nevers, cant. de Decize), qui possédait au XVIe siècle une chapelle dédiée à saint Jean, desservie par un chapelain tenu de quatre messes par semaine (communication de M. Bernard de Gaulejac, alors directeur des Services d'archives de la Nièvre). Le 26 janvier 1563 (n. st.), Nicolas Courtois était nommé distributeur du chapitre (Arch. nat., LL 404, fol. 186 v°). Enfin, le 14 avril 1563, le chapitre lui conférait la chapellenie de Saint-Nicolas, vacante par la mort de Jean Viel, en raison du fait qu'il était « *nuper vicarius chori et... perantea puer chori ecclesie extiterat* » et moyennant qu'il se désistât de la chapellenie de Saint-Jean l'Évangéliste (*ibid., id.*, fol. 197 v°). Le 28 avril 1559, sur sa demande, « *actentis suis servitiis et laboribus per eum impensis in docendo pueros chori hujus ecclesie ac aliis de causis eos moventibus* », les chanoines réduisaient de 100 sous tournois le loyer annuel de la maison occupée par lui : ce loyer se trouva ainsi fixé à 15 l. t. (*ibid., id.*, fol. 49 v°).

1. Pour la fondation de ce salut, Nicolas Courtois a promis la somme de 72 livres tournois, qui a été acceptée par le chapitre le 7 décembre 1554 (*ibid.*, LL 403, fol. 111 r° et v°) et qu'il a versée le 21 août 1556 (*ibid.*, LL 403, fol. 188 v°).

2 227. — Cy gisent [a] honorable personne Maistre Gilles Le Cogneux [b] [1], en son vivant procureur en la cour de Parlement, seigneur de Lierville [2],... et [c] de Chaumont [d] [3], qui deceda [e] le 18e jour de juing 1568.

Et Guillemette Le Gendre [4], jadis sa femme, laquelle deceda le 4e [f] jour d'octobre 1556 [g]. — Requiescant in pace. Amen.

Armes. Le Coigneux : *d'azur à trois porcs épics d'or.*

Le Gendre : *d'azur à une tête de femme d'argent chevelée d'or, ayant à sa bouche une grappe de raisin d'argent* [5].

Mss A^2, p. 393; — B^4, p. 409; — VP^1, fol. 38; — VP^2, p. 701; — Troche, fol. 233 v°.

a) gist, VP^1; — *b*) Le Coigneux, VP^1, VP^2, Tr.; — *c*) Lierville et, VP^1; — *d*) et de Chaumont *om.* Tr.; — *e*) trespassa, VP^1; — *f*) 3e, VP^1; — *g*) 1576, A^2, B^4, VP^2, Tr.

COLLATÉRAL DE LA NEF. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE DE LA MADELEINE

On a vu plus haut qu'il existait un oratoire dédié à sainte Madeleine dans la chapelle Saint-Jean, au pourtour du chœur [6]. De la chapelle de la Madeleine, située sur le côté nord de la nef, nous n'avons rencontré dans les registres de

1. Gilles Le Coigneux était le fils de Guillaume, marchand potier d'étain, bourgeois de Paris, mort le 28 juillet 1565, et de Sarah Ratase (?), l'un et l'autre inhumés au cimetière des Innocents (Bibl. nat., ms. fr. 31 808 [recueil d'épitaphes], p. 14; *ibid.*, ms. fr. 32 356 [généalogies parisiennes], p. 225). Il est cité comme procureur au Parlement en 1539 (Bibl. nat., ms. fr. 4 616, fol. 21 v°; ms. fr. 18 660, fol. 258). Le 13 juin 1544, nous le rencontrons pour la première fois comme procureur du chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois (Arch. nat., LL 402, fol. 29); à partir de cette date, il figure souvent à ce titre dans la suite des registres capitulaires. Il était l'arrière-grand-père du président Jacques Le Coigneux, dont l'épitaphe est publiée ci-dessus, n° **2 165**.

2. Lierville, Oise, arr. de Beauvais, cant. de Chaumont-en-Vexin. Cette seigneurie avait été apportée à Gilles Le Coigneux par sa femme, Guillemette Le Gendre, ayant été acquise, entre 1488 et 1524, par Pierre Le Gendre, cité ci-dessus, p. 109, n. 3 (C. Sarazin, *Hallincourt au commencement du XVIe siècle*, dans les *Mémoires de la Société historique... du Vexin*, t. III, 1881, p. 34).

3. Chaumont-en-Vexin (Oise) ou, peut-être, Charmont (Val-d'Oise, arr. de Mantes, cant. de Magny-en-Vexin), seigneurie acquise également par Pierre Le Gendre (C. Sarazin, *loc. cit.*).

4. Deux généalogies manuscrites (Bibl. nat., ms. fr. 4 616, fol. 21 v°; ms. fr. 18 660, fol. 258) et Blanchard, *Les Presidens au mortier..., Catalogue...*, p. 97, l'appellent Geneviève. Elle était fille de Guillaume Le Gendre, procureur au Parlement, et de Claude de Naviard (*ibid.*). Le chapitre avait autorisé, le 6 octobre 1556, son inhumation dans l'église (Arch. nat., LL 403, fol. 192 v°).

5. Ces armes sont données par les cinq manuscrits, réserve faite d'une lacune sans doute involontaire de l'un d'eux : le ms. A^2 omet les mots « d'argent » après « tête de femme »; par ailleurs, ce même manuscrit donne un dessin sommaire de la tête de femme; cependant, Guy Bretonneau, *Histoire généalogique de la maison des Briçonnets*, p. 295, donne : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois visages de femmes à la tresse d'or, 2 en chef, 1 en pointe.*

6. Ci-dessus, p. 119. Il n'est pas impossible que les auteurs des épitaphiers aient confondu l'oratoire de la chapelle Saint-Jean avec la présente chapelle. Ainsi s'expliquerait qu'ils ne mentionnent ici aucune sépulture.

délibérations du chapitre aucune mention antérieure au 21 décembre 1664. A cette date, la fabrique concède à Jean de Gomont, avocat au Parlement, à Oudart de Gomont [1], conseiller secrétaire du Roi et de ses finances, intendant de la Maison du comte de Soissons [2], à Anne-Marie Viscot, son épouse, et à leur descendance, une place de cinq pieds de profondeur au fond de la chapelle, avec la faculté d'y mettre une tombe d'environ six pieds de long sur deux et demi de large, de s'y faire enterrer, eux et leurs enfants, et d'y placer une épitaphe contre les murs; ils pourront, en outre, clore cette chapelle, à leurs frais, d'une « menuiserie de même hauteur et symetrie que l'appui qui y est presentement ». Cette permission fut complétée le 15 octobre 1671 [3] par celle de fermer la chapelle au moyen d'une balustrade de fer à la hauteur des lambris, d'y faire mettre les armes de la famille, de faire peindre et orner la vitre au gré des possesseurs, de changer le tableau placé au-dessus de l'autel et d'y creuser une « cave ». Enfin, le 15 décembre 1675 [4], ces concessions furent rendues perpétuelles, en raison des bienfaits dont la famille de Gomont avait comblé l'église [5].

Les épitaphiers n'ont relevé dans cette chapelle aucune épitaphe. On sait, cependant, qu'elle avait reçu un certain nombre de sépultures. Plusieurs membres de la famille de Gomont y furent inhumés : Oudart DE GOMONT et sa femme, Anne-Marie VISCOT [6], ainsi que les frères d'Oudart : Jean, avocat au Parlement (nous ignorons la date de son décès); Nicolas, vicomte de Portien, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, gouverneur de Montdidier, mort le 26 novembre 1682 (présenté d'abord à Saint-André des Arts), et sa femme, Madeleine FLEURY,

1. Oudart de Gomont était fils d'un lieutenant en l'élection de Reims. En 1649, il occupe à son tour l'office qu'avait tenu son père et, le 5 décembre 1661, il est pourvu de celui de conseiller secrétaire du Roi et de ses finances; le 26 avril 1672, il est nommé l'un des procureurs syndics de la Compagnie. La date de sa mort est incertaine. Elle se place soit en janvier 1684, suivie d'inhumation à Saint-Germain l'Auxerrois le 9 de ce mois (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 319, doss. 3 150, p. 12), soit le 9 janvier 1687 (*ibid., id.*, p. 9); en tout cas avant le 4 avril 1687, date à laquelle il est remplacé comme conseiller secrétaire du Roi par Étienne Champion (TESSEREAU, *op. cit.*, t. II, p. 158). Il avait épousé, le 15 mai 1650, Anne-Marie Viscot, fille de feu Raoul Viscot, contrôleur des décimes du diocèse de Reims, et de Marie Cocqueberte, et petite-fille d'Henri Viscot, médecin, et de Marie Colbert, tante du ministre (contrat, en date du 15 mai 1650, devant Rogier et Viscot, notaires à Reims); Anne-Marie Viscot décéda le 31 juillet 1701 et fut inhumée à côté de son mari. Celui-ci avait obtenu, en novembre 1657, des lettres de confirmation de noblesse pour lui et pour ses frères (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1 351, doss. 30 619; Dossiers bleus, vol. 319, doss. 3 150; TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 482 et 622; t. II, p. 158).

2. Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, fils puîné de Thomas de Savoie, prince de Carignan, et de Marie de Bourbon, comtesse de Soissons (MORÉRI, *op. cit.*, t. IX, p. 197).

3. A cette date, Oudart de Gomont joignait à ses fonctions d'intendant de la maison du comte de Soissons celles d'intendant de la princesse de Carignan, mère du comte.

4. Arch. nat., L 646, n° 8B, actes de concessions à la famille de Gomont, 1664-1675.

5. Les délibérations du chapitre ont notamment conservé le souvenir du don d'un ciboire d'argent doré enrichi de pierres précieuses destiné à l'autel de la paroisse; en reconnaissance, les marguilliers avaient décidé, par délibération du 15 mars 1673, que, chaque fois que ce ciboire serait exposé, le prêtre officiant réciterait à l'intention d'Oudart et de sa famille, l'oraison *Omnipotens sempiterne Deus, qui vivorum dominaris simul et mortuorum* (troisième oraison de la messe pendant le Carême).

6. Voir ci-dessus, n. 1 de cette page.

fille de Guillaume Fleury, secrétaire du Roi, Président des Trésoriers de France à Dijon, morte à 89 ans le 29 mars 1709 et présentée à Saint-Sulpice [1].

On voit, d'autre part, que, par son testament en date du 2 mai 1569, Charles Ferret, demeurant rue Saint-Germain, « à l'abreuvoir Baulpain » [2], avait demandé à être inhumé dans cette chapelle [3]. Ce testament nous apprend encore que la confrérie des Mégissiers tenait alors ses pieuses réunions dans cette chapelle [4].

COLLATÉRAL DE LA NEF. — CÔTÉ GAUCHE

CHAPELLE SAINT-MICHEL

D'après un factum non daté, une chapelle avait été fondée en 1340 sous le vocable de saint Michel « au chœur et communauté de l'eglise Saint Germain l'Auxerrois à Paris » par Guillaume Tristan, Isabelle, sa femme, et leur fille Jacqueline, femme de Robert de Meulan, bourgeois de Paris [5]. On peut se demander s'il s'agit de la même chapelle dans ce passage d'une délibération capitulaire du 23 septembre 1502 : « *altare beati Michaelis in ambitu chori ejusdem ecclesie* » [6].

Le 17 octobre 1687, une autre délibération capitulaire parle d'une chapellenie perpétuelle « *sub invocatione seu ad altare Sancti Michaelis in ecclesia nostra sita et in choro ejusdem deserviri solita, actu sacerdotalem continuamque residentiam requirens ac vicariis choristis cum aliis communitatis capellaniis juxta ejusdem nostrae ecclesiae statuta affectata et adscripta* [7] ». S'agit-il de la même chapelle ou seulement de l'obligation, pour le titulaire de la chapelle de la nef dont il va être question, de remplir certaines obligations au chœur de l'église?

1. Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 319, doss. 3 150, p. 12.

2. Sur un terrain ayant appartenu à un certain Jean Popin avait été ouverte, au XIIe siècle, de la rue Saint-Germain à la Seine une rue conduisant à un abreuvoir, lequel fut dit « abreuvoir Popin », la rue elle-même ayant pris le nom de rue « de l'Abreuvoir Popin » ou « de l'Abreuvoir Paupin », ou encore « de l'Arche Pépin », parce qu'elle traversait le quai de la Mégisserie sous une voûte (Jaillot, *op. cit., quartier Sainte-Opportune*, p. 6; *Ville de Paris, Nomenclature des voies publiques et privées*, 7e éd., 1951, p. 638).

3. Bibl. historique de la Ville de Paris, ms. CP 3 565, fol. 38 : il y est bien précisé qu'il s'agit de la chapelle de la Madeleine à la Vieille paroisse.

4. *Ibid.* — On verra ci-après, p. 201 qu'en 1492 cette confrérie siégeait dans la chapelle Saint-Michel.

5. Bibl. nat., ms. fr. 23 494, fol. 158, 4 p. in-fol. impr. (s. l. n. d.).

6. Arch. nat., LL 400, fol. 13.

7. *Ibid.*, LL 416, fol. 55.

Quoiqu'il en soit, on est assuré de l'existence d'une chapelle Saint-Michel sur le côté gauche de la nef [1] le 17 avril 1482. Dix ans plus tard, le 20 juillet 1492, le chapitre autorisait les mégissiers de Paris, qui réunissaient leur confrérie dans cette chapelle, à y élever un mur destiné à recevoir des tableaux [2]. En 1518, il permettait aux maîtres de la confrérie de Saint-Michel d'y placer une clôture de bois semblable à celle de la chapelle, toute voisine, de Sainte-Madeleine [3]. Il s'agit donc bien de la première chapelle à gauche quand on entre dans l'église par le portail occidental. Le chapelain qui la desservait jouissait, depuis environ le milieu du XVIe siècle, d'une maison, portant l'image de saint Michel, construite dans le cloître par le chanoine Julien Périer, alors qu'il était chapelain [4].

Nous avons relevé les noms de trois personnages inhumés dans la chapelle pour lesquels nous ne possédons pas d'épitaphes :

1642, 28 décembre. — Le chapitre autorise Nicolas FARDOIL, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, et Marie Cothereau, sa femme, à mettre dans la chapelle Saint-Michel tombes, épitaphes et vitres [5].

1694, 27 octobre. — Dans un texte concernant la chapelle de la Visitation, il est dit que Louis ROUILLÉ, seigneur de la Coste, Fontaine-Guérin et autres lieux, a été inhumé dans la chapelle Saint-Michel en juin de la même année [6].

1. « *...in sinistra parte navis ecclesie* » (Arch. nat., LL 398, fol. 292 v°).

2. Autorisation « *megisseriis parisiensibus, qui soliti sunt tenere suam confratriam in altare sancti Michaelis, in latere sinistro navis ecclesie.* » (*ibid.*, LL 399, fol. 71 v°).

3. « *...clausuram ligneam ad modum clausure capelle beate Marie Magdalene eidem proxime...* » (*ibid.*, LL 400, fol. 223 v°).

4. Le 31 décembre 1568, le chapitre donne acte, sur sa requête, à Julien Périer, de la fondation correspondante, établie par concordat passé le 30 avril 1556 devant Laffillée, notaire en cour d'Église et scribe du chapitre, et homologué le 22 mai en cour de Rome : Julien Périer habite alors la maison, mais il est prévu qu'après lui elle sera habitée par le chapelain actuel, Joseph Chastellain, puis par ses successeurs (*ibid.*, LL 405, fol. 18 v°).

5. *Ibid.*, LL 731, fol. 9. Nicolas Fardoil a été pourvu le 6 janvier 1612 de l'office de conseiller secrétaire du roi; peu après, il résignait en faveur d'Augustin Matharel, qui fut pourvu le 21 novembre 1616, mais sans entrer en fonctions; Nicolas Fardoil ne fut remplacé que le 23 juin 1658, après son décès, par Claude Chastelain (TESSEREAU, *op. cit.*, t. I, p. 292, 303 et 467).

6. Arch. nat., LL 731, fol. 104 v°. De simple porteur de lettres à Tours, puis à Paris, Louis Rouillé devint commis des postes; lors de la constitution de la ferme générale en 1672, son emploi de commis fut transformé en celui de Contrôleur général des Postes et relais de France. Il demeurait à l'hôtel Villeroy, rue des Bourdonnais, devenu Bureau général des Postes (LE MAIRE, *Paris ancien et nouveau*, t. III, 1685, p. 285; André CHASTEL, *Les vestiges de l'hôtel Le Gendre et le véritable hôtel de la Trémoille*, dans *Bull. monumental*, t. 124, 1966, p. 129-165, notamment p. 150-151; Eugène VAILLÉ, *Histoire générale des postes françaises*, Paris, in-8°, t. IV, 1951, p. 9 et suiv.). Louis Rouillé devint, le 25 août 1679, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances (TESSEREAU, *op. cit.*, t. II, p. 60); mort en charge, il fut remplacé, le 1er octobre 1694, par Louis-Henri légitimé de Bourbon, chevalier de Soissons. Il mourut subitement le 25 juin 1694, âgé de 64 ans. Il était seigneur de Fontaine-Guérin (Maine-et-Loire, arr. de Baugé, cant. de Beaufort-en-Vallée), la Coste (peut-être la Côte, même dép., arr., cant. et comm. de Cholet) et Marly-la-Ville (Val d'Oise, arr. de Pontoise, cant. de Luzarches). Il avait épousé Marie Orceau, fille d'un marchand de Tours (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 585, doss. 15 363, p. 1) et fut à l'origine de la montée sociale de sa famille, bientôt connue sous le nom de Rouillé d'Orfeuil (J. François BLUCHE, *L'origine des magistrats du Parlement de Paris au XVIIIe siècle*, dans *Paris et*

1709, 5 mars. — Inhumation de Marie ORCEAU, femme de Louis ROUILLÉ [1].

FRANÇOIS DE BLANDESQUE + [CATHERINE] DE CLAMECY

Épitaphe en lettres gothiques sur une tombe à demi-effacée [2], au seuil de la chapelle de Saint-Michel, dans la vieille paroisse.

2 228. — CY GIST NOBLE HOMME FRANÇOIS [a] DE BLANDESQUE [3], JADIS [b] SEIGNEUR D'ANDILLY [4] SOUBZ MONTMORENCY ET HUISSIER [c] D'ARMES DU ROY NOSTRE SIRE, QUI TREPASSA LE 30e JOUR DE MARS 1412 [d].

CY GIST [CATHERINE] [e] [5] DE CLAMECY [f], SA FEMME, FILLE DE FEU GILLES DE CLAMECY [6],

Île-de-France, Mém. de la Féd. des Soc. hist. et archéol. de Paris et de l'Île-de-France, t. V-VI, 1956, p. 378-379). — Il est probable qu'ont reposé dans la même chapelle Saint-Michel : Marie Le Picard, veuve de Jean Rouillé, maître des Comptes, décédée le 28 février 1652 (Bibl. nat., Pièces orig., doss. 2 560, p. 267) et Antoine-Louis Rouillé, ministre et ancien secrétaire d'État à la Marine et aux Affaires étrangères, Grand maître et directeur général des Postes et relais de France, décédé en septembre 1761 (*ibid., id.*, p. 268).

1. Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 585, doss. 15 363, cité dans la note précédente.

2. LE LABOUREUR, *op. cit.*, précise, p. 322, que François de Blandecque y « est représenté armé de toutes pièces, avec sa femme ».

3. Ce personnage est appelé « Francequin » de Blandecque par LE LABOUREUR et qualifié de « sergent d'armes » tant par cet auteur que par l'abbé LEBEUF (*op. cit.*, éd. 1883, t. I, p. 635). Il est dit : « marchand bourgeois de Paris » dans un acte du 27 juin 1406 par lequel Gilles de Clamecy lui vend le fief de Boissy (Val d'Oise, arr. de Pontoise, cant. et comm. de Taverny) avec 40 arpents de terre (Bibl. nat., ms. fr. 20 687, p. 228). Enfin, dans le testament de sa femme (ci-dessous, n. 5), il est simplement dit « bourgeois de Paris ». La date de 1412, donnée comme date de sa mort par le seul ms. VP[1] est aussi la seule possible. L'auteur de ce manuscrit paraît avoir copié les épitaphes sur place environ vingt ans plus tôt que l'auteur du ms. A[2] (ci-dessus, introduction p. XLVI); sans doute la stèle a-t-elle été dégradée entre la copie de VP[1] et celle de A[2]. Ainsi s'expliquerait la version, d'ailleurs incomplète, des autres manuscrits « 148. » en chiffres arabes dans A[2] et dans B[2], « mille quatre cent quatre vingts et... » dans VP[2]. D'après l'abbé J. LAUDERAUT (*Essai sur l'histoire de la paroisse d'Andilly...*, Paris, 1881, in-8°, p. 44), Jean Fromont, gendre de François de Blandecque, était seigneur d'Andilly en 1426, ce qui permet de penser que son beau-père était mort à cette date. — Léon MIROT (*Figures des XIVe et XVe siècles, Jean et Gilles de Clameci*, Paris, 1928, in-8°, p. 5, n. 4, extr. du *Bulletin de la Soc. scientifique ... de Clamecy*, 2e série, n° 3) dit à tort que François de Blandecque a été inhumé à Andilly.

4. Andilly, Val-d'Oise, arr. et cant. de Montmorency. Sur l'histoire de cette localité, voir la monographie de l'abbé LAUDERAUT, citée à la note précédente, et l'inventaire des *Archives du château de Chantilly*, t. I, 1926, p. 175 et suiv.

5. Le prénom « Catherine » qu'aucun épitaphier n'a relevé nous est donné par le testament du personnage (*Testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI*, dans *Mélanges historiques... publ. par le Comité des Travaux historiques*, t. III, p. 262).

6. Il ne s'agit pas de Gilles de Clamecy, Prévôt de Paris en 1419, qui a fait l'objet d'une note biographique d'Alexandre TUETEY dans

JADIS [g] BOURGEOIS DE PARIS, QUI TREPASSA LE 18e [h] 1 JOUR D'OCTOBRE 14[13] [i]. — PRIÉS DIEU POUR EUX [j].

ARMES. [BLANDESQUE : « il portait... », dans A2.]

CLAMECY : *de gueules à deux fasces d'or, au chevron de sable brochant sur le tout.*

Mss A2, p. 392; — B4, p. 402; — VP1, fol. 40; — VP2, p. 698; — TROCHE, fol. 113 et 231 vo.

a) Franconi, B4, VP2; Franciscus, VP1; Franco My, Tr.; — *b*) *om.* VP1; — *c*) sergent, VP1; — *d*) 148., A2, B4; mille quatre cent quatre vingts et..., VP2, Tr.; — *e*) noble femme....., VP1; — *f*) *om.* A2, B4, Tr; — *g*) *om.* Tr.; — *h*) 8, A2, B4, VP2, Tr.; — *i*) 14 *om.* A2; mil, B4; 14, VP1; — *j*) el., A2.

JEAN DE CLAMECY

Tombe au seuil de la chapelle de Saint-Michel, joignant celle de Blandesque.

2 229. — CY GIST AVECQUES SES FEUS [a] PERE ET MERE NOBLE HOMME MAISTRE [b] JEHAN DE CLAMECY 2, EN SON VIVANT CLERC DE LA CHAMBRE DES COMPTES À PARIS, LEQUEL TREPASSA L'AN 1431, LE 9e JOUR DE DECEMBRE [c]. — DIEU AYT L'AME DE LUY.

ARMES. *De gueules à deux fasces d'argent, au chevron de sable brochant sur le tout.*

Mss A2, p. 392; — B4, p. 402; — VP1, fol. 38; — VP2, p. 698; — TROCHE, fol. 113 et 231 vo.

a) *om.* VP1; — *b*) *om.* VP2; — *c*) *om.* A2, B4, VP2, Tr.

son édition du *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 121, n. 2-122, mais bien de son père, riche bourgeois de Paris et de Rouen, négociant en blé, sel et bois, fermier d'impôts à Rouen, banquier à l'occasion; nous nous permettons de renvoyer à la notice que nous lui avons consacrée en 1958 à l'occasion du Congrès national des Sociétés Savantes réuni à Aix-en-Provence : André LESORT, *Gilles de Clamecy, bourgeois de Paris et de Rouen, négociant et armateur à la fin du XIVe siècle et au début du XVe*, dans *Bulletin philologique et historique... du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, année 1958, Paris, 1959, in-8o, p. 227-236.

1. Le testament de Catherine de Clamecy, cité ci-dessus, p. 202, n. 5, est daté du 17 octobre 1413. Il n'a certainement été rédigé que très peu de temps avant sa mort. L'inscription funéraire porte : « 8 octobre 14.. ». L'année du décès est certainement 1413; pour la date de jour, nous proposons de lire : « 18 octobre ».

2. Jean de Clamecy, reçu clerc des Comptes le 6 mars 1419 et demeuré en exercice jusqu'en 1432 (COUSTANT D'YANVILLE, *op. cit.*, p. 862, et Henri JASSEMIN, *op. cit.*, p. 334). Coustant d'Yanville l'a confondu avec Gilles de Clamecy, Prévôt de Paris. Il faut encore se garder de le confondre avec un autre Jean de Clamecy, chevalier, frère de Gilles (*Registre criminel du Châtelet de Paris...*, t. I, 1861, p. 154); ce deuxième Jean de Clamecy semble être le même qu'un chevalier des mêmes nom et prénom, maître d'hôtel du duc de Bourgogne (Bernard PROST, *Inventaires mobiliers... des ducs de Bourgogne...*, t. II, 1908, p. 331 et n. 2).

HUGUES LE BLANC + CHARLOTTE MARIETTE

Épitaphe de marbre ou de pierre, écrite en gothique, au dernier pilier de la vieille paroisse, devant la chapelle Saint-Michel.

2 230. — Les venerables doyen, chanoines et chapitre [a] de l'eglise // de ceans sont tenus faire dire et celebrer par chacun ven//dredi à perpetuité une basse messe des cinq playes de Nostre // Seigneur en la chapelle Monsieur Sainct Michel, à l'heure de // sette heures du matin, pour les ames de feus nobles // personnes Maistre Hugues [b] Le Blanc [1], en son // vivant seigneur de Choisy [c] [2] sur Seine [d] et de Thiais [e] [3] // en partie, et de dame [f] Charlotte Mariette [4], sa femme, // moyennant la somme de [g] douze livres

1. Il existe à la Bibliothèque nationale, parmi les manuscrits de l'ancien Cabinet des titres, plusieurs généalogies de la famille Le Blanc qui renferment des données contradictoires. L'une de celles-ci, imprimée, s. d., après 1753 (2 exemplaires : Doss. bleus, 2 706, p. 3, et Pièces orig., vol. 362, doss. 7 830, p. 24), fait d'Hugues le fils de Thomas, originaire de la Vallière en Touraine, écorcheur chez un boucher de Paris, dont il épousa la fille. Plusieurs autres reproduisent cette assertion. D'autres (Doss. bleus, 2 706) considèrent Hugues comme fils de Laurent Le Blanc, seigneur de Choisy-sur-Seine et de Thais, procureur au Châtelet. Une autre encore (Pièces orig., vol. 362, doss. 7 830, p. 23) le dit fils de Laurent, *alias* Louis Le Blanc, greffier de la Chambre des Comptes, secrétaire du Roi, et de Catherine Malingre. Quant au P. Anselme (*op. cit.*, t. V, p. 486-489), qui ignore Hugues, il fait descendre Laurent « par plusieurs degrés », qu'il ne spécifie aucunement, de Perrin Le Blanc, cité en 1487, seigneur de la Baume, capitaine des châteaux d'Aveudre et de Chaudesaigues.

En fait, il a bien existé au xve siècle un procureur au Châtelet, nommé Laurent Le Blanc : en 1472, il afferme le bac de Choisy (Dom Anger, *Les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, Paris, in-8°, t. I, 1906, p. 175); le 16 septembre 1482, le Prévôt de Paris lui permet de dresser des fourches patibulaires à Choisy; l'abbé Lebeuf (*op. cit.*, éd. 1883, t. IV, p. 445) en conclut qu'il était seigneur de Choisy; dom Anger (*op. cit.*, p. 180) conteste cette affirmation de l'abbé Lebeuf; il considère le procureur Laurent Le Blanc comme un simple officier du Roi, administrant l'abbaye de Saint-Germain des Prés après la démission forcée de l'abbé Robert de Lespinasse.

Il est bien difficile de discerner la vérité parmi les divers tableaux généalogiques du Cabinet des titres, dont plusieurs relèvent de la plus pure fantaisie ou, plutôt, sont œuvres de complaisance élaborées lorsque la famille de la Vallière fut parvenue à la duché-pairie sous le règne de Louis XIV. Hugues semble bien être le fils du procureur Laurent : il fut clerc chez celui-ci et lui succéda, le 17 novembre 1491, comme « procureur es audiences civiles et criminelles du Châtelet » (Généalogies imprimées citées ci-dessus). Peut-être pourrait-il être le petit-fils du boucher Thomas.

2. Choisy-le-Roi, Val-de-Marne, arr. de Sceaux, cant. d'Ivry-sur-Seine.

3. Thiais, mêmes départ., arr. et cant.

4. Charlotte — que certains tableaux généalogiques appellent Perrette — était la fille d'Henri Mariette, « lieutenant criminel à Paris », et de Denise Malaise; elle avait épousé en premières noces Nicolas Malingre, huissier de la Chambre des Comptes, anobli par Louis XI (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 99, dossier 2 706; *ibid.*, Pièces orig., vol. 428, doss. 11 461).

TOURNOIS [h] DE RENTE [1] QUI EN // A ESTÉ CONSTITUÉE AUSDITS DE SAINT GERMAIN PAR // LES ENFFANS HERITIERS DESDITS FEUS MAISTRE HUGUES // LE BLANC ET SA FEMME [2], EN ENSUIVANT LE TESTAMENT // DUDIT FEU MAISTRE HUGUES LE BLANC, SUR LES HERITAGES // ET BIENS, SELON ET [i] AINSY QU'IL EST À PLAIN CONTENU ET [j] DECLARÉ ES LECTRES DE CE FAICTES ET PASSÉES PAR DEVANT // JEHAN CONTESSE ET PIERRE LE ROY [3], NOTAIRES AU CHASTELET // DE PARIS, L'AN MIL CINQ // CENS VINGT ET HUIT, LE MARDY [k] // XXIIIe JOUR DE JUING. // — PRIEZ DIEU POUR EULX [l]. AMEN [m].

ARMES. LE BLANC : *coupé de gueules* [n] *et d'or* [o], *au lion passant d'argent* (*en haut*) *et de sable* (*en bas*).

MARIETTE : *d'azur au chevron d'argent chargé de trois quintefeuilles de gueules accompagné de trois œillets* [alias : *de trois branches de fleur*] *d'or avec la queue, posés 2 et 1.*

Mss A², p. 393; — B⁴, p. 405; — E³, fol. 4; — VP², p. 699; — TROCHE, fol. 150; — Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 99, doss. 2 706, p. 1.

a) chantre, E³; — *b*) *om.* A²; — *c*) Soisy, A², B⁴, VP²; Choux, E³; — *d*) sur Seine *om.* A²; — *e*) Thiars, E³, Tr.; — *f*) de dame *om.* E³; — *g*) la somme de *om.* A², B⁴, E³, VP²; — *h*) *om.* A², B⁴, VP², Tr.; — *i*) qui en a esté... biens selon et *om.* A², B⁴, VP², Tr.; — *j*) à plain contenu et *om.* A², B⁴, VP²; — *k*) *om.* A², B⁴, VP²; — *l*) leurs ames, VP², Tr.; — *m*) *om.* A², E³, VP², Tr., Doss. bleus; — *n*) sable, E³; — *o*) argent, E³.

JACQUES LE GRAND

Épitaphe gravée sur une table de marbre noir incrustée dans la pierre au dernier pilier de la vieille paroisse, devant la chapelle Saint-Michel [4]. Le texte s'inscrit dans un rectangle encadré de bandeaux, sommé d'un fronton semi-circulaire, dans lequel figure un écu non timbré, accompagné de deux branches de lauriers.

1. Les exécuteurs testamentaires d'Hugues Le Blanc et de sa femme avaient entamé dès 1523 des négociations en vue de cette fondation. Le 10 juillet de cette année, le chapitre avait déclaré qu'il accepterait seulement à condition d'un revenu annuel minimum de 10 livres tournois (Arch. nat., LL 401, fol. 14). Le 16 février 1526 (n. st.), le même chapitre demandait un revenu de 12 l. t., « assigné suffisamment » (*ibid.*, LL 401, fol. 70 vo); l'affaire ne fut définitivement conclue que le 23 juin 1528, quand la rente de 12 l. t. eut été assignée sur une maison vulgairement appelée « maison de Forest », située rue de la Cithare (auj. partie de la rue de la Harpe), appartenant aux héritiers d'Hugues Le Blanc, après lui avoir appartenu à lui-même (*ibid.*, *id.*, fol. 124).

2. Hugues Le Blanc et Charlotte Mariette avaient laissé deux enfants : Laurent et Geneviève. Laurent Le Blanc, maître d'hôtel de la reine Éléonore, seconde femme de François Ier, comptable de Bordeaux en 1537 (Léon DE LABORDE, *Les comptes des Bâtiments du Roi...*, t. II, p. 234), bailli de Bourbon-Lancy, seigneur de la Vallière (Indre-et-Loire, arr. de Tours, cant. de Vouvray, comm. de Reugny), fut l'ancêtre de Mlle de la Vallière, la maîtresse de Louis XIV. Geneviève, épousa Jean More, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, procureur au Châtelet (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 99, doss. 2 706).

3. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Pierre Le Roy (Arch. nat., Min. centr., CXXII).

4. Le ms. E³ de la bibliothèque de l'Arsenal situe cette épitaphe au cinquième pilier.

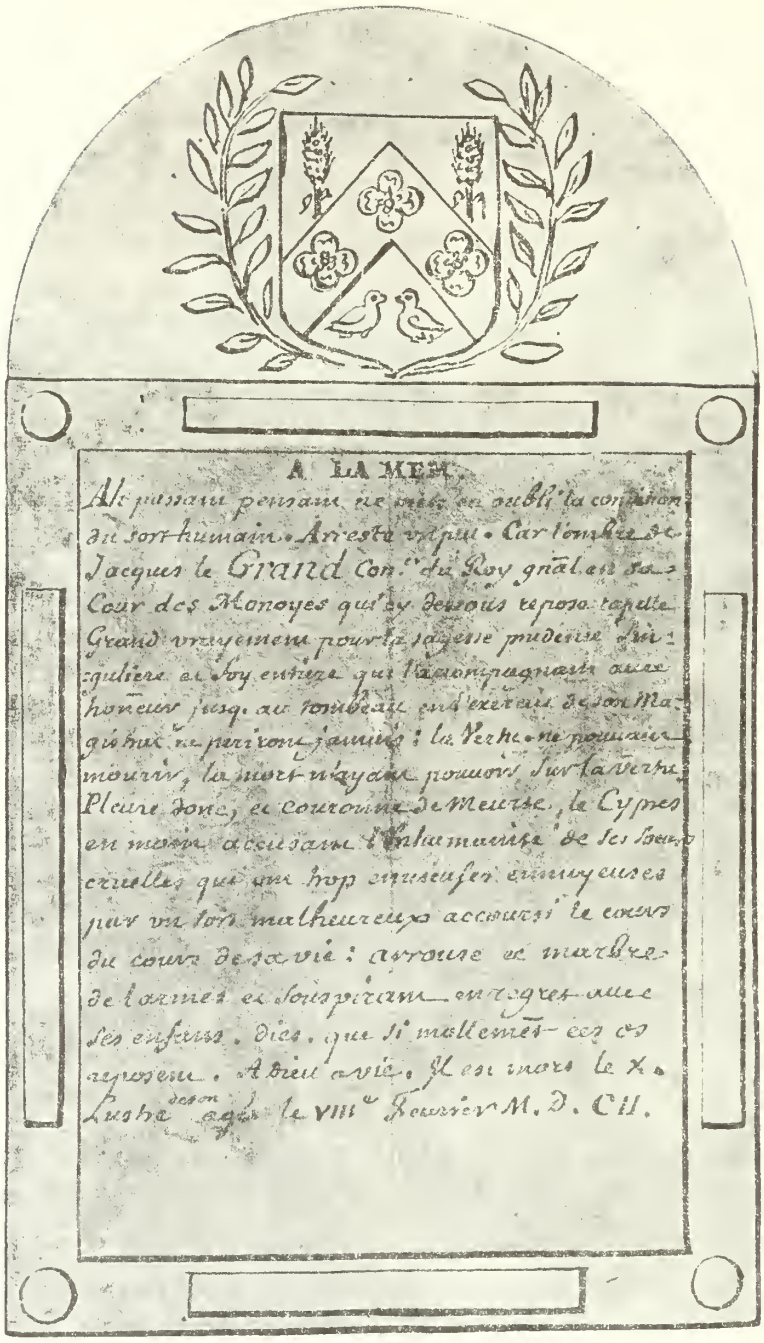

24. — Épitaphe de Jacques Le Grand [1].

2 231. — A LA MEMOIRE [a]. // AH PASSANT! PENSANT [b], NE METS EN OUBLI LA CONDITION // DU SORT HUMAIN. ARRESTE UN PEU. CAR L'OMBRE DE // JACQUES LE GRAND [2], CONSEILLER DU

1. Ms. E³, Bibl. Arsenal, ms. 4 622, fol. 20, sous l'épitaphe figurée deux lignes de texte : « Épitaphe de pierre incrustée de marbre noir et autre au 5e pillier de Saint-Germain de l'Auxerrois. — Cliché Studio Josse Lalance.

2. Jacques Le Grand était fils de Pierre Le Grand l'aîné; il est mentionné en 1592 comme conseiller à la Cour des Monnaies (CONSTANS, *op. cit.*, listes préliminaires). Il a laissé deux enfants : Anne, femme de Laurent Souin; Marie, femme d'Abraham de Poncher, secrétaire interprète du Roi en langue germanique (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 329, doss. 8 345, p. 19).

ROY, GENERAL EN SA // COUR DES MONOYES, QUI CY DESSOUS REPOSE, T'APELLE. // GRAND VRAYEMENT POUR LA [c] SAGESSE, PRUDENCE SIN//GULIERE ET FOY ENTIERE QUI, L'ACCOMPAGNANS [d] AVEC // HONNEUR JUSQU'AU TOMBEAU EN L'EXERCICE DE SON MA//GISTRAT, NE PERIRONT JAMAIS : LA VERTU NE POUVANT // MOURIR, LA MORT N'AYANT POUVOIR SUR LA VERTU. // PLEURE DONC, ET COURONNÉ [e] DE MYRTRE [f], LE CYPRÈS // EN MAIN, ACCUSANT L'INHUMANITÉ DE CES [g] SŒURS // CRUELLES QUI ONT [h], TROP ENVIEUSES, ENNUYEUSES [i], // PAR UN SORT [j] MALHEUREUX ACCOURSI LE COURS // DU COURS [k] DE SA VIE : ARROUSE CE MARBRE // DE LARMES ET [l] SOUPIRS [m] EN [n] REGRET [o] AVEC // SES ENFANS. DIS [p] QUE SI [q] MOLLEMENT CES OS // REPOSENT. A DIEU À [r] VIE. IL EST MORT LE X // LUSTRE DE SON AGE [s], LE VIIIe FEVRIER M.D.CII.

ARMES. *D'azur au chevron d'or, chargé de trois roses de gueules et accompagné de deux épis de blé d'or en chef et de deux oiseaux d'argent affrontés en pointe* [1].

Mss A², p. 392; — B⁴, p. 404-405; — E³, fol. 20; — F³, p. 3; — VP¹, fol. 39; — VP², p. 699; — TROCHE, fol, 231 v°.

a) Mém. men, B⁴; *om.* F³, VP¹, Tr.; — *b*) en passant, VP¹; passant! Tr.; *om.* VP²; — *c*) sa, F³; — *d*) accompagnerent, Tr.; — *e*) couronne, E³, VP¹; — *f*) meurtre, B⁴, F³; meurte, E³, VP¹; — *g*) ses, E³, F³; — *h*) *om.* A², B⁴, VP², Tr.; — *i*) ennuieuses, envieuses, F³; envieuses, ennuyeuses *om.* A², VP²; ont *add.* Tr.; — *j*) ont *add.* A², VP²; — *k*) du cours *om.* F³, VP², Tr.; — *l*) de, Tr.; — *m*) souspirant, E³, F³, VP¹; — *n*) et, A², B⁴, VP², Tr.; — *o*) regrete, A²; — *p*) dict, B⁴; dies, E³; dit, F³; *om.* VP²; — *q*) cy, F³, Tr.; icy, VP¹; — *r*) la, A², F³, VP¹; — *s*) agée, E³.

EPITAPHES SANS LOCALISATION

JACQUES DU BOIS [2]

Épitaphe écrite au charbon, sur la porte de l'église [3] pendant l'enterrement, par Buchanan [4].

1. Telles sont les armes données par le ms. F³ et figurées (sans indication des émaux) sur le ms. E³. Les mss A² et B⁴ donnent seulement : *un chevron chargé d'une quintefeuille*; et le ms. de l'Institut, p. 1317, précise : *d'azur au chevron d'argent chargé d'une quintefeuille de gueules.*

2. Jacques Du Bois, dit Sylvius, 1478-1555, célèbre médecin, né à Loeuilly, près d'Amiens, professeur de médecine au Collège de France de 1550 à 1555, mort à Paris (*Biographie médicale par ordre chronologique*, d'après D. LECLERC, ELOY, revue par BAYLE et THILLAYE, Paris, in-8°, t. 1er, 1855, p. 178-181; *Histoire générale de la médecine...* sous la direction du professeur LAIGNEL-LAVASTINE, Paris (1936-1949), in-4°, t. II et III, *passim;* GOUJET, *op. cit.*, 2e partie, p. 4-8.

3. D'après PIGANIOL DE LA FORCE (*op. cit.*, p. 201), Jacques Dubois fut inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois, mais d'après GOUJET (*op. cit.*, 2e partie, p. 5), « il fut inhumé dans le cimetière des pauvres écoliers, près du collège de Montaigu, comme il l'avoit ordonné par son testament. Son convoi se fit avec pompe, toute l'Université voulut l'honorer de sa présence et les médecins y assistèrent en robe rouge ». Goujet a sans doute pris ce renseignement dans la vie de Jacques Dubois qui précède l'édition de ses œuvres par le Dr René MOREAU, *Jacobi Sylvii... opera medica...*, Genève, 1630, in-fol. A la p. 24 (non paginée), Moreau écrit : « ... *in coemeterio pauperum scholasticorum, lugente et comitante universa Academia, medicisque doctoribus cum purpura pro more funus ducentibus, sepultus est.* » Parlant ensuite de l'épigramme de Buchanam, le même auteur se contente d'écrire qu'elle fut fixée sur les portes de l'église, sans préciser laquelle : « ... *hocce epigramma in modum epitaphii adversus ejus avaritiam ipsis templi valvis affixum, Bucchanano autore...* ». Le fait que l'inhumation ait eu lieu au cimetière des pauvres écoliers n'exclut pas que le service funèbre ait pu avoir lieu à Saint-Germain l'Auxerrois; dans ce cas, c'est sur une porte de cette église qu'aurait été écrite l'épigramme-épitaphe de Buchanan (TROCHE, fol. 115); c'est pourquoi nous la conservons ici. Thomas FARGAEUS, qui fit, l'année même de la mort de Sylvius, une élégie et des épitaphes pour ce grand médecin (*Elegia cum epitaphiis latinis, graecis, gallicis, in mortem Jacobi Sylvii, medici, professoris regii...*, Paris, 1555, in-4°) ne fait pas mention de l'épigramme de Buchanan.

4. George Buchanan, grand helléniste et latiniste, né en 1506 à Killcarn (Écosse), mort en 1582 (*Dictionnaire des lettres françaises*, publié sous la direction du cardinal GRENTE, *XVIe siècle*, Paris, 1951, in-4°, p. 137-139).

2 232. — Sylvius hic situs est, gratis qui nil dedit unquam;
Mortuus est, gratis quod legis ista dolet.

Mss VP², p. 710; — Troche, fol. 115. — Moreau, *Jacobi Sylvii... opera medica*, 1630, p. 24 (non paginé); — Piganiol de la Force, *op. cit.*, éd. 1765, t. II, p. 202.

Paraphrase de Guillaume Colletet [1] :

2 233. — De l'avare Du Bois la science féconde
Ne donna rien pour rien, tant qu'il vesquit [a] au monde.
Et si les morts [b] encor s'animent pour le bien,
Il est sous ce tombeau qui [c] soupire [d] et qui [c] gronde
De quoy tu lis ces vers sans qu'il t'en couste rien.

Mss VP², p. 710; — Troche, fol. 115. — G. Colletet, *Épigrammes...*, 1653, p. 459; — Piganiol de la Force, *op. cit.*, éd. 1765, t. II, p. 207.

a) vecut, VP², Tr., Piganiol; — *b*) le corps, VP², Tr., Piganiol; — *c*) qu'il, VP², Tr., Piganiol; — *d*) murmure, VP², Tr., Piganiol.

JEAN STADIUS

2 234. — Joannes Stadius [2], mathematicus, obiit 15 cal[endas] quint[iles] media nocte, Lut[eciae], anno Domini 1579, in suburbio honoratiano [3], [domi] Domini mares[calli] Retzii [4], natus annos 52, m[enses] 2.

1. Guillaume Colletet, 1598-1659, poète, auteur de romans et d'une tragi-comédie, membre de l'Académie française (*Dictionnaire des lettres françaises, XVIIe siècle*, Paris, 1954, p. 280-281). Cette épigramme est tirée d'un ouvrage intitulé : *Épigrammes du sieur* Colletet, *avec un discours de l'épigramme...*, Paris, 1653, in-12, pièces liminaires, 476 p.

2. Jean Stadius, né le 1er mai 1527 à Loenhout, au territoire d'Anvers, mourut à Paris le 17 juin 1579. Historien, mathématicien et astronome, il fut appelé à la cour du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, où il fit plus d'astrologie que d'astronomie. Pierre La Ramée ayant laissé par testament 500 livres de rente pour la fondation d'une chaire de mathématiques, le Parlement affecta d'abord cette somme à la rémunération de la continuation de l'*Histoire de France* de Paul Émile, mais après quelques années la rente servit à fonder une chaire de mathématiques au Collège royal (Maugis, *op. cit.*, t. II, p. 385-386). Un concours mit alors en présence Jean Stadius et Maurice Bressieu; l'égalité de leur mérite parut telle que, la chaire de La Ramée ayant été adjugée à Bressieu, Stadius fut retenu par l'Université comme digne de remplir la même place; son élection ayant été confirmée par Henri III, il enseigna effectivement au Collège royal de 1577 à 1579 (Goujet, *op. cit.*, 2e partie, p. 34-36 et 41-44).

3. L'hôtel du Perron ou de Retz s'élevait au milieu du faubourg Saint-Honoré, sur le côté septentrional de la chaussée Saint-Honoré, à la hauteur de l'actuelle rue de Castiglione. Il eut, dit-on, l'honneur d'héberger deux fois le roi Charles IX (Lucien Hoche, *Paris occidental..., la rue Saint-Honoré*, t. I, Paris, 1912, in-4°, p. 92 et n. 1). L'hôtel passa en 1603 à Mme de Maignelais, fille du maréchal de Retz, qui le revendit à la duchesse de Mercœur; celle-ci le fit abattre (*Registres... du Bureau...*, t. XIII, p. 452, n. 1).

4. Albert de Gondi, maréchal de Retz. Né à Florence le 4 novembre 1522, mort à Paris le 21 avril 1602, il avait épousé en 1565 Claude-Catherine de Clermont, veuve du baron d'Annebaut, héritière du comté de Retz. Il fut successivement ambassadeur en Angleterre en 1572, gouverneur de Provence en 1573, Maréchal de France en 1574, duc et pair en 1581 (Marie-Henriette Jullien de Pommerol, *Albert de Gondi, maréchal de Retz*, Genève, 1953, in-4°).

Dum numeris coelum metitur et ignes coeli
Sydera perque suas jam doces ire vias,
Et quid ab antiquo deflixerit ordine cursum,
Qua cieat varians quisque planeta notas,
Ecce tibi subito lucis male cautus obortae
Pulvere in hoc Stadius percitus igne jacet,
Imo animus coelos, nota regione semitas [a],
Jam sua metitur Sydera : lector, abi.
Philipus Avenellus [1] moerens amico posuit.

Ms. F², p. 587.

a) Le ms. porte : « semites ».

FRANÇOIS DE MALHERBE

2 235. — L'Apollon de nos jours, Malherbe, icy repose. // Il a longtems vecu, sans beaucoup de support. // En quel siecle, passant, je n'en dis autre chose. // Il est mort pauvre, et moi je vis comme il est mort [2].

Ms. VP², p. 710. — Brice, *Description de la ville de Paris,* nouvelle éd., 1752, p. 202.

« Autre épitaphe de Malherbe, composée par Cöeffeteau [3] et imprimée dans les œuvres de Malherbe, éd. in-8°, en 1757, p. 29 des *Mémoires de sa vie.* »

2 236. — J'entens les Muses eplorées
Se plaindre autour de ce tombeau
Où git l'ornement le plus beau
Dont le ciel les eut honorées.
Malherbe, à qui les doctes sœurs
Doivent leurs aimables douceurs,
N'est plus que poussière et que cendre
Et, si quelque excès de bonheur
Ne contraint la Parque à le rendre,
Elles ont perdu leur honneur.

Ms. VP², p. 711.

1. Philippe des Avenelles, traducteur (*Dictionnaire des lettres françaises... Le XVIe siècle*, p. 218).

2. Germain Brice (*op. cit.*, p. 202) attribue cette épitaphe à Jean Ogier de Gombauld, grand ami de Malherbe. Poète, grammairien, auteur de romans et d'une tragédie, Gombauld fit partie du premier groupe qui forma l'Académie française (*Dictionnaire des lettres françaises... Le XVIIe siècle*, p. 465-467).

3. Nicolas Coëffeteau, 1574-1623, Dominicain, prieur du couvent de Saint-Jacques à Paris, est surtout connu comme polémiste (*Dictionnaire des lettres françaises... Le XVIIe siècle*, p. 271-272).

JEAN GUILLEMOT + MARIE BERTHAULT + CLAUDE REVEREND + NICOLE GUILLEMOT

Tombe devant l'autel de la Vierge [1].

2 237. — Cy gist honorable homme Jean Guillemot, en son vivant marchand et bourgeois de Paris, lequel est decedé le 17e jour de juin 1630.

Aussy gist Marie Berthault, femme dudit Guillemot, laquelle deceda le 26e de septembre 1639.

Cy gist Claude Reverend, marchand bourgeois de Paris, lequel deceda le ...

Aussy gist Nicole Guillemot, femme dudit Reverend, laquelle deceda le ...

Ms. VP², p. 707.

PIERRE DE [RIEDMATTEN]

2 238. — D.O.M. aeternaeque memoriae nobilissimi et eruditissimi Petri de [Riedmatten [2]], equitis apostolici, collonelli bis mille peditum [a] Valesiae [b] [3], ejusdemque secretioris consilii, archii signiferi et maioris Gomesiae [3] ac praesidis Agauniae [4], viri prudentissimi, fortissimi, ab ineunte aetate, in geminiis [c] artibus. Excolenti quae patriae praesidio familiae forent ornamenta, variis virtutibus amorem cuiusvis et admirationem merito, fidem industriae, integritatem obsequiis cumulati et summis, mediis, infimis charo anno aetatis 35, Christi vero 1644, pridie idus februarii fatis

1. Il ne semble pas possible de localiser cette épitaphe avec certitude; il y avait, en effet, à Saint-Germain l'Auxerrois, un autel de la Vierge dans la nef et plusieurs chapelles consacrées à la Vierge : Notre-Dame du Mesche, la Vierge et Saint-Martin, l'Annonciation, la Visitation et, depuis 1638, la chapelle de la paroisse, primitivement dédiée à saint Germain puis mise sous l'invocation de la sainte Vierge en exécution du vœu de Louis XIII (Troche, fol. 268). Neuf épitaphes (ci-dessus, nos **2 075** à **2 083**) sont données comme voisines de l'autel de la Vierge, dans la nef; d'autres sont réparties à travers les différentes chapelles dédiées à la Vierge.

2. Pierre de Riedmatten, officier suisse au service de la France (1608-1644). Fils d'autre Pierre, il fut successivement major de Conches en Haut-Valais en 1632, 1638 et 1642, gouverneur de Saint-Maurice d'Agaune en 1634 et 1635, banneret de Conches en 1643; capitaine, lieutenant-colonel et colonel au régiment Ambuel au service de la France. Il mourut à Paris le 12 février 1644. Les débris de son régiment furent presque entièrement détruits à la bataille de Lérida, en mai 1644. Armes : *de ... à la feuille de trèfle d'or* (*Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neufchâtel, t. V, 1930, p. 485). Le nom du personnage manque totalement dans le manuscrit. L'identification qui en est ici faite nous a été confirmée par M. Alain Dufour, archiviste paléographe, à Genève, à qui sont aussi dues les précisions données dans la présente note.

3. Conches (Haut-Valais).

4. Saint-Maurice d'Agaune (Valais).

CONCEDENTI ET HIC CORPORALITER REQUIESCENTI ILLUSTRISSIMUS PRINCEPS ADRIANUS [1], EPISCOPUS SUDENENSIS [2], OPTIMI FRATRIS ET GASPAR DE STOKALPEN [3], EQUES APOSTOLICUS, DILECTISSIMI AFFINIS USQUE MEMORES HOC MONUMENTUM TRISTE DOLORIS SOLATIUM M.M.P.P. FAC NUNC QUAE MORIENS FACTA FUISSE VELIS.

Ms. VP[1], fol. 42.

a) preditum, VP[1]; — *b*) Valestae, VP[1]; — *c*) ingemini iis, VP[1].

JACQUES STELLA

2 239. — D.O.M. // JACOBO STELLA [4], LUGDUNENSI, DIVI // MICHAELIS EQUITIS TORQUATO, // PICTORI REGIO, // MAXIMORUM QUI ANTE SE FUERUNT // AEMULO, // CAET[ER]ORUM SUI TEMPORIS FACILE // PRINCIPI. // ACTA ROMAE ADOLESCENTIA, QUICQUID URBS // EXQUISITIUS HABUIT AUT MAJUS // GALLIAM TULIT MAGNA CUM NOMINIS // FAMA; // UNDE OMNIUM ADMIRATIONEM SIBI // ASCIVIT, // NONNULLORUM INVIDIAM. // CAELEBS VIXIT, // SEXAGINTA TRES ANNOS FOELICITER // IMPLEVIT; // ANNO 1657 DEVIXIT, MENSE OCTOBRIS. // REQUIESCAT IN PACE. // SUI MOERENTES PONI POSUERUNT.

ARMES. *D'or à l'aigle de sable, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.* Collier de Saint-Michel.

Ms. F[3], p. 156.

Megret ajoute (F[3], p. 157) cette épitaphe de sa composition :

UT STELLAS INTER PRAECLARAQUE SYDERA PHOEBUS,
INTER PICTORES SIC, JACOBE, MICAS.
MORS RAPUIT STELLAM NOBIS, SED MAGNA SEPULTO
NOMINIS ET FAMAE GLORIA SEMPER ERIT.

MEGRET

1. Adrien III de Riedmatten, évêque de Sion en Valais du 30 août 1640 à sa mort, 19 septembre 1646.

2. Sion en Valais.

3. Gaspard-Jodok de Stockalper (1609-1691), chevalier, colonel et chancelier de la République de Valais, renouvela en 1663 l'alliance avec le roi Louis XIV au nom de son souverain et fut élu en 1670 Capitaine général du Valais (Baron de ZUR-LAUBEN, *Histoire militaire des Suisses au service de la France...*, t. II, Paris, 1751, p. 121). Il avait reçu de la régente Anne d'Autriche une chaîne et une médaille d'or, au profil de la régente, qui figura à l'exposition des Archives nationales de mai à juillet 1967 (*Les grandes heures de l'amitié franco-suisse* [catalogue], Paris, p. 60, n° 160; provenance : musée de Valère, Sion).

4. Fils de François Ier Stella, Jacques Stella (1596-1657) naquit à Lyon et mourut aux galeries du Louvre; peintre d'histoire et graveur à l'eau-forte, il fut peintre ordinaire du Roi (E. BÉNÉZIT, *Dictionnaire... des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs...*, Paris, t. VIII, 1955, in-8°, p. 111; U. THIEME et F. BECKER, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler...*, Leipzig, t. 31, 1937, in-8°, p. 580-581; HERLUISON, *op. cit.*, p. 416).

JOSEPH BOURDEREUIL

2 240. — D.O.M.V.Q.M. — Josepho Bourdereuil [1], Ambrosii [2] filio, Parisino quaestori regio, qui opes, bona corporis, principum gratiam, ludicra fortunae et terrena cuncta umbrae somnia [a] expertus, ad caelestis vitae meditationem experrectus; ac [b] Ambrosio patre mortalem se genitum sentiens sepulchrum in hac regali ac [c] collegiata ecclesia Sancti Germani Autissiodorensis nuncupata sibi et suis vivens elegit, qui obiit die 14 mensis julii, anno Domini 1660, aetatis 84.

Habes, abito, aut paululum sistito, // ore atque corde [d] precare mortuo.

Armes. *D'azur à trois épis de blé d'or* [3].

Mss F[1], p. 282; — F[3], p. 167.

a) umbra somnium, F[1]; — *b*) ab *add.* F[3]; — *c*) in hac saeculari regali ac, F[3]; — *d*) bene *add.* F[3].

LOUIS DE LA FOSSE

« Monsieur Delafosse, advocat aux conseils du Roy ».

2 241. — D.O.M.

Pietati sincerae, integritati incorruptae,
Aequitati inexoratae
Piisque manibus nobilis viri

1. Joseph Bourdereuil se qualifie de bourgeois de Paris (sous la forme « Bourdereul ») dans les quittances qu'il signe jusqu'au 19 mai 1629 (Bibl. nat., Pièces orig., vol. 462, doss. 10 300, p. 58-68). Cette qualification disparaît par la suite. En 1582, il est secrétaire de la Reine mère et Receveur général de ses finances en Bretagne (*ibid.*, p. 58); en 1592, conseiller, trésorier, receveur et procureur général des maisons et finances de Philippe-Emmanuel de Lorraine et Marie de Luxembourg, duc et duchesse de Mercœur et de Penthièvre (*ibid.*, p. 59) : à ce titre, il fait, en août 1596, l'inventaire des titres se trouvant dans la grosse tour du palais d'Ardes (Bibl. nat., fr. 11 612); à partir de 1620, il est qualifié de trésorier et payeur (1620-1631) ou trésorier et payeur « héréditaire » (1637-1660) de la gendarmerie de France (Pièces orig., doss. cité, p. 60-65 et 66-68). En 1651, il donne par testament au chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois la somme de 3 000 l. pour faire des ornements de velours vert pour servir au chœur les jours de fêtes des saints confesseurs; à cette occasion, les registres capitulaires le qualifient d' « ancien expéditionnaire en cour de Rome et paroissien de Saint Germain l'Auxerrois » (Arch. nat., LL 412, fol. 333 v°; LL 413, fol. 234 v°-235). Il fut également Trésorier de l'extraordinaire des guerres (Bibl. nat., Dossiers bleus, vol. 123, doss. 3 033). Il avait épousé Madeleine de Héricourt (*ibid.*, *id.*).

2. Ambroise Bourdereuil signe aussi toujours : « Bourdereul » (*ibid.*, Pièces orig., vol. 462, doss. 10 300, p. 2-27, quittances, de 1572 à 1613). Il avait épousé Marguerite Le Verdier; il en avait eu quatre enfants, dont Joseph était l'aîné.

3. Le ms. F[3] propose : *aux 1 et 4 d'azur à trois épis de blé d'or; aux 2 et 3 parti des Bragelonne.*

LUDOVICI DE LA FOSSE,
IN SANCTIORIBUS REGIS CONSILIIS PATRONI
SACRUM EPITAPHIUM.

*
* *

QUI JACET HIC? NULLUS. VIVIT POST FATA
SUPERSTES
FOSSAEUS. PARCAE NIL NOCUERE MANUS.
QUID VANUM [a] ATOLLIS TUMULUM, TE NEMPE [b],
VIATOR?
UT [c] MONEANT PERDI DE PIETATE NIHIL,
FOSSAEO MAJOR SURGIT NAM FAMA PEREMPTO.
SUBREPTAM QUIVIS DUM SIBI LUGET OPEM,
AETERNAS FACIENT LAUDES MERITUMQUE SEPULCHRI
GENS, ANIMUS, PIETAS, GRATIA, GESTA, FIDES.
FOSSAEUM OBVOLVAT CINEREM LAPIS, USQUE
VIGEBIT.
PERPETUO HUNC RETINENT CURIA, TEMPLA,
DOMUS :
TEMPLA PIUM RETINENT, FORTEM [d] DOMUS
AULAQUE JUSTUM.
OMNIA SOLLICITUM VITE FUISSE DEI.
IMPROBA QUID LACHESIS [1] RAPIS HUNC? SUA FAMA
PEREMPTUM
EXCITAT ET CELEREM DAT RENOVARE GRADUM,
SCILICET HA! POPULIS DEDERAT [e] SUA JURA PATRONUS,
REDDERE JUSTITIAE VULT SUA JURA DEUS.
OBDORMIVIT DIE 24 [f] NOVEMBRIS 1664.

« Douze vers héroïques à la memoire du sieur advocat de La Fosse [g] » :

SI TU CROIS TROUVER SOUS LA CENDRE
CE QUE LA MORT Y FIST DESCENDRE,
PASSANT, TU TE TROMPES AUJOURD'HUY,
CAR SON NOM, QUI PARTOUT RAISONNE,
TE DIT QUE N'Y CHERCHANT QUE LUY
TU N'Y DOIS RENCONTRER PERSONNE.
TOUT NOUS PARLE DE LUY, NOUS MARQUE
QU'IL VIT ENCOR MALGRÉ LA PARQUE,
QU'IL CONNUT ET NE CRAIGNIT PAS,
ET SA PIÉTÉ [h] SANS SECONDE
EN DEPIT MEME DU TRESPAS
LE FERA TOUSJOURS VIVRE AU MONDE.

Les « douze vers héroïques à la mémoire du sieur advocat de la Fosse » semblent être « honoraires » et de la composition de Megret [i].

ARMES. [Écartelé] *aux 1 et 4, d'... à l'arbre d'... accompagné de quatre étoiles d'...; aux 2 et 3, d'azur au chevron d'or chargé sur la pointe d'un croissant de gueules, accompagné de trois étoiles d'or.*

Mss F[1], p. 308-309; — F[3], p. 183-184.

a) vacuum, F[3]; — *b*) h[c], nearpe, F[1]; — *c*) et, F[1]; — *d*) facilem, F[3]; — *e*) dedederat, F[3]; — *f*) 26, F[3]; — *g*) cette ligne manque dans F[1]; — *h*) probité, F[3]; — *i*) les... Megret *add.* F[1].

1. Lachesis, la deuxième des trois Parques, tournait le fuseau et tirait au sort les destinées humaines.

PIERRE SEGUIN

Inscription sur un cartouche de marbre blanc entouré d'une couronne de laurier et flanqué à sa base de deux cassolettes décorées des armoiries du défunt [1].

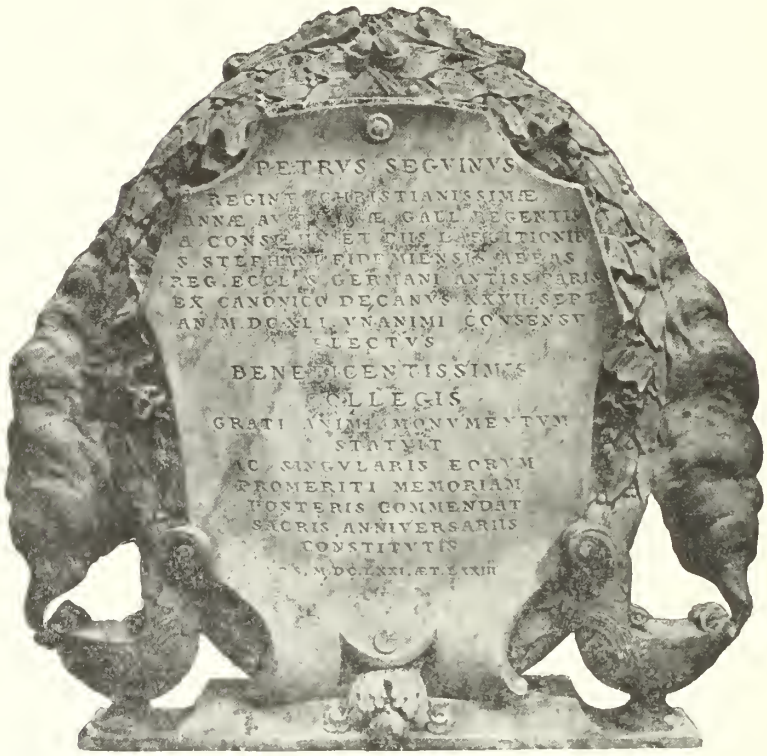

25. — Épitaphe de Pierre Seguin [2].

1. Description donnée par GUILHERMY, *Inscriptions de la France...*, t. I, p. 165. Cette épitaphe, retrouvée par Guilhermy dans les magasins annexés à l'église de Saint-Denis, avait appartenu au Musée des Monuments français, où elle portait le n° 272; entrée au Musée de Versailles le 17 juillet 1884, sur l'intervention, semble-t-il, de Louis COURAJOD (*Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des Monuments français*, t. III, p. 459), elle y figurait sous les n^os^ d'inventaire V. 1511 et MV. 6628 (renseignements communiqués par Mlle Marguerite Jallut, conservateur au Musée de Versailles, en octobre 1956). En 1920, la Commission du Vieux Paris en demanda la remise en place dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois (*Commission municipale du Vieux Paris, Procès verbaux*, séance du 27 novembre 1920, p. 215; séance du 29 janvier 1921, p. 3-4; séance du 28 janvier 1922, p. 3). Par décret du 16 décembre 1922, elle fut rendue à la Ville de Paris; elle sortit du Musée de Versailles le 5 mars 1923; d'abord confiée au Dépôt des œuvres d'art de la Ville de Paris, elle a été fixée en 1973 dans la première travée du déambulatoire, côté sud, sur la face occidentale du deuxième pilier du clocher.

2. Cliché Jean-Albert exécuté d'après l'original.

2 242. — PETRVS SEGVINVS [1],// REGINAE CHRISTIANISSIMAE// ANNAE AVSTRIACAE GALL[IAE] REGENTIS// A CONSILIIS ET PIIS LARGITIONIBVS, // S [ANCTI] STEPHANI FIDEMIENSIS [2] ABBAS,// REG[IAE] [a] ECCL[ESIAE] S[ANCTI] GERMANI ANTISS[IODORENSIS] PARIS[IENSIS] // EX CANONICO DECANVS XXVII SEPT[EMBRIS] // AN[NO] [b] M.DC.XLI VNANIMI CONSENSV// ELECTVS, // BENEFICENTISSIMIS [c]// COLLEGIS// GRATI ANIMI MONVMENTVM// STATVIT// AC SINGVLARIS EORVM// PROMERITI MEMORIAM// POSTERIS COMMENDAT// SACRIS ANNIVERSARIIS// CONSTITVTIS.// A[NNO] R[ESURRECTIONIS] S[ALVATORIS] M.DC.LXXI, AET[ATIS] LXXIII [d].

ARMES. *De ..... au chevron de ..... accompagné de 3 roses de .....* [3]

Original conservé. — *Gallia christiana,* t. VII, col. 276; — GUILHERMY, *Inscriptions de la France...,* t. I, p. 164.

a) *om.* Gallia christ.; — *b*) *om.* Gallia christ.; — *c*) et pientissimis *add.* Gallia christ.; — *d*) Anno deinde 1672, pridie nonas aprilis, cum vitam christianis virtutibus illustrem sanctissime clausisset, hic situs est, *add.* Gallia christ.

CHARLES DUPUIS + ANDRÉE CHAPPLAIN

Autorisation à Louis Dupuis « de faire poser en cette église » l'épitaphe ci-dessous [4].

2 243. — CY GISENT MAISTRE CHARLES DUPUIS, CONSEILLER DU ROY, NOTAIRE HONORAIRE AU CHASTELLET DE PARIS, ET FEUE DAMOISELLE ANDRÉE CHAPPLAIN. MAISTRE LOUIS DUPUIS [5], AVOCAT EN PARLEMENT, LEUR FILS, A FONDÉ À PERPÉTUITÉ AU CHŒUR DE CETTE EGLISE UN OBIT À NEUF LEÇONS, DEUX MESSES BASSES ET UNE MESSE HAUTE DE *REQUIEM* LE DERNIER FEVRIER DE CHACUNNE ANNÉE À NEUF HEURES, ET À LA STATION SERA CHANTÉ EN FAUX BOURDON *DE PROFUNDIS*, SUR LEUR SEPULTURE, QUE MESSIEURS LES VENERABLES DOYEN, CHANOINES ET CHAPITRE ONT ACCEPTÉ, LEUR AYANT DONNÉ CENS LIVRES DE RENTE SUR L'HOSTEL DE VILLE PAR CONTRACT PASSÉ PAR DEVANT BONHOMME ET LE NORMAND [6], NOTTAIRES AU CHASTELLET DE PARIS, LE QUATRE MARS M. VI^C QUATRE VINGT DIX HUIT. — PRIEZ DIEU POUR EUX. PAR PERMISSION DE MESSIEURS DU CHAPITRE.

---

1. Sur le chanoine Pierre Seguin, voir, ci-dessus, p. 54, n. 2.

2. Abbaye de Saint-Étienne de Fémy, diocèse de Cambrai.

3. Voir ci-dessus, n^os **2 104** et **2 188**, les blasons différents de celui-ci et même différents entre eux attribués à Pierre et Catherine Seguin, père et sœur du chanoine Pierre Seguin.

4. Arch. nat., LL 418, fol. 41.

5. Le 18 mars 1698, « Monsieur Dupuys de la Giraudière a versé au chapitre une somme de 80 livres pour faire celebrer un service extraordinaire au chœur de cette eglise à l'intention de ses deffuncts père et mère et faire les frais qu'il conviendra pour les lettres de ratiffication du contract de constitution de cens livres de rente sur la Ville par luy abandonnée pour la fondation d'un obit perpétuel... » (Arch. nat., LL 418, fol. 32).

6. L'acte ne figure pas à sa date parmi les minutes de l'étude du notaire Le Normand (Arch. nat., Min. centr., XXIV, 502).

INDEX[1]

A

ABADIE (Nicolas), prêtre bénéficier de Saint-Germain l'Auxerrois, p. 137.

Abbaye-sous-Dol, **2060**, n. 2.

Abbayes : Saint-Denis, Saint-Euverte à Orléans, Saint-Victor à Paris, Saint-Vincent de Metz.

ABBON, XV.

Abreuvoir-Popin (Rue de l'), p. 200 et n. 2.

Académie française, **2139**, n. 3; **2233**, n. 1; **2235**, n. 2.

ACAQUIA, voir AKAKIA.

AGUENIN (Marguerite), femme de Jean BOULLIARD, p. 176, n. 4.

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), **2174**, n. 1; **2175**, n. 2, p. 139.

AKAKIA (Anne), femme de Pierre SEGUIN, **2104** et n. 2; **2188**, n. 2.

AKAKIA (Gillette), **2104**, n. 2.

AKAKIA (Jacob), **2104**, n. 2.

AKAKIA (Jean), médecin, **2104**, n. 2.

AKAKIA (Jeanne), femme de René BAUDART, **2104**, n. 2.

AKAKIA (Martin Ier), **2104**, n. 2.

AKAKIA (Martin II), médecin et professeur de chirurgie au Collège de France, **2104**, n. 1 et 2.

AKAKIA (Martin III), médecin ordinaire du Roi et professeur de chirurgie au Collège de France, **2104**, n. 2.

AKAKIA (Martin IV), syndic et professeur de chirurgie au Collège de France, **2174**, n. 1.

Alaincourt (Seigneur d'), voir LE GENDRE (Pierre).

ALBERT (Marie-Thérèse D'), femme de Louis DE ROUGÉ, p. 149.

ALBRET (Amadieu D'), cardinal, évêque de Pamiers, **2119**, n. 8.

ALBRET (Isabelle D'), voir GYÉ (Isabelle D'ALBRET, dame DE).

ALENÇON (François, duc D'), **2162**, n. 1.

Alençon (Orne), **2146**, n. 4; **2196**, n. 1. — Intendant d' — : ALIGRE (Michel D').

Aligre (Chapelle d'), XXVII, **2061**, n. 1; p. 84-89.

ALIGRE (Étienne II D'), Chancelier de France, p. 85 et n. 8; p. 86 (fig.); **2144** et n. 2; p. 87 (fig.) et n. 1; **2213**, n. 4; p. 189.

ALIGRE (Étienne III D'), Chancelier de France, p. 85 et n. 8; p. 86 (fig.); p. 87 (fig.) et n. 1; **2138** et n. 1; **2145** et n. 2.

ALIGRE (Famille D'), XVI.

Aligre (Hôtel d'), rue Saint-Honoré, **2213**, n. 4; p. 189 et n. 3.

ALIGRE (Michel D'), seigneur de Villenest et de Boislandry, intendant d'Alençon, **2146**, n. 3 et 4.

ALLARD (Claude), femme de François HERVÉ, **2147**, n. 2.

Alluyes (Marquis d'), voir SOURDIS (Paul DE).

ALMEREAU (Jean), sieur de Saint-Remy, **2107**, n. 1, p. 57.

ALOT (Charles), chapelain de la chapelle Saint-Denis, p. 187.

AMARITON (Jean), avocat au Parlement, **2182**.

Ambassadeur en Angleterre : CLUTIN (Henri).

Amboise (Château d'), p. 101.

AMELOT (Jean), président aux Enquêtes, **2204**, n. 1.

AMER (Jacqueline), femme de Jacques TESTE, p. 176, n. 3.

AMER (Pierre), correcteur à la Chambre des Comptes, p. 176, n. 3.

Amiens (Somme), **2185**, n. 1, p. 154; p. 207, n. 2. — Clerc du diocèse d' — : CORBIE (Jean DE). — Diocèse d' —, p. 4, n. 4; **2120**, n. 5. — Greffier de la sénéchaussée d' — : HAUROY (Pierre). — Sénéchaussée d' —, **2188**, n. 3, p. 156.

ANCEL (Catherine), femme de Florent PASQUIER, **2092**.

Ancenis (Baronnie d'), **2151**, n. 3.

ANCRE (Charles de Luynes, maréchal D'), p. 26.

Andechy (Somme, arr. et cant. Montdidier), p. 118 et n. 8. — Seigneur d' —, voir HACQUEVILLE (Claude DE).

Andilly (Val-d'Oise, arr. et cant. Montmorency), **2228** et n. 4. — Seigneurs d' —, voir BLANDESQUE (François DE), FROMONT (Jean).

Angers (Maine-et-Loire), **2108**, n. 3; **2158**, n. 1; **2213**, n. 4.

Angleterre, **2069**, n. 2 et 3; **2179**, n. 2; **2213**, n. 1, p. 180; **2234**, n. 4.

1. Les chiffres romains correspondent aux pages de l'introduction, les chiffres arabes aux pages du texte, ou aux notes s'ils sont précédés de « n. », les chiffres gras aux notices des épitaphes.

ANJORRANT (Claude), seigneur de Cloyes et de Latingy, **2153**, n. 3.

ANJORRANT (Denise), femme de Thibaud DE VITRY, **2074**, n. 1.

Anjou, **2173**, n. 4. — Duc d' —, **2063**, n. 1; **2081**, n. 2, p. 106; **2162**, n. 1 et 2. — Voir aussi HENRI III. — Gouverneur de la province d' —, voir CARNAVALET (François DE).

Anne (Sainte), XXXI, 148.

ANNE D'AUTRICHE, reine de France, XXX, **2056** et n. 1, p. 7; **2104**, n. 1, p. 53 et n. 2, p. 54; **2120**, n. 5; **2144**, n. 2; **2170**, n. 4, p. 127; **2199**, n. 1; **2204**, n. 1; **2210**, n. 1, p. 174; **2238**, n. 3, p. 211; **2242**.

ANNEBAUT (Baron D'), **2234**, n. 4.

Annonciation (Chapelle de l'), XVIII, XXVI, XXVII, XXXI, p. 119-120, 136, 144-149; **2237**, n. 1.

Antouillet (Yvelines, arr. Rambouillet, cant. Montfort-l'Amaury), **2222** et n. 4. — Seigneur d' —, voir BRIÇONNET (François III).

Anvers (Belgique), XXXII, **2234**, n. 2.

Apothicaire : JOBERT (Jean).

Appel-Voisin (Deux-Sèvres, arr. Parthenay, cant. Moncoulant, comm. Saint-Paul-en-Gâtine), **2108**, n. 3. — Seigneur d' —, voir GUICHARD.

Apremont (Vendée, arr. Les Sables d'Olonne, cant. Palluau), **2163**, n. 3. — Château d' —, **2163**, n. 4. — Seigneur d' —, voir LA TRÉMOÏLLE (Gilbert DE).

Arbois (Côte d'Or, arr. et cant. Châtillon-sur-Seine, comm. Buncey), **2207** et n. 2. — Seigneur d' —, voir FYOT (Jean).

Arbre-Sec (Rue de l'), XVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, **2055**, n. 1; **2087**, n. 4; **2104**, n. 1 et 2; **2119**, n. 1, p. 65; p. 70; **2141**, n. 1, p. 82; p. 101, n. 4; p. 106; **2162**, n. 2, p. 112; p. 144.

ARCADET (Jacques), chantre ordinaire de la chapelle du Roi, **2107**, n. 2.

Arche-Pépin (Rue de l'), p. 200, n. 2.

Archevêché, XXIII.

Archevêques de Paris : BELLOY (Jean-Baptiste DE), GONDI (Jean-François DE), RETZ (Jean-François-Paul DE GONDI, cardinal DE). — Vicaire général de l' — : LEBLANC. — Voir aussi Évêques de Paris.

Archidiacres. De Brie : HENNEQUIN (Simon). — De Cotentin : CERISAY (Pierre DE).

Architectes : BACARIT (Louis-Antoine), BALLU (Théodore), BALTARD (Victor), COTTART (Pierre), COTTE (Robert DE), FAUVEL DE VILLIERS, LASSUS (Jean-Baptiste-Antoine), LA VALLÉE (Marin DE), LE CAMUS DE MÉZIÈRES (Nicolas), LE MERCIER (Jacques), LESCOT (Pierre), ORBAY (François D'), PERCIER (Charles), SÉBILLE (Georges), TAVERNIER (François-Louis).

Architecture (Académie d'), XXIII.

Ardes (Palais d'), **2240**, n. 1.

ARDIER (Paul), président à la Chambre des Comptes, **2216**, n. 2.

Argenteuil (Val-d'Oise), **2132**, n. 2; **2173**, n. 4, p. 132. — Carrefour : Regnard. — Receveur d' — : BRAY (Antoine DE). — Rue : Gallardons.

ARGOUGES (Famille D'), **2199**, n. 2.

ARGOUGES (Florent D'), trésorier général des Gabelles, **2196**, n. 1.

ARGOUGES (François D'), seigneur de Tillevaux, conseiller et trésorier général de la reine Marie de Médicis, **2199** et n. 2.

Ariège, p. 153, n. 1.

Armagnac (Comté d'), **2100**.

Arnouville-lès-Mantes (Val-d'Oise, arr. Montmorency, cant. Gonesse), p. 175 et n. 6. — Seigneur d' —, voir GRAND-RUE (Antoine DE).

Arpentis (Seigneur des), voir BERNETZ (François de Paule DE).

ARRAGONET (Marie), deuxième femme de Michel D'ALIGRE, **2146**, n. 4.

Arras (Pas-de-Calais), p. 146, n. 3.

ARTHUS (Marguerite-Marie), XL.

ARTIGUELOUBE (Mathieu D'), évêque de Pamiers, **2119**, n. 8.

Artillerie (Contrôleur général de l') : DU JARDIN (Germain).

Assistance publique (Musée de l'), **2179**, n. 2.

Astronome : STADIUS (Jean).

Athis-sur-Orge, Athis-Mons (Essonne, arr. Palaiseau, chef-lieu de cant.), **2092**, n. 1.

Attichy-sur-Aisne (Oise, arr. Compiègne, chef-lieu de cant.), p. 118 et n. 9. — Seigneur d' —, voir HACQUEVILLE (Claude DE).

Attilly (Seigneur d'), voir CHAMPANGES (Clérembaud DE). — Sieur d' —, voir LE PICART (François).

AUBERT (Anne), femme de Charles LE BRUN, **2110** et n. 4.

AUBERT (Marie), femme de Nicolas LE PREVOST, **2209**, n. 1, p. 173.

Aubervilliers-le-Petit (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. Brie-Comte-Robert, comm. Ferrolles-Attilly), **2169**, n. 1, p. 125.

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa D'), p. 153, n. 2.

AUBIN (Chanoine), **2065**, n. 1.

AUBOURG (Marthe), femme de Michel PASSART, **2098**, n. 2.

AUDRAIN (Catherine), femme de Jean CARRON, p. 28.

AUGER (Adrien), receveur de Bretagne, p. 177

AUGER (Anne-Marie), femme de Jean DE CROQUESEL, p. 175 et n. 5.

AUGER (Catherine), femme de Pierre AMER, p. 176, n. 3.

AUGER (Denise), dame de Réveillon-en-Brie, femme de Simon DE SAINT-BENOÎT, p. 176 et n. 2.

AUGER (Famille), p. 177.

AUGER (Fleurdelys), femme de Pierre DE GRAND-RUE, p. 176 et n. 1.

AUGER (Jean), écuyer, seigneur de Villecresnes, p. 175 et n. 4.

AUGER (Jean), écuyer, Trésorier de France, p. 175, 176 et n. 1.

AUGER (Pierre), p. 175.

Aumôniers. D'Anne d'Autriche : SEGUIN (Pierre). — D'Henri II : OLIVIER (Gaston).

Auteuil (Curé d'), **2085**, n. 2.

Auteuil (Yvelines, arr. Rambouillet, cant. Montfort-l'Amaury), **2222** et n. 3. — Curé d' — : CORNET. — Seigneur d' —, voir BRIÇONNET (François III).

Autriche (Rue de l'), p. 118; p. 150, n. 1.

AUVRAY (Michel), notaire au Châtelet, **2192**.

AVELINE (Jacques), contrôleur général des rentes sur les gabelles, **2118** et n. 3.

AVELINE (Jean), bourgeois de Paris, **2188**, n. 3, p. 156.

AVELINE (Jeanne), religieuse feuillantine, **2188**, n. 3, p. 156.

Aveudre (Château d'), **2230**, n. 1.

Avocat général au Parlement : OLIVIER (Jacques), TALON (Jacques).

Avocats : AMARITON (Jean), BACQUET (Jean), BAILLY (Regnault DE), BAUDRY (Jean), BOUCHER (Jean), DES FRICHES (Arnault), DUPUIS DE LA GIRAUDIÈRE, GANAY (Guillaume DE), GELÉE (Guillaume), GOMONT (Jean DE), LA FOSSE (Louis DE), LA POTERNE (Jean DE), LAUBIGEOIS (Denis), LUILLIER (Gilles), OLIVIER (Jacques), REMY (Abraham RAVAUD, *dit*), SANTEUIL (Augustin DE), TALON (Jacques), THIERSAULT (Charles), THIERSAULT (Louis), THIERSAULT (Nicolas), TRONSON (Jean IV).

B

BACARIT (Louis-Antoine), architecte, XXI, XXII, XXIII.

BACHOT (Jacques), sculpteur, p. 108.

BACQUET (Jean), avocat du Roi en la justice du Trésor, **2152**, n. 4.

BAIGNEAUX, *alias* BAIGNEAULX (Guillaume DE), seigneur de Chaunay, La Grappe, Saint-Sauveur et Vauventriers, secrétaire du Roi, greffier du Conseil privé, **2080** et n. 1.

BAIGNEAUX (*N.* DE), trésorier des Menus plaisirs, **2080**, n. 1.

BAIGNEAUX (Philippe DE), secrétaire du Roi, **2080**, n. 1.

BAILLÉ (François), **2085**, n. 2.

BAILLÉ (Jacques), *dit* l'ancien, chanoine, **2085** et n. 2.

BAILLÉ (Jacques), *dit* le jeune, chanoine, **2085**, n. 2.

BAILLÉ (Jean), maître-ès-arts, **2108**, n. 3, p. 58.

BAILLET (Charlotte), femme de Louis POTIER, p. 147 et n. 9.

BAILLET (Famille), p. 147, n. 9.

BAILLET (Isabeau), dame de Silly, femme de Nicolas POTIER, p. 147, n. 9.

BAILLEUL (Nicolas III DE), seigneur de Vattetot-sur-Mer et de Soisy-sur-Seine, Président au Parlement, Prévôt des Marchands, p. 97.

Bailleul (Rue), p. 144.

BAILLEUX (Robert DE), clerc des Comptes, p. 130.

Baillis. De Bourbon-Lancy : LE BLANC (Laurent). — De Cotentin : CERISAY (Nicolas DE). — De Milan : L'HUILLIER (Guyon). — De Notre-Dame : GELÉE (Guillaume).

BAILLY (Jean DE), Président au Parlement, **2152** et n. 1, p. 96.

BAILLY (Marie DE), femme de Robert BOCHARD, **2152**, n. 1, p. 96.

BAILLY (*N.*, *alias* Marie DE), femme d'Antoine LE COIGNEUX, **2152**, n. 1, p. 96; p. 119.

BAILLY (Regnault DE), avocat au Parlement, **2152** et n. 1, p. 96.

Bâle (Concile de), XXXVI.

BALHAN (Catherine), femme de Pierre THIERSAULT, **2152**, n. 4.

BALLU (Théodore), architecte, XXIV.

BALLUE (Jean), chanoine, **2193**, n. 5.

BALTARD (Victor), architecte, XXIV.

BARBANTEAU, *alias* BARBAUTEAU (Marguerite), femme de Pierre POGET, **2195** et n. 3.

Barbe (Sainte), XXIX.

BARBOTEAU (Louis), contrôleur et garde des mesures du grenier à sel de Paris, **2195**, n. 3.

BARDIN (Jean), chapelain de Nicolas II DE NEUVILLE, p. 189.

BARREAU (Simon), **2170**, n. 3, p. 127.

BARRÈS (Maurice), XXV.

BARTHE (Félix), ministre de la Justice et des Cultes, XXIV.

BARTHÉLEMY (*N.*), femme d'Étienne CHEVALIER, **2170**, n. 4, p. 127.

BARTILLAT (Marquis DE), p. 131. — Seigneur de —, voir JEHANNOT (Étienne).

Bassompierre (M. de), colonel des Suisses, **2211**, n. 5.

Baudart (René), **2104**, n. 2.

Baudequin (Simon), notaire au Châtelet, p. 105 et n. 1.

Baudereuil (Marguerite de), dame d'honneur de Catherine de Médicis, **2205**, n. 1.

Baudry, avocat au Parlement, **2058**, n. 1.

Baudry (André), conseiller au Parlement, **2057**, n. 3.

Baudry (François), doyen du chapitre, protonotaire du Saint-Siège, **2057**, n. 3.

Baudry (Jean), avocat au Parlement, **2057**, n. 3.

Baudry (Jean), conseiller au Parlement, **2058**, n. 1.

Baudry (Président), **2058**, n. 1.

Baugé (Françoise), femme de Robert Neret, p. 51 (fig.), **2102**.

Baugeois du Boys, maître vitrier, xxxiv.

Bayard (Gilbert), secrétaire du Roi, **2169**, n. 2, p. 125.

Bayeux (Calvados), p. 146, n. 3; p. 190, n. 5.

Béasse de la Brosse, lieutenant général de la prévôté de l'Hôtel, p. 193, n. 1.

Beauharnais (Anne de), femme de Paul Phelypeaux, p. 178; **2215** et n. 1, p. 184.

Beauharnais (François de), seigneur de Miramion, **2215**, n. 1, p. 184.

Beaulieu (Indre-et-Loire, arr. et cant. de Loches), p. 5, n. 1. — Abbé de —, voir Voyer de Paulmy d'Argenson (Louis de).

Beaune (Marie de), femme de Raoul Hurault, **2162**, n. 2.

Beauvais (Rue de), **2163**, n. 1, p. 114; p. 147 et n. 10.

Beauvoir-sur-Mer (Vendée, arr. Les Sables-d'Olonne, chef-lieu de cant.), **2151** et n. 1, p. 95. — Comte de —, voir Du Chatel de la Garnache.

Beaux-Arts (École des), p. 108; p. 193, n. 4.

Begeon (Jean), prêtre, vicaire perpétuel, **2193**, n. 4.

Begeon (Pierre), prêtre, vicaire perpétuel, **2193** et n. 4 et 5.

Beguin (Jean), marchand mercier, **2153**, n. 4, p. 97.

Beguin (Marie), femme de Jean de Riberolle, **2153** et n. 4; **2154**.

Belâbre (Indre, arr. Le Blanc, chef-lieu de cant.), **2165**, n. 5.

Belin (Jean), imprimeur, **2158**, n. 1.

Bellefaye (Martin de), seigneur de Ferrières-en-Brie, conseiller au Parlement, **2054** et n. 2.

Bellefaye (Robert de), chanoine et chantre, p. 2; 27; **2054**, n. 2.

Belleforest (François de), **2078**, n. 1.

Belleville (Jean de), doyen du chapitre, **2158**, n. 1.

Bellier (Gilette), femme de Jean Guedon, **2117** et n. 1.

Bellièvre (Chapelle des), xxvii, p. 136-144.

Bellièvre (Claude Ier de), Premier Président au Parlement de Grenoble, **2175**, n. 1, p. 139.

Bellièvre (Famille de), p. 137; **2175**, n. 1, p. 139; 140.

Bellièvre (Hôtel de), rue de Béthisy, **2175**, n. 1, p. 139.

Bellièvre (Madeleine de), femme de Gabriel Du Puy du Fou, p. 137, n. 6; p. 138 et n. 3.

Bellièvre (*N.* de), chevalier de Malte, **2178**.

Bellièvre (Nicolas de), seigneur de Grignon, second Président au Parlement de Paris, conseiller d'État et doyen du Conseil, p. 137-138 et n. 1; **2177** et n. 2; **2178**, **2179**, n. 2.

Bellièvre (Pierre de), marquis de Grignon, abbé de Saint-Vincent de Metz, p. 138 et n. 2.

Bellièvre (Pierre, *dit* Pomponne de), Chancelier de France, xviii, p. 137; p. 138 et n. 4; **2175**, n. 1 et 2, p. 139; **2176**; p. 148; **2201**, n. 1, p. 167.

Bellièvre (Pomponne II de), Premier Président du Parlement, xlvii, **2179** et n. 2; p. 142.

Bellomer (Eure-et-Loir, arr. Nogent-le-Rotrou, cant. la Loupe, comm. Belhomert-Guéhouville), **2144**, n. 1, p. 88.

Belloy (Jean-Baptiste de), archevêque de Paris, xxiii.

Belot (Renée), femme de Guillaume Champion, p. 137.

Belot (Richard), marchand linger, xl.

Bénévent (Italie), **2230**, p. 187.

Benjamin (*N.* de), p. 147.

Benoît VII, pape, xv.

Bernard (Jean), vicaire, **2152**, n. 4.

Bernardon (Philibert), second président à la Cour des Comptes de Dijon, **2124**, n. 2.

Bernet (Marie de), femme de Daniel de Priezac, **2139**, et n. 2.

Bernetz (Aaron de), **2139**, n. 2.

Bernetz (François de Paule de), écuyer, seigneur des Arpentis, **2139**, n. 2.

Berruyer (Jean), prêtre de Paris, **2108**, n. 3, p. 58.

Berry (Charles-Ferdinand de Bourbon, duc de), xxiii.

Berry, **2074** et n. 1; **2108**, n. 3, p. 58. — Président en l'élection de — : Texier (Louis).

Berthault (Marie), femme de Jean Guillemot, **2237**.

Berton (Pierre), xvii.

Besançon. Directeur des postes : GANGNOT (Michel).

BESSE (Pierre DE), chantre et chanoine, **2096** et n. 4.

Bessencourt (Val-d'Oise, arr. Pontoise, cant. Taverny), **2107**, n. 2.

Bestiaux (Marchands de) : LE CLERC DE LESSEVILLE (Nicolas Ier), SAINT-GERMAIN (Jean DE).

Béthisy (Rue de), XXXIV, **2175**, n. 1, p. 139.

Bezanges-sur-Marne, voir Vesaignes-sur-Marne.

Béziers (Hérault), **2114**.

BILLIARD (Charles), président aux Enquêtes, **2072** et n. 6; **2087** et n. 4 et 5.

BILLIARD (Marguerite), femme de *N.* BODIN, **2072**.

BILLIARD (Pierre), Trésorier général de l'extraordinaire des Guerres, **2072** et n. 2, p. 24.

BILLIARD (Timoléon), secrétaire du Roi et contrôleur général des Guerres, **2072**, et n. 5, p. 23 et n. 4, p. 24.

BINEAU (Jean), chevalier, p. 144.

BIZARD (Marguerite), femme de François BAILLÉ, **2085**, n. 2.

Blancmesnil (Seigneur de), voir POTIER (Nicolas).

Blancs-Manteaux (Église des), p. 3.

BLANDESQUE (François, *alias* Francequin, Francony DE), seigneur d'Andilly, huissier d'armes du Roi, **2228** et n. 3.

BLASSE (Pierre), maître tapissier, XXXIII.

Blesmes (Marne, arr. Vitry-le-François, cant. Thièblemont), **2189** et n. 6. — Seigneur de —, voir VARQUIERS (Loys DE).

Blines, **2075**, n. 1, p. 29. — Sieur de —, voir HENNEQUIN (Simon).

BLOIS (Jean DE), greffier civil, p. 2, n. 2.

Blois (Loir-et-Cher), p. 106; **2162**, n. 2; **2215**. — Abbaye Notre-Dame de Bourg-Moyen, **2162**, n. 2, p. 112. — Château de —, **2163**, n. 1. — Église Saint-Jacques, **2162**, n. 2, p. 112. — États de —, p. 190, n. 5.

BLONDEAU (Madeleine), troisième femme de Michel D'ALIGRE, **2146**, n. 4.

BLONDEL (Henry), maître de la confrérie des Trépassés, p. 178.

BLONDET (Abraham), chanoine, **2113**, n. 2.

BOCHART (Robert), conseiller au Grand Conseil, **2152**, n. 1, p. 96.

BODIN (*N.*), maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, **2072**.

BOHIER (Antoine), seigneur de Saint-Ciergues, conseiller du Roi, p. 106.

BOHIER DE SAINT-CIERGUE (Anne), femme de Nicolas DE CERISAY, p. 101.

BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas), **2059**, n. 3.

Boislandry (Seigneur de), voir ALIGRE (Michel D').

BOISSELET (Jacques), sergent de l'Hôtel de Ville de Paris, **2132**, n. 2.

Boissy (Val d'Oise, arr. Pontoise, cant. et comm. Taverny), **2228**, n. 3.

BONHOMME (Antoine), notaire au Châtelet, **2243**.

BONHOMME (Germaine), femme de Jean DE MASCON, **2111**.

BONNE (François DE), duc de Lesdiguières, pair, maréchal et connétable de France, gouverneur du Dauphiné, **2164**, n. 3.

BONNEAU (Louis), prêtre, docteur en théologie, p. 23.

Bonnelles (Yvelines, arr. Rambouillet, cant. nord Dourdan), **2180**, n. 1. — Seigneur de —, voir BULLION (Claude DE).

Bonne-mort (Chapelle de la), voir Saint-Roch.

BONVILLIERS (Françoise DE), **2082**.

BORDEAUX (Famille), **2221**, n. 5.

BORDEAUX (Gilles DE), prêtre du diocèse de Bayeux, p. 190, n. 5.

BORDEAUX (Henri DE BOURBON, duc DE), XXIII.

BORDEAUX (Jean DE), marchand drapier, bourgeois de Paris, **2221** et n. 5.

Bordeaux (Gironde), **2230**, n. 2, p. 205.

BOUCAUT (Claude), secrétaire du Roi, **2130**, n. 2.

BOUCHARDON (Edme), sculpteur, XXII.

BOUCHEL (Claude), p. 140, n. 1.

BOUCHEL (Laurent), receveur ordinaire du domaine de Valois, p. 26; 140 et n. 1.

BOUCHER (Étienne), XXX.

BOUCHER (Gilles), XXX.

BOUCHER (Jean), avocat au Parlement, p. 90, n. 2.

BOUCHER (Jean), seigneur de Monmort, p. 149.

BOUDET (Louise), femme de Denis II HURAULT, **2163**, n. 1.

BOUDET (Marie), femme de François DE MONTHOLON, **2119**, n. 4, p. 65.

BOUDIN (Thomas), sculpteur, XIX, XXXV.

Bouges (Indre, arr. Châteauroux, cant. Levroux), **2220** et n. 3. — Seigneur de —, voir SEGHISO (Jean-Baptiste).

BOULENC DE CRÈVECŒUR (Guillaume), voir CRÈVECŒUR.

BOULENC DE CRÈVECŒUR (Madeleine), femme de René DE LONGUEIL, **2170**, n. 3, p. 127; p. 135.

BOULLIARD (Jean), avocat du Roi à la Chambre des Comptes, p. 176, n. 4.

BOULLIARD (Madeleine), femme de Simon TESTE, p. 176, n. 4.

BOURBON (Antoine DE), roi de Navarre, **2100** et n. 2.

BOURBON (Charles DE), cardinal, archevêque de Lyon, **2194** et n. 1.

Bourbon (Hôtel de), rue des Fossés-Saint-Germain, **2107**, n. 2.

Bourbon (Louis de), cardinal, archevêque de Sens, **2108**, n. 3.

Bourbon (Louis-Alexandre de), comte de Toulouse, p. 102.

Bourbon (Louis-Auguste de), duc du Maine, **2099**, n. 3.

Bourbon (Louis-Auguste de), prince de Dombes, **2099**, n. 3.

Bourbon (Louis-Charles de), comte d'Eu, **2099** et n. 3.

Bourbon (Louis-Henri légitimé de), chevalier de Soissons, secrétaire du Roi, p. 201, n. 6.

Bourbon (Marie de), femme de Léonor, duc de Longueville, p. 118, n. 12.

Bourbon (Marie de), comtesse de Soissons, princesse de Carignan, femme de Thomas de Savoie, p. 199, n. 2 et 3.

Bourbon-Lancy (Bailli de), voir Le Blanc (Laurent).

Bourbonnais (Gouverneur du), voir Carnavalet (François de).

Bourdereuil, *alias* Bourdereul (Ambroise), écuyer, bourgeois de Paris, **2240** et n. 2.

Bourdereuil, *alias* Bourdereul (Joseph), trésorier et payeur de la gendarmerie de France, **2240** et n. 1 et 2.

Bourdineau (Madeleine), femme de François de Beauharnais, **2215**, n. 1, p. 184.

Bourdonnais (Rue des), **2152**, n. 4; p. 134, n. 4; **2175**, n. 1, p. 139; p. 201, n. 6.

Bourgeois (Claude), conseiller au Parlement de Dijon, **2208**, n. 4.

Bourgeois (Marie), femme de Jean III Morin, **2208** et n. 4.

Bourgeois de Paris : Aveline (Jean), Bordeaux (Jean de), Bourdereuil, *alias* Bourdereul (Antoine), Cartier (Mathurin), Charpentier (Fiacre), Charpentier (Jean), Chauveau (Jean), Clamecy (Gilles de), père, Contesse (Antoine), Des Prés (René), Doc (Philippe), Du Deré (Nicolas), Godefroy (Denis), Guillemot (Jean), Hardy (Philippe), Harelle (Jean), Jobert (Jean), Laillier (Guillaume de), Laillier (Richard de), La Poterne (Pierre de), Le Brun (Charles), Le Coigneux (Gilles), Le Conte (Charles), Le Grand (Pierre), Le Peultre (Jacques Ier), Lhoste (Bernard), Mantel (Louis), Marcel (Claude), Mauduit (Jean), Meulan (Robert de), Neret (Nicolas), Neret (Robert), Passart (Michel), Pilot (Pierre), Planche (Jean), Reverend (Claude), Riberolle, *alias* Riberolles (Jean de), Rouillé (Jean), l'aîné, Saint-Germain (Jean de), Santeuil (Nicolas de), Santeuil (Nicolas de), Simon (Philippe), Tronson (Jean II), l'aîné. — Hansé : Laillier (Guillaume de).

Bourges (Cher), **2074** et n. 1; **2158**, n. 1. — Assemblée de —, xxxvi. — Collecteur de la Recette générale de — : Texier (Louis). — Échevin de — : Texier (Louis).

Bourgogne, **2207**, n. 1. — Ducs de —, voir Charles le Téméraire, Philippe le Bon. — Trésorier des mortes-payes en — : Fyot (Zacharie).

Boursin (Anne), femme de Séraphin Thielement, xlix, **2126** et n. 1, p. 72; **2128**; **2130**, n. 1.

Boursin (François), secrétaire du Roi, **2126**, n. 1, p. 72.

Boursin (Nicolas), **2126**, n. 1, p. 72.

Boutet (Étienne), secrétaire du Roi, **2196**, n. 1.

Boutet (Jean), chapelain de la chapelle de la Trinité, p. 134.

Bouthillier (Claude), Surintendant des Finances, p. 98, n. 2.

Bouve (Antoinette), femme d'Eustache de Sansac, **2140**.

Braban (Claude de), seigneur de Marault, **2070**, n. 1.

Braban (Georges de), *alias* Rasnay, Rafnay, prévôt de Champeaux, chanoine, protonotaire du Saint-Siège, **2070**, n. 1, 3 et 4.

Braban (Jean de), seigneur de Marault, **2070**, n. 1.

Braban (Pierre de), chantre et doyen, **2070**, n. 1; **2158**, n. 1.

Brachet (Jean), secrétaire du Roi, **2131**, n. 4.

Brachet de Portmorand (Anne), femme de François Luillier, **2138**, n. 1.

Bray (Antoine de), receveur d'Argenteuil, **2132**, n. 2.

Brehainville (Eure-et-Loir, arr. Châteaudun, cant. Brou), **2089** et n. 2. — Seigneur de —, voir Trouillard (Jean de).

Brespieres (Jean de), chapelain de la chapelle Saint-Jacques, p. 130.

Bressieu (Maurice), **2234**, n. 2.

Bretagne (Famille de), **2124**, n. 3.

Bretagne (Marthe de), femme de Philibert Lenet, **2124** et n. 3.

Bretagne, **2240**, n. 1. — Receveurs de — : Auger (Adrien), Croquesel (Jean, *alias* Jacques de).

Brévannes (Seigneur de), voir Le Prevost (Augustin).

Briart (Pierre), exécuteur testamentaire de Jean Dupuis, p. 4.

Brice (Jacques), xxxvii, n. 3.

Briçonnet (Famille), **2222**, n. 6.

Briçonnet (François II), conseiller au Parlement, p. 190; **2222**, n. 1.

Briçonnet (François III), seigneur de Lèveville, Auteuil et Antouillet, président en la Chambre des Comptes, **2222** et n. 1; **2224.**

Briçonnet (Hôtel), rue de la Verrerie, **2222,** n. 1.

Brie (Archidiacre de), **2075,** n. 1, p. 29 : Hennequin (Simon).

Brigadier général : Jehannot (Nicolas).

Brinon (Yves), écuyer, **2126,** n. 4, p. 72.

Brissay (Seigneur de), voir Villebresme (Claude de).

Brochant, marchand d'étoffes, xxii.

Brochant (Famille), xxii, p. 107.

Brochant (Paul), marchand fournissant les écuries du Roi, p. 107.

Brocquet (Chanoine), **2065,** n. 1; **2085,** n. 3.

Brodeau (Victor III), secrétaire des commandements d'Henri IV, p. 117, n. 5.

Brodeau (Victor IV), seigneur de Candé, conseiller du Roi, p. 117 et n. 5.

Bruges (Louis de), antiquaire, xxxii.

Bruges (Belgique), **2196,** n. 1.

Brulart (Claude), femme de Nicolas de Bellièvre, **2177** et n. 2; **2178.**

Brulart (Nicolas), marquis de Sillery, Chancelier de France, **2144,** n. 2; **2177,** n. 2.

Brulart (Pierre), secrétaire d'État, **2059,** n. 2.

Bruxelles (Belgique), xxxii.

Buard (Sieur), gendarme de la compagnie du Roi, **2088,** n. 2.

Buch (Henry), fondateur de la communauté des Frères tailleurs de Paris et des Frères cordonniers, p. 150.

Buchanan (Georges), helléniste et latiniste écossais, p. 207 et n. 3 et 4.

Budé (François), secrétaire du Roi, **2152,** n. 2, p. 96.

Budes (Sainte), femme de Claude du Chastel, **2151,** n. 3.

Bueil (Louis de), peintre doreur, xvii.

Buire (Michel de), marchand privilégié suivant la Cour, **2116.**

Bulles (Oise, arr. et cant. Clermont), **2148,** n. 1, p. 92. — Prieur des —, voir Luillier (Jacques).

Bullion (Claude de), seigneur de Bonnelles, Président au Parlement et Surintendant des Finances, **2180,** n. 1.

Bullion (Marie de), femme de Pomponne II de Bellièvre, xlviii, **2180** et n. 1.

Bureau (Isabelle), femme de Geoffroy Cœur, **2170,** n. 2, p. 126.

Bureau de la Ville, p. 190, n. 5.

Bureau des Finances, voir Généralité de Paris.

Bureau général des Postes, p. 201, n. 6.

Burgundi (Guillaume), prêtre, organiste, xxxii.

Burgy de Tamnifort (Raoul), **2067.**

Bury (Loir-et-Cher, arr. Blois, cant. Herbault, comm. Saint-Secondin), **2163** et n. 1, p. 114. — Comte de —, voir Rostaing (Charles, marquis de).

Butay (Suzanne), femme de Charles Le Brun, **2141,** n. 2, p. 82.

Buyster (Philippe de), sculpteur, **2170,** n. 2, p. 126.

C

Caen (Calvados), château, **2204,** n. 1.

Cahors (Lot), diocèse, **2108,** n. 3.

Cailleau (Catherine), femme d'Arnault des Friches, **2186** et n. 3.

Cailleau (Laurent), procureur au Parlement et receveur pour le Roi à Tournai, **2186,** n. 3.

Camay, chanoine, xxxvi.

Cambrai (Nord), **2169,** n. 2, p. 125.

Camus (Émilian), secrétaire du Roi, **2126,** n. 4.

Camus (Jean-Pierre), évêque de Belley, **2120,** n. 5.

Camuset (Augustin), maître couvreur, xl.

Canaples (Somme, arr. Amiens, cant. Domart-en-Ponthieu), **2164** et n. 4. — Comte de —, voir Créqui (Alphonse de).

Candé (Seigneur de), voir Brodeau (Victor IV).

Capel (Guillaume), chanoine, p. 90, 136 et n. 6.

Carentan (Vicomte de), voir Cerisay (Guillaume de).

Carignan (Prince de), voir Savoie (Thomas de).

Carignan (Princesse de), voir Bourbon (Marie de), comtesse de Soissons.

Carillac en Limousin (Seigneur de), voir Desmier (François).

Carmone (Christophe de), Président en la Grand' Chambre, **2155,** n. 5.

Carnavalet (Charles, baron de), sire de Noyon, **2063,** n. 1.

Carnavalet (François, sire de Kernevenoy, *dit* de), xxx, p. 13 (fig.); **2063** et n. 1; **2064.**

Carnay (Simon de), chanoine, **2084,** n. 2.

Carné (Urbain de), **2151,** n. 3.

Carneaux (Hôtel des), rue des Bourdonnais, **2175,** n. 1, p. 139.

Caron (Guillaume), imprimeur, **2158,** n. 1.

Carrel (Anne), notaire au Châtelet, **2162,** n. 2, p. 112.

Carrières (Carrières-sous-Bois, Yvelines, arr. cant. et comm. Saint-Germain-en-Laye [?]), **2156,** n. 2. — Seigneur de —, voir La Salle (*N.* de).

Carron (Jean), p. 28.

Carset (François), chanoine, p. 4, n. 4.

Cartier (Mathurin), bourgeois de Paris, **2132** et n. 2 et 3.

Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne, chef-lieu d'arr.), **2215**, n. 5.

Catherine de Médicis, reine de France, **2063**; p. 101, n. 4; **2205**, n. 1 et 4. — Dame d'honneur de — : Baudereuil (Marguerite de).

Catin (Catherine), femme de Guillaume de Sève, **2119**, n. 5, p. 65.

Caulier (Gratien), chantre, **2097**, n. 3, p. 47; **2148**, n. 5, p. 92.

Caylus (Anne-Claude-Philippe de Thubières, comte de), marquis d'Esternay, conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse, xxii, p. 193 et n. 1, 3 et 4; **2225** (fig. p. 194 et 195) et n. 1, 2 et 3.

Ceghizo (Famille), p. 153, n. 4. Voir aussi Seghiso.

Ceghizo (Jacques), p. 153, n. 4.

Célestins (Couvent des), p. 147, n. 9.

Cély (Seine-et-Marne, arr. et cant. Melun), p. 136, n. 1. — Seigneur de —, voir Tulleu (Nicolas).

Cercanceaux (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. Château-Landon, comm. Souppes-sur-Loing), **2120** et n. 1, p. 67. — Abbaye cistercienne Notre-Dame de — (en latin *Sarcella*), **2120** et n. 1, p. 67; **2122**. — Abbé de — : Le Charron (François).

Cerisay (Antoinette de), femme de François Olivier, p. 101 et n. 4; p. 146.

Cerisay (Chapelle de), xxvii, p. 100-105.

Cerisay (Famille de), p. 146.

Cerisay (Guillaume de), vicomte de Carentan, **2158**, n. 1.

Cerisay (Nicolas de), doyen du chapitre, **2057**, n. 3; **2149**, n. 2; p. 102, n. 2; **2158**, n. 1.

Cerisay (Nicolas de), sieur de la Rivière, bailli de Cotentin, **2119**, n. 1, p. 65; p. 101 et n. 4.

Cerisay (Pierre de), doyen du chapitre, chanoine de Notre-Dame de Paris, archidiacre de Cotentin, xviii, p. 90, n. 2; **2149**, n. 2; p. 100-102; **2158** et n. 1, 2 et 3; **2159**; p. 105.

Cerisay (Pierre de), seigneur de la Rivière, président à la Cour des Aides, **2149**, n. 2; p. 101, n. 4; p. 102 et n. 2; **2158**, n. 1; p. 146.

Cerisay de la Rivière (Jacques), p. 102 et n. 2.

Cerisay de la Rivière (Jérôme), p. 102 et n. 2.

Cescaud (Pierre de), secrétaire du Roi, **2153**, n. 4, p. 97.

Chaiges (Essonne, arr. Palaiseau, cant. et comm. Athis-Mons), **2092**, n. 1.

Chaillou (Radegonde), femme de *N.* Drouart, **2171**.

Chailly (Guillaume de), p. 27.

Chailly (Jean de), p. 27.

Chailly (Nicolas de), p. 27.

Chaleveau (Guillaume), sculpteur, p. 106, 108.

Châlons-sur-Marne (Marne), **2104**, n. 2.

Chambre des Comptes. Auditeurs : Duderé (Jean), Le Gangneur (Philippe), Puillois (Eustache), Teste (Germain); — Clercs : Bailleux (Robert de), Clamecy (Jean de), Plancy (Nicolas de), Sansac (Jean de), Teste (Simon); — Conseiller et maître ordinaire : Lormier (Guy); — Correcteurs : Amer (Pierre), Gelée (Vincent); — Greffiers : Chevalier (Pierre), Le Blanc (Laurent, *alias* Louis); — Huissier : Malingre (Nicolas); — Maîtres : Le Clerc de Lesseville (Nicolas II), Lorfèvre (Bertrand), Lorfèvre (Pierre II), Rouillé (Jean), Saint-Germain (Jean de), Teste (Jean), fils; — Maîtres ordinaires : Crèvecœur (Guillaume Boulenc de), Gelée (Thomas), Hacqueville (Claude de), père, Hacqueville (François de), Hodicq (Pierre), Le Coigneux (Antoine); — Maître extraordinaire : Sansac (Eustache de); — Présidents : Ardier (Paul), Briçonnet (François III), Flexelles (Jean de), L'Huillier (Jean), Milon, *alias* Mylon (Benoît), Phelypeaux (Louis Ier); — Procureurs : Gelée (Pierre), Hodicq (Gilles), Puillois (Jean); — Procureur général : Girard (Louis); — Vice-Président : Coictier (Jacques).

Chambre du Roi (Gentilshommes ordinaires de la) : Gomont (Michel de), Varquiers (François de).

Chamois (Frère Claude), premier maître de la communauté des Frères tailleurs de Paris, p. 150.

Champagne (Jacquette de), femme de Jean Le Picart, p. 3, n. 9.

Champagne (Marquis de), voir Du Fou (Gabriel).

Champanges (Clérembaud de), seigneur d'Attilly, secrétaire du Roi, **2169**, n. 2, p. 125.

Champanges (Marie de), femme de Germain de Marle, **2169**, n. 2, p. 125.

Champeaux (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. et comm. Mormant), **2070** et n. 1 et 3. — Prévôt de — : Braban (Georges de), *alias* Rasnay, Rafnay.

Champin (Pierre de), seigneur de Roissy-les-Plailly, président à la Cour des Monnaies, **2119**, n. 3, p. 66.

Champion (Étienne), secrétaire du Roi, p. 199, n. 1.

Champion (Guillaume), avocat au Grand Conseil, p. 137.

Champrosy (Rue de), **2187**, n. 1.

Chancelier de France : Aligre (Étienne II d'), Aligre (Étienne III d'), Bellièvre (Pierre, *dit* Pomponne de), Brulart (Nicolas), Hurault (Philippe), Olivier (François), Phelypeaux (Louis II).

Chancelier de la Reine : Chevalier (Nicolas).

Chancelier Olivier (Chapelle du), xxvii, p. 100-105.

Changeurs : CHAUVEAU (Jean), CLUTIN (Henri), LAILLIER (Michel DE), LA POTERNE (Jean DE).

Chanoines. D'Évreux : LOUVET (Jacques). — De Notre-Dame de Paris : CERISAY (Pierre DE), CHATEAUPERS (Pierre DE), COCHON (Pierre), COURCELLES (Thomas DE), DELAMARE (Jacques), LOUVET (Jacques), MARCHANT (Mathurin, *alias* Nicole). — D'Orléans : MARCHANT (Mathurin, *alias* Nicole). — De Saint-Germain l'Auxerrois : AUBIN, BAILLÉ (Jacques), *dit* l'ancien, BAILLÉ (Jacques), *dit* le jeune, BALLUE (Jean), BELLEFAYE (Robert DE), BESSE (Pierre DE), BLONDET (Jacques), BRABAN (Georges DE), *alias* RASNAY, RAFNAY, BROCQUET (*N.*), CAMAY, CAPEL (Guillaume), CARNAY (Simon DE), CARSET (François), CHAPELIER (Christophe), CHAPPELLIER (C.), CHAPPELLIER (Philippe), CHATEAUPERS (Pierre DE), CHAUVEAU (Michel), CHOART (Ange), CLAVIÈRES (Jean), COURCELLES (Godefroy DE), DUPUIS (Jean), DU VIVIER (Jean), FANCAN (François LANGLOIS DE), GESVRES, *alias* GEVRÈS (André), HENNEQUIN (Simon), HERVIEU (Charles), HURTAULT (Jean), HURTELOUP (Adam), LA FAYE, LA HURE (Philippe), LEBARRE, LE CAMUS (François), LE COCQ (Pierre), LE COQ (Jean), LE COQ (Pierre), LE GAY (Guillaume), LESCOT (Guillaume), LE VAIRE (Jean), LOËT (Jean), LOUVET (Jacques), LUILLIER (Jacques), MORIAIN (Jean), NEUFGERMAIN (Augustin DE), NIGON, OLIVIER (Étienne), *PALUDE* (Richard *DE*), PARENTY (Enguerran DE), PASSART (Pierre), PERTHUIS, PETIT (Étienne), PILLET (Pierre), PUILLOIS (Denis), RAYMOND (Pierre), ROBÉE, *alias* ROBBÉE (Nicolas), SERMISY (Gilles DE), TALON (Charles-François), TIXIER, TULLEU (Nicolas), VOYER DE PAULMIER D'ARGENSON (Louis DE). — De Saint-Pierre en Pons d'Orléans : MARCHANT (Mathurin, *alias* Nicole). — De la Sainte-Chapelle : FORMÉ (Nicolas). — De Soissons et de Noyon : PERRET (Simon).

CHANTEPRIME (Jeanne DE), femme de Gilles LUILLIER (*alias* Guyon L'HUILLIER), **2148**, n. 5; **2156**, n. 2.

Chantre de la chapelle du Roi : ARCADET (Jacques).

Chantres de Saint-Germain l'Auxerrois : BELLEFAYE (Robert DE), BESSE (Pierre DE), BRABAN (Pierre DE), CAULIER (Gratien), CHAPPELIER (C.), CHAUVEAU (Michel), CLAVIÈRES (Jean), GESVRES, *alias* GEVRÈS (André), GUY (Jean), LA CROIX (Jacques DE), LA RUELLE (Pierre DE), LE VAIRE (Jean), LIGIER (Jean), MAGUI (Claude), PASSART (Pierre), PETIT (Étienne), RAYMOND (Pierre), SERMISY (Gilles DE).

CHAPELAIN, notaire au Châtelet, XLV.

CHAPELAIN (Jean), notaire au Châtelet, **2088**, **2101**, **2122**.

Chapelains de Saint-Germain l'Auxerrois : ALOT (Charles), BOUTET (Jean), BRESPIERES (Jean DE), CHASTELLAIN (Joseph), CHAUVREUX (François), COURTOIS (Nicolas), DU FOSSÉ (Martin), DU LUC (Jean), FLEURY (Jean), GATEAU (Guillaume), MARGOTIER (Guillaume), MICHEL (Alain), PERIER (Julien), PINET (Pierre), PUILLOIS (Jean), ROBIN (Gilles), THOUROUDE (Denis), VIEL (Jean).

CHAPELIER (Christophe), chanoine, **2085**, n. 3.

Chapelle-du-Fest (Manche, arr. Saint-Lô, cant. Torigni-sur-Vire), **2226**, n. 8.

Chapelle du Roi. Chantre : ARCADET (Jacques). — Compositeurs de musique à la — : DU CAURROY (Eustache), FORMÉ (Nicolas).

Chapelle paroissiale, XXVI, XXVII, p. 149, 152-175, 187.

Chapelles de Saint-Germain l'Auxerrois : Aligre, Annonciation, Bellièvre, Cerisay, Chancelier Olivier, Grand Conseil, Madeleine, Notre-Dame de Consolation, Notre-Dame de la Grosse, Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame de Pitié, Notre-Dame du Mesche, *alias* des Mèches, Poncher, Rostaing, Sacré-Cœur, Saint-Charlemagne, Saint-Denis, Saint-Étienne et Saint-Laurent, Saint-François, Saint-Germain, Saint-Jacques, Saint-Jacques et les Cinq Saints, Saint-Jacques et Saint-Robert, Saint-Jacques le Majeur, Saint-Jean, *alias* Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean l'Évangéliste, Saint-Julien, Saint-Laurent, Saint-Louis, Saint-Martin, Saint-Michel, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Sain-Pierre et Saint-Étienne, Saint-Pierre et Saint-Paul, Saint-Roch, Saint-Sacrement, Saint-Victor, Saint-Vincent, Sainte-Anne, Sainte-Madeleine, Sainte-Marguerite, Sainte-Trinité, Saints Germain et Vincent, Trépassés, Trinité, Trois-Rois, Tronson, « Vieille-Paroisse », Vierge, Visitation.

Chapelles de Saint-Germain l'Auxerrois (Noms modernes des) : Bonne-mort, Notre-Dame de Bonne-Garde, Notre-Dame de Compassion, Pères ou Docteurs de l'Église, Sacré-Cœur, Saint-Charles Borromée, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Landry, Saint-Michel, Saint-Pierre, Saint-Vincent de Paul, Sainte-Clotilde, Sainte-Geneviève, Sainte-Madeleine, Saints-Apôtres, Saints-Patrons, Tombeau, Vierge.

CHAPELLIER, notaire au Châtelet, p. 4, n. 2.

CHAPELLIER (Élisabeth), femme d'Étienne II D'ALIGRE, p. 85.

Chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois, voir Chanoines, Chantres, Doyens, Notaires, Vicaires perpétuels.

CHAPPELLIER (C.), chanoine et chantre, XLV, p. 4 et n. 5.

CHAPPELLIER (Philippe), chanoine, XLI, p. 4, n. 5.

CHAPPLAIN (Andrée), femme de Charles DUPUIS, **2243**.

CHARLEMAGNE, XXXV, XXXVI.

CHARLES VI, roi de France, XXXII, XXXIII, **2069**, n. 3.

CHARLES VIII, roi de France, p. 134, 136, n. 1.

CHARLES IX, roi de France, p. 3, n. 10; **2078**, n. 1; **2172** et n. 2; **2184**, n. 2; **2212**, n. 4; **2213**, n. 4; **2234**, n. 3.

CHARLES BORROMÉE (Saint), XXXI, p. 148.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, p. 2, n. 2.

CHARLES QUINT, empereur, **2189**, n. 8; **2220**, n. 1, p. 187.

CHARLET (David), contrôleur des guerres, **2132**, n. 2.

Charmont (Val-d'Oise, arr. Mantes, cant. Magny-en-Vexin), **2227**, n. 3.

CHARNY (Louis DE), doyen, **2108**, n. 3.

CHARON (Jacques DE), p. 177, n. 2.

Charpentier : VILLET.

CHARPENTIER (Anne), femme de Nicolas LE PEULTRE, **2173**, n. 2, p. 132.

CHARPENTIER (Fiacre), marchand drapier, bourgeois de Paris, **2133**, n. 1.

CHARPENTIER (Jean), marchand de soie, bourgeois de Paris, marguillier, **2133** et n. 1; **2173**, n. 4, p. 132.

CHARPENTIER (Jean), marchand trafiquant de sel sur la mer, **2133**, n. 1.

CHARPENTIER (Marie), femme de Jacques II LE PEULTRE, **2133**, n. 2; **2173** et n. 4 et 2, p. 132.

CHARPENTIER (Marie), femme de Pierre THIERSAULT, **2152**, n. 4.

CHARPENTIER (Michel), marchand drapier, **2133**, n. 1.

CHARRON (Marie), XLVII.

Chartres (Eure-et-Loir), p. 106. — Chapitre de Notre-Dame de —, **2158**, n. 4. — Diocèse de —, **2107**, n. 2. — Église de —, **2158** et n. 4; **2159**. — Évêque de — : ILLIERS (René D'). — Lieutenant général du bailliage de — : SIMON (Pierre).

CHASTAIGNIER (Jean III), seigneur de la Roche-Posay, **2213**, n. 1, p. 180.

CHASTAIGNIER (Jeanne DE), femme d'Henri CLUTIN, puis de Gaspard DE SCHOMBERG, **2213**, n. 5, p. 179 et n. 1, p. 180.

CHASTELAIN (Claude), secrétaire du Roi, p. 201, n. 5.

CHASTELLAIN (Joseph), chapelain de la chapelle Saint-Michel, p. 201, n. 4.

Chastenay, aujourd'hui Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine, arr. et cant. Sceaux), **2099** et n. 2. — Seigneur de —, voir MALÉZIEU (Nicolas DE). — Sieur de —, voir MALÉZIEU (Jacques-Louis DE).

Châteaudun (Eure-et-Loir), château, **2204**, n. 1.

Château-Festu (Rue du), p. 145.

Châteaufort (Châtellenie de), **2126**, n. 4, p. 72.

Château-Gontier (Seigneur de), voir COSTE (Robert DE).

CHATEAUNEUF (Hugues DE), fondateur du prieuré de Bellomer, **2144**, n. 1, p. 88.

CHATEAUPERS (Ambroise DE), seigneur d'Immarmont et de Gressy-en-France, p. 27 et n. 2.

CHATEAUPERS (Jean DE), écuyer, p. 28.

CHATEAUPERS (Pierre DE), chanoine de Notre-Dame de Paris et de Saint-Germain l'Auxerrois, p. 27, 28.

Châtelet, **2067**. — Clerc au greffe civil : VALLET (Pierre). — Commissaire examinateur : HERVÉ (Jean), THIERSAULT (Pierre). — Conseiller : ROBIN (Nicolas). — Procureurs : HARDY (Claude), HERVÉ (Claude), HERVÉ (François), LA MOUCHE (Thomas), LE BLANC (Laurent), MORE (Jean), PRIME (Pierre DE). — Sergent à verge : LE MAISTRE (Nicolas). — Voir aussi Notaires au Châtelet.

Châtillon-près-Bretignoust-en-Brie, Châtillon-la-Borde (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. et comm. le Châtelet-en-Brie), **2186**, n. 2. — Seigneur de —, voir DES FRICHES (Pierre).

Châtillon-sur-Indre (Indre), **2079**, n. 1.

Chaudesaigues (Château de), **2230**, n. 1.

Chaudronnier : GUYNOYE (Guillaune).

Chaulnay, Chaulny, voir Chaunay.

CHAULNES (Comte DE), lieutenant général du gouvernement de Picardie, **2137**, n. 6.

Chaumont (Seigneur de), voir LE COIGNEUX (Gilles).

Chaumont-en-Vexin (Oise, arr. Beauvais, chef-lieu de cant.), **2227**, n. 3.

Chaunay (Eure-et-Loir, arr. et cant. Chartres, comm. Fontenay-sur-Eure), **2080**, n. 2. — Seigneur de —, voir BAIGNEAUX (Guillaume DE).

CHAUVEAU (Jean), changeur et bourgeois de Paris, **2083**.

CHAUVEAU (Michel), chantre et chanoine, **2085**, n. 3; **2086**.

CHAUVREUX (François), chapelain de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, p. 187.

CHAVENEAU (Nicolas), greffier de l'audience du Grand Conseil, p. 189, n. 3.

Cheffois (Vendée, arr. Fontenay-le-Comte, cant. La Châtaigneraie), **2120**, n. 5.

CHENETEAU (Jean), doyen du chapitre, XLIII, p. 2 et n. 2; **2054**, n. 2; p. 118 et n. 4.

CHENU (Pierre), graveur, p. 193, n. 4.

CHERON (Charles), secrétaire du Roi, **2080**, n. 1.

CHESNELON, greffier du Conseil, **2132**, n. 2.

Chesnoy (Seigneur de), voir LE LIEUR (Jacques).

CHEVALIER (Anne), femme de Guillaume DE CRÈVECŒUR, **2170**, n. 4, p. 127 et n. 3, p. 127.

CHEVALIER (Étienne), conseiller au Parlement, **2170**, n. 4, p. 126.

CHEVALIER (Geneviève), femme de Denis LAUBIGEOIS, **2073** et n. 2.

CHEVALIER (Jean), conseiller au Parlement, **2170**, n. 4, p. 126, et n. 3, p. 127.

CHEVALIER (Nicolas), premier président à la Cour des Aides, chancelier de la Reine, **2170** et n. 4, p. 126 et n. 1, p. 127; **2172** et n. 4.

CHEVALIER (Pierre), notaire au Châtelet, **2159** et n. 1; p. 105.

CHEVALIER (Pierre), sieur d'Éprunes, greffier de la Chambre des Comptes, **2170**, n. 4, p. 126.

CHEVART (Philippe), XXX.

Chevechaix (Haute-Marne, arr. Chaumont, cant. Andelot, comm. Darmannes), **2170**, n. 1, p. 127.

Cheverny (Loir-et-Cher, arr. Blois, cant. Contres), **2162**, n. 1 et 2. — Comtes de —, voir HURAULT (Henri), HURAULT (Philippe). — Seigneurs de —, voir HURAULT (Jacques), HURAULT (Philippe).

Chevet, voir Notre-Dame du Mesche (Chapelle).

Chevreuse (Duc de), voir LORRAINE (Claude DE).

CHEVRIER (Jacques), prêtre, conseiller au Parlement, **2193**, n. 5.

CHEVRIER (Jacques), seigneur de Paudy, conseiller au Parlement, p. 90 et n. 2; p. 91; **2148**, n. 5, p. 92.

CHEVRIER DE PAUDY (Marie), femme de Léon LESCOT, p. 91, n. 1.

Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. Brie-Comte-Robert), **2119**, n. 2, p. 65.

CHILDEBERT, roi des Francs, XV, XXXV.

CHILPÉRIC, roi des Francs, XV.

Chirurgien du Roi : PHELIPPES (Jean).

CHOART (Ange), chanoine, p. 28.

Chœur, p. 1-22.

CHOGUILLOT (Nicolas), notaire au Châtelet, p. 4, n. 2; **2209**.

Choisy-sur-Seine, ou Choisy-le-Roi (Val-de-Marne, arr. Sceaux, cant. Ivry-sur-Seine), **2230**, n. 2. — Seigneurs de —, voir LE BLANC (Hugues et Laurent).

CHRISTINE DE FRANCE, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, **2098**, n. 4.

Cimetières : Pauvres écoliers, Saints-Innocents.

CINEAS, ambassadeur de Pyrrhus, **2059** et n. 3.

Cinquante-quatre (Doyen du collège des) : LE COQ (Pierre).

Cinq-Saints (Chapelle des), **2169**, n. 2, p. 124; p. 175.

Cité (La), p. 155, n. 1.

Cithare (Rue de la), **2230**, n. 1, p. 205.

CLAIRAMBAULT (Pierre DE), généalogiste, XLVII.

CLAMECY (Catherine DE), femme de François DE BLANDESQUE, **2228** et n. 5 et n. 1, p. 203.

CLAMECY (Gilles DE), fils, Prévôt de Paris, **2208**, n. 6; **2229**, n. 2.

CLAMECY (Gilles DE), père, bourgeois de Paris et de Rouen, fermier d'impôts à Rouen. **2228**, n. 3 et n. 6, p. 203.

CLAMECY (Jean DE), chevalier, maître d'hôtel du duc de Bourgogne, **2229**, n. 2.

CLAMECY (Jean DE), clerc de la Chambre des Comptes, **2229** et n. 2.

CLAUDE (Guillaume), maître tapissier, XXXIV.

CLAVIÈRES (Jean), chanoine et chantre, p. 28.

Claye-Souilly (Seine-et-Marne, arr. Meaux, chef-lieu de cant.), **2153**, n. 3.

CLÉMENT VII (Jules DE MÉDICIS, pape sous le nom de), **2057**, n. 3; **2220**, n. 1 et 3, p. 187.

CLÉMENT VIII (Ippolito Aldobrandini, pape sous le nom de), **2085**, n. 2.

CLÉRAMBAULT (Charles), p. 23.

CLERCELIER (Françoise), femme de Michel GESVRES, **2107** et n. 2, p. 57.

CLERCELIER (Nicolas), **2107**, n. 1, p. 57.

CLERMONT (Claude-Catherine DE), femme d'Albert DE GONDI, **2234**, n. 4.

CLERMONT-TONNERRE (François DE), évêque de Noyon, **2099**, n. 4.

CLERSELIER (Claude), ami de DESCARTES, **2107**, n. 2, p. 57.

CLÈVES (Catherine DE), duchesse douairière de Guise, comtesse d'Eu, p. 118-119.

Clichy, près Paris, **2154**, n. 1.

Clocher, p. 26.

CLOVIS, roi des Francs, **2067**.

Cloyes, voir Claye-Souilly. — Seigneur de —, voir ANJORRANT (Claude).

CLUTIN (Henri), marchand changeur, **2134**, n. 5, p. 76 et n. 1, p. 77.

CLUTIN (Henri), seigneur de Villeparisis, d'Oissel et de Saint-Aignan, lieutenant général en Écosse, ambassadeur en Angleterre, puis à Rome, **2213**, n. 1, p. 180.

CLUTIN (Perrette), femme de Jean DE LA POTERNE, **2134**, n. 5, p. 76 et n. 1, p. 77.

COCHEFILET (Marie DE), femme de Nicolas DE MARSAULT, **2094**, n. 1.

COCHON (Pierre), chanoine, p. 28.

COCQUEBERTE (Marie), femme de Raoul VISCOT, p. 199, n. 1.

COËFFETEAU (Nicolas), O.P., polémiste, prieur du couvent de Saint-Jacques, **2236** et n. 3.

CŒUR (Femme), **2170**, n. 2, p. 126.

Cœur (Geoffroy), échanson de Louis XI, **2170**, n. 2, p. 126.

Cœur (Jacques), **2170**, n. 2, p. 126.

Coictier (Jacques), médecin de Louis XI, vice-président en la Chambre des Comptes, p. 2 et n. 6 et 7.

Coictier (Michel), p. 2, n. 7.

Coictier (Pierre), p. 2, n. 7.

Coigner (Madeleine), femme de Martin Akakia, **2104**, n. 2.

Colbert (Marie), femme d'Henri Viscot, p. 199, n. 1.

Collège royal, Collège de France, **2174**, n. 1; p. 207, n. 2; **2234**, n. 2. — Professeur au — : Remy (Abraham Ravaud, *dit*).

Collèges : Cinquante-quatre, Montaigu, Quatre-Nations, Soixante-six.

Colletet (Guillaume), poète, **2233** et n. 1.

Colonel des Suisses : Bassompierre (M. de).

Combronde (Marquis de), voir Du Puy du Fou (Gabriel).

Communion (Chapelle de la), xx, xxvi, xxvii.

Compassion (Chapelle de la), xxxii.

Compiègne (Oise), musée, p. 189.

Conception (Confrérie de la), xxxiv.

Conception de Notre-Dame (Chapellenie de la), p. 63.

Conches (Haut-Valais), **2238** et n. 2 et 3.

Conciergerie du Palais, p. 176, n. 5.

Concordat de 1802, xxiii.

Condé (Henri II, prince de), **2082**, n. 2.

Condé (Louise-Bénédicte de), **2099**, n. 3.

Condé (Trésorier de la maison du Prince de) : Donjon (Jean).

Connétable de France : Bonne (François de), Montmorency (Anne de), Montmorency (Henri Ier, duc de), Richemont (Arthur de Bretagne, comte de).

Conseiller de la ville de Paris : Guyot (Claude).

Conseillers d'État : Bellièvre (Nicolas de), Desjardins (Pierre), Marillac (Michel de), Phelypeaux (Jean), Sève (Guillaume de), Talon (Jacques), Voyer de Paulmy d'Argenson (René Ier de).

Contesse (Antoine), joaillier et bourgeois de Paris, **2210**, n. 6.

Contesse (Famille), **2210**, n. 3, p. 174.

Contesse (Jean), notaire au Châtelet, **2230**.

Contesse (Marie), femme de Corneille Roger, **2210** et n. 6.

Contesse (René), notaire du Châtelet, **2096**, **2210**.

Conti (Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de), p. 119.

Coq (Rue du), **2163**, **2206**, n. 2.

Coquilles (Maison des), dans le cloître, p. 189.

Corbépine, voir Courbépine. — Seigneur de —, voir La Ménardière (Jean de).

Corbie (Antoine de), **2185** et n. 1, p. 154.

Corbie (Jean de), clerc du diocèse d'Amiens, **2185**, n. 1, p. 154.

Cordeliers (Église des), xvii, xviii.

Cordeliers de Pontoise, **2201**, n. 1, p. 167.

Cordonnerie (Rue de la), p. 28.

Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise, arr. Pontoise, chef-lieu de cant.), **2211**, n. 5.

Corne de Cerf (Hôtel de la), rue Saint-Honoré, **2081**, n. 1.

Cornet (Jean), curé d'Auteuil, **2085**, n. 2.

Cornulier (Claude de), femme de Gabriel de Goulaine, **2151**, n. 2.

Corsosqui (Jean de), voir Krassowski, *alias* Krakowski (Jean de).

Cossigny, voir Chevry-Cossigny. — Seigneur de —, voir Du Pré (Nicolas [?]).

Cotentin, **2159**. — Archidiaconé de —, **2158**, n. 3. — Archidiacre de —, voir Cerisay (Pierre de). — Bailli de —, voir Cerisay (Nicolas de).

Cothereau (Marie), femme de Nicolas Fardoil, p. 201.

Cotinville (Seine-et-Marne, arr. Fontainebleau, cant. et comm. Château-Landon), **2078** et n. 3. — Seigneur de —, voir Favier (Nicolas).

Cottart (Pierre), architecte, xx.

Cotte (Robert de), seigneur de Château-Gontier, architecte, p. 196 et n. 5.

Cotton (Gérard), maître des Requêtes de l'Hôtel, **2119**, n. 4, p. 65 et n. 1, p. 66.

Cotton (Le Père Pierre), S.J., **2175**, n. 3, p. 139.

Coulommiers (Seine-et-Marne), **2167**.

Coupvray (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Lagny), p. 176 et n. 3. — Seigneur de —, voir Teste (Jean).

Cour des Aides. Conseillers à la — : Janvier (Nicolas), Lormier (Charles), Saint-Germain (M. de). — Général en la — : Thiersault (Louis), Thiersault (Pierre). — Président à la — : Cerisay (Pierre de), Chevalier (Nicolas), Longueil (René de). — Premier Président à la — : Sèves (Christophe de).

Cour, *alias* Chambre des Monnaies. Conseiller en la — : Espiart (Macaire), Favier (Chérubin), Le Grand (Pierre), Valles (Gérard de). — Général en la — : Le Grand (Jacques), Marillac (Guillaume de), Marle (Germain de), Riberolle, *alias* Riberolles (Jean de). — Greffiers en la — : Hac (André), Hac (François), Naberat (Pierre). — Maître en la — : Guilhen (Michel), Montparlier (Claude). — Président à la — : Champin

(Pierre DE), FAUCHET (Claude). — Receveur à la — : RAT (François).

Courbépine (Eure, arr. et cant. Bernay), **2136** et n. 3.

COURCELLES (Godefroy DE), chanoine, p. 2.

COURCELLES (Thomas DE), chanoine de Notre-Dame, **2158**, n. 2.

COURTIN (Germain), secrétaire du Roi, **2129**, n. 2.

COURTOIS (Nicolas), chapelain de Saint-Germain l'Auxerrois, curé de la Chapelle-du-Fest, **2226**, et n. 8 et n. 1, p. 197.

COUSIN, peintre, XXXIII.

Coutances (Manche), **2158**, **2159**; p. 177, n. 3.

Couvreur (Maître) : CAMUSET (Augustin).

Cramaille (Aisne, arr. Soissons, cant. Oulchy-le-Château), **2066** et n. 1. — Seigneur de —, voir FILLION (Jacques DE).

CREIL (Nicolas DE), **2097**, n. 3, p. 47.

CRÉQUI (Alphonse DE), comte de Canaples, duc de Lesdiguières, pair de France, **2164** et n. 2 et 3.

CRÉQUI (Charles DE), duc de Lesdiguières, **2164**, n. 3.

Crespières (Yvelines, arr. Saint-Germain-en-Laye, cant. Poissy-sud), **2074**, n. 1. — Seigneur de —, voir VITRY (Thibaud DE).

Créteil (Val-de-Marne), p. 63.

CRÈVECŒUR (Guillaume BOULENC DE), seigneur de Grisolles, maître ordinaire à la Chambre des Comptes, **2170**, n. 4, p. 127 et n. 3, p. 127.

CRÈVECŒUR (Guillemette DE), femme de François MENNERET, **2104**, n. 2.

CRÈVECŒUR (Jean DE), **2172**, n. 2.

CRÈVECŒUR (Madeleine DE), femme de Benoît MILON, puis de Nicolas CHEVALIER, XVIII, **2170**, et n. 2, p. 126 et n. 1, p. 127; p. 129, n. 2; **2172** et n. 1, 2 et 5; p. 135.

Croix blanche (*La*), enseigne, **2115**, n. 1.

Croix du Trahoir, *alias* au Tirouer (La), **2169**, n. 2, p. 125. — Fontaine de la —, **2119**, n. 1, p. 65.

CROQUESEL (Jacques DE), voir CROQUESEL (Jean DE).

CROQUESEL (Jean, *alias* Jacques DE), receveur de Bretagne, p. 175 et n. 5.

CUEILLY (Jacques DE), vicaire perpétuel de Saint-Germain l'Auxerrois, **2085**, n. 2.

Culture-Sainte-Catherine (Rue), **2063**, n. 1.

CURE (Catherine), femme de Jean BOUCHER, seigneur de Monmort, p. 149.

CURE (Marguerite), femme de Louis MANTEL, **2105** (fig.).

Curés de Saint-Germain l'Auxerrois : HEUSE, *alias* HAUCE (Guillaume), MAGNIN (Abbé).

Cuzieu (Ain, arr. Belley, cant. Virieu-le-Grand), **2175**, n. 3, p. 139. — Seigneur de —, voir PRUNIER (Jean III).

CYPIERRE (M. DE), **2190**.

D

DAGOBERT, roi des Francs, **2067**.

DAIGNET (François), **2213**.

Dammartin (Seine-et-Marne, arr. Meaux, chef-lieu de cant.), **2186**, n. 2.

Dampierre-sous-Brou (Eure-et-Loir, arr. Châteaudun, cant. Brou), **2089** et n. 2. — Seigneur de —, voir TROUILLARD (Jean DE).

DAMPONT (Françoise DE), dame de Frimainville, femme de Jean LE GENDRE, **2160**, n. 3.

Dauphin (sous-gouverneur du) : PREAUX (Sieur DE).

Dauphiné. Gouverneur du — : BONNE (François DE), ROCHECHOUART (Louis-Victor DE), duc de Mortemart. — Président en la Chambre des Comptes du —, REVOL (Louis DE).

Daveron, *alias* Davron (Rue), **2140**, n. 1; p. 85.

Dax (Évêché de), p. 4 et n. 6.

DEBILLY, prêtre, **2191**, n. 4.

Décimes (Contrôleur général des) : ROUGEVALET (Jean DE). — Voir aussi Reims.

DEGARD (Isabeau), voir DIGART (Isabelle).

DELACROIX (Martin), notaire, **2072**.

DELAMARE (Jacques), chanoine, **2070**, n. 1.

DELANNEY (Marcel), préfet de la Seine, XXV.

DELAUNAY (Suzanne), femme de Robert DE COTTE, p. 196.

DELORME, XXXVII, n. 3.

Demiécourt (Somme, arr. Péronne, cant. Chaulnes), p. 118 et n. 7. — Seigneur de —, voir HACQUEVILLE (Claude DE).

DEMIER, voir DESMIER.

Demi-Saint (Rue du), XXXIX.

Déols (Abbaye de), **2108**, n. 3. — Abbé de — : GUÉRIN (François).

DERVAL (Claude), voir DU VAL (Claude).

DES AVENELLES (Philippe), traducteur, **2234** et n. 1, p. 209.

DES BRUYÈRES (Robert), **2097**, n. 3.

DESCARTES (René), **2107**, n. 2, p. 57; p. 193, n. 3.

DES ESSARTS (Guillaume), doyen du chapitre, p. 134.

DES FRICHES (Arnault), avocat au Parlement, **2186** et n. 2.

DES FRICHES (Marguerite), femme d'Antoine DE SORBIER, **2186**, n. 2.

DES FRICHES (Pierre), seigneur de Villemanoche et de Châtillon-près-Bretignoust-en-Brie, procureur au Parlement, **2186**, n. 2.

Des Friches (Simon), **2186**, n. 2.

Desjardins (Pierre), conseiller au Conseil d'État, **2153**, n. 3.

Des Landes (Anne), voir Des Landes (Élisabeth).

Des Landes (Élisabeth, *alias* Anne), femme de François III Briçonnet, **2222** et n. 6.

Des Landes (Guillaume), seigneur de Magnanville, conseiller au Parlement, **2222**, n. 6.

Desmier, *alias* Demier (François), seigneur de Marigny, de Carillac et d'Entraygues, prêtre, conseiller au Parlement, **2107**, n. 2; **2108** et n. 3.

Desmier (Jean), seigneur de Lobroire, **2108**, n. 3.

Desmoulins (Pierre), prêtre, p. 138.

Des Notz (Jean), notaire au Chatelet, **2191**, n. 2.

Des Prés (René), marchand drapier et bourgeois de Paris, **2091**.

Dessinateurs : Le Mercier (Jacques), Silvestre (Israël).

Des Ursins (Jean), vicaire général de l'évêque de Paris, **2108**, n. 3.

Deux-Boules (Rue des), **2092**, n. 1; **2188**, n. 3, p. 56.

Devin (Jacques-René), marguillier, p. 135.

Devin (M.), prêtre, **2170**, n. 2, p. 128.

Diderot (Denis), p. 193, n. 3.

Dieppe (Seine-Maritime), p. 146, n. 3.

Digart, *alias* Degard (Isabelle, *alias* Isabeau), femme de Charles de Saldaigne, **2197** et n. 1.

Digne (Alpes de Provence), p. 147.

Dijon (Côte-d'Or), p. 200. — Bailliage de —, **2207**, n. 1. — Lieutenant général du bailliage de — : Morin (Jean II), Morin (Jean III). — Cour des Comptes de —, **2124**, n. 2. — Parlement de —, **2207**, n. 3 et 4. — Conseillers au Parlement de — : Bourgeois (Claude), Fyot (Jean). — Présidents au Parlement de — : Bernardon (Philibert), Lenet (Philibert). — Trésorier de France à — : Fleury (Guillaume).

Disque d'étain (*Le*), enseigne, **2132**, n. 2.

Doc (Philippe), marchand de vins, bourgeois de Paris, **2132**, n. 2.

Dol (Évêché de), **2060**, n. 2 et 3.

Dombes (Conseil souverain de), **2099** et n. 1. — Prince de —, voir Bourbon (Louis-Auguste de).

Domine, *alias* Domini, voir Krassowski (Jean).

Donjon (Jean), secrétaire du Roi et trésorier de la maison du prince de Condé, **2082**, n. 2.

Doquet (Marie), servante, femme de Guillaume Guynoye, **2132**, n. 3.

Douchy (Château de), **2226**, n. 8, p. 197. — Voir Drouy.

Doyen du Conseil : Bellièvre (Nicolas de).

Doyens du chapitre : Baudry (François), Belleville (Jean de), Braban (Pierre de), Cerisay (Nicolas de), Cerisay (Pierre de), Charny (Louis de), Cheneteau (Jean), Des Essarts (Guillaume), Hector (Guillaume), Le Charron (François), Le Picart (François), Le Roi de Moré (Nicolas III), Le Sueur, Robert (Pierre), Ruzé (Martin), Seguin (Pierre), Voyer de Paulmy d'Argenson (Louis de).

Drap de soie (Marchand de) : Duderé (Nicolas).

Drapiers (Marchands) : Bordeaux (Jean de), Charpentier (Fiacre), Charpentier (Michel), Des Prés (René), Du Bois (Eustache), Du Bois (Jacques), Harelle (Jean), Lempereur (*N.*), Le Muet (Raoul), Merebeuf (Pierre de), Neret (Denis), Neret (Nicolas), Neret (Robert), Prevost (Nicolas), Tronson (Jean II), l'aîné.

Drouart, notaire au Châtelet, p. 2, n. 2.

Drouart (*N.*), **2171**.

Drouart (Pierre), sieur du Bouchet, adjudicataire de la ferme des Aides, enseigne de la compagnie de Saint-Germain l'Auxerrois, **2171** et n. 3.

Drouet (Jean), p. 153, n. 2.

Drouy (Nièvre, arr. Nevers, cant. Decize), **2226**, n. 8, p. 197. — Château de —, **2226**, n. 8, p. 197.

Druy, voir Drouy.

Du Bois (Eustache), marchand drapier, p. 157, 158 (fig.); **2191** et n. 1 et 4; **2192**.

Du Bois (Jacques), marchand drapier, bourgeois de Paris, **2191**, n. 1.

Du Bois (Jacques), *dit* Sylvius, médecin, p. 207 et n. 2 et 3; **2232**, **2233**.

Du Bouchet (Sieur), voir Drouart (Pierre).

Ducamps (Étienne), prêtre, p. 153 et n. 5.

Du Caurroy (Eustache), compositeur de la musique à la chapelle du Roi, **2168**, n. 1.

Du Chastel (Claude), marquis de Mesle et de la Garnache, comte de Beauvoir-sur-Mer et de Saint-Nazaire, **2151** et n. 2 et 3.

Du Chastel (Tanneguy), **2151**.

Duchatel (Marie), femme de Philippe de Kernevenoy, **2063**, n. 1.

Duchesne (Antoine), p. 175.

Du Chesne (Silvain), p. 153 et n. 3.

Du Coudray (Seigneur), voir Tronson (François).

Duderé (Jean), auditeur des Comptes, **2077**, n. 2.

Duderé (Madeleine), femme de Nicolas Favier, **2077** et n. 2.

Duderé (Nicolas), marchand de draps de soie et bourgeois de Paris, **2077**, n. 2.

Du Drac (Marguerite), femme d'Augustin Le Prevost, **2209**, n. 3, p. 173.

Dufey, maîtresse lingère, xli.

Du Fos (Julien), seigneur de Méry et de Lataule, secrétaire du Roi, **2137**, n. 4, 5 et 6.

Du Fos (Pierre), secrétaire du Roi, **2137**, n. 4.

Du Fossé (Martin), chapelain de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, p. 190.

Du Fouilloux, voir Meaux du Fouilloux (Bénigne de).

Du Gué (Jean), **2145**, n. 2.

Du Haullondel, voir Le Villain du Haullondel (Pierre).

Du Jardin (Germain), contrôleur général de l'Artillerie, **2209**, n. 2.

Dujardins (François), orfèvre, **2210**, n. 7, p. 174.

Du Luc (Jean), chapelain de la chapelle Saint-Denis, p. 187.

Du Marais, voir *Palude* (Richard *de*).

Dumiez (Pierre), serrurier des Bâtiments du Roi et de la Ville, xxxi.

Du Moustier (Gérard), p. 134.

Dunesme (Étienne), notaire au Châtelet, p. 118, n. 6.

Dupin (François), prêtre, **2153**, n. 4, p. 97.

Du Pré (Anne), femme de Jean Troussel de Grandmare, **2223**.

Du Pré (Famille), **2223**, n. 3.

Dupré (Jean Ier), imprimeur, **2158**, n. 1.

Du Pré (Jeanne), femme de Jean III Tronson, **2119** et n. 2, p. 65 et n. 1, p. 66.

Du Pré (Nicolas [?]), seigneur de Cossigny, **2119**, n. 2, p. 65.

Dupuis (Antoine), greffier des juge-consuls, **2107**, n. 1, p. 57.

Dupuis (Charles), notaire au Châtelet, **2243**.

Dupuis (Jean), chanoine, p. 4, n. 4.

Dupuis de la Giraudière, avocat au Parlement, **2243** et n. 3.

Du Puy du Fou (Gabriel), marquis de Combronde et de Champagne, p. 137, n. 6; p. 138, n. 3.

Du Puy du Fou (Madeleine), femme de Gaston-Jean-Baptiste de Lévis, marquis de Mirepoix, p. 137, n. 6.

Durfort-Duras (Isabelle de), femme de Frédéric-Charles de la Rochefoucault, **2217**, n. 1.

Du Ru (Simon), maître tapissier, xxxiii.

Du Thier (Jean), secrétaire du Roi, **2131**, n. 4.

Dutot (Pierre), notaire au Châtelet, **2162**, n. 2, p. 112.

Du Val (Claude), femme de Victor III Brodeau, p. 117 et n. 5.

Du Val (Denis), seigneur de Stors et de Grand-Moulin, secrétaire du Roi, xviii, p. 117 et n. 2.

Du Vivier (Jean), chanoine, **2085**, n. 2.

E

Échanson de Louis XI : Cœur (Geoffroy).

Échevins de Paris : Le Gangneur (Philippe), Lormier (Gui), Lormier (Pierre), Teste (Jacques).

École (Place de l'), xxxv.

École (Quai de l'), xxxv, xxxix.

École militaire, chapelle, xxxii.

École Saint-Germain, p. 196. — Quai de l' —, **2210**, n. 5, p. 67.

Écorcheurs : Le Blanc (Hugues), Le Blanc (Thomas).

Écosse, **2213**, n. 1, p. 180. — Lieutenant général en — : Clutin (Henri).

Ecquevilly (Yvelines, arr. Mantes, cant. Aubergenville), **2199**, n. 1. — Seigneur d' —, voir Hennequin (Nicolas).

Écu de France (*L'*), enseigne, **2132**, n. 2.

Écuries du Roi (Marchand fournissant les) : Brochant (Paul).

Églises parisiennes : Blancs-Manteaux, Cordeliers, Saint-Eustache, Saint-Germain le Vieux, Saint-Gervais, Saint-Landry, Saint-Mathurin, Saint-Merry, Saint-Nicolas des Champs, Saint-Paul, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Sulpice, Saint-Thomas du Louvre, Saints-Innocents.

Elbeuf (Seine-Maritime), p. 146, n. 3.

Éléonore, reine de France, seconde femme de François Ier, **2230**, n. 2, p. 205.

Élu de Paris : Thiersault (Pierre).

Embrun (Diocèse d'), **2085**, n. 2.

Émery (Pierre), l'aîné, p. 27.

Émery (Pierre), le jeune, p. 27.

Enseignes : Croix blanche, Disque d'étain, Écu de France, Escrevisse, Plat d'estain, Quatre fils Aymond.

Entraygues (Aveyron, arr. Rodez, chef-lieu de cant.), **2108**, n. 3, p. 58. — Seigneur d' —, voir Desmier (François).

Épernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'), **2059**, n. 2.

Épiciers (Marchands) : Héron (Antoine), Jobert (Jean).

Épinay (Pierre d'), **2103**.

Épinay-sur-Seine (Seigneur d'), voir Girard (Louis).

Éprunes (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. Brie-Comte-Robert, comm. Réau), **2170**, n. 4, p. 126. — Sieur d' —, voir Chevalier (Pierre).

Ermenonville (Oise, arr. Senlis, cant. Nanteuil-le-Haudouin), p. 145 et n. 2. — Seigneurs d' —, voir Laillier (Michel de), Lorfèvre (Pierre II).

Escavières, **2075**, n. 1, p. 29. — Sieur d' —, voir Hennequin (Simon).

Escoubleau (Famille d'), p. 106.

Escoubleau (Henri d'), p. 106.

Escrevisse (*L'*), enseigne, **2132**, n. 2.

Espagne (Philippe II, roi d'), **2090**, n. 1.

Espiart (Macaire), conseiller et général des Monnaies, **2153**, n. 3.

Espinay (Marie d'), femme de Philippe Hardy, puis de Jean Amariton, **2182**.

Estampes (Marchand d') : Henriet (Israël).

Esternay (Marquis d'), voir Caylus (Anne-Claude-Philippe, comte de).

Estrées (Gabrielle d'), p. 106.

Étampes (Archidiacre d'), voir Cheneteau (Jean).

Étampes (Louis d'), seigneur de Valençay, **2163**, n. 1.

Étienne (Saint), p. 136.

Eu (Comte d'), voir Bourbon (Louis-Charles de). — Comtesse d' —, voir Clèves (Catherine de).

Eu (Hôtel d'), rue de l'Autriche, p. 118.

Eudes de Sully, évêque de Paris, xlii.

Evecquemont (Yvelines, arr. Mantes, cant. Meulan), p. 177, n. 2. — Seigneur d' —, voir Le Clerc de Lesseville (Nicolas II).

Évêques de Paris : Eudes de Sully, Galon, Germain (Saint), Gondi (Pierre de), Imbert, Landry (Saint), Poncher (Étienne de), Poncher (François de), Ragnemode, Regnault, Retz (Henri de Gondi, cardinal de), Simon de Champigny (Jean). — Scelleur de l'official de l' — : La Hure (Philippe). — Voir aussi Archevêques de Paris.

Évreux (Eure), **2170**, n. 1, p. 127. — Chanoine d' —, voir Louvet (François).

Extraordinaire des Guerres (Trésorier de l') : Billiard (Pierre).

F

Fancan (François Langlois de), chanoine, agent de Richelieu, **2065**, n. 1; p. 28.

Fardoil (Nicolas), secrétaire du Roi, p. 201 et n. 5.

Faubourgs de Paris : Saint-Honoré, Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Martin.

Fauchet (Claude), premier président de la Chambre des Monnaies, **2153**, n. 3.

Faudel de Faveresse (Françoise), **2099**, n. 4.

Faure (P.), plan, xxvi, xxxix.

Fauvel de Villiers, architecte, xxxvii, n. 2.

Faveresse, voir Faudel de Faveresse (Françoise).

Favier (Chérubin), conseiller à la Cour des Monnaies, **2078**, n. 5.

Favier (Nicolas), sieur de Magnicourt et Cotinville, conseiller au Parlement, p. 31 (fig.); **2078**, n. 1; p. 118.

Favier (Nicolas II), conseiller au Parlement, **2077** et n. 1; **2078** et n. 5.

Faye d'Espesses (Louis), femme de Claude de Bellièvre, **2175**, n. 1, p. 139.

Feld-maréchal des reîtres du Roi : Schomberg (Gaspard de).

Fenouillet (Pierre), évêque nommé de Montpellier, **2175**, n. 2; p. 139.

Fer (Nicolas de), plan, xxxviii.

Fernel (Jean), médecin du roi Henri II, **2104**, n. 1, p. 54.

Ferré (Jacques), p. 175.

Ferret (Charles), p. 200.

Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Lagny), **2054** et n. 3. — Seigneur de —, voir Bellefaye (Martin de).

Festard (Marie-Anne), femme d'Étienne-Claude de l'Aubépine, **2217**, n. 2.

Feu (Patrice de), secrétaire du Roi, **2206**, n. 3.

Feuillantines (Couvent des), **2188**, n. 3, p. 156.

Feuillants (Chapelle des), **2163**, n. 4; p. 120, 148.

Fichy (Robert de), p. 130.

Fillion (Jacques de), seigneur de Cramailles, archer des gardes du corps du Roi, p. 16 (fig.); **2066**.

Finances. Contrôleur général des — : Marillac (Guillaume de). — Directeur des — : Priezac (Daniel de). — Garde des rôles des offices de — : Lormier (Jean). — Intendant et contrôleur général des — : Saldaigne (Charles de). — Surintendants des — : Bouthillier (Claude), Bullion (Charles de).

Flandre, **2090**, n. 1; **2131**; **2173**, n. 4.

Fleury (Guillaume), secrétaire du Roi, président des Trésoriers de France à Dijon, p. 200.

Fleury (Jean), vicaire du chœur, chapelain de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, p. 188, n. 5.

Fleury (Madeleine), femme de Nicolas de Gomont, p. 199.

Fleury (Seigneurie de), **2070**, n. 1.

Flexelles (Jean de), président à la Chambre des Comptes, **2222**, n. 6.

Florence (Italie), **2234**, n. 1. — Duc de —, voir Médicis (Alexandre de).

Folle-Pensée (Yonne, arr. et cant. Auxerre, comm. Seignelay), **2119**, n. 2, p. 65.

Folleville (Seigneur de), voir Laubigeois (Denis).

Fontainebleau (Château de), **2201**, n. 1, p. 167.

Fontaine-Guérin (Maine-et-Loire, arr. Baugé, cant. Beaufort-en-Vallée), p. 101 et n. 6; p. 201 et n. 6. — Seigneur de —, voir ROUILLÉ (Louis).

Fontenay (Seigneur de), voir OLIVIER (François II).

FONTENAY-MAREUIL (Famille DE), p. 117, n. 5.

Fonts baptismaux (Chapelle des), XX, XXVI, XXVII, XXXIX, XLI.

FORBIN MAYNIER (Vincent-Anne DE), baron d'Oppède, Premier Président au Parlement, **2173**, n. 1.

Forest (Maison de), rue de la Cithare, **2230**, n. 1, p. 205.

Forez (Gouverneur du), voir CARNAVALET (François DE).

FORGET (Pierre), seigneur de Fresnes, secrétaire d'État, **2059**, n. 1; **2195**, n. 2.

FORGUIÉ (Jean), secrétaire du Roi, **2118**, n. 3.

FORMÉ (Élisabeth), sœur de Nicolas FORMÉ, **2168**, p. 124.

FORMÉ (Jean), abbé de Notre-Dame du Reclus, **2168**, n. 2.

FORMÉ (Nicolas), abbé de Notre-Dame du Reclus, chanoine de la Sainte-Chapelle, compositeur de musique à la chapelle du Roi, **2168** et n. 1 et 2.

FORTIA (François DE), seigneur de la Grange, **2087**, n. 4.

FORTIA (Jeanne, *alias* Marie DE), femme de Charles BILLIARD, **2072**, n. 6; **2087** et n. 4.

FORTIA (Marie), voir FORTIA (Jeanne, *alias* Marie DE).

Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois (Rue des), XVI, XXXIX, **2089**, n. 2; **2107**, n. 2; **2108**, n. 3; **2115**, n. 1, p. 106; **2162**, n. 2, p. 112; **2195**, n. 3.

FOUCHER (Robert), p. 130.

Fougère (Capitaine de), voir LA MENARDIÈRE (Jean DE).

Fougères. Dame de —, voir HURAULT (Soulaine). — Seigneur de —, voir VILLEBRESME (Claude DE).

FOUQUET (Henri), trésorier des Cent gentilshommes de la maison du Roi, p. 135.

Fourbisseur et garnisseur d'épées : ORLÉANS (Claude D').

FOURCY (Jean DE), conseiller du Roi, XL.

FOURNIER (Catherine), femme de Michel HÉBERT, **2157** et n. 1, p. 100.

FOURNIER (Georges), vendeur d'images en taille douce, XL, XLI.

FOURRÉ (Robert), p. 175.

FRANÇOIS Ier, roi de France, **2097**, n. 3; **2117**, n. 2; **2172**, n. 2; **2189**, n. 8; **2230**, n. 2, p. 205.

FRANÇOIS II, roi de France, XXXVII, **2172**.

FRANÇOIS D'ASSISE (Saint), XXXV.

FREMIN (Madeleine-Thomasse), mère de Pierre DE CHATEAUPERS, p. 27.

Frény, probablement Fresnes (Marne, arr. Reims, cant. Bourgogne), **2189** et n. 4. — Seigneur de —, voir VARQUIERS (Loys DE).

FRÈRE (Alexandre), seigneur de Montfort, conseiller au Grand Conseil, maître des Requêtes, **2079** et n. 7, p. 32 et n. 1, p. 33.

FRÈRE (Claude), Premier Président du Parlement de Grenoble, **2079** et n. 1.

FRÈRE (Louis), Premier Président du Parlement de Grenoble, **2079**, n. 1.

FRÈRE (Pierre), conseiller au Grand Conseil, **2079**, n. 1.

Frères cordonniers, p. 150 et n. 6.

Frères tailleurs de Paris, p. 150 et n. 5.

Fresne (Seigneur de), voir LA POTERNE (Jean DE).

Fresnes (Seigneur de), voir FORGET (Pierre).

Frimainville (Dame de), voir DAMPONT (Françoise DE).

FROGER (Philippe), **2107**, n. 2.

Fromental (Rue), **2201**, n. 2.

FROMONT (Jean), seigneur d'Andilly, **2228**, n. 3.

Fruitier ordinaire du Roi : LE BOUC (Michel).

FYOT (Anne), femme de Jean IV MORIN, **2208**, n. 4.

FYOT (Famille), **2207**, n. 2.

FYOT (François), d'Arbois, homme d'armes de la compagnie du sieur de Vaugrenant, **2207** et n. 1.

FYOT (Jean), seigneur d'Arbois, conseiller au Parlement de Dijon, **2207** et n. 3.

FYOT (Zacharie), trésorier des mortes-payes en Bourgogne, **2207**, n. 1.

G

Gabelles. Contrôleur général des rentes sur les — : AVELINE (Jacques). — Trésorier général des — : ARGOUGES (Florent D').

Galères (Général des) : MORTEMART (Louis-Victor, duc DE).

GALLAND (Jacques), secrétaire au Conseil, **2165**, n. 4.

Gallardons (Rue des), à Argenteuil, **2132**, n. 2.

Gallye (Fief de), **2126**, n. 4, p. 72.

GALON, évêque de Paris, XXXV.

GANAY (Guillaume DE), pensionnaire de Philippe le Bon, avocat des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, p. 136, n. 1.

GANAY (Philippe DE), femme de Nicolas TULLEU, p. 136 et n. 1.

GANGNOT (Marie-Geneviève), p. 70; **2143.**

GANGNOT (Michel), directeur des Postes à Besançon, **2143,** n. 1.

GANGNOT (Michel), secrétaire du Roi, **2143** et n. 1.

Garde des sceaux : MARILLAC (Michel DE), MONTHOLON (François DE). — Du cardinal Charles de Bourbon : PERRET (Simon).

Gardes du corps du Roi (Archers des) : FILLION (Jacques DE), REVOL (Antoine DE).

Gascogne, **2100.**

GASSOT (Jacques), secrétaire du Roi, **2090,** n. 1.

GASSOT (Jacques), voyageur au Levant, **2090,** n. 1.

GASSOT (Jules), secrétaire du Roi, **2090** et n. 1.

GATEAU (Guillaume), chapelain de Notre-Dame du Mesche, **2226,** n. 8, p. 197.

GAUDIN (Pierre), notaire au Châtelet, **2192** et n. 3.

GAZE (Femme), XLI.

GELÉE (Guillaume), avocat, bailli de Notre-Dame et lieutenant criminel, **2209,** n. 3, p. 173.

GELÉE (Louise), femme de Gilles HODICQ, **2209,** n. 4.

GELÉE (Pierre), procureur à la Chambre des Comptes, **2209,** n. 2.

GELÉE (Thomas), maître ordinaire en la Chambre des Comptes, **2209** et n. 3, p. 173.

GELÉE (Vincent), correcteur en la Chambre des Comptes, **2209** et n. 2, et n. 3 et 4, p. 173.

Gemme (Sainte), p. 149.

Gendarme de la compagnie du Roi : BUARD (Sieur).

Gendarmerie de France (Trésorier de la) : BOURDEREUIL, *alias* BOURDEREUL (Joseph).

Généralité de Paris. Greffier du bureau des Finances en la — : LE BRUN (Jean). — Intendant de la — : PHELYPEAUX (Jean).

GENEVIÈVE (Sainte), XXXV.

Gentilly (Val-de-Marne, arr. Créteil, cant. le Kremlin-Bicêtre), **2170,** n. 4, p. 127 et n. 1, p. 127.

GERING (Ulrich), imprimeur, **2158,** n. 1.

GERMAIN (Saint), évêque d'Auxerre, XV, XVI, XIX, XX, XXIII, XXV, XXXIII, XXXV, p. 188.

GERMAIN (Saint), évêque de Paris, XXXV.

GERMAIN (Guillemette), **2084** et n. 1.

GERMAIN (Marguerite), p. 51 (fig.). — Voir GUÉRARD (Marguerite).

GESVRES, *alias* GEVRÈS (André), chanoine et chantre, **2070,** n. 1; **2097,** n. 3; **2107** et n. 1 et 2; **2108,** n. 3, p. 58.

Gesvres (Chapelle de), aux Célestins, p. 147, n. 9.

GESVRES (Eustache), **2107,** n. 2.

Gesvres (Hôtel de), rue de Beauvais, p. 147.

GESVRES (Michel), procureur au Parlement, **2107,** n. 1 et 2, p. 57.

GESVRES (Pierre), prêtre du diocèse de Chartres, **2107,** n. 2.

Gesvres-le-Duc (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Lizy-sur-Ourcq, comm. May-en-Multien), p. 147 et n. 3. — Duc de —, voir POTIER (Léon). — Seigneur de —, voir POTIER (Louis).

GILLES (Jean), Président au Conseil d'État, **2153,** n. 3.

GILLET (Claude), secrétaire du Roi, **2223,** n. 1.

GIRARD (Louis), seigneur de la Cour des Bois, de la Briche, de Villetaneuse et d'Épinay-sur-Seine, procureur général à la Chambre des Comptes, p. 119 et n. 1.

GODEFROY (Denis), bourgeois de Paris, p. 187.

GODON (Saint), XXXIV.

GOIS (Étienne-Pierre-Adrien), sculpteur, XXIII.

GOMBAULD (Jean-Ogier DE), poète, ami de Malherbe, **2235,** n. 2.

GOMONT (Famille DE), p. 199 et n. 4 et 5.

GOMONT (Jean DE), avocat au Parlement, p. 199.

GOMONT (Nicolas DE), vicomte de Portien, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, gouverneur de Montdidier, p. 199.

GOMONT (Oudart DE), secrétaire du Roi, intendant de la maison du comte de Soissons, p. 199 et n. 1, 3 et 5.

Goncourt (Edmond et Jules HUOT DE), p. 193, n. 3.

GONDI (Albert DE), maréchal de Retz, **2234** et n. 4.

GONDI (Charles DE), duc de Retz, p. 118, n. 12.

GONDI (Jean-François DE), archevêque de Paris, **2096,** n. 4, p. 46.

GONDI (Pierre DE), cardinal, évêque de Paris, **2085,** n. 2, p. 38 et n. 1, p. 39; **2113,** n. 2.

Gonesse (Val-d'Oise, arr. Montmorency, ch. l. de cant.), **2067** et n. 2. — Église Saint-Pierre de —, **2113,** n. 2.

GOUGENOT (Famille), XVIII.

GOUJON (Jean), sculpteur, XVII, XXXV.

GOULAINE (Alphonse DE), **2151.**

GOULAINE (Anne DE), **2151** et n. 3, p. 95.

GOULAINE (Gabriel DE), vicomte de Saint-Nazaire, **2151,** n. 2.

GOULAINE (Yolande DE), marquise du Chastel, p. 93, 94 (fig.), **2151** et n. 2 et 3.

GOURSAULT (Marsault), tailleur, **2117,** n. 2.

Gouverneur de Paris : POTIER (Léon).

Grand audiencier : TRONSON (François).

Grand chambellan : LORRAINE (Claude DE).

Grand Conseil, XL et n. 8, XLI et n. 11; **2213**, n. 4; p. 188. — Avocat au — : CHAMPION (Guillaume). — Chapelle du —, p. 189, 196. — Conseillers au — : BOCHART (Robert), FRÈRE (Alexandre), FRÈRE (Pierre). — Doyen du — : REVOL (Ennemond DE). — Greffiers au — : CHAVENEAU (Nicolas), THIELEMENT (Séraphin).

Grand fauconnier : LORRAINE (Claude DE).

Grandmare (Seigneur de), voir TROUSSEL (Jean).

Grand Moulin (Seigneur de), voir DU VAL (Denis).

Grand Pont, **2067**.

GRAND-RUE (Antoine DE), seigneur d'Arnouville-lès-Mantes, p. 175.

GRAND-RUE (Pierre DE), p. 175.

Grands-Augustins (Couvent des), p. 177, n. 2 et 3; p. 189.

Granges de Brasseuse (Fief des), **2186**, n. 2.

GRATART, **2067**.

Graveurs : CHENU (Pierre), MARIETTE (Pierre), SILVESTRE (Israël), STELLA (Jacques), VAN LOON.

Grèce, p. 193, n. 1.

Greffier civil : BLOIS (Jean DE).

Greffier des juge-consuls : DUPUIS (Antoine).

Greffier du Conseil : CHESNELON.

Grenelle (Poudrière de), XXXII.

Grenier à sel de Paris : contrôleur et garde des mesures : BARBOTEAU (Louis).

GRENOBLE, voir JACQUET (Mathieu), *dit* GRENOBLE.

Grenoble. Chambre des Comptes (Président à la) : PLOUVIER (Bertrand). — Parlement de —, **2175**, n. 1, p. 139. — Premier Président au Parlement de — : BELLIÈVRE (Claude Ier DE), FRÈRE (Claude), FRÈRE (Louis).

Gressy-en-France (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Claye-Souilly), p. 27 et 28. — Seigneur de —, voir CHATEAUPERS (Ambroise DE).

Grignon (Marquis de), voir BELLIÈVRE (Pierre DE). — Seigneur de —, voir BELLIÈVRE (Nicolas DE). — Voir aussi Grigny.

Grigny (Rhône, arr. Lyon, cant. Givors), **2175**, n. 3, p. 139. — Seigneur de —, voir PRUNIER (Jean III).

Grisolles (Aisne, arr. Château-Thierry, cant. Neuilly-Saint-Front), **2170**, n. 3, p. 127. — Seigneur de —, voir BOULENC DE CRÈVECŒUR (Guillaume).

GROUNEAU (Pierre), maître d'hôtel de Nicolas II DE NEUVILLE, p. 189.

GUEDON (Jean), tailleur d'habits, **2117** et n. 2.

GUEFFIER (Catherine), femme de Jacques TALON, **2216**, n. 3.

GUERARD, *alias* GERMAIN (Marguerite), femme de Nicolas NERET, **2102** et n. 2.

GUÉRIN (François), abbé de Déols, **2108**, n. 3.

Guerres. Commissaire ordinaire des — : LE BEAU (Mathurin). — Contrôleur des — : CHARLET (David). — Contrôleur général des — : BILLIARD (Timoléon). — Secrétaire et contrôleur général des — : LAVOCAT, *alias* L'ADVOCAT (Louis).

GUICHARD, seigneur d'Appel-Voisin, **2108**, n. 3.

GUILHEN (Michel), maître des Monnaies, **2169**, n. 2, p. 125.

GUILLEMOT (Jean), marchand et bourgeois de Paris, **2237**.

GUILLEMOT (Nicole), femme de Claude REVEREND, **2237**.

GUIMARDE (Marguerite), femme de Pierre DE VASSAULT, **2118**.

Guise (Duchesse douairière de), voir CLÈVES (Catherine DE).

GUY (Jean), chantre, p. 3.

Guyencourt (Yvelines, arr. Versailles, cant. Versailles-ouest), **2126** et n. 4, p. 72; **2127**. — Seigneur de —, voir THIELEMENT (Séraphin).

Guyenne, **2158**, n. 1. — Gouverneur de —, **2099**.

GUYET (Jean), secrétaire du Roi, **2090**, n. 1.

GUYNET (Geneviève), femme de Jean DU GUÉ, puis d'Étienne III D'ALIGRE, **2145**, n. 2.

GUYNOYE (Guillaume), maître chaudronnier à Paris, **2132**, n. 3.

GUYOT (Claude), conseiller de la Ville de Paris, **2119**, n. 1, p. 65.

GYÉ (Isabelle D'ALBRET, dame DE) [?], p. 3.

Gyé (Seigneur de), voir ROHAN (René Ier DE).

H

HAC (André), greffier de la Cour des Monnaies, **2211** et n. 5 et 6.

HAC (François), greffier de la Cour des Monnaies, **2211**, n. 5.

HAC (François), sieur de Romainville, trésorier des Menus Plaisirs, **2211**, n. 5.

HACQUEVILLE (Claude DE), père, seigneur de Deniécourt, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, p. 118.

HACQUEVILLE (Claude DE), fils, seigneur de Deniécourt, d'Andechy et d'Attichy-sur-Aisne, secrétaire du Roi, p. 118.

HACQUEVILLE (François DE), maître ordinaire en la Chambre des Comptes, p. 118.

Hacqueville (Seigneur de), voir LE BOULANGER (Louis).

Hambourg (Allemagne), p. 107.

Hardivilliers (Seigneur d'), voir KAERQUEFINEN (Bertrand DE).

HARDOUIN (Simon), maître menuisier, XIX.

HARDY (Claude), procureur au Châtelet, **2125**, n. 3.

HARDY (Philippe), bourgeois de Paris, marguillier, **2182**.

HARELLE (Jean), marchand drapier, bourgeois de Paris, XXXI.

Hargeville (Yvelines, arr. et cant. Mantes), **2107**, n. 2.

HAUCE (Guillaume), voir HEUSE (Guillaume).

HAUROY (Pierre), greffier de la sénéchaussée d'Amiens, **2188**, n. 3, p. 156.

Haussignemont (Marne, arr. Vitry-le-François, cant. Thièblemont), **2189** et n. 5. — Seigneur d' —, voir VARQUIERS (Loys DE).

Haute-Goulaine (Loire-Atlantique, arr. Nantes, cant. Vertou), **2151** et n. 2.

Hauts-Moulins (Rue des), **2107**, n. 2; **2108**, n. 3.

HAVERON (Pierre DE), greffier civil et criminel en la sénéchaussée du Maine, **2125** et n. 3.

HAVISELME (Germaine), femme de Jean BINEAU, p. 144.

HAZARD (Adenette), femme de Mathurin CARTIER, **2132** et n. 2.

HAZARD (Jeanne), femme de Philippe DOC, **2132**, n. 2.

HAZARD (Ysabeau), femme de Jacques BOISSELET, **2132**, n. 2.

HÉBERT (Louis), trésorier général de France en Languedoc, **2157**, n. 1, p. 100.

HÉBERT (Michel), trésorier général de France à Montpellier, **2157** et n. 1, p. 100.

HECTOR (Guillaume), doyen du chapitre, XLVIII; **2057** et n. 3; **2058** et n. 1; p. 85.

HENNEQUIN (Anne), femme de Jean LHUILLIER, **2076**, n. 4.

HENNEQUIN (Famille), **2076**, n. 4; p. 165, n. 1.

HENNEQUIN (Michel), **2075**, n. 1, p. 29.

HENNEQUIN (Nicolas), seigneur d'Ecquevilly, **2199**, n. 1 et 2.

HENNEQUIN (Nicolas), seigneur du Perray, **2076**, n. 4.

HENNEQUIN (Simon), chanoine, conseiller au Parlement, XLVIII; **2075** et n. 1 et 2, p. 29; **2076**.

HENNEQUIN (Simon), sieur d'Escavières et de Blines, **2075**, n. 1, p. 29.

HENRI II, roi de France, **2063** et n. 1; **2104**, n. 1, p. 54; **2172**.

HENRI III, roi de France, **2059**, n. 1; **2060**; **2063**, n. 1; **2081**, n. 1; **2090**, n. 1; **2126**, n. 4, p. 72; **2135**; **2172**; **2196**; **2234**, n. 2. — Voir aussi Anjou (Duc d').

HENRI IV, roi de France, **2059**, n. 1 et 2; **2060** et n. 2 et 3; **2081**, n. 1; **2085**, n. 2; **2098**, n. 4; **2100**, n. 2; **2162**, n. 2; **2168**; **2173**; **2196**, n. 1; **2205**, n. 2; **2207**, n. 1; p. 177, n. 2.

HENRIET (Israël), marchand d'estampes, **2141**, n. 1, p. 82.

HERBIN (Guillaume), notaire au Châtelet, **2170**, n. 3, p. 127.

HÉRICOURT (Madeleine DE), femme de Joseph BOURDEREUIL, **2240**, n. 1.

HÉRON (Antoine), marchand épicier, **2191**, n. 2.

HÉRON (Geneviève), femme de Jean DES NOTZ, **2191**, n. 2.

HÉRON (Marguerite), femme d'Eustache DU BOIS, p. 157, 158 (fig.); **2191** et n. 2 et 4; p. 160 (fig.); **2192**.

HERVÉ (François), procureur au Châtelet, **2147**, n. 2.

HERVÉ (Jean), commissaire examinateur au Châtelet, **2147** et n. 2.

HERVIEU (Agnès), femme de Jean DE SAINT-GERMAIN, **2201** et n. 3; **2202**, **2203**, **2204**.

HERVIEU (Charles), chanoine, p. 4 et n. 2.

HERVIEU (Guillaume), **2201**, n. 3.

HERVY (Claude), **2076**, n. 4.

HERVY (Jean), notaire du chapitre, **2054**, n. 2.

HESSELIN (Jeanne), femme de Germain TESSE, p. 176, n. 5.

HEURLOT (Étienne), quartinier du quartier Saint-Germain l'Auxerrois, **2082**, n. 2.

HEUSE, *alias* HAUCE (Guillaume), professeur de théologie, curé de Saint-Germain l'Auxerrois, p. 145, n. 5.

Historiens : STADIUS (Jean), VALÈRE MAXIME.

HODICQ (Gilles), greffier en la prévôté de Meaux, procureur en la Chambre des Comptes, **2209**, n. 4, p. 173.

HODICQ (Pierre), maître ordinaire en la Chambre des Comptes, **2209** et n. 4, p. 173.

Hollande, **2179**, n. 2.

Hommes d'armes des ordonnances du Roi (Lieutenant de cinquante) : MARTEL (Guichard DE).

Honville (Eure-et-Loir, arr. Chartres, cant. Voves, comm. Boisville-la-Saint-Père), **2220**, n. 2. — Dame d' —, voir MAIGNARD (Catherine).

Hôpitaux : Quinze-Vingts, Trinité.

Hôtel de Ville de Paris. Sergent : BOISSELET (Jacques).

Hôtel-Dieu, p. 28; **2170**, n. 4, p. 127; **2179**, n. 2.

Hôtels : Aligre, Bellièvre, Bourbon, Briçonnet, Carneaux, Corne de cerf, Eu, Gesvres, Longueville, Maisons, Perron, Petit-Bourbon, Retz, Rose, Rostaing, Saint-Faron, Schomberg, Sourdis, Villeroy. — Voir aussi Maisons.

Huissier d'armes du Roi : BLANDESQUE (François, *alias* Francequin, Francony DE).

HURAULT (Anne), femme en secondes noces de Charles DE ROSTAING, XXXI, p. 113; **2163** et n. 1, 3, 4, p. 113 et 4, p. 114; p. 148.

HURAULT (Denis II), seigneur de Saint-Denis, **2163**, n. 1.

HURAULT (Famille), **2162**, n. 2.

HURAULT (Henri), comte de Cheverny, gouverneur des Pays chartrain et blaisois, **2080**, n. 6.

HURAULT (Jacques), seigneur de la Grange et de Cheverny, **2163**, n. 1.

HURAULT (Jacques), seigneur de Vibraye, p. 106, **2162**, n. 2, p. 112; **2163**, n. 1.

HURAULT (Louis), baron d'Uriel, p. 106.

HURAULT (Marie), dame de Valençay, femme de Louis D'ÉTAMPES, seigneur de Valençay, **2163**, n. 1.

HURAULT (Philippe), comte de Cheverny et de Limours, Chancelier de France, **2063** et n. 2; p. 106; **2162** et n. 1 et 2; **2163** et n. 1 et 2.

HURAULT (Raoul), gentilhomme breton, **2162**, n. 2.

HURAULT (Soulaine), dame de Fougères, femme de Claude DE VILLEBRESME, seigneur de Fougères, **2163**, n. 1.

HURAULT DE L'HÔPITAL (Paul), archevêque d'Aix, **2175**, n. 2, p. 139.

HURÉ (Jeanne), femme de Charles LE CONTE, XVIII, p. 150.

Huriel (Seigneur d'), voir JEHANNOT (Étienne).

HURLOT (Faron), **2082** et n. 2.

HURLOT (*N.*), marchand de poisson, **2082**, n. 2.

HURTAULT (Jean), chanoine, **2108**, n. 3.

HURTELOUP (Adam), chanoine, p. 3, n. 10.

HUYN (Didier), imprimeur, **2158**, n. 1.

I

ICART (*N.*), médecin, **2224**.

ILLIERS (René D'), évêque de Chartres, **2054**, n. 2.

IMBERT, évêque de Paris, XXXV.

Immarmont (Val-d'Oise, arr. et cant. Pontoise, comm. Osny), p. 27 et 28. — Seigneur d' —, voir CHATEAUPERS (Amboise DE).

Imprimeurs : BELIN (Jean), CARON (Guillaume), DUPRÉ (Jean Ier), GERING (Ulrich), HUYN (Didier), REMBOLT (Berthold).

Incarville (Seine-Maritime, arr. Rouen, cant. Boos, comm. Saint-Aubin-Celloville), **2196** et n. 2. — Seigneur d' —, voir SALDAIGNE (Charles DE).

Indes orientales (Compagnie des), **2199**, n. 1.

INGRES (Dominique), peintre, XXIV.

Innocents (Cimetière des), XLII; **2068**, n. 1; **2076**, n. 4; **2098**, n. 2; p. 91; **2134**, n. 1, p. 77; **2148**, n. 5; **2195**, n. 3; p. 179, n. 1; **2227**, n. 1. — Quartier des —, **2170**, n. 4, p. 127.

Inscriptions et Belles-Lettres (Académie royale des), p. 193, n. 4; **2225**, n. 2.

Intreville (Eure-et-Loir, arr. Chartres, cant. Jamville), **2138**, n. 1. — Seigneur d' —, voir LUILLIER (François).

ISSORÉ, garçon libraire, XLI.

Italie, **2179**, n. 2.

J

Jacobins (Club des), XVIII.

Jacobins-Saint-Honoré (Couvent des), **2081**, n. 1.

JACQUET (Mathieu), *dit* GRENOBLE, sculpteur, p. 138, n. 4; **2201**, n. 1, p. 167.

JACQUET (Pierre), sculpteur, **2201**, n. 1, p. 167.

Jambeville (Seigneur de), voir LE CAMUS (Antoine).

JANSON (Marguerite), femme de Pierre SELINCART, **2141**, n. 2.

JANVIER (Nicolas), conseiller et général en la Cour des Aides, **2184**, n. 2.

JAQUIN (Marie), femme de Pierre LAFOREST, XLI.

JEAN, roi de Navarre, p. 3.

Jean-Lantier, *alias* Loingtier (Rue), **2154**, n. 2; p. 119.

Jean-Tison (Rue), **2080**, n. 1; **2134**, n. 5.

JEHANNOT (Étienne), seigneur de Bartillat et d'Huriel, secrétaire du Roi, garde du Trésor royal, p. 131.

JEHANNOT (Nicolas), brigadier général, mestre de camp, p. 131.

JERNIÉ [?], voir YDOINE (Suzanne).

Joaillier : CONTESSE (Antoine).

JOBERT (Jean), maître apothicaire et marchand épicier, bourgeois de Paris, **2218** et n. 3, p. 185 et n. 1, p. 186; **2219**.

JODELLE (Étienne), poète, p. 153 et n. 2.

Josas (Archidiaconé de), **2120**, **2121**. — Archidiacre de —, **2121**.

Journal de Verdun, XXI.

JOUVENEL DES URSINS (Jeanne), femme de Jean DESMIER, **2108**, n. 3.

Jouvenel des Ursins (Louis), conseiller au Parlement, **2108**, n. 3.

Joyeuse (François de), cardinal, **2199**, n. 1.

Joyeuse (Trésorier général des maisons et finances du cardinal de) : Sarrus (François).

Jules II, pape, **2193**, n. 4.

Jules III, pape, **2226**, n. 8, p. 197.

Juré crieur de corps : Regnault (Pierre).

K

Kaerquefinen (Bertrand de), seigneur d'Hardivilliers, receveur des barrages de la prévôté et vicomté de Paris, p. 188, n. 3.

Kerdévot-en-Ergné-Grabéric (Finistère), xxxii.

Kernevenoy (Philippe de), **2063**, n. 1.

Kernevenoy (Sire de), voir Carnavalet (François de).

Killearn (Écosse), p. 207, n. 4.

Krassowski, *alias* Krakowski (Jean de), *dit* Domine ou Domini, porte-manteau de Charles IX, **2212** et n. 4.

L

La Barde (Marie-Antoinette de), femme de Jean Le Conte, p. 151, n. 1.

La Barre (Hugues de), notaire au Châtelet, p. 144.

La Barre-en-Brie (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Claye-Souilly, comm. Férolles-Attilly), **2173**, n. 4, p. 132. — Seigneur de —, voir Le Peultre (Jacques II).

La Baume (François de), comte de Montrevel, **2063**, n. 1.

La Baume (Françoise de), **2063**, n. 1.

La Baume (Seigneur de), voir Le Blanc (Perrin).

Labienus, général romain, p. 63.

La Bourdaisière (Isabeau de), voir Sourdis.

Labouret, maître verrier, xxxiv.

Laboureur : Marchant (Pierre-Jérôme).

La Boursière (Seigneur de), voir Machault (Jean de).

La Briche (Seigneur de), voir Girard (Louis).

La Brosse (Yonne, arr. et cant. Auxerre, comm. Venoi), **2119**, n. 2 et 3, p. 65.

La Chaise (Comtesse de), p. 98.

La Chaise-Dieu (Abbaye de), p. 130, n. 1.

La Chastre (Charles-Louis, marquis de), p. 149.

La Cochardière (Eure-et-Loir, arr. Châteaudun, cant. Brou, comm. Dampierre), **2089** et n. 2. — Seigneur de —, voir Trouillard (Jean de).

La Côte (Maine-et-Loire, arr. Baugé, cant. Beaufort-en-Vallée, comm. Cholet), p. 201 et n. 6.

La Cour-des-Bois (Seigneur de), voir Girard (Louis).

La Coussaye (Jean de), chanoine, **2075**, n. 1, p. 29.

Lacquart (Charles), tailleur, **2117**, n. 2.

La Croix (Jacques de), chantre, p. 27.

L'Advocat (Louis), voir Lavocat (Louis).

La Faye, chanoine, **2162**, n. 1.

Laffillée, notaire en cour d'Église et scribe du chapitre, p. 201, n. 4.

La Flamengrie (Aisne), xxxii.

La Font (Hélène de), femme de René Ier de Voyer de Paulmy d'Argenson, p. 5, n. 1.

La Force (Henri de), **2215**, n. 4.

La Forest (M. de), prêtre, **2191**, n. 4.

Laforest (Pierre), xli.

La Forterie (Nicole-Barbe de), femme de Michel de Marillac, **2204**, n. 1.

La Fosse (Louis de), avocat aux Conseils du Roi, **2241**.

La Fresnois (Seine-et-Marne, arr. Coulommiers, cant. la Ferté-Gaucher, comm. Choisy-en-Brie), **2098**, n. 3. — Sieur de —, voir Passart (François).

La Fresnoy, voir La Fresnois.

La Garmoise (Gillette de), femme de Simon Hennequin, sieur d'Escavières et de Blines, **2075**, n. 1, p. 29.

La Garnache (Vendée, arr. les Sables d'Olonne, cant. Challans), **2151** et n. 5. — Marquis de —, voir Du Chastel (Claude).

La Gastine (Vigne de), près du Roule, **2169**, n. 2, p. 124.

Lagny (Seine-et-Marne), **2161**.

La Grange (Seigneurs de), voir Fortia (François de), Hurault (Jacques).

La Grange-du-Bois (Yonne, arr. et cant. Auxerre, comm. Monéteau), **2119**, n. 2 et 3, p. 65.

La Grappe (Eure-et-Loir, arr. et cant. Chartres, comm. Lèves), **2080**, n. 5. — Seigneur de —, voir Baigneaux (Guillaume de).

La Guierche (Sarthe, arr. Le Mans, cant. Ballon), **2163** et n. 2, p. 114. — Comte de —, voir Rostaing (Charles, marquis de).

La Halle (Guillaume de), notaire au Châtelet, p. 144.

La Haye de Chanteloc (Catherine de), **2070**, n. 1.

La Honville (Essonne, arr. Corbeil, cant. la Ferté-Alais, comm. Lardy), **2092** et n. 3. — Seigneur de —, voir Pasquier (Florent).

La Hure (Philippe), chanoine, scelleur de l'official de l'évêque de Paris, **2187** et n. 1.

Laillier (Chapelle des), p. 145.

LAILLIER (Famille DE), p. 144, 146.

LAILLIER (Guillaume DE), bourgeois de Paris, hansé, p. 145, n. 5; p. 146 et n. 3.

LAILLIER (Jean DE), marchand, p. 146.

LAILLIER (Jeanne DE), femme de Pierre LORFÈVRE, p. 145, 146.

LAILLIER (Michel DE), seigneur du Vivien-lès-Aubervilliers et d'Ermenonville, changeur et orfèvre, Trésorier de France, Prévôt des Marchands de Paris, p. 144, 145 et n. 5; p. 146.

LAILLIER (Richard DE), marchand, bourgeois de Paris, p. 144, 145 et 146.

La Lande en Poitou (Seigneur de), voir SANSAC (Eustache DE).

LALEMANT (Jean), secrétaire du Roi, **2126**, n. 4.

La Martignière (Sieur de), voir LE CONTE (Charles).

LA MÉNARDIÈRE (Jean DE), seigneur de Corbépine, **2136** et n. 2.

La Mote (Seigneur de), voir SORBIERS (Antoine DE).

LAMOTTE (Paul), bedeau, XLI.

La Motte (Seigneur de), voir WAROQUIER (Louis DE).

LA MOUCHE (Thomas), procureur au Châtelet, **2154** et n. 1.

LANDEQUIN, notaire au Châtelet, **2159**.

LANDRY (Saint), évêque de Paris, XV, XVI, XXX, XXXV; **2067**.

Langres (Diocèse de), **2070**, n. 1.

Languedoc, **2145**, n. 2; **2157**, n. 1, p. 100. — Trésorier de France en — : HÉBERT (Louis).

LANNOY (Marie DE), femme de Jacques DE MANSEL, **2081**, n. 2.

Laon (Musée de), **2201**, n. 1, p. 167.

LA PORTE (Louise DE), femme de Nicolas FAVIER, **2078** et n. 1 et 4; p. 118.

LA PORTE (Pierre DE), conseiller au Parlement, **2078**, n. 4.

LA PORTE DE L'ARTAUDIÈRE (Anselme DE), **2135** et n. 3.

LA POTERNE (Jean DE), changeur, **2134**, n. 5.

LA POTERNE (Jean DE), seigneur de Trappes et de Fresne, avocat au Parlement, **2134** et n. 5, p. 76 et n. 1, p. 77.

LA POTERNE (Pierre DE), bourgeois de Paris, **2134**, n. 5.

LA RAMÉE (Pierre), **2234**, n. 2.

La Rivière (Eure-et-Loir, arr. Chartres, cant. Courville), **2144**, n. 2.

La Rivière (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Lagny), **2161** et n. 4.

La Rivière (Seigneurs de), voir CERISAY (Nicolas et Pierre DE).

LA ROCHE (Claude), maître peignier tabletier, XL.

LA ROCHEFOUCAULD, voir ROYE DE LA ROCHEFOUCAULD (Éléonore-Christine DE).

LA ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Charles DE), comte de Roye et de Roucy, **2217**, n. 1.

La ROCHE-POSAY, voir CHASTAIGNIER DE LA ROCHE-POSAY (Jeanne DE).

La Roche-Posay (Seigneur de), voir CHASTAIGNIER (Jean III DE).

La Roche-Valentin (Seigneur de), voir VALENTIN (Claude).

L'ARTAUDIERE, voir LA PORTE DE L'ARTAUDIÈRE (Anselme DE).

LA RUELLE (Pierre DE), chantre, **2085**, n. 3.

LA SALLE (*N.* DE), seigneur de Carrières, **2156**, n. 2.

LASSUS (Jean-Baptiste-Antoine), architecte, XXIV.

Lataule (Oise, arr. Compiègne, cant. Ressons-sur-Matz), **2137**, n. 6. — Seigneur de —, voir DU FOS (Julien).

Latingy (Seigneur de), voir ANJORRANT (Claude).

La Tonnellerie (lieu-dit), **2191**, n. 1.

La Tour-Saint-Cyr (Seigneur de), voir LE PRÉVOST (Charles).

LA TRÉMOÏLLE (Gilbert DE), marquis de Royan, seigneur d'Olonne et d'Apremont, grand sénéchal de Poitou, **2163** et n. 3; p. 148.

L'AUBÉPINE (Étienne-Claude DE), marquis de Verderonne, **2217**, n. 2.

L'AUBÉPINE (Hélène-Rosalie-Angélique DE), seconde femme de Jérôme PHELYPEAUX, **2217**, n. 2.

LAUBIGEOIS (Denis), sieur de Verrines et de Folleville, avocat au Parlement, **2073** et n. 1.

LAUBIGEOIS (Jean DE), seigneur de Verrines, **2073**, n. 4.

LAUNAY (Daniel DE), secrétaire du Roi, **2092**, n. 1.

LAURENS (Jean), p. 149, n. 6.

LAURENS (Perrette), p. 149, n. 6.

Laurent (Saint), p. 136.

LA VALLÉE (Marin DE), architecte, XIX.

LA VALLIÈRE (Famille), **2230**, n. 1.

LA VALLIÈRE (Louise de LA BAUME, *dite* Mlle DE), **2230**, n. 2, p. 205.

La Vallière (Indre-et-Loire, arr. Tours, cant. Vouvray, comm. Reugny), **2230**, n. 1, p. 204 et n. 2, p. 205. — Seigneur de —, voir LE BLANC (Laurent).

Lavandières (Rue des), **2132**, n. 2.

LAVARDIN (Marguerite-Renée, marquise DE), p. 148-149.

LA VAU (Renée DE), femme de Jules GASSOT, **2090**.

Lavaur (Tarn), **2099**, n. 4.

La Vaux (Seigneur de), voir MARTEL (Guichard DE).

LAVECHEF DUPARC (Claude-François), secrétaire du Roi, intendant général des Postes et relais de France, p. 149.

La Vernade (Yonne, arr. Joigny, cant. et comm. Villeneuve-sur-Yonne), **2131**, n. 5. — Seigneur de —, voir TURPIN (Guillaume).

La Ville Hua (Le chevalier de), **2067**.

La Ville-l'Évêque, **2108**, n. 3. — Vicaire perpétuel de —, voir SERMISY (Gilles DE).

LAVOCAT, *alias* L'ADVOCAT (Louis), secrétaire et contrôleur général des Guerres, **2072**, n. 5, p. 23.

LA VRILLIÈRE (Duc DE), p. 102, n. 5.

La Vrillière (Hôtel de), rue Neuve-des-Petits-Champs, p. 102, n. 5.

La Vrillière (Loir-et-Cher, arr. et cant. Blois, comm. Saint-Lubin en Vergonnois), **2215**, n. 3. — Seigneur de —, voir PHELYPEAUX (Louis).

LEBARRE, chanoine, p. 152, n. 3.

LE BEAU (Mathurin), seigneur de Villarceaux, commissaire ordinaire des Guerres et secrétaire ordinaire de Monseigneur, frère du Roi, **2157**, n. 1, p. 100.

LE BEAU (Mathurine), femme de Nicolas LE MESTRE, **2157**, n. 1, p. 100.

LEBLANC, vicaire général de l'archevêque de Paris, **2096**, n. 4.

LE BLANC (Famille), **2230**, n. 1.

LE BLANC (Geneviève), femme de Jean MORE, **2230**, n. 2, p. 205.

LE BLANC (Hugues), écorcheur chez un boucher de Paris, **2230**, n. 1.

LE BLANC (Hugues), seigneur de Choisy et de Thiais, **2230** et n. 1, p. 204, et n. 1 et 2, p. 205.

LE BLANC (Laurent), seigneur de Choisy-sur-Seine et de Thiais, proeureur au Châtelet, **2230**, n. 1.

LE BLANC (Laurent), seigneur de la Vallière, maître d'hôtel de la reine Éléonore, bailli de Bourbon-Lancy, **2230**, n. 2, p. 205.

LE BLANC (Laurent, *alias* Louis), greffier de la Chambre des Comptes, **2230**, n. 1.

LE BLANC (Perrin), seigneur de la Baume, capitaine des châteaux d'Aveudre et de Chaudes-aigues, **2230**, n. 1.

LE BLANC (Thomas), écorcheur, **2230**, n. 1.

LEBOUC (Michel), fruitier ordinaire du Roi, p. 150, n. 1.

LE BOULANGER (Catherine), femme de Nicolas II LE CLERC DE LESSEVILLE, p. 177 et n. 2.

LE BOULANGER (Louis), seigneur de Varize et d'Hacqueville, p. 190.

LE BOULLANGER (Macé), secrétaire du Roi, **2129**, n. 2.

LE BRET (Jacques), secrétaire du Roi, **2137**, n. 4.

LE BRETON (François), praticien en cour laie, **2162**, n. 2, p. 112.

LE BRUN (Charles), marchand bourgeois de Paris, **2110** et n. 2 et 4.

LE BRUN (Charles), peintre, XXXI, p. 81 et **2141**, n. 2.

LE BRUN (Jean), greffier du Bureau des Finances en la généralité de Paris, **2198**.

LE CAMUS (Angélique), femme de Jacques LE COIGNEUX, **2165**, n. 4.

LE CAMUS (Antoine), sieur de Jambeville, président aux Enquêtes, **2170**, n. 4, p. 127.

LE CAMUS (François), chanoine, XXIX.

LE CAMUS DE MÉZIÈRES (Nicolas), architecte, XXII.

LE CHARRON (François), doyen, protonotaire apostolique, abbé de Cercanceaux, **2120** et n. 5, p. 66 et n. 1, p. 67; **2121**; **2122**; **2123**.

LE CHARRON (Germain), notaire au Châtelet, p. 118, n. 6.

Le Châtel-Trémazan (Finistère, arr. Brest, cant. Ploudalmézeau, comm. Landunvez), **2151** et n. 4.

LE CHEVALIER (Famille), **2073**, n. 2.

LECLERC (Pierre), curé de Sucy-en-Brie, **2149**, n. 2.

LE CLERC DE LESSEVILLE (Antoinette), femme de Guillaume LE PRESTRE, **2199**, n. 1.

LE CLERC DE LESSEVILLE (Eustache), abbé de Saint-Crépin de Soissons, curé de Saint-Gervais, conseiller au Parlement, p. 177 et n. 3.

LE CLERC DE LESSEVILLE (Joseph), conseiller au Parlement, p. 177, n. 2.

LE CLERC DE LESSEVILLE (Nicolas Ier), maître tanneur et marchand de bestiaux, p. 177, n. 2.

LE CLERC DE LESSEVILLE (Nicolas II), seigneur d'Evecquemont et de Thun, maître des Comptes, p. 177 et n. 2.

LE COCQ (André), **2206**, n. 2.

LE COCQ (Pierre), chanoine, **2113**, n. 2.

LE COIGNEUX (Antoine), maître ordinaire en la Chambre des Comptes, **2152**, n. 4, p. 95 et n. 1, p. 96; p. 119; **2165**, n. 1, p. 122.

LE COIGNEUX (Famille), **2165**, n. 5.

LE COIGNEUX (Gilles), seigneur de Lierville et de Chaumont, procureur en la Cour de Parlement, **2165**, n. 1, p. 122; **2227** et n. 1.

LE COIGNEUX (Guillaume), marchand potier d'étain, bourgeois de Paris, **2227**, n. 1.

LE COIGNEUX (Jacques), père, Président au Parlement, **2104**, n. 2; **2165**, n. 1, p. 122.

Le Coigneux (Jacques), seigneur de Montmélian, Plailly et Mortefontaine, président au mortier au Parlement, xlix, p. 119; **2165** et n. 1 et 4, p. 122; **2227**, n. 1.

Lecointe (Suzanne), femme de Michel Lucas, p. 131, n. 1.

Le Conte (Charles), maître des œuvres de la Ville, p. 150, n. 1.

Le Conte (Charles), marchand, bourgeois de Paris, xviii, p. 150 et n. 1.

Le Conte (Charles), sieur de la Martignière, **2184**, n. 3.

Le Conte (Élisabeth), femme de Jean Lormier, **2184**.

Le Conte (Famille), p. 150, 151.

Leconte (Geneviève), marchande de fruits, xl.

Le Conte (Isabelle), **2184**, n. 3.

Le Conte (Jean), conseiller au Parlement, p. 151, n. 1.

Le Conte de Montauglan (Antoinette), femme de Louis-Nicolas-Anne-Jules Potier, marquis de Novion, p. 151, n. 1.

Le Coq (Claude), conseiller du Roi, **2206**.

Le Coq (Edmonde), **2206**.

Le Coq (Famille), **2206**, n. 2.

Le Coq (Jean), **2206**, n. 1.

Le Coq (Jean), **2206**, n. 2.

Le Coq (Jean), chanoine, **2206**, n. 2.

Le Coq (Joseph), secrétaire du Roi, **2126**, n. 1, p. 72.

Le Coq (Pierre), chanoine, **2206**, n. 2.

Le Coq (Pierre), secrétaire du Roi, doyen du collège des Cinquante-quatre, **2206** et n. 2.

Le Coq (Pierre), fils, secrétaire du Roi, **2206** et n. 3.

Le Coudray-Montceaux (Essonne, arr. et cant. Corbeil), **2119**, n. 6 et 7. — Dame du Coudray, voir Merebeuf (Jeanne de). — Seigneurs du Coudray, voir Tronson (François et Louis).

Lefebvre (Veuve), ravaudeuse des enfants de chœur, xli.

Le Fresnes (Marne, arr. Vitry-le-François, cant. Thiéblemont, comm. Scrupt), **2189** et n. 7.

Le Gangneur (Philippe), père, échevin de Paris, **2101** et n. 3.

Le Gangneur (Philippe), fils, auditeur à la Chambre des Comptes, **2101** et n. 3 et 4.

Le Gay (Guillaume), chanoine, **2206**, n. 2.

Le Gendre (Guillaume), procureur au Parlement, **2227**, n. 4.

Le Gendre (Guillemette), femme de Gilles Le Coigneux, **2227** et n. 4.

Le Gendre (Jean), seigneur de Villeroy, Trésorier de France, **2160**, n. 3.

Le Gendre (Pierre), seigneur de Villeroy et d'Alaincourt, Trésorier de France, **2160**, n. 3; p. 134 et n. 4 et 5; p. 136.

Le Gendre (Roberte, *alias* Robine), femme de Louis de Poncher, p. 105, 106, 107, 109 (fig.); **2160** et n. 3; **2161**.

Le Grand (Anne), femme de Laurent Souin, **2231**, n. 2.

Le Grand (Jacques), général en la Cour des Monnaies, **2231** (fig.) et n. 2.

Le Grand (Jeanne), femme de Jean Hervé, **2147** et n. 1.

Le Grand (Marie), femme d'Abraham de Poncher, **2231**, n. 2.

Le Grand (Pierre), l'aîné, conseiller à la Cour des Monnaies, **2231**, n. 2.

Le Grand (Pierre), marchand et bourgeois de Paris, **2147**, n. 1.

Le Gras (Antoine), secrétaire de Marie de Médicis, **2204**, n. 1.

Le Gras (Jeanne), femme de Nicolas Hennequin, **2076**, n. 4.

Le Lieur (Jacques), seigneur de Chesnoy, **2222**, n. 1.

Le Lieur (Marie), femme de François II Briçonnet, **2222**, n. 1.

Le Maignien (Henri), évêque de Digne, p. 147.

Le Maigre (Robert), haut vicaire du chœur, **2065**, n. 1.

Le Maistre (Nicolas), sergent à verge au Châtelet, **2157**, n. 1, p. 100.

Le Mans (Sarthe), **2085**, n. 3.

Le Mercier (Jacques), architecte et dessinateur, xx.

Le Mesche, lieu-dit, à Créteil, p. 63.

Lemoyne (Antoine), p. 177.

Lempereur (*N.*), **2082**, n. 2.

Lempereur (*N.*), marchand drapier, **2082**, n. 2.

Le Muet (Raoul), drapier, p. 145.

Lenet (Philibert), second président à la Cour des Comptes de Dijon, **2124** et n. 2 et 3.

Lenoir (Alexandre), xvii, **2141**, n. 2.

Le Normand (Jean), notaire au Châtelet, **2243** et n. 4.

Léon X, pape, **2057**, n. 3; **2148**, n. 5, p. 92.

Le Perray, voir Saint-Pierre du Perray. — Seigneurs du Perray, voir Hennequin (Nicolas) Tronson (Louis).

Le Peultre (Anne), femme de Gabriel Mégret p. 131, n. 3.

Le Peultre (Chapelle), xxvii.

Le Peultre (Élisabeth), femme de Nicolas Robin, **2173**, n. 4, p. 132.

Le Peultre (Famille), **2173**, n. 4, p. 131 et n. 2 et 3, p. 132.

Le Peultre (Jacques Ier), seigneur du Plessis-Trappay, marchand mercier, marguillier, bourgeois de Paris, p. 130; **2173**, n. 4.

Le Peultre (Jacques II), seigneur du Plessis-Trappay, de Puits-Carré et de la Barre-en-Brie, secrétaire du Roi, xviii, xlvii; **2133**, n. 1 et 2; **2173** et n. 4, p. 131-132.

Le Peultre (Jean), maître teinturier, **2173**, n. 4.

Le Peultre (Nicolas), sieur de Puits-Carré, **2173**, n. 2, p. 132.

Le Picard (Louise), seconde femme de Thomas Gelée, **2209**, n. 3, p. 173.

Le Picard (Marie), femme de Jean Rouillé, p. 202, n. 6 de p. 201.

Le Picart (François), sieur d'Attilly et de Villeron, doyen du chapitre, p. 3; **2107**, n. 2.

Le Picart (Jean), p. 3, n. 9.

Le Plessis-Bellièvre (Marquis de), voir Rougé (Louis de).

Le Plessis-Trappay. Seigneurs du Plessis-Trappay, voir Le Peultre (Jacques Ier et Jacques II).

Le Prestre (Antoinette), femme de Michel Sarrus, p. 98; **2199**, n. 1.

Le Prestre (Guillaume), seigneur de Menucourt, président du bureau des Finances de Rouen, **2199**, n. 1.

Le Prévost (Augustin), seigneur de Brévannes, **2209**, n. 2 et 3, p. 173.

Le Prévost (Charles), seigneur de la Tour-Saint-Cyr, **2209**, n. 2.

Le Prévost (Charlotte), femme de Thomas Gelée, **2209**, n. 3, p. 173.

Le Prévost (Famille), **2209**, n. 1 et 5, p. 173.

Le Prévost (Nicolas), seigneur de Méry, **2209**, n. 1, p. 173.

Le Prévost (Nicole), femme de Vincent Gelée, **2209** et n. 1, p. 173.

Le Prugnes (Jean-Marie), évêque de Dax, p. 4 et n. 6.

Le Reclus (Marne, arr. Épernay, cant. Montmort, comm. Saint-Pierre-les-Hameaux), **2168**, n. 2. — Abbés de Notre-Dame du Reclus : Formé (Jean et Nicolas).

Lérida (Espagne), **2238**, n. 2.

Le Roi de Moré (Nicolas III), doyen du chapitre, p. 5, n. 1.

Le Roy (Demoiselle), p. 137.

Le Roy (Pierre), notaire au Châtelet, **2230** et n. 3, p. 205.

Le Roy (Simon), sculpteur, xvii.

Les Barres. Seigneur des Barres, voir Serre (Bénigne de).

Les Boys-Sainte-Catherine (Seine-et-Marne, arr. Coulommiers, cant. Rozoy-en-Brie, comm. Neufmoutiers), **2219**, n. 2, p. 65.

Leschassier (Charlotte), femme de Jean Rouillé, **2133**, n. 2.

Lescot (Famille), p. 91, n. 1.

Lescot (Guillaume), chanoine, **2148**, n. 5, p. 92.

Lescot (Guillaume), secrétaire du Roi, p. 136, n. 3.

Lescot (Léon), seigneur de Lissy-en-Brie, conseiller au Parlement, p. 91 et n. 1.

Lescot (Marie), femme de Jacques Chevrier, p. 90.

Lescot (Pierre), architecte, xvii, p. 91, n. 1.

L'Escuyer (Nicole), femme de Jean Phelippes, puis du sieur Buard, enfin de Jean Trouillard, **2088** et n. 2; **2089** et n. 2.

Lesdiguières (Hautes-Alpes, arr. Gap, cant. Saint-Firmin-en-Valgodemard, comm. Le Glaisil), **2164** et n. 5. — Ducs de —, voir Bonne (François de), Créqui (Alphonse et Charles de). — Duchesse de —, voir Rochechouart de Montemart (Gabrielle-Victoire de).

Le Sec (Jean), *junior*, organiste, xxxii.

Lésigny (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. Brie-Comte-Robert), **2161**, n. 2. — Seigneur de —, voir Poncher (Louis de).

Lespinasse (Robert de), abbé de Saint-Germain des Prés, **2230**, n. 1.

Les Roulloirs (Yvelines, arr. Mantes, cant. Aubergenville, comm. Ecquevilly), **2199**, n. 1.

Lesseville (Val-d'Oise, arr. Mantes, cant. Magny-en-Vexin, comm. Aincourt), p. 177, n. 2. — Seigneur de —, voir Le Clerc (Nicolas Ier).

L'Estoile (Louis de), seigneur de Soulers, président aux Enquêtes du Parlement de Paris, **2119**, n. 4, p. 65 et n. 1, p. 66.

L'Estoile (Marie de), femme de Jean IV Tronson, **2119** et n. 4, p. 65.

Le Sueur, doyen, xxix.

Le Thillay (Val-d'Oise, arr. Montmorency, cant. Gonesse), **2169**, n. 1, p. 125.

Leuville (Essonne, arr. Palaiseau, cant. Brétigny-sur-Orge), **2155** et n. 5. — Seigneur de —, voir Olivier (Jacques).

Le Vaire (Jean), chanoine et chantre, p. 90 et n. 1 et 2.

Levant (Trésorier des mers du), **2087**, n. 4.

Le Vast (Henry), notaire au Châtelet, p. 2, n. 2.

Le Verdier (Marguerite), femme d'Ambroise Bourdereuil, **2240**, n. 2.

Lèveville (Eure-et-Loir, arr. et cant. Chartres, comm. Bailleau l'Évêque), **2222** et n. 2. — Seigneur de —, voir Briçonnet (François III).

Le Vieil-Dampierre (Marne, arr. Sainte-Menehould, cant. Dammartin-sur-Yère), **2189**, n. 2. — Seigneur du Vieil-Dampierre, voir VARQUIERS (François DE).

LE VILLAIN DU HAULLONDEL (Pierre), secrétaire du Roi, **2130**, n. 2.

LÉVIS (Gaston-Jean-Baptiste DE), marquis de Mirepoix, p. 137, n. 6.

LÉVIS (Pierre-Charles DE), p. 137, n. 6.

LÉVIS (Pierre-Louis DE), marquis de Mirepoix, p. 137, n. 6.

Le Vivier (Seigneurie), p. 145.

Levroux (Indre, arr. Châteauroux, chef-lieu de cant.), **2220**, n. 2. — Maître des eaux et forêts de — : SEGHISO (Marc-Antoine).

LHOSTE (Bernard), bourgeois de Paris, p. 150 et n. 5.

L'HUILLIER, LHUILLIER, voir aussi LUILLIER.

L'HUILLIER (Guyon), bailli de Milan, **2156**, n. 2.

LHUILLIER (Jean), président à la Chambre des Comptes, **2076**, n. 4.

LHUILLIER (Jean), vicaire perpétuel, XLIV.

L'HUILLIER DE BOULENCOURT (Madeleine), voir LUILLIER (Marie, *alias* Madeleine).

Libraire : VOSTRE (Simon).

Licy (Sieur de), voir Lissy (Seigneur de).

Lierville (Oise, arr. Beauvais, cant. Chaumont-en-Vexin), **2227** et n. 2. — Seigneur de —, Voir LE COIGNEUX (Gilles).

Lieutenant à Paris : MARIETTE (Henri).

Lieutenant criminel : GELÉE (Guillaume).

LIGIER (Jean), chantre, p. 3, n. 10.

Ligneris (Hôtel de), rue Culture-Sainte-Catherine, **2063**, n. 1.

Limoges (Haute-Vienne), diocèse, **2096**, n. 4.

Limours (Essonne, arr. Palaiseau, chef-lieu de cant.), **2162**, n. 2. — Comte de —, voir HURAULT (Philippe).

Limousin, **2108**, n. 3, p. 58.

Linger (Marchand) : BELOT (Richard).

Lingère : DUFEY.

LISSY (Marguerite DE), femme du seigneur de Lissy, p. 91 et n. 3.

Lissy-en-Brie (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. Brie-Comte-Robert), p. 91 et n. 1. — Seigneur de —, voir LESCOT (Léon).

Lobroire (Seigneur de), voir DESMIER (Jean).

Loenhout (Belgique, territoire d'Anvers), **2234**, n. 2.

LOËT (Jean), chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois et curé de Saint-Eustache, p. 2, n. 2; p. 152, n. 3.

Locuilly (Somme, arr. Amiens, cant. Conty), p. 207, n. 2.

Loisy (Oise, arr. Senlis, cant. Nanteuil-le-Haudouin, comm. Ver), **2119**, n. 3, p. 66. — Voir aussi Roissy-les-Plailly.

Lombards (Rue des), **2119**, n. 7.

LOMÉNIE (François DE), secrétaire du Roi, **2206**, n. 2.

LONGUEIL (Jean DE), **2170**, n. 1, p. 127.

LONGUEIL (René DE), seigneur de Maisons, premier président à la Cour des Aides, **2170**, n. 2, p. 126 et n. 1 et 3, p. 127; p. 135.

LONGUET (Marie), femme de Julien DU FOS, **2137**.

LONGUEVILLE (Arnoul DE), notaire au Châtelet, p. 145.

Longueville (Hôtel de), rue des Fossés-Saint-Germain, **2115**, n. 1.

LONGUEVILLE (Léonor, duc DE), p. 118, n. 12.

LORET (Adrien), notaire au Châtelet, **2056**.

LORFÈVRE (Bertrand), maître des Comptes, p. 146.

LORFÈVRE (Famille), p. 146 et n. 1, 7 et 8.

LORFÈVRE (Jeanne), femme de Pierre DE CERISAY, **2149**, n. 2; p. 102, 146.

LORFÈVRE (Pierre), châtelain de Pont-Sainte-Maxence, p. 145 et n. 7; p. 146 et n. 1.

LORFÈVRE (Pierre II), seigneur d'Ermenonville, maître des Comptes, p. 146.

LORMIER (Charles), conseiller à la Cour des Aides, **2184** et n. 4.

LORMIER (Guy), conseiller et maître ordinaire à la Chambre des Comptes, **2184**, n. 2.

LORMIER (Guy), échevin, **2184**, n. 1, p. 152.

LORMIER (Jean), conseiller et général en la Cour des Aides, **2184** et n. 2 et 3.

LORMIER (Jean), secrétaire du Roi, garde des rôles des offices de Finances, **2184** et n. 5.

LORMIER (Maximilien), **2184**.

LORMIER (Pierre), échevin, **2184**, n. 1, p. 152.

LORRAINE (Claude DE), duc de Chevreuse, grand chambellan, grand fauconnier et lieutenant général en Picardie, p. 119.

LORRAINE (Philippe-Emmanuel DE), duc de Mercœur et de Penthièvre, **2240**, n. 1.

Loubières (Ariège, arr. et cant. Foix), p. 153, n. 1.

LOUIS XI, roi de France, p. 2, n. 2, 6 et 7; **2158**, n. 1 et 3; **2170**, n. 2, p. 126; p. 136, n. 1; **2230**, n. 4.

LOUIS XII, roi de France, **2148**, n. 5; **2155**, n. 5; p. 136, n. 1.

LOUIS XIII, roi de France, XXI; **2056**; **2060**, n. 2; **2088**, n. 3; **2092**, n. 1; **2104**, n. 1; **2120**; **2168**; **2173**; **2174**, n. 2; **2199**, n. 2; p. 177, n. 3; **2237**, n. 1.

Louis XIV, roi de France, xxxi, xxxvi, p. 4, n. 6; **2056**; **2170**, n. 1, p. 127; p. 147, n. 10; **2230**, n. 1, p. 204 et n. 2, p. 205; **2238**, n. 3, p. 211.

Louis-Philippe, roi des Français, xxiv.

Louvel (Louis-Pierre), xxiii.

Louvet (Jacques), chanoine de Notre-Dame de Paris, d'Évreux et de Saint-Germain l'Auxerrois, **2109**.

Louvre (Musée du), xvii, xviii, xxxv, p. 108; **2170**, n. 2, p. 126; p. 193, n. 3 et 4, p. 194. — Palais du —, xxiv, xxxviii, xl, xli; **2126**, n. 4, p. 72; **2141**, n. 1, p. 82; p. 147, n. 10; **2201**, n. 2; **2239**, n. 4.

Louvres (Val-d'Oise, arr. Montmorency, cant. Luzarches), **2169**, n. 1, p. 125.

Lubières (Haute-Loire, arr. Brioude, cant. Anzon, comm. Vergongheon), p. 153, n. 1. — Seigneur de —, p. 153 et n. 1.

Lucas (Catherine), femme d'Étienne Jehannot de Bartillat, p. 131, n. 1.

Lucas (Michel), secrétaire du cabinet du Roi, p. 131, n. 1.

Luçon (Vendée), diocèse, **2120**, n. 5.

Luillier, voir aussi L'Huillier, Lhuillier.

Luillier (Élisabeth), femme de Michel Moreau, puis d'Étienne III d'Aligre, **2145**, n. 2.

Luillier (François), seigneur d'Intreville, **2138**, n. 1.

Luillier (Gilles), seigneur d'Ursine, avocat au Parlement, **2148**, n. 5.

Luillier (Jacques), chanoine, prieur des Bulles, **2148** et n. 5; **2155**, n. 1, p. 99.

Luillier (Jeanne), femme d'Étienne III d'Aligre, **2138** et n. 1; **2145**, n. 2 et 4.

Luillier, *alias* L'Huillier de Boulancourt (Marie, *alias* Madeleine), femme de Jacques Olivier, **2156** et n. 2.

Luillier (Pernelle), femme d'Henri Clutin, **2134**, n. 1, p. 77.

Luxembourg (Chapelle de), au couvent des Célestins, p. 147, n. 9.

Luxembourg (Marie de), duchesse de Mercœur et de Penthièvre, **2234**, n. 3; **2240**, n. 1.

Lyon, **2169**, n. 2, p. 125; **2194**, n. 1; **2239**, n. 4.

M

Machault (Catherine de), femme de Michel d'Aligre, **2146** et n. 3 et 4.

Machault (Jean de), seigneur de la Boursière, de Saint-Souplets et de Valenton, **2146**, n. 3.

Maçon juré : Poireau (Louis).

Madeleine (Autel de la), p. 118.

Madeleine (Chapelle de la), xxvi, xxvii, xxxvii, n. 2; p. 126, 135, 196, 198-200.

Madeleine (Passage de la), xxxix.

Maffliers (Val-d'Oise, arr. Montmorency, cant. Viarmes), **2107**, n. 2.

Magnanville (Yvelines, arr. et cant. Mantes), **2222**, n. 6. — Seigneur de —, voir Des Landes (Guillaume).

Magnicourt (Aube, arr. Arcis-sur-Aube, cant. Chavanges), **2078** et n. 2. — Seigneur de —, voir Favier (Nicolas).

Magnier, *alias* Menier (Laurent), sculpteur, p. 85.

Magnin (Abbé), curé de Saint-Germain l'Auxerrois, p. 85.

Magny-en-Vexin (Val-d'Oise, arr. Pontoise, chef-lieu de cant.), p. 134, n. 4; **2201**, n. 1, p. 167.

Magui (Claude), chantre, p. 3.

Maignard (Catherine), dame de Honville, femme de Marc-Antoine Seghiso, **2220**, n. 2.

Maignelais (Claude-Marguerite de Gondi, marquise de), **2234**, n. 3.

Mail (Rue du), **2141**, n. 1, p. 82.

Maine, **2125**; **2160**, n. 2. — Duc du —, voir Bourbon (Louis-Auguste de). — Greffier civil et criminel en la sénéchaussée du — : Haveron (Pierre de). — Receveur des Aides au pays du — : Poncher (Martin).

Maingret, **2191**, n. 4.

Maintenay (Pas-de-Calais, arr. Montreuil-sur-Mer, cant. Campagne-lès-Hesdin), **2120**, n. 5.

Maison du Roi (Trésorier des cent gentilshommes de la) : Fouquet (Henri).

Maisons : des Coquilles, Petit-Louvre. — Voir aussi Hôtels.

Maisons (Famille de), xvi.

Maisons (Hôtel de), p. 129, n. 2.

Maisons (Seigneur ou Sieur de), voir Longueil (René de), **2170**, n. 4, p. 127 et n. 2, p. 128. — Voir Maisons-Laffitte.

Maisons-Laffitte (Yvelines, arr. Saint-Germain-en-Laye, chef-lieu de cant.), **2170**, n. 2, p. 127. — Château de —, **2170**, n. 1, p. 127.

Maître d'œuvre : Nully (Jean de). — Voir aussi Architectes.

Maître des œuvres de la ville de Paris : Le Conte (Charles).

Maîtres d'hôtel. Du duc de Bourgogne : Clamecy (Jean de). — De Nicolas II de Neuville : Grouneau (Pierre). — De Pomponne de Bellièvre : Rougevalet (Louis de). — De la reine Éléonore : Le Blanc (Laurent). — De la reine-mère : Seghiso, *alias* Ceghizo (Jean-Baptiste). — Ordinaire de la maison de Louis XIII : Riquetty (Sieur).

Maîtres des Requêtes : Bodin (*N.*), Cotton (Gérard), Frère (Alexandre), Marillac (Michel de), Meneust (René de), Pasquier (Florent), Roslin Rouillé (Louis), Tronson (Jean IV).

Malaise (Denise), femme d'Henri Mariette, **2230**, n. 4.

Maler (*N.*), **2134**, n. 1, p. 77.

Malézieu (Jacques-Louis de), sieur de Chastenay, p. 48 (fig.); **2099** et n. 1.

Malézieu (Louise de), p. 48 (fig.); **2099**.

Malézieu (Nicolas de), évêque de Lavaur, **2099**, n. 4.

Malézieu (Nicolas de), seigneur de Châtenay, **2099** et n. 4.

Malherbe (François de), poète, **2235** et n. 2; **2236**.

Malingre (Catherine), femme de Laurent, *alias* Louis Le Blanc, **2230**, n. 1.

Malingre (Nicolas), huissier de la Chambre des Comptes, **2230**, n. 4.

Malis (Millet), p. 175.

Mallier (Élisabeth), seconde femme de Nicolas III Bailleul, p. 98.

Mancheville (Pierre de), notaire au Châtelet, **2087**, **2204**.

Mandelot (Marguerite de), **2201**, n. 1, p. 167.

Mansart (François), architecte, **2170**, n. 1, p. 127.

Mansel (Jacques de), seigneur de Saint-Léger-en-Artois, **2081**, n. 2.

Mansel (Marie de), **2081** et n. 2.

Mantel (Louis), marchand bourgeois de Paris, p. 55 (fig.); **2105**.

Maraud (Blanche de), femme de Silvain du Chesne, p. 153 et n. 3.

Marault (Seigneurs de), voir Braban (Claude et Jean de).

Marc (Marie-Anne), femme de Michel Gangnot, **2143**.

Marcel (Claude), marchand orfèvre, bourgeois de Paris, Prévôt des Marchands, **2205**, n. 1.

Marcel (Denise), femme de François Rat, **2205** et n. 1.

Marchands : Guillemot (Jean), Laillier (Jean de), Laillier (Richard de), Le Brun (Charles), Le Conte (Charles), Le Grand (Pierre), Mantel (Louis), Marle (Germain de), Moussy (Claude de), Neret, Passart (Michel), Reverend (Claude), Rouillé (Jean), l'aîné, Santeuil (Nicolas de), Santeuil (Nicolas de), Selincart (Pierre), Simon (Philippe). — Voir : Bestiaux, Changeur, Drap de soie, Drapier, Écuries du Roi, Épicier, Estampes, Linger, Mercier, Orfèvre, Poisson, Potier d'étain, Soie, Trafiquant de sel sur la mer, Vins.

Marchant (André), Prévôt de Paris, **2055**, n. 1.

Marchant (Mathurin, *alias* Nicole), chanoine de Notre-Dame de Paris et d'Orléans, conseiller au Parlement, **2055** et n. 1.

Marchant (Pierre-Jérôme), laboureur, **2092**, n. 1.

Marcilly (Seigneur de), voir Martel (Guichard de).

Maréchal de camp : Rostaing (Claude, marquis de).

Maréchal de France : Bonne (François de), Marillac (Louis de), Mortemart (Louis-Victor, duc de).

Marelhan (François de), écuyer, **2114**.

Margotier (Guillaume), chapelain perpétuel, **2065** et n. 1.

Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, **2090**, n. 1; **2220**, n. 1, p. 187.

Marguilliers de Saint-Germain l'Auxerrois : Charpentier (Jean), Devin (Jacques-René), Hardy (Philippe), Le Peultre (Jacques Ier), Puillois (Jean), Saint-Germain (Jean de).

Marie-Antoinette, reine de France, xxix.

Marie de Médicis, reine de France, xvi, xix, xxxiii; **2081**, p. 36; **2098**, n. 4; **2101**, n. 3; **2204**, n. 1; **2210**, n. 7, p. 174. — Trésorier de — : Argouges (François d').

Marie l'Égyptienne (Sainte), xxxv.

Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, xxxvi.

Mariette (Charlotte), femme d'Hugues Le Blanc, **2230** et n. 4, p. 204, et n. 2, p. 205.

Mariette (Charlotte), « gouvernante de la plaisante de la Reine », p. 153 et n. 4.

Mariette (Henri), lieutenant criminel à Paris, **2230**, n. 4.

Mariette (Pierre), collectionneur et graveur, xxii.

Marigny (Abel-François Poisson, marquis de), xxii.

Marigny-le-Grand (Marne, arr. Épernay, cant. Fère-Champenoise), **2108**, n. 1, p. 58. — Seigneur de —, voir Desmier (François).

Marillac (Guillaume de), secrétaire du Roi, général des Monnaies, contrôleur général des Finances, **2090**, n. 1; **2204**, n. 1.

Marillac (Louis de), maréchal, **2204**, n. 1.

Marillac (Louise de), femme d'Antoine Le Gras, **2204**, n. 1.

Marillac (Madame de), voir Saint-Germain (Marie de).

Marillac (Michel de), maître des Requêtes, conseiller d'État et Garde des sceaux, **2204** et n. 1.

Marion (Gilles), notaire au Châtelet, **2170** et n. 4, p. 127.

MARLE (Famille DE), **2131**, n. 6.

MARLE (Françoise DE), femme de Guillaume TURPIN, **2131** et n. 6.

MARLE (Germain DE), marchand, **2169**, n. 2, p. 124.

MARLE (Germain DE), seigneur de Tilloy-en-France, général des Monnaies, **2058**, n. 1; p. 105; **2169** et n. 2, p. 124.

Marly-la-Ville (Val-d'Oise, arr. Pontoise, cant. Luzarches), p. 201, n. 6.

Marmousets (Rue des), **2187**, n. 1.

MARSAULT (Louise DE), femme de Claude VALENTIN, **2094** et n. 1.

MARSAULT (Nicolas DE), écuyer, **2094**, n. 1.

MARTEL (Guichard DE), seigneur de Marcilly, la Vaux et Sommery, lieutenant de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, **2190**.

Martin (Saint), XV.

MARTIN (Simon), marchand privilégié suivant la cour, **2115** et n. 1 et 2; **2116**.

MASCON (Jean DE), maître tailleur d'habits, **2111**.

MASENGHERBE (Robert DE), vicaire perpétuel, p. 152 et n. 3.

MATHAREL (Augustin), secrétaire du Roi, p. 201, n. 5.

Mathématicien : STADIUS (Jean).

MAUDUIT (Jean), bourgeois de Paris, p. 144.

MAUDUIT (Jean), valet de chambre de Charles VIII, p. 134 et n. 5.

MAULÉON (Claude DE), femme de Jean III DE CHASTAIGNIER, **2213**, n. 1, p. 180.

MAUPEOU (Marie DE), femme de Louis II PHELYPEAUX, p. 179; **2217**, n. 2.

Maurepas (Comte de), voir PHELYPEAUX (Jean-Frédéric DE).

MAURICE DE SULLY, évêque de Paris, **2067**.

Mauvaises-Paroles (Rue des), p. 101; **2205** et n. 3.

Meaux (Seine-et-Marne), prévôté, **2209**, n. 4, p. 173.

MEAUX DU FOUILLOUX (Bénigne DE), femme de Paul DE SOURDIS, p. 107.

Médecins : AKAKIA (Jean), AKAKIA (Martin II), AKAKIA (Martin III), AKAKIA (Martin IV), DU BOIS (Jacques), *dit* SYLVIUS, ICART, SEGUIN (Michel), SEGUIN (Pierre), père, SEGUIN (Simon), VISCOT (Henri). — De Louis XI : COICTIER (Jacques). — D'Henri II : FERNEL (Jean). — De Louis XIII : SEGUIN (Pierre), fils.

MÉDICIS (Alexandre DE), duc de Florence, **2220** et n. 1, p. 187.

Mégisserie (Quai de la), **2199**, n. 1; p. 200, n. 2.

Mégissiers (Confrérie des), p. 200.

MÉGRET (Gabriel), Trésorier de France, p. 131, n. 3.

MÉGRET (Jean), Trésorier de France en la généralité de Moulins, XLVII, p. 131 et n. 3; **2179** et n. 1; **2208**, n. 1, p. 172; **2241**.

Meissen (Allemagne), margraviat, **2213**, n. 4.

MENEUST (René DE), maître des Requêtes, **2205**, n. 1.

MENNERET (François), secrétaire de la Chambre du Roi, **2104**, n. 2.

Menucourt (Val-d'Oise, arr. et cant. Pontoise), **2199**, n. 1. — Seigneur de —, voir LE PRESTRE (Guillaume).

Menuisiers : HARDOUIN (Simon), MERCIER (François).

Menus-Plaisirs (Trésorier des) : BAIGNEAUX (*N.* DE).

MERCIER (François), maître menuisier, XXXI.

MERCIER (Marie-Madeleine), femme de Claude-François LAVECHEF DUPARC, p. 149.

Merciers (Marchands) : BEGUIN (Jean), LE PEULTRE (Jacques Ier).

Mercœur (Duc de), voir LORRAINE (Philippe-Emmanuel DE). — Duchesse de —, voir LUXEMBOURG (Marie DE).

MEREBEUF, *alias* MIRIBEUF (Jeanne DE), dame du Coudray, seconde femme de Jean II TRONSON, l'aîné, **2119** et n. 6 et 7.

MEREBEUF (Pierre DE), drapier, **2119**, n. 7.

MERIANDEAU (Tacien), notaire au Châtelet, p. 145.

Méricourt (Seigneur de), voir WAROQUIER (Louis DE).

Méry (Oise, arr. Clermont, cant. Maignelay), **2137**, n. 5; **2139**, n. 2. — Seigneurs de —, voir DU FOS (Julien), LE PREVOST (Nicolas).

MESLE (Claude DE), voir DU CHATEL (Claude).

MESMES (Antoinette-Louise DE), femme de Louis-Victor, duc DE MORTEMART, **2164**, n. 2.

MESTRAYAN (Jeanne), femme de Pierre REGNAULT, **2166**, **2167**.

Mestre de camp : JEHANNOT (Nicolas).

Mesureur de grains : TOUVENIN (Mangin).

Metz (Moselle), siège, p. 3.

MEULAN (Robert DE), bourgeois de Paris, p. 200.

Meulan (Yvelines, arr. Mantes, chef-lieu de cant.), p. 177, n. 2.

MEULENT (Aveline DE), **2067**.

MEULENT (Henri DE), **2067**.

Michel (Saint), p. 201.

MICHEL (Alain), chapelain de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, p. 188, n. 5.

Michel-le-Comte (Rue), **2170**, n. 3, p. 127.

MIGNOT (Pierre), p. 149, n. 6.

Milan (Bailli de), voir L'HUILLIER (Guyon). — Duché de —, **2155**, n. 5.

Milice bourgeoise du quartier de Saint-Jacques de l'Hôpital (Capitaine de la) : NERET.

MILON, *alias* MYLON (Benoît), seigneur de Wideville, président à la Chambre des Comptes, XVIII; **2170** et n. 3, p. 126; **2172** et n. 1 et 2; p. 137.

MINGUET (Françoise), femme de François DE FORTIA, **2087**, n. 4.

Ministres. De l'Intérieur : MONTALIVET (Camille DE). — De la Maison du Roi et de la Marine : PHELYPEAUX (Jean-Frédéric). — Secrétaire d'État à la Marine et aux Affaires étrangères : ROUILLÉ (Antoine-Louis).

Miramion (Loiret, arr. et cant. Orléans, comm. Saint-Jean-de-Braye), **2215**, n. 1, p. 184. — Seigneur de —, voir BEAUHARNAIS (François DE).

Mirepoix (Marquis de), voir LEVIS (Gaston-Jean-Baptiste et Pierre-Louis DE).

MIRIBEUF (Jeanne DE), voir MEREBEUF.

Misnie (Margraviat de), voir Meissen.

Modène (Italie), **2220**.

MOISEL, XX.

MOISSET (Jean DE), *dit* MONTAUBAN, secrétaire du Roi, p. 4 et n. 1.

MOITHEY (Maurille-Antoine), plan, XXXIX.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN, *dit*), p. 107.

MONGOUBERT (René), prêtre, **2106**.

Monmort (Seigneur de), voir BOUCHER (Jean).

Monnaie (Rue de la), p. 119.

MONSINGLANT (Élisabeth DE), femme de Jean LE BRUN, **2198**.

Montaigu (Collège de), p. 207, n. 3.

MONTALIVET (Camille DE), ministre de l'Intérieur, **2141**, n. 2, p. 82.

MONTAUBAN, voir MOISSET (Jean DE).

Montauban (Tarn-et-Garonne), **2215** et n. 4. — Siège de —, **2088**, n. 3.

Montdidier (Somme), **2137**, n. 5; p. 199.

Montfort (Seigneur de), voir FRÈRE (Alexandre).

MONTHOLON (François DE), Garde des sceaux, **2119**, n. 4, p. 65.

MONTHOLON (Geneviève DE), femme de Jacques LE COIGNEUX, père, **2165**, n. 1, p. 122.

MONTHOLON (Marguerite DE), femme de Louis DE L'ESTOILE, **2119**, n. 4, p. 65 et n. 1, p. 66.

MONTLUC (Jeanne DE), femme de Charles, marquis DE SOURDIS, p. 106.

Montmélian (Val-d'Oise, arr. Montmorency, cant. Luzarches, comm. Saint-Witz), **2165** et n. 2. — Marquis de —, voir LE COIGNEUX (Jacques).

MONTMORENCY (Anne DE), connétable, p. 153, n. 3.

MONTMORENCY (Henri Ier, comte DE DAMVILLE, puis duc DE), connétable, **2169**, n. 1.

MONTONVILLIERS (Robert DE), p. 130.

MONTPARLIER (Claude), général maître des Monnaies, **2169**, n. 2, p. 125.

Montpellier (Hérault), **2157**, n. 1, p. 100; **2175**, n. 2, p. 139; **2205**, n. 2. — Essayeurs héréditaires en la monnaie de — : RAT (Foulcrand), RAT (Jean). — Évêque de — : FENOUILLET (Pierre). — Trésorier de France à — : HÉBERT (Michel).

Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), **2067** et n. 1, p. 24.

Montrevel (Comte de), voir LA BAUME (François DE).

Mont-Saint-Michel, p. 118, n. 12.

Monuments Français (Musée des), XVIII, p. 108 et n. 2; **2163**, n. 4; **2170**, n. 2, p. 126; p. 193, n. 3; p. 214, n. 1.

MORE (Jean), secrétaire du Roi, procureur au Châtelet, **2230**, n. 2, p. 205.

MOREAU (Jacques), clerc, p. 26.

MOREAU (Marguerite), femme d'Henri FOUQUET, p. 135.

MOREAU (Michel), **2145**, n. 2.

Morfontaine (Marquis de), voir LE COIGNEUX (Jacques). — Voir Mortefontaine.

MORIAIN (Jean), chanoine, **2096**, n. 4, p. 46.

MORIN (Jean II), lieutenant général au bailliage de Dijon, **2208**, n. 4.

MORIN (Jean III), lieutenant genéral au bailliage de Dijon, **2208** et n. 4.

MORIN (Jean IV), **2208**, n. 4.

Mormant (Commandeur de), **2070**, n. 1.

Mortefontaine (Oise, arr. et cant. Senlis), **2165** et n. 4.

MORTEMART (Louis-Victor, duc DE), maréchal de France et général des Galères, **2164**, n. 2.

MOTTEZ (Louis-Victor), peintre, XXIV.

MOUCHARD (*N.*), capitaine au régiment de Nivernais, **2093** et n. 3.

MOUCHY (DE), **2070**, n. 1.

MOUCHY (Louis-Philippe), sculpteur, XXIII.

Moulins (Allier). Généralité, p. 131, n. 3. — Trésorier de France en la généralité de — : MÉGRET (Jean).

MOUSNIER (Bernard), notaire au Châtelet, **2056**, **2191**, **2192**.

MOUSSY (Claude DE), marchand, bourgeois de Paris, XXXIII.

Münster (Traité de), **2135**, n. 4.

MUTIGNY (Jean DE), gouverneur de Vitry-le-François, **2189**, n. 8.

MYNERAY (Marie DE), femme de Pierre SIMON, **2080**, n. 1.

N

NABERAT (Laurent), secrétaire de la Reine, **2211**, n. 5.

NABERAT (Pierre), greffier de la Cour des Monnaies, **2211** et n. 5.

Nancy (Meurthe-et-Moselle), **2141**, n. 1, p. 82.

Nangis (Yonne, arr. et cant. Auxerre, comm. Quenne), **2119**, n. 2 et 3, p. 65.

NANTERRE (Mahieu DE), Premier Président au Parlement, **2054**, n. 2.

Nanterre (Hauts-de-Seine, ch. l. de cant.), XV.

Nanteuil-le-Haudouin (Oise, arr. Senlis, chef-lieu de cant.), **2213**, n. 5 et n. 1, p. 180. — Comte de —, voir SCHOMBERG (Gaspard DE).

Naples (Italie), **2160**, n. 2. — Royaume de —, **2220**, p. 187.

NAU (Antoine), p. 137.

NAUD (Marie), p. 117.

Nautes (Confrérie des), p. 196.

NAVARRE (Marguerite DE), **2058**, n. 1; p. 85.

Navarre (Roi de), voir BOURBON (Antoine DE).

NAVART (Bonaventure), peintre, XXXIII.

NAVIARD (Claude DE), femme de Guillaume LE GENDRE, **2227**, n. 4.

Nef, p. 27-62.

Négociant : SALDAIGNE (Pierre DE).

Nemours (Seine-et-Marne), **2188**, n. 3.

NERET, marchand, capitaine de la milice bourgeoise dans le quartier Saint-Jacques de l'Hôpital, **2102**, n. 1.

NERET (Denis), marchand drapier, **2102**, n. 1 et 2.

NERET (Nicolas), marchand drapier et bourgeois de Paris, **2102**.

NERET (Robert), marchand drapier et bourgeois de Paris, p. 51 (fig); **2102** et n. 2.

NEUFGERMAIN (Augustin DE), chanoine, p. 4 et n. 4.

Neuve-des-Petits-Champs (Rue), p. 102, n. 5.

NEUVILLE (Nicolas de), seigneur de Villeroy, p. 150, n. 1.

NEUVILLE (Nicolas DE), seigneur de Villeroy, secrétaire d'État, **2059**, n. 2.

NEUVILLE (Nicolas II DE), seigneur de Villeroy, Trésorier de France, **2160**, n. 3; p. 189. — Chapelain de — : BARDIN (Jean).

Nevers (Nièvre), diocèse, **2226**, n. 8, p. 197.

NICOLAY (Aymar), chargé du château d'Ollainville, **2172**, n. 2.

NIGON, chanoine, XLI.

Nivernais (Capitaine au régiment de) : MOUCHARD (*N.*).

NORMAND, XVI.

Normandie, **2134**, n. 5; **2145**, n. 2; **2158** et n. 4; p. 190, n. 5. — Duché de —, **2158**, n. 1. — Prévôt de —, voir CERISAY (Pierre DE).

Notaire en cour d'Église : LAFFILLÉE.

Notaire du Roi : PLANCY (Nicolas DE).

Notaires au Châtelet : AUVRAY (Michel), BAUDEQUIN (Simon), BONHOMME (Antoine), CARREL (Anne), CHAPELAIN, CHAPELAIN (Jean), CHAPELLIER, CHEVALIER (Pierre), CHOGUILLOT (Nicolas), CONTESSE (Jean), CONTESSE (René), DES NOTZ (Jean), DROUART, DUNESME (Étienne), DUPUIS (Charles), DUTOT (Pierre), GAUDIN (Pierre), HERBIN (Guillaume), LA BARRE (Hugues DE), LA HALLE (Guillaume DE), LANDEQUIN, LE CHARRON (Germain), LE NORMAND (Jean), LE ROY (Pierre), LE VAST (Henry), LONGUEVILLE (Arnoul DE), LORET (Adrien), MANCHEVILLE (Pierre DE), MARION (Gilles), MERIANDEAU (Tacien), MOUSNIER (Bernard), OGIER (François), PARIS, PARQUE (Edme), PICHON (Aignan), PLASTRIER (Claude), PLASTRIER (Jacques), POUTRAIN (Pierre), QUATREVAULX (Antoine DE), RALLU (Jacques), RICHER (Charles), ROBERT (Roger), ROHART (Roger), TRONSON (Germain), TULLOUE (Philippe), TULLOUE (Robert).

Notre-Dame (Chapelle de), voir Notre-Dame du Mesche (Chapelle), voir aussi Saint-Jacques et les Cinq Saints (Chapelle).

Notre-Dame (Pont), **2082**, n. 2.

Notre-Dame de Bonne-Garde (Chapelle), voir Annonciation.

Notre-Dame de Compassion (Chapelle), voir Saint-Vincent.

Notre-Dame de Consolation (Chapelle), XXVI, XXVII, p. 64; **2120**, n. 5, p. 67; **2122**.

Notre-Dame de la Grosse (Chapelle de), p. 63.

Notre-Dame de Lorette (Chapelle), XVIII, XXVI, XXVII, p. 116-117.

Notre-Dame de Lorette (Ordre de), p. 117.

Notre-Dame de Paris. Cathédrale de —, XXXV, XXXVI. — Chanoines de — : CERISAY (Pierre DE), COURCELLES (Thomas DE), LOUVET (Jacques), MARCHANT (Mathurin, *alias* Nicole). — Chapitre de —, XX, XXXIX, XLII, XLIII. — Fabrique de —, p. 28.

Notre-Dame de Pitié (Chapelle), XVIII, XXVI, XXVII, p. 23, 90, 97-100; **2199**, n. 1.

Notre-Dame du Mesche, *alias* des Mèches (Chapelle), XVIII, XXVI, XXVII, p. 63-70, 118; **2228**, n. 8, p. 197; **2237**, n. 1.

NOURY (Geneviève), femme d'Antoine HÉRON, **2191**, n. 2.

Novion (Marquis de), voir POTIER (André II), POTIER (Louis-Nicolas-Anne-Jules).

Noyon (Oise), **2099**, n. 4; **2194**. — Sire de —, CARNAVALET (Charles DE).

NULLY (Jean DE), maître d'œuvre, p. 105.

NYVELON (François DE), chargé du château d'Ollainville, **2172**, n. 2.

O

O (Jacqueline D'), femme de Jacques DE CHARRON, p. 177, n. 2.

Octavien empereur avec la Sibylle, XXXIV.

Œuvre (L'), p. 193 et n. 1; p. 196.

OGIER (François), notaire au Châtelet, p. 149, n. 2.

Oissel (Seine-Maritime, arr. Rouen, cant. Grand-Couronne), **2213**, n. 1, p. 180. — Seigneur d' — voir CLUTIN (Henri).

Olbreuze, voir Lobroire.

OLIVIER (Étienne), chanoine, **2148**, n. 5.

OLIVIER (Famille), p. 146, 147, 148.

OLIVIER (François), Chancelier de France, p. 101, 102, 146.

OLIVIER (François II), seigneur de Fontenay, abbé de Saint-Quentin de Beauvais, p. 102 et n. 3.

OLIVIER (Gaston), aumônier d'Henri II, p. 101 et n. 5.

OLIVIER (Jacques), seigneur de Leuville, Premier Président au Parlement, XVIII; **2148**, n. 5, p. 92; p. 97; **2155** et n. 5, p. 98 et n. 1, p. 99; **2156** et n. 2.

OLIVIER (Jacques), seigneur de Leuville, procureur au Parlement, **2155**, n. 5.

OLIVIER (Jean), p. 102.

OLIVIER (Madeleine), femme de *N.* DE LA SALLE, seigneur de Carrières, **2156**, n. 2.

Ollainville (Essonne, arr. Palaiseau, cant. Arpajon), **2172**, n. 2. — Château d' —, **2172**, n. 2.

Olonne, Olonne-sur-Mer (Vendée, arr. et cant. les Sables-d'Olonne), **2163**, n. 3. — Seigneur d' —, voir LA TRÉMOÏLLE (Gilbert DE).

Ons-en-Bray (Oise, arr. Beauvais, cant. Auneuil), **2170**, n. 4, p. 126. — Sieur d' —, voir CHEVALIER (Pierre).

Onze mille Vierges, p. 149.

ORANGE (Guillaume), prêtre, **2095** et n. 3.

Orangerie (Cour de l'), au palais des Tuileries, p. 193, n. 1.

Oratoire (Chapelle des Pères de l'), **2225**, n. 2.

Oratoire (Rue de l'), p. 118, n. 13.

Oratoires de Saint-Germain l'Auxerrois : Sainte-Geneviève, Sainte-Madeleine.

ORBAY (François D'), architecte, XXXI; **2141**, n. 2, p. 82.

ORCEAU (Marie), femme de Louis ROUILLÉ, p. 101 et 102; 201, 202.

Orfèvres : DUJARDINS (François), LAILLIER (Michel DE), MARCEL (Claude), ROGER (Corneille).

Orfèvres (Chapelle des), **2154**, n. 2.

Organistes : *BURGUNDI* (Guillaume), LE SEC (Jean), *junior*.

Orgemont (Chapelle d'), p. 63.

ORLÉANS (Antoinette D'), femme de Charles DE GONDI, duc de Retz, p. 118, n. 12.

ORLÉANS (Claude D'), maître fourbisseur et garnisseur d'épées, **2132**, n. 2.

ORLÉANS (Duc D'), voir LOUIS XII.

ORLÉANS (Philippe Ier, duc D'), p. 148.

Orléans (Premier chambellan du duc d') : ROSTAING (François, comte DE).

Orléans (Loiret), p. 106. — Diocèse d' —, **2226**, n. 8, p. 197.

Orléans-Saint-Honoré (Rue d'), **2145**, n. 2.

OSSAT (Armand D'), cardinal, secrétaire d'État, **2059**, n. 2.

P

Pairs de France : BONNE (François DE), CRÉQUI (Alphonse DE).

PALUDE (Richard *DE*), chanoine, p. 2.

Pamiers (Ariège), évêque, p. 63; **2219** et n. 8. — Voir ALBRET (Amadieu D'), ARTIGUELOUBE (Mathieu D').

PAQUET (Pierre), inspecteur général des Monuments historiques, XXV.

PARENTY (Enguerran DE), chanoine, **2158**, n. 1.

Paris (Diocèse de), **2120** et n. 5. — Archevêque de —, p. 149, n. 1. — Évêque de —, **2107**, n. 2. — Voir aussi Archevêques de Paris, Évêques de Paris.

Paris, notaire, p. 149, n. 2.

Parlement de Paris. Conseillers au — : BAUDRY (André), BAUDRY (Jean), BELLEFAYE (Martin DE), BRIÇONNET (François DE), CHEVALIER (Étienne), CHEVALIER (Jean), CHEVRIER (Jacques), CHEVRIER (Jacques), DES LANDES (Guillaume), DESMIER (François), FAVIER (Nicolas), FAVIER (Nicolas II), HENNEQUIN (Simon), JOUVENEL DES URSINS (Louis), LA PORTE (Pierre DE), LE CLERC DE LESSEVILLE (Eustache), LE CLERC DE LESSEVILLE (Joseph), LE CONTE (Jean), LESCOT (Léon), MARCHANT (Mathurin, *alias* Nicole), PETEMOLU (Jacques), PHELYPEAUX (Jérôme), PHELYPEAUX (Louis Ier), SARRUS (Michel), TRONSON (Jean III). — Présidents au — : AMELOT (Jean), BAILLEUL (Nicolas III), BAILLY (Jean DE), BELLIÈVRE (Nicolas DE), BELLIÈVRE (Pomponne II DE), BILLIARD (Charles), BULLION (Claude DE), FORBIN MAYNIER (Vincent-Anne DE), LE

Camus (Antoine), Le Coigneux (Jacques), père, L'Estoile (Louis de), Thou (Augustin de). — Premiers Présidents au — : Nanterre (Mahieu de), Olivier (Jacques), Thou (Christophe de), Verdun (Nicolas de). — Procureurs au — : Cailleau (Laurent), Des Friches (Pierre), Gesvres (Michel), Le Coigneux (Gilles), Le Gendre (Guillaume), Olivier (Jacques).

« Paroisse », voir Chapelle paroissiale.

Parque (Edme), notaire au Châtelet, p. 106; **2162**, n. 2, p. 112.

Pasquier (André), **2092**, n. 1.

Pasquier (Florent), maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, **2092** et n. 1.

Passages : Arbre-Sec, Madeleine.

Passart (Claude), secrétaire du Roi, **2097**, n. 3, p. 47.

Passart (François), écuyer, sieur de la Fresnoy, **2098** et n. 2.

Passart (Geneviève), femme de Nicolas Prevost, **2173**, n. 4, p. 132.

Passart (Jeanne), femme de François Sarrus, **2199**, n. 1.

Passart (Mademoiselle), voir Robineau (Jacqueline).

Passart (Michel), marchand et bourgeois de Paris, **2098**, n. 2.

Passart (Pierre), chantre et chanoine, **2097** et n. 3, p. 46 et n. 1, p. 47.

Passart (Robine), femme de Jacques Ier Le Peultre, xviii, p. 130; **2173**, n. 4, p. 131 et 132.

Passion (Autel de la), p. 188.

Passy, p. 196.

Pastourel (Jacques), secrétaire du Roi, **2080**, n. 1.

Patru (Olivier), **2179**, n. 2.

Paudy (Indre, arr. et cant. Issoudun), p. 90 et n. 2. — Chapelle de —, p. 97. — Seigneur de —, voir Chevrier (Jacques).

Paul V, pape, **2085**, n. 3; **2120**.

Paul Émile (Paolo Emili, *dit*), historien italien, **2234**, n. 2.

Pauvres écoliers (Cimetière des), près du collège de Montaigu, p. 207, n. 3.

Pays chartrain et blaisois (Gouverneur des) : Hurault (Henri).

Peignier et tabletier : La Roche (Claude).

Peintre doreur : Bueil (Louis de).

Peintres : Cousin, Ingres (Dominique), Le Brun (Charles), Mottez (Louis-Victor), Navart (Bonaventure), Stella (Jacques).

Peinture et sculpture (Académie royale de), **2142**.

Peiresc (Nicolas-Claude Fabri de), **2174**, n. 1.

Pelletier (Claude), maître tapissier, xxxiii.

Penne, Penna, *alias* Citta di Penna (Italie), **2220**, n. 2, p. 187.

Penthièvre (Duc de), voir Lorraine (Philippe-Emmanuel de). — Duchesse de —, voir Luxembourg (Marie de).

Percier (Charles), architecte, p. 108.

Pères ou Docteurs de l'Église (Chapelle des), voir Vierge et Saint-Martin.

Périer (Julien), chapelain de la chapelle Saint-Michel, p. 201 et n. 4.

Périer (Julien), prêtre, **2058**, n. 1.

Perrault (Rue), xvi.

Perrelle (Robert), secrétaire du Roi, **2094**, n. 2.

Perret (Pascal), écuyer, **2119**, n. 3, p. 65.

Perret (Simon), chanoine de Soissons et de Noyon, Garde des sceaux du cardinal Charles de Bourbon, **2194**.

Perron (Hôtel du), voir Retz (Hôtel de).

Perthuis, chanoine, xxxvi.

Petemolu (Jacques), conseiller au Parlement, **2078**, n. 5.

Petit (Étienne), chanoine et chantre, p. 1.

Petit (Marguerite), femme de Pierre de Saldaigne, **2196**, n. 1.

Petit-Bourbon (Hôtel du), rue des Poulies, **2063**, n. 1.

Petit-Bourbon (Rue du), xxxix.

Petit-Louvre (Maison appelée le), p. 118.

Petits-Augustins, **2170**, n. 2, p. 126.

Pharmacie centrale des Hôpitaux, **2179**, n. 2.

Phelippes (Jean), premier chirurgien du Roi, **2088** et n. 2 et 3.

Phelypeaux (Famille), xvi.

Phelypeaux (Jean), conseiller d'État, intendant de la généralité de Paris, p. 179.

Phelypeaux (Jean-Frédéric), comte de Maurepas, ministe de la Maison du Roi et de la Marine, p. 179.

Phelypeaux (Jérôme), comte de Pontchartrain, conseiller au Parlement, prévôt des ordres du Roi, **2217** et n. 2.

Phelypeaux (Louis), seigneur de la Vrillière, **2215**, n. 3.

Phelypeaux (Louis Ier), conseiller au Parlement et président à la Chambre des Comptes, **2216** et n. 2; **2217**, n. 2.

Phelypeaux (Louis II), comte de Pontchartrain, Chancelier de France, p. 179; **2217**, n. 2.

Phelypeaux (Paul), seigneur de Pontchartrain, p. 178; **2215** (fig.) et n. 3.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, p. 136, n. 1.

Picardie, **2113.** — Gouverneur de — : CHAULNES (Comte DE). — Lieutenant général de — : LORRAINE (Claude DE).

PICHON (Aignan), notaire au Châtelet, **2058** et n. 1; **2161** et n. 5.

PICOT (Louis), seigneur de Santeny, p. 147.

PIDOU (Claude), femme de Charles CLÉRAMBAULT, p. 23.

PILLET (Pierre), chanoine, **2096,** n. 4, p. 46.

PILON (Germain), sculpteur, XXIII et n. 3; **2213,** n. 1, p. 180.

PILOT (Pierre), bourgeois de Paris, p. 144.

PINART (Claude), secrétaire d'État, **2059,** n. 2.

PINOT (Pierre), chapelain, XXXVIII.

Plailly (Oise, arr. et cant. Senlis), **2165** et n. 3. — Marquis de —, voir LE COIGNEUX (Jacques).

Plaisance (Italie), évêque, **2126,** n. 4, p. 72.

PLAISSE (M. DE), **2120,** n. 5, p. 67.

PLANCHE (Jean), bourgeois de Paris, p. 2.

PLANCHE (*N.*), p. 2.

PLANCY (Madeleine DE), femme de Pierre BILLIARD, **2072** et n. 3.

PLANCY (Nicolas DE), notaire du Roi et clerc de ses Comptes, **2069,** n. 2.

PLANCY (Regnault DE), XXXIV.

PLASTRIER (Claude), notaire au Châtelet, p. 4, n. 2; **2072**; **2088**; **2096** et n. 2, p. 46; **2101** et n. 5; **2122** et n. 1; **2170** et n. 1, p. 128; **2210** et n. 1, p. 174.

PLASTRIER (Jacques), notaire au Châtelet, XLV; **2056** et n. 2; **2110** et n. 3; **2119** et n. 4, p. 66; **2191**; **2192.**

Plat d'estain (*Le*), enseigne, **2132,** n. 2.

Plat-d'Étain (Rue du), **2184,** n. 5.

PLOUVIER (Bertrand), seigneur de Quaix, premier président de la Chambre des Comptes de Grenoble, **2079,** n. 2.

PLOUVIER (Madeleine), **2079** et n. 2.

PLUTARQUE, **2059,** n. 3.

PLUVINEL, *alias* PLUVINET (Antoine DE), **2081** et n. 1.

PLUVINEL (Marie DE), **2081,** n. 1.

PLUVINEL (*N.* DE), **2081.**

PLUVINET, voir PLUVINEL (Antoine DE).

Poètes : COLLETET (Guillaume), JODELLE (Étienne), MALHERBE (François DE).

POGET (Pierre), secrétaire de la Chambre du Roi, **2195** et n. 2.

POIREAU (Louis), maçon juré, XVII.

Poisons (Affaire des), p. 107.

Poisson (marchand de) : HUBLOT (*N.*).

Poitou (Grand sénéchal de) : LA TRÉMOÏLLE (Gilbert DE).

Pologne, **2162,** n. 2.

PONCHER (Abraham DE), secrétaire interprète du Roi en langue germanique, **2231,** n. 2.

PONCHER (Anne DE), dame de Saint-Ciergues, femme d'Antoine BOHIER, p. 106, 107.

Poncher (Chapelle des), XXVII, p. 101, 105-106.

PONCHER (Étienne DE), évêque de Paris, XXXVI, p. 105.

PONCHER (François DE), évêque de Paris, XXXVI, p. 106.

PONCHER (Jean II DE), p. 106.

PONCHER (Jean III DE), p. 106.

PONCHER (Jeanne), seconde femme de Pierre LE GENDRE, **2160,** n. 3.

PONCHER (Louis DE), seigneur de Lésigny, Trésorier de France, XVIII, p. 101, 105, 107-108, 109 (fig.); **2160** et n. 2 et 3; **2161** et n. 2; p. 117.

PONCHER (Louis II DE), p. 105.

PONCHER (Marguerite DE), femme de Jacques HURAULT, p. 106.

PONCHER (Martin), échevin de Tours et receveur des Aides au pays du Maine, **2160,** n. 2.

PONCHER (Pierre), secrétaire du Roi, **2092,** n. 1.

Pont-au-Change, **2205,** n. 1.

PONTCHARTRAIN (Anne DE), p. 179.

Pontchartrain (Yvelines, arr. Rambouillet, cant. Chevreuse, comm. Jouars-Pontchartrain), **2215,** n. 3. — Comtes de —, voir PHELYPEAUX (Jérôme et Louis II DE). — Seigneur de —, voir PHELYPEAUX (Paul).

Pont-Neuf, **2170,** n. 4, p. 127. — Pompe du —, XL.

Pont-Sainte-Maxence (Châtelain de), voir LORFÈVRE (Pierre).

Ponts : Notre-Dame, Pont-au-Change, Pont-Neuf.

POPIN (Jean), p. 200 et n. 2.

POQUELIN (Anne), femme de Paul BROCHANT, p. 107.

PORTALIS (Jean-Étienne-Marie), conseiller d'État, chargé de la direction générale des Cultes, XXXIV.

Portien (Vicomte de), voir GOMONT (Nicolas DE).

Port-Louis (Morbihan, arr. Lorient, chef-lieu de cant.), **2151,** n. 3.

Portugal, **2178.**

Postes. Contrôleur général des — : ROUILLÉ (Louis). — Directeur des — et relais de France : ROUILLÉ (Antoine-Louis). — Intendant général des — : LAVECHEF DUPARC (Claude-Louis).

POTIER (André II), marquis de Novion, p. 151, n. 1.

POTIER (Famille), p. 147, n. 9.

POTIER (Léon), duc de Gesvres, gouverneur de Paris, p. 147, n. 9.

Potier (Louis), seigneur de Gesvres et de Tresmes, secrétaire des commandements du Roi, p. 147.

Potier (Louis-Nicolas-Anne-Jules), marquis de Novion, p. 151 et n. 1.

Potier (Nicolas), clerc, p. 26.

Potier (Nicolas), seigneur de Blancmesnil, p. 147, n. 9.

Potier d'étain (Marchand) : Le Coigneux (Guillaume).

Poulies (Rue des), xxxvii, xxxviii, xxxix; **2063**, n. 1; **2080**, n. 1; **2115**, n. 1.

Poutrain (Pierre), notaire au Châtelet, p. 106 et n. 3; **2162**, n. 2, p. 112.

Prast (Germaine de), femme de Pierre Vallet, **2147**, n. 2.

Praticien en cour laie : Le Breton (François).

Preaux (sieur de), sous-gouverneur du Dauphin, **2081**, n. 1.

Prêcheurs (Rue des), **2133**, n. 1.

Prêtres : Abadie (Nicolas), Begeon (Jean), Begeon (Pierre), Berruyer (Jean), Bonneau (Louis), Bordeaux (Gilles de), *Burgundi* (Guillaume), Chevrier (Jacques), Debilly, Desmier (François), Desmoulins (Pierre), Devin (M.), Ducamps (Étienne), Dupin (François), Gesvres (Pierre), La Forest (M. de), Mongoubert (René), Orange (Guillaume), Périer (Julien), Sou (Michel), Tulleu (Quentin). — Voir aussi Chanoines.

Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois (Rue des), xxv, xxxviii, xxxix.

Prévost (Guillaume), p. 149.

Prévost (Nicolas), marchand drapier, **2173**, n. 4, p. 132.

Prévôt des ordres du Roi : Phelypeaux (Jérôme).

Prévôté de l'Hôtel (Lieutenant général de la) : Béasse de la Brosse.

Prévôté et vicomté de Paris (Receveur des barrages de la) : Kaerquefinen (Bertrand de).

Prévôts de Paris : Clamecy (Gilles de), Marchant (André).

Prévôts des Marchands de Paris : Bailleul (Nicolas III), Laillier (Michel de), Marcel (Claude), Tronson (Jean III).

Prieuré : Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Priezac (Daniel de), seigneur de Priezac et de Saugues, directeur des Finances, **2139** et n. 2 et 3.

Priézac (Corrèze, arr. Brive, cant. Juillac, comm. Saint-Solve), **2139**, n. 3.

Prime (Pierre de), procureur au Châtelet, **2154**.

Protonotaires : Baudry (François), Braban (Georges de), *alias* Rasnay, Rafnay, Le Charron (François).

Provence, **2234**, n. 4. — Intendant de l'armée de —, voir Revol (Louis de).

Prunier (Jean III), seigneur de Grigny et de Cuzieu, **2175**, n. 3, p. 139.

Prunier (Marie), femme de Pomponne de Bellièvre, p. 137; **2175** et n. 3, p. 139.

Prunier de Saint-André (Famille), **2175**, n. 3, p. 139.

Puget (Étienne), secrétaire du Roi, **2126**, n. 1, p. 72.

Puillois (Denis), chanoine, **2068**, n. 1.

Puillois (Eustache), auditeur à la Chambre des Comptes, **2068**, n. 1 et 2.

Puillois (Jean), clerc du diocèse de Rouen, titulaire de la chapelle de Saint-Étienne et Saint-Laurent, **2068**, n. 1.

Puillois (Jean), marguillier, procureur à la Chambre des Comptes, **2068** et n. 1.

Puits-Carré (Seine-et-Marne, arr. Melun, cant. Tournan, comm. Favières), **2173**, n. 4, p. 132. — Seigneurs de —, voir Le Peultre (Jacques II et Nicolas).

Pyrrhus, **2059**, n. 3.

Q

Quaix (Seigneur de), voir Plouvier (Bertrand).

Quartinier : Heurlot (Étienne).

Quatre fils Aymond (*Les*), enseigne, **2141**, n. 1, p. 82.

Quatre-Nations (Collège des), **2141**, n. 2, p. 82.

Quatrevaulx (Antoine de), notaire au Châtelet, **2087**; **2204**.

Quinze-Vingts (Clos des), **2081**, n. 1.

Quinze-Vingts (Hôpital des), xlii.

Quocy (Imbert de), secrétaire du Roi, **2094**, n. 2.

R

Rafnay, voir Braban (Georges de).

Ragnemode, évêque de Paris, xxxv.

Rallu (Jacques), notaire au Châtelet, **2056**.

Raoul-Menuicet (Rue), **2205**, n. 4.

Raoul-Monnoyer (Rue), **2205** et n. 4.

Rapioust (Catherine), femme de Guillaume de Ganay, p. 136, n. 1.

Rasnay, *alias* Rafnay, voir Braban (Georges de).

Rat (Foulcrand), essayeur héréditaire en la Monnaie de Montpellier, **2205**, n. 2.

Rat (François), receveur des Monnaies, **2205** et n. 2.

RAT (Jean), essayeur héréditaire en la Monnaie de Montpellier, **2205**, n. 2.

RATASE [?] (Sarah), femme de Guillaume LE COIGNEUX, **2227**, n. 1.

RAVAUD (Abraham), voir REMY (Abraham).

RAYMOND (Pierre), chantre et chanoine, **2107**, n. 2.

Receveur ordinaire de Paris : TESTE (Jean).

Récollets (Couvent des), **2170**, n. 4, p. 127.

Regnard (Carrefour du), à Argenteuil, **2132**, n. 2.

REGNAUDIN (Laurent), sculpteur, XVII.

REGNAULT, évêque de Paris, XXXVI.

REGNAULT (Guillaume), sculpteur, p. 106, 108.

REGNAULT (Pierre), juré crieur de corps, **2166**, **2167**.

Reims (Marne). Élection, p. 199, n. 1. — Contrôleur des décimes du diocèse de — : VISCOT (Raoul). — Notaires à : ROGIER, VISCOT.

REMBOLT (Berthold), imprimeur, **2158**, n. 1.

REMY, valet du doyen, **2067**.

REMY (Abraham RAVAUD, *dit*), avocat au Parlement de Paris, professeur au Collège de France, **2174** et n. 1.

Remy (Oise, arr. Compiègne, cant. Estrées-Saint-Denis), **2174**, n. 1.

Rennes (Ille-et-Vilaine), XXXII.

RENOUARD (Jeanne DE), dame de Vernay, femme de Jean III PRUNIER, **2175**, n. 3, p. 139.

RENTY (Gaston), fondateur des communautés des Frères tailleurs de Paris et des Frères cordonniers, p. 150.

Retz (Comté de), **2234**, n. 4.

Retz (Duc de), voir GONDI (Charles DE). — Duchesse douairière de —, voir ORLÉANS (Antoinette D'). — Maréchal de —, voir GONDI (Albert DE).

RETZ (Henri DE GONDI, cardinal de), évêque de Paris, XL.

RETZ (Jean-François-Paul DE GONDI, cardinal DE), archevêque de Paris, XXXVI.

Retz (Hôtel du Perron ou de), rue Saint-Honoré, **2234**, n. 3.

Réveillon-en-Brie (Seine-et-Marne, arr. Coulommiers, cant. la Ferté-Gaucher), p. 176 et n. 2. — Seigneurs de —, voir SAINT-BENOÎT (Jean et Simon DE).

REVEREND (Claude), marchand et bourgeois de Paris, **2237**.

REVILLON (Louis), maître tapissier, XXXIII.

REVOL (Antoine DE), archer des gardes du Roi, **2060**, n. 3.

REVOL (Antoine DE), évêque de Dol, **2060** et n. 3.

REVOL (Ennemond DE), évêque de Dol, doyen du Grand Conseil, **2059**, n. 1; **2060** et n. 2 et 3; **2062**.

REVOL (Louis DE), secrétaire des commandements du Roi, **2059** et n. 1 et 2; **2060** et n. 2; **2061**; **2062**.

Ribécourt (Oise, arr. Compiègne, chef-lieu de cant.), **2113** et n. 3.

RIBEROLLE, *alias* RIBEROLLES (Élisabeth DE), **2153**; **2154** et n. 2.

RIBEROLLE, *alias* RIBEROLLES (Jean DE), général des Monnaies et bourgeois de Paris, **2153** et n. 3 et 4; **2154**.

RIBEROLLE, *alias* RIBEROLLES (Louis DE), **2153**, n. 3.

RIBEROLLE, *alias* RIBEROLLES (Marguerite DE), **2154**, n. 2.

RIBEROLLE (Nicole DE), première femme de Thomas LA MOUCHE, **2154**.

RIBEROLLES (Claude DE), marchand à Cloyes, **2153**, n. 3.

RIBIER (Marguerite), femme de Louis VACHOT, p. 149.

Richard de Vailly (Fief de), **2126**, n. 4, p. 72.

Richard du Bois (Fief), à Louvres, **2169**, n. 1, p. 125.

RICHAULT (Jeanne), femme de Philippe FROGER, **2107**, n. 2.

RICHELIEU (Cardinal DE), **2089** et n. 2. — Maréchal des logis de la compagnie du cardinal de — : TROUILLARD (Jean DE).

RICHEMONT (Arthur DE BRETAGNE, comte DE), Connétable, p. 145.

RICHER (Charles), notaire au Châtelet, **2170**, n. 3, p. 127.

RIEDMATTEN (Adrien III DE), évêque de Sion, **2238** et n. 1, p. 211.

RIEDMATTEN (Pierre DE), officier suisse au service de la France, XLVIII; **2238** et n. 2.

RIQUETTY (Sieur), maître d'hôtel ordinaire de la maison de Louis XIII, **2174** et n. 2.

RIVIÈRE (*N.* de), premier mari de Jeanne LE GRAND, **2147**, n. 1.

ROBÉE, *alias* ROBBÉE (Nicolas), chanoine, **2113**, n. 1, 2 et 4.

ROBEQUIN (Françoise), femme de Germain TRONSON, **2119**, n. 2, p. 66.

ROBERT (Saint), p. 130, et n. 1.

ROBERT (Aymar), archevêque de Sens, **2069**, n. 2.

ROBERT (Aymar), cardinal **2069**, n. 2.

ROBERT (Bertrand), damoiseau de Saint-Jal, **2069**, n. 2.

ROBERT (Jean), secrétaire du Roi, **2080**, n. 1.

ROBERT (Pierre), doyen du chapitre, **2069** et n. 1 et 2.

ROBERT (Roger), notaire au Châtelet, **2161.**

ROBERT LE PIEUX, roi de France, XVI, XXXV, XLII.

ROBERTET (Florimond), **2163,** n. 1, p. 114.

ROBERTET (Françoise), femme de Tristan, marquis DE ROSTAING, **2163,** n. 4.

ROBIN (Catherine), femme de Philippe LE GANGNEUR, **2101.**

ROBIN (Gilles), chapelain de Saint-Jean l'Évangéliste, **2226,** n. 8, p. 197.

ROBIN (Nicolas), conseiller du Roi au Châtelet, **2173,** n. 4, p. 132.

ROBINEAU (Jacqueline), femme de François PASSART, **2098.**

ROCHECHOUART DE MORTEMART (Gabrielle-Victoire DE), duchesse de Lesdiguières, femme d'Alphonse DE CRÉQUI, XLVI, XLIX, p. 115 (fig.); **2164** et n. 2.

Rodez (Évêque de) : CORNEILLAN (François DE), **2092,** n. 1.

ROGER (Corneille), orfèvre joaillier, **2210** et n. 7.

ROGER (Famille), **2210,** n. 2, p. 174.

ROGIER, notaire à Reims, p. 199, n. 1.

ROHAN (René Ier DE), seigneur de Gyé, p. 3.

ROHART (Roger), notaire au Châtelet, **2058** et n. 1.

Roissy-les-Plailly [*alias* Loisy?] (Seigneur de), voir CHAMPIN (Pierre DE).

Romainville (Sieur de), voir HAC (François).

Rome (Italie), **2213,** n. 1, p. 180; p. 193, n. 3. — Saint-Martin aux Monts, **2194,** n. 1.

Roquelaure (Gers, arr. et cant. Auch), **2100** et n. 1.

Rose (Hôtel de la), rue de l'Arbre-Sec, p. 70.

ROSLIN ROUILLÉ (Louis), maître des Requêtes, p. 102 et n. 5.

ROSMADEC (Sébastien DE), marquis de Goulaine, **2151** et n. 3.

ROSNEL (Dame DE), p. 137.

ROSTAING (Antoine DE), p. 120.

Rostaing (Chapelle des), XXVII, p. 120, n. 3; p. 144-149.

ROSTAING (Charles, marquis DE), comte de Bury et de la Guierche, maréchal de camp, XXXI; **2163** et n. 4, p. 113, et n. 3, p. 114; p. 120 (fig.); p. 147, 148.

ROSTAING (Famille de), XVI, p. 148.

ROSTAING (François, comte DE), premier chambellan du duc d'Orléans, p. 148.

Rostaing (Hôtel de), rue de Beauvais, **2163,** n. 3, p. 114; p. 147, n. 10.

ROSTAING (Jean DE), p. 120.

ROSTAING (Louis-Henri, marquis DE), p. 148.

ROSTAING (Marquis DE), p. 119.

ROSTAING (Marquise DE), voir HURAULT (Anne).

Rostaing (Monument funéraire des), p. 119, 120-121 (fig.).

ROSTAING (Tristan, marquis DE), **2163,** n. 4; p. 120 (fig.).

ROUCY (Charles DE), évêque de Soissons, **2097,** n. 3.

Roucy (Comte DE), voir LA ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Charles DE).

Rouen (Seine-Maritime), **2073,** n. 2; p. 146, n. 3; **2196,** n. 1; **2197, 2228,** n. 6, p. 203. — Vicomté de l'Eau, **2169,** n. 2, p. 124. — Bourgois de — : CLAMECY (Gilles DE). — Fermier d'impôts à — : CLAMECY (Gilles DE), père. — Président du Bureau des Finances de — : LE PRESTRE (Guillaume).

Rouergue, **2092,** n. 1; **2108,** n. 3, p. 58.

ROUGÉ (Louis DE), marquis du Plessis-Bellièvre, p. 149.

ROUGEVALET (Jean DE), secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, contrôleur des décimes et greffier en chef de l'élection de Troyes, **2181.**

ROUGEVALET (Louis DE), gentilhomme de la vènerie du Roi, valet de chambre du Roi et maître d'hôtel de Pomponne DE BELLIÈVRE, **2181.**

ROUILLÉ (Antoine-Louis), ministre et secrétaire d'État à la Marine et aux Affaires étrangères, directeur des Postes et relais de France, p. 202, n. 6 de p. 201.

ROUILLÉ (Catherine), femme de Jean CHARPENTIER, **2173,** n. 4, p. 132.

ROUILLÉ (Jean), écuyer, **2133,** n. 2.

ROUILLÉ (Jean), l'aîné, marchand et bourgeois de Paris, **2147,** n. 1.

ROUILLÉ (Jean), maître des Comptes, p. 202, n. 6 de p. 201.

ROUILLÉ (Louis), seigneur de la Coste et de Fontaine-Guérin, contrôleur général des Postes, p. 101, 102, 201 et n. 6; p. 202.

ROUILLÉ D'ORFEUIL (Famille), p. 201, n. 6.

Roule, **2108,** n. 3, p. 58; **2169,** n. 2, p. 124. — Fief du —, **2170,** n. 4, p. 127.

ROULIER, *alias* ROUILLÉ (Catherine), femme de Jean CHARPENTIER, **2133,** n. 2.

ROUSSEAU (Louis), sieur de Traversanne, secrétaire du Roi, XLIX, **2129,** n. 2; **2130** et n. 2.

ROUSSELET (Anne), femme de Claude HERVY, **2076,** n. 4.

Royan (Charente-Maritime, arr, Marennes, chef-lieu de cant.), **2163,** n. 3. — Marquis de —, voir LA TREMOÏLLE (Gilbert DE).

Roye (Comte de), voir LA ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Charles DE).

ROYE (Jean DE), auteur de la *Chronique scandaleuse,* p. 2, n. 2.

ROYE DE LA ROCHEFOUCAULD (Éléonore-Christine DE), femme de Jérôme PHELYPEAUX, **2217** et n. 1.

ROYER (Marie), femme de Louis GIRARD, p. 119, n. 1.

ROZEL (Jeanne), femme de Mangin TOUVENIN, **2112.**

Rues : Abreuvoir-Popin, Arbre-Sec, Arche-Pépin, Autriche, Bailleul, Beauvais, Béthisy, Bourdonnais, Champrosy, Château-Festu, Cithare, Coq, Cordonnerie, Culture-Sainte-Catherine, Daveron, *alias* Davron, Demi-Saint, Deux-Boules, Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, Fromentel, Hauts-Moulins, Jean-Lantier, *alias* Loingtier, Jean-Tison, Lavandières, Lombards, Mail, Marmousets, Mauvaises-Paroles, Michel-le-Comte, Monnaie, Neuve-des-Petits-Champs, Oratoire, Orléans-Saint-Honoré, Perrault, Petit-Bourbon, Plat-d'Étain, Poulies, Prêcheurs, Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, Raoul-Menuicet, Raoul-Monnoyer, Saint-Denis, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Honoré, Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Martin, Saint-Thomas-du-Louvre, Sainte-Avoye, Seine, Tirechappe, Verrerie, Vieilles-Haudriettes.

RUZÉ (Martin), secrétaire d'État, **2059,** n. 2.

RUZÉ (Martin), vicaire général de l'évêque de Paris, doyen du chapitre, **2108,** n. 3, p. 58.

S

Saba (Reine de), XXXV.

SACLAY (Jeanne DE), femme de Richard DE LAILLIER, p. 144.

Sacré-Cœur (Chapelle du), voir Notre-Dame du Mesche.

Sacristie, p. 90-97.

SAILLY (Germaine DE), femme de Pierre DE LA PORTE, **2078,** n. 4.

SAINT-AIGNAN (Bernard DE), capitaine du pont de Tours, **2100.**

Saint-Aignan. Dame de —, voir THOUARS (*N.* DE). — Seigneur de —, voir CLUTIN (Henri).

SAINT-ANDRÉ (Président DE), **2148,** n. 5, p. 92.

Saint-André des Arts, p. 199.

Saint-Barthélemy (Église), **2107,** n. 2, p. 57.

SAINT-BENOIST (Catherine DE), femme de Jacques CHEVRIER, p. 96, n. 2.

SAINT-BENOÎT (Jean DE), seigneur de Réveillon-en-Brie, p. 176 et n. 2.

SAINT-BENOÎT (Simon DE), seigneur de Réveillon-en-Brie, p. 176 et n. 2.

Saint-Charlemagne (Chapelle), XVIII, XXVI, XXVII, p. 150-152.

Saint-Charles Borromée (Chapelle), voir Trinité.

SAINT-CIERGUE, voir BOHIER DE SAINT-CIERGUE (Anne).

Saint-Ciergues. Dame de —, voir PONCHER (Anne DE). — Seigneur de —, voir BOHIER (Antoine).

Saint-Cyr (École militaire de), XXIII.

Saint-Denis (Abbaye), XXXVI.

Saint-Denis (Chapelle), XXVI, XXVII, p. 130; **2191,** n. 4; **2192;** p. 187.

Saint-Denis (Chapelle), voir Saint-Jacques et Saint-Robert.

Saint-Denis (Église), p. 214, n. 1.

Saint-Denis (Rue), **2110,** n. 2; **2173,** n. 4; p. 134.

Saint-Denis (Seigneur de), voir HURAULT (Denis II).

Saint-Denis du Pas, chapitre, p. 28.

Saint-Denis-sur-Loire (Église), **2162,** n. 2, p. 112.

Saint-Étienne (Chapelle), voir Saint-Pierre et Saint-Étienne.

Saint-Étienne de Fémy (Abbaye de) [Nord, arr. Avesnes-sur-Helpe, cant. et comm. Landrecies], **2242** et n. 2.

Saint-Étienne et Saint-Laurent (Chapelle), **2068,** n. 1; p. 136 et n. 3 et 5.

Saint-Eustache (Église), XLII; **2133,** n. 1; **2134,** n. 1, p. 77; **2206,** n. 2; **2211,** n. 5. — Curé : LOËT (Jean).

Saint-Eutrope (Chapellenie), p. 188.

Saint-Euverte (Abbaye de), à Orléans, **2226,** n. 8, p. 197.

Saint-Faron (Hôtel de), rue de la Verrerie, **2222,** n. 1.

Saint-Flour (Cantal), diocèse, p. 28.

Saint-François (Chapelle), **2072,** n. 5.

Saint-Genest de Sarrazac (Curé de), **2108,** n. 3, p. 58.

Saint-Germain (Chapelle), XXVI, XXVII, p. 101; **2170,** n. 1, p. 127; p. 152-175.

SAINT-GERMAIN (Jean DE), maître des Comptes, **2152,** n. 2, p. 96; **2201,** n. 2.

SAINT-GERMAIN (Jean DE), marchand de bétail et bourgeois de Paris, marguillier, p. 153; **2201** et n. 2; **2202** et n. 1; **2203, 2204.**

SAINT-GERMAIN (M. DE), conseiller à la Cour des Aides, p. 98.

SAINT-GERMAIN (Marguerite DE), sœur de M. DE SAINT-GERMAIN, p. 98.

SAINT-GERMAIN (Marie DE), femme de Jean AMELOT, puis seconde femme de Michel DE MARILLAC, **2201,** n. 1, p. 167; **2204** et n. 1.

SAINT-GERMAIN (Robert DE), secrétaire du Roi, **2152** et n. 2, p. 96; **2201,** n. 2.

Saint-Germain des Prés. Abbaye de —, XV; **2230,** n. 1. — Abbé de —: LESPINASSE (Robert DE).

Saint-Germain l'Auxerrois, voir Chanoines, Chantres, Chapelles, Curés, Doyens du chapitre, Notaires, Vicaires, Vicaires perpétuels.

Saint-Germain-l'Auxerrois (Rue), **2148,** n. 5, p. 92; p. 206 et n. 2.

Saint-Germain le Vieux (Église), xv.

Saint-Gervais (Église), **2084**, n. 2; p. 177, n. 3. — Curé : Le Clerc de Lesseville (Eustache).

Saint-Guillaume (Chapelle), xxvi, xxvii.

Saint-Hilaire (Indre, arr. le Blanc, cant. Belâbre), **2108**, n. 3.

Saint-Honoré (Collégiale), xxxii, xxxvi.

Saint-Honoré (Faubourg), p. 120; **2234** et n. 3.

Saint-Honoré (Rue), xviii; **2102**, n. 1; **2111**; **2132**, n. 2; **2145**, n. 2; **2173**, n. 4, p. 132; p. 189, n. 3; **2213**, n. 4; p. 190, n. 5; **2225**, n. 2.

Saint-Jacques (Chapelle), p. 131, 177.

Saint-Jacques (Chapellenie), p. 130.

Saint-Jacques (Couvent de), à Paris, **2236**, n. 3.

Saint-Jacques (Faubourg), **2188**, n. 3, p. 156.

Saint-Jacques de Compiègne (Église), xxi.

Saint-Jacques de l'Hôpital. Capitaine de la milice bourgeoise du quartier de — : Neret. — Quartier de —, **2102**, n. 1.

Saint-Jacques-de-la-Boucherie (Rue), **2191**, n. 2.

Saint-Jacques et les Cinq Saints (Chapelle), xxvi, xxvii, p. 175-178.

Saint-Jacques et Saint-Robert (Chapelle), xviii, xxvi, xxvii, p. 130-133.

Saint-Jacques le Majeur (Chapelle), **2169**, n. 2, p. 124.

Saint-Jal (Corrèze, arr. Tulle, cant. Seilhac), **2069**, n. 2. — Damoiseau de —, voir Robert (Bertrand).

Saint-Jean, *alias* Saint-Jean-Baptiste (Chapelle), xviii, xxvi, xxvii, p. 22; **2078**, n. 1; **2163**, n. 4; p. 117-130; **2199**, n. 1; **2226**, n. 8, p. 197; p. 198 et n. 6.

Saint-Jean-Baptiste (Chapelle), voir Madeleine.

Saint-Jean l'Évangéliste (Chapelle), p. 23, n. 1; p. 98; **2199**, n. 1; p. 188, 190; **2226**, n. 8, p. 197.

Saint-Jean l'Évangéliste (Chapellenie), p. 188.

Saint-Jean le Rond (Chapitre), p. 28.

Saint-Julien (Chapelle), p. 136 et n. 2; p. 137.

Saint-Julien (Seigneur de), voir Sève (Guillaume de).

Saint-Landry (Chapelle), voir Sainte-Marguerite.

Saint-Landry (Église), **2107**, n. 2.

Saint-Laurent (Chapelle), xxvi, xxvii, p. 178-187.

Saint-Laurent (Confrérie), p. 178.

Saint-Léger-en-Artois (Seigneur de), voir Mansel (Jacques de).

Saint-Leu d'Esserent (Oise, arr. Senlis, cant. Creil), p. 150 et n. 2.

Saint-Louis (Chapelle), xxvi, xxvii, p. 22 – 23 et n. 5; p. 149.

Saint-Marcel (Faubourg), **2173**, n. 4.

Saint-Martin (Chapelle), xxvi, xxvii, p. 101, 105-116.

Saint-Martin (Faubourg), **2170**, n. 4, p. 127.

Saint-Martin (Rue), **2201**, n. 1, p. 167.

Saint-Mathurin, église du couvent des Mathurins, p. 187.

Saint-Maur (Réforme de), p. 5, n. 1.

Saint-Maurice d'Agaune (Suisse, Valais), **2238** et n. 2 et 4.

Saint-Merry (Église), xxxvi, p. 147, n. 9.

Saint-Michel (Chapelle), xxvi, xxvii; **2065**, n. 1; p. 200-207.

Saint-Michel (Confrérie de), p. 201.

Saint-Nazaire (Loire-Atlantique, chef-lieu d'arr.), **2151** et n. 1, p. 95. — Vicomtes de —, voir Du Chastel (Claude); Goulaine (Gabriel de). — Vicomté de —, **2151**, n. 3.

Saint-Nicolas (Chapelle), xxvi, xxvii; **2065**, n. 1; p. 118, 196-198.

Saint-Nicolas (Chapellenie de), **2226**, n. 8, p. 197.

Saint-Nicolas des Champs (Église), **2097**, n. 3, p. 47. — Paroisse, p. 119; **2170**, n. 3, p. 127.

Saint-Nicolas et Sainte-Catherine (Autel de), p. 196.

Saint-Paul (Église), p. 150, n. 4.

Saint-Pierre (Chapelle), xxvi, xxvii, p. 84, 102, 138.

Saint-Pierre (Chapelle), voir Visitation.

Saint-Pierre-du-Perray (Essonne, arr, Evry, cant. Corbeil), **2119**, n. 5, p. 65.

Saint-Pierre en Pons d'Orléans (Chanoine de), voir Marchant (Mathurin, *alias* Nicole).

Saint-Pierre et Saint-Étienne (Chapelle), xviii, xxvi, xxvii, p. 136-144.

Saint-Pierre et Saint-Paul (Chapelle), p. 85; 136 et n. 2; 137, 187.

Saint-Quentin (Aisne), xvii.

Saint-Quentin de Beauvais (Abbé de) : Olivier (François II).

Saint-Remy (Sieur de), voir Almereau (Jean).

Saint-Roch (Chapelle), xviii, xxvi, xxvii, p. 70-84.

Saint-Roch (Confrérie), p. 70.

Saint-Roch (Église), xlii; **2081**, n. 1.

Saint-Sacrement (Chapelle du), xxvi, xxvii, p. 70, 84.

Saint-Sacrement (Confrérie du), xliv.

Saint-Sauveur (Église), xlii.

Saint-Sauveur (Eure-et-Loir, arr. Dreux, cant. Châteauneuf-en-Thymerais), **2080**, n. 3. — Seigneur de —, voir Baigneaux (Guillaume de).

Saint-Sébastien (Confrérie), p. 70.

Saint-Sépulcre (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. et comm. Dammartin-en-Goële), p. 5, n. 1. — Prieur de —, voir Voyer de Paulmy d'Argenson (Louis de).

Saint-Siège, XXIII, p. 4, n. 6; **2090**, n. 1; p. 134.

Saint-Souplets (Seigneur de), voir MACHAULT (Jean DE).

Saint-Sulpice (Église), p. 200. — Paroisse —, **2143**, n. 1.

Saint-Thomas de Doncherin, voir Saint-Thomas de Douchamp.

Saint-Thomas de Douchamp (Loiret, arr. et cant. Pithiviers, comm. Courcy), chapelle ou prieuré, **2226**, n. 8, p. 197.

Saint-Thomas du Louvre, **2113**, n. 2.

Saint-Thomas-du-Louvre (Rue), p. 4, 131; **2201**, n. 2; p. 178.

Saint-Victor (Abbaye), à Paris, XXXVI, p. 116.

Saint-Victor (Chapelle), XVIII, XXVI, XXVII, p. 116-117.

Saint-Vincent (Chapelle), XXVI, XXVII, p. 188-195.

Saint-Vincent de Metz (Abbaye), p. 138, n. 2.

Saint-Vincent de Paul (Chapelle), voir Saint-Pierre et Saint-Étienne.

Saint-Vincent et Sainte-Croix (Abbaye), voir Saint-Germain des Prés.

Sainte-Anne (Chapelle), p. 119; **2169**, n. 2, p. 125.

Sainte-Anne (Chapelle), église des Saints-Innocents, **2075**, n. 1, p. 29.

Sainte-Anne (Porte,) XXVI, XXVII, XXXVII, XXXVIII, XLI.

Sainte-Avoye (Rue), p. 131.

Sainte-Barbe (Confrérie), p. 70.

Sainte-Catherine (Chapellenie), p. 196.

Sainte-Chapelle du Palais, XXXII; **2168**.

Sainte-Croix de la Bretonnerie (Prieuré), p. 145, 146.

Sainte-Geneviève (Chapelle), voir Saint-Guillaume.

Sainte-Geneviève (Oratoire de), XXVI, XXVII, p. 117-130.

Sainte-Madeleine (Chapelle), voir Saint-Nicolas.

Sainte-Madeleine (Chapelle), p. 201 et n. 3.

Sainte-Madeleine (Oratoire de), XXVI, XXXII, p. 119-130.

Sainte-Marguerite (Chapelle), XVIII, XXVI, XXVII, p. 84-89, 90, 136.

Sainte-Monique (Chapelle), aux Grands Augustins, p. 177, n. 2.

Sainte-Trinité (Chapelle), p. 188 et n. 4.

Saintonge, **2092**, n. 1.

Saints-Apôtres (Chapelle des), voir Notre-Dame de Pitié.

Saints Germain et Vincent (Chapelle), p. 188 et n. 4.

Saints-Innocents (Cimetière des), voir Innocents.

Saints-Innocents (Église des), **2075**, n. 1, p. 29; **2133**, n. 1; p. 149, n. 9.

Saints-Patrons (Chapelle des), voir Saint-Jean.

SALDAIGNE (Charles DE), seigneur d'Incarville, conseiller des rois Henri III et Henri IV, intendant et contrôleur général des Finances, **2196** et n. 1; **2197** et n. 1, p. 164.

SALDAIGNE (Pierre DE), négociant, **2196**, n. 1.

SALOMON, XXXV.

Saluces (Italie), **2059**, n. 2.

SALVOO (Madeleine DE), femme de Jean DE LA MÉNARDIÈRE, **2136**.

SANSAC (Eustache DE), seigneur de Sansac et de de la Lande-en-Poitou, maître extraordinaire des Comptes, **2140** et n. 1.

SANSAC (Jean DE), clerc de la Chambre des Comptes, **2140**, n. 1.

Sansac (Charente, arr. Confolens, cant. Saint-Claud sur le Son, comm. Beaulieu), **2140**, n. 2.

Santeny (Val-de-Marne, arr. Créteil, cant. Villecresnes), p. 147, n. 1. — Seigneur de —, voir PICOT (Louis).

SANTEUIL (Augustin DE), avocat au Parlement, **2084**, n. 1.

SANTEUIL (Nicolas DE), marchand et bourgeois de Paris, **2084**, n. 1.

SANTEUIL (Nicolas DE), marchand et bourgeois de Paris, **2084** et n. 1.

Sarcella, voir Cercanceaux.

SARRUS (Anne), femme de François D'ARGOUGES, **2199**, n. 2.

SARRUS (Anne), femme de Nicolas HENNEQUIN, **2199** et n. 1 et 2.

SARRUS (Famille), **2199**, n. 2; **2200**.

SARRUS (François), trésorier général des maison et finances du cardinal de Joyeuse, **2199**, n. 1.

SARRUS (Michel), conseiller au Parlement, p. 23, 98; **2199** et n. 1 et 2.

Saugues (Seigneur de), voir PRIEZAC (Daniel DE).

Saulx-Marchais (Yvelines, arr. Rambouillet, cant. Montfort-l'Amaury), **2107**, n. 2.

Saumur (Maine-et-Loire), **2079**, n. 1.

SAVOIE (Emmanuel-Philibert, duc DE), **2234**, n. 2.

SAVOIE (Eugène-Maurice DE), comte de Soissons, p. 199 et n. 2.

SAVOIE (Madeleine DE), femme du connétable Anne DE MONTMORENCY, p. 153, n. 3.

SAVOIE (Thomas DE), prince de Carignan, p. 199, n. 2.

SAVOIE (Victor-Amédée DE), **2098**, n. 4.

Sceaux (Château de), **2099**, n. 3 et 4.

SCHOMBERG (Famille DE), p. 189.

SCHOMBERG (Gaspard DE), comte de Nanteuil, feld-maréchal des reîtres du Roi, **2059**, n. 2; **2213** et n. 4 et 5, p. 179 et n. 1, p. 180.

Schomberg (Hôtel), rue Saint-Honoré, **2145**, n. 2; **2213**, n. 4; p. 189, n. 3.

Sculpteurs : BACHOT (Jacques), BOUCHARDON (Edme), BOUDIN (Thomas), BUYSTER (Philippe DE), CHALEVEAU (Guillaume), GOIS (Étienne-Pierre-Adrien), GOUJON (Jean), JACQUET (Mathieu), *dit* GRENOBLE, JACQUET (Pierre), LE ROY (Simon), MAGNIER, *alias* MENIER (Laurent), MOUCHY (Louis-Philippe), PILON (Germain), REGNAUDIN (Laurent), REGNAULT (Guillaume), SLODTZ (Michel-Ange), VASSÉ (Louis-Alexandre).

Sébastien (Reliques de saint), p. 70.

SÉBILLE (Georges), architecte, p. 64, n. 4.

Secrétaires. Au Conseil : GALLAND (Jacques). — De la chambre du Roi : MENNERET (François), POGET (Pierre), ROUGEVALET (Jean DE). — De la Reine : NABERAT (Laurent). — De Marie de Médicis : LE GRAS (Antoine). — Des commandements du Roi : BRODEAU (Victor III), POTIER (Louis), REVOL (Louis DE). — Du cabinet du Roi : LUCAS (Michel), SÈVE (Alexandre DE). — Interprète du Roi en langue germanique : PONCHER (Abraham DE). — Ordinaire de Monseigneur frère du Roi : LE BEAU (Mathurin).

Secrétaires d'État : NEUVILLE (Nicolas DE), OSSAT (Arnaud D'), PINART (Claude).

Secrétaires du Roi : BAIGNEAUX (Philippe DE), BAYARD (Gilbert), BILLIARD (Timoléon), BOUCAUT (Claude), BOURBON (Louis-Henri DE), BOURSIN (François), BOUTET (Étienne), BRACHET (Jean), BRULART (Pierre), BUDÉ (François), CAMUS (Émilian), CESCAUD (Pierre DE), CHAMPANGES (Clérembaud DE), CHAMPION (Étienne), CHASTELAIN (Claude), CHERON (Charles), COURTIN (Germain), DONJON (Jean), DU FOS (Julien), DU FOS (Pierre), DU THIER (Jean), DU VAL (Denis), FARDOIL (Nicolas), FEU (Patrice DE), FLEURY (Guillaume), FORGET (Pierre), FORGUIÉ (Jean), GANGNOT (Michel), GASSOT (Jacques), GASSOT (Jules), GILLET (Claude), GOMONT (Oudart DE), HACQUEVILLE (Claude DE), JEHANNOT (Étienne), LALEMANT (Jean), LAUNAY (Daniel DE), LE BOULANGER (Macé), LE BRET (Jacques), LE COQ (Joseph), LE COQ (Pierre), fils, LE PEULTRE (Jacques II), LESCOT (Guillaume), LE VILLAIN DU HAULLONDEL (Pierre), LOMÉNIE (François DE), LORMIER (Jean), MARILLAC (Guillaume DE), MATHAREL (Augustin), MOISSET (Jean DE), *dit* MONTAUBAN, MORE (Jean), PASSART (Claude), PASTOUREL (Jacques), PERRELLE (Robert), PONCHER (Pierre), PUGET (Étienne), QUOCY (Imbert DE), ROBERT (Jean), ROUSSEAU (Louis), RUZÉ (Martin), THIELEMENT (François), THIELEMENT (Jérôme), VASSAULT (Pierre DE).

SEGA (Philippe DE), légat du Pape, évêque de Plaisance, **2126**, n. 4, p. 72.

SEGHISO, *alias* CEGHIZO (Jean-Baptiste), seigneur de Bouges, maître d'hôtel de la Reine mère, **2220** et n. 2.

SEGHISO (Marc-Antoine), maître des Eaux et forêts de Levroux, **2220**, n. 2.

SÉGUIER (Famille), **2139**, n. 3.

SEGUIN (Catherine), femme de Jacques AVELINE, **2188** et n. 2 et 3.

SEGUIN (Michel), médecin, **2104**, n. 1.

SEGUIN (Pierre), doyen du chapitre et aumônier d'Anne d'Autriche, XLVI; **2056**; **2104** et n. 2, p. 54; p. 214 (fig.) et n. 1; **2242** et n. 1, p. 215.

SEGUIN (Pierre), fils, médecin de Louis XIII, **2104** et n. 1; **2188**, n. 2, p. 155 et n. 1, p. 156.

SEGUIN (Pierre), père, médecin parisien, **2104**, n. 1; **2188**, n. 1, p. 156.

SEGUIN (Simon), docteur en médecine, **2104**, n. 1.

Seine (Rue de), **2143**, n. 1.

SELINCART (Henriette), femme d'Israel SILVESTRE, **2141** et n. 2; p. 83 (fig.); **2142**.

SELINCART (Pierre), marchand de Paris, **2141**, n. 2.

Senlis (Oise), bataille, **2098**, n. 2.

Sens (Yonne), **2108**, n. 3. — Église de —, p. 2, n. 2.

SERGENT (Aubert), **2150**.

SERGENT (Guillemette), femme d'Aubert SERGENT, **2150**.

SERGENT (Nicole), curé de Sucy-en-Brie, **2149** et n. 2 et 4; **2150**.

SERMISY (Gilles DE), chantre et chanoine, vicaire perpétuel de la Ville-l'Évêque, p. 3 et n. 10; **2084**, n. 2; **2161**, n. 1.

SERRALLIER (Marie), femme de Pierre LE COQ, **2206**.

SERRE (Bénigne DE), seigneur des Barres, **2162**, n. 2, p. 112.

SERRES (Jean DE), secrétaire du Roi, **2209**, n. 2.

Serrurier : DUMIEZ (Pierre).

SERVIEN (Abel), plénipotentiaire au traité de Münster, **2135**, n. 4.

SERVIEN, *alias* SERVIENT (Ant.), **2135** et n. 4.

SÈVE (Alexandre DE), secrétaire du cabinet du Roi, **2119**, n. 5, p. 65.

SÈVE (Christophe DE), premier président de la Cour des Aides, **2170**, n. 4, p. 127.

SÈVE (Claude DE), femme de Louis TRONSON, **2119**, n. 5, p. 65.

SÈVE (Guillaume DE), seigneur de Saint-Julien, conseiller d'État, **2119**, n. 5, p. 65.

Sillery (Marquis de), voir BRULART (Nicolas).

SILVESTRE (Baron DE), **2141**, n. 2, p. 82.

SILVESTRE (Charlotte-Marguerite), **2141**, n. 2, p. 82.

SILVESTRE (Henriette-Suzanne), **2141**, n. 2, p. 82.

SILVESTRE (Israël), dessinateur et graveur, **2141** et n. 2, p. 81 et n. 1, p. 82; **2142**; p. 148.

SIMON (Catherine), femme de Jean DONJON, **2082**, n. 2.

SIMON (Jeanne), femme de Guillaume DE BAIGNEAUX, **2080**, n. 1.

SIMON (Philippe), marchand et bourgeois de Paris, **2082** et n. 2.

SIMON (Pierre), lieutenant général du bailliage de Chartres, **2080**, n. 1.

SIMON DE CHAMPIGNY (Jean), évêque de Paris, **2075**, n. 1, p. 29.

Sion-en-Valais (Suisse), **2238**, n. 1 et 2.

SIXTE V, pape, p. 117.

SLODTZ (Michel-Ange), architecte, XXII.

Soie (Marchand de) : CHARPENTIER (Jean).

Soissons (Hôtel de), à Paris, **2205**, n. 4.

Soissons (Intendant de la maison du comte de) : GOMONT (Oudart DE).

Soissons (Aisne), p. 70; **2194**. — Abbaye Saint-Crépin, p. 177, n. 3; abbé : LE CLERC DE LESSEVILLE (Eustache). — Abbaye Saint-Médard, p. 70, n. 4. — Chevalier de —, voir BOURBON (Louis-Henri légitimé DE). — Comte de —, voir SAVOIE (Eugène-Maurice DE). — Comtesse de —, voir BOURBON (Marie DE). — Diocèse de —, **2075**, n. 1, p. 29; **2097**, n. 3, p. 47.

Soisy-sur-Seine (Essonne, arr. et cant. Évry), p. 97. — Seigneur de —, voir BAILLEUL (Nicolas III).

Soixante-six (Collège des), **2094**, n. 2.

SOLLY (Charlotte), femme de Denis GODEFROY, p. 187.

Sommery (Seigneur de), voir MARTEL (Guichard DE).

SORBIERS (Antoine DE), seigneur de la Mote, **2186**, n. 2.

SORBIN (Arnault), **2078**, n. 1.

SOU (Michel), prêtre, p. 107.

SOUIN (Laurent), **2231**, n. 2.

SOULEFOUR (Claude DE), femme d'André LE COQ, **2206**, n. 2.

Soulers (Seigneur de), voir L'ESTOILE (Louis DE).

SOURDIS (Charles, marquis DE), p. 106-107.

SOURDIS (Famille DE), p. 106.

Sourdis (Hôtel de), rue de l'Arbre-Sec, p. 106-107.

SOURDIS (Isabeau DE), femme de Louis HURAULT, p. 106.

SOURDIS (Isabeau DE LA BOURDAISIÈRE, marquise DE), p. 106.

SOURDIS (Paul DE), marquis d'Alluyes, p. 107.

Spire (Allemagne), **2173**, n. 4.

STADIUS (Jean), historien, mathématicien et astronome, **2234** et n. 2.

STELLA (François Ier), **2239**, n. 4.

STELLA (Jacques), peintre et graveur, **2239** et n. 4.

STOCKALPER (Gaspard-Jodok DE), **2238** et n. 3, p. 211.

Stockholm (Musée national de), XX.

Stors (Val-d'Oise, arr. Pontoise, cant. et comm. l'Isle-Adam), p. 117 et n. 1. — Seigneur de —, voir DU VAL (Denis).

SUBLET (Isabelle), femme de Charles LE PRÉVOST, **2209**, n. 2.

Sucy-en-Brie (Val-de-Marne, arr. Corbeil, cant. Boissy-Saint-Léger), **2149** et n. 3. — Curés : LECLERC (Pierre), SERGENT (Nicole).

Suisse au service de la France : RIEDMATTEN (Pierre DE).

Suresnes (Conférence de), **2059**, n. 2.

SYLVIUS, voir DU BOIS (Jacques).

T

Tailleurs : GOURSAULT (Marsault), GUEDON (Jean), LACQUART (Charles), MASCON (Jean DE).

TALON (Charles-François), chanoine, p. 28.

TALON (Jacques), avocat général au Parlement, conseiller d'État, **2216**, n. 3.

TALON (Marie-Suzanne), femme de Louis Ier PHELYPEAUX, **2216** et n. 3.

TAMNIFORT, voir BURGY DE TAMNIFORT (Raoul).

Tanneur : LE CLERC DE LESSEVILLE (Nicolas Ier).

Tapissiers : BLASSE (Pierre), CLAUDE (Guillaume), DU RU (Simon), PELLETIER (Claude), REVILLON (Louis).

TAVERNIER (François-Louis), architecte, XXV.

Teinturier : LE PEULTRE (Jean).

Temple de la Reconnaissance, XXIII.

TESTE (Germain), auditeur à la Chambre des Comptes, p. 176 et n. 5.

TESTE (Jacques), échevin de Paris, XXXI : p. 176, n. 3.

TESTE (Jacques), étudiant à l'Université de Paris, p. 176, n. 5.

TESTE (Jean), seigneur de Coupvray, receveur ordinaire de Paris, p. 176 et n. 3 et 4.

TESTE (Jean), fils, maître à la Chambre des Comptes, p. 176, n. 3.

TESTE (Simon), clerc et auditeur ordinaire du Roi en la Chambre des Comptes, p. 176 et n. 4.

TEXIER (Claude), conseiller du Roi, **2074**, n. 1.

TEXIER (Louis), collecteur de la recette générale de Bourges, **2074**, n. 1.

TEXIER (Louis), Président en l'élection de Berry et échevin de Bourges, **2074** et n. 1.

Théophilanthropes, XXIII.

Thiais (Val-de-Marne, arr. Sceaux, cant. Ivry-sur-Seine), **2230**, n. 3. — Seigneurs de —, voir LE BLANC (Hugues et Laurent).

THIELEMENT (François), secrétaire du Roi, XLIX; **2129** et n. 2.

THIELEMENT (François), secrétaire du Roi, **2130**, n. 2.

THIELEMENT (Jérôme), secrétaire du Roi, **2126**, n. 4.

THIELEMENT (Léonard), **2130**, n. 1.

THIELEMENT (Marie), femme de Louis ROUSSEAU, XLIX; **2130** et n. 1 et 2.

THIELEMENT (Séraphin), seigneur de Guyancourt, greffier du Grand Conseil, XLIX; **2126** et n. 4; **2127**; **2128**; **2130**, n. 1.

THIELEMENT (Séraphin), fils, **2126**, n. 4, p. 72; **2130**, n. 1.

THIERSAULT (Charles), avocat au Parlement, **2152**, n. 4.

THIERSAULT (Louis), avocat au Parlement, **2152**, n. 4.

THIERSAULT (Louis), général en la Cour des Aides à Paris, **2152**, n. 4.

THIERSAULT (Marie), femme de Regnault DE BAILLY, puis de Robert DE SAINT-GERMAIN, **2152** et n. 4 et n. 1 et 2, p. 96.

THIERSAULT (Nicolas), avocat au Parlement, **2152**, n. 4.

THIERSAULT (Pierre), commissaire et examinateur au Châtelet, **2152**, n. 4.

THIERSAULT (Pierre), élu de Paris, **2152**, n. 4.

THIERSAULT (Pierre), général en la Cour des Aides, **2152**, n. 4.

THIERSAULT (Pierre), secrétaire du Roi, **2152**, n. 4.

Thieux (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Dammartin), **2163**, n. 4.

THOU (Anne DE), femme de Philippe HURAULT DE CHEVERNY, p. 101; **2162** et n. 1 et 2; **2163** et n. 1 et 2.

THOU (Augustin Ier DE), Président au Parlement, Prévôt des Marchands, **2119**, n. 1, p. 65; **2222**, n. 1.

THOU (Augustin II DE), avocat général au Parlement de Paris, **2162**, n. 1.

Thou (Chapelle de), voir Saint-Martin (Chapelle).

THOU (Christophe DE), Premier Président au Parlement de Paris, **2162**, n. 1.

THOU (Famille DE), **2222** et n. 5.

THOUARS (*N.* DE), dame de Saint-Aignan, première femme d'Henri CLUTIN, **2213**, n. 1, p. 180.

THOUROUDE (Denis), chapelain de Notre-Dame du Mesche, **2226**, n. 8, p. 197.

THUBIÈRES (Anne-Claude-Philippe DE), voir CAYLUS (Anne-Claude-Philippe, comte DE).

Thun (Yvelines, arr. Mantes, cant. et comm. Meulan), p. 177, n. 2. — Seigneur de —, voir LE CLERC DE LESSEVILLE (Nicolas II).

Tillevaux, voir Tilvot.

Tilloy-en-France, voir Le Thillay.

Tilloy (Seigneur de), voir MARLE (Germain DE).

Tilvot (Aisne, arr. Château-Thierry, cant. Condé-en-Brie, comm. Courboin), **2199** et n. 3.

Tirechappe (Rue), **2133**, n. 1.

Tiron (Abbaye de) [Eure-et-Loir, arr. Nogent-le-Rotrou, chef-lieu de cant., comm. Thiron-Gardais], p. 5, n. 1.

TIXIER, chanoine, p. 4.

Tombeau (Chapelle du), voir Notre-Dame du Mesche.

Torcy-en-Brie (Seine-et-Marne), **2161**.

Toulouse (Comte de), voir BOURBON (Louis-Alexandre DE).

TOULOUSE (Madame), sœur de Jacques II LE PEULTRE, **2173**, n. 4, p. 132.

Toulouse (Haute-Garonne), Parlement, p. 193, n. 1.

Touraine, p. 190, n. 5.

Tournai (Belgique), **2186**, n. 3. — Receveur pour le Roi à — : CAILLEAU (Laurent).

Tours (Indre-et-Loire), **2160**, n. 2; p. 201, n. 6. — Capitaine du pont de — : SAINT-AIGNAN (Bernard DE). — Échevin de — : PONCHER (Martin). — Pont de —, **2100**.

Toussus-le-Noble (Yvelines, arr. et cant. Palaiseau), p. 176 et n. 1.

TOUVENIN (Mangin), mesureur de grains à Paris, **2112**.

Trafiquant (Marchand) de sel sur la mer : CHARPENTIER (Jean).

Transept, p. 22-26.

Trappes (Yvelines, arr. et cant. Versailles-ouest), **2134**, n. 5. — Seigneur de —, voir LA POTERNE (Jean DE).

TRARON (*N.*), femme de Jean DE BORDEAUX, p. 190.

Traversanne (Sieur de), voir ROUSSEAU (Louis).

Traversanne, voir Traversonne.

Traversonne (Vienne, arr. Poitiers, cant. et comm. Vouillé), **2130** et n. 3.

Trépassés (Chapelle des), XXVI, XXVII, p. 178-187.

Trépassés (Confrérie des), p. 178.

Tresmes (Seine-et-Marne, arr. et cant. Coulommiers, comm. Pommeuse), p. 147 et n. 4. — Seigneur de —, voir POTIER (Louis).

Trésor (Avocat du Roi en la Justice du) : Bacquet (Jean).

Trésor royal (Garde du) : Jehannot (Étienne).

Trésoriers de France : Auger (Jean), Laillier (Michel de), Le Gendre (Jean), Le Gendre (Pierre), Mégret (Gabriel), Neuville (Nicolas II de), Poncher (Louis de). — À Dijon : Fleury (Guillaume). — En Languedoc : Hébert (Louis). — À Montpellier : Hébert (Michel); — En la généralité de Moulins : Mégret (Jean).

Trinité (Chapelle de la), xviii, xxvi, xxvii, p. 126, n. 1; **2170**, n. 2, p. 128; **2172**, n. 1 et 2; p. 134-135, p. 136 et n. 2.

Trinité (Hôpital de la), xlii, p. 134; p. 190, n. 5.

Tripier (Catherine), femme d'Antoine de Corbie, **2185**.

Tristan (Guillaume), p. 200.

Tristan (Isabelle), femme de Guillaume Tristan, p. 200.

Tristan (Jacqueline), femme de Robert de Meulan, p. 200.

Trois-Maries (Chapelle des), p. 63, 118.

Trois-Rois (Chapelle des), xviii, xxvi, xxvii, p. 23, 97-100.

Tronson (Chapelle des), xxvii, p. 63-70.

Tronson (Claire), **2119**.

Tronson (Famille), xlix.

Tronson (François), seigneur du Coudray, grand audiencier, **2119** et n. 4, p. 65 et n. 1, p. 66.

Tronson (Germain), notaire au Châtelet, **2119**, n. 2, p. 66.

Tronson (Guillaume), secrétaire du Roi, **2119**, n. 5, p. 65.

Tronson (Jean), conseiller, **2119**.

Tronson (Jean II), l'aîné, marchand drapier et bourgeois de Paris, xviii, p. 63; **2119** et n. 6.

Tronson (Jean III), conseiller au Parlement, Prévôt des Marchands, p. 63; **2119** et n. 1 et 2, p. 65 et n. 1, p. 66; p. 101, n. 4.

Tronson (Jean IV), avocat au Parlement, maître des Requêtes, **2119** et n. 3, p. 65.

Tronson (Louis), seigneur du Perray et du Coudray, **2119** et n. 5, p. 65.

Tronson (Marguerite), femme de Pierre de Champin, **2119** et n. 2, p. 66.

Trouillard (Jean de), seigneur de Brehainville, de Dampierre et la Cochardière, maréchal des logis de la compagnie des gendarmes du cardinal de Richelieu, **2088**, n. 2; **2089** et n. 2.

Troussel (Famille), **2223**, n. 2.

Troussel (Jean), seigneur de Grandmare, secrétaire du Roi, **2223** et n. 1.

Troyes (Aube), **2075**, n. 1, p. 29. — Élection de —, **2181**. — Greffier de l'élection de — : Rougevalet (Jean de).

Tueloup, voir Tulleu.

Tuileries, p. 193, n. 1.

Tulleu, *alias* Tueloup (Geneviève), première femme de *N.* de la Salle, **2156**, n. 2.

Tulleu (Jacqueline de), femme de Christophe de Thou, **2162**, n. 1.

Tulleu (Nicolas), chanoine, p. 90, **2193**, n. 5.

Tulleu (Nicolas), seigneur de Cély, p. 136, n. 1.

Tulleu (Quentin), prêtre, maître-ès-arts, **2193**, n. 5.

Tulloue (Philippe), notaire au Châtelet, p. 4, n. 2; **2209**.

Tulloue (Robert), notaire au Châtelet, **2170**, n. 4, p. 127.

Turgis (Colette de), femme de Jean II Tronson, l'aîné, **2119**, n. 6.

Turin (Italie), **2059**, n. 2.

Turpin (Guillaume), seigneur de la Vernade, valet de chambre ordinaire du Roi, **2131** et n. 4.

U

Ultrogothe, reine, femme de Childebert, xxxv.

Université de Paris (Étudiant à l') : Teste (Jacques).

Urbain VIII, pape, p. 4, n. 4; **2120**, n. 5.

Uriel (Baron d'), voir Hurault (Louis).

Ursine (Yvelines, arr. et cant. sud de Versailles, comm. de Vélizy), **2148**, n. 5. — Seigneur d'—, voir Luillier (Gilles).

Uzès (Gard), diocèse, **2155**, n. 5.

V

Vachot (Louis), p. 149.

Valais (République du) [Suisse], **2238**, n. 3, p. 211. — Haut —, **2238**, n. 2.

Valençay. Dame de —, **2163**, n. 1. — Seigneur de —, voir Étampes (Louis d').

Valentin (Claude), seigneur de la Roche-Valentin, secrétaire du Roi, **2094** et n. 2.

Valentin (Maximilien), **2094**, n. 1.

Valenton (Seigneur de), voir Machault (Jean de).

Valère Maxime, historien romain, **2155**, n. 5.

Valets de chambre du Roi : Mauduit (Jean), Rougevalet (Louis de), Turpin (Guillaume).

Vallegrand, voir Vert-le-Grand. — Seigneur de —, voir Pasquier (Florent).

VALLES (Gérard DE), conseiller en la Cour des Monnaies, **2078**, n. 5.

VALLET (Marie), première femme de Jean HERVÉ, **2147**, n. 2.

VALLET (Pierre), clerc au greffe civil du Châtelet, **2147**, n. 2.

Valois, p. 140, n. 1. — Receveur ordinaire du domaine de —, voir BOUCHEL (Laurent).

VAN LOON, graveur, XXXVIII.

VARIN, sculpteur, p. 85.

Varize (Seigneur de), voir LE BOULANGER (Louis).

VARQUIERS (François DE), seigneur de Vieil-Dampierre, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, gouverneur de la ville et citadelle de Vitry-le-François, **2189.**

VARQUIERS (Loys DE), seigneur de Freny, Haussignemont, Blesme, Vieil-Dampierre, le Fresne, **2189** et n. 3.

VASSAULT (Pierre DE), secrétaire du Roi, **2118** et n. 3.

VASSÉ (Louis-Alexandre), sculpteur, XXII, XXIII, p. 193, n. 4.

Vatican, XXIV.

Vattetot-sur-Mer (Seigneur de), voir BAILLEUL (Nicolas III).

VAUGRENANT (Sieur DE), **2207**, n. 1. — Homme d'armes de la compagnie du sieur de — : FYOT (François).

VAUHARDY (Marie), femme de René DES PRÉS, **2091.**

Vauventriers (Eure-et-Loir, arr. et cant. Chartres, comm. Champhol), **2080**, n. 4. — Seigneur de —, voir BAIGNEAUX (Guillaume DE).

Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne, arr. et cant. Melun), **2163** et n. 5, p. 114: p. 148 et n. 7.

Vawentière, voir Vauventriers.

VENDÔME (César, duc DE), **2081** et n. 1.

Vènerie du Roi (Gentilhomme de la) : ROUGEVALET (Louis DE).

Venise (Italie), **2145** et n. 2.

Verderonne (Marquis de), voir L'AUBÉPINE (Étienne-Claude DE).

VERDUN (Nicolas DE), Premier Président du Parlement de Paris, p. 85.

Vernay (Dame de), voir RENOUARD (Jeanne DE).

Verrerie (Rue de la), **2222**, n. 1.

Verrier (Maître) : LABOURET.

Verrines (Seigneurs de), voir LAUBIGEOIS (Denis et Jean DE).

Versailles, **2145**, n. 2; **2170**, n. 1, p. 127. — Musée de —, p. 108; **2170**, n. 2, p.126; **2242**, n. 1, p. 214.

Vert-le-Grand (Essonne, arr. Palaiseau, cant. Arpajon), **2092**, n. 2.

Vesaignes-sur-Marne (Haute-Marne, arr. Chaumont, cant. Nogent-en-Bassigny), **2070** et n. 1 et 2.

Vibraye (Seigneur de), voir HURAULT (Jacques).

Vicaires de Saint-Germain l'Auxerrois : BERNARD (Jean), FLEURY (Jean), LE MAIGRE (Robert).

Vicaires généraux de l'évêque de Paris : DES URSINS (Jean), RUZÉ (Martin).

Vicaires perpétuels de Saint-Germain l'Auxerrois : BEGEON (Jean), BEGEON (Pierre), CUEILLY (Pierre DE), LHUILLIER (Jean), MASENGHERBE (Robert DE).

« Vieille Paroisse », XXVI, XXVII, p. 188-195, 197.

Vieilles-Haudriettes (Rue des), p. 119.

VIEL (Jean), chapelain de Saint-Nicolas, **2226**, n. 8, p. 197.

Vierge (Chapelle de la), XVI, XXIX, XLV, p. 105-116, 149; **2237**, n. 1.

Vierge (Chapelle de la), voir Saint-Germain.

Vierge à l'enfant, XXXIV.

Vierge à la supplique, p. 178.

Vierge et Saint-Martin (Chapelle de la), XVIII; **2237**, n. 1.

Vignolles (Seigneur de), p. 2.

VIGNON (Marie), seconde femme de François DE BONNE, duc de Lesdiguières, **2164**, n. 3.

Vigon, en Piémont, **2139**, n. 2.

Villarceaux (Seigneur de), voir LE BEAU (Mathurin).

VILLEBRESME (Claude DE), seigneur de Fougères et de Brissay, **2163**, n. 1.

Villecresne (Val-de-Marne, arr. Évry, cant. Boissy-Saint-Léger), p. 175, n. 4. — Seigneur de —, voir AUGER (Jean).

Villemanoche (Yonne, arr. Sens, cant. Pont-sur-Yonne), **2186** et n. 2. — Seigneur de —, voir DES FRICHES (Pierre).

Villenest (Seigneur de), voir ALIGRE (Michel D').

Villeneuve, **2067.**

Villeneuve-sous-Verberie (Oise, arr. Senlis, cant. Pont-Sainte-Maxence), **2186**, n. 2.

Villeparisis (Seine-et-Marne, arr. Meaux, cant. Claye), **2213**, n. 1, p. 180. — Seigneur de —, voir CLUTIN (Henri).

Villeron (Sieur de), voir LE PICART (François).

VILLEROY (Famille DE), XVI; **2201**, n. 1, p. 167.

Villeroy (Hôtel), rue des Bourdonnais, p. 201, n. 6.

Villeroy (Seigneurs DE), voir LE GENDRE (Jean et Pierre); NEUVILLE (Nicolas et Nicolas II).

VILLET, charpentier, p. 153, n. 2.

Villetaneuse (Seigneur de), voir GIRARD (Louis).

VINCENT (Saint), XIX, XXIII, XXXI, XXXV; **2056**; p. 188.

VINCENT DE PAUL (Saint), **2204**, n. 1.

Vins (Marchand de) : DOC (Philippe).

VIOLE (Aignan), p. 63, n. 2.

Viry-Châtillon [?] (Essonne, arr. Évry, chef-lieu de cant.), **2092**, n. 1.

VISCOT, notaire à Reims, p. 199, n. 1.

VISCOT (Anne-Marie), femme d'Oudart DE GOMONT, p. 199 et n. 1.

VISCOT (Henri), médecin, p. 199, n. 1.

VISCOT (Raoul), contrôleur des décimes du diocèse de Reims, p. 199, n. 1.

Visitation (Chapelle de la), XVIII, XXVI, XXVII, p. 100-105, 146, 201; **2237**, n. 1.

Vitrier : BAUGEOIS DU BOYS.

VITRY (Bonne DE), femme de Guillaume DES LANDES, **2222**, n. 6.

VITRY (Isabeau DE), femme de Louis TEXIER, **2074**, n. 1.

VITRY (Thibaud DE), seigneur de Crespières, **2074**, n. 1.

Vitry-en-Perthois (Marne), **2189**, n. 8.

Vitry-le-François (Marne), **2189** et n. 8. — Gouverneurs de — : MUTIGNY (Jean DE), VARQUIERS (François DE).

Vivien-lès-Aubervilliers (Seine-Saint-Denis, arr. Bobigny, cant. Aubervilliers), p. 145 et n. 1. — Seigneur de —, voir LAILLIER (Michel DE).

VOIRE (Jacques), XXXVII, n. 3.

VOISIN (Claude), femme de Pierre GELÉE, **2209**, n. 2.

VOSTRE (Simon), libraire, **2158**, n. 1.

VOULGES (Barbe DE), femme de Jean JOBERT, **2218** et n. 1, p. 186.

VOYER DE PAULMY D'ARGENSON (Louis DE), doyen du chapitre, p. 5 et n. 1; p. 189, n. 2.

VOYER DE PAULMY D'ARGENSON (René Ier DE), conseiller d'État, ambassadeur à Venise, p. 5, n. 1.

W

WAILLY (Veuve), XXXIX.

WAROQUIER (Louis DE), seigneur de la Motte et de Méricourt, **2189**, n. 3.

Wideville (Yvelines, arr. Saint-Germain-en-Laye, cant. Poissy, comm. Crespières), **2170**, n. 4 et n. 1, p. 127; **2172**, n. 2 et 3. — Seigneur de —, voir MILON (Benoît).

Worms (Allemagne), **2173**, n. 4.

Y

YDOINE, *alias* JERNIÉ [?] (Suzanne), femme de Simon MARTIN, puis de Michel DE BUIRE, **2115** et n. 2; **2116**.

YSAMBERT (Radegonde), seconde femme de Pierre DE CHAMPIN, **2119**, n. 3, p. 66.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos IX

Notice historique XV

Principaux manuscrits contenant le relevé systématique d'épitaphes de Saint-Germain l'Auxerrois LI

Ouvrages imprimés donnant le texte d'une ou de plusieurs épitaphes de Saint-Germain l'Auxerrois LIII

Bibliographie LV

Index alphabétique des épitaphes LXV

Épitaphes de l'église 1

Index 217

Imprimerie Nationale
1 099001 6

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

31-3-88

APR 06 1988

a39003 012003041b

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 09 09 13 09 0